



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753186 3

611
Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

*DM

Mercurie

The end

*IM

MERCURE
DE FRANCE.
DÉDIÉE AU ROI.
OCTOBRE. 1744.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER,
ruë S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

LADRESSE générale est à Monsieur
MOREAU, Commis au Mercure, vis-
à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui
pour leur commodité voudront remettre leurs
Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le
Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette
voje pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse
des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir
soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est
toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le
dépense de les rebuter, & à ceux qui les
envoient, celui, non-seulement de ne pas voir
paraître leurs Ouvrages, mais même de les per-
dre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront
avoir le Mercure de France de la première main,
& plus promptement, n'auront qu'à donner leurs
adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire
leurs Paquets sans perte de tems, & de les faire
porter sur l'heure à la Poste, ou aux Message-
ries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE. 1744.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

O D E,

Sur la Maladie du Roi.



Uel tumulte affieux me réveille ?
Qu'entens je ? quels éclats ? Quel bruit,
En des heures où tout sommeille,
Trouble le repos de la nuit ?

Une nombreuse populace
Fait retentir de Place en Place
Un lugubre gémissement.
D'où part la tristesse profonde ?

A ij

Du

Du bouleversement du Monde
 Voit-elle arriver le moment ?



Pour dévoiler ce mystère,
 Courons au Palais de nos Rois.
 Quoi ! la lumière encor l'éclaire ?
 Juste Ciel ! qu'est-ce que j'y vois ?
 Une Reine , Epouse éplorée ,
 A de tristes transports livrée ,
 Succombe à ses vives douleurs,
 Du Trône le précieux gage
 Avec ses deux Sœurs les partage ,
 Et tous se consomment en pleurs.



Un Messager brûlant de zèle , (a)
 Accouru sur l'aile du vent ,
 Sembloit apporter la nouvelle
 D'un favorable événement.
 En moins de six heures , tout change !
 O révolution étrange !
 Qui glace le cœur des François ! (b)
 Victime du courroux céleste ,
 Ils aprennent le coup funeste ,
 Qui réduit L O U I S aux abois.

(a) M. de S. Cloud , Ecuyer de la Reine , arrive à
 Versailles le 4 Août , à deux heures après midi.

(b) Par un courier arrivé le même jour à 11 heures
 du soir.

Dans

Dans les momens où la Victoire
 Sur le Rhin conduisoit ses pas,
 La Mort, jalouse de la gloire
 Que s'étoit acquise son bras,
 Ose aiguïser sa faux tranchante,
 Et d'une valeur triomphante
 Entreprend d'arrêter le cours.
 Elle en arme sa main barbare,
 Et la cruelle se prépare
 A moissonner les plus beaux jours.



Le sang dans ses veines s'allume,
 Par un redoublement nouveau;
 Le feu brûlant qui le consume,
 S'élève jusqu'à son cerveau;
 Il y forme un sombre nuage,
 Qui soudain interdit l'usage,
 De sa raison & de ses sens;
 Contre une léthargique yvresse,
 Qui l'engourdit & qui l'opresse,
 Tous les secours sont impuissans.



Grand Dieu ! que ta Bonté descende
 Sur un Roi, ton prédestiné !
 C'est ton Epouse, (a) qui demande
 Ta pitié pour son Fils aîné,

(a) *L'Eglise.*

2150 MERCURE DE FRANCE.

Il t'adore ; il te craint ; il t'aime ;
Sa vigilance fut extrême
A maintenir ta pure Loi.
S'il fût tombé dans quelque offense ,
Le frein d'une ferme croyance
L'eût retenu toujours à toi.



Mais Ciel ! quel prodige ! Ta Grace
Sur lui fait de soudains efforts ;
Sa foi l'a renduë efficace
Sur son esprit & sur son corps.
Dans son extrémité mortelle
Sa raison renaît , étincelle ,
Et va te dévoiler son cœur.
Il te confesse sa foiblesse ,
Prêt à t'immoler sa Jeunesse ,
Sa Gloire & toute sa Grandeur.



Du haut de l'Empire suprême ,
Tu daignes descendre en son sein ,
Et tu viens t'y rendre toi-même
Le gage d'un pardon certain ;
Il te reçoit , plein d'espérance ,
De repentir , de confiance ,
De joye , de respect & d'amour ;
Et semble exprimer par ses larmes
Les transports , la joye & les charmes.
Qu'on goûte au céleste séjour.

Cependant

Cependant de sa belle vie
 Le danger devient plus pressant ;
 Pour le nœud sacré qui te lie ,
 O Reine ! quel coup menaçant !
 Il faut partir . . . rien ne t'arrête ;
 La nuit , la chaleur , la tempête ,
 Non , non , ne te retiendront pas.
 A tes maux tu ne peux survivre ;
 De tes Enfans , qui vont te suivre ,
 Déjà tu devances les pas.



Enfin , quand tu crains sans ressource
 Le plus grand de tous les malheurs ,
 Le Ciel , au milieu de sa course
 Vient mettre un frein à tes douleurs.
Châlons , (a) à jamais mémorable ,
 Tu nous instruis , que favorable
 La Nature a fait un effort.
 Préparons de brillantes Fêtes ;
 L O U I S couronne ses conquêtes
 Par le triomphe de la Mort.

A Versailles le 25 Août 1744.

(a) C'est de *Châlons* qu'on reçut la première bonne
 nouvelle sur la santé du Roi.



*ME' M O I R E pour servir à l'Histoire de la Ville d'Arras, depuis le commencement de l'année 1477, suivant le nouveau Style, jusqu'au mois de Mai 1484; * lu par M. Harduin, Avocat, à l'Assemblée solennelle de la Société Littéraire de cette Ville, tenue le 29 Février 1744.*

Charles le Hardi, Comte d'Artois, & dernier Duc de Bourgogne, fut tué à la Bataille de Nanci le 5 Janvier 1477, & laissa pour héritière Marie, sa fille unique. Quelques-uns des Pays qui lui appartenoient, devoient retourner à la Couronne de France, au défaut de mâles dans la Maison de Bourgogne, mais le Comté d'Artois n'étoit point sujet à cette règle; plusieurs Femmes en avoient joui; Mahaut, fille de Robert II, l'avoit même possédé, à l'exclusion du fils de son frere, parce que la Représentation n'a jamais eu lieu dans cette Province.

Cependant Louis XI, Roi de France, profitant du trouble que la mort du Duc répandit dans tous les Etats, ne songea qu'aux

** Les Faits contenus dans ce Mémoire, sont fondés sur quantité de bonnes preuves, que la forme du Mercure ne permet pas de citer.*

moyens

moyens de s'en emparer. Il fit partir aussi tôt, pour commencer l'exécution de son projet, l'Amiral de Bourbon & Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton, qui se transporterent à Abbeville, puis à Dourlens, d'où ils envoyèrent sommer Arras de se soumettre au Roi.

Philippe de Crevecœur, Seigneur d'Esquerides ou des Cordes, étoit alors Gouverneur de la Cité; la Ville avoit pour le sien Adolphe de Cleves, Seigneur de Ravestein. Ces deux Officiers, pour répondre à la sommation des Envoyés du Roi, demandèrent une entrevûe, qui se fit dans l'Abbaye du Mont S. Eloi, à deux lieues d'Arras. Jean de la Vacquerie, Conseiller-Pensionnaire de la Ville, y exposa les droits incontestables de Marie de Bourgogne sur la Province d'Artois. Il étoit impossible à Comines, de réfuter les preuves qu'on lui objectoit. Lui-même avoué dans ses Mémoires, qu'il s'y étoit bien attendu, mais il saisit cette occasion, pour gagner plusieurs Gentilshommes, & les attirer au parti du Roi.

Crevecœur, déjà vendu à la France, auroit voulu pouvoir dès ce moment livrer la Place confiée à sa garde; mais la fermeté des *Arragois*,* encouragés par la présence de Ravestein, lui fit remettre à un autre

* Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux.

tems l'effet de sa trahison. Ravestein partit quelques jours après , pour aller trouver à Gand la Duchesse de Bourgogne ; son départ favorisa le projet de Crevecœur , dont la fidélité lui étoit d'autant moins suspecte , qu'il l'avoit vû tout récemment prêter un nouveau serment à cette Princesse.

Louis XI ayant appris que les Négociations de ses Ministres avoient un heureux succès , & que plus d'une Ville s'étoit déjà rendue , prit lui-même la route des Pays-Bas. Etant à Péronne , il vit arriver Guillaume Hugonet , Chancelier de Bourgogne , Gui de Brimau , Comte de Mege , & Humbercourt ou Imbercourt , & d'autres personnes de conséquence , que Marie de Bourgogne avoit députés , pour lui demander la paix. S'il en faut croire ce que rapporte le P. Daniel , d'après quelques Ecrivains François , cette Duchesse , surmontant , pour sauver ses Etats , la répugnance qu'elle devoit sentir à épouser le Dauphin , Enfant de huit ans , infirme & contrefait , offrir de lui donner sa main , persuadée que c'étoit une voye infallible pour contenter le Roi. En effet , disent les mêmes Auteurs , il avoit paru souhaiter ce mariage , mais comme son système étoit changé , les Ambassadeurs de la Princesse ne reçurent qu'une réponse ambiguë ; sans découvrir ses véritables intentions ,

tions , il leur fit un accueil très-gracieux, & employa toute son adresse, pour les faire entrer dans ses intérêts. Plusieurs ne voulurent prendre aucun engagement, mais Humbercourt & le Chancelier, moins difficiles à ébranler, promirent au Roi de passer à son service, dès que le mariage seroit conclu. Ce Prince leur proposa une chose, qui les embarrassa beaucoup, ce fut qu'ils écrivissent à Crevecœur de lui ouvrir la Cité d'Arras. Il leur fit entendre que l'Artois étant un Fief de la Couronne, il avoit droit de le *mettre en sa main*, jusqu'à-ce que Marie de Bourgogne lui eût fait hommage. Le Chancelier & Humbercourt, après avoir considéré que le Roi étoit près d'Arras, qu'il avoit une armée nombreuse, que la Duchesse, au contraire, étoit presque sans troupes, & que leur refus pourroit avoir des suites fatales, crurent devoir consentir à la proposition du Roi, & sur le champ il envoya prendre possession de la Cité. * Le Peuple de Gand, irrité contre ces deux Seigneurs, leur fit couper la tête sur un Echaffaut, malgré les sollicitations, les prières & les larmes de la Duchesse, dont ces Bourgeois insolens méprisoient l'autorité. Le corps

* Le 4 Mars 1477, suivant la Chronique scandaleuse.

d'Humbercourt * fut transféré à Arras, où il est inhumé dans la Cathédrale, avec Antoinette de Mailli-Rambures, son Epouse. On leur a dressé au côté gauche du Chœur, un Tombeau de pierre bleuë, au-dessus duquel est une Arcade en pierre blanche, où brille cette délicatesse hardie, qui fait la beauté des Monumens Gothiques. C'est pour le repos de leurs ames qu'on chante encore un Salut dans cette Eglise tous les Samedis & en differens autres jours de l'année.

J'ai pensé qu'il ne seroit pas inutile de rappeler ici des Vers-Latins, où l'on exprime la douleur, que ressentit Marie de Bourgogne de la mort de ce Seigneur malheureux ; c'est la Princesse elle-même qu'on y fait parler.

*Non Imbercurium vinclis educere quivi ,
Inter Magnates qui mihi fidus erat ,
Hunc ubi publicitus curtandum vertice vidi ,
Excelso stantem , plebe fremente , loco ,
Huc illuc supplex Princeps ego tanta cucurri
Per totum , crines irreligata , forum ;
Obtestata ferox , oculis vorantibus imbrem ,
Vulgus , ne tantum perderet ense virum :*

* Il étoit Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de Charles le Hardi, Gouverneur de Namur, Lieutenant Général aux Pays de Liège & d'Outremuse. Selon son Epitaphe, il mourut le 3 Avril 1476. Vieux style.

At

At nihil obtinui ; tristem sum passa repulsam ;

Indignè cecidit nobilis ille Reus.

Funus ad Atrebatès , fumantibus undique tadis ,

Ut tumularetur , mittere cura fuit ;

Cui Mausolæum posui de marmore sectum

Virginis augustâ Matris in Æde Dei.

Cette Prosopopée est de Philippe Meyer , natif d'Arras , qui a continué les Annales du célèbre Jacques Meyer , son Bisayeul , depuis 1477 jusqu'en 1610. Son Livre n'est point encore imprimé.

La plupart des Historiens Flamans ne sont point d'accord avec les François touchant les causes qui donnerent lieu à l'exécution d'Hugonet & d'Humbercourt , ni par rapport à la conduite que ces deux Seigneurs avoient tenuë. L'Auteur des Notes sur Olivier de la Marche, assure , à la vérité, qu'ils firent remettre au Roi la Cité d'Arras , & qu'ils déchargèrent par écrit le Gouverneur du serment , qu'il avoit prêté à la Duchesse. Ce Commentateur dit aussi qu'ils promirent à Louis XI de ne rien épargner pour engager cette Princesse à épouser le Dauphin , mais il nie , ainsi que la Marche lui-même , qu'elle les eût chargés de faire aucune offre au sujet de ce Mariage.

En effet , s'il m'est permis de hazarder ici mes conjectures , je ne sçaurois m'imaginer que

215 MERCURE DE FRANCE.

que Louis ait pû refuser de marier son fils à la plus riche Héritière de l'Europe. Une telle alliance auroit aggrandi considérablement son Royaume, & l'auroit mis en état de braver tous les Princes voisins. Je pense donc, malgré l'autorité des Ecrivains de France, que ce mariage auroit terminé la guerre, dès son commencement, si Marie de Bourgogne l'avoit fait proposer au Roi.

Pontus Heuterus prétend qu'Humbercourt & Hugonet n'étoient coupables de rien, & qu'ils n'avoient pas contribué à la réception des François dans la Cité d'Arras; il soutient que Crevecœur leur en donna l'entrée de son propre mouvement, mais que Philippe de Comines, voulant sauver la réputation de ce dernier, en rejetta la faute sur deux hommes innocens, dont le supplice, tout injuste qu'il fût, sembloit autoriser ce reproche.

Quoiqu'il en soit, Crevecœur admit les François dans la Cité, & en sortit lui-même, après avoir congédié les troupes Bourguignonnes. Le Roi, qui s'y rendit bien-tôt en personne, ayant inutilement sommé la Ville, fit dresser quelques Ouvrages de terre pour la réduire, & ravagea les Campagnes voisines. Les Arrageois, allarmés de ces hostilités, se trouvant d'ailleurs sans Gouverneur & sans garnison, furent contraints de capituler presque aussi-tôt. Ils promirent
d'obéir

d'obéir au Roi , mais seulement jusqu'à-ce que Marie de Bourgogne lui eût fait hommage du Comté d'Artois , à moins qu'elle ne s'alliât par mariage ou autrement avec les Anglois ou avec d'autres , qui ne voulussent pas rendre au Roi les devoirs qui lui appartiennent légitimement , auquel cas les Habitans d'Arras demeureroient fidèles à ce Prince , & le reconnoîtroient pour seul & unique Maître. De plus, il fut réglé que les Echevins dénonceroient sur le champ cette Capitulation aux autres Villes de la Province , afin de les porter à se soumettre aux mêmes conditions.

Le Roi , de son côté , pardonna aux Habitans tout ce qu'ils pouvoient avoir fait contre ses intérêts pendant les guerres précédentes ; il les rétablit dans leurs Biens ; il leur remit ce qui restoit dû des Impositions extraordinaires , dont Charles le Hardi les avoit chargés ; il consentit que la Princesse Marie touchât dès-lors par les mains des Commissaires Royaux tous les Droits que la Ville payoit ordinairement aux Ducs de Bourgogne ; il exempta les Habitans du Ban & de l'Arriere-Ban ; il s'engagea de ne leur point envoyer de gens de guerre , à la charge qu'ils n'en accepteroient d'aucun autre Prince ; enfin il leur assura la conservation de leurs Coûtumes & de tous leurs Privileges.

En

En conséquence de ces articles , le Roi députa le Cardinal de Bourbon , le Chancelier de France , l'Evêque d'Arras , le Comte de S. Pol , le Seigneur du Boschage , le Seigneur du Lude , Gouverneur de Dauphiné & quelques autres , qui reçurent en l'Eglise de S. Vaast le Serment des Principaux de la Ville. Ils dînèrent le même jour à l'Abbaye , & pendant qu'ils étoient à table , une partie de la populace y courut en armes , à dessein de leur faire violence. On entendoit crier de toutes parts *Tuë , tuë , point de quartier*. Mais cette émeute fut bien-tôt apaisée , & les Envoyés du Roi en furent quittes pour la peur. Ce Prince , dissimulant l'indignation que lui inspiroit une telle injure , partit de la Cité d'Arras , où il laissa l'Amiral de Bourbon avec une garnison convenable.

Peu de tems après , les Bourgeois de la Ville jugerent à propos de députer à la Duchesse un certain nombre de personnes , pour apprendre ce qu'elle pensoit de leur Capitulation , & pour lui faire quelques Remontrances. Suivant les Registres du Magistrat , il n'y avoit rien dans ce projet , qui fût préjudiciable au Roi. Néanmoins plus d'un Historien dit que les Arrageois , usant d'artifice avec l'Amiral de Bourbon , feignirent que leur dessein étoit d'envoyer vers le Roi. Après avoir obtenu un Passeport ,

port, leurs Députés au nombre de vingt ou environ, prirent le chemin de la Flandre, mais l'Amiral, informé du stratagème par le Seigneur de Crevecœur, fit poster à Lens des Soldats, qui les arrêterent, & les conduisirent en la Ville d'Hedin, où le Prévôt les condamna à perdre la tête. Louis XI arriva pendant qu'on les faisoit mourir, & détendit, par une raison de bienséance, qu'on achevât l'exécution. Mais ayant scû que, parmi ceux qu'on avoit déjà dépêchés, il se trouvoit un Parisien, nommé Oudard de Buffi, ce Prince fit mettre au haut d'un chevron sa tête revêtue d'un chaperon d'écarlate, & la fit exposer sur la Place d'Hedin, avec un Ecriteau, qui annonçoit le prétendu crime de ce Magistrat. Il étoit Procureur Général d'Artois : c'est le nom qu'on donnoit alors à l'Officier chargé du Ministère public au Siège de la Gouvernance ou Bailliage d'Arras. Baudrain de Canlers, Echevin d'Arras, fut aussi décapité en cette occasion : on fit mention de sa mort dans les *Mémoires* de la Ville, mais cette remarque fut rayée, environ cent ans après, en vertu d'une résolution de la Chambre Municipale.

Les Arrageois crurent qu'un traitement si rigoureux suffisoit pour les dégager du Serment qu'ils avoient fait au Roi. Entièrement

rement dévoués à la Duchesse de Bourgogne, ils ne songerent plus qu'à chasser les François, qu'on avoit laissés dans la Cité. Ils firent connoître leur disposition à Philippe de Potiere, Seigneur d'Arsi, que la Duchesse avoit nommé depuis peu leur Gouverneur : ils le prièrent de venir les joindre au plutôt, & de leur amener des troupes. Ce Capitaine, qui étoit alors à Douai avec Salezar & le Seigneur de Vergi, forma un Corps de 1600 Fantassins, pour marcher au secours d'Arras. Il ne vouloit se mettre en chemin qu'après le coucher du Soleil, mais, malgré ses justes représentations, les Bourgeois de Douai, également fiers & imprudens, le forcerent de partir en plein midi. Le Seigneur du Lude eut le tems d'aller à sa rencontre avec la garnison de la Cité, & mit le Détachement en déroute. Vergi fut pris & conduit en France : Salezar se sauva dans un Bois, d'où il trouva moyen de regagner Douai : d'Arsi se fit jour au travers des François avec 600 hommes d'élite, qu'il introduisit dans la Ville d'Arras. Comines prétend que les troupes Flammendes ou Bourguignonnes ne consistoient qu'en deux ou trois cent chevaux & environ 600 hommes d'Infanterie, & qu'ils furent presque tous tués ou faits prisonniers. L'action se passa près du Fauxbourg S.

S. Sauveur * : l'Eglise des Carmes, qui étoit en cet endroit, fut brûlée, ainsi que plusieurs maisons voisines.

D'Arfi arrivé dans la Ville, ne négligea rien pour la mettre en état de faire une bonne défense. Il manquoit dans le *Magistrat* quelques Echevins, dont les uns étoient morts ; les autres, craignant sans doute les embarras d'un Siège, s'étoient réfugiés dans la Cité. Le Gouverneur sentit la nécessité qu'il y avoit de les remplacer. Il créa deux nouveaux Echevins au nom de Marie de Bourgogne, & les anciens en choisirent deux autres, suivant la coutume. Ces quatre personnes prêterent leur Serment le 21 Avril, en présence du Seigneur d'Arfi, après qu'il eut juré lui-même à l'*Hôtel-Commun* de remplir fidèlement les devoirs de sa Charge.

Sur ces entrefaites, Louis revint dans la Cité **: il commença par faire mourir quelques prisonniers, pour intimider les habitants de la Ville & le petit nombre de gens de guerre, qui restoit encore dans le Pays. Il fit ensuite approcher son artillerie, qui ruina en peu de jours & les anciennes murailles & les nouvelles fortifications qu'on

* Le 1. Avril, suivant un Manuscrit anonyme.

** Comme mal informé, dit que ce fut le lendemain du combat.

y avoit ajoutées. Le Peuple d'Arras se comporta pendant ce Siège avec beaucoup d'emportement : les habitans se firent un plaisir d'insulter sur les Remparts au Roi & à ses Troupes : ils planterent en differens endroits des potences, où ils pendirent des banderoles à la Croix Blanche , qui étoit l'Enseigne des François , comme la Croix Rouge étoit celle des Bourguignons. Il y en eut même qui par dérision , montroient du haut des murs une partie de leur corps , qu'il ne convient pas de nommer ici.

Si cette conduite des Arrageois étoit ridicule & blâmable , on doit les excuser , en songeant au caractère qui les a toujours distingués , c'est-à-dire , une affection sans bornes pour leurs Princes légitimes. Tous les Historiens , sans excepter les François , avouënt que Louis XI n'avoit aucune raison d'envahir la Province d'Artois , & parlent avec une forte de compassion du malheureux état où se trouvoit Marie de Bourgogne. En faut-il davantage pour pardonner aux Habitans d'Arras les excès auxquels ils se sont portés dans cette occurrence ? Autant qu'ils avoient alors de répugnance pour la domination Françoisse , autant ils ont témoigné de penchant à s'y soumettre , quand les Conquêtes de nos Rois ont été fondées sur de justes prétentions. Depuis plus de cent
ans

ans qu'ils ont le bonheur d'obéir aux Bourbons, leur attachement inviolable se signale chaque jour par les preuves les moins équivoques : on sçait qu'ils sacrifieroient leurs biens & leurs vies pour cette Auguste Maison, avec le même zèle, qu'ils ont fait éclater autrefois pour celle de Bourgogne.

Louis XI, indigné du procédé des Arrageois, déclara d'abord, que leur Ville seroit mise au pillage, mais cet orage fut détourné par l'éloquence de ceux, que le Peuple, bien-tôt réduit à la dernière extrémité, envoya pour obtenir une composition favorable. Ils dépeignirent si bien le pitoyable état de la Place & le repentir des Bourgeois, que Louis promit de tout oublier, & donna aux gens de guerre la liberté de sortir avec armes & bagages, pour aller où bon leur sembleroit. Ses Lettres Patentes du 4 Mai ratifierent presque tous les points qu'il avoit accordés au mois de Mars précédent, même par rapport aux revenus ordinaires du Comté d'Artois, dont il laissa encore la jouissance à Marie de Bourgogne.

Un Anonyme dit, que les Portes ayant été ouvertes, ce Prince refusa d'y passer, & qu'il voulut entrer à cheval par une brèche que l'on fit exprès au Rempart.

J'ai lû dans une Brochure moderne * qu'il

* *Histoire des Rats, imprimée en 1736, Lettre 5.*

Y.

y avoit alors à l'entrée de la Ville (on ne dit point de quel côté) une Inscription conçue en ces termes.

Quand les Rats mangeront les Cas ,
 Le Roi fera Seigneur d'Arras :
 Quand la Mer , qui est grande & lée
 Sera à la Saint Jean gelée ,
 On verra par dessus la glace
 Sortir ceux d'Arras de leur Place.

Mais les deux derniers Vers semblent prouver que ce sixain n'a été imaginé , que depuis l'exil & le rappel des Arrageois , événemens importans , dont je discuterai les circonstances.

Selon une Tradition fort accréditée , l'Inscription fut placée sur une des Portes d'Arras en l'année 1482 , après que la Ville eut été remise à Maximilien, Roi des Romains, par l'artifice de Jean le Maire , surnommé Grisart. Au reste , on croit communément que cette espèce de défi si injurieux à la France ne renfermoit que les mots suivans :

Quand les François prendront Arras ,
 Les Souris mangeront les Chats ?

On ajoute que cette Ville étant retombée long-tems après entre les mains des François , quelqu'un dit qu'il falloit effacer

cer la premiere lettre du mot *prendront*.

Daviti ou son Continuateur * avance à cette occasion un trait, qui n'a point l'ombre de la vraisemblance ; c'est que la prédiction fut remplie au Siège de 1640, & qu'on vit des Chats dévorés par une troupe de Rats.

Un autre Ecrivain ** prétend qu'on avoit représenté en pierre, un Chat environné de Rats, avec ces Vers :

Les François prendront Arras ,
Quand ce Chat prendra ces Rats ?

On lit encore ailleurs que le Monument dont il s'agit , n'offroit que la figure d'un cheval décharné , au bas de laquelle on avoit écrit :

Quand les François prendront Arras ,
Ce Cheval maigre deviendra gras.

Mais je n'ai rien trouvé , qui puisse appuyer aucune de ces Anecdotes , ni dans les Archives du Magistrat , ni dans les Historiens d'une certaine antiquité.

Il m'est tombé entre les mains une Estampe intitulée : *La défaite & prise générale des Chats d'Espagne par les Rats François*, de-

* *Cosmographie universelle, ou Description du monde.*

** *Batailles mémorables des François, Tome 2.*

1788 : MERCURE DE FRANCE.

vant la Ville & Cité d'Arras. Cette Estampe représente un combat sanglant, qui se donne sous les murs d'Arras entre ces deux espèces d'Animaux, armés d'Epées, de Lances & de Mousquets. On y remarque entr'autres choses des Rats, qui se nettoient en devoir de pendre un gros Chat à un arbre, & on lit ces Vers au bas :

C'est donc à cette fois que l'on voit accomplie ,

Messieurs les Habitans d'Arras ,

Ce que tous vos Ayeux tenoient pour Prophétie ,

Vos Chats étant vaincus par nos valeureux Rats.

A votre barbe enfin , de cette forte Place

Nous nous rendons les possesseurs ,

Puisque nos Rats François méprisant leur grimace ,

Des Chats d'Espagne sont demeurés les vainqueurs.

Vous les voyez ici par leur force & courage ,

Après un signalé combat ,

Garoter ces Matoux , qui frémissent de rage

De se voir prisonniers d'un simple petit Rat.

En vain demandent-ils , ayant fait résistance ,

Qu'on leur fasse quelque quartier :

Ils se verront branchés tous à cette Potence ,

Pour exemple récent à ceux de leur métier.

Revenons à la Capirulation que Louis XI

avoit

avoit signée en faveur des Arrageois. Philippe de Comines est forcé de convenir que ce Prince ne l'observa point fort scrupuleusement. Selon Gaguin, il fit enlever aux Bourgeois une grande quantité de vaisselle d'argent. Plusieurs furent punis de mort, entre lesquels il s'en rencontra, dit-on, qui aimèrent mieux perdre la vie, que de prononcer *Vive le Roi*. Les Echevins mêmes concoururent avec les Officiers de Louis au châtimement de ceux qui s'étoient montrés les plus mutins pendant le Siège. Craignant ensuite qu'on ne les inquiétât à ce sujet, & qu'on ne les accusât d'avoir violé le Traité, ils prièrent le Roi d'expliquer là-dessus son intention. On voit dans les Archives du Magistrat, des Lettres du premier Juillet 1477, par lesquelles il approuve & justifie leur conduite.

Le Seigneur du Lude, qui fut alors nommé Lieutenant Général de la Province d'Artois, doit être considéré comme le principal auteur des violences, qui furent exercées en cette conjoncture. Il se vanta lui-même à Philippe de Comines, que la dépouille des Bourgeois exécutés lui avoit valu vingt mille écus & deux fourrures de Martre..

A la dernière réduction de la Ville, Louis s'étoit engagé de ne pas toucher aux biens

B des

des habitans , qui s'étoient retirés sous la domination de ses ennemis , à condition qu'ils revinssent dans trois mois , pour faire serment de fidélité à lui ou à ses Officiers. Le délai fut encore prorogé dans la suite pour l'espace d'un mois , mais dès que ce terme fatal fut expiré , le Roi donna à Philippe de Crevecœur une partie des biens de ceux qui étoient encore absens. De plus , mettant en oubli ses promesses , il fit payer à ce serviteur zélé les arrérages que devoient les Bourgeois pour les Aides extraordinaires , établies par le feu Duc de Bourgogne.

Ce Prince voulant aussi récompenser les services du Seigneur de Bours , lui fit présent de 55 grosses chaînes de fer , dont on se servoit à Arras , pour barrer les ruës dans les tems de Guerre & de Sédition.

Le 21 de Mai de cette même année 1477 , le Seigneur du Lude , accompagné de plusieurs Officiers du Roi , se rendit à l'Hôtel-de-Ville , où il avoit fait convoquer le Magistrat & les principaux d'entre les Bourgeois. Ce Seigneur , après avoir promis de punir sévèrement les exactions & les désordres commis par les Soldats François , qu'on pourroit lui nommer , exalta beaucoup la clémence du Roi , qui avoit daigné sauver les habitans du pillage , malgré leur désobéissance , leur parjure & les outrages qu'ils
lui

lui avoient faits. Il finit par demander à l'Assemblée un prêt de 60 mille écus d'Or, pour dédommager ce Monarque des frais immenses, que lui avoit coûté la prise de la Ville. On eut beau remonter la situation fâcheuse des Bourgeois, & l'impossibilité de fournir une somme si considérable, le Seigneur du Lude ne voulut rien écouter, de sorte qu'après bien des représentations presque inutiles, il fallut avancer au Roi 47 mille écus d'Or, dont la levée fut très-difficile, & incommoda extrêmement le peuple. Les Religieux de S. Vaast devoient contribuer à ce prêt pour quatre mille écus; mais il n'y eut pas moyen de les y résoudre, & les Bourgeois se virent obligés de payer pour eux.

Les 47 mille écus furent certainement restitués peu de tems après. Le Roi assigna pour ce remboursement l'Impôt d'un écu, qu'il levoit sur chaque *Quene* de Vin, qui passoit sur les rivières de Somme & d'Oise. Il voulut aussi qu'on retînt sur le produit de cet Impôt de quoi satisfaire les personnes, dont on avoit pris les maisons pour bâtir deux Châteaux, l'un au bout de la grande Place, près de la Porte S. Michel, l'autre dans la Cité, au-dessus du Couvent des Clairisses. Le Roi avoit crû la construction de ces Ouvrages nécessaire, pour tenir les Ar-

Bij rageois

rageois en respect, Il ordonna en même-tems la démolition du Rempart, qui fermoit, de même qu'aujourd'hui, la Ville contre la Cité; & il en fit élever un nouveau sur l'autre bord du Fossé. *

Heuterus & Locrius font entendre que Louis XI confia le soin de ces travaux au Seigneur d'Arsi, qui avoit embrassé son parti, & auquel il avoit donné le Gouvernement d'Arras, mais je ne sçais où ces deux Auteurs ont puisé un trait si contraire à la vérité, Les Registres du Magistrat font voir que dès le 6 Mai 1477, Guillaume de Cerisay, Greffier du Parlement, fut nommé Gouverneur d'Arras par provision, & que deux mois après, Antoine de Crevecœur, Seigneur de Thiennes, fut installé dans cette Charge, qu'il posséda long-tems.

Louis XI passa dans Arras à différentes reprises une bonne partie de l'année 1477 : il s'y trouva le premier de Juillet à l'arrivée du Roi de Portugal, qu'il alla attendre à la Porte de Miolens. Le Magistrat complimenta ce Prince, & lui présenta les Vins à l'Abbaye de S. Vaast, où il fut logé. On ordonna de sonner toutes les cloches des Eglises, & d'allumer des feux dans les rues, tant

* *Quinze ou seize ans après, tous ces Ouvrages furent démolis, & on rebâtit du côté de la Ville la muraille, qui se voit à présent.*

pour

pour le passage du Monarque étranger, qu'à cause de la victoire remportée par les François entre Tournai & Oudenarde, sur un Corps de Flamands, commandé par le jeune Duc de Gueldres, qui perdit la vie à cette Baraille.

Ce fut aussi dans la Cité d'Arras que Louis au mois d'Août suivant conclut avec les Ambassadeurs du Duc de Bretagne un Traité de Paix, qui fut porté à l'Hôtel-de-Ville par le Greffier du Parlement, & publié solennellement à la *Maison Rouge*, par le Pré-vôt des Maréchaux.

Pendant que le Roi séjourna en cette Ville, & même après son départ, il accorda diverses faveurs aux Bourgeois. Ce qu'il y a de particulier, c'est que, touché du triste état de leurs maisons, & voulant leur procurer la facilité de les rétablir, il les exempta pour six ans de l'*ancienne Composition d'Artois**, tandis qu'il exigeoit d'eux, comme je l'ai dit plus haut, les arrérages d'un Tribut imposé par le feu Duc de Bourgogne, & dont il avoit promis auparavant de les décharger.

Dans le cours de cette même année, il déclara la Ville d'Arras & la Province en-

* *L'Aide ordinaire ou ancienne Composition d'Artois, établie sous le Roi Jean, est de 14000 livres par an pour toute la Province.*

tiere réunies pour toujours à la Couronne de France , & en conséquence il institua dans cette Ville une Sénéchaussée Royale , soumise immédiatement au Parlement de Paris , mais il fit connoître en même-tems que l'érection de ce Tribunal ne donneroit aucune atteinte à la Jurisdiction ni aux Privilèges des Echevins.

Peu après la mort du Duc de Gueldres , Maximilien Archiduc d'Autriche , qui venoit d'épouser Marie de Bourgogne , se mit en campagne avec une armée , que les Communautés de Flandre lui fournirent , & huit cent chevaux , qu'il avoit amenés d'Allemagne. Louis , le voyant en état de se défendre plutôt qu'il n'avoit cru , lui envoya proposer une Trêve de dix jours , qui fut signée à Lens le premier ou le 2 Septembre 1477 *. Dès que cette Trêve légère fut expirée , on recommença les hostilités. Les Soldats du Roi & les Payfans ravagerent le Bois de Moflaines , près de Court-au-Bois , & y couperent environ cinq mille chênes.

L'année suivante , Maximilien marcha contre Louis , qui étoit au voisinage de Condé. Le Roi n'osa l'attendre , quoiqu'il fût à la tête d'une armée puissante : il aima mieux faire une retraite précipitée , après avoir mis le feu à Condé & à Mortagne.

* *Le P. Daniel dit que ce fut le 13 Septembre.*

L'Ar-

L'Archiduc le poursuivit long-tems , mais il s'arrêta au Pont à Vendin , ayant appris que son Ennemi étoit déjà renfermé dans les murs d'Arras.

Le Roi s'y trouvoit encore le jour de la Fête-Dieu , & il porta un flambeau à la Procession générale , qui se fit autour de la Ville.

Au mois de Juillet , les deux Princes parurent disposés à faire la Paix , mais comme il n'étoit pas facile d'en régler les conditions , le Roi ayant autant de peine à rendre, que Maximilien à céder ce qui avoit été pris , on se contenta d'une nouvelle suspension d'armes ; elle fut conclue pour un an en la Ville d'Arras , où l'Archiduc & les Communautés de Flandre envoyèrent leurs Députés.

La guerre se renouvella avant le terme fixé pour la fin de cette Trêve. Le 17 Juin 1749 , quatre mille François partirent, pendant la nuit, d'Arras & des environs, à dessein de surprendre Douai , avec des machines nouvellement inventées , pour empêcher qu'on ne pût baisser les Sarraïnes , & refermer les Portes , quand elles seroient une fois ouvertes. On avoit caché par avance dans les bleds & dans des brossailles plusieurs pelotons de Troupes , qui étoient chargés d'observer ce qui se passoit au-de-

B iiij hors

d'Humbercourt * fut transféré à Arras, où il est inhumé dans la Cathédrale, avec Antoinette de Mailli-Rambures, son Epouse. On leur a dressé au côté gauche du Chœur, un Tombeau de pierre bleuë, au-dessus duquel est une Arcade en pierre blanche, où brille cette délicatesse hardie, qui fait la beauté des Monumens Gothiques. C'est pour le repos de leurs ames qu'on chante encore un Salut dans cette Eglise tous les Samedis & en differens autres jours de l'année.

J'ai pensé qu'il ne seroit pas inutile de rappeler ici des Vers Latins, où l'on exprime la douleur, que ressentit Marie de Bourgogne de la mort de ce Seigneur malheureux ; c'est la Princesse elle-même qu'on y fait parler.

*Non Imbercurium vinclis educere quivi ,
Inter Magnates qui mihi fidus erat ,
Hunc ubi publicitus curtandum vertice vidi ,
Extelso stantem , plebe fremente , loco ,
Huc illuc supplex Princeps ego tanta cucurri
Per totum , crines irreligata , forum ;
Obtestata ferox , oculis rorantibus imbrem ,
Vulgus , ne tantum perderet ense virum :*

* Il étoit Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de Charles le Hardi, Gouverneur de Namur, Lieutenant Général aux Pays de Liège & d'Outremosse. Selon son Epitaphe, il mourut le 3 Avril 1476. Vieux style.

At

At nihil obtinui ; tristem sum passa repulsam ;

Indignè cecidit nobilis ille Reus.

Funus ad Atrebatas , fumantibus undique tadis ,

Ut tumularetur , mittere cura fuit ;

Cui Mansolaum posui de marmore sectum

Virginis augustâ Matris in Æde Dei.

Cette Prosopopée est de Philippe Meyer , natif d'Arras , qui a continué les Annales du célèbre Jacques Meyer , son Bisayeul , depuis 1477 jusqu'en 1610. Son Livre n'est point encore imprimé.

La plupart des Historiens Flamans ne sont point d'accord avec les François touchant les causes qui donnerent lieu à l'exécution d'Hugonet & d'Humbercourt , ni par rapport à la conduite que ces deux Seigneurs avoient tenuë. L'Auteur des Notes sur Olivier de la Marehe, assure , à la vérité, qu'ils firent remettre au Roi la Cité d'Arras , & qu'ils déchargèrent par écrit le Gouverneur du serment , qu'il avoit prêté à la Duchesse. Ce Commentateur dit aussi qu'ils promirent à Louis XI de ne rien épargner pour engager cette Princesse à épouser le Dauphin , mais il nie , ainsi que la Marche lui-même , qu'elle les eût chargés de faire aucune offre au sujet de ce Mariage.

En effet , s'il m'est permis de hazarder ici mes conjectures , je ne sçaurois m'imaginer que

que Louis ait pû refuser de marier son fils à la plus riche Héritière de l'Europe. Une telle alliance auroit aggrandi considérablement son Royaume, & l'auroit mis en état de braver tous les Princes voisins. Je pense donc, malgré l'autorité des Ecrivains de France, que ce mariage auroit terminé la guerre, dès son commencement, si Marie de Bourgogne l'avoit fait proposer au Roi.

Pontus Heuterus prétend qu'Humbercourt & Hugonet n'étoient coupables de rien, & qu'ils n'avoient pas contribué à la réception des François dans la Cité d'Arras; il soutient que Crevecœur leur en donna l'entrée de son propre mouvement, mais que Philippe de Comines, voulant fauver la réputation de ce dernier, en rejetta la faute sur deux hommes innocens, dont le supplice, tout injuste qu'il fût, sembloit autoriser ce reproche.

Quoiqu'il en soit, Crevecœur admit les François dans la Cité, & en sortit lui-même, après avoir congédié les troupes Bourguignonnes. Le Roi, qui s'y rendit bien-tôt en personne, ayant inutilement sommé la Ville, fit dresser quelques Ouvrages de terre pour la réduire, & ravagea les Campagnes voisines. Les Arrageois, allarmés de ces hostilités, se trouvant d'ailleurs sans Gouverneur & sans garnison, furent contraints de capituler presque aussi-tôt. Ils promirent
d'obéir

d'obéir au Roi , mais seulement jusqu'à-ce que Marie de Bourgogne lui eût fait hommage du Comté d'Artois , à moins qu'elle ne s'alliât par mariage ou autrement avec les Anglois ou avec d'autres , qui ne voulussent pas rendre au Roi les devoirs qui lui appartiennent légitimement , auquel cas les Habitans d'Arras demeureroient fidèles à ce Prince , & le reconnoîtroient pour seul & unique Maître. De plus, il fut réglé que les Echevins dénonceroient sur le champ cette Capitulation aux autres Villes de la Province , afin de les porter à se soumettre aux mêmes conditions.

Le Roi , de son côté , pardonna aux Habitans tout ce qu'ils pouvoient avoir fait contre ses intérêts pendant les guerres précédentes ; il les rétablit dans leurs Biens ; il leur remit ce qui restoit dû des Impositions extraordinaires , dont Charles le Hardi les avoit chargés ; il consentit que la Princesse Marie touchât dès-lors par les mains des Commissaires Royaux tous les Droits que la Ville payoit ordinairement aux Ducs de Bourgogne ; il exempta les Habitans du Ban & de l'Arriere-Ban ; il s'engagea de ne leur point envoyer de gens de guerre , à la charge qu'ils n'en accepteroient d'aucun autre Prince ; enfin il leur assura la conservation de leurs Coûtumes & de tous leurs Privileges.

En

En conséquence de ces articles , le Roi députa le Cardinal de Bourbon , le Chancelier de France , l'Evêque d'Arras , le Comte de S. Pol , le Seigneur du Boschage , le Seigneur du Lude , Gouverneur de Dauphiné & quelques autres , qui reçurent en l'Eglise de S. Vaast le Serment des Principaux de la Ville. Ils dînèrent le même jour à l'Abbaye , & pendant qu'ils étoient à table , une partie de la populace y courut en armes , à dessein de leur faire violence. On entendoit crier de toutes parts : *Tuë , tuë , point de quartier.* Mais cette émeute fut bien-tôt apaisée , & les Envoyés du Roi en furent quittes pour la peur. Ce Prince , dissimulant l'indignation que lui inspiroit une telle injure , partit de la Cité d'Arras , où il laissa l'Amiral de Bourbon avec une garnison convenable.

Peu de tems après , les Bourgeois de la Ville jugerent à propos de députer à la Duchesse un certain nombre de personnes , pour apprendre ce qu'elle pensoit de leur Capitulation , & pour lui faire quelques Remontrances. Suivant les Registres du Magistrat , il n'y avoit rien dans ce projet , qui fût préjudiciable au Roi. Néanmoins plus d'un Historien dit que les Arrageois , usant d'artifice avec l'Amiral de Bourbon , feignirent que leur dessein étoit d'envoyer vers le Roi. Après avoir obtenu un Passeport ,

port , leurs Députés au nombre de vingt ou environ , prirent le chemin de la Flandre , mais l'Amiral, informé du stratagème par le Seigneur de Crevecœur , fit poster à Lens des Soldats , qui les arrêterent , & les conduisirent en la Ville d'Hedin , où le Prévôt les condamna à perdre la tête. Louis XI arriva pendant qu'on les faisoit mourir , & détendit , par une raison de bienséance , qu'on achevât l'exécution. Mais ayant sçu que , parmi ceux qu'on avoit déjà dépêchés , il se trouvoit un Parisien , nommé Oudard de Buffi , ce Prince fit mettre au haut d'un chevron sa tête revêtue d'un chaperon d'écarlate , & la fit exposer sur la Place d'Hedin , avec un Ecriteau , qui annonçoit le prétendu crime de ce Magistrat. Il étoit Procureur Général d'Artois : c'est le nom qu'on donnoit alors à l'Officier chargé du Ministère public au Siège de la Gouvernance ou Bailliage d'Arras. Baudrain de Canlers, Echevin d'Arras , fut aussi décapité en cette occasion ; on fit mention de sa mort dans les *Mémoriaux* de la Ville, mais cette remarque fut rayée , environ cent ans après , en vertu d'une résolution de la Chambre Municipale.

Les Arrageois crurent qu'un traitement si rigoureux suffisoit pour les dégager du Serment qu'ils avoient fait au Roi. Entièrement

rement dévoués à la Duchesse de Bourgogne, ils ne songerent plus qu'à chasser les François, qu'on avoit laissés dans la Cité. Ils firent connoître leur disposition à Philippe de Potiere, Seigneur d'Arsi, que la Duchesse avoit nommé depuis peu leur Gouverneur : ils le prièrent de venir les joindre au plutôt, & de leur amener des troupes. Ce Capitaine, qui étoit alors à Douai avec Salezar & le Seigneur de Vergi, forma un Corps de 1600 Fantassins, pour marcher au secours d'Arras. Il ne vouloit se mettre en chemin qu'après le coucher du Soleil, mais, malgré ses justes représentations, les Bourgeois de Douai, également fiers & imprudens, le forcerent de partir en plein midi. Le Seigneur du Lude eut le tems d'aller à sa rencontre avec la garnison de la Cité, & mit le Détachement en déroute. Vergi fut pris & conduit en France : Salezar se sauva dans un Bois, d'où il trouva moyen de regagner Douai : d'Arsi se fit jour au travers des François avec 600 hommes d'élite, qu'il introduisit dans la Ville d'Arras. Comines prétend que les troupes Flammendes ou Bourguignonnes ne consistoient qu'en deux ou trois cent chevaux & environ 600 hommes d'Infanterie, & qu'ils furent presque tous tués ou faits prisonniers. L'action se passa près du Fauxbourg S.

S. Sauveur * : l'Eglise des Carmes, qui étoit en cet endroit, fut brûlée, ainsi que plusieurs maisons voisines.

D'Arfi arrivé dans la Ville, ne négligea rien pour la mettre en état de faire une bonne défense. Il manquoit dans le *Magistrat* quelques Echevins, dont les uns étoient morts ; les autres, craignant sans doute les embarras d'un Siège, s'étoient réfugiés dans la Cité. Le Gouverneur sentit la nécessité qu'il y avoit de les remplacer. Il créa deux nouveaux Echevins au nom de Marie de Bourgogne, & les anciens en choisirent deux autres, suivant la coutume. Ces quatre personnes prêterent leur Serment le 21 Avril, en présence du Seigneur d'Arfi, après qu'il eut juré lui-même à l'*Hôtel-Commun* de remplir fidèlement les devoirs de sa Charge.

Sur ces entrefaites, Louis revint dans la Cité ** : il commença par faire mourir quelques prisonniers, pour intimider les habitants de la Ville & le petit nombre de gens de guerre, qui restoit encore dans le Pays. Il fit ensuite approcher son artillerie, qui ruina en peu de jours & les anciennes murailles & les nouvelles fortifications qu'on

* Le 1 Avril, suivant un *Manuscrit anonyme*.

** *Comines mal informé, dit que ce fut le lendemain du combat.*

y avoit ajoutées. Le Peuple d'Arras se comporta pendant ce Siège avec beaucoup d'emportement : les habitans se firent un plaisir d'insulter sur les Remparts au Roi & à ses Troupes : ils planterent en differens endroits des potences, où ils pendirent des banderoles à la Croix Blanche, qui étoit l'Enseigne des François, comme la Croix Rouge étoit celle des Bourguignons. Il y en eut même qui par dérision, montroient du haut des murs une partie de leur corps, qu'il ne convient pas de nommer ici.

Si cette conduite des Arrageois étoit ridicule & blâmable, on doit les excuser, en songeant au caractère qui les a toujours distingués, c'est-à-dire, une affection sans bornes pour leurs Princes légitimes. Tous les Historiens, sans excepter les François, avouënt que Louis XI n'avoit aucune raison d'envahir la Province d'Artois, & parlent avec une forte de compassion du malheureux état où se trouvoit Marie de Bourgogne. En faut-il davantage pour pardonner aux Habitans d'Arras les excès auxquels ils se sont portés dans cette occurrence ? Autant qu'ils avoient alors de répugnance pour la domination Françoisse, autant ils ont témoigné de penchant à s'y soumettre, quand les Conquêtes de nos Rois ont été fondées sur de justes prétentions. Depuis plus de cent
ans

ans qu'ils ont le bonheur d'obéir aux Bourbons, leur attachement inviolable se signale chaque jour par les preuves les moins équivoques : on sçait qu'ils sacrifieroient leurs biens & leurs vies pour cette Auguste Maison, avec le même zèle, qu'ils ont fait éclater autrefois pour celle de Bourgogne.

Louis XI, indigné du procédé des Arrageois, déclara d'abord, que leur Ville seroit mise au pillage, mais cet orage fut détourné par l'éloquence de ceux, que le Peuple, bien-tôt réduit à la dernière extrémité, envoya pour obtenir une composition favorable. Ils dépeignirent si-bien le pitoyable état de la Place & le repentir des Bourgeois, que Louis promit de tout oublier, & donna aux gens de guerre la liberté de sortir avec armes & bagages, pour aller où bon leur sembleroit. Ses Lettres Patentes du 4 Mai ratifierent presque tous les points qu'il avoit accordés au mois de Mars précédent, même par rapport aux revenus ordinaires du Comté d'Artois, dont il laissa encore la jouissance à Marie de Bourgogne.

Un Anonyme dit, que les Portes ayant été ouvertes, ce Prince refusa d'y passer, & qu'il voulut entrer à cheval par une brèche que l'on fit exprès au Rempart.

J'ai lû dans une Brochure moderne * qu'il

* *Histoire des Rats, imprimée en 1736, Lettre 5.*

Y.

ÿ avoit alors à l'entrée de la Ville (on ne dit point de quel côté) une Inscription conçue en ces termes.

Quand les Rats mangeront les Cas,
 Le Roi fera Seigneur d'Arras :
 Quand la Mer , qui est grande & lée
 Sera à la Saint Jean gelée ,
 On verra par dessus la glace
 Sortir ceux d'Arras de leur Place.

Mais les deux derniers Vers semblent prouver que ce sixain n'a été imaginé , que depuis l'exil & le rappel des Arrageois , événemens importans , dont je discuterai les circonstances.

Selon une Tradition fort accréditée , l'Inscription fut placée sur une des Portes d'Arras en l'année 1482 , après que la Ville eut été remise à Maximilien, Roi des Romains, par l'artifice de Jean le Maire , surnommé Grisart. Au reste , on croit communément que cette espèce de défi si injurieux à la France ne renfermoit que les mots suivans :

Quand les François prendront Arras ,
 Les Souris mangeront les Chats ?

On ajoute que cette Ville étant retombée long-tems après entre les mains des François , quelqu'un dit qu'il falloit effacer

cer la premiere lettre du mot *prendront*.

Daviri ou son Continuateur * avance à cette occasion un trait, qui n'a point l'ombre de la vraisemblance ; c'est que la prédiction fut remplie au Siège de 1640, & qu'on vit des Chats dévorés par une troupe de Rats.

Un autre Ecrivain ** prétend qu'on avoit représenté en pierre, un Chat environné de Rats, avec ces Vers :

Les François prendront Arras ,
Quand ce Chat prendra ces Rats ?

On lit encore ailleurs que le Monument dont il s'agit, n'offroit que la figure d'un cheval décharné, au bas de laquelle on avoit écrit :

Quand les François prendront Arras ,
Ce Cheval maigre deviendra gras.

Mais je n'ai rien trouvé, qui puisse appuyer aucune de ces Anecdotes, ni dans les Archives du Magistrat, ni dans les Historiens d'une certaine antiquité.

Il m'est tombé entre les mains une Estampe intitulée : *La défaite & prise générale des Chats d'Espagne par les Rats François, de-*

* *Cosmographie universelle, ou Description du monde.*

** *Batailles mémorables des François, Tome 2.*

1788 : MERCURE DE FRANCE.

vant la Ville, & Cité d'Arras. Cette Estampe représente un combat sanglant, qui se donne sous les murs d'Arras entre ces deux espèces d'Animaux, armés d'Epées, de Lances & de Mousquets. On y remarque entr'autres choses des Rats, qui se nettoient en devoir de pendre un gros Chat à un arbre, & on lit ces Vers au bas :

C'est donc à cette fois que l'on voit accomplie ,

Messieurs les Habitans d'Arras ,

Ce que tous vos Ayeux tenoient pour Prophétie ,

Vos Chats étant vaincus par nos valeureux Rats.

A votre barbe enfin , de cette forte Place

Nous nous rendons les possesseurs ,

Puisque nos Rats François méprisant leur grimace ,

Des Chats d'Espagne sont demeurés les vainqueurs.

Vous les voyez ici par leur force & courage ,

Après un signalé combat ,

Garoter ces Matoux , qui frémissent de rage

De se voir prisonniers d'un simple petit Rat.

En vain demandent-ils , ayant fait résistance ,

Qu'on leur fasse quelque quartier :

Ils se verront branchés tous à cette Potence ,

Pour exemple récent à ceux de leur métier.

Revenons à la Capitulation que Louis XI

avoit

avoit signée en faveur des Arrageois. Philippe de Comines est forcé de convenir que ce Prince ne l'observa point fort scrupuleusement. Selon Gaguin, il fit enlever aux Bourgeois une grande quantité de vaisselle d'argent. Plusieurs furent punis de mort, entre lesquels il s'en rencontra, dit-on, qui aimèrent mieux perdre la vie, que de prononcer *Vive le Roi*. Les Echevins mêmes concoururent avec les Officiers de Louis au châtiment de ceux qui s'étoient montrés les plus mutins pëndant le Siège. Craignant ensuite qu'on ne les inquiétât à ce sujet, & qu'on ne les accusât d'avoir violé le Traité, ils prièrent le Roi d'expliquer là-dessus son intention. On voit dans les Archives du Magistrat, des Lettres du premier Juillet 1477, par lesquelles il approuve & justifie leur conduite.

Le Seigneur du Lude, qui fut alors nommé Lieutenant Général de la Province d'Artois, doit être considéré comme le principal auteur des violences, qui furent exercées en cette conjoncture. Il se vanta lui-même à Philippe de Comines, que la dépouille des Bourgeois exécutés lui avoit valu vingt mille écus & deux fourrures de Martre..

A la dernière réduction de la Ville, Louis s'étoit engagé de ne pas toucher aux biens

B des

des habitans , qui s'étoient retirés sous la domination de ses ennemis , à condition qu'ils revinssent dans trois mois , pour faire serment de fidélité à lui ou à ses Officiers. Le délai fut encore prorogé dans la suite pour l'espace d'un mois , mais dès que ce terme fatal fut expiré , le Roi donna à Philippe de Crevecœur une partie des biens de ceux qui étoient encore absens. De plus , mettant en oubli ses promesses , il fit payer à ce serviteur zélé les arrérages que devoient les Bourgeois pour les Aides extraordinaires , établies par le feu Duc de Bourgogne.

Ce Prince voulant aussi récompenser les services du Seigneur de Bours , lui fit présent de 55 grosses chaînes de fer , dont on se servoit à Arras , pour barrer les ruës dans les tems de Guerre & de Sédition.

Le 21 de Mai de cette même année 1477 , le Seigneur du Lude , accompagné de plusieurs Officiers du Roi , se rendit à l'Hôtel-de-Ville , où il avoit fait convoquer le Magistrat & les principaux d'entre les Bourgeois. Ce Seigneur , après avoir promis de punir sévèrement les exactions & les désordres commis par les Soldats François , qu'on pourroit lui nommer , exalta beaucoup la clémence du Roi , qui avoit daigné sauver les habitans du pillage , malgré leur désobéissance , leur parjure & les outrages qu'ils
lui

lui avoient faits. Il finit par demander à l'Assemblée un prêt de 60 mille écus d'Or, pour dédommager ce Monarque des frais immenses, que lui avoit coûté la prise de la Ville. On eut beau remonter la situation fâcheuse des Bourgeois, & l'impossibilité de fournir une somme si considérable, le Seigneur du Lude ne voulut rien écouter, de sorte qu'après bien des représentations presque inutiles, il fallut avancer au Roi 47 mille écus d'Or, dont la levée fut très-difficile, & incommoda extrêmement le peuple. Les Religieux de S. Vaast devoient contribuer à ce prêt pour quatre mille écus; mais il n'y eut pas moyen de les y résoudre, & les Bourgeois se virent obligés de payer pour eux.

Les 47 mille écus furent certainement restitués peu de tems après. Le Roi assigna pour ce remboursement l'Impôt d'un écu, qu'il levoit sur chaque *Quene* de Vin, qui passoit sur les rivières de Somme & d'Oise. Il voulut aussi qu'on retînt sur le produit de cet Impôt de quoi satisfaire les personnes, dont on avoit pris les maisons pour bâtir deux Châteaux, l'un au bout de la grande Place, près de la Porte S. Michel, l'autre dans la Cité, au-dessus du Couvent des Clairisses. Le Roi avoit crû la construction de ces Ouvrages nécessaire, pour tenir les Ar-

Bij rageois

rageois en respect, Il ordonna en même-tems la démolition du Rempart, qui fermoit, de même qu'aujourd'hui, la Ville contre la Cité; & il en fit élever un nouveau sur l'autre bord du Fossé.*

Heuterus & Locrius font entendre que Louis XI confia le soin de ces travaux au Seigneur d'Arsi, qui avoit embrassé son parti, & auquel il avoit donné le Gouvernement d'Arras, mais je ne sçais où ces deux Auteurs ont puisé un trait si contraire à la vérité, Les Registres du Magistrat font voir que dès le 6 Mai 1477, Guillaume de Cerisay, Greffier du Parlement, fut nommé Gouverneur d'Arras par provision, & que deux mois après, Antoine de Crevecœur, Seigneur de Thiennes, fut installé dans cette Charge, qu'il posséda long-tems.

Louis XI passa dans Arras à différentes reprises une bonne partie de l'année 1477 : il s'y trouva le premier de Juillet à l'arrivée du Roi de Portugal, qu'il alla attendre à la Porte de Miolens. Le Magistrat complimenta ce Prince, & lui présenta les Vins à l'Abbaye de S. Vaast, où il fut logé. On ordonna de sonner toutes les cloches des Eglises, & d'allumer des feux dans les rues, tant

* *Quinze ou seize ans après, tous ces Ouvrages furent démolis, & on rebâtit du côté de la Ville la muraille, qui se voit à présent.*

pour

pour le passage du Monarque étranger, qu'à cause de la victoire remportée par les François entre Tournai & Oudenarde, sur un Corps de Flamands, commandé par le jeune Duc de Gueldres, qui perdit la vie à cette Bataille.

Ce fut aussi dans la Cité d'Arras que Louis au mois d'Août suivant conclut avec les Ambassadeurs du Duc de Bretagne un Traité de Paix, qui fut porté à l'Hôtel-de-Ville par le Greffier du Parlement, & publié solennellement à la *Maison Rouge*, par le Prévôt des Maréchaux.

Pendant que le Roi séjourna en cette Ville, & même après son départ, il accorda diverses faveurs aux Bourgeois. Ce qu'il y a de particulier, c'est que, touché du triste état de leurs maisons, & voulant leur procurer la facilité de les rétablir, il les exempta pour six ans de l'*ancienne Composition d'Artois* *, tandis qu'il exigeoit d'eux, comme je l'ai dit plus haut, les arrérages d'un Tribut imposé par le feu Duc de Bourgogne, & dont il avoit promis auparavant de les décharger.

Dans le cours de cette même année, il déclara la Ville d'Arras & la Province en-

* *L'Aide ordinaire ou ancienne Composition d'Artois, établie sous le Roi Jean, est de 14000 livres par an pour toute la Province.*

tiere réunies pour toujours à la Couronne de France , & en conséquence il institua dans cette Ville une Sénéchaussée Royale , soumise immédiatement au Parlement de Paris , mais il fit connoître en même-tems que l'érection de ce Tribunal ne donneroit aucune atteinte à la Jurisdiction ni aux Privilèges des Echevins.

Peu après la mort du Duc de Gueldres , Maximilien Archiduc d'Autriche , qui venoit d'épouser Marie de Bourgogne , se mit en campagne avec une armée , que les Communautés de Flandre lui fournirent , & huit cent chevaux , qu'il avoit amenés d'Allemagne. Louis , le voyant en état de se défendre plutôt qu'il n'avoit cru , lui envoya proposer une Trêve de dix jours , qui fut signée à Lens le premier ou le 2 Septembre 1477 *. Dès que cette Trêve légère fut expirée , on recommença les hostilités. Les Soldats du Roi & les Payfans ravagerent le Bois de Moflaines , près de Court-au-Bois , & y couperent environ cinq mille chênes.

L'année suivante , Maximilien marcha contre Louis , qui étoit au voisinage de Condé. Le Roi n'osa l'attendre , quoiqu'il fût à la tête d'une armée puissante : il aima mieux faire une retraite précipitée , après avoir mis le feu à Condé & à Mortagne.

* *Le P. Daniel dit que ce fut le 18 Septembre.*

L'Archiduc le poursuivit long-tems , mais il s'arrêta au Pont à Vendin , ayant appris que son Ennemi étoit déjà renfermé dans les murs d'Arras.

Le Roi s'y trouvoit encore le jour de la Fête-Dieu , & il porta un flambeau à la Procession générale , qui se fit autour de la Ville.

Au mois de Juillet , les deux Princes parurent disposés à faire la Paix , mais comme il n'étoit pas facile d'en régler les conditions , le Roi ayant autant de peine à rendre, que Maximilien à céder ce qui avoit été pris , on se contenta d'une nouvelle suspension d'armes ; elle fut conclue pour un an en la Ville d'Arras , où l'Archiduc & les Communautés de Flandre envoyèrent leurs Députés.

La guerre se renouvella avant le terme fixé pour la fin de cette Trêve. Le 17 Juin 1479 , quatre mille François partirent, pendant la nuit, d'Arras & des environs, à dessein de surprendre Douai , avec des machines nouvellement inventées , pour empêcher qu'on ne pût baisser les Sarrafines , & refermer les Portes , quand elles seroient une fois ouvertes. On avoit caché par avance dans les bleds & dans des brossailles plusieurs pelotons de Troupes , qui étoient chargés d'observer ce qui se passoit au-de-

B iiij hors

hors de la Ville. D'autres Soldats bien armés s'étoient introduits dans cette Place en habits de Paysans , & devoient seconder ceux qui s'empareroient des Portes. Quelques Arrageois, informés du projet des François , en avertirent le Magistrat de Douai par des Lettres , qu'ils confièrent à une femme , dont ils connoissoient l'attachement pour la Maison de Bourgogne. Le Magistrat porta sur le champ cette nouvelle aux Chefs de la garnison. Comme le nombre des François étoit trop grand pour risquer une sortie, on résolut de ne point ouvrir la Porte qui mène à Arras , mais on plaça en cet endroit de grosses pièces de canon , qui accablèrent les Soldats mis en embuscade & une partie de ceux qui s'étoient avancés vers la Porte. Le reste fut obligé de prendre la fuite.

On voit dans les Mémoires que deux ans auparavant un nommé de le Ruelle avoit été banni par les Echevins d'Arras , parce qu'il étoit soupçonné d'écrire souvent aux Habitans de Douai , pour leur communiquer ce qu'on faisoit & ce qu'on disoit dans la Ville.

Louis XI apprit que des Arrageois avoient fait échouer l'entreprise de ses gens : il en ressentit la plus vive colere , & ce fut sans doute à cette occasion que , confondant l'innocent avec le coupable , il les chassa tous
de

de la Ville & de la Cité, sans distinguer sexe ni condition. Il fixa pour Lieux de leur exil Paris, Rouën & Tours, & fit venir pour les remplacer une Colonie Françoisse. Les Archers & les Arbalétriers demeurèrent à Arras quelque-tems après les autres, mais ils furent aussi bannis avant la fin de l'année 1479. Il n'y eut pas jusqu'aux Religieux de S. Vaast, qui éprouverent les effets de cette proscription rigoureuse. Charles de Bourbon, Archevêque de Lyon, avoit été gratifié de leur Abbaye : voyant que ces Moines désapprouvoient ses maximes & ses mœurs corrompues, & fâché de ce qu'ils refusoient de lui obéir aveuglément, il obtint un ordre pour les faire sortir du Monastere, où il appella d'autres Moines d'un caractère plus conforme au sien, & qui lui permirent de dissiper à son gré les revenus de la Maison.

Tous les Historiens que j'ai lus se sont trompés sur les véritables causes & sur l'époque de cette révolution : ils ont cru qu'elle avoit suivi de fort près les insultes reçues par Louis XI au Siège d'Arras, mais les Archives de la Ville fournissent mille preuves de leur erreur. Il suffira de joindre ici les plus frappantes à celles que j'ai déjà rapportées dans le cours de ce Mémoire.

Le 12 Juin 1479, cinq jours seulement

B v avant

avant l'Expedition de Douai , le Seigneur de Baudricourt , qui étoit alors Lieutenant Général en Artois , exempta les habitans d'Arras pour un an du *service de guerre* , en considération des maux qu'ils avoient soufferts.

D'ailleurs , les Registres de la Ville ne contiennent aucun vestige de ce qui arriva durant l'exil des Arrageois , & l'interruption de ces Journaux ne commence qu'au 14 Juillet 1479. On n'y trouve point de nomination d'Echevins pour cette année : on y voit au contraire que le Magistrat fut renouvelé les deux années précédentes la veille de la Toussaint , selon la forme ordinaire , & ceux qu'on élut pour composer ce Corps , furent certainement tirés d'entre les anciens Habitans ; la plûpart même avoient déjà exercé l'Echevinage , avant la mort du Duc de Bourgogne.

Une preuve encore plus convainquante , est celle qu'on remarque dans la Chartre émanée de Charles VIII , fils de Louis XI , & dont je parlerai amplement. Ce Prince y dit expressément que les habitans d'Arras furent bannis *environ deux ans après qu'ils eurent fait pleine & entiere obéissance au Roi son Pere*. En voilà sans doute assés pour démontrer l'anachronisme , où sont tombés les Auteurs , qui ont écrit sur cette matiere.

Après

Après la fameuse Bataille d'Enguinegate , qui se donna le 7 Août 1479 , l'Archiduc Maximilien prit d'assaut le Château de Mallanoy , situé proche l'Abbaye de Ham , & en fit pendre le Commandant avec cinquante de ses Soldats. Louis usa de représailles ; il fit choisir un pareil nombre de Prisonniers de guerre , ordonna d'en pendre dix à l'endroit même où les François avoient été exécutés , dix sur le bord des fossés d'Arras , dix aux Portes de S. Omer , autant à celles de Douai , & les dix autres à Lille.

Au mois de Juillet 1481 , le Roi fit paroître une Chartre , qui mit le comble au châtiment des Arrageois. Il y déclare que sa volonté est d'abolir entierement le nom d'Arras , & défend , sous peine de punition exemplaire , que cette Ville soit jamais ainsi appelée de bouche ni par écrit. *Franchise* , fut le nouveau nom qu'il lui imposa , non pour exprimer le caractère sincere & naïf des anciens Habitans , puisqu'il les avoit déjà expulsés de leur Patrie : ce mot ne signifioit pas non plus *Ville Française* , comme divers Auteurs se le sont imaginés. Le Roi dit lui-même dans sa Chartre , qu'il donne à cette Ville & à la Cité le nom de *Franchise* , afin qu'on se souviene à jamais des grandes franchises & libertés , qu'il accorde aux nouveaux Citoyens , ce qui introdui-

B vj fit

fit les termes de *Civitas Libertinensis*, *Ecclesia*, *Episcopus*, *Officialis Libertinensis*, qu'on lit dans un Arrêt rendu au Parlement de Paris en 1482.

En effet, non content de confirmer en faveur de la Colonie François les Privilèges octroyés anciennement à la Ville par les Comtes de Flandre & d'Artois, par les Ducs de Bourgogne & par les Rois de France, Louis en ajouta une infinité d'autres, pour exciter un grand nombre de François à y venir habiter volontairement : je dis volontairement, car il résulte de son Ordonnance que plusieurs personnes avoient été forcées d'entrer dans la Colonie. Aussi-tôt que le Roi eut résolu de chasser les anciens Habitans, il fit tenir des assemblées à Paris, à Rouën, à Tours, à Lyon, & en d'autres Villes de France. Les Officiers de ces Lieux y élurent une bonne quantité de Marchands & d'Artisans, & les envoyèrent à Arras, où ils étoient reçûs avec certaines formalités par les Commissaires du Roi, qui leur distribuoient des maisons, suivant leur état.

Plusieurs Négocians, ainsi nommés malgré eux, pour servir au repeuplement de cette Ville, eurent beaucoup de peine à s'en dispenser. Les uns furent obligés d'alleguer leur vieillesse, ou de prétexter des maladies : les autres donnerent ou prêterent des sommes

mes d'argent à quelques-uns de leurs Compatriotes , pour les engager à partir en leur place. Il y a dans cette même Chartre un article , par où le Roi annulle toutes les Promesses & les Obligations contractées par les nouveaux Habitans, pour les prêts qu'on leur avoit faits à ce sujet , & cela attendu les dépenses & les embarras qu'ils avoient essuyés , en formant leur établissement à *Franchise*.

Il se plaint dans un autre article de ce que nombre d'Arrageois , qu'il appelle ses *adversaires , rebelles & désobéissans Sujets* , après avoir juré de lui demeurer fidèles , sont pourtant rentrés dans le Parti ennemi. Il défend au Lieutenant de Roi , au Gouverneur & aux Echevins de les souffrir dans la Ville & Cité de *Franchise* : il les charge néanmoins de recevoir ceux qui revien- droient pour faire un nouveau Serment , mais de les releguer aussi-tôt par de-là la rivière de Somme.

Cette Chartre contient plusieurs Reglemens pour la Police de la Ville : le Roi y change la maniere ordinaire de nommer le Maire & les Echevins ; il accorde à ceux qu'il avoit déjà pourvûs de ces Emplois, ou qui devoient l'être dans la suite, le Privilège de Noblesse , tant pour eux que pour leur posterité masculine & féminine : il les exem-

te

te du droit de Franc-Fief , & leur permet de commercer , même en détail , sans déroger à leur condition.

Ce Monarque ne se contenta point d'anéantir le nom de la Ville d'Arras. Voulant effacer jusqu'à la plus légère marque de son ancien état , il lui donna pour nouvelles armes un Ecu d'azur, semé de fleurs-de-Lys d'Or , au milieu desquelles étoit l'image de S. Denis Apôtre de France , portant sa tête entre ses mains: Ces armoiries ont sans doute contribué à la méprise des Historiens , qui ont cru que *Franchise* vouloit dire *Ville Françoisé*. Quoiqu'il en soit , le Roi enjoignit aux Echevins de faire peindre ou sculpter cet Ecuillon à toutes les Portes de la Ville & de la Cité , & à celle de leur Hôtel commun.

Marie de Bourgogne , Archiduchesse d'Autriche , mourut d'une chute de cheval le 18 Mars 1482 , & laissa deux enfans , Philippe & Marguerite d'Autriche. Cette mort rendit les Gantois encore plus insolens qu'ils ne l'avoient été jusques-là. Ils refuserent à l'Archiduc la tutelle de ses enfans , ce qui fit naître aux Pays-Bas des guerres longues & cruelles.

Louis sçut bien mettre à profit la disposition de ces Bourgeois mutins. Depuis quelque-tems il traitoit sourdement avec eux
sur

fur les moyens de conclure une Paix entre la France & la Flandre , bien assuré qu'ils contraindroient Maximilien d'accepter les conditions qui leur plairoient. Il leur avoit déjà fait proposer le Mariage du Dauphin avec Marguerite fille de l'Archiduc , pourvû qu'on donnât à cette Princesse les deux Provinces de Bourgogne , & afin de leur témoigner qu'il n'avoit nul dessein d'envahir la Flandre , il offroit de leur rendre Arras , & tout ce qu'il avoit pris du côté de l'Artois , pour leur servir de barriere contre la France. Dès que l'Archiduchesse fut morte , il redoubla ses soins , & mit tout en usage , pour venir à bout de son entreprise. Philippe de Crevecœur , Seigneur d'Esquerdes , qui passa en Flandre à cette occasion , négocia avec beaucoup d'habileté & de succès. Les Communautés du Pays tinrent des Assemblées , pour régler les affaires de l'Etat. En vain les Députés de plusieurs Villes voulurent laisser une autorité légitime à l'Archiduc ; ceux de Gand l'emportèrent toujours , & même ils obligèrent ce Prince de consentir à la Paix & au Mariage de sa fille avec le Dauphin.

Lorsqu'on lui eut arraché son acquiescement , les Flamans firent demander au Roi des Conférences , pour travailler à un Traité. Leurs Ambassadeurs furent écoutés favo-
ra-

ablement , & on choisit Arras pour lieu du Congrès. Louis n'y envoya que quatre Plénipotentiaires , sçavoir , le Seigneur d'Esquerdes , Olivier de Quetman , Lieutenant de Roi en cette Ville , Jean Guerin , Maître d'Hôtel de S. M. & Jean de la Vacquerie , qui de Conseiller - Pensionnaire d'Arras étoit devenu Premier Président. au Parlement de Paris. Il s'y trouva au nom des Flamans jusqu'à 48 Députés , à qui Maximilien fut forcé de donner aussi un plein-pouvoir , tant pour lui que pour ses enfans.

Le Traité de Paix , dans lequel cette Ville est toujours nommée *Franchise* aliàs *Arras* , fut signé le 23 Décembre 1482 , & ratifié par le Roi au mois de Janvier suivant. On y convint , entre autres choses , que le Dauphin épouserait Marguerite d'Autriche , quand elle seroit en âge : qu'après la publication de la Paix , cette jeune Princesse seroit amenée à Arras & mise entre les mains d'un Prince du Sang , pour être conduite à la Cour de France : qu'elle auroit pour dot les Comtés d'Artois & de Bourgogne , le Mâconnois , l'Auxerrois , Salins , Bar-sur-Seine & Noyers : que s'il ne sortoit point d'Enfans du Mariage , ces Etats retourneroient au Duc Philippe , frere de Marguerite ou à ses héritiers : que la Princesse , en arrivant

vant à Arras , seroit déclarée par le Comte de Beaujeu , Comtesse d'Artois & de Bourgogne , & Dame des autres Seigneuries qui composoient sa dot : que tous ces Pays seroient gouvernés selon leurs droits , usages , coutumes & privilèges *sous la main* du Dauphin , comme futur *Mari & Bail* de Marguerite. Les Envoyés de Maximilien & des Etats demanderent que la Ville d'Arras pût jouir des mêmes avantages , & qu'elle fût remise en sa premiere situation : à quoi l'on répondit pour le Roi que les anciens Habitans , même ceux qui s'étoient retirés sous la domination de l'Archiduc , pourroient rentrer dans leurs héritages , revenir en cette Ville , & y faire leur Commerce ou toute autre Profession , de même qu'auparavant. Du reste , le Roi s'en remet au Dauphin touchant la restauration de l'ancienne Police. Il fut aussi permis par un article séparé aux Religieux de S. Vaast de retourner dans leur Abbaye , & d'en reprendre les biens.

Une autre clause accorde aux Villes & aux Villages d'Artois , une exemption de l'aide ordinaire pendant six ans , & les décharge de tous les arrérages échus au tems du Traité.

Les Ambassadeurs Flamans prièrent ceux du Roi de ne point laisser de gens de guerre
dans

dans les Places frontieres. Il fut dit là-dessus qu'on feroit sortir la garnison des petites Villes, telles que Lens & l'Ecluse, mais qu'on diminueroit seulement celle des grandes, comme Arras, Bethune, Aire, Terrouane, S. Pol, Guise & S. Quentin.

Le Traité portoit encore que la Ville, Château & Bailliage de S. Omer, ne seroient mis en la possession du Dauphin, qu'après son mariage accompli : que jusqu'à ce tems, ils seroient confiés à la garde des Habitans, qui jureroient de n'y admettre ni l'Archiduc ou son Fils, ni le Roi ou le Dauphin : que si la Princesse Marguerite mouroit avant la consommation du mariage, S. Omer & ses dépendances seroient rendus à Philippe d'Autriche ou à ses héritiers : que cette Ville garderoit une exacte neutralité, au cas que la guerre se renouvellât entre la France & l'Archiduc.

Enfin il fut réglé, que si le Mariage projeté ne se faisoit point, les biens assignés à Marguerite d'Autriche rentreroient au Domaine de son frere, sauf la Souveraineté, qui appartenoit de tout tems à la Couronne de France.

On surpassa les esperances du Roi, en donnant tout à la fois à Marguerite les Comtés d'Artois & de Bourgogne. Ce fut l'Ouvrage des Gantois, qui cherchoient à affoiblir la

la puissance de leur Prince. Maximilien n'avoit pas lieu d'être fort satisfait du Traité, quoiqu'il eût été signé en vertu de ses pouvoirs. Il fut même tenté d'enlever sa fille, avant qu'on la mît en chemin pour la France, mais les Gantois & les François employèrent de si bonnes précautions qu'il n'osa l'entreprendre. Cette Princesse, âgée d'environ cinq ans, fut fiancée à Amboise avec le Dauphin, au mois de Juillet 1483.

Louis XI mourut le 30 Août, après avoir fait plusieurs legs pieux, entre lesquels je n'oublierai pas un Tabernacle & une Image de la Vierge en Argent, pesant 250 marcs, qu'il donna à la Cathédrale d'Arras; il donna de plus aux Dominicains de cette Ville, un cierge de 152 livres, qui faisoient le poids de son corps, pour être allumé devant l'Autel de la Vierge. L'Eglise Paroissiale de la Ville de S. Pol, fut aussi enrichie d'un Calice d'or, par le Testament de ce Prince.

Charles VIII, son successeur, n'oublia point les promesses faites en faveur des Arrageois par le Traité, dont je viens de parler. Dès le 13 Janvier 1484, le Roi fit dresser une Chartre, par laquelle il permet que les anciens Habitans d'Arras, de toute condition, reviennent y demeurer, & qu'ils réclament leurs biens immeubles, en l'état où

où ils les trouveront. Cette Ordonnance fait revivre la Police & la forme de Gouvernement qu'on observoit avant les troubles ; elle supprime entièrement les nouvelles Loix établies durant l'exil. Le Roi donne aux Marchands & Artisans François le choix de s'en retourner aux Lieux de leur naissance , ou de rester à Arras , mais en y louant des maisons , de l'aveu des personnes à qui elles appartoient auparavant.

Antoine de Crevecœur , Seigneur de Thiennes , Sénéchal & Gouverneur d'Artois , fut nommé par le Roi , pour mettre sa Charte en exécution , avec toute la solennité que demandoit un tel événement. Dès qu'il fut arrivé dans Arras , Pierre de Ranchicourt , Evêque de cette Ville , suivi de quelques Membres des trois États , alla le prier de remplir incessamment l'importante Commission ; dont il étoit chargé. Ce Gouverneur fit appeller à l'Hôtel-de-Ville tous les Marchands & les Artisans François qui se trouvoient à Arras , leur notifia les ordres du Souverain , & ne leur donna que huit jours pour y satisfaire volontairement , avec menace de les y forcer après ce tems. Ensuite il fit publier la Charte à tous les Carrefours de la Ville & de la Cité , pour en apprendre le contenu à ceux qui n'a-

n'avoient pû assister à l'Assemblée. Le 4 Mai suivant , ce Seigneur choisit douze Echevins parmi les anciens Habitans : le Conseiller - Pensionnaire , le Procureur de Ville & l'Argentier furent aussi changés. Les Etrangers furent dépouillés des autres Charges Municipales , qui sont à la disposition du Magistrat , & on les rendit aux personnes , qui les possédoient avant le bannissement. Ceux d'entre eux qui étoient morts pendant l'administration des François , furent remplacés par le Gouverneur , avec le consentement des Echevins. Enfin , tout rentra dans l'ordre ancien , & il ne resta presque nulle trace de la sévérité de Louis XI.





E P I T R E A U R A N I E ,

Pour le jour de sa Fête,

Transfuge des bords du Permesse ,
 D'une douce & trompeuse yvresse
 Je croyois affranchir mes sens ,
 Et dans les bras de la paresse
 Filer le reste de mes ans ,
 Quand , à ta voix enchanteresse ,
 Je sens ranimer mes accents.
 Tu veux , qu'oubliant sa promesse ,
 Ma Muse joigne encor ses chants
 Aux fleurs qu'à t'offrir je m'empresse ;
 Qu'elle enfante des sons touchants ,
 Des Vers , où brillent la finesse ,
 L'enjouement , la délicatesse ,
 Et des Muses tous les préfens ,
 Et dont ton austere sagesse
 M'ordonne de bannir l'encens.
 De la Poétique harmonie
 J'ignore , Divine Uranie ,
 Les tons divers , les agrémens ;
 J'ignore l'Art , les traits charmans ,
 Qu'enfante une aimable manie ,
 Quand , sans effort , un beau génie

Sçait

Sçait être , en ses amusemens ,
 L'interprète des sentimens.
 Privé de ces dons , à me taire
 Je me condamnois pour toujours ,
 Quand d'un silence salutaire
 Tes Loix interrompent le cours.
 Mais quoi ! faudra-t'il que fidelle
 A tout ce que tu voudras d'elle ,
 Ma Lyre , en ce nouveau début ,
 D'une louange méritée
 Et par mon cœur toute dictée ,
 Ne puisse t'offrir le tribut ?
 Que dis-je ? à quoi pense ma Muse ?
 Ah ! loin qu'un vain orgueil l'abuse ,
 Qu'elle en arrache le bandeau ;
 Ignore-t'elle sa foiblesse ,
 Et que , pour peindre une Déesse ,
 Un Mortel n'a point de pinceau ?
 Doit-elle faire l'étalage
 Des Vertus du plus digne objet ,
 Si la beauté de son langage
 N'égale celle du sujet ?
 Dans l'ardent transport , qui l'anime ,
 Suivroit-t'elle l'espoir flatteur
 De pouvoir adopter la rime
 Pour l'interprète de mon cœur ?
 Dans l'Art heureux de me connoître ,
 Par ta sagesse retenu ,

De

2192 MERCURE DE FRANCE.

De la vaine ardeur de paroître .
Je suis , dès long-tems revenu.
Je me ris de ces Muses folles
Qui , dans leurs fades hyperboles ,
Ne parlant qu'un même jargon ,
Sans connoître le ton des graces ,
De leur ennui sèment les glaces
Et tirannisent la Raïson.
Je les laisse dans leurs retraites ,
Rimailler toutes leurs sornettes ;
S'applaudir de leur Apollon.
Loin de toute gent ennuieuse
De très-insipides causeurs ,
D'importuns , de bruiands jaseurs ,
Loin de toute troupe envieuse
Qui , sous un voile de douceur ,
Ne m'offre qu'un masque imposteur ,
Loin de ces Conciliabules
Où , dans des projets ridicules ,
La calomnie , à l'œil malin ,
Exhale son cruel venin ;
Loin de ceux qui , n'aimant qu'eux-mêmes ;
N'ont jamais eû le cœur lié
Par les plaisirs vrais & suprêmes
Que goûte la tendre Amitié :
Loin , enfin , de ces ames viles ,
Qui , par mille crimes commis ,
S'épuisent en soins inutiles.

Pour

Pour désunir de vrais amis ,
Je vais , dans ton charmant azile ,
T'offrir les plus sinceres vœux :
Ton Amitié , d'un sort tranquile
M'y sçait filer les jours heureux.
Là , de la Raison , qui m'éclaire ,
Ton cœur allume le flambeau ;
Là , de toute erreur menfongere
Tu sçais m'arracher le bandeau :
Là , de mon ame , qui t'implore ,
Tes vertus forment les liens ;
Là , dans l'instant , qui vient d'éclorre ,
Je vois naître de nouveaux biens.
Régne sur moi , Belle Uranie ;
Sois mon astre ; guide ma vie ;
Tandis que mon sincere cœur ,
Dont la vive & constante ardeur
Sera l'éternel appanage ,
A t'aimer , à te rendre hommage ;
Mettra sa gloire & son bonheur.





*DISSERTATION de M. du Marfais
sur la prononciation & sur l'Orthographe
de la Langue François, où l'on examine s'il
faut écrire Français, au lieu de François.
A. M.*

V Oici, Monsieur, puisque vous le voulez, ce que je pense sur la manière d'écrire le mot *François* par la diphthongue *ai* Français, au lieu de *François* par l'orthographe vulgaire.

Ce sont là des minuties, auxquelles il semble que les personnes, qui pensent aussi grandement que vous, M. ne devroient pas s'amuser, mais j'ai eu l'honneur de vous entendre dire plus d'une fois, que *l'Art ingénieux de poindre la parole* intéresse trop la Société, pour traiter de bagatelle ce qui le concerne; & d'ailleurs il est utile d'accoutumer son esprit à penser avec justesse sur les moindres choses.

Permettez-moi, M. de rappeler d'abord quelques principes, qui me mettront en état de répondre, avec plus d'exactitude, à votre question.

Il me semble qu'il y a bien de la différence entre une Langue, & la manière de l'écrire, Une

Une Langue est l'Ouvrage de la Nature ,
& la maniere de l'écrire est l'Ouvrage de
l'Art.

La Nature nous a donné les organes de la
parole ; nous en faisons par imitation , par
instinct , le même usage, que nous en voyons
faire à ceux avec qui nous vivons. Le même
intérêt qui nous a appris à entendre ceux
qui nous parloient , nous apprend à les imi-
ter , afin que comme nous avons connu ce
qu'ils pensoient , nous puissions aussi leur
faire connoître ce que nous pensons.

On ne peut pas dire qu'aucun particulier
ait inventé l'Art de parler , ni même une
seule Langue , de toutes celles qui existent ,
ou qui ont été en usage parmi les Hom-
mes.

Aucune Langue n'est donc l'Ouvrage de
l'Art : elles sont toutes une suite nécessaire
de la conformation des organes de la paro-
le , & d'un nombre presque infini de circon-
stances , qui ont concouru à leur établisse-
ment , qui en font la variété , & qui par le
laps de tems y apportent des changemens ,
qui à la fin les détruisent , & leur font faire
place à d'autres , qui s'introduisent de la
même maniere que les anciennes s'étoient
établies.

Les Langues n'ont point l'Ouvrage d'au-
cun particulier , mais étant un effet de cette

C ij ma-

maniere supérieure , selon laquelle les choses semblent se faire & s'introduire toutes seules , sans le secours de l'Art , ni de l'Autorité , nous devons les prendre telles que nous les trouvons , puisqu'elles ont été faites indépendamment de nous. Quand une fois les causes , qui forment une Langue , ont produit leur effet , & qu'enfin la Langue est établie , la Loi est publiée ; tout doit y être soumis , jusqu'à ce que des causes pareilles fassent succéder un nouvel effet au premier.

Ainsi , lorsqu'il s'agit de l'emploi ou de la prononciation d'un mot , ou qu'il est question de quelque tour de Phrase , nous devons nous contenter de consulter l'usage de la plus noble & de la plus éclairée partie de la Nation , où cette Langue est établie ; il suffit que l'on puisse nous dire avec vérité , *c'est ainsi que les personnes éclairées de la Nation parlent ; tel est le langage de ceux qui ont eu de l'éducation à la Cour , ou dans la Capitale. C'est dans ce sens que les Auteurs de réputation emploient un tel mot ou une telle Phrase* : tout est décidé. Nous devons prendre les mots & les Phrases , telles que l'usage le plus autorisé nous les présente. Cet usage est la seule règle de la prononciation , de la signification & de l'emploi des mots & des Phrases. Il n'y a pas sur ces points d'autres prin-

principes. Nous ne pouvons qu'observer l'usage , & conformer notre pratique à ces Observations.

Il n'en est pas de même de la Peinture , de la Musique écrite , de l'Orthographe , & des autres Inventions de l'industrie des Hommes. Nous avons tous droit de révision. Nous avons tous intérêt de reconnoître pour quelle fin , pour quels motifs , pour quels usages , on a imaginé l'Art ; si l'inventeur suit son but , si les moyens conduisent à la fin. On doit même nous sçavoir gré de proposer ce qui peut ajouter quelque degré de perfection à l'Art , & faire éviter ce qui pourroit le rendre défectueux. C'est ainsi que les Arts se sont perfectionnés.

Tous les Arts ont leurs principes & leurs règles , indépendamment de tout caprice , parce qu'ils ont tous une fin , à laquelle ils doivent atteindre , pour remplir leur institution. La Peinture d'une bouche doit ressembler à une bouche , & ne doit pas être la figure d'un œil ; le portrait de Louis doit me rappeler l'image de Louis , & s'il me rappelle l'idée de quelqu'autre , le Peintre n'a pas rempli son objet.

Les Notes de Musique ont chacune leur destination , & si vous voulez me faire chanter *mi* , *fa* , *sol* , il ne faut pas que

C iiij vous

vous notiez sur la portée *la, si, ut.*

Mille raisons d'intérêt, de commodité, de vanité, engagèrent autrefois les Hommes à chercher un moyen, pour communiquer leurs pensées aux absens, pour se les rappeler à eux-mêmes, & pour les transmettre à la Posterité. Ils inventerent d'abord des Hiéroglyphes, c'est-à-dire des signes, ou symboles; qui n'étoient destinés qu'à faire entendre le fond de la pensée, à peu près comme le chon, pendu à une porte, indique que c'est là que l'on vend du vin. Enfin, après bien des recherches, ils eurent le bonheur de trouver ces petites figures que nous appellons *Lettres*, dont chacune est destinée à être le signe de quelque'un des sons particuliers, qui entrent dans la composition des mots.

L'Art, qui apprend à se servir de ces signes, est appelé *Orthographe*, c'est-à-dire l'Art d'écrire, selon le but pour lequel l'Art a été inventé. L'Orthographe, étant un Art, elle doit avoir des principes, & des principes invariables, car tout Art est inventé, pour conduire à une fin; les principes de l'Art, ce sont les Règles, les Observations, qui conduisent à cette fin; or comme la fin ne change point, les principes doivent aussi être invariables comme elle.

Quelle

Quelle est la fin de l'Orthographe , & quels en sont les principes ? La fin de l'Orthographe est de peindre la parole par des signes , qui , selon leur destination une fois fixée & convenüe , deviennent l'image des sons particuliers , qui entrent dans la composition des mots.

A l'égard des principes , c'est-à-dire , des moyens que l'on doit nécessairement employer , pour arriver à cette fin , je me contenterai de rapporter ici les deux ou trois principes fondamentaux , dont tous les autres ne sont que des conséquences.

I. L'Orthographe doit fournir autant de signes particuliers qu'il y a de sons différents dans une Langue , en sorte que chaque son ait sa Lettre representative.

II. Ces Signes ou Lettres ne doivent jamais être employés l'un pour l'autre , car alors le Signe seroit équivoque , ce qui est le plus grand défaut qu'un Signe puisse avoir.

III. Enfin l'Orthographe doit faire tout ce qu'il faut & ne faire que ce qu'il faut , pour arriver à son but , qui est uniquement de donner les Signes propres & incommutables de la prononciation , & les Observations nécessaires pour écrire ces Signes.

Il est indubitable , que d'abord on a suivi ces principes. On n'avoit inventé les Signes

C iij des

des sons que pour en suivre la destination. Si l'on écrivoit *Empereur*, *enfant*, *entendre*, par un *é*, c'est qu'on prononçoit *empereur*, *enfant*, *entendre*. La preuve en est bien claire ; c'est que cette prononciation s'est conservée jusqu'aujourd'hui, en plusieurs Provinces & surtout en Provence & en Languedoc, où tous les mots François qu'on écrit par *en* & qu'on prononce par *an* en François, se prononcent par *én*, même la préposition *en* in, & c'est ainsi que nous prononçons *examén*, *Hymén*, *Saducéen*, *Chaldéen*, *amén*, *bién*, *mién*, *tién*, *ancien*, &c.

Il y a aussi en Picardie, en Artois & en Flandre, plusieurs sortes de prononciations, qui par leur conformité avec l'ancienne Orthographe, justifient que cette Orthographe fut autrefois conforme à la prononciation, comme *Paon*.

Quand la prononciation change, on peut assurer que l'Orthographe changera, mais de loin en loin ; on écrivoit *soubs* on n'écrivit plus que *sous*, parce que le *b* ne s'y prononce plus. On écrivoit *il ha*, habet, on écrit simplement *il a*, on écrivoit *Adrian*, *Damian*, *Valentinian*, parce qu'on les prononçoit ainsi ; aujourd'hui on écrit *Adrien*, *Damién*, *Valentinién*, par la seule raison de la prononciation. On écrivoit *treuve* ; on écrit *trouve*, toujours par la raison de la prononciation, qui, étant la maîtresse & l'original

ginal de l'Orthographe, la subjugué enfin & se la rend conforme.

Il n'y a pas bien long-tems qu'on écrivoit encore *il faira*, parce que d'abord on l'avoit prononcé ainsi, faisant entendre l'*a* & l'*i* dans la premiere syllabe, comme on le fait encore en Provence & dans les Pays voisins, mais la prononciation de l'*ai* s'étant perduë en ce mot là, & celle de l'*e* muet y ayant été substituée, le signe representatif de cet *e* muet, a enfin été mis dans l'écriture au lieu de l'*ai*, qui n'avoit plus de rapport à la prononciation de ce mot, enforte que les partisans même de l'ancienne Orthographe écrivent aujourd'hui *il fera*, conformément à la prononciation présente. On commence même à écrire nous *fesons*, *il fe-soit*, *en fesant*. Mais pendant que d'un côté on révoque avec raison le Privilège que l'on avoit toléré dans l'*ai*, de représenter l'*e* muet en ces mots, quelques personnes veulent l'en dédommager, en lui accordant, malgré son institution & son usage propre, la prérogative de représenter l'*e* ouvert dans le mot *François* qu'ils écrivent par *ai*, *Fran-çais*.

Il me semble, que selon les véritables principes, il ne faudroit écrire la dernière syllabe de *François*, ni de l'une ni de l'autre maniere, puisqu'on ne prononce ni

Cv *Fran-*

Franço-is ni *França-is* : car on n'entend ni *o* ni *i* ; ni *a* ni *u*.

Oi est une diphthongue représentative des sons de l'*o* & de l'*i*, rassemblés en une seule syllabe, sans diviser la voix, mais qui doit faire entendre les deux voyelles, comme on les entend dans la première syllabe de *voy-ez*, *voy-age*, *moy-en*.

On fait aussi sentir les deux voyelles en Italien dans *noi* nous, *voi* vous. On prononce *no-i*, *vo-i* en rassemblant les deux sons en une seule syllabe. Quelle différence entre le son Italien de *noi*, *voi*, & le son François *moi*, *toi* !

Les deux voyelles de la diphthongue *oi* se font aussi entendre en Grec *Τεία*, la Ville de Troye. *Oi*, article Grec au pluriel. *Oi λόγοι* les discours, & au datif, *τοῖς λόγοις*. Dans ce dernier, les trois Lettres *ois* ont un son bien différent de celui qu'elles ont dans *François*, *S. François*, les *Suédois*, &c.

Cette diphthongue *oi*, *ois*, se prononce dans la plupart de nos mots, sans que l'on entende rien de l'*o* ni de l'*i*, comme dans *foi*, *moi*, *toi*, *soi*, *Loi*, *voi*, *Roi*, *quoi*, &c. On entend *oua*, *oué* & nullement *o-i*.

Ainsi, si l'on veut prononcer *François* comme on prononce *S. François*, *Lois*, *Rois*, *mois*, *trois*, &c. il faudroit un caractère particulier,

ticulier, pour marquer cette sorte de prononciation, qui n'est nullement marquée par *o-i*, puisqu'on n'entend ni *o* ni *i*.

Que si l'on veut prononcer *François* avec le son de l'*e* fort ouvert, comme dans *procès*, *succès*, *tempête*, *Abbesse*, &c. il est évident que pour marquer cette prononciation d'une manière propre & sans équivoque, il faudroit plutôt substituer un *ê* ouvert à la diphthongue *o-i*, qui n'est pas même diphthongue en ce mot, puisqu'elle n'y a point de double son. Mais comme cette façon d'écrire ce mot par un *ê* ouvert n'est point autorisée, & que dans la prononciation soutenue, ce mot ne se prononce point par un *ê* ouvert, je crois qu'en attendant une judicieuse réforme, il faut écrire *François*, *Anglois*, *je connois*, &c.

Et pourquoi ne pas mettre *ai* au lieu d'*oi*? N'est-ce pas ainsi qu'on écrit *Palais*, *Mais*, *jamais*, & tant d'autres où *ai* n'a que le son simple de l'*ê* ouvert?

Je répons que c'est corriger un abus par un autre plus grand encore; c'est ôter à un signe sa destination propre, pour lui faire signifier un son, qui, de son côté, a son signe particulier. Car *ai* est une diphthongue composée de l'*a* & de l'*i*, qui n'est destinée qu'à marquer un son réuni, composé de ces deux voyelles, comme dans l'interjection

C vj. *ai*,

ai, ai, ai ! & dans *bail, mail*, qui ne sont que d'une seule syllabe, *Bayonne, Mayance, Bercaïl, Camail, Email, Serail, poitrail, détail, Evantail, travail, Portail*, sans compter tant d'autres mots en *aille*.

Si vous donnez à ces deux Lettres *ai* le son de l'*ê* ouvert, vous lui ôtez sa première destination; vous multipliez les êtres sans nécessité. Cette prononciation de l'*ê* ouvert n'a-t-elle pas son signe *ê*? *accès, procès, succès, &c.* Ces mots là s'écrivent-ils par *ai*?

Cette vieille innovation, car il y a environ un Siècle que le Sr de l'Eclache voulut l'introduire, cette innovation, dis-je, induiroit en erreur les Etrangers & les jeunes gens, qui apprennent à lire; car si vous leur dites que *ai* fait *ê*, auront-ils grand tort de lire la *mên* au lieu de la *main*. *Bel, mêl pêle, canëlle* au lieu de *Bail, mail, paille, canaille* & encore *Bên, Germên, elleurs* au lieu de *Bain, Germain, ailleurs*, & enfin *Méance, Beône* au lieu de *Mayance, Bayonne*.

Mais, direz-vous, quoiqu'on écrive *Maire, Consulaire, Titulaire, &c.* ne prononce-t-on pas *Mêre, Consulêre, Titulêre*? On écrit de même *jamais, Palais*, & l'on prononce *jamês, Palês*.

Je l'avouë; mais revenons toujours au principe. Cette maniere d'écrire ces mots par *ai* est un reste de l'ancienne pronon-

cia-

ciation , selon laquelle on faisoit sentir l'*a* & l'*i* dans tous ces mots là , comme nous le faisons encore dans *Bail* , *Mail* , *ai* , *ai* , *ai* ! de l'*ail*.

Interrogez un Provençal , il vous dira que dans son Pays on prononce encore *fai-ré* , faire ; *Pala-i* , Palais , ainsi généralement & sans exception de tous les autres mots , écrits par *ai*.

Telle étoit d'abord la seule & unique destination de cette diphthongue ; ainsi dans ces mots là l'Orthographe a été d'abord conforme à la prononciation. Dans la suite , la prononciation de ces mots-là a changé *ai* en *é* dans nos Provinces , en deçà de la Loire , & l'Orthographe abandonnée par la prononciation , est restée dans les Livres ; les yeux de ceux qui sont venus depuis , & qui ont appris à lire dans ces Livres , ont été dressés à dire *é* en ces mots là , quand ils y voyoient *ai* , comme on fait dire *Pan* , *Lan* , lorsque nous voyons *Paon* , *Laon* ; il ne s'ensuit nullement de-là , que pour faire entendre qu'on doit prononcer *Françês* comme *Procês* , on doive écrire *Français*. C'est vouloir corriger un mal par un autre ; c'est tomber de Carybde en Scylla.

On a toujours écrit *accès* , *procês* , *succês* , par un *é* ouvert , parce que la prononciation de ces mots là n'a point varié ; ils ont
tou-

toujours conservé, dans la prononciation & dans l'Orthographe, l'*é* qu'ils avoient dans la Langue primitive, dont ils sont dérivés; *accessus*, *processus*, *successus*, au lieu que dans *Palais* & les autres l'*a* & l'*i* de la Langue primitive, par exemple, *Palatium*, après s'être conservés long-tems, dans la prononciation & dans l'Orthographe, ne sont restés que dans celle-ci; en un mot, *accessus*, *processus*, *successus*, ont amené *accès*, *procès*, *succès*, de même *Palatium* a fait dire d'abord *Pala-i*, & *Francus* que l'on prononçoit *Francous* a amené *François*: mais par quelle analogie arriverons-nous à *Français*?

Il y a un Poëme Provençal, qui a pour Titre: *Lou Testamén de l'Ai*, c'est-à-dire, *Le Testament de l'Asne*; toutes les personnes de nos Provinces Méridionales, qui liront ce Titre, diront *Testamén* comme on dit *examén*, faisant entendre un *é* & non un *a* dans la dernière syllabe.

En second lieu, ils prononceront *Ai*, faisant entendre l'*a* & l'*i* comme dans l'interjection *ai*, *ai*, *ai*, & dans *Ail*, *Allium*, &c.

Ce que je viens de dire, M. de la diphthongue *ai*, est vrai aussi de la diphthongue *au*, que l'on prononçoit *a-ou*, réunissant les deux sons en une diphthongue; l'*u* se prononçoit à l'Italienne *ou*, qui est un son simple,

ple , comme ceux des autres voyelles ; nous avons conservé cette prononciation dans *loup* & dans quelques autres mots , qui ne s'écrivoient d'abord qu'avec un simple *u* , *lupus* , *cuculus* , &c.

Tous les mots François qu'on écrit par *au* , prononcé par *ô* long , se prononcent encore aujourd'hui par *a-on* en Provence , en Languedoc & en d'autres Provinces , qui ont conservé plusieurs restes de l'ancienne prononciation.

Je finis par une dernière Observation ; c'est que la négligence , l'entêtement du préjugé des yeux , ou la difficulté que l'Imprimerie a apportée à changer l'Orthographe , à mesure que la prononciation changeoit , a introduit dans l'Orthographe vulgaire , cinq usages differens de la diphthongue *ai*.

I. *Ai* , selon sa premiere & son unique destination , réunit le son de l'*a* & de l'*i* *Ail* , *Bail* , *At-eul* , *Bai-one* , *Mai-ance* , &c.

II. *Ai* a le son de l'*é* fermé dans le futur & dans quelques autres tems des verbes , *j'aimerai* , *je ferai* , *je parlai* , *j'ai* , *j'ai eu* , &c. Il n'y a pas long-tems qu'on écrivoit *nai* , *natus* , *ils sont nais* *nati sunt* ; aujourd'hui on écrit *ils sont nés*.

Dans les Provinces dont j'ai parlé , où *ai*

a

a toujours une prononciation uniforme , on prononce l'*ai* du futur des verbes , comme le premier *ai* , qui est ouvert , de-là vient , que quand les personnes de ces Provinces veulent parler François , elles prononcent le futur *Rai* , comme l'imparfait du subjonctif *Rois*.

III. *Ai* a dans plusieurs mots le son de l'*é* , qui n'est ni tout-à-fait ouvert , ni tout-à-fait fermé , comme dans *affaire* , *nécessaire* ; *ai* est long dans *Maître* , dit M. Restaut , & bref dans *parfaite*.

IV. *Ai* , dit encore M. Restaut , a le son de l'*e* muet dans les mots *je faisais* , *nous faisons* : il n'y a pas long-tems qu'on écrit *fera*. Il est vrai qu'on commence à écrire *fesons* , *fesant*. Mais Danet & Joubert ont toujours écrit *faisons* , *faisant* , & quelques-uns de nos Auteurs écrivent encore de même. Ils croiroient faire une faute de se conformer à la prononciation , & de seconder l'usage , quand il commence à se corriger.

V. Enfin *ai* , conservé dans l'Orthographe , malgré le changement de la prononciation , a le son de l'*é* ouvert dans *Palais* , *Marais* , comme nous l'avons déjà remarqué.

Lequel de ces cinq usages , les Etrangers & ceux qui sont encore novices dans la lecture , donneront-ils à l'*ai* qu'ils verront dans *François* ? Ce sera sans doute celui

lui de l'*é* ouvert, mais à quoi pourront-ils le connoître ? Faut-il que l'Orthographe ait des signes aussi équivoques ? Et n'aime-roient-ils pas mieux qu'on leur donnât tout bonnement cet *é* ouvert, que de les y mener par un *a* & un *i*, qui par eux-mêmes, n'ont aucune analogie avec l'*é* ouvert ?

Ainsi je ne veux point d'une réforme, qui doit elle-même être réformée, & j'aime mieux m'en tenir à la maniere ordinaire d'écrire *François*.

Vous m'opposez, M. l'autorité d'un grand Poëte, qui s'est déclaré partisan de la maniere d'écrire que je condamne.

Je répons d'abord, que comme on peut être fort honnête-homme, & faire mal des Vers, on peut aussi faire les plus beaux Vers du monde, & ne s'être pas amusé à approfondir les principes de l'Orthographe. Ceux de Newton sont plus satisfaisans pour les génies élevés.

En second lieu, je suis persuadé que si le Poëte Philosophe, dont vous parlez, M. étoit né dans le Pays des anciens Troubadours, où toutes les fois qu'on écrit *ai* on prononce *ai*, faisant entendre l'*a* & l'*i*, & ne donnant jamais le son de l'*é* ouvert à cette diphthongue ; je suis persuadé, dis-je, que cet Auteur illustre ne se seroit jamais avisé d'adopter la réforme de *François* par *Fran-*
çais.

çais , & je suis même convaincu qu'il aime trop la vérité, pour persister dans cette pratique , s'il connoît jamais les raisons qui la combattent.

Je sçais bien plus mauvais gré à l'Auteur du Traité (a) du Vrai mérite ; il condamne la pratique d'écrire Français par ai , mais ses raisons ne paroissent pas marquées au coin de l'esprit Philosophique.

Tel est notre malheur , dit il, que l'Orthographe & la prononciation sont devenues presque arbitraires , depuis que quelques modernes substituent des usages pernicioeux à d'excellens principes.

Les usages peuvent être substitués à d'autres usages , mais jamais aux principes. Il seroit à souhaiter que l'Auteur eût expliqué ce qu'il entend ici par ces usages pernicioeux & par ces principes excellens.

Un principe excellent est que l'établissement , la prononciation & l'usage des mots, ne sont pas arbitraires , je veux dire que le concours des circonstances , qui font naître une Langue , ne dépend d'aucun particulier, & que quand une fois elle est établie , personne ne peut se soustraire à l'usage reçu.

(a) *Traité du Vrai mérite , T. I. p. 175. Edit. de 1740.*

Reste

Reste ensuite à l'écrire , sur quoi il est libre à chacun de proposer ses Observations , en suivant le principe , qui est de prendre les moyens les plus simples & les plus propres , pour arriver au but de l'Art , & rejeter tout ce qui seroit inutile ou équivoque.

Pour moi , ennemi des nouveautés , poursuit-il , je vous conseille de prononcer Français & d'écrire François.

Ce n'est pas par la diphthongue *ai* que l'on doit indiquer la véritable prononciation de *François* , selon d'excellens principes , qui veulent qu'on indique les sons par leurs Lettres caractéristiques , & qu'on rejette tout ce qui peut induire en erreur.

Tant que ces abus dureront , c'est toujours le même Auteur qui parle , la Langue n'acquerra jamais le beau titre de Langue morte , qui fait tant d'honneur à la Latinité.

Une Langue vivante , parvenue à un certain degré de perfection , ne doit point envier le prétendu beau titre de Langue morte. Toute la différence qu'il y a entre une Langue morte & une Langue vivante , c'est qu'on a cessé de parler l'une , & qu'on parle encore l'autre ; c'est même un préjugé favorable pour une Langue vivante , de se conserver plus long-tems , & nous devons souhaiter que la nôtre se conserve
vivante

vivante jusqu'à la consommation des siècles.

La nouvelle Orthographe qu'on veut introduire , ajoute-t'il , auroit des suites bien funestes , si on écrivoit j'avais pour j'avois. L'Etranger qui veut apprendre notre Langue , pourroit-il de lui-même recourir au verbe avoir pour le bien conjuguer ?

L'Etranger , qui lit *fera* dans tous nos Livres , & même dans le Traité du Vrai mérite , pourra-t'il de lui-même recourir au verbe *faire* pour le bien conjuguer ? *Quelles suites funestes ! tout est renversé ! O tempora ! ô mores ! Faudra-t'il refondre tous les Livres qu'on a imprimés depuis l'Etablissement de la Monarchie ?* dit l'Auteur du Traité du Vrai mérite.

Il y a plus de mille ans d'intervalle entre l'Etablissement de notre Monarchie & l'Invention de l'Imprimerie. D'ailleurs , les Manuscrits & les Livres les plus anciens sont toujours autant de témoins de la prononciation & des façons de parler de nos Peres , & ne doivent pas plus servir de règle à notre Orthographe, qu'ils en servent à notre prononciation. Pour les en dédommager , donnons leur *le beau titre de Livres de Langue morte.*

Après tout , l'Auteur lui-même voudroit-il écrire comme on écrivoit du tems de
de

de Villehardouin , ou même du tems de Marot ?

Ces innovations font pitié , s'écrie l'Auteur. Oüi assurément , tout ce qui n'est pas conforme aux véritables principes ; fait pitié aux esprits Philosophiques , qui vont saisir les choses dès leurs sources,

Enfin l'Auteur voudroit que l'*Académie ; Tribunal souverain des Belles-Lettres , assemblât les Chambres , composât une Assemblée de Députés profonds & polis , pour pouvoir tous ensemble , & à la pluralité des voix , décider , créer , approuver , proscrire.* Sur quoi l'Auteur me permettra de le renvoyer à la sage & profonde Dissertation de M. de Moncrif, digne Membre de cette Illustre Compagnie. M. de Moncrif fait voir dans cette Dissertation , que toute Langue vivante est par sa nature même , & par celle de notre esprit , sujette à varier sans cesse. Ce qui ne doit s'entendre que de la Nomenclature , de la Prononciation , & de l'usage des mots & des Phrases , car pour l'Orthographe , on peut fort bien observer tous les sons d'une Langue , & donner à chacun un signe particulier & invariable , je veux dire une Lettre caractéristique & incommutable , en sorte que *a & i* , par exemple , ne puissent jamais être le signe de quelque autre son , & qu'aucune
autre

autre Lettre ne puisse jamais prendre le son de l'a ni celui de l'i.

La Dissertation, dont je viens de parler, fut lûe à l'Académie, dans une Assemblée publique le 10 Mars 1742, & elle a été imprimée dans les Œuvres mêlées de M. de Moncrif, à Paris, chés Brunet, 1743. J'ai lû ces Œuvres avec beaucoup de plaisir & d'utilité. J'y ai observé la délicatesse, la justesse & le bon esprit de l'Auteur,

Voilà, Monsieur, ce que vous avez désiré de moi. Je serai toujours ravi de vous marquer le dévoûment sincere avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

A Paris, ce 21 Juillet 1744.



LA PUISSANCE DE L'AMOUR,
CANTATE.

Errant dans les Bois & la Plaine,
L'infortuné Lycas, agité, furieux,
Fuyoit la perfide Climéne,
Las de souffrir ses mépris odieux.
De l'Esfant de Cythère, auteur de son supplice,
Il détestoit ainsi le funeste caprice.
» En vain, cruel Amour, la plus rare Beauté
» Mettroit sa gloire à me séduire,
» Elle ne pourra plus ravir ma liberté.
» C'en est fait, pour jamais je quitte ton Empire;
» Lance-moi trait sur trait; je les braverai tous;
» Mes yeux s'ouvrent enfin, je ne crains plus tes
coups.
» De ta félicité la douceur passagere
» N'est qu'une trompeuse chimère.

Craignons que l'Amour,
Dans sa juste colere,
Ne punisse un jour
Un orgueil téméraire.

Modérez, Amans,
Vos murmures coupables;
Vos foibles sermens

Soient

Sont-ils inviolables ?

Craignons que l'Amour , &c.

Le Dieu qui regne sur les cœurs ;
 Méprisa de Lycas les frivoles clameurs ;
 Il prend l'essor , & dans son vol rapide ,
 Armé d'une fleche homicide ,
 Audacieux , dit-il , toi qui sur nos Autels
 Viens insulter les Immortels ,
 Ce trait lancé dans ma vengeance ;
 Va te faire éprouver ma suprême puissance ;
 Aussi tôt dans ces Lieux
 Un séduisant objet se présente à ses yeux ,
 La brillante jeunesse
 Anime ses appas ;
 Les Amours , la tendresse
 Accompagnent ses pas ;
 Les Jeux , les Ris , les Grâces ;
 Folâtrant sur ses traces ;
 Des volages Plaisirs
 La joyeuse cohorte ,
 Soumise à ses désirs ,
 Compose son escorte.

Il s'arrête... il admire... & d'une foible main
 Ses forces languissantes
 Laissent tomber ses armes impuissantes ;
 D'un Dieu vainqueur il cede au pouvoir souverain ;
 Bien-tôt il sent renaître une âme nouvelle ;
 Déjà

D ja la blessure est mortelle.

Pour triompher des attraits si puissans ,
Est-il chés les Humains des efforts suffisans ?
Peuvent-ils se tirer du piège qui les blesse ?

Ils ne sont que foiblesse.

Est-il dans leur Vertu, leur timide Raison ,
Un remede assuré pour ce subtil poison ?

Près des appas qui les ravissent ,
Leurs vains projets , hélas ! bien-tôt s'évanoüissent.

C'est en vain que nos cœurs
Veulent résister aux douceurs
De tant de charmes ;
Rendons les armes
A nos Vainqueurs.

De la Raison flambeau qui nous éclaire ,
Ton obscure lumiere
Ne fait qu'égarer ;
Vertu chancelante ,
Peux-tu réparer
Sa lueur mourante ?

Invincibles Amours ,
Sous vos coups notre force expire ;
Triomphez , triomphez toujours ;
Soumettez-nous à votre Empire ;
Déjà l'encens brûle sur vos Autels ;
Venez ; regnez sur les Mortels.

*E. G. * * , de Senlis.*

D

EX-

EXPLICATION du Tableau Epithalame , peint à l'Encre de la Chine , dédié à S. A. S. Madame la Duchesse de Chartres , par M. Gosmond.

LE principal Groupe représente le Mariage d'Hercule avec Hebé , fait par Jupiter.

Il y a deux Groupes à droite & à gauche du premier , qui caractérisent les attributs des Epoux qui s'unissent.

Le Groupe à la suite d'Hebé , représente la Sagesse & les Graces. Les Graces tiennent des Guirlandes de fleurs , qu'elles ont préparé pour l'Epouse. La Sagesse paroît s'entretenir avec les Graces , & leur dire , que les fleurs qu'elles présentent , pour orner cette Auguste Epouse , produiront bien-tôt des fruits dignes d'elle , & du Héros avec lequel Jupiter l'unit ; ce qui est caractérisé par une Corne d'abondance qui est à ses pieds.

Le Groupe qui suit Hercule , représente Mars & la Liberalité , qui sont les vrais attributs d'un Héros , puisque Mars figure la force du courage , & la Libéralité , les sentimens généreux qui doivent l'accompagner.

Sur

Sur le devant du Tableau, sont l'Amour & l'Hymen, qui réunissent leurs flambeaux, avec des expressions réciproques de tendresse. On voit entre leurs flambeaux réunis les Armes d'Orléans & de Conty accolées, qui caractérisent l'Auguste Hyménée de leurs Alteſſes Séréniffimes.

Au bas du Tableau on lit cette Inſcription :

D'Hercule avec Hebé le Souverain des Dieux

Sur l'Olimpe autrefois unit la deſtinée.

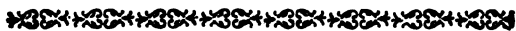
Entre CHARTRES & CONTY les Loix de
l'hyménée

Du beau Sang des Bourbons reſſerrent tous les
nœuds ,

Et dans leur chaîne fortunée,

Nous font voir ici bas ce qu'on vit dans les Cieux.





SUR le rétablissement de la santé du Roi.

Où suis-je ? Quels accords ! Quel éclatant hommage !

De ton amour, Seigneur, ô, cent fois l'heureux
gâge !

La France, jour & nuit t'imploroit pour son Roi ;
Ses soupirs, ses sanglots, sont montés jusqu'à Toi.
Ta clémence a calmé sa profonde tristesse ;
Ses pleurs sont convertis en des chants d'allégresse ;
Tu nous rends notre Roi. Que la Terre & les Cieux
Exhalent pour ta gloire un Parfum précieux :
Eh ! pourrons nous jamais, bénissant ta Puissance
Egaler au bienfait notre reconnoissance ?

Qu'est-ce, hélas ! que le Monde ? Un phantôme
trompeur.

La Fortune ? La Vie ? Un songe, une vapeur,
Source de vanité, d'erreur & de prestiges,
Dont tu ne nous guéris, que quand tu nous affliges ;
Mais, lorsque sur les Rois ton bras s'appesantit,
Le coup est plus bruyant, & tout en rétentit ;
Leur front humilié courbe toutes les têtes ;
Nos cris, nos vœux pressans, détournent ces tem-
pêtes :

La crainte allume en nous une efficace ardeur ;
Le remords prit naissance au sein de la douleur.
Tu ne rejettes point une espérance ferme ;

Ta main ouvre la Tombe , & ta main la referme.
 Quand d'un saint repentir notre cœur est brisé ,
 Le courroux, qui t'enflâme, est bientôt apaisé.

De mon ame , Grand Dieu , je ne suis plus le
 maître.

Quel transport la ravit ? Que lui fais-tu connoître ?
 Comme ces Chérubins , de leurs aîles voilés ,
 Elle écoute en tremblant tes Décrets révélés.

Des plus brillans Destins naissez , Divine Aurore.
 France , que de Vertus vont t'illustrer encore !
 Compagnes de LOUIS , si cheres à son cœur ,
 Elles vont de son Trône augmenter la splendeur :
 A leur sublime effort que ce Trône est propice !
 Elles y trouveront la Bonté , la Justice ,
 L'inébranlable Foi , la constante Amitié ,
 La Valeur généreuse , & la tendre Pitié ,
 Qui , pleines d'un beau feu , d'un zèle légitime ,
 Couronnent à l'envi ce Héros magnanime ;
 Ce Roi , qui pour son Peuple affrontant les hazards ,
 Moissonna son amour aux pieds de cent Remparts.

Seigneur , ne permets plus que nos Cieux s'ob-
 curcissent.

Quel effroi nous saisit quand nos Astres pâlis-
 sent !
 Dure , dure à jamais ce Jour clair & serein ,
 Que fait luire sur nous ton Pouvoir souverain !
 Qu'Israel soit toujours ton plus cher Héritage !

D iij Contre

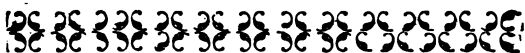
2222 MERCURE DE FRANCE.

Contre ses Ennemis signale son courage !

Des cruels Philistins rends-le victorieux ,

Et que toujours son Roi trouve grace à tes yeux !

M. Tanevot.



*LETTRE écrite par M. D. L. R. à M.
le Marquis de B. sur quelques sujets de
Littérature.*

A Peine , Monsieur , eûs-je achevé la Lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire le 15 du mois de Juillet dernier , & qui est imprimée dans le Mercure du mois suivant , qu'en ouvrant la Bibliothèque Orientale de M. d'Herbelot , pour toute autre chose , je fis une découverte , que je crois n'être pas indifferente , au sujet qui est traité dans cette Lettre.

Vous sçavez , Monsieur , que le Cardinal Quirini , Evêque de Brescia , Bibliothécaire du Vatican , Auteur de la nouvelle Edition des Œuvres de S. Ephrem , publiée à Rome , assure dans sa dernière Lettre à M. de Boze , Directeur de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres , qu'il a vû tous les Manuscrits Grecs des Œuvres de S. Ephrem , qui sont dans la Bibliothèque du Vatican ,

Vatican, & qu'aucun de ces Manuscrits, dans le Sermon de la Croix, ne porte la Leçon *Regnavit à ligno*; qu'il en est de même de ceux d'Angleterre, sur lesquels a été faite l'Edition d'Oxford, & de celui de la Bibliothèque de S. Marc de Venise; qu'à l'égard de la Version Syriaque de l'Eglise d'Edesse, dans laquelle on a prétendu que S. Ephrem lisoit *Regnavit à ligno*, il n'a point connu d'autre Version Syriaque que celle où certainement cette addition ne se trouve pas, qu'au reste le Texte Syriaque de ce Sermon ne se trouve ni dans la Bibliothèque Vaticane, ni ailleurs, du moins de sa connoissance; qu'enfin les Manuscrits Grecs, qui représentent le même Texte, sont exempts de cette addition.

Or je trouve, Monsieur, dans la Bibliothèque Orientale, une Version Arabe du *Sermon de la Croix*, par S. Ephrem, dont personne, que je sçache, n'a encore parlé. Il ne seroit peut-être pas inutile de consulter ce Texte Arabe, pour achever d'épuiser le sujet en question, & pour constater la vérité dans un point de critique, qui intéresse la Religion. C'est, M. dans cet esprit que je vais vous rapporter ici ce qui se lit là dessus dans la Bibliothèque Orientale, pag. 748.

Il y a dans la Bibliothèque du Roi, nu-
D-iiiij mero

» mero 792 , un Sermon en Langue Arabi-
 » que de *Mar Afraim* , ou S. Ephrem , qui
 » fût prononcé le 17 jour du mois , que les
 » Egyptiens appellent , *Toht* , qui répond à
 » notre mois de Septembre , Fête de la sain-
 » te Croix , dans lequel ce saint Personnage
 » décrit l'Histoire de *Maroun* , de *Marie* sa
 » Femme , & de ses Enfans.

» Le Titre de ce Sermon est *Jessir menKethir*
 » *men Agiaïb al Salib* , *alladhi bebi Nackdor*
 » *ala edfa heïal alscheïtan almebat* , ou Partie
 » des Miracles de la Croix , par la Vertu de
 » laquelle nous pouvons nous délivrer des
 » embûches de Sathan le Trompeur.

On apprend , pag. 558 du même Livre ,
 que *Maroun* , dont il est parlé ci-dessus ,
 étoit un Emir , ou Seigneur principal de la
 Ville d'Antioche , lequel visita solennelle-
 ment la sainte Croix , qui étoit à Jerusa-
 lem , avec sa femme *Marie* & ses Enfans.
 S. Ephrem , ajoute l'Auteur , a fait un Dis-
 cours exprès sur les Miracles qui se firent
 alors par la présence de la sainte Croix.

Vous ne doutez pas , M. que je ne voye
 incessamment à quoi m'en tenir sur ce Ma-
 nuscrit Arabe de la Bibliothèque Royale ,
 qui me paroît important sur le sujet en
 question , & j'aurai soin de vous informer
 du succès de mes Recherches. En attendant ,
 passons à une matière sur laquelle vous êtes
 déjà prevenu. J'ai

J'ai dit dans la premiere partie de l'Extrait de la Lettre du Cardinal Quirini à M. de Boze , que pour donner indirectement quelque satisfaction au Pere Tournemine , qui n'avoit pas triomphé dans la Contestation dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte , je m'avisai de lui proposer la Défense du fameux Passage de l'Historien Joseph , qui rend un témoignage si remarquable de JESUS-CHRIST ; & cela , parce que Dom Calmet , dans sa Lettre, citée dans mon Extrait, sembloit douter à l'occasion du *regnavit à ligno* , de l'autenticité de ce passage de l'Historien Grec.

J'ai ajouté , que je me dois sçavoir bon gré de ma tentative , car elle a donné lieu à un fort bon Ouvrage du Pere T. qu'il me fit l'honneur de m'adresser peu de tems avant sa mort , & dont je ne manquerois pas de vous rendre compte. C'est , M. de quoi je vais tâcher de m'acquitter , avec le plus de briéveté qu'il me sera possible.

D'abord il faut vous mettre sous les yeux ce célèbre témoignage de Joseph , fidèlement traduit sur le Texte Grec par Dom Calmet, & tel qu'il le rapporte lui-même, à la fin de l'un de ses meilleurs * Ouvrages.

En ce même-tems parût JESUS , homme sage ;

* *Histoire de la Vie & des Miracles de Jesus-Christ , &c. I. Vol. in-12. Paris , 1720.*

D v *js*

si toutefois on doit l'appeller un homme : car il fit une infinité de prodiges, & il enseigna la Vérité à tous ceux qui la voulurent entendre. Il eût plusieurs Disciples qui embrassèrent sa Doctrine, tant des Gentils, que des Juifs. Il étoit le * CHRIST ; & Pilate poussé par l'envie des premiers de notre Nation, l'ayant fait crucifier, cela n'empêcha pas que ceux qui avoient été attachés à lui, dès le commencement, ne continuassent à l'aimer. Il leur apparut vivant trois jours après sa mort ; les Prophètes ayant prédit & sa Résurrection & plusieurs autres choses qui le regardoient. Et encore aujourd'hui la Secte des Chrétiens subsiste, & porte son nom. *Joseph. Antiq. L. 18, c. 4.*

Le P. T. commence sa Dissertation par des politesses, qui lui étoient naturelles, au sujet de la proposition que je lui avois faite, & après quelques préliminaires, venant au fond de la question, il s'exprime ainsi. » Le Christianisme reçoit à la vérité » quelque avantage du témoignage de Jo- » sephe, mais il peut s'en passer : la certitu- » de des Faits sur lesquels il est fondé, brille » d'une évidence si pleine, si constante, si » autorisée par les ennemis mêmes de notre » sainte Religion, les Juifs, Celse, Por- » phyre, Julien l'Apostat, que le témoigna-

* S. Jérôme *lit credebatur esse Christus*, Lib. de scriptorib.

» gc

» ge de l'Historien Juif peut paroître su-
» perflu.

Pour bien juger de la Contestation , continue-t'il , transportons-nous d'abord au tems de sa naissance. L'Eglise étoit , après quatorze siècles de possession tranquille , en état de regarder le témoignage de Joseph comme hors de toute atteinte , quand au milieu du XVI^e siècle on commença d'en contester la validité. *Sebastien Lepusculus* , Allemand , a écrit que *Giphanius* , Jurisconsulte , soupçonnoit quelque Chrétien d'avoir supposé ce témoignage ; *Lepusculus* n'en convient pas , & réfute solidement ce soupçon. *Luc Ofsander* s'est expliqué plus nettement dans un Abbregé de l'Histoire Ecclésiastique ; une raison bien foible l'a déterminé. Joseph , dit-il , auroit professé le Christianisme , s'il pensoit ce que le passage exprime ; le passage ne contient cependant rien que Joseph n'ait pû dire , sans être Chrétien ; nous le montrerons.

Voilà , dit-il , l'origine des doutes & des disputes sur ce témoignage ; & dans quels tems devient-il incertain ? Quand Luther , quand cette foule de Novateurs , ayant renversé toutes les bornes qui gênoient la témérité , soumettent à leur examen les Jugemens de tous les siècles passés , se livrent aux conjectures les plus bizarres. C'est dans

l'Ecole de ces Novateurs , que les Censeurs de Joseph se sont enhardis à proposer les doutes , les moins fondés , contre son témoignage.

Le foible de notre esprit est de douter aisément , & on s'affectionne aux doutes , par l'orgueil secret de ne pas penser comme le Public ; cette distinction flate , & flate mal-à-propos ; elle flate pourtant. On devroit s'appercevoir qu'être différent du reste des hommes , est plus souvent un défaut qu'une perfection.

Enfin , après quatorze siècles , des Novateurs forment , proposent des doutes sur le Témoignage de Joseph en faveur de *Jesus-Christ* : ce sont des Chrétiens ; mais ce sont des Chrétiens séparés du reste des Chrétiens ; des Chrétiens révoltés contre l'autorité qui gouverne les Chrétiens : faut-il les écouter ? Les écouterait-on dans un Tribunal légitime & sage ? Ils avouent que tous les Manuscrits , sans exception d'un seul , contiennent le Témoignage contesté , que pendant XIV siècles , personne ne l'a révoqué en doute ; ils ne viennent proposer que des doutes , des soupçons , des conjectures ; les écouterait-on dans aucun Tribunal ? Écoutons-les cependant , & confondons-les.

Ainsi parle le P. Tournemine ; & j'a crois ,
M.

M. sans vouloir anticiper sur votre jugement , qu'il ne parle point avec trop de confiance. Il vient ensuite à ce qu'alléguent ces Hommes suspects contre le consentement de tant de siècles , contre l'autorité de tous les Manuscrits. Ces Allégations se réduisent à quatre.

1°. Quelques Docteurs de l'Eglise, Justin, Clément , Alexandrin , Origene , n'ont point apporté ce témoignage en disputant contre les Juifs. *Photius* n'en fait pas mention dans son Extrait de Joseph.

2°. Il paroît que ce témoignage est ajouté, & qu'il suspend la Narration.

3°. Le style est différent du style de l'Historien Juif.

4°. Enfin, Joseph n'a pu parler de *Jesus-Christ* comme il en parle; s'il n'étoit Chrétien, & sûrement il ne l'a jamais été.

Avant que de résoudre ces prétendues difficultés, le P. Tournemine trouve à propos de s'arrêter un peu à considérer l'excès, véritablement déraisonnable, des conjectures de quelques-uns des Adversaires.

Cloppenbourg, dit-il, & *Suellius* imaginent ce que Joseph avoit écrit : ils supposent qu'il s'exprimoit de la manière la plus injurieuse pour *Jesus-Christ* & pour sa sainte Mere, & ils présumant qu'un Chrétien a substitué ce que nous lisons; mais sur quelle

preuve

preuve appuyent-ils une conjecture si hasardée ? Sur aucune ; ils devinent. En vérité un esprit entraîné par l'imagination , par la corruption du cœur , par l'incrédulité , s'éloigne étrangement de la Raison.

D'autres accusent Eusebe de la supposition de ce Témoignage. La plus légère réflexion leur auroit fait sentir combien le Projet qu'ils attribuoient à un homme sage seroit peu sage. Eusebe auroit-il supposé un passage de Joseph sans nécessité , certain d'être convaincu par tous les Manuscrits qui existoient ? Ce soupçon a-t'il la moindre ombre de vrai-semblance ?

Notre Auteur fait ensuite une réflexion qu'il croit suffisante , pour déterminer toutes les Personnes sensées. Comparons , dit-il , les Censeurs du Témoignage avec ses Deffenseurs.

Je le vois , continue-t'il , reçu , cité par Eusebe , par S. Jérôme , par S. Ambroise , par S. Isidore de Peluse , par Sozomene , par Cassiodore , qui avoit tout lu & assemblé tous les Manuscrits. Ils l'ont cité sans être contredits. Chaque siècle , pendant 1400 ans , a produit de nouvelles autorités en faveur du Témoignage.

Quand il est attaqué après une si longue & si paisible possession , les Auteurs les plus distingués par leur érudition , les Critiques
les

les plus sensés & les plus suivis se déclarent pour l'autenticité du Témoignage : Sixte de Sienne , Baronius & Casaubon , si opposés l'un & l'autre , & d'accord sur cet article , Possevin , Bellarmin , Henri Valois , François de Roye , M. Huet , le Pere Pagi , le Pere Alexandre , M. de Tillemont , le P. Bonjour , le P. Honoré de sainte Marie , M. l'Abbé d'Houteville.

Les soupçons nés dans les Sectes Protestantes sur ce même Témoignage , ont été combattus & détruits par les plus doctes Protestans , après les Centuriateurs : par Munster , Schikard , Casaubon , Vossius , le Pere , Alting , Cocceius , Christh. Adam , Rupert , Bosius , Reinesius , Multerus , Virdung , Vitius , Videlius , Grabbe. J'omets plusieurs autres Protestans , moins célèbres , qui ont soutenu avec chaleur que ce Témoignage étoit légitime.

L'Angleterre , ajoûte le Pere T. si féconde en opinions singulieres , si rigoureuse dans l'examen des Preuves de la Religion , a vû ses Ecrivains les plus sçavans , les Critiques les plus écoutés , Usserius , Cave , Spencer , Parker , Hudson , s'élever contre les conjectures hazardées des Censeurs audacieux du Témoignage. Whiston , le téméraire Whiston , dont nulle borne n'arrête la Critique , a entrepris dans une Dissertation

im-

imprimée , la défense du même Témoignage.

On ne doit pas oublier ni Isaac Vossius , si versé dans la lecture de Joseph , son Ecrivain favori , Isaac Vossius , qu'on ne peut soupçonner de credulité , il s'en faut beaucoup , ni Charles d'Aubur , Prêtre Anglican , qui dans un Ouvrage Latin a épuisé la Question , & renversé sur les Censeurs du Témoignage toutes leurs Objections ; ni enfin David Martin , Ministre Prétendu Réformé , réfugié en Hollande , dont la Dissertation , véritablement sçavante , véritablement judicieuse , a paru à Urrech. en 1717.

Je passe , M. pour abbreger , tout ce que le docte Dessenfieur du Témoignage en question , dit encore de solide , de curieux & d'instructif , tant au sujet d'autres sçavans Apologistes du même passage qui se sont trouvés parmi les Protestans , que de quelques nouveaux Censeurs , qui l'ont attaqué sans succès , & qui ont été réfutés par des Auteurs modernes.

Le P. Tournemine appelle tout ce qu'il a observé jusqu'ici sur cette matiere , les dehors de la Question. Je m'y suis arrêté , dit-il , sans craindre d'entrer dans le fond de la dispute. Il va en effet tout de suite examiner scrupuleusement les Objections des Adversaires , qui en proposent quatre.

P R E-

PREMIERE OBJECTION.

Si le Témoignage est depuis quelques siècles dans tous les Manuscrits , il n'y a pas tou ours été. Clement, Alexandrin , Justin , Tertullien , Origene , S. Chrysostôme , Theodoret , Photius , ne l'ont pas lû dans les Manuscrits de leur tems ; ils l'auroient cité , surtout écrivant contre les Juifs.

R' E P O N S E.

Pour que l'Objection eût quelque force , il faudroit que les Anciens sur lesquels on s'appuye , eussent écrit que le Témoignage n'étoit point dans Josephé ; ni ces Auteurs , ni aucun autre ne l'ont dit. Ils ne l'ont pas cité , dit-on , avec complaisance. Avant que de prononcer si affirmativement , ne faudroit-il pas avoir sous les yeux tous leurs Ouvrages ? Sçait-on s'ils ne l'ont point cité dans tant de leurs Ecrits , dont nous regrettons la perte ? Disons plus ; ont-ils dû le citer dans ceux qui nous restent ?

Il ne paroît pas que Clement Alexandrin ait eu occasion de recourir à ce Témoignage. Justin , Tertullien , Origene , S. Chrysostôme , n'ont pas dû le citer ; ils sentoient qu'on retorqueroit contre eux cette citation imprudente. Vous faites grand fond tous

au-

auroit-on dit, sur les aveux de Jofephe ; cependant il n'a pas abandonné le Judaïsme. Son exemple fait sur nous plus d'impression que ses discours : ainsi le Témoignage n'étoit pas une preuve pour les Juifs , qui d'ailleurs ont un grand mépris pour Jofephe.

Origene , dans sa * Réponse à Celse , rapporte ce que Jofephe a écrit de S. Jean-Baptiste & de S. Jacques ; il ne craignoit pas la rétorsion. Ces aveux de Jofephe étoient d'autant plus importans , qu'il avoit conservé plus d'attachement pour le Judaïsme. Juif opiniâtre , ne reconnoissant pas *Jesus-Christ* pour le Messie. Il confessoit cependant que son Précurseur , celui qui l'avoit annoncé aux Juifs , étoit un S. Homme , d'une morale pure , si révééré de la Nation , qu'on crut communément que Dieu avoit vengé sa mort par la défaite entière d'une armée d'Herode. Il reconnoissoit que S. Jacques étoit d'une Vertu admirée , & qu'on se souleva contre la violence & l'injustice de sa mort , dont l'Auteur porta bientôt la peine.

Je passe , par la nécessité d'abréger , plusieurs réflexions solides , qui accompagnent cette premiere Réponse , & qui ôtent à l'Objection tout ce qui pourroit lui

* L. 1. Contre Celse , & sur le Chap. XIII de S. Mathieu.

rester

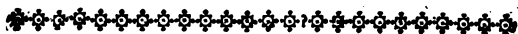
rester de force. Elle finit cette Réponse, par observer que les Adversaires citent le fameux *Photius* infidèlement. Ce Sçavant, d'une lecture immense, avoit lû ce Témoignage, cité par Eusebe, par S. Isidore, par Sozomene : il l'avoit lû dans les Manuscrits de Joseph. *Photius* ne dit pas qu'aucun Ecrivain Juif n'ait parlé de *Jesus-Christ* ; il dit seulement que l'affectation de n'en point parler, est le vice commun de leur Nation, maniere de s'exprimer qui n'exclut pas quelque exception.

Je suis obligé, M. de m'arrêter ici, & de renvoyer à la premiere de mes Lettres, le compte qui me reste à vous rendre de cette sçavante Dissertation.

Je suis, M. &c.



BOU-



BOUQUET

*A M. M. T. *** pour le jour de S. Michel ,
sa Fête.*

Source des vrais biens de la vie ,
Coule abondamment de mon cœur ;
C'est toi seule qui m'extasie ,
Et je te dois tout mon bonheur.

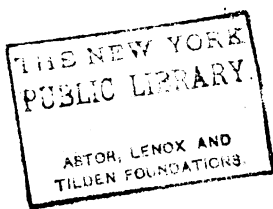
En vain la brillante richesse
A son char d'or m'auroit lié ,
Si sa faveur enchanteresse
Me déroboit à l'amitié.

Dans son sein , que mon cœur adore ,
Rien ne manque à l'homme ici bas ;
Oui , c'est l'amitié qui décore
Les Bergers & les Potentats.

Je sens la volupté suprême
Que l'amitié verse sur moi ;
Mon cœur ému par elle-même
Voit ce beau jour briller pour toi.

Que t'offrirois-je pour ta Fête ,
Qui t'inspirât de nouveaux feux ?

Rien ,





L'IDÉE DU HÉROS.

Pierre gravée Antique.

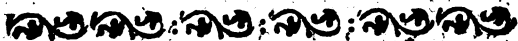
A. Gosmond del.

D. Sornique Sculp.

Rien ; ton amitié , toujours prête ,
Vole au-devant de tous mes vœux.

Cher ami , malgré ta jeunesse ,
Ton amitié vaut un trésor :
Par ton sçavoir & ta sagesse ,
J'admire en toi le vieux Nestor.

Par M. Laffichard.



*EXPLICATION d'une Pierre Antique ,
représentant L'IDÉE DU HEROS ,
gravée en relief.*

Cette Pierre représente Mars , Apollon & les Graces. Ces Déeses lient le redoutable Dieu de la Guerre avec des Guirlandes de fleurs , & le présentent au Dieu de l'Esprit. Mars donne une main à Apollon , & il lui montre de l'autre le Temple de la Gloire , situé sur un rocher escarpé. Ce Dieu paroît convenir par ce geste , qu'il a besoin d'Apollon, c'est-à-dire, pour expliquer cette allégorie , que la grandeur du courage ne suffit pas pour s'ouvrir l'entrée du Temple de la Gloire , s'il n'est soutenu par les dons de l'esprit , par les graces du génie , & par l'amour

l'Amour des Sciences & des beaux Arts ; amour, qui est caractérisé par le Bouclier de Minerve, qu'on voit à côté de Mars.

On lit cette Inscription Grecque dans l'Exergue :

ΑΙ. ΚΑΡΙΤΕΣ. ΔΗΣΑΣΑΙ. ΑΔΕΛΦΟΥΣ.
ΘΕΙΟΥΣ. Ce qui signifie littéralement, que
les Graces enchaînent & réunissent ces deux di-
vins Frères.

On voit dans le Champ de la Pierre, au-dessous des Graces, ces Lettres FIP.. qui font croire que cette belle Gravûre est de *Pirgoteles* (fameux Graveur, si cher à Alexandre le Grand, que ce Prince deffendit sous peine de la vie à tout autre que lui, de graver son Portrait sur les Pierres précieuses,) ces trois Lettres étant les premières de son Nom.

On laisse aux Sçavans à juger de cette Explication. Quant à la Pierre gravée Antique, qui a servi de modèle, elle est inconnue jusqu'à présent. On n'en connoît que le Dessin, qui appartient au Duc de Nivernois de l'Académie Françoisé. Ce Seigneur l'a acquis d'un Curieux, qui dessine & qui a du goût pour ce genre d'Antiquité.

EX-

*EXPLICATION de l'Enigme de
Juillet, par M. Du**.*

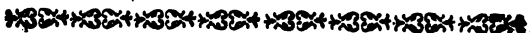
Etre toujours taciturne ;
Faire cas d'une veille urne ;
Sçavoir son Antiquité ;
Fi ! vive la nouveauté !
De tout fatras je me berne ;
Il vaut mieux de vin très-clair
Vuider la cruche moderne ,
Que bâtir Châteaux en l'Air.

*AUTRE du Mercure d'Août ;
par le même.*

Moult est piteux & déloyal ,
D'entamer sinistre Harangue ;
Mieux vaudroit , que de parler mal ,
Couper toute méchante L A N G U E .

On a dû expliquer les Enigmes & le Logogryphe du Mercure de Septembre par les *Ongles* , le *Mouvement* , & la *Courlande*. On trouve dans le Logogryphe *Cruel* , *Ane* , *Vole* , *Lourd* , *Col* , *Lard* , *Lune* , *Rade* , *Corne* , & *Nard*.

• ENIGME.



E N I G M E.

J' Ai presque la même structure
 Chés l'homme & chés les animaux ;
 Quoique foible de ma Nature ,
 J'annonce par ma contexture
 Leurs désirs , leurs biens & leurs maux ,
 Treute dangereuses femelles
 Sont comme autant de sentinelles ,
 Qui me gardent dans ma prison ;
 Je n'en sors point en dépit d'elles ,
 Et si par leur permission
 J'en sors , c'est par dérision ,
 Ou bien pour rafraîchir la porte
 Par laquelle il faut que je sorte.
 La Raison m'impose des Loix
 Chés le Philosophe & le Sage ,
 Mais je fais valoir tous mes droits
 Chés le Sexe aimable & volage.

Par M. D.V.

LOGO-



LOGOGRYPHE.

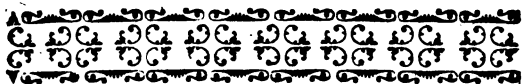
JE suis enfant d'un vain loisir ;
Dix membres composent mon être.
Si tu veux avoir le plaisir ,
Mon cher Lecteur , de me connoître ;
Transpose mes membres divers ,
Et d'abord , pour m'atteindre, use de diligence.
Je t'avertis de la distance ;
Je suis aux bouts de l'Univers.
Je fournis à l'Aiguille un ouvrage ordinaire.
Aux Acteurs je suis nécessaire.
Plaideur & Valetudinaire ,
Je vous fais murmurer souvent
Contre le Procureur , contre l'Apoticaire ,
Quand il s'agit du payement.
Je suis une Machine utile ,
Qui du tems indique le cours.
Par fois , sous une main habile ,
Mes accens flatent les Amours.
Je suis un Fleuve d'Italie.
Je soutiens la splendeur des Rois.
Aux hommes je donne des Loix ,
Et je suis maître de leur vie.
Dans l'art de coudre , on m'a banni
Du meuble qui doit être uni.

E Dans

2242 MERCURE DE FRANCE.

Dans mon corps quel affreux mélange !
Tout est d'une nature étrange.
Que peut-il encore en sortir ?
Un bras de mer.... je fuis : il pourroit m'engloutir ;

Par M. V. C. en Provence.



NOUVELLES LITTERAIRES ,

DES BEAUX-ARTS, &c.

EXPLANATIO in septem Psalmos Pœnitentiales , cum Versione Gallica. Parisiis , Typis P. Æ. le Mercier. M. DCC. XLIV.

. L'Auteur de cette Traduction & de cette Explication des sept Pseaumes Pénitentiels, ne les donne que comme un Essai , avant que de faire un pareil travail sur tous les Pseaumes de David. Le goût du Public le décidera ; on peut cependant présumer que cet Essai sera favorablement reçu. D'habiles gens ont observé que quoique les Notes , mises au bas des pages de cet Essai , soient assez claires pour ceux qui entendent tant soit peu le Latin , il seroit peut-être d'une plus grande utilité de mettre ces Notes en François. C'est à quoi l'Auteur fera réflexion.

REGLES

REGLES nouvelles de la Musique, suivant l'ancien principe de *Pythagore* ; **C**OMPAS de proportion pour tous les Instrumens de Musique, & pour toutes leurs différentes cordes, & Instruction particuliere pour le Violon, &c. le tout si facile, qu'on peut s'en servir utilement, sans sçavoir lire ni écrire. Par M. *Tremolet*, Curé du Tartre Gaudran ; à Paris, chés *Baillet*, le jeune, vis-à-vis la Ste Chapelle.

C'est le titre d'une grande Feuille volante, contenant plusieurs Tables, Chiffres, & autres Opérations concernant la Musique, dans le détail desquelles il n'est pas possible d'entrer ici.

RECUEIL d'Arrêts de Reglement, & autres Arrêts notables, donnés au Parlement de Normandie sur toutes sortes de Matieres Civiles, Bénéficiales & Criminelles, d'autres Arrêts rendus au Parlement de Paris, au Grand Conseil, & autres Cours, sur différentes Questions Mixtes, & de Lettres Patentes, Ordonnances, Edits, Déclarations & Arrêts du Conseil, concernant particulièrement la Normandie. Par M. *Louis Froland*, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Parlement de Paris. Tome I. *A Rouen*, chés la veuve *Jore*, 1740. Volume in-4°. de 900 pages.

E ij Quoique

2244 MERCURE DE FRANCE.

Quoique le Frontispice de cet Ouvrage porte qu'il a été imprimé en 1740, il n'a néanmoins commencé à paroître publiquement à Roüen que vers la fin de l'année 1742, & à Paris l'année suivante.

M. Froland, son Auteur, est connu depuis long-tems, ayant fait la Profession d'Avocat, d'abord au Parlement de Normandie, son Pays natal, où il a été reçu au Serment d'Avocat il y a plus de 66 ans, & ensuite au Parlement de Paris, depuis 1688, où il fut élu Bâtonnier de l'Ordre des Avocats le 9 Mai 1734.

Le Public lui est déjà redevable de sept autres Volumes *in-4°*, qui sont des Mémoires sur le *Velleïen*, sur la prohibition d'évoquer les Decrets de Normandie, sur les prétendues Coûtumes Locales du Comté d'Eu, sur les Statuts, 2 Vol. & sur le Droit de Tiers & Danger.

Depuis quelques années que l'Auteur s'est retiré dans sa Patrie, il n'a travaillé que pour le bien de ses Concitoyens & de ses Confreres; c'est dans cette vûe qu'il a donné sa Bibliothèque au College des Avocats du Parlement de Roüen, & qu'il a fait le Recueil d'Arrêts, dont le premier Volume paroît, lequel doit être suivi de deux autres Volumes.

Celui-ci est dédié au Parlement de Normandie,

mandie. L'Auteur, dans son Epître Dédicatoire, observe qu'il est déjà âgé de 84 ans, & le plus ancien des Avocats du Parlement de Normandie

M. Froland avertit au commencement de l'Ouvrage, qu'il fera les deux fonctions de Jurisconsulte & d'Historien, c'est-à-dire, qu'en donnant une idée du Gouvernement général de la Neustrie, il expliquera les faits qui ont rapport à la Jurisprudence.

L'Ouvrage est divisé en trois Parties.

La première contient l'Histoire du Droit Municipal de la Province; la seconde contient divers Reglemens concernant les Officiers de la Province; la troisième contient les Privileges, soit de la Province en général, soit des Corps & Compagnies, Officiers d'icelles, ou de quelques particuliers.

Chap. I. Il rapporte l'état de la Neustrie du tems des Gaulois, des Romains & des Francs; de quelle maniere le Droit Romain y fut introduit; l'invasion des Normands ou Peuples sortis du Nord, qui vinrent ravager la Neustrie, dont ils demeurèrent possesseurs par le mariage de Giselle, fille de Charles le Chauve, avec Rollo, leur Chef, qui fut premier Duc de Normandie, où il avoit tout droit de Souveraineté, à la réserve de l'hommage, que lui & ses successeurs en firent au Roi.

E iij *Rollo*

Rollo divisa à ses Officiers & à ses Soldats toutes les Terres qu'on lui avoit laissées , & M. Froland dit que quelques-uns ont attribué à cette subdivision des Terres , l'origine des Fiefs en Normandie.

Dans l'Histoire abrégée qu'il donne des Ducs de Normandie , on trouve plusieurs faits singuliers , par exemple , que Hugues Comte de Châlons , vint nuds pieds , avec une selle de cheval sur le dos ; faire excuse à Richard II. Duc de Normandie , dont il étoit Vassal ; que le Comte de Bellesme en fit autant à Robert II. Duc de Normandie ; cette cérémonie humiliante étoit alors usitée de la part du Vassal qui avoit offensé son Seigneur.

Guillaume II. dit le Bâtard & le Conquérant , VII. Duc de Normandie , fut désigné Roi d'Angleterre par Edoüard , qui n'avoit point d'enfans , & après la mort de ce Prince il fut Roi d'Angleterre , laquelle devint par-là toute Normande , Guillaume ayant donné toutes les Seigneuries & les Charges à des Normands , & établi de nouvelles Loix , qui furent écrites en Langage Normand.

Ces Loix , dit M. Froland , furent portées par nos Héros dans le Royaume de Naples , la Pouille , la Calabre , la Sicile & autres Lieux ; & un Président à Mortier , qui avoit voyagé , certifioit qu'autrefois à Naples

ples les Avocats plaidoient en Langage Normand. La même chose avoit été ordonnée en Angleterre par Guillaume le Conquérant, & cet usage continua jusqu'à Edoüard III. sous lequel en 1361 le Parlement, qui se tint à Westmunster, 159 années après la réünion de la Normandie à la Couronne de France, qui fut faite en 1204, ordonna que l'on n'useroit plus que de la Langue Angloise dans les Tribunaux & dans les Actes de Justice.

Philippe Auguste, après avoir chassé de Normandie le Duc Jean sans terre, à cause du meurtre de son neveu Artur, Duc de Bretagne, y établit entre autres Loix, celle du Talion.

Ch. 2. L'Auteur traite de l'Etablissement de l'Echiquier Souverain de Normandie, d'abord ambulatorioire, puis rendu sédentaire en 1499, & décoré du titre de Parlement en 1515; quelques Princes & Seigneurs avoient aussi leurs Echiquiers particuliers.

Le même Ch. traite aussi de l'Etablissement de la Cour des Aydes & de la Chambre des Comptes, de l'union de ces deux Cours, & de l'établissement des différentes Jurisdictions qui s'exercent dans la Ville de Roüen & dans les Fauxbourgs; on y trouve plusieurs faits curieux, par exemple, que Louis XI. ayant donné le Duché de Nor-

E iiij mandie

mandie au Duc de Berry , son frere , celui-ci mit à son doigt un Anneau , pour marquer qu'il épousoit la Province , (c'étoit une des manieres de prendte possession , *per annulum*) & lorsqu'il remit cette Province au Roi pour le Duché de Guyenne, il renvoya l'Anneau pour le rompre publiquement , ce qui fut fait en présence du Connétable , auquel on remit les deux pièces de l'Anneau.

En parlant de la Chambre des Requêtes du Palais de Roüen , créée en 1543 , M. Froland dit que la création qui fut faite dans cette année , de plusieurs Offices de Présidens & de Conseillers , est le premier vestige de la vénalité des Charges , ceux qui y furent nommés ayant financé chacun deux mille écus dans les coffres du Roi , ce qui fut coloré du titre de Prêt pour les besoins de l'Etat ; on ne laissa pas de leur faire jurer qu'ils n'avoient rien donné pour leur Office.

La vénalité des Charges paroît cependant plus ancienne , car avant S. Louis les Prévôtés , Vicomtés , Châtellenies & Vigueries étoient données à ferme , ce que S. Louis défendit pour la Prévôté de Paris, mais qu'il autorisa pour les autres Justices ; on tenta la vénalité des Charges sous le Roi Jean & sous Louis XI , & Louis XII vendit publiquement les Offices , mais les Particuliers

ne

ne pouvoient encore les vendre ; ce fut François I. qui le permit , en lui payant le quart de l'évaluation de l'Office.

Pour ce qui est du Serment que les Officiers faisoient de n'avoir rien donné , il fut aboli en 1597.

A l'ouverture du Parlement de Roïen en 1544, il fut ordonné , sur le réquisitoire du Procureur Général, que les Présidens , Conseillers , Gens du Roi , Greffiers , leurs Commis , Avocats & Procureurs , seroient tenus à l'avenir de se faire raser la barbe.

Le Chapitre 3. traite de l'ancien Coutumier de Normandie, dont l'Auteur est inconnu ; la compilation est en Latin & en François , & on ne sçait lequel des deux est le Texte ; il fut mis en Vers François par Dourbaut , & après avoir souffert diverses altérations , il fut réformé en vertu de Lettres Patentes de 1577 , & la nouvelle Coutume commença d'être observée en 1583.

Les deux Chapitres suivans traitent des usages Locaux de la Province , & des prétendus usages Locaux du Comté d'Eu.

La Clameur de Haro fait la matiere du Chapitre 6 ; on sçait que cette Clameur est une invocation respectable du nom de Raoul ou Rollo , premier Duc de Normandie , dont la mémoire est en si grande vénération par l'amour qu'il avoit pour la jus-

E v tice ,

rice , qu'il est encore aujourd'hui invoqué par ceux qui cherchent à se garantir de quelque injure qu'on veut leur faire. Cette Clameur étoit en usage dès le tems des Ducs de Normandie. Paul Emile rapporte qu'après la mort de Guillaume le Conquérant , elle fut mise en pratique pour empêcher sa sépulture en l'Eglise de S. Erienne , qu'il avoit fait bâtir à Caën , & qui avoit été construite en partie sur un fond appartenant au nommé Asselin , qui arrêta la pompe funebre , en interjettant la Clameur de *Haro*.

Le Chapitre 7 concerne une Charte sans date , appelée la Charte au Roi Philippe , qui fut insérée à la fin de la nouvelle Coutume , & que quelques-uns croient être de Philippe Auguste , les autres de Philippe le Hardi.

Le huitième traite de la Charte Normande , c'est ainsi qu'on appelle une Charte de Louis Hutin , du 13 Juillet 1315 , qui confirme les Privilèges de la Province , & ordonne , entre autres choses , que ses Habitans ne pourront être traduits dans des Jurisdiccions étrangères.

Dans les Chapitres suivans il donne une Notion des Articles placités, ou Reglement de 1666 , du Reglement de 1673 , sur les Tutelles , des Ordonnances , Edits & Déclarations

clarations qui forment des Loix générales pour tout le Royaume, & qui font par conséquent partie du Droit de la Province de Normandie, des Ordonnances, Edits, Déclarations, Lettres Patentes & autres Loix particulieres à cette Province; de quelques Ordonnances, Articles de Coûtume & du Reglement de 1666, qui sont abrogés en tout ou partie; enfin une Notice très-curieuse des Auteurs Anglois qui ont fait mention de l'ancien Droit de Normandie; des Commentateurs de la Coûtume de Normandie, ancienne & nouvelle, de leurs Ouvrages, & des autres Auteurs qui ont écrit sur des matieres concernant le Droit & les Usages de cette Province.

Les Reglemens, qui font l'objet de la seconde Partie de cet Ouvrage, concernent les prérogatives & la compétence du Parlement, des autres Tribunaux & Officiers de la Province.

Le Chapitre 40, qui est dans cette seconde Partie, contient beaucoup de choses curieuses, par rapport à l'Ordre des Avocats, entre autres, qu'ils portoient anciennement la Robe rouge, en sorte que le 4 Novembre 1514, le Parlement leur fit signifier de se trouver à l'Entrée de la Reine (*Anne de Bretagne*) *honnêtement montés & vêtus de Robes d'écarlate & Chaperons fourrés*, pour ac-

E vj compa-

compagner les Présidens & Conseillers ; ce n'est que depuis la vénalité des Charges que les Avocats ont cessé par modestie de porter la Robe rouge , sans qu'il y ait jamais eu aucun Reglement qui leur en ait défendu l'usage.

La troisième Partie contient un Recueil des Privilèges particuliers à la Province de Normandie , autres que la Clameur de Harro & la Chartre Normande, tels que celui du Comté d'Eu , qui ressortit au Parlement de Paris ; la Prohibition d'évoquer les Decrets de Normandie ; le Reglement de 1673 , pour le Droit de Tiers & Danger sur les Bois ; le Privilège résultant du *Senatus consultus Velleïen* , en faveur des femmes ; les Privilèges particuliers de la Ville de Roüen & de quelques autres Villes de la Province , ceux du Parlement & de ses différentes Chambres ; les Privilèges propres à certaines personnes seulement , tel que celui que Louis XIV accorda en 1667 aux Gentilshommes & aux Bourgeois des Villes franches de la Province , qui auroient dix ou douze enfans ; celui qu'on prétend avoir été accordé aux filles , descenduës des freres de la Pucelle d'Orleans , de pouvoir communiquer la Noblesse à leurs maris , & dont plusieurs familles de la Province de Normandie ont profité ; enfin des Privilèges revendiqués
par

par quelques Abbayes , Chapitres, Prieurés, & autres Eglises de la Province , & par quelques Seigneurs, notamment celui de la Principauté d'*Yvetot*, connuë ci-devant sous le titre de Royaume. Il n'y a point de Chapitre qui n'eût fourni plusieurs traits curieux à rapporter , si cela n'eût passé les bornes d'un Extrait.

Les Arrêts de Reglement , & autres Arrêts, tant du Parlement de Normandie , que des autres Parlemens, annoncés par le Titre, sont répandus dans tout le corps de l'Ouvrage , & principalement dans la seconde & la troisième Partie , où ils sont appliqués aux différentes matieres auxquelles ils ont rapport.

O R A I S O N F U N E B R E de Madame Isabelle de Roye de la Rochefoucauld, Abbessé de l'Abbaye Royale de S. Pierre de Rheims, prononcée dans l'Eglise de la même Abbaye le 16 Juin 1744 , par M. de Saulx, Docteur en Théologie , Chanoine de l'Eglise de Rheims , & Principal du Collège de l'Université , à Rheims , chés François Jeunehomme , Imprimeur , rue des deux Anges.

C A T A L O G U E des differens Ecrits, contenus dans les VIII Volumes des Ouvrages de M. l'Abbé de S. Pierre , de l'Académie Française,

2254 MERCURE DE FRANCE.

Françoise, imprimés à *Roterdam*, chés *Beman*, & qui se vendent à *Paris*, chés *Bria-son*, Libraire, rue S. Jacques. Brochure in-12. de 24 pages, 1744.

HISTOIRE des Hommes Illustres par les Médailles.

Pour répondre à l'accueil favorable que le Public continuë de faire à ce Journal, & pour le rendre encore plus agréablement instructif, nous avons projeté de donner une Histoire sommaire des Hommes Illustres, en l'honneur desquels on a frappé des Médailles, depuis la renaissance des Lettres jusqu'à présent.

Par le titre d'Hommes Illustres, on entend ici non-seulement les Rois, les Souverains & les Princes les plus distingués, les Princesses, mais encore les Personnes de l'un & l'autre Sexe, qui auront excellé en quelque genre que ce soit, particulièrement ceux & celles, qui auront cultivé les Sciences & les Beaux-Arts.

Nous ne ferons graver aucune Médaille en Taille-douce, dont nous n'aurons pas vu l'original, frappé dans le tems même, & dont la certitude ne soit tout-à-fait incontestable.

Ainsi, on n'empruntera rien des Livres où se peuvent trouver de pareilles gravûres, de *Mezeray* même, encore moins du grand Recueil de *Jacques de Bie*, où parmi plusieurs Médailles vraies, il s'en trouve beaucoup de suspectes, d'autres visiblement fausses, & fabriquées dans des tems postérieurs.

L'exécution de ce Projet nous sera peut-être moins difficile, par la quantité de Médailles, que nous possédons déjà, de la qualité dont il s'agit ici,

&c

& par les secours que nous nous promettons de la part de plusieurs personnes Curieuses , qui ont de pareils Monumens , & dont nous nous ferons un devoir & un plaisir de citer les Cabinets.

Nous commencerons par une Médaille de François I, par la raison qui se présente si naturellement, ce Grand Prince , outre ses rares qualités du cœur & de l'esprit , ayant été le Pere & le Restaurateur des Lettres, & le magnifique Protecteur des Sçavans.

Nous nous faisons un plaisir d'apprendre aux Curieux que M. *Gersaint*, déjà connu par differens Catalogues de Curiosités de sa composition , a été choisi pour diriger la vente des fameux Cabinets de feu M. *Bonnier de la Moisson*. Le Public l'avoit déjà nommé d'avance , ce qui justifie ce choix. Il y a tout lieu d'espérer que nous aurons de lui un Catalogue aussi exact de toutes les Curiosités dont ces Cabinets sont remplis , que le tens qu'on lui donnera pourra le lui permettre. On assure que la vente de toutes ces raretés , qui sont immenses dans leur quantité , & admirables dans leur variété , pourra être commencée dans les premiers jours de l'année prochaine. Les Catalogues de cette espece sont d'autant plus utiles & nécessaires , qu'ils donnent avis de l'existence de certains Morceaux rares , que l'on ignore souvent , & avertissent en général le Public , surtout les Etrangers , de ce qui pourroit leur convenir. On ne doute point , au reste , que M. *Gersaint* ne se prête volontiers , suivant la louable coutume , au désir de certains Curieux distingués , qui voudront jouir en partie ou en totalité de la vûe de ces Cabinets , avant que les Curiosités dont ils sont remplis en soient démembrées.

ESTAM-

ESTAMPES NOUVELLES.

M. *Lépicié*, Graveur du Roi, & Secrétaire de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, vient de graver & de mettre au jour deux Estampes fort ingénieuses & piquantes, d'après M. *Jeaurat*, Professeur de la même Académie. On remarque avec plaisir dans ces Morceaux une composition noble & naïve, de l'expression & de la finesse dans le Dessin.

Ces Estampes représentent l'*Accouchée* & la *Relevée*, & se vendent chés l'*Auteur*, au coin de l'Arbrevoir du Quai des Orfèvres, & chés Louis *Surnique*, Graveur du Roi, rue des Noyers, vis-à-vis S. Yves.

Autre Estampe en hauteur, représentant LA *STE VIERGE*, d'après la Statue exécutée en argent, pour être placée dans la Chapelle de la Ste Vierge de l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice de Paris, d'après le Modèle d'Edme *Bouchardon*, Sculpteur du Roi, laquelle a été peinte par le Sr *Chevalier*. Cette Estampe, qui est très bien gravée par le Sr *Sornique*, est dédiée à Mre Jean-Baptiste Joseph Languet de Gergy, Docteur de Sorbonne, Curé de S. Sulpice. Elle se vend chés le Sr *Chevalier*, Peintre, rue du Four, Fauxbourg S. Germain, à l'Hôtel d'Allemagne, & chés *Vanheck*, Peintre, rue d'Enfer, Port S. Landry.

Il vient de paroître chés le Sr *Le Rouge*, Géographe du Roi, rue des grands Augustins, vis-à-vis le Panier fleuri, le *Plan de Fribourg*, en Brisgaw; celui du Château de *Demont*; celui de *Coni*, en Piémont, & une très-belle Carte des Isles Britanniques.

Le

Le Public est averti que le véritable Suc de Réglisse & de Guimauve blanc, sans sucre, si estimé pour toutes les maladies du Poulmon, inflammations, enrouemens, toux, rhume, asthme, poulmonie & pituite, continuë à se débiter depuis plus de trente ans, de l'aveu & approbation de M. le Premier Médecin du Roi, chés Mlle *Desmoulins*, qui est la seule qui en a le Secret de défunte Mlle Guy, quoique depuis quelques années des particuliers aient voulu le contrefaire, lesquels pour mieux tromper le Public, se sont dits Enfans de M. Guy, ce qui est une supposition; la difference s'en connoîtra aisément par la comparaison qu'on en pourra faire.

On peut s'en servir en tout tems, le transporter par tout & le garder si long-tems que l'on veut, sans qu'il se gâte jamais, & perde rien de sa qualité.

Mlle Desmoulins demeure rue Guenegaud, Fauxbourg S. Germain, du côté de la rue Mazarine, chés Mad. Poulin, dans l'Allée du Bourrelier, au deuxième Appartement.

Nous avons parlé en son tems de la capacité reconnue du Sr de Laulnay, Chirurgien Juré à Paris, de l'Académie Royale de Chirurgie, & des nouvelles Découvertes qu'il a faites sur le fait des Descendres & autres maux de la même espece, au grand soulagement des Malades. Comme il a changé de demeure, le Public est intéressé de sçavoir que sa demeure actuelle est rue des *Prouveres*, au-dessus & du même côté de la rue des deux Ecus.



CHANSON A BOIRE.

Pour célébrer la santé de Louis,
 Que le Vin à grands flots coule dans tout Paris !
 Bacchus aura soin de sa Gloire,
 Que de Vin on recueillera !
 Et plus dans Paris on boira,
 Plus le Dieu de la Treille en donnera pour boire.

Par M. Laffichard.

A I R.

Mes soupirs font mes plaisirs ;
 A d'aimables desirs
 Ils livrent mon ame ;
 Pour deux beaux yeux
 Je sens un flâme,
 Qui m'élève au rang des Dieux :

Nuit & jour je songe à Silvie ;
 L'Amour me convie
 De l'aimer tendrement
 Eternellement.

La Belle sçait mon martyre ;
 Elle sourit à mes feux ;
 J'entrevois que son cœur soupire ;
 Je touche au moment d'être heureux.

Par le même.

October 27 1944

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

22

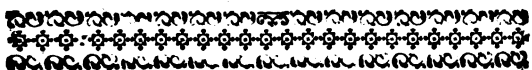
18

De

Pl

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS



S P E C T A C L E S.

LE 15 Octobre, l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre *Alcide*, ou le *Triomphe d'Hercule*, dont le Poëme est de M. de Capistron, & la Musique de Mrs Louis de Lully & Marais.

Le 23, on reprit la Pastorale Héroïque d'*Acis & Galatée*, dont il a été parlé dans le Mercure du mois d'Août dernier.

Le 19, les Comédiens François donnerent la premiere représentation d'une Comédie nouvelle, en Prose & en un Acte, intitulée *la Dispute*. Cette nouveauté n'ayant pas été goûtée du Public, l'Auteur l'a retirée après la premiere représentation.

Le 25, les Comédiens Italiens représenterent le *Mari Garçon* & les *Talens déplacés*. Cette Pièce fut suivie d'un Divertissement, dans lequel la Dlle Coraline exécuta un Pas de Deux avec le Sr Ballety, qui a été fort applaudi. Le Spectacle finit par un nouveau Feu d'artifice en Berceau, dont la composition a paru très-ingénieuse.

Le

Le 26 , ils donnerent la premiere représentation de *Coraline Arlequin* , & d'*Arlequin Coraline* , Pièce Italienne en trois Actes ; elle fut suivie d'un nouveau Divertissement, de la composition du sieur Deshayes , lequel a fait beaucoup de plaisir ; il est exécuté par les meilleurs Danseurs & Danseuses de la Troupe , tous habillés en Arlequins & en Arlequines. La Dlle Coraline y exécute un Pas de Deux avec le Sr Ballety ; la Dlle Veronese , sœur cadette de Coraline , dansa une Entrée avec beaucoup de grace.

La Foire S. Laurent a été prolongée cette année jusques & compris le 11 de ce mois.

Le même jour l'Opera Comique fit la clôture de son Théâtre par la Pièce des *Amours Grivois* , en Vaudevilles , laquelle a eû un si grand succès pendant le cours de la Foire ; elle fut suivie du *Bal de Strasbourg* , qui n'a pas moins fait de plaisir. La Dlle Puvignée s'y est fort distinguée dans les differens Divertissemens , ayant été généralement applaudie par de nombreuses Assemblées. Il y eut avant la dernière Pièce , un Compliment adressé aux Spectateurs, qu'on fait ordinairement toutes les années à la
clôture

clôture du Théâtre. C'est la Dlle d'Arimath
qui le prononça en ces termes.

» OÛi, MESSIEURS, l'empressement
» que vous avez témoigné pour notre Spec-
» tacle, & les applaudissemens dont vous
» l'avez honoré, font plus l'éloge de votre
» zèle pour le Roi, que du talent de ceux
» qui ont entrepris de le chanter.
» Nous connoissons votre amour pour le
» plus grand & le meilleur des Rois ; nous
» jugions de vos sentimens par les nôtres ;
» nous n'avons fait simplement que les co-
» pïer. La gloire du Roi, le bonheur de le voir
» renaître, ont été des objets que nous
» avons crû dignes de vous être offerts.
» Cette matiere, dont nos cœurs sont pé-
» nêtrés, étoit trop abondante, pour ne
» pas suffire, sans les secours de l'esprit.
» En effet, où trouveroit-on un sujet
» plus susceptible des éloges de la bonté
» d'un Roi pour ses Peuples, & de l'atta-
» chement des François pour leur Roi ?

La même Actrice chanta sur l'Air : *Ce n'est
qu'en France.*

Où trouver un Roi juste & grand,
Qui loin de regner en Tyran,
Sur l'amour fonde sa puissance ;

no.

2262 MERCURE DE FRANCE.

Un Roi qui ne le fut jamais
Que pour le bien de ses Sujets ?
Ce n'est qu'en France.

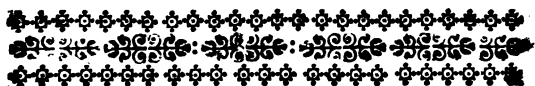


Où verra-t'on d'heureux Sujets,
Dont les plaisirs les plus parfaits
Se trouvent dans l'obéissance ;
Dont le cœur s'est fait une loi
De n'aimer rien plus que leur Roi ?
Ce n'est qu'en France,

On a été mal informé quand on a mis
dans le Mercure d'Août, que les *Airs de la Ronde & du Branle des Amours Grivois*,
étoient de la composition de M. Boismor-
tiers ; ils sont de M. Fayart, l'un des Au-
teurs de la Pièce.



FRANCE



FRANCE,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

PRIERE à S. Louis , à la fin de son Panegyrique , prononcé le jour de sa Fête dans l'Eglise de S. Cyr par M. Ballet Curé de Gif , près de Versailles.

S Aint Monarque , qui avez changé l'immortalité de vos Lauriers en une vie bienheureuse : qui n'avez cessé d'être Roi sur la terre , que pour régner dans le Ciel ; présentez au Seigneur l'Encens de vos prières pour l'éternelle durée de nos Lys : que le Trône des François qui a brillé aux yeux de toutes les Nations , par ses conquêtes & sa magnificence , brille aux yeux du Seigneur par ses Vertus : qu'il représente sa Sainteté , comme il représente sa Puissance ; qu'il soit redoutable aux ennemis de la Religion , comme aux ennemis de l'Etat ; que les gémissemens de la Colombe , que les ferventes prières des François soient promptement exaucées !

Une main toute-puissante vient de sécher
nos

nos pleurs , en rendant le Monarque à nos prières. Dieu vouloit nous instruire , il ne vouloit pas nous punir. Il l'avoit préparé à la plus grande de toutes les Victoires , par ses rapides conquêtes sur nos Frontières , & si l'on a vû le Héros de la Guerre , à Menin , à Ypres , à Furnes , on a vû à Metz le Héros de la Religion. Là les Villes soumises publient sa valeur , ici sa soumission au Très-Haut publie sa Religion.

Fermez , Seigneur , pour jusqu'au delà de ce Siècle , le Tombeau qui s'ouvroit sous les yeux de notre Monarque , & qui sembloit le demander : qu'il vieillisse dans les Lys , pour être la terreur de ses ennemis , le fléau du vice , les délices de ses Peuples , l'appui & la consolation de l'Eglise !

Accordez les mêmes secours à l'héritier de son Trône : que la Sagesse guide ses pas , & préside à toutes ses actions : que l'innocence de ses premières années fasse la gloire d'une longue vieillesse , & qu'il soit compté un jour parmi les Héros de la Religion , comme nous présumons qu'il sera compté parmi les Héros de la Guerre ! que les sublimes Vertus , dont la plus sage de toutes les Reines donne le spectacle à toute l'Europe , apprennent aux Grands du monde que le Salut n'est pas impossible à la Cour , quand le rang , où le service du Prince y appelle : qu'ils ap-
prennent

prennent aujourd'hui ces Maîtres du monde, que c'est une chose bien terrible de mourir, de cesser d'être Grands & de ne pas être Saints.

Les lettres de Flandre marquent, que le 6 du mois dernier, le Détachement, commandé par le Prince de Pons, ayant passé le Canal de Bruges, étoit allé camper à Loven-deghen; qu'il avoit repassé le 8 le même Canal, pour se poster à Bellem; & qu'il s'étoit étendu jusques à Deynse, où il avoit été renforcé par deux Brigades de Cavalerie. Les Alliés se sont déterminés, par l'inquiétude que leur a donné ce mouvement, à détacher de leur armée un Corps d'environ 12000 hommes, qui a marché du côté de Gand & d'Oudenarde.

On a appris du Camp devant Prague du 9 du mois dernier, que le premier, le Roi de Prusse passa la riviere d'Eger avec la quatrième Colonne de son armée, & qu'il joignit le lendemain les troupes qui avoient commencé l'Investissement de la Ville de Prague.

Le Maréchal de Schwerin & le Prince Leopold d'Anhalt s'étant rendus devant cette Place, presque en même-tems que le Roi, on jeta le 3, un pont sur la Moldaw,
F près

près du Village de Hollochowitz , pour la communication de l'armée de S. M. avec les troupes que ces Généraux commandent.

Le 5 , on construisit un autre pont sur la même rivière , vis-à-vis le Village de Branneck , & l'on acheva d'investir la Ville. On se saisit en même-tems de quelques postes , dont il étoit nécessaire de se rendre maître , afin d'empêcher les sorties de la garnison.

Le Roi apprit le même jour , qu'un Détachement des troupes de la Reine de Hongrie étoit arrivé à Beraun , & S. M. y envoya d'abord sous les ordres du Major Général Hacke cinq Bataillons & quelques Hussards , qui y trouverent les ennemis en beaucoup plus grand nombre que le Roi n'avoit crû. Le Comte de Bathiany , sur l'avis du mouvement du Major Général Hacke , avoit marché avec la plus grande partie des troupes qu'il commande , & il avoit posté 1000 Croates en embuscade.

Les ennemis étant fort supérieurs au Corps détaché par S. M. leur Cavalerie s'avança sur quatre Colonnes , & elle attaqua ce Corps avec beaucoup de vivacité , mais l'Infanterie Prussienne , qui à la vûe des ennemis s'étoit rangée en bataille des deux côtés d'un chemin creux , soutint le choc , sans s'ébranler. Les efforts de l'Infanterie , que le Comte de Bathiany avoit amenée , & qui
so

se joignit à sa Cavalerie, n'eurent pas plus de succès, & il ne put entamer d'aucun côté les Prussiens. Il retourna trois fois inutilement à la charge, & après un combat qui dura sept heures, il fut repoussé par tout avec perte. Découragé par icet échec, & ayant été averti que le Roi avoit détaché quelques Bataillons & plusieurs Escadrons, pour renforcer le Corps du Major Général Hacke, il prit la fuite & laissa ses morts & une partie de ses blessés sur le champ de bataille. Les Généraux Festeritz & Luchesi étoient avec lui à l'action.

En cette occasion, les troupes de la Reine de Hongrie ont perdu plus de 300 hommes, du nombre desquels sont le Comte de Daun, Colonel, deux Lieutenans Colonels, trois Capitaines, & plusieurs autres Officiers. On a trouvé sur le champ de bataille environ 200 blessés, & on a fait plusieurs prisonniers, entre lesquels on compte un Major, un Capitaine & un Lieutenant de Cavalerie.

Il n'y a eû du côté des Prussiens que 60 hommes de tués, & 198 de blessés. Le Major Général Hacke l'a été d'un coup de feu à une main, & a reçu une contusion à une jambe. Le Colonel Wobse, ayant été blessé au pied, & s'étant retiré dans un bois, pour se faire panser, il a eû le malheur de tom-

ber entre les mains des Hussards ennemis , & il a été fait prisonnier.

Le Roi , ayant été informé de la fuite des ennemis , rappella les troupes qu'il avoit envoyées au secours du Major Général Hacke , & qui n'avoient marché que jusques à Hordelitz.

Un Corps de troupes Prussiennes est entré dans le Duché de Troppau , s'est emparé de la Ville de ce nom & de celle de Freudenthall , & il a exigé de toutes les Villes & de tous les Villages , qui sont entre Olmutz & la Frontiere de la Silésie , des contributions très-considérables de vivres & de fourage.

Un Corps de Hussards des mêmes troupes s'est avancé jusqu'à Mesericz , & il en a chassé un Détachement de Hanaques , qui occupoit ce Poste.

*FESTE donnée par M. l'Abbé de la Fare,
Extrait d'une Lettre écrite , par M. . . . le
10 Septembre 1744.*

J'Arrivai , il y a quatre jours , Monsieur ,
chez votre ami M. l'Abbé de la Fare Lopez , dans son Château de Juziers , sur le bord du grand chemin de Normandie & de la riviere de Seine , entre Mante & Meulan , situation encore plus belle que l'on ne
me

me l'avoit dit ; la maison n'est pas grande , nous y étions pourtant quinze Maîtres tous bien couchés , & plus de vingt personnes à table soir & matin , mais vous connoissez la façon de penser ; il ne sçauroit avoir trop de monde chés lui : il nous donna une grande Fête avant-hier , jour de celle de la Vierge , en réjouissance de la Convalescence du Roi. Grande Messe en Musique , excellens instrumens & belles voix ; le Motet , *Tota pulchra es* de Campra , & un *Domine salvum fac Regem* , au bruit des Fanfares , Trompettes , & Bassons excellens , avec une décharge de mousqueterie & de trente-six Boîtes. Après la Messe , Concert d'Instrumens & des mêmes voix accompagnées de la Mufette , & terminées par le Tambourin du fameux M. Abram de l'Opera , après quoi un grand dîner sous l'allée des matonniers , où l'on avoit mis une table de quarante couverts , servie avec une abondance , une délicatesse & une régularité qui nous étonna tous. Il avoit invité tous les voisins de la Banlieue : ses jardins en terrasse jusqu'au haut de la montagne , & son parterre étoient couverts de peuple venu de huit lieues à la ronde qui nous regardoit dîner , & faisoit un spectacle réjouissant. Pendant le dîner , les habitans précédés de violons , apporterent des fleurs & des fruits à M. l'Abbé , & les Fan-

farès ne discontinuerent pas ; le repas finit par un fruit composé de vingt-cinq grandes corbeilles en pyramides, alors l'Abbé se leva & porta à ses quarante convives chacun d'un verre de vin de Champagne, la santé du Roi *Louis le Bien-Aimé* ; elle fut célébrée par tout le monde, hommes & femmes debout, au bruit des Fanfares & d'une triple décharge de mousqueterie & de trente-six Boîtes, après quoi on cria *Vive le Roi*, ce qui fut répété par plus de deux mille personnes.

Après le dîner qui fut long, on distribua des violons dans les jardins & dans les cours pour faire danser le peuple, auquel on avoit abandonné le fruit & des tonneaux de vin, & on exécuta un Concert magnifique dans l'appartement d'en-bas. A l'entrée de la nuit, on commença l'illumination, composée de plus de mille gros Lampions, ou pots-à-feu, qui faisoient toute l'enceinte de la Terrasse, & continuoient le long du grand chemin sur la rivière de Seine, l'enceinte des Jardins, Parterres & Bassins d'eau.

Les deux façades de la maison depuis le comble, jusqu'au bas, étoient illuminées, accompagnées des portiques de feu, &c. qu'on voyoit de trois lieues à la ronde des deux côtés de la rivière. Les Danses & les Fan-

Fanfars continuèrent jusqu'à un grand souper, au son des violons & le bruit de la mousqueterie & des Boîtes, ensuite les Danses & le Concert recommencerent & ne finirent que vers les cinq heures du matin, mais l'illumination fut si grande & si heureuse, que les Lampions étoient encore allumés le lendemain matin à huit heures.

Le 10, on tira dans la Place de l'Hôtel-de-Ville de Paris, par ordre des Prévôt des Marchands & Echevins, un feu d'artifice, supérieur à tout ce qu'on avoit vû jusques-ici en ce genre dans cette Capitale.

L'Edifice qu'on avoit construit pour cet effet, avoit 78 pieds de haut sur 72 de large, & il représentoit un Arc de Triomphe, au haut duquel on voyoit Apollon appuyé sur ses armes, & foulant aux pieds le serpent *Python*. Des Génies, placés en plusieurs endroits de la Décoration, portoient différentes pièces d'artifice, & des deux côtés de l'Edifice regnoit une Colonnade, qui enfermoit la plus grande partie de la Place, & qui en sauvait les irrégularités. Outre les effets brillans que cette disposition a produits, on en a tiré un autre avantage par l'espace considérable qu'elle a procuré au Peuple, l'emplacement, qui avoit été choisi pour la construction du feu, se trou-

vant beaucoup plus reculé qu'à l'ordinaire. Par-là, toute la Place étoit libre, & capable de contenir un plus grand nombre de Spectateurs, & l'on pouvoit, même des maisons de l'autre côté de la riviere, voir aisément l'artifice bas au travers des Portiques que formoit la Colonade, & dont l'ouverture étoit de quinze pieds, & la hauteur de 22.

Le Feu a été exécuté par les Sieurs *Rugieri*, Artificiers Italiens, qui, par les preuves qu'ils ont données de leur habileté dans leur Art, sur le Théâtre des Comédiens de leur Nation, y ont attiré un si grand concours de Spectateurs, & qui se sont distingués en cette dernière occasion, par plusieurs nouvelles manieres d'employer la poudre. Les fusées, qui s'élevoient à une hauteur extraordinaire, étoient terminées, tantôt par des Etoiles, tantôt par des Soleils tournans. Plusieurs montoient en serpentant, & composoient une double spirale, qui ressembloit à une espece de Caducée. Des bombes d'artifice, tirées en grande quantité, étonnoient par la hauteur où elles portoient, & par les prodigieuses garnitures dont elles étoient remplies. Le Spectacle étoit varié par des rouës de feu, de diverses couleurs, par des Gerbes de 30 pieds, qui faisoient l'effet de Jets-d'Eau, en

ne

ne s'élevant que par degrés, par des Etoiles, dont tous les angles étoient dessinés avec la plus grande précision. Après ce premier artifice, toute la Décoration fut en un instant éclairée de Lances à feu, & un grand nombre de Caisses, qui furent servies avec une promptitude surprenante, tinrent pendant un tems considerable le Ciel couvert de Serpenteaux, d'Etoiles & de Balles lumineuses. Un Soleil, composé de 56 Rayons, & placé au hant de la Pyramide, qui couronnoit l'Arc de Triomphe, s'enflamma ensuite tout-à-coup, & il forma un cercle de lumière, dont le feu avoit 80 pieds de diamètre. Dans le centre de ce Soleil, étoient écrits en Lettres de Feu ces mots, *Vive le Roi*, qui furent prononcés en même-tems à plusieurs reprises avec les plus vifs transports par tous les Spectateurs. L'artifice, dont la durée a été presque de trois quarts d'heure, a été terminé par une Girande de 800 fusées. Aussi-tôt que l'artifice eut cessé, on alluma l'Illumination, dont les dix-huit Portiques, formés par la Colonade, qui regnoit autour de la Place, avoient été garnis tant en dedans qu'en dehors, & cette Illumination, aussi-bien que celle qu'on avoit placée au Donjon & au troisième Ordre de l'Hôtel-de-Ville, dura toute la nuit. Les Prévôt des Marchands & Echevins

F v avoient

avoient fait placer en differens Lieux de la Ville 32 Fontaines de Vin , près desquelles on distribuoit du Pain & des Viandes. , & à côté de chaque Fontaine étoit un Corps de Symphonistes , pour faire danser le Peuple.

Le succès de cette Fête a parfaitement répondu à la grande dépense qui a été faite pour la rendre brillante , & au desir que la Ville avoit de donner des témoignages extraordinaires de son amour tendre & respectueux pour S. M.

On mande de Strasbourg, que le Maréchal de Coigny , qui étoit le 13 du mois dernier à Ellenheim , devoit arriver le lendemain à Emedingen avec la premiere Division de l'armée du Roi ; & que la Division qui est sous les ordres du Comte de Clermont, Prince du Sang , a dû camper le 15 à Valdkuik.

Le Duc d'Harcourt est entré le 11 dans le Vieux Brisack, où il a fait établir deux ponts sur le Rhin , & le Chevalier de Belle-Isle a marché de Vilingen dans le Comté de Nullembourg.

Le 13 , l'armée de l'Empereur est partie de Lauffen, pour aller à Dunkelopiél ; elle y devoit arriver le 18 & le 20. , & l'on comptoit qu'elle y seroit jointe par les troupes Hessoises.

Le

Le 7 Septembre , le Recteur de l'Université de Paris donna un Mandement , par lequel il indiqua une Procession extraordinaire , & des Prières en actions de grâces du rétablissement de la santé du Roi. Nous le rapporterons dans son entier , afin de ne rien perdre de son énergie, de la beauté des sentimens & de l'expression dont il est rempli.

Extraordinaria Supplicationes Universitatis.

NOS PETRUS FROMENTIN , Universi Studii Parisiensis Rector , omnibus & singulis ejusdem Universitatis Doctoribus , Magistris , Clientibus , & Administris , Salutem.

In Regem suum defixos jamdudum oculos tenebat Gallia , eoque , quo nunquam dulcius sese ipsa obtulerat , spectaculo suavissime fruebatur. Viderat nempe egregium Principem in campis primùm Belgicis nobiles colligentem lauros , urbesque naturæ & arte munitissimas brevissimo temporis spatio armis victricibus subigentem. Viderat , quod multò majus est ac jucundius ; primo suo in urbes & castra adventu omnium sibi animos devincientem ; splendidos Majestatis radios leni Popularitatis luce benè temperantem ; in consiliis capiendis Sapientiam , in periculis adeundis Fortitudinem , Amorem in Suos , in Hostes Clementiam & Humanitatem , cæterasque Regias Virtutes plaudentium ac sibi Regnoque certatim gratulantium populorum oculis explicantem. Regem maximum rursus videbat , novæ laudis desiderio succensum , ac novos meditantem triumphos , ad hostem inopinatis successibus elatum quantis poterat itineribus contendentem ; & ab Lisâ ad

Fvj Rhenum

Rhenum volentem novâ admiratione novisque votis prosequeretur: cùm ecce gravissimò repente morbo correptus, cursu in medio gradum sistere cogitur, & in summum vitæ discrimen adducitur. Ad tam subitum tamque feralem nuntium cùm omnes Galli, tum præsertim Regiæ hujus Urbis Cives cohortuère; & cùm in tam acerbo casu unicum videretur perfugium Deus, in templâ illicò incredibili frequentia conflueret, aras dies noctesque amplius, votisque ardentibus non sine lacrymis divinam opem exposcere. Nec frustra. Preces nostras supremus vitæ ac mortis Arbitrator benignis auribus excepit. Vivit **LUDOVICUS**, è tanto discrimine manifesto ac singulari Dei beneficio liberatus, eosque convalescendo lætitiæ sensus excitavit, qui vix essent credibiles, nisi omnia essent credibilia in ejus **REGIS** periculo, quo nullus unquam populis carior extitit. In tanto civitatis sine modo exultantis gaudio, Primogenitæ **REGUM** nostrorum Filiæ, quæ optimum Parentem sibi redditum videt, minimè liberum est eos quos gerit animo sensus non exprimere, & superfluentem se lætitiæ temperare. Atque ut ante omnia debitas Deo Immortali gratias rependamus, omnibus Doctoribus ac Magistris mandamus ac præcipimus, ut die Veneris undecimo Septembris horâ ipsâ octavâ adsint apud Mathurinenfes ornati ut decet, inde post brevem orationem ad Ædem Deo Sacram sub Invocatione **SANCTI LUDOVICI** in Collegio Mazarinæo quanta fieri poterit celebritate & pompâ nobiscum Processuri, ad eâque, decantato post solemne Sacrum Hymno Eucharistico *Te Deum*, eodem ordine ac frequentia redituri.

Ut autem in lætitiæ tam legitimæ partem commissa nobis Juventus veniat, dilatis in dies à nobis indicendos cùm Ordinariis supplicationibus Universitatis, tum Præclaræ Facultatis Artium Comitibus, Inducias Academicas protrahi volumus ad diem Decembris

tobris decimum-nonum, quo die, pro more, Sacrum Spiritui Sancto celebrabitur, & solitæ instaurandis Scholis Conciones habebuntur.

Datum in Ædibus nostris Mazarinæis, die Lunæ septimo mensis Septembris, anno Domini millesimo septingentesimo quadragesimo-quarto.

En conséquence, la Proceffion fut faite le 11 du même mois, avec beaucoup de pompe & en plus grand concours qu'à l'ordinaire. Elle partit des Mathurins pour se rendre à l'Eglise du Collège Mazarin. On y chanta une grande Messe, & le *Te Deum* en Musique.

LETTRE de M. Lépicié, Secrétaire de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, à M. le C. D. L. R.

JE réponds avec bien du plaisir, Monsieur, à l'invitation que vous m'avez fait faire, de vous communiquer ce qui s'est passé au sujet du *Te Deum* que l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture a fait chanter pour le rétablissement de la santé du Roi.

Afin de m'en acquitter avec ordre, je crois qu'il convient de vous exposer la Délibération de la Compagnie, qui est conçue en ces termes ; elle est du Samedi 29 Août dernier.

» Plus la maladie de Sa Majesté a causé de
 » consternation à la France, plus l'heureuse
 » guérison

» guérison de ce Prince a répandu de joye
 » dans le cœur de ses Sujets. Cet événement
 » miraculeux, où Dieu a parû écouter si fa-
 » vorablement nos prieres, en rappelant à
 » la vie le plus grand & le meilleur de tous
 » les Rois, mérite que nous lui en rendions
 » d'éternelles graces, & c'est pour remplir
 » une obligation si juste, que l'Académie a
 » résolu unanimement de faire chanter un
 » *Te Deum* dans l'Eglise de S. Louis du Lou-
 » vre, où M. le Contrôleur Général, Pro-
 » tecteur, sera invité de se trouver.

M. le Contrôleur Général étant parti dans
 ce tems-là pour Metz, la Compagnie, qui
 comptoit sur un prompt retour, jugea à
 propos de différer le *Te Deum*, mais les affai-
 res retenant ce Ministre à la Cour, l'Acadé-
 mie, qui craignit que ce retardement ne
 parût une négligence, prit la résolution de
 le faire chanter le Jeudi 17 Septembre.
 L'Assemblée fut nombreuse. M. de Blamont,
 Sur-Intendant de la Musique du Roi, chargé
 de l'exécution, la rendit très-brillante. Ce
Te Deum, de sa composition, passe, avec jus-
 tice, pour un excellent Morceau de Musique,
 frappé au coin des plus grands Maîtres. Le
 Verset, *JuDEX crederis esse venturus*, est admi-
 rable, (ainsi que plusieurs autres) pour l'ac-
 cord du chant, de l'expression & du senti-
 ment. J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris ce 20 Septembre 1744.

Les Juges & Consuls de cette Ville se sont acquittés du même devoir le 16 dans la Chapelle de leur Jurisdiction, où ils ont entendu la grande Messe, & ensuite le *Te Deum*.

Toutes les différentes Communautés ont fait paroître le même zèle, en rendant grâces à Dieu du rétablissement de la santé du Roi, & le Corps des Marchands de Vin s'est distingué par une Fête particulière qu'il a donnée. Le 16, les Marchands de ce Corps firent chanter le *Te Deum* en Musique dans l'Eglise de S. Jacques de l'Hôpital, qui étoit magnifiquement ornée, & éclairée d'un grand nombre de lumieres. Il y eut le soir à leur Bureau une Illumination, que tout le monde vit avec beaucoup de plaisir, & au haut de laquelle étoit cette Inscription ; *Deus nobis hæc Gaudia fecit.* Plusieurs Fontaines de Vin coulerent devant la porte pendant la nuit, & il y avoit dans toute la rue des Lustres de Cristal à la place des Lanternes.

Les habitans des Maisons, qui forment tant intérieurement qu'extérieurement l'enceinte de la Place Dauphine, ne se sont pas contentés d'avoir donné conjointement avec tous les habitans de cette Ville, le jour des réjouissances publiques pour la guérison du Roi, des marques de la part qu'ils prennent à la joye générale ; ils ont voulu faire
écla-

éclater plus particulièrement leur attachement pour S. M. par une Illumination qu'ils ont faite le 14, & qui a excité avec justice la curiosité de tout Paris.

Le Pourtour de la Place, composé de 71 Arcades, étoit orné de festons, qui communiquoient d'une Arcade à l'autre, étant tenus par une grande Rose au milieu de chaque Ceintre. La première Plinte au-dessus des Arcades portoit alternativement des Vases & des Ifs en forme de Pyramides entre les croisées du premier Etage. Les Lampions posés sur la saillie de la seconde Plinte, formoient un second fil de lumière. Au fond de la Place, du côté du Palais, on avoit élevé un Portique de 14 toises de haut sur 7 de large, lequel étoit avec Pilastres groupés, & au-dessus duquel s'élevoit un Socle, où étoit un Chiffre de deux L. Ce Socle portoit une Pyramide, couronnée par un Soleil, & aux deux côtés de laquelle étoient deux Girandoles. Deux grands Piédestaux, portant deux autres Girandoles d'une grandeur proportionnée, accompagnoient le Portique. Le Quai des Orfèvres, celui de l'Horloge, & la rue de Harlay, étoient éclairés par des Pots-à-feu le long de la première Plinte, & par des Lustres de Lampions au lieu de Lanternes, & le tout formoit un spectacle des plus brillans.

Les

Les Apprentifs & les Compagnons, qui demeurent dans les Bouriques de cette partie de Paris, ont montré le même empressement que les autres habitans, à signaler leur zèle; les premiers, en faisant chanter un *Te Deum* dans l'Eglise de S. Barthelemi, les autres, en faisant construire, au milieu de la Place, une enceinte ornée de dix grands Candela-bres, & destinée à former une Sale de Bal. On y entroit par trois Portiques, & dans le centre étoit un Arbre fort élevé, dont le tronc étoit entouré d'une guirlande de fleurs & de Lampions dans les intervalles. Il y avoit dans cette Sale une Orchestre, remplie d'un grand nombre de Musiciens, qui avant le Bal exécuterent avec beaucoup d'applaudissement plusieurs Morceaux de Symphonie.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Tours
Fête donnée par M. l'Intendant, &c.*

M. de Lucé, notre Intendant, donna ici le 13 de ce mois une Fête magnifique. Sa maison étoit illuminée en Portiques avec des Colonades & des Pyramides, qui formoient une très-belle Décoration; les Armes du Roi & les Emblèmes achevoient de consacrer cette Fête à l'allégresse publique. Pour la rendre plus complète, M.
l'In-

L'Intendant se fit un plaisir de donner un festin au peuple de Tours & des environs. Dès cinq heures du soir, on fit couler six Fontaines de Vin, & on établit autant de tables, où l'on distribua à tous ceux qui se présenterent le reste du jour & pendant la nuit, des viandes différemment apprêtées, du pain & du vin avec une abondance & une profusion, vraiment dignes de l'événement que l'on célébroit; tous les habitans étoient dans les ruës, soit pour prendre part au repas public, soit pour jouir de la joie universelle.

On rentra ensuite chés M. l'Intendant, qui donnoit un grand souper dans sa maison; il avoit invité plus de cent personnes, M. l'Archevêque, la Noblesse & les Compagnies; les Convies se parragerent en cinq tables, qui furent en même-tems servies avec autant de magnificence que de délicatesse. On but à la santé du Roi au son des Instrumens, & aux acclamations du peuple & des cris redoublés de *Vive le Roi*. Après le souper, Mad. l'Intendante ouvrit un Bal, qui dura jusqu'à sept heures du matin.

DES.

DESCRIPTION de la Fête, donnée par
*M. le Président de Rieux, en sa Maison à
 Paris, le 13 Septembre 1744, à l'occa-
 sion de la Convalescence du Roi.*

Toute la face de la Maison du côté de
 la rue étoit illuminée. Les Lampions
 suivoient l'Ordre de l'Architecture ; il y
 avoit de plus, deux rangs de Girandoles
 placées sur les Trumeaux du premier & du
 second étage ; le devant de la Porte-Cocher-
 re étoit orné de deux Pilastrs garnis de
 grands Lampions, portant un Cintre, dans
 lequel étoit placé un Tableau transparent
 & illuminé, représentant le Buste du Roi,
 au-dessous duquel étoit placé un Cartouche
 orné de Guirlandes avec cette Devise :

Salus Publica Rege reviviscente.

Au-dessus du Buste du Roi étoit un So-
 leil, dont les rayons étoient ornés d'une
 Couronne de Laurier. A chacun des côtés
 de la Porte étoient deux Pyramides de lu-
 mière de trente pieds de hauteur, terminées
 d'une Etoile ; à côté de ces Pyramides étoient
 deux Fontaines de vin qui ont coulé pen-
 dant toute la nuit.

Le dessous de la Porte Cochere étoit éclai-
 ré par huit Girandoles. Dans les quatre coins
 de

de la cour étoient quatre piédestaux , sur lesquels étoient placées quatre grandes Girandoles , portant chacune cent lumieres.

En entrant , on étoit frappé par le brillant de la lumiere qui étoit dans le Jardin , dont le fond étoit décoré de trois Portiques , de chacun vingt-cinq piéds de hauteur , ornés de Guirlandes , garnis de Lampions & surmontés chacun d'une Girandole. Sur la même ligne & à chacun des côtés de ces Portiques étoit placée une grande Pyramide & un piédestal , portant une grande Girandole de lumiere. Au-dessous & dans le fond du Portique , on appercevoit un très-beau Groupe de marbre blanc , représentant la Terre , implorant le secours d'une Naiade , qui en tenant son Urne panchée , forme une Nappe d'eau , & par-dessus un dessein de lumiere , placé sous la coquille du Groupe , lequel faisoit un effet admirable.

La droite & la gauche du Jardin , depuis la grille jusqu'au fond , étoient garnies de vingt-quatre piédestaux , portant chacun une Girandole de différentes hauteurs , aussi garnies de Lampions. Les allées à droite & à gauche étoient bordées d'un double filer de terrines , de six pouces de distance de l'une à l'autre.

Le Parterre , qui est d'un très-beau dessein ,

sein , étoit marqué exactement par une quantité prodigieuse de Lampions , qui faisoient un effet admirable , avec les fleurs dont il est décoré , & autour des plates-bandes du Parterre, regnoit aussi un cordon de grosses Terrines.

Toute la face de la Maison , qui donne sur la cour & sur le Jardin , étoit terminée par un cordon de grosses Terrines , qui éclairoit deux Morceaux de Peinture , d'une très-belle exécution , dont un représente le Palais du Soleil , avec un Méridien ; l'autre un Cadran à vents. On y voit Eole , qui commande aux vents de sortir avec impétuosité.

L'Illumination a été inventée & exécutée par le Sieur *Berthelin de Neuville* , Illuminateur ordinaire des Menus Plaisirs du Roi.

Le grand Escalier étoit éclairé par un Lustre & six Girandoles , garnis de Bougies , ainsi que tous les appartemens & les Rès de Chauffée.

L'Illustre Compagnie , choisie tant en Dames qu'en Hommes de la première distinction , qui avoit été invitée par M. le Président de Rieux , se rendit sur les sept heures , pour entendre un Concert , où on chanta deux Morceaux de Musique , l'un sur les Conquêtes du Roi , chanté par Mlle Chevalier , & l'Abbé Malines , & l'autre
une

une Cantarille sur la Convalescence de Sa Majesté, chantée par Mlle de Mets, suivie d'un grand Chœur, & de differens Morceaux de Musique, chantés & exécutés par les plus habiles Musiciens, le tout précédé par des Ais de Fanfares, joués à différentes reprises, lorsque chaque Compagnie arrivoit, par des Haut-bois, Trompettes & Timbales, placés sous le Vestibule du grand Escalier. Le Concert finit à dix heures; immédiatement après on servit deux tables, l'une de trente couverts & l'autre de vingt-quatre, qui furent servies par 40 Suisses. Il y avoit aussi une table de vingt-quatre couverts pour les Musiciens. Au dessert, on joua plusieurs Fanfares. Si-tôt que le dedans de la Maison & le Jardin furent illuminés, M. le Président de Rieux donna ses ordres pour que toutes les portes fussent ouvertes, pour donner au Public la satisfaction de voir l'illumination de son Jardin, & les Appartemens où étoit la Compagnie invitée; on offrit toutes sortes de rafraîchissemens.

Après le souper, la Compagnie passa dans les Appartemens, au bruit des Fanfares, qui exaltaient tellement la joye, que les Dames demanderent à danser, ce qui forma un Bal qui dura jusqu'à 5 heures du matin. Tout se passa sans confusion & dans un grand ordre.

Les

Les Cantatilles de la Victoire, & la Convalescence du Roi, avec les Fanfares, sont de la composition du Sr le Maire.

FESTE donnée par M. l'Archevêque de Bourges, le 13 Septembre. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville.

UN dîner splendide & somptueux, où assisterent les plus notables Personnes de la Ville, & qui fut servi avec autant d'ordre que magnificence, fut le prélude de cette Fête. On alla ensuite à Vêpres, après lesquelles on chanta solennellement en actions de grâces de la convalescence du Roi, un *Te Deum* en Musique, suivi d'un Motet, pendant lequel on tira le canon de la Ville; la Milice Bourgeoise fut toute la journée sous les armes; vers les huit heures du soir, on commença à l'Archevêché l'Illumination, qu'on y avoit préparée.

Au-dessus de la principale Porte, ornée de Festons & de Guirlandes, on voyoit trois Tableaux; celui du milieu représentoit un Soleil sortant des nuages, avec cette Inscription, *Siccet lachrimas*; d'un côté étoit un autre Tableau représentant la Religion, qui annonçoit au Peuple (par cette Inscription, tirée de l'Ecriture, *Dextera Domini fecit Virtutem*) la grace que Dieu leur avoit faite en rendant le Roi à l'ardeur

l'ardeur de leurs vœux , & de l'autre côté un autre Tableau representoit la France , qui se félicitoit d'apprendre une si bonne nouvelle , avec cette Inscription , tirée aussi de l'Ecriture , *Hæc est Dies boni nuntii* ; on y voyoit aussi les Armes du Roi , au bas desquelles étoit écrit VIVE LE ROI ; des Lampions en formoient les Lettres , & parmi les acclamations réitérées , plusieurs Fontaines de Vin couloient avec abondance.

Quel Spectacle magnifique , de voir en entrant , tout ce superbe Corps de Logis illuminé par un nombre infini de Lampions & de Pots à feu ! on avoit exactement suivi l'ordre d'Architecture , ce qui formoit un coup d'œil des plus gracieux. Vis-à-vis la la grande Porte d'entrée , on avoit élevé un Trône , accompagné de tous les ornemens & Symboles de la Royauté.

On n'étoit pas moins agréablement surpris de voir en entrant dans le Jardin , un Parterre , dont les Pots à feu imitoient parfaitement le dessein. La façade du Palais , du côté du Jardin , étoit aussi illuminée par un nombre infini de Lampions.

Si les yeux étoient satisfaits , les oreilles ne l'étoient pas moins par le son mélodieux d'Instrumens de toute espee , qu'on avoit placés sur une espee de Tour , attenant le Parterre.

Au

Au bout d'une allée de Tilleuls à double rang d'Arbres , garnis de Lampions , ainsi que tous les Arbres du Jardin , règne une Terrasse sur laquelle on avoit élevé un Edifice de Charpente , soutenuë par des Pilastres de Marbre feint , avec des Portiques , chargés de Guirlandes & de Lampions. Le haut de l'Edifice, orné d'une Balustrade, portoit une Pyramide embellie par des Trophées , au dessus de laquelle étoit un Globe d'Azur fleurdelisé. Ce fut-là le Théâtre d'un Feu d'artifice , dont l'exécution étonna tous les Spectateurs ; pendant toute la Fête , les rafraîchissemens , fruits & glaces de toute espece , furent distribués avec profusion.

Le Dimanche 13. Septembre, on chanta dans l'Eglise Cathédrale d'Arras un *Te Deum* solennel en actions de graces de la guérison du Roi, auquel assisterent tous les Corps qui ont coûtume de se trouver à de semblables Cérémonies. Le soir on tira des Fusées , & on alluma un Feu de joye vis-à-vis l'Hôtel de Ville , dont la façade & la Tour étoient entierement illuminées. Parmi les Inscriptions dont cet Hôtel étoit orné , on lisoit les Chronographes suivans.

MœstVs eXVLret popVLVs

reDIVIVo prInCIpe.

G

In

In rVâ saLVte , reX LoDoIX ,

oMnIs popVLI saLVs.

Il y eut aussi ce jour-là des Feux & des Illuminations dans toutes les rues de la Ville. Les Echevins & le Peuple de la Cité firent paroître les mêmes signes de réjouissance.

Outre cette Fête générale , plusieurs Compagnies ont voulu témoigner leur zèle & leur joye par des solemnités particulieres, Entre autres , le Conseil Provincial & Supérieur d'Artois a fait chanter dans sa Chapelle un *Te Deum* en Musique. La Société Littéraire en a aussi fait exécuter un dans l'Eglise des Jacobins , & elle a tenu à cette occasion une Assemblée publique au Gouvernement. M. le Directeur ouvrit la Séance par un Discours touchant le rétablissement de la santé du Roi , après quoi on recita deux Pièces de Poësie sur le même sujet , qui furent suivies de deux Dissertations concernant l'Histoire de la Province d'Artois.

**FESTES**

FESTES données par la Cour des Aides & Finances de Provence , au sujet du Rétablissement de la santé du Roi. Extrait d'une Lettre écrite d'Aix par M. de à M. de à Paris.

Vous sçavez , Monsieur , comme étant du Pays, que la Cour des Comptes &c. s'est dans tous les tems signalée par les preuves de zèle & d'amour pour son Roi. Elle vient d'en donner de nouveaux témoignages publics & éclatans , au sujet de la Convalescence de Sa Majesté. La Fête ne pouvoit être que magnifique , cette Compagnie étant composée , comme vous le sçavez, des familles les plus distinguées de la Province, & qui s'est constamment soutenue , depuis son Etablissement , si ancien , que notre Histoire n'en a pû trouver l'origine.

Voici un détail de ces superbes réjouissances , dont je pense que vous trouverez le projet (auquel l'exécution a répondu) si noble , & si neuf , que je ne crois pas qu'il puisse être effacé par ce que vous avez vu en ce genre dans la Capitale même du Royaume.

Le jour fut fixé au 13 Septembre , & annoncé la veille par le son des Cloches de l'Eglise Métropolitaine , par le bruit des

G ij Tim-

2292 MERCURE DE FRANCE.

Tymbales , Trompettes , & Tambours. Les cours , & les avenues du Palais étoient ornées de tapisseries , chargées de Fleurs-de-Lis , & de differens Emblèmes. Le Portrait du Roi à cheval , étoit placé sous un Arc de Triomphe très-élevé , en face de la grande porte. Au-dessus étoit cette Inscription ; (*Ludovico XV , viſa & Gallia reddito*) & on liſoit au bas : *Regiarum Rationum Veſtigiumque Senatus*. Aux deux côtés étoient deux très-belles Représentations , qui exprimoient d'une maniere allégorique les Conquêtes du Roi. D'un côté une nuée , chargée de foudres , avec ces mots : *Juſſa volant*. De l'autre côté la Déeſſe de la Paix , tenant un Rameau d'Olivier d'une main , & de l'autre une Corne d'Abondance , avec cette Deviſe : *Properat ſuccurrere terris*. La grande Sale , & la Chapelle qui eſt au fond , étoient ſuperbement ornées , & éclairées par quantité de Bougies , portées par un très-grand nombre de Luſtres en trois rangs. Les ſièges couverts de tapis fleurdeliſés , qui venoient ſe joindre au Dais de M. l'Archevêque , étoient deſtinés pour le Chapitre de la Métropole , pour les Conſuls , & pour les Officiers de la Cour des Comptes , &c.

On avoit élevé dans le fond de la Sale , vis-à-vis de l'Autel , une Orcheſtre , pour
con-

contenir une grande Musique , & on avoit placé au-dessus , sur le milieu , le Portrait du Roi , sous un Dais de velours bleu , à Fleurs-de-Lis d'Or. Il y avoit une grande Tribune pour les Dames ; au Frontispice de la Chapelle étoit cette Inscription , qu'on voyoit aussi sur la grande porte du Palais.

DEO OPTIMO, MAXIMO,
PRO RESTITUTA SALUTE LUDOVICI XV.
VOTUM
REGIARUM RATIONUM VECTIGALIVMQUE
SENATUS PROVINCIAE.

La Compagnie se rendit au Palais à 9 heures du matin , les Présidens en Robes de velours noir , les Conseillers , & les Gens du Roi , en Robes rouges. Les Consuls , Procureurs du Pays , s'y rendirent aussi avec tout le Corps de Ville.

M. le Marquis de Mirepoix , Commandant dans la Province , avoit donné ordre aux troupes réglées de recevoir les ordres des Officiers de la Compagnie. Le Clergé de la Métropole y vint solennellement en Procession. Les Soldats présentèrent d'abord leurs armes. Tous les Tambours , accompagnés de tous les Fifres , battirent aux champs ,

G iiij &c

& les Tambourins répondirent de leur côté ; ils avoient tous la Cocarde uniforme à celle des troupes du Roi , de même que toute la Milice , employée en très-grand nombre à cette Fête.

Mrs de la Chambre des Comptes , qui vouloient fournir au Peuple tous les moyens possibles de faire éclater sa joie , mais plus encore d'exciter les cœurs à rendre à Dieu des actions de grâces pour le rétablissement de la santé du Roi , prièrent M. l'Archevêque d'Aix d'officier pontificalement , mais ce Prélat s'étant trouvé incommodé , M. l'Abbé de Valbonnette , l'ancien du Chapitre , officia à sa place. Dès que la Messe commença , on tira une grande quantité de Boîtes : on en tira aussi pendant le *Te Deum* , qui fut chanté après la Messe. La Musique étoit parfaite , & la Symphonie étoit mêlée de Tymbales , Trompettes , & Cors de Chasse.

Sur les cinq heures du soir , la Compagnie se rendit au Palais , dans le même ordre & la même solennité que le matin. Le Pseaume *Exaudiat* y fut chanté , ensuite le Motet de M. de la Lande , *Deus in virtute tua latabitur Rex.*

On sortit ensuite pour aller en Cérémonie allumer un feu de joie magnifique , élevé dans la Place des Prêcheurs , au bruit des
Trom.

Trompettes, Tymbales, Tambours, Fifres, & Tambourins. Grand nombre de pauvres, vêtus de drap bleu, portoient un cierge allumé. Les troupes réglées marchoient aux côtés de Mrs de la Chambre des Comptes, sur deux lignes. Cette grande Place & la façade du Palais étoient ornées de riches tapisseries. Des cris de *Vive le Roi*, redoublés de toutes parts, faisoient éclater la joie publique. L'endroit, quoique fort vaste, pouvoit à peine contenir les spectateurs, & chacun s'empressoit, à l'envi, à témoigner son zèle sur un événement si intéressant.

L'Edifice du feu étoit prodigieusement élevé, & en forme d'Arc de Triomphe; huit Portiques, soutenus par des Colonnes d'Ordre Corinthien, ornées d'Emblèmes, formoient un grand Corps octogone; sur l'Entablement & à l'aplomb de chaque Colonne étoit une urne, d'où sortoient des Guidons de taffetas blanc à languettes, avec des bordures en or. Au milieu de la face de l'Edifice étoit un Piédestal, sur lequel s'élevoit une Pyramide terminée par une grande Fleur-de-Lis d'Or, portée sur un Globe à fond bleu, au-dessous duquel étoit un Etendard de taffetas blanc, aux armes du Roi; tout cet Edifice étoit d'un excellent goût.

Dès qu'on eut allumé le feu, des gerbes
G iiij de

de fusées , qui partirent du haut des Chapiteaux & des Colomnes , formerent dans l'air une espèce de Dôme de feu. Le bruit des Tambours , Tymbales , Trompettes , Cors de Chasse , & de tous les autres Instrumens de guerre redoubla ; celui des Boîtes s'y joignit à plusieurs reprises , & la Compagnie de Mrs des Comptes revint au Palais dans le même ordre qu'elle en étoit sortie. Les troupes firent trois salves de Mousqueterie , en passant devant le feu.

M. d'Albertas , Premier Président , quoiqu'attaqué depuis près d'une année d'une maladie dangereuse , ne voulut pas laisser passer cette occasion de donner , comme il a fait dans toutes les autres , des marques de la vivacité de son zèle. Cet Illustre Chef oublia ses infirmités , pour ne s'occuper que du même objet qui excitoit la joie de tout le Royaume.

Il avoit fait élever un grand feu dans la Place qui est devant son Hôtel , lequel fut allumé par M. le Marquis d'Albertas , son fils , Conseiller en cette Cour , généralement reconnu pour l'héritier des qualités & des sentimens d'un si digne Pere ; il étoit accompagné de plusieurs de ses Collegues. L'artifice fut tiré au bruit de tous les Instrumens de guerre , & réussit parfaitement.

M. le P. Président donna ensuite un souper

per aux Officiers de la Compagnie , au Chapitre de l'Eglise Cathédrale , aux Consuls , & au Corps de Ville. La délicatesse des mets y répondoit à l'abondance. Il se fit conduire de son appartement dans la Sale du repas , pour porter aux convives la santé du Roi. Dans l'instant , on entendit le bruit de toute la Mousqueterie & de toutes les Boîtes ; il fut tiré de la Place devant l'Hôtel , un nombre prodigieux de fusées. Toute la Place , le dehors & le dedans de l'Hôtel étoient illuminés d'une manière superbe & ingénieuse. Ce grand Magistrat , l'amour du peuple , se fit porter ensuite sur son balcon , pour animer par sa présence les transports de joie , qui se renouvelèrent , dès qu'il se montra. Il mêla ses cris de *Vive le Roi* , avec ceux du Peuple ; il jeta de l'argent en abondance. La Compagnie de Mrs des Comptes fit aussi aux Soldats de grandes largesses.

De si brillans spectacles sembloient devoir terminer une Fête , qui se renouvelloit cependant avec beaucoup plus de splendeur. Les Magistrats & tous les convives distingués du souper , allèrent à la Place des Carmelites , pour y faire tirer un nouveau feu d'artifice , d'un goût différent des deux autres. L'illumination , ce qui l'accompagnoit & toute l'exécution , est au-dessus de ce qu'on avoit encore vu.

G v Les

Les sentimens de surprise & d'admiration paroissoient épuisés , lorsqu'ils recommencerent. Ce fut en entrant de cette Place dans le Cours de la Ville d'Aix , que vous sçavez être le plus vaste , & le plus beau du Royaume. On fut d'abord étonné de voir l'illumination de la Place , qui faisoit comme le prélude d'un Bal , qui alloit commencer ; on avoit formé une grande Sale dans le milieu de la grande allée du Cours , couverte par des Tentes, sous lesquelles étoient quantité de Lustres , & un nombre prodigieux de Bougies. Il y avoit un Amphithéâtre pour la Symphonie , entouré de Soldats. On y avoit élevé un Buffet, à plusieurs étages , pour les confitures , les fruits , les liqueurs , & rafraîchissemens de toutes especes , & en si grande abondance , qu'ils ne furent refusés à personne , & donnés , même avec profusion , à tous ceux qui n'entroient pas dans l'enceinte de la Sale.

M. de Limaye , second Président , qui avoit déjà donné chés lui un somptueux repas , fit l'ouverture du Bal avec Madame de la Tour , Premiere Présidente du Parlement & Intendante. Il y eut en même-tems , & dans cette même Place , differens Bals pour le Peuple , qui ne finirent , comme le premier ; qu'à cinq heures du matin. Les Officiers de la Chambre des Comptes en firent
les

les honneurs, & prirent le plaisir de partager avec le Peuple, la joie publique. Plusieurs Chars, ornés de verdure, traînés par des chevaux richement caparaçonnés, portoient de nos excellens vins de Provence, des viandes, des milliers de biscuits, des gâteaux de plusieurs especes &c. qu'on donnoit sans mesure. Sur ces Chars étoit une Symphonie ambulante, accompagnée de ces Tambourins nommés en Provence *Gallaubez*, qui sont très-réjoüissans, & s'accordent parfaitement au Génie des Gens du Pays, toujours prêts à danser, & à sauter : aussi sont-ils les descendans des *Saliens*, ainsi nommés à *Salienta*. Ces Tambourins, ou *Gallaubez*, nous viennent, selon les Historiens de Provence, des Anciens *Troubadours*, dont les Ouvrages sont la premiere & vraie origine de la Poësie Françoisé.

Enfin, nos Fêtes (car je vous en ai rapporté imparfaitement plusieurs dans une seule) se sont passées avec autant de décence & d'ordre, que de magnificence & de dignité. Quoique le concours du Peuple fut extraordinaire, augmenté par les Errangers, & qu'on se livrât à tous les sentimens & les transports de la joie, sans parler de la vivacité du Pays, cette journée fut tout-à-fait tranquille & paisible, sans être troublée par aucun accident. Le succès a répondu parfait-

tement aux vœux de l'illustre Compagnie , & au grand objet qui l'animoit , qui étoit de marquer son empressement , son ardeur , son zèle , & son amour pour la personne du Roi , d'inspirer les mêmes sentimens au Peuple , & de graver , dans tous les cœurs le nom de LOUIS LE BIEN-AIMÉ'.

Je suis , &c.

FESTES données par la Ville d'Aix , en Provence , par M. le Marquis Des Harts, Premier Consul, Premier Procureur du Pays, & Syndic du Corps de la Noblesse , au sujet du rétablissement de la santé du Roi. Extrait d'une Lettre du 25 Septembre 1744.

SI le Parlement , la Cour des Comptes de Provence , MM. les Premiers Présidents des deux Cours , le Grand Pré-vôt , les Trésoriers de France , enfin presque tous les Corps , ont signalé leur joie par des Fêtes brillantes , au sujet du rétablissement de la santé du Roi , le Corps de Ville d'Aix ne s'est pas moins distingué le 30 de ce mois. Dès la veille , les Tambours , Fifres , Tambourins , Tymbales , & Trompettes annoncerent aux habitans la solennité du lendemain. Les Consuls , Lieutenans Généraux de Police , ordonnerent une illumination générale , & des feux devant les portes de

tous les habitans, que les ruës fussent tapissées, & que la Bourgeoisie, & les Arts & Métiers fussent sous les armes, ordres qui furent parfaitement exécutés.

Le Dimanche au matin, jour de la Fête, il y eût à Aix plus de vingt mille personnes accourues des Lieux circonvoisins; les Consuls se rendirent à l'Hôtel-de-Ville à 9 heures du matin, précédés de la Garde Bourgeoise sous les armes, suivis des anciens Consulaires & des Conseillers de Ville. Ils allerent ensuite à l'Eglise Métropolitaine de S. Sauveur, où la Messe, en actions de grâces, fut solennellement célébrée par M. l'Abbé de Roquefort, Premier Grand Vicaire, M. l'Archevêque étant indisposé; le *Te Deum* de M. de la Lande fut chanté d'abord après la Messe, au bruit des Boëtes, & de plusieurs Salves de la mousqueterie des Arts & Métiers. Les Consuls revinrent à l'Hôtel-de-Ville dans le même ordre.

A cinq heures du soir, les Consuls retournerent à l'Eglise, pour assister à l'*Exaudiat* & aux Morets chantés en Musique. Ils allerent ensuite allumer un feu ordinaire dans la Place de l'Hôtel-de-Ville; de-là, suivis d'un Peuple immense, qui faisoit retentir l'Air de cris de *Vive le Roi*, ils se rendirent dans la grande Place des Prêcheurs ou Dominicains, pour voir tirer un très-beau feu d'artifice. M.

M. le Marquis des Issarts , Premier Consul d'Aix , Premier Procureur du Pays , Syndic du Corps de la Noblesse de Provence , voulût en cette occasion faire éclater sa joie , plus particulièrement. Après le feu d'artifice , dont on vient de parler , ce Seigneur alla se placer sur le grand balcon de l'Hôtel-de-Ville , & jetta de l'argent au Peuple ; il donna ensuite un splendide souper dans le même Hôtel aux principaux Membres du Clergé , au Corps de Ville , à la principale Noblesse des deux Cours , & de la Ville , & aux Capitaines & Officiers de la Bourgeoisie. La santé du Roi fut célébrée trois fois au bruit des Boëtes , de la Mousqueterie , & aux acclamations du Peuple , dont les cris de joie ne cessoient , que pour admirer les fusées volantes , l'illumination de la façade de l'Hôtel-de-Ville , les Emblèmes , les Arcs de Triomphe , accompagnés de Fontaines de Vin , & surtout le portrait de notre Grand Monarque. Dès que le fruit fut servi , le Marquis des Issarts fit ouvrir toutes les portes de l'Hôtel-de-Ville ; les Danseurs (a) , & le Peuple entourèrent

(a) *Les Danseurs.* On appelle ainsi plusieurs bandes de jeunes gens , habillés proprement avec des chemises de toile d'Hollande , des Rubans en bandolier , & une espèce de Culotte à la Mamelotte , garnie,

rent la table , & le repas devint général. On but la santé de l'Infant Don Philippe , du Prince de Conty , & celle du Marquis de Mirepoix , Commandant dans la Province. Pour terminer une si belle journée , le Marquis des Issarts fit tirer à minuit dans la Place de l'Hôtel-de-Ville , un feu d'artifice , dont l'exécution brillante & parfaite mit le comble à la réputation du Sr Carlo , fameux Artificier d'Avignon.

Le reste de la nuit fut employé à danser , & à admirer les différentes illuminations , qui demanderoient chacune une Description particulière ; Mrs de l'Université , & M. Vanloo , Peintre célèbre , se sont surtout distingués en ce genre. Le Peuple a été si content de ces deux Fêtes réunies , qu'il resta constamment sur la Place de l'Hôtel-de-Ville , pour reconduire le Marquis des Issarts chés lui , en criant : *Vive notre Grand Roi.*

garnie de Rubans , bas & souliers blancs , frisés & poudrés , ayant un Casque en tête , couvert de plumes , & portant une espèce de Sceptre à la main. On croit que c'est à peu près l'habit des Anciens Troubadours de Provence.

*ACTIONS de graces & Fête à Nogent-le-Rotrou. Extrait d'une Lettre du 17
Septembre 1744.*

M. le Duc de Sully, Seigneur de la Ville de Nogent-le-Rotrou, au Perche, nommée aujourd'hui dans tous les Actes *Nogent-le-Bethune*, ayant donné ses ordres, pour que dans tous les Lieux qui lui appartiennent, il fut rendu à Dieu de solennelles actions de graces, &c. pour l'heureux rétablissement de la santé du Roi, M. Morin, l'un des principaux Officiers du Bailliage & de la Police de Nogent, chargé par des ordres particuliers, s'en est acquitté ici avec tout le zèle & tout le succès possibles.

La Fête fut annoncée le soir par le son des Cloches, & commencée par un *Te Deum*, solennellement chanté dans l'Eglise Collégiale de S. Jean. Le Bailliage en Corps, ayant M. de Perceval, Lieutenant Général à la tête, & le Corps de Ville, accompagnés de ce Bourgeois, Enseignants, &c.
Après
joye
cip

nombrable fit en même-tems retentir l'air de cris redoublés de *Vive le Roi*. On fit plusieurs décharges de mousqueterie , & on entendit par intervalles la Symphonie de plusieurs Instrumens.

Après cette Cérémonie , toute la façade du Château fut illuminée avec beaucoup d'art : un tems doux & tranquille conserva long-tems le feu des Lampions , en sorte que toute la Ville , qui est beaucoup dominée par le Château , eût le plaisir de jouir long-tems de cet agréable-spectacle.

M. Morin donna ensuite un grand repas , auquel furent invités le Doyen de S. Jean , les Officiers & Avocats du Bailliage , le Maire , les Officiers de la Bourgeoisie , & d'autres personnes de distinction. Tout y fut servi avec autant de profusion que de délicatesse. Toute la Ville étoit dans la joye ; les Violons donnerent des Sere-nades à la porte des principaux Officiers , & la Fête , qui dura presque toute la nuit , fut terminée sans le moindre bruit , & à la satisfaction de tout le monde.

On mande du Camp devant Coni du 12 du mois dernier , que l'Infant Don Philippe , déjà si cher aux François par tant de raisons , a augmenté encore leur attachement pour lui , par l'extrême chagrin
que

que lui a causé la maladie du Roi , & par la vivacité de la joye qu'il a montrée en apprenant la nouvelle de la guérison de S. M. Pour rendre graces à Dieu d'un événement , qui n'étoit pas moins l'objet des vœux de la Nation Espagnole que de ceux de la Nation Françoisé , il a fait chanter le *Te Deum* dans l'Eglise des Recolets du Bourg de S. Roch , où il a établi son Quartier Général , & il y a assisté , étant suivi d'une Cour nombreuse. Le soir , il donna au Prince de Conty un magnifique souper , auquel tous les Généraux & plusieurs Officiers des armées des deux Couronnes furent invités. La santé du Roi fut portée par l'Infant au Prince de Conty , & elle fut saluée par tous les Convies avec des témoignages de satisfaction , qui marquoient les sentimens dont ils étoient pénétrés. Pendant le repas , il y eut une triple décharge d'artillerie , suivie d'une Salve générale de la mousqueterie des troupes qui étoient sous les armes , & une Orchestre composée de 80 Instrumens, exécuta plusieurs Symphonies & diverses Fanfares.

On avoit construit pour cette Fête une Sale de feüillages , ornée d'une façon en même-tems militaire & champêtre , & dont la principale façade présentoit quatre Portiques d'une Architecture Rustique. Devant cette Sale , étoit une grande enceinte de

ver-

verdure , dans laquelle on avoit placé plusieurs Termes & plusieurs Bustes bronzés. Une illumination de Girandoles , & de Lustres assortis au reste des ornemens du Lieu , éclaira cette Fête , qui a été aussi brillante qu'agréable , & qui fut exécutée le 4 du mois dernier , jour choisi par l'Infant , pour célébrer la naissance de Monseigneur le Dauphin , en même-tems que la Convalescence de S. M.

Toutes les dispositions ayant été faites pour assiéger dans les formes la Ville de Coni , on comptoit que la tranchée devoit être ouverte la nuit du 12 devant cette Place.

M. de Julienne , Chevalier de l'Ordre du Roi , Entrepreneur des Manufactures Royales des Draps & des Ecarlates des Gobelins , fit chanter le 17 Septembre , dans l'Eglise Royale & Paroissiale de S. Hyppolite un *Te Deum* à grand Chœur , au sujet de la Convalescence du Roi.

Il donna à cette occasion un souper de 25 couverts , & fit illuminer le Cloître de l'Eglise Paroissiale & Collégiale de S. Marcel , que les Chanoines lui avoient offert , comme un Lieu plus convenable , & à une très-petite distance où l'Hôtel des Manufactures est situé.

L'Enclos

que lui a causé la maladie du Roi, & par la vivacité de la joye qu'il a montrée en apprenant la nouvelle de la guérison de S. M. Pour rendre graces à Dieu d'un événement, qui n'étoit pas moins l'objet des vœux de la Nation Espagnole que de ceux de la Nation Françoisse, il a fait chanter le *Te Deum* dans l'Eglise des Recolets du Bourg de S. Roch, où il a établi son Quartier Général, & il y a assisté, étant suivi d'une Cour nombreuse. Le soir, il donna au Prince de Conty un magnifique souper, auquel tous les Généraux & plusieurs Officiers des armées des deux Couronnes furent invités. La santé du Roi fut portée par l'Infant au Prince de Conty, & elle fut saluée par tous les Convies avec des témoignages de satisfaction, qui marquoient les sentimens dont ils étoient pénétrés. Pendant le repas, il y eut une triple décharge d'artillerie, suivie d'une Salve générale de la mousqueterie des troupes qui étoient sous les armes, & une Orchestre composée de 80 Instrumens, exécuta plusieurs Symphonies & diverses Fanfares.

On avoit construit pour cette Fête une Sale de feüillages, ornée d'une façon en même-tems militaire & champêtre, & dont la principale façade présentoit quatre Portiques d'une Architecture Rustique. Devant cette Sale, étoit une grande enceinte de

ver-

verdure , dans laquelle on avoit placé plusieurs Termes & plusieurs Bustes bronzés. Une illumination de Girandoles , & de Lustres assortis au reste des ornemens du Lieu , éclaira cette Fête , qui a été aussi brillante qu'agréable , & qui fut exécutée le 4 du mois dernier , jour choisi par l'Infant , pour célébrer la naissance de Monseigneur le Dauphin , en même-tems que la Convalescence de S. M.

Toutes les dispositions ayant été faites pour assiéger dans les formes la Ville de Coni , on comptoit que la tranchée devoit être ouverte la nuit du 12 devant cette Place.

M. de Julienne , Chevalier de l'Ordre du Roi , Entrepreneur des Manufactures Royales des Draps & des Ecarlates des Gobelins , fit chanter le 17 Septembre , dans l'Eglise Royale & Paroissiale de S. Hyppolite un *Te Deum* à grand Chœur , au sujet de la Convalescence du Roi.

Il donna à cette occasion un souper de 25 couverts , & fit illuminer le Cloître de l'Eglise Paroissiale & Collégiale de S. Marcel , que les Chanoines lui avoient offert , comme un Lieu plus convenable , & à une très-petite distance où l'Hôtel des Manufactures est situé.

L'Enclos

que lui a causé la maladie du Roi, & par la vivacité de la joye qu'il a montrée en apprenant la nouvelle de la guérison de S. M. Pour rendre graces à Dieu d'un événement, qui n'étoit pas moins l'objet des vœux de la Nation Espagnole que de ceux de la Nation Françoisse, il a fait chanter le *Te Deum* dans l'Eglise des Recolets du Bourg de S. Roch, où il a établi son Quartier Général, & il y a assisté, étant suivi d'une Cour nombreuse. Le soir, il donna au Prince de Conty un magnifique souper, auquel tous les Généraux & plusieurs Officiers des armées des deux Couronnes furent invités. La santé du Roi fut portée par l'Infant au Prince de Conty, & elle fut saluée par tous les Convies avec des témoignages de satisfaction, qui marquoient les sentimens dont ils étoient pénétrés. Pendant le repas, il y eut une triple décharge d'artillerie, suivie d'une Salve générale de la mousqueterie des troupes qui étoient sous les armes, & une Orchestre composée de 80 Instrumens, exécuta plusieurs Symphonies & diverses Fanfares.

On avoit construit pour cette Fête une Sale de feüillages, ornée d'une façon en même-tems militaire & champêtre, & dont la principale façade présentoit quatre Portiques d'une Architecture Rustique. Devant cette Sale, étoit une grande enceinte de

ver-

verdure , dans laquelle on avoit placé plusieurs Termes & plusieurs Bustes bronzés. Une illumination de Girandoles , & de Lustres assortis au reste des ornemens du Lieu , éclaira cette Fête , qui a été aussi brillante qu'agréable , & qui fut exécutée le 4 du mois dernier , jour choisi par l'Infant , pour célébrer la naissance de Monseigneur le Dauphin , en même-tems que la Convalescence de S. M.

Toutes les dispositions ayant été faites pour assiéger dans les formes la Ville de Coni , on comptoit que la tranchée devoit être ouverte la nuit du 12 devant cette Place.

M. de Julienne , Chevalier de l'Ordre du Roi , Entrepreneur des Manufactures Royales des Draps & des Ecarlates des Gobelins , fit chanter le 17 Septembre , dans l'Eglise Royale & Paroissiale de S. Hyppolite un *Te Deum* à grand Chœur , au sujet de la Convalescence du Roi.

Il donna à cette occasion un souper de 25 couverts , & fit illuminer le Cloître de l'Eglise Paroissiale & Collégiale de S. Marcel , que les Chanoines lui avoient offert , comme un Lieu plus convenable , & à une très-petite distance où l'Hôtel des Manufactures est situé.

L'Enclos

que lui a causé la maladie du Roi , & par la vivacité de la joye qu'il a montrée en ap-
prenant la nouvelle de la guérison de S. M.
Pour rendre graces à Dieu d'un événement ,
qui n'étoit pas moins l'objet des vœux de la
Nation Espagnole que de ceux de la Nation
Françoise , il a fait chanter le *Te Deum* dans
l'Eglise des Recolets du Bourg de S. Roch ,
où il a établi son Quartier Général , & il y a
assisté , étant suivi d'une Cour nombreuse.
Le soir , il donna au Prince de Conty un ma-
gnifique souper , auquel tous les Généraux
& plusieurs Officiers des armées des deux
Couronnes furent invités. La santé du Roi
fut portée par l'Infant au Prince de Conty ,
& elle fut saluée par tous les Convies avec
des témoignages de satisfaction , qui mar-
quoient les sentimens dont ils étoient péné-
trés. Pendant le repas , il y eut une tri-
ple décharge d'artillerie , suivie d'une
Salve générale de la mousqueterie des trou-
pes qui étoient sous les armes , & une Or-
chestre composée de 80 Instrumens, exécuta
plusieurs Symphonies & diverses Fanfares.

On avoit construit pour cette Fête une
Salle de feüillages , ornée d'une façon en
même-tems militaire & champêtre , & dont
la principale façade présentoit quatre Porti-
ques d'une Architecture Rustique. Devant
cette Salle , étoit une grande enceinte de

ver-

verdure , dans laquelle on avoit placé plusieurs Termes & plusieurs Bustes bronzés. Une illumination de Girandoles , & de Lustres assortis au reste des ornemens du Lieu , éclaira cette Fête , qui a été aussi brillante qu'agréable , & qui fut exécutée le 4 du mois dernier , jour choisi par l'Infant , pour célébrer la naissance de Monseigneur le Dauphin , en même-tems que la Convalescence de S. M.

Toutes les dispositions ayant été faites pour assiéger dans les formes la Ville de Coni , on comptoit que la tranchée devoit être ouverte la nuit du 12 devant cette Place.

M. de Julienne , Chevalier de l'Ordre du Roi , Entrepreneur des Manufactures Royales des Draps & des Ecarlates des Gobelins , fit chanter le 17 Septembre , dans l'Eglise Royale & Paroissiale de S. Hyppolite un *Te Deum* à grand Chœur , au sujet de la Convalescence du Roi.

Il donna à cette occasion un souper de 25 couverts , & fit illuminer le Cloître de l'Eglise Paroissiale & Collégiale de S. Marcel , que les Chanoines lui avoient offert , comme un Lieu plus convenable , & à une très-petite distance où l'Hôtel des Manufactures est situé.

L'Enclos

L'Enclos de cet Hôtel est très-spacieux ; la moitié est plantée de six rangées d'Ormes, qui forment plusieurs allées, dont la principale aboutit à la grande porte de l'Eglise.

A la tête de ces allées, on avoit construit un grand Portique, dont le milieu étoit marqué par une grande Arcade de 10 pieds d'ouverture sur 30 d'élévation, couronnée d'un Fronton, sur la pointe duquel on lisoit dans un Cartouche à fond bleu, en Caractères d'or, V I V E L E R O I. Au-dessus du Fronton, s'élevoit une Pyramide de 18 pieds de hauteur, terminée par une Fleur de Lis de six pieds. Cette Pyramide étoit aussi peinte en bleu & garnie de Lampions ; on voyoit vers le milieu de la Pyramide le Chiffre du Roi couronné, le tout profilé de Lampions, ainsi que le reste de la Décoration, ce qui faisoit un très-bel effet, & qu'on voyoit de fort loin.

La grande Arcade du milieu étoit accompagnée de cinq moindres Arcades de chaque côté. Toute cette suite d'Arcades étoit interrompue par une Colonne torse, de 15 pieds de hauteur, avec sa baze & son chapiteau. Du chapiteau de chaque Colonne, s'élevoit une Console pour servir d'appui à la corniche de l'entablement. Sur cette corniche, on avoit placé à l'aplomb de chaque Colonne, des Vases d'une très-belle forme, & de grandes

grandes Fleurs-de-Lis aux extrémités. Toutes les Arcades dont on vient de parler, étoient ornées de Festons & de Guirlandes.

Au travers de ce grand Portique, de 16 toises de face, on voyoit dans l'éloignement une autre Décoration, aussi en Portique, représentant l'entrée d'un Palais en perspective; du milieu du Vestibule pendoit un Lustre de cristal, garni de bougies, & entre les Arbres dont on a parlé, étoient encore d'autres Lustres, qui répondoient aux Arcades de ce Portique, & qui éclairaient des Danses, qui s'y étoient formées.

Pour que les Personnes de distinction, invitées à cette Fête, pussent jouir commodément de ce gracieux coup d'œil, M. de Julienne avoit eu soin de faire construire un Amphithéâtre, couvert & orné de Tapisseries, capable de contenir 400 personnes; & afin qu'il ne manquât rien à cette Fête, il avoit fait élever sur chaque côté du Cloître des Gradins, pour placer la Symphonie, Violons, Tymbales, Trompettes & Cors de Chasse, qui se répondoient alternativement; & dans l'autre extrémité étoient posées deux pièces de Vin, qui furent distribuées au Peuple. Pendant toute cette Fête, il fut tiré plusieurs Boères, qui ne contribuerent pas peu à rendre cette réjouissance des plus solennelles. On peut di-

que lui a causé la maladie du Roi , & par la vivacité de la joye qu'il a montrée en apprenant la nouvelle de la guérison de S. M. Pour rendre graces à Dieu d'un événement , qui n'étoit pas moins l'objet des vœux de la Nation Espagnole que de ceux de la Nation Françoisé , il a fait chanter le *Te Deum* dans l'Eglise des Recolets du Bourg de S. Roch , où il a établi son Quartier Général , & il y a assisté , étant suivi d'une Cour nombreuse. Le soir , il donna au Prince de Conty un magnifique souper , auquel tous les Généraux & plusieurs Officiers des armées des deux Couronnes furent invités. La santé du Roi fut portée par l'Infant au Prince de Conty , & elle fut saluée par tous les Convies avec des témoignages de satisfaction , qui marquoient les sentimens dont ils étoient pénétrés. Pendant le repas , il y eut une triple décharge d'artillerie , suivie d'une Salve générale de la mousqueterie des troupes qui étoient sous les armes , & une Orchestre composée de 80 Instrumens , exécuta plusieurs Symphonies & diverses Fanfares.

On avoit construit pour cette Fête une Sale de feüillages , ornée d'une façon en même-tems militaire & champêtre , & dont la principale façade présentoit quatre Portiques d'une Architecture Rustique. Devant cette Sale , étoit une grande enceinte de
ver-

Verdure, dans laquelle on avoit placé plusieurs Termes & plusieurs Bustes bronzés. Une illumination de Girandoles, & de Lustres assortis au reste des ornemens du Lieu, éclaira cette Fête, qui a été aussi brillante qu'agréable, & qui fut exécutée le 4 du mois dernier, jour choisi par l'Infant, pour célébrer la naissance de Monseigneur le Dauphin, en même-tems que la Convalescence de S. M.

Toutes les dispositions ayant été faites pour assiéger dans les formes la Ville de Coni, on comptoit que la tranchée devoit être ouverte la nuit du 12 devant cette Place.

M. de Julienne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Entrepreneur des Manufactures Royales des Draps & des Ecarlates des Gobelins, fit chanter le 17 Septembre, dans l'Eglise Royale & Paroissiale de S. Hyppolite un *Te Deum* à grand Chœur, au sujet de la Convalescence du Roi.

Il donna à cette occasion un souper de 25 couverts, & fit illuminer le Cloître de l'Eglise Paroissiale & Collégiale de S. Marcel, que les Chanoines lui avoient offert, comme un Lieu plus convenable, & à une très-petite distance où l'Hôtel des Manufactures est situé.

L'Enclos

L'Enclos de cet Hôtel est très-spacieux ; la moitié est plantée de six rangées d'Ormes, qui forment plusieurs allées, dont la principale aboutit à la grande porte de l'Eglise.

A la tête de ces allées, on avoit construit un grand Portique, dont le milieu étoit marqué par une grande Arcade de 10 pieds d'ouverture sur 30 d'élévation, couronnée d'un Fronton, sur la pointe duquel on lisoit dans un Cartouche à fond bleu, en Caractères d'or, V I V E L E R O I. Au-dessus du Fronton, s'élevoit une Pyramide de 18 pieds de hauteur, terminée par une Fleur de Lis de six pieds. Cette Pyramide étoit aussi peinte en bleu & garnie de Lampions ; on voyoit vers le milieu de la Pyramide le Chiffre du Roi couronné, le tout profilé de Lampions, ainsi que le reste de la Décoration, ce qui faisoit un très-bel effet, & qu'on voyoit de fort loin.

La grande Arcade du milieu étoit accompagnée de cinq moindres Arcades de chaque côté. Toute cette suite d'Arcades étoit interrompue par une Colonne torse, de 15 pieds de hauteur, avec sa baze & son chapiteau. Du chapiteau de chaque Colonne, s'élevoit une Console pour servir d'appui à la corniche de l'entablement. Sur cette corniche, on avoit placé à l'aplomb de chaque Colonne, des Vases d'une très-belle forme, & de grandes

grandes Fleurs-de-Lis aux extrémités. Toutes les Arcades dont on vient de parler, étoient ornées de Festons & de Guirlandes.

Au travers de ce grand Portique, de 16 toises de face, on voyoit dans l'éloignement une autre Décoration, aussi en Portique, représentant l'entrée d'un Palais en perspective ; du milieu du Vestibule pendoit un Lustre de cristal, garni de bougies, & entre les Arbres dont on a parlé, étoient encore d'autres Lustres, qui répondoient aux Arcades de ce Portique, & qui éclairaient des Danfes, qui s'y étoient formées.

Pour que les Personnes de distinction, invitées à cette Fête, pussent jouir commodément de ce gracieux coup d'œil, M. de Julienne avoit eu soin de faire construire un Amphithéâtre, couvert & orné de Tapisseries, capable de contenir 400 personnes ; & afin qu'il ne manquât rien à cette Fête, il avoit fait élever sur chaque côté du Cloître des Gradins, pour placer la Symphonie, Violons, Tymbales, Trompettes & Cors de Chasse, qui se répondoient alternativement ; & dans l'autre extrémité étoient posées deux pièces de Vin, qui furent distribuées au Peuple. Pendant toute cette Fête, il fut tiré plusieurs Boëtes, qui ne contribuerent pas peu à rendre cette réjouissance des plus solennelles. On peut di-

re

2310 MERCURE DE FRANCE.

re enfin, que M. de Julienne, qui a été l'Inventeur de ce Spectacle, n'a rien épargné, pour donner des marques de son zèle, pour célébrer l'heureux retour de la santé du Roi.

La Maison & le Collège Royal de Navarre ont crû devoir témoigner leur reconnoissance au Roi, leur second Fondateur, en faisant éclater leur joye par la Fête qu'ils viennent de donner au Public, à l'occasion de la convalescence de S. M. Cette Fête commença par le *Te Deum*, qui fut chanté le Jeudi au soir 17 Septembre; il fut suivi d'une grande illumination; trois grands Portiques, élevés à chaque côté de la Fontaine, occupoient toute la largeur de la cour. Au-dessus de la Fontaine étoit placé un grand Soleil de lumière, surmonté d'une corniche, laquelle joignant les Portiques, formoit du tout une Décoration selon la plus grande précision de l'Architecture. Tous les Ornaments que peut admettre cet Art, s'y trouvoient formés par une quantité prodigieuse de Lampions & de Pots à feu. On fit tomber des fenêtres une pluie, pour ainsi-dire, de pains, de viandes & de dragées, pendant que le Principal fit couler une double Fontaine de Vin. M. de Marville, Lieutenant Général de Police, honora la Fête de sa présence,

soucé, & l'augmenta par ses libéralités; & par cet exemple, il inspira aux Supérieurs & Membres de la Maison, une générosité proportionnée à leur pouvoir.

Le Dessen de la Décoration étoit de M. le Besgue, Architecte du Collège.

L'illumination de la Maison des R. P. Théatins fut des plus brillantes. Le Corps de Logis & les deux aîles étoient éclairés de trois grands cordons de lumière, & les Croisées, qui donnent sur la Seine, toutes entourées de cinq rangs de Lampions. Le Clocher de l'Horloge, qui est au milieu du corps de Logis, étoit tout éclairé, & portoit une Pyramide de 6 à 7 pieds de hauteur, terminée par une grande Étoile, qui représentoit le Genie de la France, avec cette Inscription, GENIO GALICO; au-dessous de l'Horloge, étoit un grand Tableau, qui représentoit un Soleil, sortant de l'Eclipse, avec cette Devise au-dessus, *Resurgor clarior*, & au bas, *Je renaïs plus brillant*. Ce Tableau étoit entouré d'un nombre infini de lumières, qui alloient se rejoindre au contour de l'Horloge & à la Pyramide, au-dessus de laquelle brilloit l'Étoile, comme autant de Diamans, qu'il y avoit de Lampions, remplis d'une graisse, composée exprès,

Tous

2312 MERCURE DE FRANCE.

Tous les Artistes , logés aux Galeries du Louvre se sont distingués par de très-belles illuminations , & entre autres M. de la Roche , Arquebusier du Roi. Il y avoit un Soleil sortant des nuages , & pour Devise , *Surget splendidior* ; il se levera plus brillant.

Le 20, il y eut des réjouissances publiques à Versailles pour la convalescence du Roi, & toutes les maisons de la Ville furent illuminées, ainsi que les Eglises des deux Paroisses, & celle des Récolets. Le Portail de l'Eglise de la Paroisse de S. Louis le fut avec beaucoup de magnificence. La Décoration , qui avoit 16 pieds de haut , sur 12 de large , représentoit le Portique d'un Temple , dans l'enfoncement duquel on voyoit la Statue du Roi sur un Piédestal , avec cette Inscription : *Parenti Patriæ Redivivo consecrat Amor*. Au-dessus du Portique étoit un Soleil , qui jettoit une grande lumière. Un Palmier & Olivier , formés par des Lampions , occupoient les deux côtés du Portique , sur le ceintre duquel étoient ces mots , *Æam Palma nata sunt ; ecce paratur Oliva*. M. Sibot , Prêtre de la Mission , a fait la dépense de cette illumination , & le Dessain en a été donné par M. Frati , Peintre & Architecte de l'Académie de Florence.

Le

Le 21, les Religieux de l'Abbaye Royale de S. Denis chanterent pour le même sujet le *Te Deum*, auquel toute la Ville assista. Le soir, ils firent illuminer magnifiquement le Portail de leur Eglise, & tirer un Feu d'artifice.

Le 21 au soir, le Roi reçut à Metz par un courier dépêché de Francfort, la nouvelle de la prise de la Ville de Prague. La tranchée fut ouverte devant cette Place la nuit du 9 au 10, & les trois différentes attaques, ordonnées par le Roi de Prusse, ont été poussées avec tant de vivacité, que le 16 au matin le Gouverneur a demandé à capituler.

La garnison, composée de 8000 hommes, en y comprenant les troupes irrégulières, a été faite prisonnière de guerre. S. M. Pr, aussi-tôt après que la Capitulation a été signée, a fait occuper par le Régiment de ses Gardes les Portes de la Ville, & le 16 après midi, elle a dû entrer dans cette Capitale, dont la conquête a coûté peu de monde aux assiégeans.

Le Margrave Guillaume de Brandebourg, cousin du Roi de Prusse, & Major Général, a été tué d'un boulet de canon à côté de ce Prince,

H Le

Le Baron de Kesselstatt, Grand Prévôt de l'Eglise Métropolitaine de Trèves, & que l'Electeur de Trèves a nommé son Envoyé Extraordinaire auprès du Roi, pour aller féliciter S. M. sur le rétablissement de sa santé, s'étant rendu à Metz, il s'est acquitté de cette commission le 21 du mois dernier. Il a été conduit à l'audience du Roi, ainsi qu'à celles de la Reine & de Mesdames de France, par le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs.

SUR la Convalescence du Roi.

France, le Ciel te rend ton Maître,
Ce Héros qu'il forma pour faire ton bonheur,
Qui par ses sentimens t'a toujours fait connoître;
Qu'il n'estime rien tant que regner sur ton cœur;
Cesse de répandre des larmes;
Il renaît pour secher tes pleurs,
Et ce jour fortuné, qui finit tes douleurs,
T'assûre un destin plein de charmes.
Respecte en ce grand Roi, l'Ouvrage du Très-Haut;
Pour ta félicité, sa bonté le conserve;
Quelle grace à lui rendre; un Prince, sans défaut,
Est le Maître qu'il te réserve;
Le front ceint de Lauriers cueillis par sa valeur,
Il vient frapper mes yeux d'une splendeur nouvelle;
La vertu, la prudence, appui de la grandeur,
Rendront

Rendront sa mémoire éternelle.

Où; mon Dieu, tu nous parles en ce jour par sa voix,

Et LOUIS devient le modèle.

Sur lequel tu prétens que se forment les Rois ;

Peuple soumis à sa puissance , favorisé du Ciel, adore
sa clémence ; ,

Redouble , s'il se peut , ta tendresse & tes vœux ;

Content de ta reconnoissance ,

Il prendra soin de ses jours précieux.

Couvert d'une gloire immortelle ,

Paris , tu vas revoir ce Roi victorieux ;

Ne cesse d'élever tes chants jusques aux Cieux ;

Sers ton Dieu , sers ton Prince avec le même zèle ;

Son exemple aujourd'hui doit ranimer ta foi ;

Avec des qualités si dignes de ton Roi ,

Tu mériteras qu'on t'appelle

L'héritage du Juste & la Ville fidelle.

*Par M. Bailly , Garde Général des Ta-
bleaux du Roi.*

VAUDEVILLE, chanté par les Ha-
rangers de la Halle le 10 Septembre , jour
des réjouissances publiques , sur l'Air Ope-
gué , ma commere.

Faisons t'retous paroître

Quelle est notre gayté ,

Puisqu'enfin notre Maître

Est en pleine santé ,

H ij Cèle-

316 MERCURE DE FRANCE,

Célébrons tous , ma chere ,
Notre félicité ,
Opegué , ma commere ,
Ma commere opegué.



Le Ciel , qui le conserve ,
Rend nos jours pleins d'attraits ;
Sa bonté le réserve
Pour nous donner la paix ;
Notre bonheur , ma chere ,
Est des plus assuré ,
Opegué , ma commere , &c.



Non , jamais Capitaine
N'acquit plus de renom ;
Je l'avons vû sans peine
Affronter le Canon ,
Daus le danger , ma chere ,
Le premier exposé ;
Opegué , ma commere , &c.



Ses ennemis soupirent
De se voir abattus ,
Mais en secret admirent
Sa valeur , ses vertus ;
Jusqu'au bout de la Terre

LOUIS

OCTOBRE. 1744.

2317

Louis est respecté,
Opegué, ma commere, &c.



Quand j'ons fait le voyage
De Metz pour l'aller voir,
D'abord son bon visage
Ranimâ notre espoir;
Il nous reçût, ma chere,
Avec tant de bonté,
Opegué, ma commere, &c.



En voyant sa présence
Je vinmes à trembler;
D'un air de complaisance
Il scût nous rassûrer,
En nous disant, ma chere,
Enfans, je suis sauvé,
Opegué, ma commere, &c.



Les yeux baignés de larmes,
J'embrassions ses genoux;
Sensible à nos allarmes,
Il pleuroit comme nous;
Ah! que Louis, ma chere,
A le cœur bien planté!
Opegué, ma commere, &c.



H iii

Des

18 MERCURE DE FRANCE.

Des Princes de la Terre
L O U I S est le plus grand ;
Je cherchons à lui plaire ;
Il est si bien-faisant ;
Vive L O U I S , ma chere ,
Vive le bien-Aimé !
Opegué , ma commere , &c.



Par des cris d'allégresse
Perçons le Firmament ;
Dans l'ardeur qui nous presse ,
Répétons hautement ,
Vive L O U I S , ma chere ,
Vive le Bien-aimé !
Opegué , ma commere , &c.



Allons droit à l'Image *
De ce Héros charmant ;
Offrons lui notre hommage ,
Jusqu'au tendre moment ,
Qu'à ses genoux , ma chere ,
Notre amour soit porté ;
Opegué , ma commere , &c.

Par le même.

* L'Auteur, le jour des Illuminations, avoit placé
sous un Dais le Portrait du Roi.

On

On trouvera l'Air de ce Vaudeville , noté , qui est du feu Sr Gilliers , dans le second Volume de Septembre 1729 , page 2246.

*FÊTES données dans la Ville de Tours ,
pour la Convalescence du Roi.*

IL n'y a aucune Ville qui ait témoigné plus de joye pour la Convalescence du Roi , que celle de Tours. Indépendamment de la fidélité & de l'attachement pour ses Souverains , dont elle a toujours fait gloire , elle se trouvoit animée par les ordres de M. le Comte de Charolois , Gouverneur de Touraine , qui dans cette occasion si intéressante , a fait éclater l'ardeur de son zèle pour la Personne de notre Auguste Monarque.

S. A. S. Madame de Vermandois , Abbessse de Beaumont , secondant les intentions de son illustre frere , fut la premiere à signaler ses sentimens par une Fête superbe ; on l'avoit vûe pendant le tems de deuil prosternée aux pieds des Autels , à la tête de sa florissante Communauté , dont elle fait les délices par sa bonté , l'édification par ses exemples , le soutien par sa générosité ; moins Abbessse que Mere , elle a sçu s'attacher tous les cœurs , & la tendresse & le respect sont des tributs qu'on rend moins à sa Naissance qu'à ses Vertus. Rien n'a manqué à la pompe de ces réjouissances , dont nous esperons que le Public verra avec plaisir la description.

Le Palais Abbatial , qui a 30 toises de face , sur 7 toises 3 pieds de hauteur , étoit illuminé par une grande quantité de Lampions ; ils imitoient & représentoient l'Architecture , qui est très-belle & très-réguliere , & offroient à la vûe le plus brillant spectacle. Au milieu & au dessus d'un superbe Portique de lumières , étoit un grand Ecusson aux Armes du

H iij Roi,

16 MERCURE DE FRANCE,

Célébrons tous , ma chere ,
Notre félicité ,
Opegué , ma commere ,
Ma commere opegué.



Le Ciel , qui le conserve ,
Rend nos jours pleins d'attraits ;
Sa bonté le réserve
Pour nous donner la paix ;
Notre bonheur , ma chere ,
Est des plus assuré ,
Opegué , ma commere , &c.



Non , jamais Capitaine
N'acquit plus de renom ;
Je l'avons vû sans peine
Affronter le Canon ;
Daus le danger , ma chere ,
Le premier exposé ,
Opegué , ma commere , &c.



Ses ennemis soupirent
De se voir abattus ,
Mais en secret admirent
Sa valeur , ses vertus ;
Jusqu'au bout de la Terre

LOUIS

OCTOBRE. 1744.

2319

Louis est respecté,
Opegué, ma commere, &c.



Quand j'ons fait le voyage
De Metz pour l'aller voir,
D'abord son bon visage
Ranimâ notre espoir;
Il nous reçût, ma chere,
Avec tant de bonté,
Opegué, ma commere, &c.



En voyant sa présence
Je vinmes à trembler;
D'un air de complaisance
Il scût nous rassûrer,
En nous disant, ma chere,
Enfans, je suis sauvé,
Opegué, ma commere, &c.



Les yeux baignés de larmes,
J'embrassions ses genoux;
Sensible à nos allarmes,
Il pleuroit comme nous;
Ah! que Louis, ma chere,
A le cœur bien planté!
Opegué, ma commere, &c.



H iij

Des

2318 MERCURE DE FRANCE.

Des Princes de la Terre
L O U I S est le plus grand ;
Je cherchons à lui plaire ;
Il est si bien-faisant ;
Vive L O U I S , ma chere ,
Vive le bien-Aimé !
Opegué , ma commere , &c.

30

Par des cris d'allégresse
Percons le Firmament ;
Dans l'ardeur qui nous presse ,
Répétons hautement ,
Vive L O U I S , ma chere ,
Vive le Bien-aimé !
Opegué , ma commere , &c.

30

Allons droit à l'Image *
De ce Héros charmant ;
Offrons lui notre hommage ,
Jusqu'au tendre moment ,
Qu'à ses genoux , ma chere ,
Notre amour soit porté ;
Opegué , ma commere , &c.

Par le même.

* L'Auteur, le jour des Illuminations, avoit placé
sous un Dais le Portrait du Roi.

On

On trouvera l'Air de ce Vaudeville , noté , qui est du feu Sr Gilliers , dans le second Volume de Septembre 1729 , page 2246.

*FÊTES données dans la Ville de Tours ,
pour la Convalescence du Roi.*

IL n'y a aucune Ville qui ait témoigné plus de joye pour la Convalescence du Roi , que celle de Tours. Indépendamment de la fidélité & de l'attachement pour ses Souverains , dont elle a toujours fait gloire , elle se trouvoit animée par les ordres de M. le Comte de Charolois , Gouverneur de Touraine , qui dans cette occasion si intéressante , a fait éclater l'ardeur de son zèle pour la Personne de notre Auguste Monarque.

S. A. S. Madame de Vermandois , Abbessé de Beaumont , secondant les intentions de son illustre frere , fut la premiere à signaler ses sentimens par une Fête superbe ; on l'avoit vûe pendant le tems de deuil prosternée aux pieds des Autels , à la tête de sa florissante Communauté , dont elle fait les délices par sa bonté , l'édification par ses exemples , le soutien par sa générosité ; moins Abbessé que Mere , elle a sçu s'attacher tous les cœurs , & la tendresse & le respect sont des tributs qu'on rend moins à sa Naissance qu'à ses Vertus. Rien n'a manqué à la pompe de ces réjouissances , dont nous espérons que le Public verra avec plaisir la description.

Le Palais Abbatial , qui a 30 toises de face , sur 7 toises 3 pieds de hauteur , étoit illuminé par une grande quantité de Lampions ; ils imitoient & représentoient l'Architecture , qui est très-belle & très-régulière , & offroient à la vûe le plus brillant spectacle. Au milieu & au dessus d'un superbe Portique de lumières , étoit un grand Ecusson aux Armes du

H iiij Roi,

2320 MERCURE DE FRANCE.

Roi, aux deux côtés duquel on avoit placé deux Palmes d'une grandeur & d'une étendue proportionnées, qui jettoient un feu & un éclat admirables. Des Guirlandes de feu, semées de Lampions, en forme de Diamans, régnoient tout le long de cet Edifice; d'autres, de même espece, étoient suspendus au milieu de chaque Croisée & de chaque Porte, des Lustres de Lampions.

Au-dessus des Croisées du rez-de-chaussée, deux rangs de lumieres, avec des Pots à feu, formoient une magnifique Balustrade. A l'endroit le plus éminent du Palais Abbatial, on avoit élevé un grand Soleil, parfaitement éclairé, avec ces mots au-dessous, en très-gros Caractères, garnis de Lampions, *SERENITAS RESTITUTA, CONVALESCENTE REGE*, de sorte qu'on pouvoit les lire de plus de 300 pas. Tous les Bâtimens qui environnent le Palais Abbatial, pour être illuminés dans un autre goût, n'en étoient pas moins éclatans. On y lisoit dans plusieurs endroits ces mots *VIVE LE ROI*, & ceux-ci *LATITIA PURÆ*.

Le long des Terrasses, & dans plusieurs endroits du Jardin, on avoit placé beaucoup de grosses Terrines. Enfin on n'a rien négligé pour rendre cette Fête digne du Souverain pour qui elle étoit destinée. Elle fut annoncée par le carillon de toutes les cloches de l'Abbaye, puis précédée & suivie d'une décharge d'un grand nombre de Boîtes. Jamais la joye ne fut plus grande, depuis les plus jeunes Pensionnaires jusqu'aux plus graves Religieuses, toutes en donnerent les marques les plus touchantes.

La situation de l'Abbaye de Beaumont, qui est environnée de Ponts & de Levées, permettant à la vûe de découvrir une grande partie de son intérieur, donna lieu à un grand concours de monde. En effet le Peuple de la Ville accourut en foule des endroits
les

Les plus éloignées , pour participer à la joye que l'on faisoit éclater pour la Convalescence du Roi.

Notre grand Prélat & M. L'Intendant , suivirent cet exemple , & bien-tôt les Fêtes devinrent générales. Les réjoissances de M. l'Intendant commencerent le Dimanche 13 Septembre. Il y eut une illumination magnifique & très-bien entendüe , & un Souper , où M. l'Archevêque se trouva. Il y avoit cinq tables différentes , qui faisoient plus de 140 Couverts , toutes servies avec beaucoup de délicatesse & de profusion. Le souper fut suivi d'un Bal. Le Peuple ne fut point oublié ; on fit dresser dans les cours plusieurs tables , qui toutes retentissoient d'acclamations de VIVE LE ROI , & le Peuple dansa toute la nuit. On ne décrira point la magnificence des feux & des illuminations ; c'est M. de Bayeux , Ingénieur de la Province & connu par ses talens , qui en avoit donné le Plan ; il suffira de dire que le succès surpassa l'attente , & l'on attendoit d'autant plus du zèle de M. l'Intendant , qu'il ne cesse point d'en marquer la vivacité dans toutes les parties de l'Administration , dont il est chargé , surtout dans une application sans relâche à rétablir les Manufactures & à rendre la Ville de Tours aussi florissante qu'elle l'a été autrefois.

Le Dimanche suivant 20 du même mois, M. l'Archevêque fit chanter dans sa Cathédrale un *Te Deum* , qui dès la veille fut annoncé par le son de toutes les Cloches , & peut-être n'est-il pas dans le Royaume un plus belle sonnerie. La Musique du *Te Deum* fut trouvée parfaite & très-bien exécutée. Elle étoit de la composition du Sr du Luc. L'Auteur , déjà distingué par d'autres Morceaux en ce genre , remplit l'idée qu'on avoit de sa capacité , & soutint parfaitement la réputation qu'il s'est faite à Paris par ses Pièces qu'il a données aux Concerts Spirituels. Les

H v Com-

2322 MERCURE DE FRANCE.

Compagnies de Ville y assisterent en habits de cérémonie. Jamais on ne vit une si grande affluence de Peuple.

Il y eut au Palais Archiépiscopeal un Feu de joye, une très-belle illumination & un grand souper pour tout le Chapitre & autres personnes, ce qui forma deux grandes tables, de 30 couverts chacune. Dans la cour de l'Archevêché & dans la Place qui est auprès, couloient des Fontaines de vin pour le Peuple. Tout répondoit à la grandeur de celui pour qui se faisoit la Fête, & à la générosité de celui qui la donnoit. Le Prélat, admirable en tout, mais particulièrement par sa bonté, fit distribuer des aumônes considérables, paroissant toujours avec cet air de grandeur & d'affabilité, qui lui concilie le respect & la tendre confiance des Peuples.

Toute la Bordure du Bâtiment, qui est d'une très-grande longueur, & toutes les Croisées, étoient éclairées par plusieurs milliers de Lampions, depuis le haut jusqu'au bas; on s'attacha pour ce Dessein à l'Ordre d'Architecture, que l'on suivit exactement.

A la face de la première cour à droite, paroissoient en differens endroits les Armes de S. M. éclairées de quantité de Lampions. Deux mille Terrines, posées avec art, tant en-dedans qu'en-dehors, répandoient la plus grande clarté; tout le Portail & les Bâtimens contigus, étoient illuminés avec le même goût.

Vers les onze heures du soir, on tira le Feu d'artifice, élevé dans le Jardin sur un Amphithéâtre très spacieux.

Sur les Piliers de cet Amphithéâtre s'élevoient cinquante grosses Gerbes, qui jettoient un feu étonnant, & finissoient par un bruit semblable à celui du canon. On voyoit dans un grand Bassin du Jardin
deux

deux Soleils tournans , qui au milieu de l'eau , faisoient un très-bel effet. Cinquante grosses Gerbes , suivies d'une Chasse de plus de 500 Plongeurs , qui sortoient de l'eau & se répandoient sur tout le Parterre , formoient un spectacle aussi agréable que singulier. Sur la Terrasse de l'Archevêché parurent plusieurs Gerbes à six quarts , & dans le même instant suivirent trois décharges de 300 Saucissons , qui imitoient le bruit du canon. Dans toute la Charmille du Parterre on avoit distribué avec ordre 200 Pots à feu , qui jettoient chacun plus de 60 pieds en serpenteaux. Tout a été exécuté par le Sr Courson , Artificier du Roi.

Les Réjouissances de la Ville se firent le même jour. On ne trouva point de situation plus propre pour l'illumination , que la Maison des PP. Capucins. Il est impossible en effet de se représenter combien le coup d'œil étoit frappant. La Maison de ces PP. dont les soins ne contribuèrent pas peu à l'embellissement de la Fête , est parfaitement bien située. Elle domine toute la Ville , & étant placée au-dessus des bords enchantés de la Loire , elle offroit le plus magnifique spectacle. Il y eut plusieurs décharges de l'Artillerie , & la Ville traita ensuite les Capucins.

Les Particuliers ne montrèrent pas moins de vivacité , & l'empressement à célébrer le rétablissement de la santé du Roi fut unanime. Le Corps des Marchands fit chanter un *Te Deum* , illumina son Bureau , & distribua d'abondantes aumônes. Les Marchands Fabriquans firent le lendemain la même chose. Tous sans distinction , marquoient un égal desir de signaler leur zèle pour la Personne de notre Monarque , & jamais on n'a mieux vu combien cet attachement est gravé dans tous les cœurs. Ce qu'on ne doit pas oublier sur tout , ce sont les aumônes. Le Prélat avoit donné l'exemple , & il fut suivi.

H. vj Les

Les PP. Jésuites donnerent un repas à tous les Pauvres de la Ville qui se présenterent. Mad. de Chezelles, dont la Pieté releve encore la Naissance, & connue par sa grande charité sous le nom de la *Mere des Prisonniers*, chargée des libéralités de M. l'Archevêque, alla porter la joye jusques dans les Prisons, & on peut dire que la santé du plus grand des Rois, a fait entrer l'allegresse dans les Lieux condamnés aux larmes & à l'horreur. Il sembloit que tous les cœurs ne fussent alors capables que de sentimens de plaisir.

Il n'est ni Ville, ni Bourg, ni Village, ni Hameau dans toute la Touraine, qui n'ait suivi l'exemple de la Ville Capitale.

Dans l'Abbaye de Cormery, les Peres Bénédictins, tant en leur nom, qu'en celui de M. de Vaubrun, leur Abbé, dont tout le monde connoît & le mérite & l'esprit, ont donné une Fête, qui mérite de tenir sa place dans cette Relation.

Le Samedi au soir, 10 Octobre, la Fête fut annoncée par plusieurs décharges de l'Artillerie de la Ville, qui fut suivie du son des cloches de l'Abbaye.

Le Dimanche sur les cinq heures du soir, les Religieux en Chappes, accompagnés de tout le Clergé de la Ville, suivis des Officiers de la Jurisdiction, tous les Habitans sous les armes, se rendirent dans l'Eglise de cette Abbaye. Plus de 2000 Lampions en compartimens, dont les uns formoient des festons de fleurs, les autres composoient differens Emblèmes à la gloire du Roi, présentoient un coup d'œil des plus brillants. Du haut du Frontispice de l'Eglise sortoit un Soleil plein de lumieres, dont les rayons étoient ménagés avec tant d'art, qu'ils ne se réunissoient que pour faire briller les Armes du Roi, autour desquelles on lisoit, **LUCET ET ORNAT**; plus bas se présentoient les Armes de M
de

de Vaubrun, Abbé de Cormery, avec celles de l'Abbaye, qui étoient décorées d'une infinité de Lampions. Le grand Autel étoit tout illuminé; la Décoration du Sanctuaire étoit formée de Lampions, qui représentoient en gros Caractères cette Inscription : *QUEM PLANXIT AMOR, ET GRATULATUR AMOR.* Tout le Chœur des Religieux n'offroit aux yeux que des *VIVS LE ROI.*

A la première salve, le R. P. Prieur, précédé du Maître de Cérémonie, monta sur un Trône parsemé de Fleurs de Lis, & entonna le *Te Deum*, qui fut chanté à trois Chœurs. On fit ensuite défiler la Milice Bourgeoise, au bruit des Tambours & Violons. Les Religieux en Chappes, précédés de leur Clergé, marchèrent deux à deux, pour se rendre dans la Place destinée pour allumer le Feu de joie. Le Prieur, avec quatre Religieux des plus anciens, y mit le feu, ce qui fut suivi de plusieurs décharges d'Artillerie. Tout retentissoit des acclamations & des cris de joie du Peuple, à qui l'on distribuoit sans mesure des vivres de différentes espèces, pendant que deux Fontaines de Vin couloient avec abondance.

La Fête fut terminée par un beau Feu d'artifice, de la composition du Sr Courson.

*BENEFICES accordés par le Roi, à
Metz le 13 Septembre 1744.*

L'Evêché d'Alais, à M. de Vivet-de-Montclus,
Evêque de S. Brieux.

Celui de S. Brieux, à M. du Breignon Thepaul,
Vicaire Général de Quimper.

L'Abbaye de S. Gilles, Diocèse de Nîmes, à M.
de Vivet-de-Montclus, nommé à l'Evêché d'Alais:
Celle

Celle de Franquevaux , Diocèse de Nîmes , à M. de Bourdeilles.

Celle de Beaugency , à M. de la Ferre-Château-Guillaume , Doyen de la Collégiale de Cléry.

Celle de S. Cyprien de Poitiers , à M. l'Abbé d'Olmieres , Vicaire Général de Lyon.

Celle de Cormeilles , Diocèse de Lizieux , à M. de la Bastie , Agent Général du Clergé.

Celle de Beaupott , Diocèse de S. Brieux , à M. de Rastignac , Agent Général du Clergé.

Celle du Pataclet , Diocèse d'Amiens , à Mad. de Maillly , Religieuse à Chaumont-en-Vexin.

Le 22 du mois dernier au soir , le Marquis d'Escoville , Chambellan du Roi de Prusse , & que ce Prince a choisi pour apporter au Roi la nouvelle de la prise de Prague , arriva à Metz , & le lendemain il remit à S. M. une Lettre de S. M. Pr. étant présenté dans la Chambre par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs.

Le 28 , ce Marquis prit congé du Roi , pour retourner auprès du Roi de Prusse. Cet Officier a confirmé que S. M. Pr. ayant refusé d'accorder la Capitulation demandée par le Gouverneur de Prague , ce Gouverneur avoit consenti , en se rendant , que la garnison , composée de 22 Bataillons , tant d'anciennes troupes , que de Milices enregimentées , fut prisonnière de guerre.

Le 23 , le Baron de Kesselstatt , Grand Prévôt de l'Eglise Métropolitaine de Trèves , & que l'Electeur de Trèves avoit nommé son Envoyé auprès du Roi , eut son audience de congé de S. M. y ayant été conduit par le Chevalier de Saintot.

On a appris de Metz du 22 du mois dernier , que les forces du Roi augmentoient tous les jours , & que

que son état de convalescence devenoit de plus en plus favorable.

Monseigneur le Dauphin partit le 21 au matin de cette Ville, pour se rendre à Versailles, où l'on comptoit qu'il devoit arriver le 27. Ce Prince a couché la nuit du 21 à Luneville; il y a séjourné le 22, & il a dû se remettre en marche le 23; il devoit prendre la route de Bar, de Chaalons-sur-Marne, de Rheims & de Soissons.

Le Roi a permis à M. Molin, que S. M. pendant qu'elle étoit en danger, avoit fait venir à Metz, & qui y étoit arrivé le 26 du mois d'Août dernier, de retourner à Paris. Les Services que le Roi dans sa dernière maladie & dans plusieurs autres a reçus de ce Médecin, ont été récompensés par la Pension de Médecin Consultant, que S. M. lui a accordée. Le Roi a accompagné cette grâce de plusieurs témoignages de ses bontés pour M. Molin, & il a paru que S. M. en ne le retenant pas plus long-tems, croyoit donner une marque de son affection à la Ville de Paris, où le Roi a jugé que la présence de ce Médecin étoit aussi désirée, qu'elle y est utile depuis long-tems.

Le 23, M. Orry, Ministre d'Etat, & Contrôleur Général des Finances, fit illuminer sa Maison de Bertzy avec la plus grande magnificence, à l'occasion de la convalescence du Roi. On tira un très-beau feu d'artifice, qu'il avoit fait préparer sur l'eau, vis-à-vis de sa Maison, & il fit servir un souper extrêmement splendide, auquel il avoit invité les Ministres Etrangers qui se trouvoient à Paris, & un grand nombre de personnes de distinction. Toutes celles qui ont assisté à cette Fête, ont jugé qu'elle étoit également digne du Ministre qui la donnoit, & de l'objet pour lequel elle avoit été ordonnée.

Les Députés des Etats de Languedoc furent présentés le 24 au Roi par le Maréchal de Maillebois, Lieutenant Général de la Province, & par le Comte de S. Florentin, Secrétaire d'Etat, & conduits à cette audience par M. Desgranges, Maître des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque de Mirepoix, qui porta la parole; du Baron de Lanta, pour la Noblesse; de Mes Chaborton & Bechon, pour le Tiers Etat, & de M. de la Fage, Syndic Général de la Province. Le même jour, ces Députés eurent audience de la Reine.

Le 26, les Receveurs Généraux des Finances firent chanter dans l'Eglise de la Maison Professe des Jesuites, pour remercier Dieu du rétablissement de la santé du Roi, un *Te Deum* en Musique, de la composition de M. Blanchard, un des Maîtres de Musique de la Chapelle de S. M. & l'Evêque d'Orange y officia.

Les Fermiers Généraux s'acquitterent le 30 du même devoir, & l'Archevêque de Bordeaux officia au *Te Deum*, que cette Compagnie fit chanter dans l'Eglise des Augustins de la Place des Victoires. La même Compagnie a donné au Curé de S. Eustache une somme considérable, qui doit être employée à marier cinquante pauvres Ouvrières.

On mande de Metz du 29 du mois dernier, que le Roi, qui étoit rétabli aussi parfaitement qu'on puisse le désirer, a continué de se promener presque tous les jours, & que ne s'étant pas trouvé fatigué d'être monté à cheval, il déclara, le jour qu'il y monta, qu'il partirait le 29 de cette Ville.

S. M. devoit aller coucher le soir à Luneville, pour se rendre ensuite à Strasbourg.

La

La Reine prit le 28 au matin la route de la première de ces deux Villes, où Mesdames de France arrivèrent le 23, & d'où elles partirent le 25, pour retourner à Versailles.

Le 24, le Parlement de Metz complimenta le Roi sur le rétablissement de la santé de S. M. & M. de Montholon, Premier Président, porta la parole. Le Parlement rendit ensuite les respects à la Reine, & il fut présenté & conduit chés leurs Majestés avec les cérémonies observées, lorsqu'il eut audience du Roi le 5 du mois précédent.

Le Roi & la Reine, accompagnés de toute la Cour, se rendirent le 27 du mois dernier à l'Eglise Cathédrale, & y entendirent la Messe, qui fut célébrée par l'Evêque, & après laquelle on chanta le *Te Deum*, en actions de grâces de l'heureux état de la santé du Roi. Ce *Te Deum* fut chanté au bruit du canon de cette Place. Le soir, il y eut une illumination générale dans toute la Ville & à la Citadelle; on tira un feu d'artifice sur l'Esplanade vis-à-vis des fenêtres de l'appartement du Roi, & les habitans se sont empressés de donner, par des réjouissances éclatantes, de nouvelles preuves de leurs sentimens pour S. M.

Les lettres écrites de différentes Provinces ne parlent que des marques éclatantes que les habitans de toutes les Villes ont données de leur joye, en apprenant que le Roi étoit parfaitement rétabli.

La Ville de S. Quentin s'est extrêmement distinguée dans cette circonstance, & les Chanoines de l'Eglise Collégiale, non contents de faire le 17 une Procession solennelle, & de chanter le *Te Deum*, ainsi que l'Evêque de Noyon l'avoit ordonné au Clergé de son Diocèse, ont rendu leurs actions de grâces à Dieu par une grande Messe, chantée en
Mus-

Musique, & à laquelle tous les Corps ont assisté. Pendant la Messe, la Procession & le *Te Deum*, on a fait plusieurs Salves de l'artillerie des remparts, & la Procession a été accompagnée de toutes les Compagnies d'Ordonnance. Le même jour, l'Eglise Collégiale fut illuminée, tant en dehors qu'en dedans, avec un goût & une dépense, qui auroient pu faire honneur à l'une des premières Villes du Royaume, & du haut du Frontispice du Portail on fit partir un grand nombre de fusées. Il y eut aussi une très-magnifique illumination à l'Hôtel-de-Ville, vis-à-vis duquel la Ville fit tirer le 20 un feu d'artifice. Plusieurs des habitans en ont fait tirer en particulier les jours suivans devant leurs maisons.

Monseigneur le Dauphin arriva de Metz au Château de Versailles le 27 après midi, & Mesdames de France y arriverent le 29.

On avoit appris par des lettres du camp de l'Infant Don Philippe, que la nuit du 12 au 13 du mois dernier la tranchée avoit été ouverte devant Coni, & que la première Parallele, sans qu'il en eût coûté plus de 12 hommes aux assiégeans, avoit été mise cette même nuit en tel état, que les Travailleurs n'avoient presque plus rien à craindre.

Les mêmes lettres marquoient que les assiégés avoient fait le 13, sur une Redoute que les Espagnols construisoient, une sortie dans laquelle ces derniers avoient eû environ 20 Officiers & cent Soldats de tués.

Depuis l'arrivée de ces lettres, on a reçu avis que la seconde Parallele avoit été commencée la nuit du 18 au 19, & qu'elle avoit été poussée à vingt toises des Lunettes.

Le

Le 15, les François battoient la Place avec 22 pièces de canon & avec huit mortiers, & les Espagnols ont achevé le 18 d'établir une batterie de six mortiers & de six canons.

M. de Ramfau, Ingénieur & Aide de Camp du Prince de Conty, a eû dans la tranchée l'épaule emportée par un boulet.

Le Marquis Pignatelli, qui étoit à Gentale avec 1000 Grenadiers & 2000 hommes de Cavalerie, pour observer les mouvemens du Roi de Sardaigne, repassa le 18 la rivière de Steurè, & par ce moyen on a achevé d'investir entièrement la Ville de Coni, qui n'étoit pas enfermée du côté de Mondovi.

Deux jours avant l'ouverture de la tranchée, le Marquis de Campo Santo, ayant marché avec un Détachement considérable, pour s'emparer de la Chiusa, 500 hommes des troupes du Roi de Sardaigne & 1500 Paysans Piémontois, qui gardoient ce Poste, l'ont abandonné à l'approche des Espagnols, après avoir mis le feu aux magasins que le Roi de Sardaigne y avoit établis.

L'armée commandée par le Maréchal de Coigny a investi, du 17 au 20 du mois dernier, la Ville de Bribourg, & l'on travaille à détourner le cours de la rivière, qui passe dans cette Place.

Le Chevalier de Belle-Isle, après avoir pris possession du Comté de Nullembourg & de toute la partie de l'Autriche Antérieure entre le Haut Danube & le Lac de Constance, & après avoir fait prêter Serment de fidélité à l'Empereur par les habitans entre les mains d'un Commissaire Impérial, a marché à Waldshut, l'une des quatre Villes Forestières, qui s'est soumise à l'Empereur sans résistance. Celles de Sickingen & de Loffenbourg ont suivi cet exemple, & celle de Rhinfelds est la seule, qui ait en-

entrepris de se défendre. Elle a été emportée d'assaut, & le Commandant s'est retiré avec la garnison dans le Château, situé au milieu du Rhin sur un Roc vif, & qui avoit toujours été regardé comme presque inattaquable. Le Chevalier de Belle-Isle, ayant demandé au Maréchal de Coigny des mortiers pour bombarder ce Fort, a voulu employer inutilement le tems, en attendant qu'ils arrivassent, & il a tenté, sous la protection de son feu, supérieur à celui des assiégés par quelques pièces de canon, qu'il a trouvées dans Villinghen, de rétablir un pont rompu par les ennemis, lequel communiquait au Château, & dont ils avoient laissé subsister les Longerons. A la vue de ce travail, les assiégés se sont déterminés à mettre le feu aux Longerons, mais, malheureusement pour les ennemis, les flammes se sont communiquées à la Toiture du Donjon avec tant de violence & de rapidité, que le Commandant a été obligé de battre la chamade, & de se rendre prisonnier de guerre avec toute la garnison qu'on avoit fait venir de Huningue. Environ 12 Grenadiers ou Dragons ont été tués dans cette expédition, & nous n'y avons perdu d'autre Officier que le Marquis de Benise, Capitaine dans le Régiment de Dragons du Roi.

On a reçu avis de l'armée de l'Empereur, qu'elle a dû quitter le 24 du mois dernier les environs de Dunkelshiel, pour s'avancer à Donawert, où les ennemis n'ont laissé qu'un petit nombre de Pandoures.

Les troupes de la Reine de Hongrie se sont divisées en deux Corps, dont l'un, sous les ordres du Comte de Traun, a marché par la gauche du Danube, & l'autre, commandé par le Baron de Benzenclau, a pris la route de Munich. Le premier de
ces

ces deux Corps étoit le 20 à Birckenfeld, sur la Naab.

On mande de Prague du 21 du mois dernier, que le Roi de Prusse, après cinq jours & demi de tranchée ouverte, s'est rendu maître de cette place, & que la garnison, composée de 22 Bataillons, de 1000 Croates, de 400 hommes de Cavalerie, & de 300 Hûssards, ce qui fait en tout 16000 hommes, a été faite prisonniere de guerre.

Dès le 15 de ce mois au matin, le Comte d'Ogilvi, qui commandoit à Prague pour la Reine de Hongrie, avoit fait battre la chamade, & il avoit offert de remettre la grande Ville jusqu'au Pont, & de se retirer dans la petite Ville & dans le Château avec la garnison, mais cela lui fut refusé, & comme il voulut encore gagner du tems, en faisant de nouvelles propositions, S. M. Pr. lui envoya dire que l'armistice & les conférences dureroient autant qu'il le voudroit, mais que pendant ce tems les assiégeans continueroient de travailler à l'établissement de leurs Batteries, ainsi les hostilités recommencerent, & les nouvelles Batteries ayant été perfectionnées, elles tirèrent le 16 à la pointe du jour.

Les assiégés, qui jugerent que la disposition de ces Batteries, dont quelques-unes voyoient à découvert les Ouvrages attaqués, particulièrement celui des trois Croix, rendroit une plus longue résistance inutile, battirent une seconde fois la chamade, & le Commandant proposa de sortir de la Place, si le Roi de Prusse vouloit accorder les honneurs de la guerre à la garnison. S. M. Pr. répondit que le Comte d'Ogilvi avoit trop attendu, & que s'il s'obstinoit à se défendre encore ce seul jour, elle feroit donner le soir un assaut général, & passer la garnison au fil de l'épée. Du

Du côté de la principale attaque, le long des moulins qui sont sur la Moldaw, régné un Quai auquel il étoit aisé de faire en peu de tems une brèche. La vivacité du feu, que les assiégeans firent de ce côté, ayant achevé d'intimider les assiégés, la garnison vers le midi arbora le Drapeau Blanc, & le Commandant consentit qu'elle fut prisonnière de guerre. Aussi-tôt le Roi de Prusse fit occuper par deux Bataillons de son Régiment des Gardes les Portes de cette Ville, dans laquelle on a trouvé 70 canons de Bronze & une très grande quantité de munitions.

Le 20, S. M. Pr. partit de Prague avec son armée, pour aller s'emparer de Budweis & de Tabor.

On a appris du Camp devant Coni du 29 du mois dernier, que la ruine de deux Lunettes, auxquelles on avoit attaché le mineur le 23, ayant mis les assiégeans en état de reconnoître que la Place étoit, du côté de leur principale attaque, plus forte qu'on n'avoit crû, l'Infant avoit pris le parti d'ordonner une nouvelle attaque que le Prince de Conty avoit proposée dès le commencement du Siège; que les progrès de cette attaque auroient été déjà fors avancés, s'il n'étoit survenu la nuit du 25 au 26 une pluie abondante, qui a duré 36 heures, & qui ayant fait déborder la rivière de Gessé, a retardé considérablement les travaux; qu'on les a poussés avec beaucoup de vivacité, dès que l'écoulement des eaux l'a permis, & que le côté que l'on attaquoit, étant décidé le plus foible de la Place, on espiroit qu'elle ne feroit pas encore une longue résistance.

Le Roi de Sardaigne, ayant été joint par les renforts qu'il attendoit du Milanez, & par le Régiment de Pallavicini, que le Prince de Lobkowitz lui

lui a envoyé , il s'est avancé à deux lieues & demie de l'armée Espagnole & François. Il a fait jeter plusieurs Ponts sur la Basse Steure , & il paroïssoit qu'il avoit dessein de hasarder une bataille.

On a été informé par les espions & les déserteurs , que ses troupes étoient composées de 35 Bataillons & de 32 Escadrons , & que si on ne le prevenoit point , il attaqueroit le quartier du Marquis Pignatelli.

Les Espagnols & les François ont dû passer toute la nuit au Bivouac , & le bruit couroit que l'Infant étoit déterminé à ne laisser dans le camp que quinze Bataillons pour la garde des travaux & du Parc d'artillerie , & à marcher à la rencontre des ennemis.

Le Marquis de Leuville , fils du feu Lieutenant Général de ce nom , & neveu du Bailly de Givry , mort il y a quelque-tems à Embrun des blessures qu'il a reçues à l'attaque des retranchemens de Château Dauphin , a été tué dernièrement par un Parti de Vaudois , en allant joindre les troupes commandées par le Prince de Conty.

On mande du Camp devant Coni du 2 de ce mois , que l'Infant Don Philippe , ayant reçu des avis certains que le Roi de Sardaigne marchoit pour l'attaquer , & pour tenter le secours de Coni , laissa dans le camp 18 Bataillons tant François qu'Espagnols , pour la garde des travaux & du Parc d'artillerie , & qu'avec 20 Bataillons des troupes d'Espagne , 18 de celles de France , & 60 Escadrons , dont 24 étoient de ces dernières troupes , il s'avança jusqu'au Convent de la *Madonna del Ulmo*.

Ce Prince appuya sa droite à ce Convent , sa gauche à une Cassine , & devant le centre de l'armée étoit une autre Cassine fortifiée. L'Infanterie n'étant pas suffisante pour garnir la première Ligne , on la renforça avec de la Cavalerie des deux Nations.

Le

2336 MERCURE DE FRANCE.

Le 30 du mois dernier , à onze heures du matin , on découvrit la tête des ennemis , qui s'approchoient sur deux Colonnes paralleles. Le Roi de Sardaigne plaça son Infanterie le long d'une chaussée bordée de Navilles , & il couvrit de chevaux de frise le front & le flanc de ses troupes. Lorsque les deux armées se furent canonnées pendant quelque tems , les Grenadiers de celle du Roi de Sardaigne attaquèrent à une heure après midi le poste de *la Madonna del Ulmo* , & les Cassines qui étoient devant nos retranchemens. Ils furent repoussés de toutes parts , & les autres attaques , qu'ils firent successivement , n'eurent pas plus de succès.

Le combat vers les 5 heures du soir devint général entre les troupes d'Infanterie des deux armées. Les troupes Françaises & Espagnoles , non seulement soutinrent avec une extrême valeur les efforts de l'Infanterie des Piémontois , mais encore la mirent en désordre , & le Prince de Conty , s'étant mis à la tête de notre Cavalerie , se porta contre leur première Ligne , dans l'esperance de profiter de cet avantage. Les chevaux de Frise ayant arrêté la Cavalerie , le Prince de Conty la fit replier , & il retourna à la charge avec les Régimens d'Infanterie de Lyonnais , de Beauce , de Brie , de Foix , de Flandre & de Stainville. On s'empara en cette occasion d'une Batterie des ennemis , mais on ne pût la conserver à cause de la violence du feu de quelques Cassines qu'ils occupoient.

Le Combat a duré avec beaucoup d'opiniâtreté de part & d'autre jusques à ce que la nuit étant survenue , & les Piémontois étant , par la perte considérable qu'ils avoient faite , hors d'état de se maintenir dans leur poste , le Roi de Sardaigne se déterminâ sur les dix heures à abandonner une partie de son artillerie & la multitude prodigieuse de ses che-
vaux

Vaux de Frise, & à se retirer, en prenant cependant la précaution de laisser des Détachemens de Grenadiers, qui continuèrent pendant deux heures de tirer sur nos troupes, pour empêcher qu'elles ne s'aperçussent qu'il abandonnoit le champ de bataille. A minuit, le feu des ennemis cessa entièrement, & dès la pointe du jour l'Infant détacha le Marquis de Corbular avec 1000 chevaux, pour inquiéter le Roi de Sardaigne dans sa retraite.

Le Marquis de Corbular, soutenu d'un autre Corps de Cavalerie, qui marchoit sous les ordres du Marquis du Chayla & du Marquis Pignatelli, a continué de poursuivre les Piémontois, auxquels on a pris cinq pièces de canon, & qui ont eû plus de 3000 hommes tués ou blessés.

La perte des François & des Espagnols monte à 8 ou 900 hommes, & l'on compte environ 1200 blessés dans les troupes des deux Nations. Du côté des François, les principaux Officiers blessés sont le Marquis de Senneckerre, Lieutenant Général; le Chevalier Chauvelin, Brigadier, & le Marquis de la Force, qui a eû une épaule emportée d'un boulet de canon.

M. de Solemy, Brigadier & Lieutenant Colonel du Régiment d'Infanterie de Conty, a été tué.

La tranchée ayant été ouverte le 30 du mois dernier devant la Ville de Fribourg, on perfectionna dans les trois jours suivans la premiere Parallele, au-delà de laquelle on commença quelques Ouvrages, pour se mettre à portée de former la seconde. Plusieurs Batteries étoient le 3 en état de tirer, & toutes les autres devoient être établies le 5. On étoit déterminé à ne faire usage d'aucune, que lorsqu'elles pourroient toutes tirer ensemble, afin de diminuer par un feu supérieur celui des assiégés, qui avoient beaucoup d'artillerie.

I L'Ou-

L'Ouvrage du Canal , par lequel on se proposoit de détourner la rivière , étoit si considérable , qu'il n'avoit pas encore été possible de l'avancer autant qu'on l'avoit espéré.

On a appris de Luneville du 2 de ce mois , que le Roi étant parti de Metz le 29 du mois dernier à midi , s'y rendit le même jour , après avoir traversé la Ville de Nancy , où S. M. vit les préparatifs d'une illumination générale & des autres marques de réjouissance , par lesquelles les habitans de cette Capitale se dispoient à faire éclater ce jour-là leur joye d'avoir eû le bonheur de voir le Roi. Le Peuple du Pays , qui étoit accouru sur le passage de S. M. a montré par de continuelles acclamations ses sentimens pour elle.

Vers les huit heures du soir , le Roi arriva au Château , dont la façade étoit illuminée du côté de la Ville & de celui du Jardin avec beaucoup de goût & de magnificence. Les aîles de la grande & de la petite cour , & la cour intérieure , l'étoient aussi , & cette illumination , marquant le dessein de l'Architecture , qui est très-belle , produisoit un effet aussi admirable qu'on en ait jamais vû en ce genre.

Le Roi trouva , en entrant dans la Ville , les deux Compagnies des Gardes du Corps du Roi de Pologne , & dans la première cour du Château les Gardes à pied de ce Prince. S. M. descendit de carrosse sous le Peristille , où elle fut reçûe par le Roi de Pologne , qui la conduisit dans l'appartement qu'elle devoit occuper , & dans lequel la Reine , qui étoit arrivée à Luneville la veille , & la Reine de Pologne , attendoient le Roi.

Les cris de *Vive le Roi* , au bruit desquels S. M. étoit entrée au Château , se renouvelèrent toutes les

les fois qu'elle parut à la fenêtre , & ils durèrent jusqu'à ce que le Roi se couchât. S. M. soupa seule, & dès qu'elle fut sortie de table , on servit dans l'appartement avec autant de délicatesse que d'abondance plusieurs tables pour les Dames des deux Reines , pour les Seigneurs de la Cour , & pour toutes les personnes qui ont l'honneur de suivre le Roi. Les mêmes tables ont été servies soir & matin pendant le séjour que le Roi a fait à Luneville. Le soir , la Ville fut entièrement illuminée , & l'on tira un grand nombre de fusées sur la terrasse du Château.

Le 30 au matin , le Roi alla voir un petit Bâtimement à la Chinoise , nommé le *Kiose* , que le Roi de Pologne a fait construire pour y dîner dans les grandes chaleurs , & dans lequel il y a une grande quantité de Jets-d'eau & de Cascades. Leurs Majestés dînèrent avec le Roi & la Reine de Pologne dans le grand Cabinet de l'appartement qu'occupe la Reine. A trois heures , le Roi monta à cheval , & alla à Chanheux , Maison de Plaisance , qui a été bâtie , par ordre du Roi de Pologne , au bout de la grande allée du Jardin , & dans laquelle il y a un Salon où la magnificence , l'Art & le goût se font également admirer. S. M. étant revenuë ensuite se promener dans les Jardins , s'arrêta à la Cascade de la tête du Canal , qui borde le Jardin , & qui est un des embellissemens que le Roi de Pologne y a ajoutés.

Au bout d'une des branches du Canal , le Roi vit ce qu'on appelle *les Rochers* ; c'est un Tableau mouvant , représentant un Village , & dans lequel des Figures de grandeur naturelle prennent différentes attitudes par le moyen de l'eau qui les fait mouvoir. Il y eut Comédie l'après-midi , & la Reine y assista. Le soir , le Roi soupa seul ; la Reine soupa

I ij avec

avec ses Dames du Palais & avec celles qui sont attachées en cette qualité à la Reine de Pologne.

Le premier de ce mois, pendant la Messe que le Roi entendit dans la Chapelle du Château, on chanta le *Te Deum* en actions de grâces de la guérison de S. M. laquelle dîna ce jour-là avec la Reine, le Roi de Pologne, & les Dames du Palais des deux Reines.

La Reine de Pologne étant indisposée, le Roi passa au sortir de table dans l'appartement de cette Princeesse.

Il monta à cheval à cinq heures, & il alla se promener à une petite Maison du Roi de Pologne, appelée *Jolivet*, & la principale de plusieurs Maisons construites le long du Canal, dont les environs, qui n'étoient autrefois qu'un Marais impraticable, sont devenus de très-agréables Jardins.

Le Roi partit de Luneville le 2 au matin, & après avoir fait près de Chanheux la revue de la Gendarmerie, il dîna dans cette Maison, d'où il partit à midi & demi, pour aller coucher à Saarburg.

Pendant le séjour du Roi à Luneville, le Roi de Pologne n'a rien oublié, pour que la réception qu'il a faite à leurs Majestés, pût leur procurer une satisfaction égale à l'extrême joye que lui causoit leur présence à sa Cour.

Toutes les personnes, qui ont été chargées de l'exécution des ordres du Roi de Pologne, ont répondu à ses intentions avec le plus grand zèle, & il a paru que le Roi a été aussi sensible au plaisir de se voir à Luneville, que leurs Majestés Polonoises l'étoient à celui d'y recevoir S. M. Le Roi & la Reine ont été servis par les Grands Officiers, & par les autres principales personnes de la Cour du Roi & de la Reine de Pologne.

La

La Reine devoit passer encore quelques jours à Lunéville, & partir ensuite, pour retourner à Versailles.

Le Roi de Pologne nomma le premier de ce mois le Maréchal de Belle-Île Lieutenant Général au Gouvernement de la Lorraine.

Le 2 de ce mois, le Roi coucha à Saarburg; il arriva le lendemain à Saverne, & il y séjourna le 4. S. M. n'a point paru fatiguée de ce voyage, & elle se portoit aussi bien qu'on pût le désirer.

Le Roi a donné le Gouvernement de Bethune au Comte de Laval, Lieutenant Général des armées de S. M. lequel avoit celui de Philippeville.

On a reçu avis que l'armée de l'Empereur étoit le 25 du mois dernier à Nortlingue, & que le Maréchal de Seckendorf avoit fait avancer plusieurs Détachemens du côté de Mertzingen.

La Ville de Roüen, par l'éclat des réjouissances qui s'y sont faites à l'occasion de la Convalescence du Roi, a soutenu dignement l'honneur qu'elle a d'être Capitale d'une des plus riches Provinces du Royaume. Le Parlement, ainsi que les autres Compagnies, a donné en particulier des marques de son zèle, & a joint aux témoignages publics de sa joye la délivrance de plusieurs prisonniers, détenus pour dettes, qu'il a acquittés.

Le jour auquel on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine, toutes les maisons de la Ville furent illuminées, & l'on fit couler des Fontaines de Vin en plusieurs endroits, particulièrement à l'Archevêché, à l'Hôtel de-Ville, & chés le Président de la Londe, qui préside à la Chambre des Vacations. Ce Président donna un souper splendide

3342 MERCURE DE FRANCE.

à toutes les personnes de distinction de la Ville , & l'illumination de son Hôtel , qui étoit éclairé d'un grand nombre de Lustres , de Flambeaux , de Pots-à-feu & de Lampions , fournit un spectacle que tout le monde vit avec autant de plaisir que d'empressement.

Quelques jours auparavant , M. de la Bourdonnaye , Intendant , avoit fait chanter dans l'Eglise des Jesuites le *Te Deum* , après lequel il avoit donné une Fête des plus magnifiques , accompagnée d'une très-belle illumination & d'un feu d'artifice.

Le 27 du mois dernier , l'Abbaye de S. Oüen marqua aussi d'une façon distinguée la part qu'elle prenoit à la joye publique. L'Eglise de cette Abbaye , l'une des plus belles Eglises de France , étoit éclairée par deux rangs de lumieres des deux côtés de la Nef , par des Lustres dans chacune des Arcades qui séparent les Piliers , & par des Girandoles attachées aux Piliers avec des agrafes de glaces. La beauté de l'illumination du Chœur & de celle de l'Orgue surpassoit encore celle de la Nef. Après le *Te Deum* , pendant lequel il y eut plusieurs Salves de canon , les quatre Chantres , précédés de la Compagnie , nommée *la Cinquantaine* , allèrent allumer le feu qui avoit été préparé dans la Place , & qui représentoit quatre Bastions , terminés chacun par un If de lumiere. On tira ensuite du haut de la façade de l'Eglise un grand nombre de fusées.

Le 27 du même mois , les Rénédictins de l'Abbaye de Rebetz rendirent à Dieu de solennelles actions de graces pour le rétablissement de la santé du Roi , en chantant dans leur Eglise le *Te Deum* , pendant lequel une partie de la Bourgeoisie de la Ville fut sous les armes. Il y eut ensuite une table magnifiquement servie dans la Maison Abbatiale pour

pour le Maire, les Echevins & les principaux Bourgeois. Le soir, on tira un très-beau feu d'artifice dans la grande Place, où l'on avoit élevé un Arc de Triomphe de 45 pieds de haut sur 25 de large, orné de Festons & de Guirlandes.

Cette Fête, qui a été accompagnée de plusieurs Salves d'artillerie, a été ordonnée par l'Abbé de Ceilles de Fleury, de concert avec les Religieux de l'Abbaye.

L'Evêque & la Ville d'Angoulême ont signalé aussi leur zèle, & dès qu'on y fut assuré que le Roi étoit hors de danger, on chanta dans l'Eglise Cathédrale, au bruit de la mousqueterie de 1800 hommes de la Bourgeoisie, qui étoient sous les armes, le *Te Deum*, auquel le Présidial assista, ainsi que le Corps de Ville. On illumina le soir toutes les rues, & les illuminations du Palais Episcopal, de l'Hôtel-de-Ville, & de la maison du Maire, furent généralement admirées. Toutes les personnes de considération furent invitées à souper chés l'Evêque, qui fit servir cinq tables avec autant de profusion que de délicatesse, & par l'ordre duquel on distribua pendant le repas beaucoup d'argent au Peuple avec une grande quantité de Vin & de Vivres de toute espèce.

Le Maire, dans la rue où il loge, avoit fait dresser plusieurs tables, où l'on donnoit à boire & à manger à tous ceux qui se présentoient, & divers particuliers en usèrent de même en quelques endroits de la Ville.

Afin que la nouvelle de la guérison du Roi fut plutôt répandue dans la Campagne, d'où les Payfans, en pleurs, accouroient chaque jour, pour sçavoir ce qu'on avoit appris de l'état de S. M. l'Evêque fit illuminer le haut du Clocher de la Cathé-

I iij. dra-

drale , & il annonça par ce moyen à tous les Villages voisins , que le Roi étoit rendu à leurs vœux.

Le *Te Deum* fut chanté le 13 pour la Convalescence du Roi , avec toute la solennité possible , dans l'Eglise de la Paroisse du Château de S. Germain en Laye , & il y eut le même jour des illuminations dans toute la Ville.

Les Officiers du Roi , qui y résident , assisterent en Corps le 15 au *Te Deum* , qu'ils firent chanter dans la même Eglise.

Le même jour , les Anglois , qui demeurent dans le Château , firent chanter aussi le *Te Deum* dans la Chapelle par la Musique du Roi , & le Château fut entièrement illuminé.

Le Roi , dont la santé est parfaitement rétablie , partit de Strasbourg le 10 de ce mois vers les onze heures & demie du matin S. M. arriva de bonne-heure à Selsestatt , d'où elle a dû se rendre le lendemain à son Quartier devant Fribourg.

Le Baron de Walbruun , Grand Maréchal de la Cour du Duc de Wirtemberg , & qui a été chargé par ce Prince de faire un compliment au Roi sur le parfait rétablissement de la santé de S. M. & sur son heureuse arrivée en Alsace , s'est rendu à Strasbourg , où il s'est acquitté de cette commission le 7 de ce mois.

Le même jour , le Comte Truchses de Wolfegg , Maréchal de la Cour du Margrave de Bade Baden , & qui est arrivé à Strasbourg pour le même sujet , a fait de la part du Prince , son Maître son compliment au Roi.

Le 9 , le Baron de Meternich , qui a été envoyé au Roi par l'Electeur de Cologne ; le Baron d'Engelheim ,

gelheim , chargé par l'Electeur de Mayence de se rendre auprès de S. M. & le Baron d'Eltz , qui a reçu le même ordre de l'Evêque de Spire , ont félicité le Roi au nom de leurs Maîtres.

Tous ces Ministres ont été présentés à S. M. dans sa chambre par M. de Verneuil , Introduceur des Ambassadeurs.

Le Prince d'Ardore , Ambassadeur du Roi des Deux Siciles , donna le 20 du mois dernier à Metz , pour célébrer la Convalescence du Roi , un très-grand dîner , auquel il invita les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers , ainsi que les Seigneurs & les Dames de la Cour , & l'on servit deux tables avec beaucoup de magnificence. Le soir , la maison qu'il occupoit à Metz fut illuminée , & deux Fontaines de Vin coulerent toute la nuit à côté de la Décoration qui formoit l'illumination.

On a appris de Saverne du 3 de ce mois , que le Roi , après avoir couché le 2 dans la Ville de Saarburg , à la première barrière de laquelle il avoit été reçu par le Marquis de Chalmazel , qui en est Gouverneur , en partit le lendemain vers les onze heures du matin , & que S. M. ayant passé par Phalsbourg , arriva à Saverne à deux heures & demie après midi.

Elle fut reçue à la descente de son carrosse par le Cardinal de Rohan , accompagné du Coadjuteur de Strasbourg & du Prince de Soubize , qui avoit eû la permission de se rendre en cette Ville , en cas que son service ne demandât pas sa présence au siège de Fribourg , pendant le séjour que le Roi devoit faire à Saverne. S. M. traversa le Vestibule au milieu des acclamations des habitans de Saverne , qui le remplissoient , & elle monta dans le grand

appartement , dont la magnificence répond parfaitement à la beauté du Château & des Jardins. Au commencement de la nuit, il y eut une illumination dans les Jardins, depuis la terrasse qui régné le long de la façade du Bâtiment dans le Parterre , & autour de la Pièce d'Eau , par laquelle le Canal est précédé , & cette illumination , qui formoit un des plus beaux spectacles , & qui parut faire beaucoup de plaisir au Roi , s'étendoit jusqu'à la première Cascade du Canal.

Après le souper de S. M. pendant lequel comme pendant tout le séjour qu'elle a fait à Saverne , elle a été servie par le Cardinal de Rohan , par le Coadjuteur de Strasbourg ou par le Prince de Soubize , les Seigneurs , les Dames & les autres personnes qui accompagnoient le Roi , furent traités splendidement à plusieurs tables préparées pour cet effet.

Le Cardinal de Rohan s'est toujours tellement distingué par l'éclat avec lequel il a soutenu sa naissance & son rang , que les éloges qu'on pourroit donner à la dépense faite par ce Cardinal dans l'occasion la plus glorieuse qu'il ait eue de montrer sa magnificence , seroient au-dessous de l'idée que s'en formera le Public.

S. M. après avoir entendu la Messe qui fut dite par le Coadjuteur de Strasbourg , continua le cinq au matin sa route , pour se rendre à Strasbourg , après avoir marqué combien elle étoit contente de la réception qui lui a été faite dans ce Château.

On mande de Strasbourg du 6 de ce mois , que la vivacité de la joye que les habitans de cette Ville ont ressentie , en apprenant la nouvelle de la guérison du Roi , ne peut être comparée qu'à la vivacité des allarmes que leur avoit causées la maladie de S. M. & que tous se sont empressés également de donner des marques éclatantes de leurs sentimens.

Le

Le Marquis de la Farre , qui commande à Strasbourg en l'absence du Maréchal de Coigny , a signalé son zèle en cette occasion , ainsi que le Coadjuteur , M. de Vanolles , Intendant d'Alsace , le Préteur Royal & les Magistrats. L'allégresse publique n'a plus eu de bornes , dès qu'on a été informé , que le Roi vouloit bien honorer cette Ville de sa présence. Jamais peuple n'a montré plus d'ardeur & d'impatience que celui de Strasbourg de voir son Souverain , & l'on s'est préparé , autant que le tems a pu le permettre , à recevoir S. M. avec toute la pompe qu'exigeoit un pareil événement.

Le 5 , jour de l'arrivée du Roi , qui en se rendant à Strasbourg de Saverne , trouva le chemin bordé des Paysans de tous les Villages circonvoisins , M. de Klinglin , Préteur Royal , à la tête des troupes Bourgeoises , au nombre de 1200 hommes , sortit de la Ville , pour aller au-devant de S. M. Ces troupes , composées d'Infanterie & de Cavalerie , étoient divisées en huit Corps.

Le premier étoit un Escadron de Hussards , dont les Officiers avoient des habits de velours cramoisi , garnis de galons & de franges d'argent , le manteau de velours bleu , aussi galonné d'argent , & doublé de peaux de Martre. Les habits du reste de la troupe étoient d'écarlate avec des garnitures & des boutons d'argent. Il y avoit quatre autres Escadrons , dont l'un étoit en uniforme écarlate & or ; le second écarlate & argent ; le troisième bleu & argent ; le quatrième gris & argent , les Officiers ayant les habits chamarrés sur toutes les tailles.

L'Infanterie consistoit en trois Bataillons ; l'un dont l'uniforme étoit bleu avec boutonnières d'or & boutons de cuivre doré ; l'autre écarlate avec semblables boutons & boutonnières ; le troisième gris & argent.

Lvj. Cha

2348 MERCURE DE FRANCE.

Chaque Bataillon avoit une Compagnie de Grenadiers , dont les bonnets , ornés de galon & de broderie , & terminés par de riches glands , étoient garnis de peaux d'Ours. Les Grenadiers du Bataillon vêtu de gris , portoient des tabliers bordés de galons & de franges d'argent , la hache haute , & le mousquet en bandouillere. Les habits des Officiers de l'Infanterie n'étoient pas moins magnifiques que ceux de la Cavalerie.

M. de Klinglin conduisit toutes ces troupes à l'extrémité du Territoire de la Ville , où il avoit fait dresser des Tentes. Il les rangea en bataille sur une ligne à deux de hauteur à la droite du chemin , venant de Saverne , les Hussards en avant , ensuite les deux Corps de Cavalerie rouge , les trois Bataillons dans le centre , & les deux autres Corps de Cavalerie terminant la position. A la suite des troupes jusques à la porte de la Ville , les Magistrats avoient fait placer sur les deux bords de la chaussée le reste des Bourgeois des vingt Tribus , lesquels étoient avec leurs manteaux de cérémonie.

Lorsque le carosse du Roi parut , les Timbales , Trompettes , Hautbois , Cors de Chasse , & autres Instrumens , qui étoient à la tête de chaque Compagnie , se firent entendre ; on sonna toutes les cloches de la Ville , & tout retentit des acclamations redoublées de *Vive le Roi*. La Cavalerie mit le Sabre à la main , & tous les Officiers firent , ainsi que le Préteur Royal , le salut de l'épée , quand S. M. passa devant leurs postes.

Le Roi étant arrivé à la porte de la Ville , le Baron de Trelans , Lieutenant de Roi , accompagné des Officiers de l'Etat Major , présenta trois clefs de la Ville , chacune de vermeil , à S. M. Le Corps du Magistrat s'approcha ensuite de la portiere , & eut l'honneur de haranguer le Roi , qui entra après ces

cérémonies dans la Ville, où il trouva un Arc de Triomphe de 60 pieds de hauteur, à trois Portiques, au haut duquel étoit une Statue Equestre de S. M. & qui étoit orné d'Emblèmes & de Figures. Cet Arc de Triomphe étoit gardé du côté du Fauxbourg par cent jeunes gens, depuis l'âge de 12 jusqu'à celui de 18 ans, habillés comme les Cent Suisses de la Garde de S. M. ayant à leur tête leurs Officiers, dont les habits étoient bleus & richement galonnés d'or.

De l'autre côté du même Arc de Triomphe, étoient 18 Bergeres & autant de Bergers, vêtus de taffetas blanc avec des découpures de même étoffe, ornées de Rubans & de Guirlandes de Fleurs, les cheveux bouclés & pendans, les houlettes peintes & doitées. Les Bergeres tenoient des Paniers couverts d'étoffe de soye couleur de rose, & remplis de Fleurs, qu'elles jetterent sur le passage du Roi. On avoit placé de distance en distance, des Compagnies de jeunes filles en habits à l'Allemande, & dont chacune étoit menée par un jeune homme. Toutes les rues étoient sablées, jonchées de verdure, & tendues de Tapisseries de haute lisse.

Le Roi descendit de carrosse à la porte de l'Eglise Cathédrale, & S. M. y fut reçue par le Cardinal de Rohan, lequel étoit revêtu de ses habits pontificaux, & accompagné du Coadjuteur & du suffragant de Strasbourg, en Châpes & en Mitres, & d'un nombreux Clergé en Châ es. S. M. s'étant mise à genoux sur un carreau qui lui fut présenté par le Prince Camille de Montauban, Chanoine de la Cathédrale, le Cardinal de Rohan lui donna la Croix à baiser, & lui fit un compliment, aussi noble que touchant. Ensuite le Roi entra dans le Chœur, où il fut conduit par le Coadjuteur, le Cardinal de Rohan ayant quitté ses habits pontificaux, pour aller pren-

prendre auprès du Roi sa place de Grand Aumônier de France.

Au sortir de l'Eglise Cathédrale, S. M. alla au Palais Episcopal, que le Cardinal de Rohan a fait bâtir depuis quelques années, & qui est aussi commode que magnifique. Les troupes Bourgeoises, Infanterie & Cavalerie, défilèrent peu après en présence du Roi sur une Terrasse au bord de la rivière, au bas de l'appartement que S. M. a occupé dans ce Palais, devant lequel le Roi, en y arrivant, avoit retrouvé la même Compagnie de jeunes gens, vêtus en Cent Suisses, qu'il avoit rencontrée près de l'Arc de Triomphe.

Dès que le jour fut baissé, la Tour du Clocher de la Cathédrale, les Places publiques, & toutes les maisons de la Ville furent illuminées, & peut-être n'y a-t'il eu dans le Royaume aucune Ville dont l'illumination ait produit un plus grand effet. Plusieurs Fontaines de Vin coulerent par ordre des Magistrats dans toutes les Places, particulièrement devant l'Hôtel-de-Ville, où l'on abandonna au Peuple, outre une grande quantité, de vivres de toute espèce, un Bœuf qu'on faisoit rôtir depuis trois jours, comme il se pratique au Couronnement des Empereurs, & qui posé dans un bassin de bois sculpté & doré, étoit orné de bouquets & de rubans.

Vers les huit heures du soir, on tira sur la rivière, en face du Palais où le Roi étoit logé, un feu d'artifice, dont l'ordonnance & l'exécution ont mérité que S. M. marquât qu'elle en étoit singulièrement satisfaite. Elle a paru l'être infiniment des efforts que non-seulement les personnes de distinction de cette Ville, mais encore les moindres habitants, ont fait pour lui prouver combien ils étoient sensibles à l'honneur d'y recevoir leur souverain.

CAN-

CANTATILLE

Sur l'heureux retour de la Reine à Versailles.

Quel éclat vient frapper nos yeux !
 Muses, rassemblez-vous, c'est notre aimable Reine,
 Un trop funeste sort lui fit quitter ces Lieux ;
 Un heureux destin l'y ramene.

Chantons ; livrons nos cœurs aux transports les plus
 doux ;

C'est ici qu'elle vient attendre
 Le retour fortuné de son Auguste Epoux ;
 Malgré ses ennemis , de sa Grandeur jaloux ,
 La Victoire va nous le rendre.

Que sur la Terre & sur les flots
 A ses plus chers desirs à l'envi tout réponde ;
 Le Ciel nous donna ce Héros.
 Pour la félicité du Monde.

Les Vers de cette Cantatille sont de M. l'Abbé
 Pellegrin , mise en Musique par M. de Blamont ,
 Sur-Intendant de la Musique du Roi. Elle a été
 exécutée à Versailles au Concert de la Reine , &
 chantée par Mlle Antier le 23 de ce mois. Cette
 célèbre Actrice, dont on a eu occasion plusieurs fois
 de parler avec éloge , n'a rien perdu de l'éclat de sa
 voix , quoique retirée du Théâtre. Elle a été hono-
 rée des éloges de la Reine & de ceux de toute la
 Cour.

Le

Le 19, le 21, le 24 & le 25 Octobre, M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi en semestre, fit concerter chés la Reine, sa Pastorale Héroïque d'*Endymion*, en cinq Actes, dont les principaux rôles furent parfaitement bien remplis par les Dlls Lalande, Mathieu & Deschamps, & par les Srs Poirier, Dubourg, Jelyot & Benoît, & dont l'exécution ne laissa rien à désirer.

ŒUVRES DE THEATRE de M. Néricault Destouches, de l'Académie Française. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur. Cinq Volumes in-12, dont le dernier contient les *Amours de Ragonde*, Comédie-Ballet, représentée à l'Opera; plusieurs autres Ouvrages Lyriques; neuf Lettres écrites à des Amis, en leur envoyant des Sujets & des fragmens de Comédie, & l'*Homme singulier*, Comédie en Vers & en cinq Actes. Ce Tome finit par l'Épître de l'Auteur au Roi sur sa Convalescence; à Paris, chés Prault, le pere, Quai de Gévres, à l'Enseigne du Paradis, 1744.

Le mérite & la réputation de l'Auteur, & le favorable accueil qui a toujours été fait à la publication de ses Ouvrages, font présumer que ce Corps entier sera très-agréablement reçu.

ALLEGORIE.

UN jour la Reine de Cithère
Se plaignant du Dieu de la Guerre,
Applaudissoit d'autant à ses appas :
Il fuit, dit elle; il me néglige;
Trop de bonté fait des ingrats;
Essayons par quelque prestige

A châtier les mépris scélérats ;
Je veux auprès de moi que sans cesse il voltige ,
Et ne me reconnoisse pas :
Transformons-nous ; je vais être vengée ;
Elle dit , & déjà sa figure est changée.
Ce n'est plus ce majestueux ,
Ce beau complet , fait pour les yeux ;
Ce beau , qui n'offre rien à dire ,
Qu'après un tems , en baillant , on admire ;
C'est du piquant , de l'agaçant , du fin ,
Du gracieux , du fripon , du lutin ;
Pour l'exprimer il n'est point de langage ;
C'est l'amour , en un mot & tout son appanage ;
Ce Dieu sourit ; Mars vient enfin :
Quel Amant a jamais méconnu son Amante ?
Ah ! vous n'étiez que belle , & vous voila charmante ,
S'écria-t'il , tombant à ses genoux ;
De grâces quel amas fertile !
Vous n'en aviez que trois , & vous en avez mille ;
Qui vont éterniser mes transports les plus doux.
Mars est absent , aimable Dangeville ;
Cet amas d'agrémens devenoit inutile
A la Déesse des Amours ;
Contente de n'être que belle ,
Elle vous a cédé sa figure nouvelle ;
Possédez la ; plaisez toujours ;
On la respecte , on l'admire sous l'autre ;
Mais on l'adore , on l'aime sous la vôtre.

MORTS



M O R T S.

DAME Jeanne Casimire de Bethune, Palatine Doüairiere de Russie, mourut à Leopold le 10 Avril dernier. Elle étoit fille de François Gaston, Marquis de Bethune, Comte de Selles, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & son Ambassadeur Extraordinaire en Pologne, auprès du Roi Jean Sobieski, son Beau frere, & ensuite en Suede, où il est mort en 1692, & de Dame Marie-Louise de la Grange d'Arquien, fille de Henri de la Grange, Marquis d'Arquien, mort Chevalier des Ordres du Roi, & Cardinal; & sœur de Marie Casimire, Reine de Pologne, Epouse de Jean Sobieski.

Jeanne-Casimire de Bethune, qui donne lieu à cet article, avoit épousé Jean Jablonouski Palatin de Russie, dont elle a eu plusieurs Enfants. 1°. Stanislas, Palatin de Rava. 2°. Jean-Cajetan, Staroste de Czehrin. 3°. Démétrius, Staroste de Swick. 4°. Marie Louise, mariée à Charles Frederic de la Trimouille, Duc de Châtelleraut, aujourd'hui Prince de Talmond. 5°. Catherine, mariée au Duc Maximilien Ossolinski, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Grand-Maitre de la Maison du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, Stanislas I, & ci-devant Grand-Trésorier de la Couronne de Pologne. 6°. Louise, Religieuse du S. Sacrement à Leopold.

La Palatine de Russie, par son Mariage avec le Comte Jablonouski, étoit devenuë tante maternelle du Roi de Pologne Stanislas I, qui est fils de la sœur de son Mari, & ainsi grande Tante de Marie Leczinska, Reine de France.

Elle

Elle avoit pour Freres , 1^o. Louis, Marquis de Bethune , Mestre de Camp de Cavalerie , tué à la Bataille d'Hockstet , en 1704.

2^o. Louis-Marie-Victoire , Comte de Bethune , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Grand Chambellan du Roi de Pologne , Duc de Lorraine. Il a été marié 2 fois. La premiere , avec Henriette d'Harcourt de Beuvron, fille de François, Marquis de Beuvron , Chevalier des Ordres du Roi , & sœur du Maréchal d'Harcourt. De plusieurs Enfans sortis de ce Mariage , il ne reste aujourd'hui que Marie-Casimire-Thérèse Geneviève-Emmanuelle de Bethune , laquelle avoit épousé en premieres Noces François Rouxel de Medavi, Marquis de Grancey, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Dunquerque , frere du Maréchal de Medavi , & à présent épouse de Louis-Auguste Fouquet, Comte de Bellisle , Duc de Gisors , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or , Prince de l'Empire , & Gouverneur de Metz , Commandant dans les trois Evêchés , & Lieutenant Général de la Province de Lorraine.

Le Comte de Bethune avoit encore eu de son premier Mariage , César, Marquis de Bethune, mort sur le Rhin en 1736 , à la tête d'un Régiment de Cavalerie de son nom.

Il a épousé en secondes Nôces Marie-Françoise Potier de Gèvres , fille de Bernard-François Potier , Duc de Tresmes , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roi , Gouverneur de Paris , de laquelle il a eu , 1^o. Armand-Louis-François , tué sur un Vaisseau du Roi, attaqué par une Escadre Angloise en 1741 , 2^o. Joachim-Casimir-Leon , Marquis de Bethune , Comte des Bordes, actuellement Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Pologne.

3^o. Marie-Eleonore-Auguste , non encore mariée.

La

Le Comté de Bethune, comme il a été observé au commencement de ce Mémoire, est neveu de la feuë Reine de Pologne, Epouse de Jean Sobieski. Du Mariage de cette Princesse avec le Roi Jean Sobieski, sont nés le Prince Jacques, le Prince Constantin, le Prince Alexandre, & la Princesse Thérèse-Cunegonde-Casimire Sobieska.

Le Prince Jacques épousa Elizabeth Amelie de Baviere-Neubourg, sœur de l'Impératrice, Epouse de l'Empereur Léopold I, de la Reine d'Espagne, veuve de Charles II, de la Reine de Portugal, de la Duchesse de Parme, des Electeurs Palatin & de Trèves, & de l'Evêque d'Ausbourg.

Le Prince Jacques a eu de son Mariage, 1°. Marie-Charlotte Sobieska, Epouse du Duc de Bouillon, Grand-Chambellan de France. Après sa mort, le Comte de Bethune, comme son plus proche parent, s'est chargé de la tutelle de ses Enfants. Marie-Clémentine, seconde fille du Prince Jacques, a épousé Jacques Stuart, fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, connu sous le nom de *Chevalier de S. George*, & a laissé pour Enfants les deux Princes, appelés à Rome le Prince de Galles, & le Duc d'York.

Le Prince Constantin & le Prince Alexandre, sont morts sans posterité.

La Princesse, leur sœur, épousa le feu Electeur de Baviere. De leur Mariage sont nés l'Empereur Charles VII, actuellement regnant, l'Electeur de Cologne, & l'Evêque de Ratisbonne & de Liège. Par le détail qu'on vient de faire, on voit que le Comte de Bethune a l'honneur d'être Oncle, à la mode de Bretagne, de l'Empereur & des Princes ses Freres, & grand Oncle des Princes Stuart, & que la Palatine de Russie, sa sœur, partageoit avec lui les mêmes Alliances.

Antoine

Antoine de la Roque, ancien Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Marseille, mourut à Paris le trois Octobre, dans la 71 année de son âge. Il étoit Auteur du *Mercur de France, dédié au Roi*, depuis l'année 1721. Il en a donné en tout, jusques & compris celui du mois d'Octobre 1744, sans aucune interruption, 321 Volumes, avec la satisfaction de la Cour & du Public.

• T A B L E.

P IECES FUGITIVES. Ode sur la Maladie du Roi,	2147
Mémoire pour servir à l'Histoire de la Ville d'Arras,	2152
Epître à Uranie, pour le jour de Fête,	2190
Dissertation de M. du Marçais, où l'on examine s'il faut écrire Français au lieu de François,	2194
La Puissance de l'Amour, Cantate,	2215
Explication d'un Tableau Epithalame, dédié à Mad. la Duchesse de Chartres,	2218
Vers sur le rétablissement de la santé du Roi,	2220
Lettre écrite par M. D. L. R. sur quelques sujets de Littérature,	2222
Bouquet à M. T.***, pour le jour de la Fête,	2236
Explication d'une Pierre antique, &c.	2237
Mots des Enigmes de Juillet & d'Août,	2239
Enigme & Logogryphe,	2240
NOUVELLES LITTÉRAIRES, DES BEAUX-ARTS,	
<i>Explanatio in Septem Psalmos,</i>	2242
Regles nouvelles de la Musique,	2243
	Recueil

avec ses Dames du Palais & avec celles qui sont attachées en cette qualité à la Reine de Pologne.

Le premier de ce mois, pendant la Messe que le Roi entendit dans la Chapelle du Château, on chanta le *Te Deum* en actions de grâces de la guérison de S. M. laquelle dîna ce jour-là avec la Reine, le Roi de Pologne, & les Dames du Palais des deux Reines.

La Reine de Pologne étant indisposée, le Roi passa au sortir de table dans l'appartement de cette Princeesse.

Il monta à cheval à cinq heures, & il alla se promener à une petite Maison du Roi de Pologne, appelée *Jolivet*, & la principale de plusieurs Maisons construites le long du Canal, dont les environs, qui n'étoient autrefois qu'un Marais impraticable, sont devenus de très-agréables Jardins.

Le Roi partit de Luneville le 2 au matin, & après avoir fait près de Chanheux la revûe de la Gendarmerie, il dîna dans cette Maison, d'où il partit à midi & demi, pour aller coucher à Saarburg.

Pendant le séjour du Roi à Luneville, le Roi de Pologne n'a rien oublié, pour que la réception qu'il a faite à leurs Majestés, pût leur procurer une satisfaction égale à l'extrême joye que lui causoit leur présence à sa Cour.

Toutes les personnes, qui ont été chargées de l'exécution des ordres du Roi de Pologne, ont répondu à ses intentions avec le plus grand zèle, & il a paru que le Roi a été aussi sensible au plaisir de se voir à Luneville, que leurs Majestés Polonoises l'étoient à celui d'y recevoir S. M. Le Roi & la Reine ont été servis par les Grands Officiers, & par les autres principales personnes de la Cour du Roi & de la Reine de Pologne.

La

La Reine devoit passer encore quelques jours à Luneville, & partir ensuite, pour retourner à Versailles.

Le Roi de Pologne nomma le premier de ce mois le Maréchal de Belle-Île Lieutenant Général au Gouvernement de la Lorraine.

Le 2 de ce mois, le Roi coucha à Saarburg; il arriva le lendemain à Saverne, & il y séjourna le 4. S. M. n'a point paru fatiguée de ce voyage, & elle se portoit aussi bien qu'on pût le désirer.

Le Roi a donné le Gouvernement de Bethune au Comte de Laval, Lieutenant Général des armées de S. M. lequel avoit celui de Philippeville.

On a reçu avis que l'armée de l'Empereur étoit le 25 du mois dernier à Nortlingue, & que le Maréchal de Seckendorf avoit fait avancer plusieurs Détachemens du côté de Mertzingen.

La Ville de Roüen, par l'éclat des réjouissances qui s'y sont faites à l'occasion de la Convalescence du Roi, a soutenu dignement l'honneur qu'elle a d'être Capitale d'une des plus riches Provinces du Royaume. Le Parlement, ainsi que les autres Compagnies, a donné en particulier des marques de son zèle, & a joint aux témoignages publics de sa joye la délivrance de plusieurs prisonniers, détenus pour dettes, qu'il a acquittés.

Le jour auquel on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine, toutes les maisons de la Ville furent illuminées, & l'on fit couler des Fontaines de Vin en plusieurs endroits, particulièrement à l'Archevêché, à l'Hôtel de-Ville, & chés le Président de la Londe, qui préside à la Chambre des Vacations. Ce Président donna un souper splendide

à toutes les personnes de distinction de la Ville , & l'illumination de son Hôtel , qui étoit éclairé d'un grand nombre de Lustres , de Flambeaux , de Pots-à-feu & de Lampions , fournit un spectacle que tout le monde vit avec autant de plaisir que d'empressement.

Quelques jours auparavant , M. de la Bourdonnaye , Intendant , avoit fait chanter dans l'Eglise des Jesuites le *Te Deum* , après lequel il avoit donné une Fête des plus magnifiques , accompagnée d'une très-belle illumination & d'un feu d'artifice.

Le 27 du mois dernier , l'Abbaye de S. Oüen marqua aussi d'une façon distinguée la part qu'elle prenoit à la joye publique. L'Eglise de cette Abbaye , l'une des plus belles Eglises de France , étoit éclairée par deux rangs de lumieres des deux côtés de la Nef , par des Lustres dans chacune des Arcades qui séparent les Piliers , & par des Girandoles attachées aux Piliers avec des agrafes de glaces. La beauté de l'illumination du Chœur & de celle de l'Orgue surpassoit encore celle de la Nef. Après le *Te Deum* , pendant lequel il y eut plusieurs Salves de canon , les quatre Chantres , précédés de la Compagnie , nommée *la Cinquantaine* , allèrent allumer le feu qui avoit été préparé dans la Place , & qui représentoit quatre Bastions , terminés chacun par un If de lumiere. On tira ensuite du haut de la façade de l'Eglise un grand nombre de fusées.

Le 27 du même mois , les Rénédicéins de l'Abbaye de Reberz rendirent à Dieu de solennelles actions de grâces pour le rétablissement de la santé du Roi , en chantant dans leur Eglise le *Te Deum* , pendant lequel une partie de la Bourgeoisie de la Ville fut sous les armes. Il y eut ensuite une table magnifiquement servie dans la Maison Abbatale pour

pour le Maire , les Echevins & les principaux Bourgeois. Le soir , on tira un très-beau feu d'artifice dans la grande Place, où l'on avoit élevé un Arc de Triomphe de 45 pieds de haut sur 25 de large , orné de Festons & de Guirlandes.

Cette Fête , qui a été accompagnée de plusieurs Salves d'artillerie , a été ordonnée par l'Abbé de Ceilles de Fleury , de concert avec les Religieux de l'Abbaye.

L'Evêque & la Ville d'Angoulême ont signalé aussi leur zèle , & dès qu'on y fut assuré que le Roi étoit hors de danger , on chanta dans l'Eglise Cathédrale , au bruit de la mousqueterie de 1800 hommes de la Bourgeoisie , qui étoient sous les armes , le *Te Deum* , auquel le Présidial assista , ainsi que le Corps de Ville. On illumina le soir toutes les rues , & les illuminations du Palais Episcopal , de l'Hôtel-de-Ville , & de la maison du Maire , furent généralement admirées. Toutes les personnes de considération furent invitées à souper chés l'Evêque , qui fit servir cinq tables avec autant de profusion que de délicatesse , & par l'ordre duquel on distribua pendant le repas beaucoup d'argent au Peuple avec une grande quantité de Vin & de Vivres de toute espèce.

Le Maire , dans la rue où il loge , avoit fait dresser plusieurs tables , où l'on donnoit à boire & à manger à tous ceux qui se présentoient , & divers particuliers en usèrent de même en quelques endroits de la Ville.

Afin que la nouvelle de la guérison du Roi fut plutôt répandue dans la Campagne , d'où les Payfans , en pleurs , accouroient chaque jour , pour sçavoir ce qu'on avoit appris de l'état de S. M. l'Evêque fit illuminer le haut du Clocher de la Cathé-

drale , & il annonça par ce moyen à tous les Villages voisins , que le Roi étoit rendu à leurs vœux.

Le *Te Deum* fut chanté le 13 pour la Convalescence du Roi , avec toute la solemnité possible , dans l'Eglise de la Paroisse du Château de S. Germain en-Laye , & il y eut le même jour des illuminations dans toute la Ville.

Les Officiers du Roi , qui y résident , assisterent en Corps le 15 au *Te Deum* , qu'ils firent chanter dans la même Eglise.

Le même jour , les Anglois , qui demeurent dans le Château , firent chanter aussi le *Te Deum* dans la Chapelle par la Musique du Roi , & le Château fut entièrement illuminé.

Le Roi , dont la santé est parfaitement rétablie , partit de Strasbourg le 10 de ce mois vers les onze heures & demie du matin S. M. arriva de bonne-heure à Selsestatt , d'où elle a dû se rendre le lendemain à son Quartier devant Fribourg.

Le Baron de Walbruun , Grand Maréchal de la Cour du Duc de Wirtemberg , & qui a été chargé par ce Prince de faire un compliment au Roi sur le parfait rétablissement de la santé de S. M. & sur son heureuse arrivée en Alsace , s'est rendu à Strasbourg , où il s'est acquitté de cette commission le 7 de ce mois.

Le même jour , le Comte Truchses de Wolfsegg , Maréchal de la Cour du Margrave de Bade Baden , & qui est arrivé à Strasbourg pour le même sujet , a fait de la part du Prince , son Maître son compliment au Roi.

Le 9 , le Baron de Meternich , qui a été envoyé au Roi par l'Electeur de Cologne ; le Baron d'Engelheim,

gelheim , chargé par l'Electeur de Mayence de se rendre auprès de S. M. & le Baron d'Eltz , qui a reçu le même ordre de l'Evêque de Spire , ont félicité le Roi au nom de leurs Maîtres.

Tous ces Ministres ont été présentés à S. M. dans sa chambre par M. de Vernetuil , Introduceur des Ambassadeurs.

Le Prince d'Ardore , Ambassadeur du Roi des Deux Siciles , donna le 20 du mois dernier à Metz , pour célébrer la Convalescence du Roi , un très-grand dîner , auquel il invita les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers , ainsi que les Seigneurs & les Dames de la Cour , & l'on servit deux tables avec beaucoup de magnificence. Le soir , la maison qu'il occupoit à Metz fut illuminée , & deux Fontaines de Vin coulerent toute la nuit à côté de la Décoration qui formoit l'illumination.

On a appris de Saverne du 3 de ce mois , que le Roi , après avoir couché le 2 dans la Ville de Saarlouis , à la première barrière de laquelle il avoit été reçu par le Marquis de Chalmazel , qui en est Gouverneur , en partit le lendemain vers les onze heures du matin , & que S. M. ayant passé par Phalsbourg , arriva à Saverne à deux heures & demie après midi.

Elle fut reçue à la descente de son carrosse par le Cardinal de Rohan , accompagné du Coadjuteur de Strasbourg & du Prince de Soubise , qui avoit eû la permission de se rendre en cette Ville , en cas que son service ne demandât pas sa présence au siège de Fribourg , pendant le séjour que le Roi devoit faire à Saverne. S. M. traversa le Vestibule au milieu des acclamations des habitans de Saverne , qui le remplissoient , & elle monta dans le grand

I v ap-

appartement , dont la magnificence répond parfaitement à la beauté du Château & des Jardins. Au commencement de la nuit, il y eut une illumination dans les Jardins, depuis la terrasse qui régné le long de la façade du Bâtiment dans le Parterre , & autour de la Pièce d'Eau , par laquelle le Canal est précédé , & cette illumination , qui formoit un des plus beaux spectacles , & qui parut faire beaucoup de plaisir au Roi , s'étendoit jusqu'à la première Cascade du Canal.

Après le souper de S. M. pendant lequel comme pendant tout le séjour qu'elle a fait à Saverne , elle a été servie par le Cardinal de Rohan , par le Coadjuteur de Strasbourg ou par le Prince de Soubize , les Seigneurs , les Dames & les autres personnes qui accompagnoient le Roi , furent traités splendidement à plusieurs tables préparées pour cet effet.

Le Cardinal de Rohan s'est toujours tellement distingué par l'éclat avec lequel il a soutenu sa naissance & son rang , que les éloges qu'on pourroit donner à la dépense faite par ce Cardinal dans l'occasion la plus glorieuse qu'il ait eue de montrer sa magnificence , seroient au-dessous de l'idée que s'en formera le Public.

S. M. après avoir entendu la Messe qui fut dite par le Coadjuteur de Strasbourg , continua le cinq au matin sa route , pour se rendre à Strasbourg , après avoir marqué combien elle étoit contente de la réception qui lui a été faite dans ce Château.

On mande de Strasbourg du 6 de ce mois , que la vivacité de la joye que les habitans de cette Ville ont ressentie , en apprenant la nouvelle de la guérison du Roi , ne peut être comparée qu'à la vivacité des alarmes que leur avoit causées la maladie de S. M. & que tous se sont empressés également de donner des marques éclatantes de leurs sentimens.

Le

Le Marquis de la Farre , qui commande à Strasbourg en l'absence du Maréchal de Coigny , a signalé son zèle en cette occasion , ainsi que le Coadjuteur , M. de Vanolles , Intendant d'Alsace , le Préteur Royal & les Magistrats. L'allegresse publique n'a plus eu de bornes , dès qu'on a été informé , que le Roi vouloit bien honorer cette Ville de sa présence. Jamais peuple n'a montré plus d'ardeur & d'impatience que celui de Strasbourg de voir son Souverain , & l'on s'est préparé , autant que le tems a pû le permettre , à recevoir S. M. avec toute la pompe qu'exigeoit un pareil événement.

Le 5 , jour de l'arrivée du Roi , qui en se rendant à Strasbourg de Saverne , trouva le chemin bordé des Payfans de tous les Villages circonvoisins , M. de Klinglin , Préteur Royal , à la tête des troupes Bourgeoises , au nombre de 1200 hommes , sortit de la Ville , pour aller au-devant de S. M. Ces troupes , composées d'Infanterie & de Cavalerie , étoient divisées en huit Corps.

Le premier étoit un Escadron de Hussards , dont les Officiers avoient des habits de velours cramoisi , garnis de galons & de franges d'argent , le manteau de velours bleu , aussi galonné d'argent , & doublé de peaux de Martre. Les habits du reste de la troupe étoient d'écarlate avec des garnitures & des boutons d'argent. Il y avoit quatre autres Escadrons , dont l'un étoit en uniforme écarlate & or ; le second écarlate & argent ; le troisième bleu & argent ; le quatrième gris & argent , les Officiers ayant les habits chamarrés sur toutes les tailles.

L'Infanterie consistoit en trois Bataillons ; l'un dont l'uniforme étoit bleu avec boutonnières d'or & boutons de cuivre doré ; l'autre écarlate avec semblables boutons & boutonnières ; le troisième gris & argent.

Lvj. Cha

2348 MERCURE DE FRANCE.

Chaque Bataillon avoit une Compagnie de Grenadiers , dont les bonnets , ornés de galon & de broderie , & terminés par de riches glands , étoient garnis de peaux d'Ours. Les Grenadiers du Bataillon vêtu de gris , portoient des tabliers bordés de galons & de franges d'argent , la hache haute , & le mousquet en bandouillere. Les habits des Officiers de l'Infanterie n'étoient pas moins magnifiques que ceux de la Cavalerie.

M. de Klinglin conduisit toutes ces troupes à l'extrémité du Territoire de la Ville , où il avoit fait dresser des Tentes. Il les rangea en bataille sur une ligne à deux de hauteur à la droite du chemin , venant de Saverne , les Hussards en avant , ensuite les deux Corps de Cavalerie rouge , les trois Bataillons dans le centre , & les deux autres Corps de Cavalerie terminant la position. A la suite des troupes jusques à la porte de la Ville , les Magistrats avoient fait placer sur les deux bords de la chaussée le reste des Bourgeois des vingt Tribus , lesquels étoient avec leurs manteaux de cérémonie.

Lorsque le carosse du Roi parut , les Timbales , Trompettes , Hautbois , Cors de Chasse , & autres Instrumens , qui étoient à la tête de chaque Compagnie , se firent entendre ; on sonna toutes les cloches de la Ville , & tout retentit des acclamations redoublés de *Vive le Roi*. La Cavalerie mit le Sabre à la main , & tous les Officiers firent , ainsi que le Préteur Royal , le salut de l'épée , quand S. M. passa devant leurs postes.

Le Roi étant arrivé à la porte de la Ville , le Baron de Trelans , Lieutenant de Roi , accompagné des Officiers de l'Etat Major , présenta trois clefs de la Ville , chacune de vermeil , à S. M. Le Corps du Magistrat s'approcha ensuite de la portiere , & eut l'honneur de haranguer le Roi , qui entra après ces

cérémonies dans la Ville, où il trouva un Arc de Triomphe de 60 pieds de hauteur, à trois Portiques, au haut duquel étoit une Statue Equestre de S. M. & qui étoit orné d'Emblèmes & de Figures. Cet Arc de Triomphe étoit gardé du côté du Fauxbourg par cent jeunes gens, depuis l'âge de 12 jusqu'à celui de 18 ans, habillés comme les Cent Suisses de la Garde de S. M. ayant à leur tête leurs Officiers, dont les habits étoient bleus & richement galonnés d'or.

De l'autre côté du même Arc de Triomphe, étoient 18 Bergeres & autant de Bergers, vêtus de taffetas blanc avec des découpures de même étoffe, ornées de Rubans & de Guirlandes de Fleurs, les cheveux bouclés & pendans, les houlettes peintes & doilées. Les Bergeres tenoient des Paniers couverts d'étoffe de soye couleur de rose, & remplis de Fleurs, qu'elles jetterent sur le passage du Roi. On avoit placé de distance en distance, des Compagnies de jeunes filles en habits à l'Allemande, & dont chacune étoit menée par un jeune homme. Toutes les rues étoient sablées, jonchées de verdure, & tendues de Tapisseries de haute-lisse.

Le Roi descendit de carrosse à la porte de l'Eglise Cathédrale, & S. M. y fut reçue par le Cardinal de Rohan, lequel étoit revêtu de ses habits pontificaux, & accompagné du Coadjuteur & du suffragant de Strasbourg, en Châpes & en Mitres, & d'un nombreux Clergé en Châ es. S. M. s'étant mise à genoux sur un carreau qui lui fut présenté par le Prince Camille de Montauban, Chanoine de la Cathédrale, le Cardinal de Rohan lui donna la Croix à baiser, & lui fit un compliment, aussi noble que touchant. Ensuite le Roi entra dans le Chœur, où il fut conduit par le Coadjuteur, le Cardinal de Rohan ayant quitté ses habits pontificaux, pour aller
pren-

prendre auprès du Roi sa place de Grand Aumônier de France.

Au sortir de l'Eglise Cathédrale, S. M. alla au Palais Episcopal, que le Cardinal de Rohan a fait bâtir depuis quelques années, & qui est aussi commode que magnifique. Les troupes Bourgeoises, Infanterie & Cavalerie, défilèrent peu après en présence du Roi sur une Terrasse au bord de la rivière, au bas de l'appartement que S. M. a occupé dans ce Palais, devant lequel le Roi, en y arrivant, avoit retrouvé la même Compagnie de jeunes gens, vêtus en Cent Suisses, qu'il avoit rencontrée près de l'Arc de Triomphe.

Dès que le jour fut baissé, la Tour du Clocher de la Cathédrale, les Places publiques, & toutes les maisons de la Ville furent illuminées, & peut-être n'y a-t'il eu dans le Royaume aucune Ville dont l'illumination ait produit un plus grand effet. Plusieurs Fontaines de Vin coulerent par ordre des Magistrats dans toutes les Places, particulièrement devant l'Hôtel-de-Ville, où l'on abandonna au Peuple, outre une grande quantité, de vivres de toute espece, un Bœuf qu'on faisoit rôtir depuis trois jours, comme il se pratique au Couronnement des Empereurs, & qui posé dans un bassin de bois sculpté & doré, étoit orné de bouquets & de rubans.

Vers les huit heures du soir, on tira sur la rivière, en face du Palais où le Roi étoit logé, un feu d'artifice, dont l'ordonnance & l'exécution ont mérité que S. M. marquât qu'elle en étoit singulièrement satisfaite. Elle a paru l'être infiniment des efforts que non-seulement les personnes de distinction de cette Ville, mais encore les moindres habitants, ont fait pour lui prouver combien ils étoient sensibles à l'honneur d'y recevoir leur souverain.

CAN-

CANTATILLE

Sur l'heureux retour de la Reine à Versailles.

Quel éclat vient frapper nos yeux !
 Muses, rassemblez-vous, c'est notre aimable Reine,
 Un trop funeste sort lui fit quitter ces Lieux ;
 Un heureux destin l'y ramene.

Chantons, livrons nos cœurs aux transports les plus
 doux ;

C'est ici qu'elle vient attendre
 Le retour fortuné de son Auguste Epoux ;
 Malgré ses ennemis, de sa Grandeur jaloux,
 La Victoire va nous le rendre.

Que sur la Terre & sur les flots
 A ses plus chers désirs à l'envi tout réponde ;
 Le Ciel nous donna ce Héros
 Pour la félicité du Monde.

Les Vers de cette Cantatille sont de M. l'Abbé
 Pellegrin, mise en Musique par M. de Blamont,
 Sur-Intendant de la Musique du Roi. Elle a été
 exécutée à Versailles au Concert de la Reine, &
 chantée par Mlle Antier le 23 de ce mois. Cette
 célèbre Actrice, dont on a eu occasion plusieurs fois
 de parler avec éloge, n'a rien perdu de l'éclat de sa
 voix, quoique retirée du Théâtre. Elle a été hono-
 rée des éloges de la Reine & de ceux de toute la
 Cour.

Le

Le 19, le 21, le 24 & le 25 Octobre, M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi en semestre, fit concerter chés la Reine, sa Pastorale Héroïque d'*Endymion*, en cinq Actes, dont les principaux rôles furent parfaitement bien remplis par les Dlls Lalande, Mathieu & Deschamps, & par les Srs Poirier, Dubourg, Jelyot & Benoît, & dont l'exécution ne laissa rien à désirer.

ŒUVRES DE THÉÂTRE de M. Néricault Destouches, de l'Académie Française. Nouvelle Edition, revûe, corrigée & augmentée par l'Auteur. Cinq Volumes in-12, dont le dernier contient les *Amours de Ragonde*, Comédie-Ballet, représentée à l'Opera; plusieurs autres Ouvrages Lyriques; neuf Lettres écrites à des Amis, en leur envoyant des Sujets & des fragmens de Comédie, & l'*Homme singulier*, Comédie en Vers & en cinq Actes. Ce Tome finit par l'Épître de l'Auteur au Roi sur sa Convalescence; à Paris, chés Prault, le pere, Quai de Gèvres, à l'Enseigne du Paradis, 1744.

Le mérite & la réputation de l'Auteur, & le favorable accueil qui a toujours été fait à la publication de ses Ouvrages, font présumer que ce Corps entier sera très-agréablement reçu.

ALLEGORIE.

UN jour la Reine de Cithère
Se plaignant du Dieu de la Guerre,
Applaudissoit d'autant à ses appas :
Il tuit, dit elle; il me néglige ;
Trop de bonté fait des ingrats ;
Essayons par quelque prestige

A châtier ses mépris scélérats ;
Je veux auprès de moi que sans cesse il voltige ,
Et ne me reconnoisse pas :
Transformons-nous ; je vais être vengée ;
Elle dit , & déjà sa figure est changée.
Ce n'est plus ce majestueux ,
Ce beau complet , fait pour les yeux ;
Ce beau , qui n'offre rien à dire ,
Qu'après un tems, en baillant , on admire ;
C'est du piquant, de l'agaçant, du fin ,
Du gracieux , du fripon , du lutin ;
Pour l'exprimer il n'est point de langage ;
C'est l'amour, en un mot & tout son appanage ;
Ce Dieu sourit ; Mars vient enfin :
Quel Amant a jamais méconnu son Amante ?
Ah ! vous n'étiez que belle, & vous voila charmante ;
S'écria-t'il , tombant à ses genoux ;
De grâces quel amas fertile !
Vous n'en aviez que trois , & vous en avez mille ;
Qui vont éterniser mes transports les plus doux.
Mars est absent , aimable Dangeville ;
Cet amas d'agrémens devenoit inutile
A la Déesse des Amours ;
Contente de n'être que belle ,
Elle vous a cédé sa figure nouvelle ;
Possédez la ; plaidez toujours ;
On la respecte , on l'admire sous l'autre ;
Mais on l'adore , on l'aime sous la vôtre.

MORTS



M O R T S.

DAME Jeanne Casimire *de Bethune*, Palatine Douairiere de Russie, mourut à Leopold le 10 Avril dernier. Elle étoit fille de François Gaston, Marquis de Bethune, Comte de Selles, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & son Ambassadeur Extraordinaire en Pologne, auprès du Roi Jean Sobieski, son Beau frere, & ensuite en Suede, où il est mort en 1692, & de Dame Marie-Louise de la Grange d'Arquien, fille de Henri de la Grange, Marquis d'Arquien, mort Chevalier des Ordres du Roi, & Cardinal; & sœur de Marie Casimire, Reine de Pologne, Epouse de Jean Sobieski.

Jeanne-Casimire de Bethune, qui donne lieu à cet article, avoit épousé Jean Jablonouski Palatin de Russie, dont elle a eu plusieurs Enfants. 1°. Stanislas, Palatin de Rava. 2°. Jean-Cajetan, Staroste de Czchrin. 3°. Démétrius, Staroste de Swick. 4°. Marie Louise, mariée à Charles Frederic de la Trimouille, Duc de Châtelleraut, aujourd'hui Prince de Talmond. 5°. Catherine, mariée au Duc Maximilien Ossolinski, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Grand-Maitre de la Maison du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, Stanislas I, & ci-devant Grand-Trésorier de la Couronne de Pologne. 6°. Louise, Religieuse du S. Sacrement à Leopold.

La Palatine de Russie, par son Mariage avec le Comte Jablonouski, étoit devenuë tante maternelle du Roi de Pologne Stanislas I, qui est fils de la sœur de son Mari, & ainsi grande Tante de Marie Leczinska, Reine de France.

Elle

Elle avoit pour Freres , 1^o. Louis, Marquis de Bethune , Mestre de Camp de Cavalerie , tué à la Bataille d'Hockstet , en 1704.

2^o. Louis-Marie-Victoire , Comte de Bethune , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Grand Chambellan du Roi de Pologne , Duc de Lorraine. Il a été marié 2 fois. La premiere , avec Henriette d'Harcourt de Beuvron, fille de François, Marquis de Beuvron , Chevalier des Ordres du Roi , & sœur du Maréchal d'Harcourt. De plusieurs Enfans sortis de ce Mariage , il ne reste aujourd'hui que Marie-Casimire-Thérèse Geneviève-Emmanuelle de Bethune , laquelle avoit épousé en premieres Noces François Rouxel de Medavi, Marquis de Grancey, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Dunquerque , frere du Maréchal de Medavi , & à présent épouse de Louis-Auguste Fouquet, Comte de Bellisle , Duc de Gisors , Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or , Prince de l'Empire , & Gouverneur de Metz , Commandant dans les trois Evêchés , & Lieutenant Général de la Province de Lorraine.

Le Comte de Bethune avoit encore eu de son premier Mariage, César, Marquis de Bethune, mort sur le Rhin en 1736 , à la tête d'un Régiment de Cavalerie de son nom.

Il a épousé en secondes Nôces Marie-Françoise Potier de Gèvres , fille de Bernard-François Potier , Duc de Tresmes , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roi , Gouverneur de Paris , de laquelle il a eu , 1^o. Armand-Louis-François , tué sur un Vaisseau du Roi, attaqué par une Escadre Angloise en 1741 , 2^o. Joachim-Casimir-Leon , Marquis de Bethune , Comte des Bordes, actuellement Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Pologne. 3^o. Marie-Eleonore-Auguste , non encore mariée.

La

Le Comte de Bethune, comme il a été observé au commencement de ce Mémoire, est neveu de la feuë Reine de Pologne, Epouse de Jean Sobieski. Du Mariage de cette Princesse avec le Roi Jean Sobieski, sont nés le Prince Jacques, le Prince Constantin, le Prince Alexandre, & la Princesse Thérèse-Cunegonde-Casimire Sobieska.

Le Prince Jacques épousa Elizabeth Amelie de Baviere-Neubourg, sœur de l'Impératrice, Epouse de l'Empereur Léopold I, de la Reine d'Espagne, veuve de Charles II, de la Reine de Portugal, de la Duchesse de Parme, des Electeurs Palatin & de Trèves, & de l'Evêque d'Ausbourg.

Le Prince Jacques a eu de son Mariage, 1°. Marie-Charlotte Sobieska, Epouse du Duc de Bouillon, Grand-Chambellan de France. Après sa mort, le Comte de Bethune, comme son plus proche parent, s'est chargé de la tutelle de ses Enfans. Marie-Clémentine, seconde fille du Prince Jacques, a épousé Jacques Stuart, fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, connu sous le nom de *Chevalier de S. George*, & a laissé pour Enfans les deux Princes, appelés à Rome le Prince de Galles, & le Duc d'York.

Le Prince Constantin & le Prince Alexandre, sont morts sans posterité.

La Princesse, leur sœur, épousa le feu Electeur de Baviere. De leur Mariage sont nés l'Empereur Charles VII, actuellement regnant, l'Electeur de Cologne, & l'Evêque de Ratisbonne & de Liège. Par le détail qu'on vient de faire, on voit que le Comte de Bethune a l'honneur d'être Oncle, à la mode de Bretagne, de l'Empereur & des Princes ses Freres, & grand Oncle des Princes Stuart, & que la Palatine de Russie, sa sœur, partageoit avec lui les mêmes Alliances.

Antoine

Antoine de la Roque, ancien Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Marseille, mourut à Paris le trois Octobre, dans la 72 année de son âge. Il étoit Auteur du *Mercur de France, dédié au Roi*, depuis l'année 1721. Il en a donné en tout, jusques & compris celui du mois d'Octobre 1744, sans aucune interruption, 321 Volumes, avec la satisfaction de la Cour & du Public.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES. Ode sur la Maladie du Roi ,	2147
Mémoire pour servir à l'Histoire de la Ville d'Arras,	2152
Epître à Uranie , pour le jour de Fête ,	2190
Differtation de M. du Marfais, où l'on examine s'il faut écrire François au lieu de François ,	2194
La Puissance de l'Amour , Cantate ,	2215
Explication d'un Tableau Epithalame , dédié à Mad. la Duchesse de Chartres ,	2218
Vers sur le rétablissement de la santé du Roi ,	2220
Lettre écrite par M. D. L. R. sur quelques sujets de Littérature ,	2222
Bouquet à M. T. * * * , pour le jour de sa Fête ,	2236
Explication d'une Pierre antique , &c.	2237
Mots des Enigmes de Juillet & d'Août ,	2239
Enigme & Logogryphe ,	2240
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS ,	
<i>Explanatio in Septem Psalmos ,</i>	2242
Regles nouvelles de la Musique ,	2243
	Recueil

Recueil d'Arrêts , <i>Extrait</i> ;	<i>ibid.</i>
Oraison Funebre ,	2253
Catalogue de differens Ecrits ,	<i>ibid.</i>
Histoire des Hommes Illustres par les Médailles ,	2254
M. Gersaint choisi pour la vente des Cabinets de M.	
Bonnier de la Moisson ,	2255
Estampes nouvelles ,	2256
Nouvelles Cartes ,	<i>ibid.</i>
Remedes ,	2257
Chansons notées ,	2258
Spectacles , <i>la Dispute</i> , nouvelle Pièce , représentée sur le Théâtre François ,	2259
<i>Coraline Arlequin & Arlequin Coraline</i> , nouvelle Pièce , jouée sur le Théâtre de l'Hôtel de Bour- gogne ,	2260
Clôture de l'Opera Comique , & Compliment , <i>ibid.</i>	
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	2263
Fête donnée par M. l'Abbé de la Fare ,	2268
Feu d'artifice tiré à l'Hôtel de Ville de Paris ,	2271
Mandement du Recteur de l'Université ,	2275
Lettre de M. Lépicié à M. D. L. R.	2277
Les Juges & Consuls font chanter le <i>Te Deum</i> ,	2279
Les différentes Communautés & les Marchands de Vin font la même chose ,	<i>ibid.</i>
Fête donné par l'Intendant de Tours ,	2281
Description de celle donnée par le Président de Rieux ,	2283
Fête donnée par l'Archevêque de Bourges ,	2287
<i>Te Deum</i> chanté à Arras ,	2289
Fêtes données par la Cour des Aides & Finances de Provence ,	2291
Autres données par la Ville d'Aix ,	2300
Actions de grâces & Fête à Nogent le-Rotrou ,	2304
Fête	

Fête donnée par M. de Julienne ;	2307
<i>Te Deum</i> chanté au Collège de Navarre ;	2310
Illumination des Théatins ,	2311
Celle des Artistes du Louvre ,	2312
Réjouissances publiques à Versailles ,	<i>ibid.</i>
<i>Te Deum</i> chanté à S. Denis ,	2313
Vers sur la Convalescence du Roi ,	2314
Vaudeville chanté par les Harangères , sur le même sujet ,	2315
Fêtes données à Tours ,	2319
Bénéfices donnés ,	2325
Illumination & Feu d'artifice à Bercy ,	2327
Les Receveurs Généraux & les Fermiers Généraux font chanter <i>Te Deum</i> ,	2328
Le Roi & la Reine entendent la Messe & le <i>Te</i> <i>Deum</i> à Metz ,	2329
Réjouissances à S. Quentin ,	<i>ibid.</i>
Détail du Siège de Coni ,	2330
Investissement de Fribourg ,	2331
Détail du Siège & de la Prise de Prague par le Roi de Prusse ,	2333
Suite du détail du Siège de Coni ,	2334
La tranchée ouverte devant Fribourg ,	2337
<i>Te Deum</i> chanté à Luneville ,	2340
Réjouissances faites à Roüen ,	2341
Autres Fêtes à Angoulême ,	2343
<i>Te Deum</i> chanté à S. Germain en Laye ,	2344
Arrivée du Roi à Saverne ,	2345
Arrivée de S. M. à Strasbourg ,	2347
Cantatille sur l'arrivée de la Reine à Versailles ;	2351
Ouvres de Théâtre de M. Destouches, nouvelle Edition ,	2352
Allégorie ,	<i>ibid.</i>
Morts ,	2354

Fautes

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 2148, ligne 19, étange ! lisez, étrange;
Ibid. l. 21, Victime, l. Victimes.

P, 2149, l. 17, êsez la virgule après l'usage,

La Planche gravée doit regarder la page

2237.

La Chansons notées, la page

2252

MERCURE
DE FRANCE.
¹DÉDIÉ ¹AU ROI.

NOVEMBRE. 1744.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER;
rué S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty;
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Épître Dédicatoire

AU ROI,

Sire,

*Vous nous avez accordé
le Privilege du Mercure de
France; Quel bonheur pour nous,
d'y travailler dans un tems*

où VOTRE MAJESTÉ prodigue à tous les Ecrivains tant de qualités éminentes à célébrer, & tant de gloire à publier. On n'est pas obligé d'emprunter le secours de l'Eloquence, pour embellir les Annales de votre vie. SIRE, le plus simple récit de vos Actions passera dans la Postérité pour un Panégyrique, & vos Historiens lui paroîtront des Plines. Cependant la vérité dit de vous ce qu'ont dit des Monarques les plus flatés la Fable mensongere & la plus servile adulation. Lorsqu'on vous peint, on n'a besoin que de la sincérité pour conduire le Pinceau, & la bouche ne forme point de traits qui ne soient gravés dans le cœur. Vous offrez, SIRE, aux yeux de l'Univers enchanté, un Phénomene unique, un Vainqueur chéri, un Roi.

citoyen , enfin un tendre Pere des Peuples. Que de sentimens dignes d'une mémoire éternelle a fait éclater votre péril pendant la subite & violente maladie qui nous a fait trembler pour vos jours ! Que de Vertus ont triomphé ! Les vôtres , SIRE , celles de votre Auguste Famille , celles de tout votre Peuple ! On a vu briller avec le plus vif éclat , le Courage Supérieur , l'Amour Conjugal , la Tendresse Filiale , & le Zèle le plus Ardent. Tous les Cœurs ont fait unanimement votre Panegyrique , le vôtre en a fourni l'illustre matiere. Finissons. Nous ne pouvons , SIRE , que répéter en vous louant. Ne rougissons pourtant point de n'être que Plagiaires dans cette occasion. Les plus fertiles Orateurs éprouveroient le même sort ; &

*de plus , peut-on trop redire ce qui
vous honore davantage & ce qui éta-
blit mieux la félicité de votre Em-
pire ?*

*Nous sommes avec le plus pro-
fond respect ,*

S I R E ,

DE VOTRE MAJESTE' ,

*Les très-humbles & très-
fidèles Sujets, FUSELIER
& DE LA BRUERE.*



P R E F A C E

Du Nouveau Mercure de France.

ON sera simple dans cette Préface ; les Editeurs d'une Collection ne doivent pas employer les ornemens séducteurs de la Rétorique , pour farder les Ouvrages qu'ils rassemblent. Ils en doivent laisser la décision au Public , Juge naturel des Compilateurs & des Pièces qu'ils offrent à son Examen. Et de plus , un Journal ne doit être recommandé que par son exactitude ; & le Mercure de France est non-seulement le Journal de la Politique , mais encore de la Jurisprudence , de la Litterature , de la Police , de la Finance & des Théâtres. Ces matieres chronologiquement rangées , doivent composer son principal mérite. Quant aux productions de Vers & de Prose qu'il recueille , les Editeurs n'ont pas toujours à choisir , ils sont souvent forcés de présenter du Médiocre quand l'Excellent leur manque.

On promet seulement au Public, de prendre toutes les mesures imaginables pour contenter son goût & son discernement ; on tâchera de ne louer que d'après lui.

A iiij

On prie instamment les Auteurs , qui entreverront des Ouvrages où il entre de la dispute d'érudition , de les dépouiller de toute causticité insultante. On ne veut pas être complice de l'aigreur & de la malignité des Dissertateurs passionnés , on ne sçauroit trop leur redire que des injures ne sont pas des preuves , & que l'infidélité des citations tronquées ne jette les Lecteurs que dans des erreurs passageres que dissipe la Réponse la plus simple. Ces erreurs ne deshonnorent que les Ecrivains artificieux qui les font naître. Les Dissertateurs critiques doivent toujours se souvenir , qu'il s'agit dans leurs Ecrits d'instruire & non pas de railler. Un Sçavant qu'on réfute n'est-il pas assez puni de ses fautes quand on les lui démontre ? Est-ce par des traits satyriques qu'on établit ou qu'on renverse une proposition ? La justesse des raisonnemens doit régner seule dans les Ouvrages faits pour éclaircir des discussions Litteraires. Heureux l'Ecrivain , qui ne sépare jamais les Muses & les Graces ! Quant au Mercure, il se propose d'observer une exacte neutralité.

Il ne s'ingérera point d'être auxiliaire pour l'un des deux partis. L'impartialité doit être le premier attribut de son caractère. S'il panche quelquefois , ce ne sera qu'avec le Public , seul appréciateur des réputations.

L'article des Nouvelles Etrangères n'est dédaigné que par les Nouvellistes avides de la fraîcheur des Nouvelles : c'est l'affaire des Gazettes. Le Mercure de France ne paroissant que tous les mois , n'est obligé qu'à donner des faits certains. Les Nouvelles récentes ont leur agrément. Les Nouvelles du Mercure ont leur utilité ; elles sont destinées principalement aux Amateurs de la Vérité , qui sont ravis de trouver dans leur Bibliothèque un Journal fidèle & suivi des Evénemens de leur Siècle. Les Nouvelles du Mercure de France , purifiées par le tems & l'Examen , dégagées des fausses circonstances que le mensonge ajoute & qu'adopte la crédulité , regagnent par la certitude ce qu'elles perdent par l'ancienneté. Enfin , elles sont les Annales de la Nation. Si les Empires renommés avoient eu de pareils Journaux , nous aurions des Histoires Grecques & Romaines plus curieuses encore que celles d'Hérodote & de Tite-Live. Les Mercuriales de Gregorio Leti , & de Vittorio Siri , sont les matériaux les plus précieux de l'Histoire des derniers Siècles.

Ce n'est pas seulement aux Belles Lettres que le Mercure de France doit se consacrer. Tous les Beaux Arts ont un droit légitime sur sa Plume. Elle manqueroit à ce qu'on attend d'elle , si elle n'annonçoit pas aux

A v

Connoisseurs les progrès brillans de la Peinture , de la Gravûre & de la Sculpture aussi fidèlement que ceux de l'Eloquence & de la Poësie. Les Tableaux , les Estampes & les Statuës piquent le goût & la curiosité ; & les le Brun , les Vateau , les Coustou & les Drevet ont de judicieux Admirateurs , comme les Fenelon , les Corneilles & les Lulli.

Toutes les Académies du Royaume sont invitées à enrichir le Mercure du Litteraire & de l'Historique de leurs ouvertures , de leurs Séances , enfin de leurs travaux spirituels. Les occupations des Sçavans ne sçauroient être trop publiées , l'émulation naît de ces recits , & l'émulation des Auteurs tourne toujours au profit des Lecteurs.

Les Exercices des Colléges , les Théses curieuses des Facultés , peuvent à présent s'offrir aux Esprits cultivés. On peut fréquenter hardiment les Ecoles , depuis que Descartes & Neuton y ont introduit la Raison.

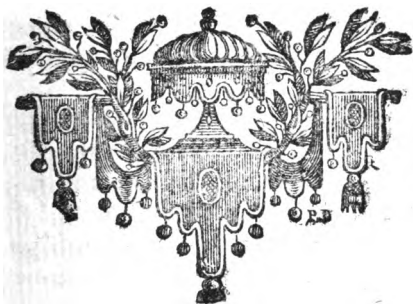
Qu'on nous permette de réitérer ici quelques Avertissemens souvent donnés par nos Prédécesseurs , & qui ne laissent pas que d'être quelquefois oubliés.

Les Libraires qui envoient des Livres nouveaux pour les notifier , sont priés d'en

marquer le juste prix. Le défaut de cette connoissance, est souvent un obstacle pour le débit.

On exhorte les Ouvriers qui inventent des modes nouvelles, de quelque espèce qu'elles soient, recommandables par l'Utilité ou par l'Agrément, à nous en fournir des Mémoires instructifs & détaillés.

On se souviendra toujours d'affranchir les Lettres, & les Paquets.



A V I S.

L'ADRESSE générale est à Monsieur DE LA BRUERE , à l'Hôtel de Pontchartrain. On prie très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste , d'en affranchir le Port , pour nous épargner le déplaisir de les rebuter , & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers , qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main , & plus promptement , n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE. 1744.



AVIS A UN JOURNALISTE.



Le Morceau suivant est l'Ouvrage d'un Ecrivain célèbre , qui le composa en 1737 , ainsi qu'il paroît par la date. Son intention étoit de donner des conseils à un jeune homme qui vouloit entreprendre un Journal. Cette Pièce servira de seconde Préface à notre Recueil. Nous ferons nos efforts pour profiter des conseils judicieux que l'Auteur donne au Journaliste qu'il veut instruire, mais lui seul seroit en état de bien fournir une carrière aussi vaste.

2 MERCURE DE FRANCE.

AVIS à un Journaliste, 10 Mai 1737.

L'OUVRAGE périodique auquel vous avez dessein de travailler , Monsieur , peut très-bien réussir , quoiqu'il y en ait déjà de cette espèce. Vous me demandez comment il faut s'y prendre , pour qu'un tel Journal plaise à notre Siècle & à la Postérité. Je vous répondrai en deux mots ; soyez impartial. Vous avez la science & le goût , si avec cela vous êtes juste , je vous prédis un succès durable. Notre Nation aime tous les genres de Litterature , depuis les Mathématiques jusqu'à l'Epigramme. Aucun des Journaux ne parle communément de la partie la plus brillante des Belles-Lettres , qui sont les pièces de Théâtre , n'y de tant de jolis Ouvrages de Poësie , qui soutiennent tous les jours le caractère aimable de notre Nation. Tout peut entrer dans votre espèce de Journal , jusqu'à une Chanson qui sera bien faite. Rien n'est à dédaigner. La Grèce qui se vante d'avoir fait naître Platon , se glorifie encore d'Anacréon , & Cicéron ne fait point oublier Catulle.

SUR LA PHILOSOPHIE.

Vous sçavez assez de Géométrie & de Physique , pour rendre un compte exact des Livres de ce genre , & vous avez assez d'esprit pour en parler avec cet art qui leur ôte

Leurs épines fa~~it~~ les charger de fleurs qui ne leur conviennent pas.

Je vous conseillerois sur tout , quand vous ferez des extraits de Philosophie , d'exposer d'abord au Lecteur une espèce d'abregé Historique des opinions qu'on propose , ou des vérités qu'on établit. Par exemple , s'agit-il de l'opinion du vuide ? Dites en deux mots : comment Epicure croyoit le prouver , montrez comment Gassendi l'a rendu plus vraisemblable , exposez les degrés infinis de probabilité que Newton a ajoutés enfin à cette opinion par ses raisonnemens , par ses observations & par ses calculs.

S'agit-il d'un Ouvrage sur la Nature de l'Air ? il est bon de montrer d'abord qu'Aristote & tous les Philosophes ont connu sa pesanteur , mais non son degré de pesanteur. Beaucoup d'ignorans qui voudroient au moins sçavoir l'Histoire des Sciences , les gens du Monde , les jeunes Etudians verront avec avidité par quelle raison & par quelles expériences , le grand Galilée combattit le premier l'erreur d'Aristote , au sujet de l'Air ; avec quel art Torricelli le pesa , ainsi qu'on pèse un poids dans une balance , comment on connut son ressort , comment enfin les admirables expériences de M. Hales & de Boheraave , ont découvert les effets de l'Air , qu'on est presque forcé

4 MERCURE DE FRANCE.

d'attribuer à des propriétés de la matière ; inconnues jusqu'à nos jours.

Paroît-il un Livre hérissé de Calculs & de Problèmes sur la Lumière ? quel plaisir ne faites-vous pas au Public de lui montrer les foibles idées que l'éloquente & ignorante Grèce avoit de la réfraction & ce qu'en dit l'Arabe Alhazen , le seul Géomètre de son tems : ce que devine Antonio de Dominis ; ce que Descartes met habilement & Géométriquement en usage , quoiqu'en se trompant ; ce que découvre ce Grimaldi , qui a trop peu vécu , enfin ce que Neuton pousse jusqu'aux vérités les plus déliées & les plus hardies , auxquelles l'esprit humain puisse atteindre , vérités qui nous font voir un nouveau Monde, mais qui laissent un nuage derrière elles ?

Composera-t'on quelque Ouvrage sur la Gravitation des Astres , sur cette admirable partie des démonstrations de Neuton ? ne vous aura-t'on pas obligation , si vous rendez l'Histoire de cette Gravitation des Astres , depuis Copernic qui l'entrevit , depuis Repler qui osa l'annoncer comme par instinct , jusqu'à Neuton qui a démontré à la terre étonnée , qu'elle pèse sur le Soleil , & le Soleil sur elle ? Nommez dans l'occasion les Inventeurs de toutes les découvertes nouvelles ; que votre Ouvrage soit un Re-

giste fidèle de la gloire des Grands Hommes , surtout en exposant des opinions , en les appuyant , en les combattant , évitez les paroles injurieuses qui irritent un Auteur & souvent toute une Nation , sans éclairer personne. Point d'animosité, point d'ironie. Que diriez-vous d'un Avocat Général , qui en résumant tout un Procès , outrageroit par des mots piquans la Partie qu'il condamne ? Le rôle d'un Journaliste n'est pas si respectable , mais son devoir est à peu près le même. Vous ne croyez point l'Harmonie préétablie , faudra-t'il pour cela décrier Leibnits ?

SUR L'HISTOIRE.

Ce que les Journalistes aiment peut-être le mieux à traiter , ce sont les Morceaux d'Histoire , c'est là ce qui est le plus à la portée de tous les hommes & le plus de leur goût. Ce n'est pas que dans le fond on ne soit aussi curieux pour le moins de connoître la Nature , que de sçavoir ce qu'a fait Sésostri ou Bachus , mais il en coûte de l'application pour examiner : par exemple, par quelle Machine on pourroit fournir beaucoup d'eau à la Ville de Paris, ce qui nous importe pourtant assés , & on n'a qu'à ouvrir les yeux pour lire les anciens Contes , qui nous sont transmis sous le nom d'Histoire , qu'on

6 MERCURE DE FRANCE.

nous répète tous les jours & qui ne nous importent gueres.

Si vous rendez compte de l'Histoire ancienne , proscrivez-, je vous en conjure , toutes ces déclamations contre certains Conquérans. Laissez Juvenal & Boileau, donner du fond de leur Cabinet , des ridicules à Alexandre , qu'ils eussent fatigué d'encens s'ils eussent vécu sous lui , qu'ils appellent Alexandre insensé. Vous Philosophe impartial , regardez dans Alexandre ce Capitaine Général de la Grèce , semblable à peu près à un Scanderberg , à un Huniade , chargé comme eux de venger son Pays , mais plus heureux , plus grand , plus poli & plus magnifique : ne le faites pas voir seulement subjuguant tout l'Empire de l'ennemi des Grecs , & portant ses Conquêtes jusqu'à l'Inde , où s'étendoit la domination de Darius , mais représentez-le donnant des Loix au milieu de la Guerre , formant des Colonies , établissant le Commerce , fondant Alexandrie & Scanderon , qui sont aujourd'hui le centre du Négoce : c'est par là surtout qu'il faut considérer les Rois , & c'est ce qu'on néglige. Quel bon Citoyen n'aimera pas mieux qu'on l'entretienne des Villes & des Ports que César a bâtis , du Calendrier qu'il a réformé, &c. que des hommes qu'il a fait égorger ?

Inspirez surtout aux jeunes gens plus de goût pour l'Histoire des tems récents , qui est pour nous de nécessité , que pour l'ancienne , qui n'est que de curiosité ; qu'ils songent que la moderne a l'avantage d'être plus certaine , par cela même qu'elle est moderne.

Je voudrois surtout que vous recommandassiez de commencer sérieusement l'étude de l'Histoire , au siècle qui précède immédiatement Charles-Quint , Léon X , François Premier. C'est-là qu'il se fait dans l'esprit humain dans notre Monde une révolution qui a tout changé. Constantinople est prise , & la puissance des Turcs est établie en Europe ; l'Amérique est découverte & conquise. L'Europe s'enrichit des trésors du Nouveau Monde. Venise , qui faisoit tout le commerce , perd cet avantage. Les Portugais passent le Cap de Bonne-Espérance , établissent le Commerce des grandes Indes par l'Océan. La Chine , Siam , deviennent des Alliés des Rois Européens. Une nouvelle politique , qui fait la balance de l'Europe , élève une barrière insurmontable à l'ambition de la Monarchie universelle.

Une nouvelle Religion divise le Monde Chrétien de créance & d'intérêt. Les Lettres , tous les Beaux-Arts , renaissent , brillent en Italie , & répandent quelque foible

3 MERCURE DE FRANCE.

Aurore sur la France, l'Angleterre & l'Espagne; les Langages de l'Europe & les mœurs se polissent. Enfin c'est un nouveau cahos qui se débrouille, & d'où naît le Monde Chrétien, tel qu'il est aujourd'hui.

Le beau siècle de Louis XIV acheve de perfectionner ce que Léon X, tous les Médicis, Charles Quint, François Premier, avoient commencé. Je travaille depuis long-tems à l'Histoire de ce dernier siècle, qui doit être l'exemple des siècles à venir; j'essaye de faire voir le progrès de l'esprit humain & de tous les Arts, sous Louis XIV. Puissai-je avant que de mourir laisser ce Monument à la gloire de ma Nation! J'ai bien des matériaux pour élever cet Edifice, je ne manque point de Mémoires sur les avantages que le grand Colbert a procurés & vouloit faire à la Nation & au Monde, sur la vigilance infatigable, sur la prévoyance d'un Ministre de la Guerre, né pour être le Ministre d'un Conquérant, sur des révolutions arrivées dans l'Europe, sur la vie privée de Louis XIV, qui a été dans son Domestique, l'exemple des hommes, comme il a été celui des Rois. J'ose parler des fautes inséparables de l'humanité, parce qu'elles font valoir les vertus, & j'applique à *** ce beau mot de Henri IV, qui disoit à l'Ambassadeur de Don Pedre : quoi donc, votre

Maitre n'a-t'il pas assés de vertu pour avoir des défauts ! mais j'ai bien peur de n'avoir ni le tems ni la force de conduire à sa fin ce grand Ouvrage.

Je vous prierai de bien faire sentir que si nos Histoires modernes , écrites par des Contemporains , sont plus certaines & plus générales que toutes les Histoires anciennes, elles sont quelquefois plus douteuses dans les détails. Je m'explique, les hommes different entre eux d'état, de parti , de Religion; le Guerrier , le Magistrat , le ** , le *** , ne voyent point les mêmes faits avec les mêmes yeux , c'est le vice de tous les tems, Un Carthaginois n'eût point écrit les guerres Puniques dans l'esprit d'un Romain , & il eût reproché à Rome la mauvaise foi dont Rome accusoit Carthage. Nous n'avons guerres d'Historiens anciens qui aient écrit les un scontre les autres sur le même Evénement, ils auroient répandu le Scepticisme sur des choses que nous prenons aujourd'hui pour incontestables , quelque peu vrai-semblables qu'elles soient , & que nous respectons pour deux raisons , parce qu'elles sont anciennes, & parce qu'elles n'ont pas été contredites.

Nous autres Historiens Contemporains , nous sommes dans un cas bien different; il nous arrive souvent la même chose qu'aux Puissances qui sont en guerre. Chaque Parti

chante victoire , chacun a raison de son côté. Voyez que de contradictions sur Marie Stuard, sur les Guerres Civiles d'Angleterre, sur les Troubles de Hongrie , sur l'établissement de la Religion Protestante ; sur le Concile de Trente. Que dis-je ? La même Nation au bout de vingt ans , n'a plus les mêmes idées qu'elle avoit sur le même Evénement & sur la même personne. J'en ai été témoin au sujet du feu Roi Louis XIV ; mais quelles contradictions n'aurai-je pas à es-
suyer sur l'Histoire de Charles XII ? J'ai écrit sa Vie singulière sur les Mémoires de M. de Fabrice, qui a été huit ans son Favori ; sur les Lettres de M. de Fierville, Envoyé de France auprès de lui ; sur celles de M. de Villelongue , long-tems Colonel à son service ; sur celles de M. de Poniatousky. J'ai consulté M. de Croissy , Ambassadeur de France auprès de ce Prince , & j'apprends à présent que M. Norberg , Chapelain de Charles XII , écrit une Histoire de son Règne ; je suis sûr que le Chapelain aura souvent vu les mêmes choses avec d'autres yeux que le Favori , & l'Ambassadeur. Quel parti prendre en ce cas ? celui de me corriger sur le champ dans les choses où ce nouvel Historien aura évidemment raison , & de laisser les autres au jugement des Lecteurs désintéressés. Que suis-je en tout cela ? Je ne

Suis qu'un Peintre, qui cherche à représenter d'un pinceau foible, mais vrai, les hommes tels qu'ils ont été. Tout m'est indifférent de Charles XII & de Pierre-le-Grand, excepté le bien que ce dernier a pû faire aux hommes, je n'ai aucun sujet de les flater ni d'en médire; je les traiterai avec le respect qu'on doit aux Têtes couronnées, qui viennent de mourir, & avec le respect qu'on doit à la vérité, qui ne mourra jamais.

SUR LA COMEDIE.

Venons aux Belles-Lettres, qui feront un des principaux articles de votre Journal; vous comptez parler beaucoup des Pièces de Théâtre; ce Projet est d'autant plus raisonnable, que le Théâtre est plus épuré parmi nous, & qu'il est devenu une Ecole de mœurs.

Vous vous garderez bien, sans doute, de suivre l'exemple de quelques Ecrivains, qui cherchent à rabaisser tous leurs Contemporains, & à décourager les Arts, dont un bon Journaliste doit être le soutien. Il est juste de donner la préférence à Moliere, sur les Comiques de tous les tems & de tous les Pays, mais ne donnez point d'exclusion; imitez les sages Italiens, qui placent Raphaël au premier rang, mais qui admirent

12 MERCURE DE FRANCE.

les Paul Veronese , les Carache , les Corregge , les Dominiquin , &c.

Moliere est le premier , mais il seroit injuste & ridicule de ne pas mettre le *Joueur* à côté de ses meilleures Pièces. Refuser son estime aux *Menechmes* , ne pas s'amuser beaucoup au *Légataire universel* , seroit d'un homme sans justice & sans goût , & qui ne se plaît pas à Renard , n'est pas digne d'admirer Moliere.

Osez avouer avec courage, que beaucoup de nos petites Pièces , comme le Grondeur , le Galant Jardinier , la Pupille , le double Veuvage , l'Esprit de contradiction , la Coquette de Village , le Florentin , &c. sont au-dessus de la plupart des petites Pièces de Moliere. Je dis au-dessus pour la finesse des Caractères , pour l'esprit dont la plupart sont assaisonnées , & même pour la bonne plaisanterie.

Je ne prétends point ici entrer dans le détail de tant de Pièces nouvelles , ni déplaire à beaucoup de monde par des loüanges données à peu d'Ecrivains, qui peut-être n'en seroient pas satisfaits ; mais je dirai hardiment que quand on donnera des Ouvrages pleins de mœurs , & où l'on trouve de l'intérêt , comme le *Préjugé à la mode* , quand les François seront assés heureux , pour qu'on leur donne une Pièce telle que le *Glorieux* ,
gardez-

gardez-vous bien de vouloir rabaisser leur succès, sous prétexte que ce ne sont pas des Comédies dans le goût de Molière ; évitez ce malheureux entêtement, qui ne prend sa source que dans l'envie ; ne cherchez point à proscrire les Scènes attendrissantes, qui se trouvent dans ces Ouvrages, car lorsqu'une Comédie, outre le mérite qui lui est propre, a encore celui d'intéresser, il faut être de bien mauvaise humeur, pour se fâcher qu'on donne au Public un plaisir de plus.

J'ose dire que si les Pièces excellentes de Molière étoient un peu plus intéressantes, on verroit plus de monde à leurs représentations. Le Misantrope seroit aussi suivi qu'il est estimé ; il ne faut pas que la Comédie dégénère en Tragédie Bourgeoise. L'Art d'étendre ses limites sans les confondre avec celles de la Tragédie, est un grand Art qu'il seroit beau d'encourager, & honteux de vouloir détruire ; c'en est un que sçavoir bien rendre compte d'une Pièce de Théâtre. J'ai toujours reconnu l'esprit des jeunes gens, au détail qu'ils faisoient d'une Pièce nouvelle qu'ils venoient d'entendre, & j'ai remarqué que tous ceux qui s'en acquittoient le mieux, ont été ceux qui depuis ont acquis le plus de réputation dans leurs Emplois, tant il est vrai qu'au fond l'esprit des affaires & le

14. MERCURE DE FRANCE.

véritable esprit des Belles-Lettres sont les mêmes.

Exposer en termes clairs & élégants un sujet, qui quelquefois est embrouillé, & sans s'attacher à la division des Actes, éclaircir l'intrigue & le dénoûement, les raconter comme une Histoire intéressante, peindre d'un trait les Caractères, dire ensuite ce qui a paru plus ou moins vrai-semblable, bien ou mal préparé, retenir les Vers les plus heureux, bien saisir le mérite ou le vice général du style, c'est ce que j'ai vû faire quelquefois, mais ce qui est fort rare chés les Gens de Lettres même, qui s'en font une étude, car il est plus facile à certains esprits de suivre leurs propres idées, que de rendre compte de celles des autres.

DE LA TRAGÉDIE.

Je dirai à peu près de la Tragédie, ce que j'ai dit de la Comédie. Vous sçavez quel honneur ce bel Art a fait à la France, Art d'autant plus difficile & d'autant plus au-dessus de la Comédie, qu'il faut être vraiment Poëte pour faire une belle Tragédie, au lieu que la Comédie demande seulement quelque talent pour les Vers.

Vous, Monsieur, qui entendez si bien Sophocle & Euripide, ne cherchez point

une vaine récompense du travail qu'il vous en a coûté pour les entendre , dans le malheureux plaisir de les préférer contre votre sentiment à nos grands Auteurs François. Souvenez-vous que quand je vous ai défié de me montrer dans les Tragiques de l'Antiquité , des morceaux comparables à certains traits des Pièces de P. Corneille , je dis de ses moins bonnes , vous avouâtes que c'étoit une chose impossible. Ces traits, dont je parle , étoient , par exemple , ces Vers de la Tragédie de Nicomede.

Je veux , dit Prusias ,

Ecouter à la fois l'Amour & la Nature ;
Etre Pere & Mari dans cette conjoncture.

Nicomede.

Seigneur , voulez-vous bien vous en fier à moi ?
Ne soyez l'un ni l'autre.

Prusias.

Eh que dois-je être ?

Nicomede.

Roi ;

Reprenez hautement ce noble Caractère ;
Un véritable Roi n'est ni Mari ni Pere ,
Il regarde son Trône & rien de plus ; regnez ;
Rome vous craindra plus que vous ne la craignez.

B ij

Vous n'infererez point que les dernières Pièces de ce Pere du Théâtre, soient bonnes, parce qu'il s'y trouve de si beaux éclaircs. Avouiez leur extrême foiblesse avec tout le Public.

Agésilas & Surena ne peuvent rien diminuer de l'honneur que Cinna & Polieucte font à la France. M. de Fontenelle, neveu du grand Corneille, dit dans la Vie de son Oncle, que si le Proverbe : *Cela est beau comme le Cid*, passa trop tôt, il faut s'en prendre aux Auteurs, qui avoient intérêt à l'abolir. Non, les Auteurs ne pouvoient pas plus causer la chute du Proverbe, que celle du Cid. C'est Corneille lui-même qui le détruisit, c'est à Cinna qu'il faut s'en prendre,

Ne dites point avec l'Abbé de S. Pierre, que dans cinquante ans, on ne jouïra plus les Pièces de Racine; je plains nos enfans, s'ils ne goûtent pas ces chefs-d'œuvres d'élégance. Comment leur cœur sera-t'il donc fait, si Racine ne les intéresse pas?

Il y a apparence que les bons Auteurs du siècle de Louis XIV, dureront autant que la Langue Françoisse, mais ne découragez pas leurs successeurs, en assurant que la carrière est remplie, & qu'il n'y a plus de place. Corneille n'est pas assés intéressant; souvent Racine n'est pas assés tragi-

que. L'Auteur de Vinceſlas, celui de Rhadamiste & d'Electre, ont des beautés particulières, qui manquent à ces deux grands Hommes, & il eſt à préſumer que ces trois Pièces reſteront toujours ſur le Théâtre François, puisſqu'elles ſ'y ſont ſoutenues avec des Acteurs differens, car c'eſt la vraie épreuve d'une Tragédie. Que dirai-je de Manlius, Pièce digne de Corneille, & du beau rôle d'Arianne, & du grand intérêt qui regne dans Amasus ? Je ne vous parlerai point des Pièces Tragiques, faites depuis vingt années ; comme j'en ai compoſé quelques-unes, il ne m'appartient pas d'oſer apprécier le mérite des Contemporains, qui valent mieux que moi, & à l'égard de mes Ouvrages de Théâtre, tout ce que je peux vous en dire, & vous prier d'en dire aux Lecteurs, c'eſt que je les corrige tous les jours.

Mais quand il paroîtra une Pièce nouvelle, ne dites jamais la Pièce eſt excellente, ou elle eſt mauvaiſe, ou tel Acte eſt impertinent, ou tel rôle eſt pitoyable ; prouvez ſolidement ce que vous en penſez, & laiſſez au Public le ſoin de prononcer l'Arrêt ; ſoyez sûr que l'Arrêt ſera contre vous, toutes les fois que vous déciderez ſans preuve, quand même vous auriez raiſon, car ce n'eſt pas votre Jugement qu'on demande,

mais le rapport du Procès , que le Public doit juger.

Ce qui rendra surtout votre Journal précieux , c'est le soin que vous aurez de comparer les Pièces nouvelles avec celles des Pays Etrangers , qui seront fondées sur le même sujet. Voilà à quoi l'on manqua dans le siècle passé ; lorsqu'on fit l'examen du Cid , on ne rapporta que quelques Vers de l'Original Espagnol ; il falloit comparer les situations. Je suppose qu'on nous donne aujourd'hui Manlius , de la Fosse , pour la première fois , il seroit très-agréable de mettre sous les yeux du Lecteur la Tragédie Angloise , dont elle est tirée.

Paroit-il quelque Ouvrage instructif sur les Pièces de l'illustre Racine ? détrompez le Public de l'idée où l'on est que jamais les Anglois n'ont pû admettre le sujet de Phédre sur leur Théâtre ; apprenez aux Lecteurs que la Phédre de Smith est une des plus belles Pièces qu'on ait à Londres ; apprenez leur que l'Auteur a imité tout de Racine , jusqu'à l'amour d'Hippolite ; qu'on a joint ensemble l'intrigue de Phédre & celle de Bajazet , & que cependant l'Auteur se vante d'avoir tiré tout d'Euripide. Je crois que les Lecteurs seroient charmés de voir sous leurs yeux la comparaison de quelques Scènes de la Phédre Grecque , de la Latine ,

de la François & de l'Angloise. C'est ainsi, à mon gré, que la sage & saine Critique perfectionneroit encore le goût des François, & peut-être de l'Europe. Mais quelle vraie Critique avons-nous depuis celle que l'Académie François fit du Cid, & à laquelle il manque encore autant de choses qu'au Cid même ?

DES PIÈCES DE POÉSIE.

Vous répandrez beaucoup d'agrément sur votre Journal, si vous l'ornez de tems en tems de ces petites Pièces Fugitives, marquées au bon coin, dont les Porte feuilles des Curieux sont remplis. On a des Vers du Comte Antoine Hamilton, né en France, qui respirent tantôt le feu poétique, tantôt la douce facilité du style Epistolaire. On a mille petits Ouvrages charmans de Mrs Duffé, de S. Aulaire, Ferrand, de la Faye, de Fieubet, de M. le P. Henaut, & de tant d'autres. Ces sortes de petits Ouvrages, dont je vous parle, suffisoient autrefois à faire la réputation des Voiture, des Sarrafin, des Chappelle; ce mérite étoit rare alors. Aujourd'hui qu'il est plus répandu, il donne peut-être moins de réputation, mais il ne fait pas moins de plaisir aux Lecteurs délicats. Nos Chançons valent mieux que celles d'A-

B iiij

naçréon , & le nombre en est étonnant ; on en trouve même qui joignent la morale avec la gayeté , & qui annoncées avec art , n'aviliroient point du tout un Journal sérieux ; ce seroit perfectionner le goût , sans nuire aux mœurs.

Comme vous n'aurez pas tous les jours des Livres nouveaux , qui méritent votre examen , ces petits morceaux de Littérature rempliront très-bien les vuides de votre Journal. S'il y a quelques Ouvrages de Prose ou de Poësie , qui fassent beaucoup de bruit dans Paris , qui partagent les esprits , & sur lesquels on souhaite une Critique éclairée , c'est alors qu'il faut oser servir de Maître au Public , sans le paroître , & le conduisant comme par la main , lui faire remarquer les beautés sans emphase , & les défauts sans aigreur ; c'est alors qu'on aime en vous cette Critique , qu'on déteste & qu'on méprise dans d'autres.

Un de mes amis , examinant trois Epitres en Vers dissilabes , qui exciterent beaucoup de murmure il y a quelque tems , fit de la seconde , où tous nos Auteurs sont insultés , l'examen suivant , dont voici un échantillon , qui paroît dicté par la justesse & la modération.

Voici le commencement de la Pièce qu'il examinoit.

Tout Institut, tout Art, toute Police,
 Subordonnée au pouvoir du caprice ;
 Doit être aussi conséquemment pour tous,
 Subordonnée à nos différens goûts.
 Mais de ces goûts la dissemblance extrême,
 A le bien prendre, est un foible Problème,
 Et, quoiqu'on dise, on n'en sçauroit jamais
 Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais ;
 Par des talens que le travail cultive,
 A ce premier, pas pas, on arrive,
 Et le Public, que sa bonté prévient,
 Pour quelque tems, s'y fixe & s'y maintient.
 Mais éblouis enfin par l'étincelle
 De quelque mode inconnue & nouvelle,
 L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
 Et préférer le moindre au plus parfait.

Voici l'Examen.

Ce premier Vers, *tout Institut, tout Art, toute Police*, semble avoir le défaut, je ne dis pas d'être Prosaïque, car toutes ces Epigrammes le sont, mais d'être une Prose un peu trop foible & dépourvûe d'élégance & de clarté. La *Police* semble n'avoir aucun rapport au goût dont il est question. De plus, le terme de *Police* doit-il entrer dans des Vers? conséquemment, doit à peine être admis dans la Prose noble. Cette répétition du mot *Subordonnée*, seroit ridicule, quand

B v

22 MERCURE DE FRANCE.

même le terme seroit élégant, & semble insupportable, puisque ce terme est une expression plus convenable à des affaires, qu'à la Poësie. La *Dissemblance* ne paroît pas le mot propre; dire que la *dissemblance des goûts est un foible Problème*, je ne crois pas que cela soit François. *A le bien prendre*, paroît une expression trop inutile & trop basse. Enfin, il semble qu'un *Problème* n'est ni foible ni fort, il peut être aisé ou difficile, & sa solution peut être fausse, équivoque, erronnée.

Et quoiqu'on dise, on n'en sçauroit jamais
Compter que deux, l'un bon, l'autre mauvais.

Non-seulement la Poësie aimable s'accommode peu de cet air de dilemme & d'une pareille secheresse, mais la raison semble peu s'accommoder de voir en huit Vers, que tout Art est subordonné à nos *différens goûts*, & que cependant il n'y a que *deux goûts*.

Arriver au goût pas-à-pas, est encore, je crois, une façon de parler peu convenable, même en Prose.

Et le Public, que sa bonté prévient.

Est-ce la bonté du Public; est-ce la bonté du goût?

L'ennui du beau nous fait aimer le laid,
Et préférer le moindre au plus plus parfait.

1°. Le beau & le laid , sont des expressions réservées au bas Comique. 2°. Si on aime le laid , ce n'est pas la peine de dire ensuite qu'on préfère le moins parfait. 3°. Le moindre n'est pas opposé Grammaticalement au plus parfait. 4°. Le *moindre* est un mot qui n'entre jamais dans la Poésie. C'est ainsi que ce Critique faisoit sentir sans amertume , toute la foiblesse de ces Epitres. Il n'y avoit pas trente Vers qui échappassent à sa juste censure , & pour mieux instruire les jeunes gens , il comparoit à cet Ouvrage un autre Ouvrage du même Auteur sur un sujet de Littérature à peu près semblable. Il rapportoit les Vers de l'Epitre aux Muses , imités de Despreaux , & cet objet de comparaison achevoit de persuader mieux que les discussions les plus folides & les plus subtiles.

De l'exposé de tous ces Vers dissyllabes , il prenoit occasion de faire voir qu'il ne faut jamais confondre les Vers de cinq pieds avec les Vers Marotiques. Il prouvoit que le style, qu'on appelle de Marot, ne doit être admis que dans une Epigramme & dans un Conte , comme les figures de Calot ne doivent paroître que dans des Grottesques ; mais quand il faut mettre la Raison en Vers, peindre , émouvoir , écrire élégamment , alors ce mélange monstrueux de la Langue

24 MERCURE DE FRANCE.

qu'on parloit il y a 200 ans , & de la Langue de nos jours , est l'abus le plus condamnable qui se soit glissé dans la Poësie. Marot parloit sa Langue ; il faut que nous parlions la nôtre. Cette bigarure est aussi révoltante pour les hommes judicieux , que le seroit l'Architecture Gothique mêlée avec la Moderne : vous aurez souvent occasion de détruire ce faux goût. Les jeunes gens s'adonnent à ce style , parce qu'il est malheureusement facile.

Il en a coûté peut-être à Despreaux pour dire élégamment :

Faites choix d'un Censeur solide & salutaire,
Que la Raison conduise & le sçavoir éclaire,
Et dont le crayon sûr, d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent foible , & qu'on veut se
cacher.

Mais il est bien difficile , & est-il bien élégant de dire ?

Donc , si Phœbus ses échers vous adjuge ,
Pour bien joïer , consultez tout bon Juge.
Pour bien joïer , hantez les bons Joïeurs ,
Sur tout , craignez le poison des Loïeurs ;
Acostez-vous de fidèles Critiques.

Ce n'est pas qu'il faille condamner des

Vers familiers dans ces Pièces de Poësie , au contraire , ils y sont nécessaires , comme les jointures dans le corps humain , ou plutôt comme des repos dans un Voyage.

Nam Sermone opus est , modo tristi , sæpè jocosò ,

Deffendente vices modo Rhetoris atque Poëtæ ,

Interdum urbani parcentis viribûs , atque

Extenuantis eas consulto.

Tout ne doit pas être orné , mais rien ne doit être rebutant. Un langage obscur & grotesque n'est pas de la simplicité , c'est de la grossièreté recherchée.

DES MÉLANGES DE LITTÉRATURE.

Et des Anecdotes Littéraires.

Je rassemble ici sous le nom de Mélanges de Littérature , tous les Morceaux détachés d'Histoire , d'Eloquence , de Morale , de Critique , & ces petits Romans qui paroissent si souvent. Nous avons des Chefs-d'œuvres en tous ces genres ; je ne crois pas qu'aucune Nation puisse se vanter d'un si grand nombre d'aussi jolis Ouvrages de Belles-Lettres. Il est vrai qu'aujourd'hui , ce genre facile produit une foule d'Auteurs. On en compteroit quatre ou cinq mille depuis cent ans. Mais un Lecteur en use avec

les Livres , comme un Citoyen avec les hommes. On ne vit pas avec tous ses Contemporains ; on choisit quelques amis. Il ne faut pas plus s'effaroucher de voir cent cinquante mille Volumes à la Bibliothèque du Roi , que de ce qu'il y a cent cinquante mille hommes dans Paris. Tous ces Livres , dans lesquels on trouve souvent des choses agréables , amusent successivement les honnêtes-gens , délassent l'homme sérieux dans l'intervalle de ses travaux , & entretiennent dans la Nation cette fleur d'esprit , & cette délicatesse , qui fait son caractère.

Ne condamnez point avec dureté tout ce qui ne sera pas la Rochefoucault ou la Fayette ; tout ce qui ne sera pas aussi parfait que la Conspiration de Venise de l'Abbé de S. Real , aussi plaisant & aussi original que la conversation du Pere Canaye & du Maréchal d'Hocquincourt , écrite par Charleval , & à laquelle S. Evremont a ajouté une fin moins plaisante , & qui languit un peu ; enfin , tout ce qui ne sera pas aussi naturel , aussi fin , aussi guai que le Voyage , quoiqu'un peu inégal , de Bachaumont & de Chapelle.

Non solum primores Mæonius tenet

Sedes Homerus , Pindarica latent ,

Caique Alcaique minaces

Scæfcorique graves camænae

*Nec si quid olim lussit Anacreon ,
Delevit atas , Spirat adhuc amor ,
Vivuntque commissi calores
Æolia fidibus puella.*

Dans l'exposition que vous ferez de ces Ouvrages ingénieux , badinant à leur exemple avec vos Lecteurs, & répandant les fleurs avec ces Auteurs dont vous parlerez , vous ne tomberez pas dans cette sévérité de quelques Critiques , qui veulent que tout soit écrit dans le goût de Cicéron ou de Quintilien. Ils crient que l'éloquence est énermée , que le bon goût est perdu , parce qu'on aura prononcé dans une Académie un Discours brillant , qui ne seroit pas convenable au Barreau. Ils voudroient qu'un Conte fut écrit du style de Bourdaloüe. Ne distingueront-ils jamais le tems , les lieux & les personnes ? Veulent-ils que Jacob , dans le Paysan parvenu , s'exprime comme Pélisson ou Patru ? Une éloquence mâle , noble , ennemie des petits ornemens , convient à tous les grands Ouvrages. Une pensée trop fine seroit une tache dans le Discours sur l'Histoire Universelle de l'éloquent Bossuet. Mais dans un Ouvrage d'agrément , dans un Compliment , dans une Plaîsanterie , toutes les graces légères , la naïveté ou la finesse , les plus petits ornemens , trouvent leur place. Examinons-nous nous-mêmes.

28 MERCURE DE FRANCE.

Parlons-nous d'affaires , du ton des entretiens d'un repas ? Les Livres sont la peinture de la vie humaine ; il en faut de solides , & on en doit permettre d'agréables.

N'oubliez jamais , en rapportant les traits ingénieux de tous ces Livres , de marquer ceux qui sont à peu près semblables chés les autres peuples, ou dans nos anciens Auteurs. On nous donne peu de pensées , que l'on ne trouve dans Sénèque , dans Gratiien , dans Montagne , dans Bacon , dans le Spectateur Anglois. Les comparer ensemble (& c'est en quoi le goût consiste) c'est exciter les Auteurs à dire , s'il se peut , des choses nouvelles ; c'est entretenir l'émulation , qui est la mere des Arts : quelle satisfaction pour un Lecteur délicat , de voir d'un coup d'œil ces idées qu'Horace a exprimées dans des Vers négligés , mais avec des paroles si expressives : ce que Despreaux a rendu d'une manière si correcte , ce que Driden & Rochester ont renouvelé avec le feu de leur génie ! Il en est de ces paralleles comme de l'Anatomie comparée , qui fait connoître la Nature : c'est par là que vous ferez voir souvent , non-seulement ce qu'un Auteur a dit , mais ce qu'il auroit pû dire , car si vous ne faites que le répéter , à quoi bon faire un Journal ?

Il y a sûr tout des Anecdotes Littéraires ,

sur lesquelles il est toujours bon d'instruire le Public , afin de rendre à chacun ce qui lui appartient.

Apprenez par exemple au Public , que le Chef-d'œuvre d'un inconnu , ou Matanafius est de feu M. Defallengre , & d'un illustre Mathématicien , consommé dans tout genre de Littérature , & qui joint l'esprit à l'érudition ; enfin , de tous ceux qui travailloient à la Haye au Journal Littéraire , & que M. de S. Hyacinte fournit la Chançon avec beaucoup de Remarques. Mais si on ajoute à cette plaisanterie une infame Brochure digne de la plus vile canaille , & faite sans doute par un de ces mauvais François qui vont dans les Pays Etrangers deshonnorer les Belles-Lettres & leur Patrie , faites sentir l'horreur & le ridicule de cet assemblage monstrueux.

Faites-vous toujours un mérite de venger les bons Ecrivains des Zoïles obscurs qui les attaquent. Démêlez les artifices de l'envie : publiez par exemple que les ennemis de notre illustre Racine firent réimprimer quelques vieilles Pièces oubliées , où ils inférèrent plus de cent Vers de ce Poëte admirable. J'en ai vû une intitulée , *S. Jean-Baptiste* , dans laquelle on retrouvoit une Scène presque entière de Berenice. Ces malheureux , aveuglés par leur passion , ne sen-

toient pas même la différence des styles , & croyoient qu'on s'y méprendroit , tant la fureur de la jalousie est souvent absurde.

En deffendant les Auteurs contre l'ignorance & l'envie qui leur imputent de mauvais Ouvrages , ne permettez pas non plus qu'on attribüé à de grands hommes des Livres , peut-être bons en eux mêmes , mais qu'on veut accréditer par des noms illustres , auxquels ils n'appartiennent point.

Le projet de la prétenduë Paix universelle , attribué à Henri IV par les Secrétaires de Maximilien de Sully , qui rédigerent ses Mémoires , ne se trouve en aucun autre endroit. Les Mémoires de Villeroy n'en disent mot ; on n'en voit aucune trace dans aucun Livre du tems. Joignez à ce silence la considération de l'état où l'Europe étoit alors , & voyez si un Prince aussi sage que Henri-le-Grand a pû concevoir un projet d'une exécution impossible.

Si on réimprime (comme on me le mande) le Livre fameux , connu sous le nom du Testament Politique du Cardinal de Richelieu , montrez combien on doit douter que ce grand Ministre en soit l'Auteur. 1°. Parce que jamais le Manuscrit n'a été vû , ni connu chés ses héritiers , ni chés les Ministres qui lui succederent. 2°. Parce qu'il fut imprimé trente ans après sa mort , sans avoir

été annoncé auparavant. 3°. Parce que l'Editeur n'ose pas seulement dire de qui il tient le Manuscrit, ce qu'il est devenu, en quelle main il l'a déposé. 4°. Parce qu'il est d'un style très-different des autres Ouvrages du Cardinal de Richelieu. 5°. Parce qu'on lui fait signer son nom d'une façon dont il ne se servoit pas. 6°. Parce que dans l'Ouvrage il y a beaucoup d'expressions & d'idées, peu convenables à un Grand Ministre, qui parle à un Grand Roi. Il n'y a pas d'apparence qu'un homme aussi poli que le Cardinal de Richelieu, eut appelé la Dame d'Honneur de la Reine *La Dufargis*, comme s'il eut parlé d'une femme publique. Est-il vrai-semblable que le Ministre d'un Roi de quarante ans, lui fasse des leçons, plus propres à un jeune Dauphin qu'on élève, qu'à un Monarque âgé, de qui l'on dépend ?

Dans le second Chapitre, il avance cette nouvelle proposition, que *la Raison doit être la règle de la conduite*. Dans un autre, il dit que l'Espagne, en donnant un million par an aux Protestans, rendoit les Indes qui fournissoient cet argent, *tributaires de l'Enfer*. Expression plus digne d'un mauvais Orateur, que d'un Ministre éloquent, tel que ce Cardinal. Dans un autre, il appelle le Duc de Mantouë, *ce pauvre Prince*. Enfin

est-il vraisemblable , qu'il eut rapporté au Roi des bons mots de Baütru , & cent minuties pareilles dans un Testament Politique ?

7°. Comment celui qui a fait parler le Cardinal de Richelieu , peut-il faire dire (dans les premières pages) que dès qu'il fut appelé au Conseil , il promit au Roi d'abaisser ses ennemis , les Huguenots , & les Grands du Royaume ? Ne devoit-on pas se souvenir , que le Cardinal de Richelieu , remis dans le Conseil par les bontés de la Reine-Mère , n'y fut que le second pendant plus d'un an , & qu'il étoit alors bien loin d'avoir de l'ascendant sur l'esprit du Roi , & d'être premier Ministre ?

8°. On prétend (dans le second Chapitre , Livre premier) que pendant cinq ans le Roi dépensa pour la Guerre 60 millions par an , qui en valent environ six-vingt de notre monnoye , & cela , sans cesser de payer les Charges de l'Etat & sans moyens extraordinaires ; & d'un autre côté , dans le Chapitre 9 , seconde Partie , il est dit qu'en tems de Paix , il entroit à l'épargne environ par an trente-cinq millions , dont il falloit encore rabattre beaucoup. Ne paroît-il pas entre ces deux calculs une contradiction évidente ?

9°. Est-il d'un Ministre d'appeller à tout

moment les Rentes à 8 , à 6 , à 5 pour cent, des Rentes au denier 8 , au denier 6 , au denier 5 : Le denier cinq est vingt pour cent ; & le denier vingt est cinq pour cent ; ce sont des choses qu'un apprentif ne confondroit pas.

10°. Est-il vraisemblable que le Cardinal de Richelieu ait appelé les Parlemens , *Cours Souveraines* , & qu'il propose , Chap. 9 , Part. 2 , de faire payer la Taille à ces Cours Souveraines ? 11°. Est-il vraisemblable qu'il ait proposé de supprimer les Gabelles ; & ce projet n'a-t'il pas été fait par un Politique oisif , plutôt que par un homme nourri dans les affaires ? 12°. Enfin ne voit-on pas combien il est incroyable qu'un Ministre , au milieu de la Guerre la plus vive , ait intitulé un Chapitre : *Succinte narration des Actions du Roi , jusqu'à la Paix* ? Voilà bien des raisons de douter , que cet illustre Ministre soit l'Auteur de ce Livre. Je me souviens d'avoir entendu dire dans mon enfance à un Vieillard très-instruit , que le Testament Politique étoit de l'Abbé de Bourseis , l'un des premiers Académiciens. Mais je crois qu'il est plus aisé de savoir de qui ce Livre n'est pas , que de connaître son Auteur ; & en rendant ainsi justice à tout le monde , en pesant tout dans une balance exacte , élevez-vous sur tout contre la calomnie.

34 MERCURE DE FRANCE.

Parlez avec courage contre ces injustices , & faites sentir à tous les Auteurs de ces infamies , que le mépris & l'horreur du Public seront éternellement leur partage.

S U R L E S L A N G U E S .

Il faut qu'un bon Journaliste sçache au moins l'Anglois & l'Italien , car il y a beaucoup d'Ouvrages de génie dans ces Langues, & le génie n'est presque jamais traduit. Ce sont , je crois , les deux Langues de l'Europe les plus nécessaires à un François. Les Italiens sont les premiers qui ayent retiré les Arts de la Barbarie , & il y a tant de grandeur , tant de force d'imagination , jusques dans les fautes des Anglois , qu'on ne peut trop conseiller l'étude de leur Langue.

Il est triste que le Grec soit négligé en France , mais il n'est pas permis à un Journaliste de l'ignorer. Sans cette connoissance , il y a un grand nombre de mots François , dont il n'aura jamais qu'une idée confuse : car depuis l'Arithmétique jusqu'à l'Astronomie , quel est le terme d'Art , qui ne dérive de cette Langue admirable ? A peine y a-t'il un muscle , une veine , un ligament dans notre corps , une maladie , un remède , dont le nom ne soit Grec ; donnez

moi deux jeunes gens, dont l'un sçaura cette Langue & dont l'autre l'ignorera, que ni l'un ni l'autre n'ait la moindre teinture d'Anatomie, qu'ils entendent dire qu'un homme est malade, d'une péripneumonie, celui qui sçait le Grec entendra tout d'un coup de quoi il s'agit, parce qu'il voit de quoi ces mots sont composés ; l'autre ne comprendra absolument rien.

Plusieurs mauvais Journalistes ont osé donner la préférence à l'Iliade de la Motte sur l'Iliade d'Homere. Certainement s'ils avoient lû Homere en leur Langue, il eussent vû que la Traduction est plus au-dessous de l'Original, que Segrais n'est au-dessous de Virgile.

Un Journaliste, versé dans la Langue Grecque, pourra-t'il s'empêcher de remarquer dans les Traductions que Toureils a fait de Demosthène, quelques foiblesses au milieu de ses beautés ?

Si quelqu'un (dit le Traducteur) vous demande, Messieurs les Athéniens, avez-vous la Paix ? Non, de par Jupiter, répondez-vous ; nous avons la Guerre avec Philippe.

Le Lecteur, sur cet exposé, pourroit croire que Demosthène plaïsante à contre-tems ; que ces termes familiers, & réservés pour le bas Comique ; *Messieurs les Athéniens de par Jupiter*, répondent à de pareilles expres-

sions Grecques. Il n'en est pourtant rien , & cette faute appartient toute entière au Traducteur. Ce sont mille petites inadvertences pareilles , qu'un Journaliste éclairé peut faire observer , pourvû qu'en même-tems , il remarque encore plus les beautés.

Il seroit à souhaiter que les Sçavans dans les Langues Orientales , nous eussent donné des Journaux des Livres de l'Orient. Le Public ne seroit pas dans la profonde ignorance où il est de l'Histoire de la plus grande parrie de notre Globe ; nous nous accoutumerions à réformer notre Chronologie ; nous serions plus instruits de la Religion de Zoroastre , dont les Sectateurs subsistent encore , quoique sans Patrie , à peu près comme les Juifs , & quelques autres Sociétés superstitieuses , répandues de tems immémorial dans l'Asie ; on connoîtroit les restes de l'ancienne Philosophie Indienne ; on ne donneroît plus le nom fastueux d'Histoire Universelle à des Recueils de quelques Fables d'Egypte , des Révolutions d'un Pays , grand comme la Champagne , nommé la Grèce , & du Peuple Romain , qui tout grand qu'il a été , n'a jamais eu sous sa domination tant d'Etats que le peuple de Mahomet , & qui n'a jamais conquis la dixième partie du monde.

Mais aussi que votre amour pour les Langues

gués étrangères ne vous fasse pas mépriser ce qui s'écrit dans votre Patrie ; ne soyez point comme ce faux délicat , à qui Pétro- ne fait dire :

*Ales phasiacis petita colchis ,
Atque asra volucres placent palato ,
Quid quid quaritur optimum videtur.*

On ne trouva dans la Bibliothèque de l'Abbé de Longuerue , après sa mort , aucun Poète François.

Je voudrois , encore une fois , en faire de Belles-Lettres , qu'on fût de tous les Pays , & surtout du sien. J'appliquerai à ce sujet , des Vers de M. de la Motte , car il en a fait d'excellens.

C'est par l'étude que nous sommes
Contemporains de tous les hommes ,
Et Citoyens de tous les Lieux.

DU STYLE D'UN JOURNALISTE.

Quant au style d'un Journaliste , Bayle est peut-être le premier modèle , s'il vous en faut un ; c'est le plus profond Dialecticien qui ait jamais écrit ; c'est le seul Compilateur qui ait du goût ; cependant dans son

I. Vol.

C

style , toujours clair & naturel , il y a trop de négligence , trop d'oubli des bienséances , trop d'incorrection. Il est diffus ; il fait , à la vérité , conversation avec son Lecteur , comme Montagne , & en cela il charme tout le monde , mais il s'abandonne à une mollesse de style , & aux expressions triviales d'une conversation trop simple , & en cela il rebute souvent l'homme de goût.

En voici un exemple , qui me tombe sous la main , c'est l'article d'Abaillard , dans son Dictionnaire. *Abaillard* , dit-il, *s'amuseoit plus à tâtonner & à baiser son Ecoliere , qu'à lui expliquer un Auteur*. Un tel défaut lui est trop familier ; ne l'imitiez pas.

Nul chef-d'œuvre , par vous écrit jusqu'aujourd'hui ;
Ne vous donne le droit de faillir comme à lui.

N'employez jamais un mot nouveau , à moins qu'il n'ait ces trois qualités , d'être nécessaire , intelligible , & sonore. Des idées nouvelles , surtout en Physique , exigent des expressions nouvelles , mais substituer à un mot d'usage un autre mot , qui n'a que le mérite de la nouveauté , ce n'est pas enrichir la Langue , c'est la gâter. Le siècle de Louis XIV. mérite ce respect des François , que jamais ils ne parlent un au-

tre Langage, que celui qui a fait la gloire de ces belles années.

Songez surtout que ce n'est point avec la familiarité du style Epistolaire, mais que c'est avec la dignité du style de Cicéron, qu'on doit traiter la Philosophie. Mallebranche, moins pur que Cicéron, mais plus fort & plus rempli d'images, me paroît un grand modèle dans ce genre, & plutôt à Dieu qu'il eût établi des vérités aussi solidement, qu'il a exposé ses opinions avec éloquence!

Loke, moins élevé que Mallebranche, peut-être trop diffus, mais plus élégant, s'exprime toujours dans sa Langue avec netteté & avec grace; son style est charmant, *puroque simillimus amni*. Vous ne trouvez dans ces Auteurs aucune envie de briller à contre-tems, aucune pointe, aucun artifice. Ne les suivez pas servilement: *O imitatores servum pecus!* mais à leur exemple, remplissez-vous d'idées profondes & justes; alors les mots viennent aisément, *Rem verba sequuntur*. Remarquez que les hommes qui ont le mieux pensé, sont aussi ceux qui ont le mieux écrit.

Si la Langue Française doit bien-tôt se corrompre, cette altération viendra de deux sources; l'une est le style affecté de quelques Auteurs qui ont vécu en France; l'autre est

48 MERCURE DE FRANCE.

la négligence des Ecrivains qui résident dans les Pays Etrangers ; les Papiers publics & les Journaux sont infectés continuellement d'expressions impropres , auxquelles le Public s'accoutume , à force de les relire.

Par exemple , rien n'est plus commun dans les Gazettes que cette phrase , *nous apprenons que les assiégeans auroient un tel jour battu en breche ; on dit que les deux armées se feroient approchées ;* au lieu de , *les deux armées se sont approchées ; les assiégeans ont battu en breche , &c.*

Cette construction , très-vicieuse , est imitée du style qu'on a malheureusement conservé dans le Barreau , & dans quelques Edits ; on fait dans ces Pièces parler au Souverain un Langage gothique. Il dit, on nous auroit remontré , au lieu de , on nous a remontré ; *Lettres Royaux* , au lieu de *Lettres Royales ; voulons & nous plaît* , au lieu de toute autre phrase plus méthodique & plus grammaticale ; ce style gothique des Edits & des Loix, est comme une cérémonie dans laquelle on porte des habits antiques , mais il ne faut point les porter ailleurs. On feroit même beaucoup mieux de faire parler le Langage ordinaire aux Loix qui sont faites pour être entendues aisément ; on de-

vroit imiter l'élégance des Instituts de Justinien.

Les Ecrivains doivent éviter cet abus, dans lequel donnent tous les Gazetiers Etrangers ; il faut imiter le style de la Gazette qui s'imprime à Paris ; elle dit correctement les choses qu'elle doit dire.

La plûpart des Gens de Lettres, qui travaillent en Hollande, où se fait le plus grand commerce de Livres, s'infectent d'une autre espece de barbarie, qui vient du Langage des Marchands ; ils commencent à écrire par *contre*, pour *au contraire* ; cette *présente*, au lieu de cette *Lettre* ; le *change*, au lieu de *changement*. J'ai vû des Traductions d'excellents Livres, remplies de ces expressions. Le seul exposé de pareilles fautes doit suffire pour corriger les Auteurs.

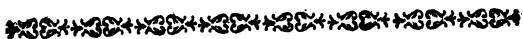




DAns le dessein où nous sommes de faire tous nos efforts pour réveiller l'attention du Public , & de chercher avec soin tout ce qui pourra flater son goût, & piquer sa curiosité , nous ne pouvons mieux faire , que de lui présenter quelques-unes des Pièces qui ont été faites au sujet de la Convalescence du Roi.

Il est inutile d'avertir que nous ne prétendons point dépriser celles que nous n'insérons point dans notre Recueil. Comment seroit-il possible de donner place à toutes ? On en a composé plus de quatre cent , tant Odes que Poèmes , Fables , Idilles , &c. A ne compter chacune de ces Pièces que sur le pied de 100 Vers , la totalité fait 40 mille Vers. On fait, dit-on, de tous ces petits Ouvrages un Recueil , que l'on conservera à la Bibliothèque du Roi ; la Postérité comptera, avec étonnement , cette immense Collection , & y verra un Monument authentique de l'amour de la Nation pour son Roi , amour , qui sous le Regne où nous vivons, n'est point distingué de l'amour de la Patrie ; au reste, elle portera vrai semblablement sur ce Recueil le même Jugement que fit Martial de ses Vers.

Sunt bona , sunt quædam mediocria , sunt mala multa ;



LE PALMIER, LES SILVAINS ET JUPITER.

F A B L E.

Sur la Convalescence du Roi.

UN haut Palmier, l'ornement d'un Rivage
 Prêtoit l'ombre de ses rameaux
 Aux Nymphes, aux Silvains, qui sous son verd
 feuillage
 Dansoient au son des Chalumeaux ;
 A l'envi, les Oiseaux y faisoient leur ramage :
 Des Habitans de ce séjour
 Il étoit la joye & l'amour.
 Le plus fier des Enfans d'Eole
 Troubla cette félicité.
 Sorti des froids climats du Pole
 Avec impétuosité,
 L'Aquilon déclare la Guerre.
 Au beau Palmier, qu'il veut jeter par terre.
 Les Silvains de leurs cris firent retentir l'air ;
 Les Nymphes verserent des larmes :
 Tous invoquèrent Jupiter.
 Conservez-nous, grand Dieu, ce Palmier plein de
 charmes ;
 Réprimez le noir Ouragan.

C iij

44 MERCURE DE FRANCE.

Jupiter fut sensible à leurs justes allarmes ;
Des Airs il gronde le Tyran.
Retourne , lui dit-il , promener ta furie
En Groenlande , en Laponie ;
Tu peux dans ces sauvages Lieux
Te déchaîner , & souffler de ton mieux :
Mais de cette rive chérie
N'approche plus, ou bien crains mon courroux.
L'Aquilon fuit. A l'instant dans la Plaine
Un Zéphir favorable & doux
Vient ranimer de son haleine
L'Arbre Divin. Que de remerciemens
A Jupiter ! Le Silvain , la Bergere ,
Au comble de leurs vœux , dansent sur la Fougere,
Et forment des Concerts charmans.

Ce beau Palmier , chéri de la Victoire ,
En butte à l'Aquilon , FRANCE , c'est votre Roi :
Son extrême danger a causé votre effroi ;
Le Ciel vous l'a rendu. Conservez la mémoire
Du plus grand des bienfaits ; ses jours sont votre
gloire.

Richer.





LES ROIS,

O D E.

T Oï qui vis tomber les colonnes
Des Etats les plus florissans ;
Toi qui vis briser les Couronnes
Des Souverains les plus puissans ;
O Terre ! ô féconde Cybelle !
Tu caches dans ton sein fidelle
Les fastes des siècles divers :
Ouvre à ma Muse , qui t'appelle ,
Les Archives de l'Univers.



Montre-moi sous leurs Pyramides
Ces Rois dans la tombe ignorés ,
Ces Rois fastueux & timides ,
Jadis sur le Trône adorés :
Leur nom n'a duré qu'une Aurore ;
Envain le Marbre couvre encore
Les vains debris de leur cercueil :
Le Temps à chaque instant dévore
Les Monumens de leur Orgueil.



Tu vis sortir de tes entrailles.

46 MERCURE DE FRANCE.

Ces Héros, Tyrans des Humains ,
Dont le Dieu sanglant des batailles
Armoit les sacrileges mains :
Que les Emules d'Alexandre
Bravent sur des Palais en cendre
Et la Fortune & ses revers ;
Bien-tôt tu les verras descendre
Dans les Tombeaux qu'ils ont ouverts.



Je sçais qu'Achille , que Thersite
Etoient soumis au même sort ;
Qu'un même bras nous précipite
Dans les ténèbres de la mort ;
Mais l'Isle infâme de Caprée
Vit tomber l'Idole abhorrée
Du cruel Maître de Séjan ,
Et la Terre , encore éplorée ,
Encense l'Urne de Trajan.



Princes dont la cendre repose
Au pied des plus riches Autels ,
Souvent malgré l'Apothéose ,
Vous êtes l'horreur des Mortels ,
Envain dans vos Palais nourrie ,
La folle & basse Flaterie
Chante vos Hymnes en tout lieu :

Le tems détruit l'Idolatrie ,
Et brise l'Autel & le Dieu.



Rois , laissez aux Peuples sauvages
Le droit injuste du plus fort ;
La crainte arrache nos hommages ,
L'amour les obtient sans effort :
Serrez moins le nœud qui nous lie ;
Notre orgueil à regret se plie
Au joug rigoureux du pouvoir :
L'amour, plus noble, multiplie
Nos soins que borne le Devoir.



Dans vos Serrails impénétrables ,
Sultans, esclaves couronnés ,
Vous traînez des jours déplorables ,
Des jours de trouble environnés :
Pour rendre la Terre féconde ,
Le Soleil sort du sein de l'Onde ,
Et s'ouvre un chemin vers les Cieux :
O Rois , rendez heureux le Monde ,
En vous offrant à tous les yeux.



Voyez sur les bords de la Seine
Ce Prince, l'amour des Français ;
La Victoire qui le ramene ,
Annonce à grands cris nos succès :

48 MERCURE DE FRANCE.

Son Peuple l'entoure & le presse ;
Le zèle se change en yvresse ;
On aime , on adore ses loix :
Excès d'une juste tendresse ,
Qui fait le bonheur des grands Rois !



Ne craignons pas que sa mémoire
Se perde dans l'ombre du Temps ,
Ni que le grand jour de l'Histoire
Ternisse ses faits éclatans :
Minerve le suit à la guerre ,
Thémis gouverne son tonnerre ;
Il n'est armé que pour la paix ,
Et ne veut enchaîner la Terre
Que par le lien des bienfaits.



On dira : Quel Dieu favorable
'Accorda Louis aux Humains ?
Son amitié ferme & durable
Soutint le Trône des Romains ;
Dans son Tribunal despotique ,
Jamais la Liberté publique
N'expira sous l'autorité ;
Les ressorts de sa politique
Furent les loix de l'équité.



Né sur le Trône , il fut sensible ;

Juge, il ressentit la pitié ;
 Souverain, il fut accessible ;
 Monarque, il connut l'amitié :
 Que sa justice & son courage ,
 Que son nom , beni d'âge en âge,
 Des siècles percent le cahos :
 Qu'il soit le modèle du Sage :
 Qu'il soit l'exemple des Héros.



Sans avoir le pinceau d'Appelle ,
 Disciple de la vérité ,
 J'ébauche le Portrait fidelle
 Que peindra la Postérité.
 Grand Roi, que la France applaudisse
 Aux Vers de ma Muse novice ,
 Il est pour eux un prix plus doux ;
 Vous pouvez d'un regard propice
 Les rendre immortels comme vous.

Par M. L. D. B. de l'Académie Française.





O D E

En Strophes libres ,

*Sur la Maladie & la Convalescence du Roi ,
Par M. des Forges Maillard.*

Lorsque l'Astre du jour , dont l'ardente lumière
Fait le bonheur du monde & l'ornement des Cieux :
Au plus brillant de sa carrière ,
Vient à s'éclipser à nos yeux ,
Tout languit ici bas , & la Nature entière
Apprend aux Mortels par son deuil ,
Que sans l'éclat de ce bel œil ,
L'Univers reviendrait à sa masse première.

Ainsi , Prince , à nos vœux désirable à jamais ,
Qui comptes, non tes jours, comme Titus put faire
Mais tes momens par tes bienfaits ;
Quand d'un coup de sa faux la Parque sanguinaire
S'apprêtoit à trancher de ces précieux jours
L'utile , l'éclatant, le trop rapide cours ,
Sur le front de la France une pâleur soudaine
Exprima son saisissement ,
Et dans ce morne accablement ,
Chacun offroit pour toi sa tête à l'inhumaine ,
Et n'avoit dans le cœur qu'un même sentiment ,

Mais si sa cruauté conformant nos allarmes ,
 Résistant à nos cris, t'eût rangé sous sa loi ,
 Sur ses Poles-le Monde eût senti notre effroi ;
 Et même l'ennemi pénétré de tes charmes ,
 Témoin de ta valeur , sachant que malgré toi ,
 L'Injustice , l'Audace & la mauvaise foi ,
 A force d'attentats aiguilèrent tes armes ,
 Moiüillant les fiennes de ses pleurs ,
 En eût mêlé les flots au torrent de nos larmes ,
 Comme s'il eût gémi de ses propres malheurs.

L'Olympe est dévoilé ; bel Astre de nos vies ,
 Au gré de nos tendres envies ,
 Tu reparois sur l'horison ,
 Et nos justes douleurs se sont évanouies ,
 A l'aspect de ta guérison.

Mais arrête, Louis ; où t'emporte la gloire ?
 N'expose plus ton sang aux fureurs des hazards ;
 Ton courage a fixé le vol de la Victoire ,
 Qui devance tes Etendarts.

Je la vois, & quels yeux la pourroient méconnoître
 A son armure, où l'or seme & forme des Lys !
 Le fond blanc de l'étoffe , aux regards éblouis
 Peint la noble candeur de notre Auguste Maître ,
 Et désormais elle ne veut paroître
 Que couverte de ces habits.

52 MERCURE DE FRANCE.

D'un ciseau délicat les traits inimitables
Sur le luisant acier de son Casque divin ,
Représenterent Nice , Ypre , Furne , Menin ,
Et des Usurpateurs tant d'appuis formidables ,
Cuissant , le dos tourné , leurs rages implacables ,
Forcés de repasser le Rhin ,
Et plus honteux dans leur retraite ,
Que s'ils avoient subi par un juste destin
Sur le champ de bataille une entière défaite ,
Punis des noirs complots de leur orgueil mutin.

Le bruit de tes Tambours , le son de tes Tymbales ,
Où brillent tes marques Royales ,
Sont le signal flatteur qui la mene au combat ;
Monarque craint , chéri , Pere , Héros , Soldat ,
Ton grand cœur s'est assés distingué dans la guerre ;
Laisse reposer ton Tonnerre ,
Et vien te rétablir au sein de ton Etat.

Tu verras en chemin tes Provinces tranquilles ,
Et malgré les Volcans par Bellonne allumés ,
L'abondance , l'honneur , & l'ordre dans tes Villes.
Montre toi dans Paris à tes Peuples charmés ;
Regarde avec transport dans les Airs enflâmés

Les Serpenteaux errans, & les Gerbes que lance *
 De soi-même rival l'amour ingénieux,
 Aller jusqu'au Trône des Dieux,
 Leur témoigner notre reconnoissance.

Conty, ton cher Conty, Héros prématuré,
 Dont au fort des périls le cœur est assuré
 Sur sa mâle prudence au-dessus de son âge;
 L'intrépide Clermont que même ardeur engage;
 Pentièvre, ambitieux de marcher sur leurs pas,
 Aimé de tes Bretons, Gouverneur des Climats,
 Où le Ciel me fit don de l'air que je respire,
 Sçauront bien en ta place animer tes Soldats,
 Sur la trace du feu que ton Sang leur inspire.

Laisse à tes Généraux, à ces braves Guerriers
 Le soin d'achever tes conquêtes,
 Et leur ayant coupé des moissons de Lauriers,
 Cede-leur le plaisir d'en couronner leurs têtes.

* On donne cette Pièce, telle qu'elle a été faite; on ne prévoyoit pas la défense des Feux d'artifice; mais les magnifiques Illuminations répandoient une si grande clarté dans l'Air, qu'on peut dire que la pensée, la même pour le fond, ne diffère que dans les termes.

*ADRESSE aux Poètes qui ont célébré
la Convalescence du Roi.*

J' Ai fait comme tant & tant d'autres ,
Quelques Vers sur l'heureux retour
De la santé du Roi , l'objet de notre amour ;
Mais écoutez , Confreres nôtres ,
Poètes & Rimeurs , que vous figurez-vous ,
Qu'à l'envi nous ayons tâché d'exprimer tous
Dans les bruyans accès d'un superbe délire ?
Trois mots que sans emphase & d'aussi bonne foi
Le Peuple hautement en tous lieux aime à dire ,
Et les voici , **V E V E R R O I .**

Des Forges Maillarde.



SUR LA CONVALESCENCE DU ROI,

R O N D E A U.

Vive le Roi, crioit toute la France ,
 Lorsque Louis , par sa convalescence
 Y rappelloit les Plaisirs & les Jeux ,
 Qu'avoit bannis le mal trop dangereux ,
 Dont on craignoit pour lui la violence.

Grands & Petits , lors égaux dans leurs vœux ,
 Soir & matin se redisoient entr'eux ,
 Or Bénissons la divine clemence ;
 Vive le Roi.

Grands & Petits, la Poétique Engeance ,
 Dans ces instans pour rimer si chanceux ,
 Ne s'oublia : Vers , tant mous que nerveux ,
 On vit courir , n'ayant d'autre élégance
 Que d'être ornés de ce refrain heureux ,
 Vive le Roi.

*Par M. Jacques, Marchand Evantailliste,
 rue Monffetar.*





S O N N E T.

Quel Roi la Mort vouloit enlever à la France !
 La Sagesse conduit ses projets genereux ;
 Dans ses Camps sa valeur égale sa prudence ,
 Et c'est-là que ses soins , ses travaux sont ses jeux.

Quand ses jours menacés troubloient notre confiance ,
 Que de pleurs ! que de cris ! que d'allarmes pour eux !
 De longs gémissemens étoient notre éloquence ,
 Et le Ciel entendoit partout les mêmes vœux.

Il nous le rend enfin , ce Héros magnanime ;
 Il nous le rend , plus digne encor de notre estime ;
 Hélas ! qu'en le perdant, nous perdions de vertus !

Du premier des Césars le courage l'anime ;
 Il a l'humanité du Vainqueur de Solime ,
 L'Univers dans L O U I S revoit Jule & Titus.

Par le même.





A U R O I,

A son retour de l'Armée.

Q Uand le Soleil , ame de la Nature ,
 Au Monde ; en s'éclipsant , dérobe sa clarté ,
 Tout s'attriste & languit dans une nuit obscure ;
 Tout est sans vie & sans beauté.

Qu'il reparoisse & brille sans nuage ;
 A ses premiers regards tout revit sous les Cieux ;
 Et pour chanter son retour glorieux ,
 Tout a sa voix & son langage.

Le gazouillement des Oiseaux
 Des tranquilles Forêts interrompt le silence ;
 Sur le gazon fleuri bondissent les Troupeaux ;
 Le Poisson , même qui s'élance ,
 Se plaît sur la face des Eaux.

L O U I S , à ce Tableau tu reconnois la France ;
 Dans son sein , Astre bienfaisant ,
 Que ton Eclipse , hélas , a répandu d'allarmes ?
 Mais à la seule joye il échappe des larmes ,
 Quand sur son horison tu paroïs renaissant.
 Quel concours empressé d'un Peuple qui t'adore ?
 Il te voit , s'attendrit , & veut te voir encore ;
 Le jour qu'il te retrouve , est le plus beau des jours ;
 Pour le prolonger dans son cours ,

58 MERCURE DE FRANCE.

Il embellit la nuit des clartés de l'Aurore ;

Tout s'anime , tout se décore :

Ici de mille voix s'élèvent les Concerts ;

Là le salpêtre ardent, qui s'exhale en éclairs,

Brille, serpente , éclate , & par ses jeux rapides ,

Ton nom qu'il fait éclore à nos regards avides,

Ainsi que dans les cœurs , est écrit dans les airs.

GRAND ROI , cet hommage si tendre ,

Que le zèle François brûle de t'exprimer ,

Pourroit-il ne pas te charmer ?

Il est si doux de te le rendre !

Il est si doux d'élever jusqu'aux Cieux

Un Roi , que ses périls suivis de la Victoire ,

Nous rendent aussi cher, qu'il est grand à nos yeux ;

Sensible à la solide gloire ,

Sensible à nos transports , applaudis à nos Vœux ;

Assés d'exploits brillans assûrent ta mémoire ,

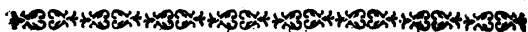
Mais ton amour pour nous, tracé dans ton Histoire,

Fera douter chés nos Neveux ,

Qui du Prince ou du Peuple étoit le plus heureux ;

*Le P. R * de l'Oratoire.*





DISCOURS EN VERS.

Sur les Evenemens de l'année 1744.

QUoi, verrai-je toujours des fortises en France?
 Disoit l'hyver dernier, d'un ton plein d'importance,
Timon, qui, du passé profond admirateur,
 Du présent qu'il ignore est l'éternel frondeur!
 Pourquoi, s'écrioit-il, le Roi va-t'il en Flandre?
 Quelle étrange Vertu qui s'obstine à défendre
 Les débris dangereux du Trône des *Césars*,
 Contre l'Or des *Anglais*, & le Fer des *Houzards*?
 Dans le jeune **CENTY** quel excès de folie,
 D'escalader les Monts qui gardent l'Italie,
 Et d'attaquer, vers *Nice*, un Roi Victorieux,
 Sur ces Sommets glacés dont le front touche aux
 Cieux?

Pour franchir ces amas de neiges éternelles,
Dedale à cet *Icare* a-t'il prêté ses aîles?
 A-t'il reçu du moins dans son dessein fatal,
 Pour briser les Rochers le secret d'*Annibal*?

Il parle & **CENTY** vole. Une ardente jeunesse,
 Voyant peu les dangers que voit trop la vieillesse;
 Se précipite en foule autour de son Héros:
 Du *Var* qui s'épouvante on traverse les flots;
 De *Torrens* en Rochers, de Montagne en Abyme,

60 MERCURE DE FRANCE.

Des Alpes en courroux on assiége la cime ;
On y brave la foudre : On voit de tous côtés
Et la Nature , & l'Art , & l'Ennemi domptés ,
Conty qu'on censuroit , & que l'Univers loüe ,
Est un autre Annibal qui n'a point de *Capoue*.
Critiques orgueilleux, Frondeurs, en est-ce assés ?
Avec *Nice & Demont* vous voilà terrassés. .

Mais, tandis que sous lui les Alpes s'applanissent,
Que sur les Flots voisins les Anglois en frémissent,
Vers les bords de l'*Escaut* LOUIS fait tout
trembler ;

Le *Batave* s'arrête , & craint de le troubler.
Ministres , Généraux, suivent d'un même zèle ,
Du Conseil aux dangers, leur Prince & leur modèle:
L'Ombre du GRAND CONDE' , l'Ombre du GRAND
LOUIS ,

Dans les Champs de la Flandre ont reconnu leur
Fils :

L'Envie alors se tait ; la Médisance admire.
Zoile, un jour du moins , renonce à la Satyre ;
Et le vieux Nouvelliste , une canne à la main ,
Trace au Palais Royal *Ypre, Furne & Menin*.

Ainsi , lorsqu'à Paris la tendre *Melpomene*
De quelque Ouvrage heureux vient embellir la
Scène ,

En dépit des sifflets de cent Auteurs malins ,
Le Spectateur sensible applaudit des deux mains ;

Ainsi

Ainsi , malgré *Bussy* , ses chansons , & sa haine ,
 Nos Ayeux admiroient *Luxembourg* & *Turenne*.
 Le Français , quelquefois , est léger & moqueur ,
 Mais toujours le Mérite eut des droits sur son cœur ;
 Son œil perçant & juste est prompt à le connoître ;
 Il l'aime en son égal ; il l'adore en son Maître.
 La Vertu sur le Trône est en son plus beau jour ,
 Et l'exemple du Monde en est aussi l'amour.

Nous l'avons bien prouvé, quand la Fièvre fatale,
 A l'œil creux, au tein sombre, à la marche inégale,
 Attaqua dans son lit, de ses tremblantes mains,
 Au sortir des Combats, le plus grand des Humains,
 Jadis *Germanicus* fit verser moins de larmes ;
 L'Univers éploré ressentit moins d'alarmes,
 Et goûta moins l'excès de sa félicité ,
 Lorsqu'*Antonin* mourant , reparut en santé.
 Dans nos emportemens de douleur & de joye ;
 Le cœur seul a parlé ; l'amour seul se déploie.
 Paris n'a jamais vû de transports si divers ,
 Tant de Feux d'artifice , & si peu de bons Vers.

Autrefois, Ô GRAND ROI ! les Filles de Mémoire,
 Chantant au pied du Trône, en égaloient la gloire.
 Que nous dégénérons de ce tems si chéri !
 L'éclat du Trône augmente, & le nôtre est flétri.
 O ! ma Prose & mes Vers, gardez-vous de paroître !
 Il est dur d'ennuyer son Héros & son Maître :

I. V.

D

62 MERCURE DE FRANCE.

Cependant nous avons la noble vanité
De mener les Héros à l'immortalité ;
Nous nous trompons beaucoup ; un Roi juste &
 qu'on aime ,
Va sans nous à la gloire, & doit tout à lui-même ;
Chaque âge le benit ; le Vieillard , expirant ,
De ce Prince , à son Fils fait l'éloge en pleurant ;
Le Fils , éternisant des Images si chères ,
Ra conte à ses Neveux le bonheur de leurs Peres ;
Et ce nom dont la Terre aime à s'entretenir ,
Est porté par l'Amour aux siècles à venir.

Si pourtant , ô GRAND ROI ! quelque'esprit moins
 vulgaire ,
Des vœux de tout un Peuple interprète sincère ,
S'élevant jusqu'à Vous par le grand Art des Vers ;
Osoit , sans vous flater , vous peindre à l'Univers ,
Peut-être on vous verroit , séduit par l'harmonie ;
Pardonner à l'Eloge en faveur du Génie ;
Peut-être d'un regard le Parnasse excité ,
De son lustre terni reprendroit la beauté.
L'œil du Maître peut tout ; c'est lui qui rend la vie
Au Mérite expirant sous les dents de l'Envie ;
C'est lui dont les rayons ont cent fois éclairé
Le modeste Talent , dans la foule ignoré.
Un Roi qui sçait régner , nous fait ce que nous
 sommes :
Les regards d'un Héros produisent des Grands
 Hommes.

Par M. de Voltaire.

Nous avions d'abord formé le dessein de donner au Public une Liste de tous les *Te Deum* qui ont été chantés pour la Convalescence du Roi , mais nous avons craint que cette Liste , trop longue & trop uniforme , ne fâtiguât nos Lecteurs & ne remplît mal une partie de notre Recueil , que nous pouvons donner à des matières plus intéressantes. Il suffira de dire que non-seulement toutes les Compagnies , toutes les Communautés , tous les Corps de Métiers se sont signalés à ce sujet , mais que même les Compagnons de chaque Métier , & tous les Ouvriers qui n'avoient pas encore l'honneur de faire un Corps , ont été réunis dans cette circonstance par leur zèle , au défaut des Statuts , & ont fait célébrer des Messes solennelles , suivies du *Te Deum* & de l'*Exaudiat*. On n'entendra pas dire , sans étonnement , qu'on a vû le Public invité par des Affiches aux *Te Deum* des Porteurs d'Eau , des Bateliers du Port S. Nicolas , des Blanchisseuses de la Grenouillère , & enfin des Laquais du Fauxbourg S. Germain. Cette Cérémonie étoit suivie le soir d'Illuminations , & pendant près de trois mois , Paris n'a point été sans être illuminé en quelque endroit ; les Porteurs d'Eau ont

illuminé les Fontaines publiques , qui font leur domicile le plus ordinaire.

Ces circonstances sont moins frivoles qu'elles ne le paroissent ; on y voit la joye sincère du Peuple , & l'amour de la Nation pour son Prince s'y développe mieux que dans les loüanges les plus pompeuses , car *le Peuple jamais n'a menti ni flaté.*

Nous avons crû ne pouvoir nous dispenser de rendre compte au Public des Fêtes qui ont été célébrées dans les différentes Villes du Royaume , à l'occasion de la Convalescence du Roi ; nous croirions leur faire injustice , si nous négligions de transmettre à la Postérité ces témoignages de leur zèle , aussi honorables pour elles , qu'ils sont flatteurs pour le Prince qui en est l'objet.





FESTES,

*Célébrées au sujet de l'heureux Rétablissement
de la santé du Roi, dans différentes
Villes du Royaume.*

SAINT QUENTIN.

LA Ville de Saint Quentin s'est extrêmement distinguée; une Procession solennelle & un *Te Deum*, ordonnés par l'Evêque de Noyon, n'ayant pas suffi au zèle des Chanoines de l'Eglise Collégiale, ils ont chanté une grande Messe en Musique; tous les Corps y ont assisté. Une illumination magnifique & très-bien entendue, orna l'Eglise Collégiale, & l'Hôtel de Ville, qui fit tirer un très-beau Feu d'artifice; beaucoup des Habitans ont fait la même dépense, & les cœurs Picards ont fait briller leur candeur & leur vivacité naturelles.

ANGOULEME.

Dès que l'Evêque d'Angoulême apprit l'heureuse nouvelle de la guérison du Roi, il fit illuminer le clocher de la Cathédrale, pour informer promptement de ce Miracle

D iij.

les Payfans des Villages-voisins, qui chaque jour venoient en pleurs sçavoir l'état de la santé de leur Souverain. Toutes les actions de grâces furent rendues avec solennité par l'Eglise, le Magistrat & la Bourgeoisie. L'E-vêque fit servir cinq tables abondantes & délicates, & pendant ce repas il fit prodiguer au Peuple des vivres, du pain & de l'argent. Le Maire & divers Particuliers firent dresser des tables dans leurs rues, où les passans étoient gracieusement admis.

R O U E N.

La Ville de Roüen, par l'éclat des Fêtes occasionnées pour la Convalescence du Roi, s'est montrée digne d'être la Capitale d'une des plus considérables Provinces du Royaume. Le Parlement, le Président de la Londe, qui préside à la Chambre des Vacations, M. de la Bourdonnaie, Intendant, enfin tous les Corps Supérieurs & toutes les Communautés de la Ville, ont prouvé qu'en Normandie leur cœur vaut bien leur esprit.

L'Abbaye de S.Oüen a célébré cette Fête, comme une des principales Abbayes du Royaume. Elle a décoré superbement son Eglise, tiré un beau Feu d'artifice. Après le *Te Dium*, accompagné de salves de canon, les quatre Chantres, précédés de la Com-

NOVEMBRE. 1744. 67

pagnie, appelée la Cinquantaine, allumèrent le Feu élevé dans la Place, qui représentoit quatre Bastions.

LES BÉNÉDICTINS DE L'ABBAYE DE REBETS.

L'Abbé de Ceilles de Fleuri, de concert avec les Religieux Bénédictins de l'Abbaye de Rebets, a fêté magnifiquement la Convalescence du Roi. Les actions de grâces furent solennelles. On tira dans la grande Place un Feu d'artifice, & on y éleva un grand Arc de triomphe, orné de Festons & de Guirlandes.

LAON.

La Ville de Laon a donné les plus éclatantes marques de sa joye au retour de la santé du Roi. L'Eglise Cathédrale a chanté solennellement le *Te Deum*. L'Illumination a été générale & brillante. L'Evêque a allumé le feu préparé dans la Place de l'Hôtel de Ville; il étoit accompagné par le Corps de Ville, précédé des Gardes du Gouverneur & du Lieutenant Général de la Province, & de toutes les Compagnies Bourgeoises. Une Décoration, d'un goût singulier, forma un Spectacle applaudi, ainsi que le

D iiij

68 MERCURE DE FRANCE.

Théâtre de l'artifice , qui en partit long-tems avec profusion.

N O Y O N.

Noyon ne l'a pas cédé à Laon , & les Bénédictins de l'Abbaye de S. Eloi , & même le Convent des Capucins , enfin le Clergé Séculier & Régulier , le Magistrat & tous les Habitans se sont distingués dans leurs Réjouissances publiques & particulières.

L I M O G E S.

Nous nous garderons bien d'oublier les Réjouissances du Chapitre de l'Eglise Royale & Collégiale de cette Ville & de son Présidial , ainsi que du Corps de Ville , & de soixante notables Bourgeois du Quartier S. Martial , qui assisterent au *Te Deum* , en habits uniformes. Plus de deux mille Flambeaux & des Lustres innombrables , éclairerent la principale façade de l'Eglise.

P O N T O I S E.

Mad. d'Argouges de Ranes , Prieur de S. Nicolas de Pontoise, & les Religieuses de ce Convent, ont chanté, après le *Te Deum*, un *Exaudiat* , mis en Musique par le Curé de

l'Eglise de S. Pierre de Pontoise. L'illumination a parfaitement réussi.

AVIGNON.

La joye universelle de la France s'est communiquée à cette Ville Etrangere; le Vice-Légat, les Consuls & tous les Tribunaux, ont paru François dans cette occasion. Après les devoirs pieux rendus, un Concert & une collation magnifiques, précédés d'un dîner somptueux chés le Vice-Légat, on tira un Feu d'artifice des plus beaux, composé par *Il Signor Carlo Gennini*, un des plus célèbres Artificiers d'Italie.

SOISSONS.

Les bornes, prescrites à ce Journal, ne permettent pas de détailler tout ce qui s'est passé à Soissons, quand la Convalescence du Roi y a été annoncée. Le Duc de Fitsjames, Evêque de Soissons & Premier Aumônier du Roi, a peint dans son Mandement le cœur de ce Monarque, & le peindre, c'est le louer sans adulation. Les vertus n'ont pas besoin d'ornemens. Le *Te Deum* de la composition de M. Morel, Organiste de la célèbre Abbaye de S. Jean des Vignes, fut chanté au bruit d'une triple salve d'Artillerie.

D v

rie. M. le Comté de Buron ; Lieutenant Général de la Province , & le Corps de Ville, accompagnés des Gardes de M. le Duc de Gêvres , Gouverneur , & de ceux du Comte de Buron, y assisterent, ainsi que le Présidial, qui les avoit devancés ; l'illumination, les festins & les largesses faites au Peuple , caractériserent la satisfaction générale. M. Méliand , Intendant de la Province, se distingua dans tout ce qu'il fit dans ces jours fortunés ; on donna la Comédie sur un Théâtre dressé dans la Place publique , exécutée par une Troupe arrivée à propos. L'ingénieux Feu d'artifice représentoit le Temple du Destin , & quoique l'ordonnance en fût des plus nobles & des plus frappantes , il étoit encore plus orné par les Inscriptions qui le décoreoient. Il faudroit les transcrire toutes ici , si on vouloit y rappeler les plus belles. On ne donnera que le premier Emblème , composé par M. Racine , le petit-fils , âgé de dix ans ; ainsi le nom de Racine est un Eloge depuis trois générations. Cet Emblème , désignant le Roi en danger de mourir , est une belle fleur , qu'un Moissonneur semble respecter , avec cette Inscription : *Est gloria Terra.*

Moissonneur , qu'en ta main cruelle

La Faux s'arrête en ce moment :

Ah ! respecte une fleur si belle ;
De la Terre elle est l'ornement.

L'Emblème deuxième mérite d'être cité ;
puisque'il exprime des sentimens que toutes
les Provinces de France ont également fait
éclater ; c'est un Roi d'Abeilles, languissant,
environné d'un grand nombre d'Abeilles,
dont les unes l'épluchent, les autres lui
présentent du miel au bout de leurs trom-
pes, d'autres se glissent sous lui, pour le sou-
lever, avec cette intéressante Inscription :
Regem sic observant nulli.

L'Abeille est l'Image fidelle
Des sentimens & des cœurs des François.
Quel Peuple eut jamais plus de zèle,
Plus de respect & d'amour pour ses Rois !

Plusieurs Dames & Cavaliers de la Ville,
exécuterent chés M. l'Intendant un Diver-
tissement, dont les paroles sont de M. Roy,
Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & la
Musique de M. Morel, Organiste de S. Jean
des Vignes, qui fut applaudi par les Con-
noisseurs. On souhaiteroit pouvoir donner
ici tout ce Divertissement, intitulé : *Les*
Bergers de l'Aisne, où l'Auteur sans s'écarter
du genre lyrique, a rassemblé des traits de
notre Histoire & de la Fable. Voici seule-

D vj

72 MERCURE DE FRANCE.

ment la troisiéme & dernière Scène chantée
par Apollon.

APOLLON AUX BERGERS DE L' AISNE.

Respirez après tant d'allarmes,
Vous, * Monstres de l'Enfer rentrez-y pour jamais.
Ministres de la mort, ma main brise vos traits;
Admete, ouvre les yeux à la clarté Cél-este,
Mais à tant de faveurs Apollon aujourd'hui
N'impose point de loi funeste ;
On vous rend un Pere , un appui ,
Sans qu'il en coute à la fidèle Alceste ,
Des jours que sa tendresse auroit donnés pour lui.
Triomphe , Victoire ;
De vos chants frappez les airs ,
Trompettes & Tambours par vos bruyans Concerts
De ce jour consacrez la gloire ;
C'est la Fête de l'Univers.

Le Chapitre & l'Abbaye de S. Jean des
Vignes, ont aussi donné des Fêtes, qui méritent une ample Description.

Monseigneur le Dauphin & Mesdames
de France , en revenant de Merz , firent
l'honneur à M. l'Intendant de souper & de
coucher chés lui. Ils virent l'illumination
& le feu d'artifice, d'un goût nouveau, inven-

* *A l'Envie & sa suite.*

té & exécuté par le frere Philbert, Religieux Capucin à la Fere.

Les Curieux liront la Relation de ces Fêtes, imprimée à Soissons, chés la veuve de Charles Courtois, Imprimeur du Roi, près l'Election; ils y verront avec plaisir le Compliment fait à M. Meliand, Intendant, par M. Carrier, Maire; une Pastorale & un Vaudeville de M. Berson; la Nymphé de l'Aisne au Roi, de M. de Royaucourt; une Ode de M. l'Abbé Portes, Chanoine de l'Eglise de Laon.

S. GERMAIN-EN-LAYE.

Le 13, la Paroisse de S. Germain-en-Laye, chanta le *Te Deum* avec grande solemnité, & les Anglois, qui demeurent dans le Château, le firent chanter par la Musique du Roi; l'illumination & les autres réjouissances furent dignes d'une Maison Royale.

SAINT DENIS.

L'Abbaye & la Ville s'acquitterent le 21 d'un devoir qui fut pour eux un très-grand plaisir: il y eut illumination & feu d'artifice.

VERSAILLES.

Cette Ville a prouvé qu'elle étoit le séjour ordinaire du Roi , par les plus vives marques d'une joye sincere ; l'illumination des deux Paroisses & des Récolats fut frappante. M. Sibot , Prêtre de la Mission , a fait la dépense de celle de l'Eglise de S. Louis , & le dessein de la Décoration , ingénieusement conduit , étoit de M. Frati , Peintre & Architecte de l'Académie de Florence : on y voyoit la Statuë du Roi , avec cette touchante Inscription :

Parenti Patria Redivivo consecrat amor.

G E N E S.

Le 13 Septembre , on chanta le *Te Deum* dans la Chapelle de la Nation François. M. de Jonville , Envoyé Extraordinaire du Roi de France auprès de cette République , soutint parfaitement dans cette occasion la dignité de son caractère. Son Hôtel fut le soir magnifiquement illuminé , & les François, domiciliés à Gènes, signalèrent leur zèle & leur joye.

Il y eut le 28 du mois dernier à Issy , dans la Maison du Séminaire de S. Sulpice ,

pour la Convalescence du Roi , une des plus belles illuminations qui aient été faites à cette occasion.

Dans l'enfoncement du Parterre , au-dessus du grand Bassin , s'élevoit un Temple d'une magnifique structure. Une Colonnade , qui formoit divers Portiques , régnoit des deux côtés du Jardin ; chaque Colonne portoit une Pyramide , & un Lustre étoit suspendu au milieu de chaque Portique. De distance en distance , étoient des Pyramides , détachées de la Colonnade , & terminées par des Globes de feu , de chacun desquels naissoit une Guirlande. Toute cette Décoration étoit éclairée d'une quantité prodigieuse de Terrines & de Pots-à-feu. Des Lampions sans nombre figuroient le Dessin du Parterre , & les Ifs , qui l'environnent , étoient entierement illuminés. Cette illumination fut accompagnée d'un feu d'artifice d'une très-longue durée & d'une variété singulière , & le grand Bassin fournit une des parties les plus intéressantes du spectacle par les feux de toute espèce & de différentes formes , qui en sortirent. Il parut pendant long-tems bordé de Gerbes de feu , ainsi que l'allée qui y conduit. Plusieurs Prélats & autres personnes de distinction ont assisté à cette Fête , qui a été ordonnée par l'Abbé Cousturier , Supérieur du Séminaire de S. Sulpice.

Les habitans de Toulouse ont rendu plusieurs jours de suite des actions de grâces & de réjouiſſances , pour le rétablissement de la ſanté du Roi.

Le Parlement de cette Ville , ſi-tôt qu'il eut reçu la nouvelle de la Convaleſcence du Roi , fit chanter dans la Grande Salle du Palais le *Te Deum* auquel il aſſiſta en Corps , & la nuit ſuivante toutes les Maisons des Préſidens & des Conſeillers furent illuminées. Le lendemain , le *Te Deum* fut chanté dans l'Egliſe Métropolitaine avec une ſolemnité extraordinaire , & le Parlement ſ'y trouva ainſi que les autres Compagnies. Il y eut le ſoir une magnifique illumination au Palais de l'Archevêque. Le Bureau des Finances , l'Univerſité , l'Académie des Jeux Floraux , le Sénéchal & le Viguiier firent éclater auſſi dans les jours ſuivans leur zèle par des Fêtes particulières. Les préparatifs ordonnés par les Capitouls , ayant été achevés , le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine ſe rendit proceſſionnellement à la Chapelle du Capitole , & le Prévôt du Chapitre y entonna le *Te Deum* , qui fut ſuivi d'une illumination générale dans toute la Ville. Toutes les Communautés Religieuſes & les différens Corps des Marchands & des Artisans ont donné ſucceſſivement des témoignages ſinguliers de leur amour reſpectueux pour le

Roi. Les Jésuites du Collège & les Bénédictins de la Daurade se sont surtout distingués à cette occasion. L'Archevêque, ayant reçu la Lettre que S. M. lui a écrite, pour faire rendre à Dieu de solennelles actions de grâces de l'avoir conservée, on chanta pour la seconde fois dans l'Eglise Métropolitaine le *Te Deum*, auquel l'Archevêque officia pontificalement, & auquel le Parlement & toutes les Compagnies assistèrent. Le soir, toutes les rues furent illuminées, ainsi qu'elles l'avoient été le jour du *Te Deum* du Corps de Ville, & ces illuminations furent renouvelées les deux nuits suivantes. Toutes ces Fêtes ont été terminées par un feu d'artifice, que la Ville avoit fait préparer dans la Place du Capitole, & dont la Décoration & l'exécution ont dû satisfaire les connoisseurs les plus difficiles.

On a appris de Rome du 3 du mois dernier, que l'Abbé de Canillac, Auditeur de Rote pour la France & chargé des affaires du Roi Très-Chrétien auprès du S. Siège, ayant été informé du rétablissement de la santé de ce Monarque, l'Eglise de S. Louis de la Nation François fut éclairée & ornée par les ordres de ce Ministre, avec une magnificence, qui a excité avec justice l'admiration générale, & que le 27 du même mois

78 MERCURE DE FRANCE.

il y fit chanter le *Te Deum* en Musique par les voix les plus célèbres de cette Ville. Tous les Cardinaux y assisterent avec un empressement , inspiré par l'intérêt que toute l'Europe prend à la vie du Roi de France , & le Pape , voulant témoigner combien il étoit sensible à la conservation de S. M. T. C. alla l'après-midi en rendre grâces à Dieu dans la même Eglise. Le soir & ceux des deux jours suivans , cette Eglise & celle des Minimes François furent entièrement illuminées , ainsi que le Palais de l'Abbé de Canillac , ceux de toutes les personnes de distinction attachées à la Couronne de France , & toutes les maisons des François , qui sont à Rome. Pendant ces trois jours , un grand nombre de Symphonistes , placés sur trois Balcons du Palais de l'Abbé de Canillac , donnerent au Public , en exécutant alternativement divers morceaux de Musique Instrumentale , un Concert presque continuel. Ce Ministre avoit fait mettre de pareils Orchestres à l'Eglise de S. Louis & à l'Académie de France , & tout le monde a paru également touché & satisfait de la manière dont il a manifesté son zèle pour son Auguste Souverain.

La Ville de Dax n'a pas moins signalé son zèle , que les autres Villes du Royaume , &

elle a rendu de solennelles actions de grâces à Dieu pour la conservation du Roi par le *Te Deum*, qui a été chanté dans l'Eglise Cathédrale, & auquel le Présidial, le Corps de Ville & la Prévôté ont assisté. Le jour de cette Cérémonie, toute la Ville fut illuminée, & M. Dantin de S. Pée, qui y commande pour le Roi, fit servir plusieurs tables pour toutes les personnes de distinction dans une allée sur le rempart du Château, laquelle étoit éclairée par un grand nombre de Lustres & de Lampions. Le souper, pendant lequel on fit plusieurs Salves d'artillerie, fut suivi d'un Bal. Plusieurs Fontaines de Vin coulerent toute la nuit pour le Peuple. M. Dantin de S. Pée donna le lendemain le Spectacle d'une course de Taureaux. La joye du Corps de Ville a éclaté aussi par diverses Fêtes pendant plusieurs jours consécutifs.

Le Bailly de Camilly, Chef d'Escadre, & Commandant la Marine pour le Roi à Brest, y a fait chanter le *Te Deum* & l'*Exaudiat* dans la Chapelle de S. M. au bruit d'une triple décharge de l'artillerie des Remparts, du Port & des Vaisseaux. Le soir, toutes les personnes de distinction de la Ville souperent chés lui à cinq tables, chacune de 40 couverts, servies avec autant de

profusion que de délicatesse. Après le repas, il y eut un Bal masqué dans le Jardin, qui étoit illuminé avec beaucoup de goût, aussi bien que la façade & les cours de l'Hôtel. La Fête que M. Bigot de la Mothe, Intendant de Marine dans le même Port, & à laquelle il a invité plus de 120 Dames, & tous les Officiers qui sont à Brest, n'a point cédé à celle du Bailly de Camilly.

Le jour auquel les Religieux Bénédictins de l'Abbaye de Fécamp ont chanté le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir rendu le Roi à la France, leur Eglise fut éclairée tant en dedans qu'en dehors avec la plus grande magnificence. Ils firent tirer le même jour un très-beau feu d'artifice, & non-seulement ils donnerent à manger aux pauvres Communautés & à toutes les personnes de l'Hôpital, mais ils distribuerent encore d'abondantes aumônes.





*RELATION d'une Fête champêtre ,
donnée par M. de Rol Montpellier , le
20 Septembre 1744 , dans son Château
de Montpellier , sur la Dour , à deux
lieues de Bayonne,*

M. de Rol Montpellier, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, voulant donner des marques de son zèle ardent pour la personne sacrée de S. M. résolut de faire chanter le *Te Deum* dans sa Chapelle, en action de grâces de la Convalescence du Roi, & de faire des Réjouissances, auxquelles sa maison, ses amis & tous ses tenanciers prissent part. Ayant pris jour pour le Dimanche vingt Septembre, la Fête fut annoncée par la Générale, qui fut battue à sept heures du matin par une bande d'excellens Tambours, accompagnés de Flutes du Pays, de Violons & de Cors de Chasse; à neuf heures on battit l'assemblée, & à onze le Drapeau: à ce signal un Canot, extrêmement propre, mouillé en face d'une très-belle Terrasse, qui borde tout l'enclos, fut orné de Pavois, de Pavillons & de flâmes; toutes les rames étoient peintes avec goût & placées sur les bancs; à midi ce Canot, bien

82 MERCURE DE FRANCE.

équipé , vogua comme un trait le long des deux rives ; les Matelots criant continuellement *Vive le Roi*, ce que les habitans des deux bords répétoient avec des transports de joye & de tendresse , qui rendoient parfaitement leurs sentimens : ce Canot vint ensuite remoüiller à son premier poste , pendant que la Compagnie dîna.

Sur les trois heures , tous les tenanciers & les voisins s'assemblerent en armes & en très-grand nombre, dans le meilleur équipage qu'il leur fut possible. Une multitude infinie de curieux des deux sexes se rendirent aussi dans l'enclos ; les Dames leur distribuerent des Cocardes & des Bouquets ; ils formerent dans les Bosquets & sur les Terrasses plusieurs troupes de Danseurs au son de divers Instrumens ; à cinq heures le *Te Deum* fut chanté dans la Chapelle, après lequel M. de Rol , suivi des Cavaliers qu'il avoit invitées à cette Fête , & de la plûpart de sa famille, alla se mettre à la tête de la Milice , qui étoit en bataille dans un avant-cour ; il marcha ensuite l'Esponton à la main , revêtu de l'Ordre de S. Michel par-dessus son habit, la troupe défilant par quatre , au son de tous les Instrumens ; il fit tout le tour de l'enclos , qui est vaste , & arrivant à un bout de la Terrasse , qui est le long de la Dour , il la fit border , la droite

appuyée à une espece de Bastion , & la gauche à un grand Pavillon , qui avance également dans la riviere; une demie heure après il alluma le Feu de joye, placé entre le Château & la riviere. On fit à l'instant une décharge de toute la mousqueterie , & les cris de VIVE LE ROI se firent entendre de toutes parts. Tous ceux qui étoient répandus sur le bord de la riviere , dans une étendue d'une demie-lieuë , répétoient ces mêmes cris avec une émulation charmante. Vers les 7 heures du soir , on distribua des viandes , du pain , du vin , & des fruits à tout le monde ; un peu avant la nuit , les Tambours rappellerent , & la Milice ayant repris son poste , les Tambours battant la Charge , firent une seconde décharge, après laquelle il y eut un grand souper. Trois tables furent servies avec autant de délicatesse que de profusion ; vers les dix heures , le signal ayant été donné par des fusées volantes , le Château , le Canot & la Terrasse furent illuminés , & la Milice fit une troisième décharge , pendant que les Tambours & les autres Instrumens faisoient un bruit de guerre , qui fut très-bien exécuté. Ensuite tout le Peuple se dispersa par bandes dans les Bois & dans les Bosquets , qui étoient éclairés , pour danser au son des Instrumens & à la voix ; tandis que la Compagnie pla-

84 MERCURE DE FRANCE.

cée sous un Berceau illuminé avec art, commença un Bal qui dura jusqu'au jour, les rafraîchissemens furent servis avec abondance, & deux Fontaines de Vin, placées dans les Bosquets, coulerent pendant tout ce tems pour les Payfans, qui y passerent la nuit; les fusées & les décharges ranimoient de tems en tems la joye & le bruyant de cette Fête. Avant le point du jour, le Canot avec ses armemens & ses falots, & équipé des plus vigoureux nâgeurs, reconnus pour les meilleurs qu'il y ait en France, vogua comme un trait. Un grand nombre de Cavaliers s'y étoient embarqués avec la Symphonie; la force des rameurs & l'habileté du Pilote imitoient parfaitement des Danſes en rond au milieu de la riviere, au son des Instrumens; les rivages retentissoient des cris continuels de *Vive le Roi*, & la mouſqueterie, faisant de nouvelles décharges toutes les fois que le Canot passoit le long de la Terrasse, il parcourut les bords de la riviere extrêmement garnie de maisons, dont les habitans, se levant en sursaut, se plaçoient aux fenêtrés, ou sortoient à demi nuds pour suivre le Canot, & joindre leurs acclamations & leurs cris à ceux de cette troupe flottante. La Fête fut terminée par une Danſe générale du Pays, nommée *la Panperuque*, les Tambours battant un air extrêmement
gay :

gay : toutes les Dames , les Cavaliers , les Payfans & les Payfannes faisant une chaîne qui tenoit tout l'enclos.

Il est aisé de donner des Fêtes plus magnifiques , mais il n'est pas possible d'en voir de plus vives ; l'amour & la joye éclatoient de toutes parts ; les discours des Payfans valaient des Panegyriques , & les Pièces les plus achevées que les meilleures plumes ont produit dans un événement aussi intéressant.

Les Peres Dominiquains du Convent Royal de S. Maximin , en Provence , se sont distingués par les témoignages de joye qu'ils ont fait paroître à la Convalescence du Roi ; ils commencerent leur Fête par une grande Messe chantée solennellement ; l'après-midi , le Prieur de la Maison fit distribuer une grande quantité de pain & d'argent à tous les Pauvres qui se présenterent ; à l'entrée de la nuit , il y eut tant au dedans qu'au dehors de l'Eglise une illumination des plus brillantes , qui relevoit la beauté de ce Temple , l'un des plus augustes du Royaume , & sur la porte duquel on lisoit cette Inscription : *Audiui orationem tuam , vidi lacrimas tuas & sanavi eum.* Au-dessus de cette Inscription on avoit placé les Armes du Roi avec ces mots : *Vive Louis le*
I. Vol. E

86 MERCURE DE FRANCE.

Bien-Aimé ; les traits des Armes & des Lettres, qui étoient ménagés avec la réflexion de la lumière, présentoient un coup d'œil des plus satisfaisans ; le corps de logis, qui donne sur la Place de devant l'Eglise, & qui est destiné à recevoir les Rois & les Princes, lorsqu'ils passent à S. Maximin, fut pareillement illuminé avec symmétrie ; on voyoit sur la porte du Convent un Arc de Triomphe, au-dessus duquel étoient des Emblèmes avec cette Inscription au milieu ; *Oravimus ad Dominum, & exauditi sumus, & obtulimus sacrificium & similaginem, & accendimus lucernas, & proposuimus panes.* Pendant l'illumination on chanta le *Te Deum* & l'*Exaudiat* avec la même solennité & le même concours de monde qu'à la grande Messe. Après l'*Exaudiat*, pendant lequel on fit plusieurs décharges de boîtes, on tira un très-beau feu d'artifice, qui représentoit les Armes de l'Ordre de S. Dominique, & qui étoit orné de plusieurs Emblèmes.





*DESCRIPTION, des réjouissances
faites par les Entrepreneurs Généraux des
Poudres, au sujet de la Convalescence du
Roi.*

L Es Entrepreneurs Généraux des Poudres & Salpêtres de France, desirant donner des témoignages publics de la joye sincere qu'ils ont ressentie du rétablissement de la santé du Roi, résolurent d'en rendre graces à Dieu par un *Te Deum*, chanté dans l'Eglise des R. R. Peres Célestins, d'illuminer le Jardin de l'Arcenal, & de donner un feu d'artifice sur la riviere, en face de l'extrémité de la Terrasse de ce Jardin. M. le Comte d'Eu, Grand-Maître de l'Artillerie, leur avoit permis de se servir des boëtes qui sont gardées dans les magasins de l'Arcenal.

Le Lundi 21 Septembre à 6 heures du matin, il fut fait une décharge de cent boëtes, pour annoncer la joye de ce jour. Il en fut fait une seconde à midi. La troisième à 4 heures. La quatrième à 6 heures, avant que de commencer le *Te Deum*. La cinquième à 8 heures, après le *Te Deum*. La sixième

E ij

88 MERCURE DE FRANCE.

à 10 heures après le feu d'artifice. La septième & dernière à minuit.

TE DEUM, & Décoration dans l'Eglise des Célestins.

La Nef de l'Eglise des Célestins étoit décorée de sept grands Lustres de cristal , garnis de bougies , cinq dans l'avant-Chœur , & deux autres dans le retour , du côté des Chapelles.

Le Chœur étoit éclairé de 336 Lampions de cire , placés tout le long de la corniche du lambris , au-dessus des Stalles , & de quatre girandoles de cristal , garnies aussi de bougies aux quatre extrémités du lambris.

Le grand Autel , outre les cierges ordinaires , étoit orné de seize girandoles de cristal , garnies de bougies , placées sur les appuis des Balustres de marbre , qui forment l'enceinte du Sanctuaire , & sur deux traverses en diagonale , qui accompagnent l'Autel ; la régularité du dessein de ces Balustres favorisoit extrêmement la disposition des lumieres , qui fut trouvée de bon goût.

Le *Te Deum* commença à 6 heures & un quart , immédiatement après la quatrième décharge des boîtes ; on exécuta celui de M. de la Lande , sous la direction de Mrs Rebel & Francœur , Sur-Intendans de la

Musique du Roi en survivance. Le Concert étoit composé de 80 Musiciens de la Musique du Roi, & autres ; l'exécution fut trouvée parfaite, & dura près d'une heure.

L'Eglise des Célestins n'ayant point de Jubé, on avoit construit au-dessus de la porte du Chœur, en dehors, dans toute la largeur de la façade, une Tribune de charpente, large & commode, avec des Gradins pour y placer la Musique, dont le bâtis étoit couvert de tapisserie.

La porte & l'intérieur de l'Eglise étoient gardés par des Suisses du Régiment des Gardes, commandés par leurs Sergens, ils furent aussi placés à la porte, & dans l'intérieur du Jardin.

DECORATION DU JARDIN.

Au sortir du *Te Deum*, on entra à l'Arcenal par la porte qui est sur le Quai des Célestins, joignant l'Eglise ; cette porte étoit décorée de deux Pilastres, surmontés d'une archivoltre, qui portoit trois Girandoles Pyramidales garnies de Lampions.

Toutes les cours de l'Arcenal, depuis cette porte, étoient éclairées par des Terrines, dont la porte qui donne sur la rue de la Cerisaye, étoit aussi garnie.

La porte du Jardin garnie aussi de Terri-

90 MERCURE DE FRANCE.

nes sur le cintre , étoit masquée en dedans ; au fond du Parterre de ce côté , & en face de la principale allée qui finit à la Terrasse , de trois grandes Arcades de 24 pieds de haut , surmontées chacune d'une Girandole ; du cintre de chacune de ces Arcades , il pendoit une autre Girandole , en forme de Lustre , soutenuë par une Guirlande de lumieres , le tout formé de Lampions. L'allée en face , étoit garnie à droite & à gauche de 40 piédestaux , portant chacun une Girandole de 5 pieds de haut , placée dans les intervalles des Ifs qui entourent les compartimens du Parterre , & sur la pointe de chacun de ces Ifs étoit placée une grosse Tétrine ; cette allée , & le bassin qui est au milieu , étoient bordés d'un filet de Terrines ; aux extrémités des bordures du Parterre , étoient placées deux grandes Pyramides de lumieres de 21 pieds de haut , terminées chacune par une Girandole ; & en retour des Parterres , sur la même ligne des Pyramides , étoient placés de chacun des côtés quatre piédestaux , portant chacun leur Girandole , le tout garni de Lampions.

Dans les intervalles des Arbres , qui forment les allées qui accompagnent les côtés du Parterre , depuis la porte du Jardin jusqu'à leurs extrémités , au bord de la Terrasse , on avoit attaché des fils d'archal , où

pendoient des Lampes de Sureine , qui formoient un filet de lumiere.

On avoit rempli de même les intervalles des Arbres , qui formoient l'allée de la Terrasse , depuis le mur de la Bastille où elle commence , jusqu'à l'autre extrémité sur le bord de la riviere , ainsi que dans le retour que la Terrasse forme en bastion à cet endroit, où est le Cabinet de plaisance de S. A. S. Mad. la Duchesse du Maine , ce qui comprend une longueur au moins de deux cent toises.

Dans toute cette même longueur , depuis le mur de la Bastille jusqu'à l'extrémité sur la riviere , y compris le retour dont on vient de parler , le Parapet de la Terrasse , qui n'est interrompu que par le magasin des Poudres , construit dans le fossé , sur l'appui de la Terrasse , étoit aussi garni d'un filet de lumieres , formé par des Terrines à deux pieds & demi de distance l'une de l'autre , qui répétoit celui des Lampes de Sureine , placées dans les intervalles des Arbres.

FEU D'ARTIFICE.

Après avoir obtenu la permission de M. le Prevôt des Marchands , on plaça à l'endroit qu'il lui avoit plû d'indiquer , dans le milieu de la riviere , vis-à-vis de l'extrémité

92 MERCURE DE FRANCE.

de la Terrasse de l'Arcenal , au-dessus de la Patache , deux bateaux marnois l'un auprès de l'autre , de 10 à 12 toises de long , sur 18 à 20 pieds de large , sur lesquels on avoit bâti un plancher; autour de ces deux grands, étoient rangés six petits bateaux chargés de l'artifice.

On avoit posé sur le plancher des deux grands bateaux , quatre chevalets , sur lesquels on tira pendant une demie heure 500 fusées volantes , des cinq plus belles façons dont on les puisse composer , qui partirent quatre à quatre ; sçavoir , 382 fusées , appelées des trois douzaines , 43 , dites de quatre douzaines , 17 , dites de cinq douzaines , 5 , dites de six douzaines , 53 , dites fusées d'honneur , de 2 pouces & demi de diamètre.

On fit partir ensuite 64 douzaines de fusées volantes, doubles marquises, distribuées en 32 Caisses , de deux douzaines chacune , tirées des deux extrêmités des bateaux , après lesquelles parut un brin de quatre douzaines de Pots-à-feu , & une Girande composée de 38 douzaines de fusées volantes, aussi doubles marquises ; ce qui fut suivi de l'effet de deux Soleils tournans , placés aux extrêmités des bateaux.

Le feu fut terminé par un Soleil fixe à douze rayons , à chaque côté duquel on tira

trois Pots à Aigrettes , remplis de Serpenteaux & d'Etoiles.

Cette journée finit par le souper , qui fut servi après le feu à une table de 25 couverts , & qui dura jusqu'après minuit : on laissa entrer dans la Sale , qui est très-grande , tous ceux , en assés grand nombre , qui eurent la curiosité d'être les témoins par eux-mêmes , de la joye vive & sincere des Convives , de l'événement heureux qui les rassembloit ; celle des Spectateurs peinte sur leurs visages , laissoit assés voir à quel point ils la partageoient & la ressentoient.

Il y eut dans le Jardin des Violons , & des Danfes , qui durerent jusqu'à trois ou quatre heures , & ne finirent qu'à l'extinction totale de l'illumination.





LE DORMEUR.

Pour un Dormeur l'insupportable chose
 Que des Exploits , des Victoires sans fin ;
 Qu'un Roi qui fait tout ce qu'il se propose !
 C'étoit d'abord *Ypre , Furne , Menin ,*
 Puis *Montalban , Démont , Château-Dauphin ;*
 Aujourd'hui c'est *Fr.bourg*. Au diable qui repose ,
 Quand *Louis* a les Armes à la main.

La Bastille & les Invalides ,
 De tels Lauriers toujours avides ,
 Braquant leur Airain triomphal ,
 Pour mieux honorer la Conquête ,
 Se font un devoir capital ,
 Dans les bras du sommeil , de vous fendre la tête.

Je m'éveille en sursaut , je jure , je tempête :
 C'est encor , me dit-on , des Ennemis à bas.
 Alors je me tapis , & j'enrage tout bas ,

Non de nos Ennemis, bien affommés sans doute ,
Mais de mes Pavots en déroute ,
Dont je ne sçaurois trop gémir.

C'en est fait , je perds patience.

L O U I S veut vaincre , & moi , je veux dormir :
Il me faut donc ailleurs fixer ma résidence ,
Et fuir dans un Climax lointain.
Où , je me lève , & pars soudain :
Je vais chercher au bout du monde
Quelqu'azile , où , sans embarras ,
Je puisse enfin goûter , entre deux draps ,
Une tranquillité profonde ;
Où , toujours à l'abri des boîtes , du canon ,
Et laissant à L O U I S signaler son courage ,
Je n'entende jamais , dans ma nouvelle Plage ,
De bruit que celui de son nom.



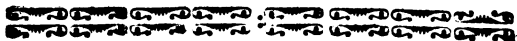


E N I G M E.

JE ne compterai point mes rares facultés ;
 Je n'en ai point ; sans honte je l'avouë ,
 On a pourtant loué mes grandes qualités :
 Il n'est rien qu'on ne blâme , il n'est rien qu'on ne
 louë.

Souvent je broüille les Amans ;
 Je donne des grâces aux belles ;
 J'amuse les petits enfans ,
 Et j'occupe souvent les plus graves cervelles.
 Lecteur , voilà mon beau côté ;
 Si tu me prends en sens contraire ,
 Partout je suis craint , détesté ;
 On me méprise, on me préfère ,
 L'animal le plus rebuté ,
 Qu'on voye sur notre Hémisphère :
 C'en est assés ; il est tems de me taire ,
 Je me suis assés maltraité.

*Par M. Jacques, Marchand Eventailliste ,
 rue Monffetar.*



LOGOGRYPHE.

Sans rien ôter , & sans rien mettre ,
 Mais en renversant chaque Lettre ,
 On trouve en moi par un détail succinct ,
 Une Bête , un Royaume , & la place d'un Saint.

Par le même.

AUTRE.

Je suis un tout , & ce tout est moitié
 D'un autre tout , dont la figure ,
 La propriété , la structure ,
 Tout enfin de la tête au pié ,
 Est différent de ma nature.
 Selon les Pays & les goûts ,
 Je sers a differens usages ,
 Chés des peuples voisins de nous ,
 Je suis sonore , & les plus sages ,
 En m'écoutant , sautent comme des fous
 Je marche sur huit pieds qui me font crier *gare* ;
 Quand on les combine avec choix ;
 En me détaillant mille fois ,
 On n'y peut trouver qu'une tare ;
 Mes pieds sont huit ; écoutez bien ceci :

98 MERCURE DE FRANCE.

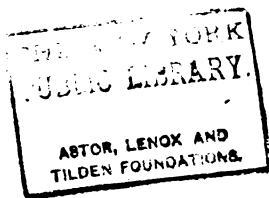
Choisissez entr'eux le sixième ,
Faites-le suivre du deuxième ;
Joignez-y le dernier , & sur ce dernier-ci
Tirez un accent que voici ,
Vous formerez un mot aimable ,
Sans lequel rien n'est agréable ;
Par une autre combinaison ,
Vous trouverez en moi ce qu'on fait à la tête ;
A la moindre démangeaison ;
Ce qu'on observe aux jours de Fête ;
Que sçais-je encor ; une assés laide bête ,
Qui n'est pas plus grosse qu'un rat ;
Si tout Lecteur n'étoit pas un ingrat ,
Je vous dirois encor bien autre chose ,
Mais je finis ces Vers en Prose ;
Voici pourtant encor un trait , qui n'est pas mal ;
En moi se trouve un Animal ,
Animal d'or dans un vieux Livre ,
Animal que l'on a vû suivre
L'Equipage d'un Dieu vainqueur ;
Je t'en ai dit assés ; devine ami Lecteur.

Par le même.

On a dû expliquer l'Enigme & le Logogryphe d'Octobre par la *Langue* & le *Logogryphe*.

**THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.**





CHANSON.

A L'Amour n'offrons point de vœux,
Prenons plutôt Bacchus pour Maître ;
En aimant on peut être heureux ,
En bûyant on est sûr de l'être.

LE RETOUR DE L'AGE D'OR,

CHANSON.

O Tems heureux ! beau siècle d'or !
Le plus chéri des Rois vous fait renaître encor :
Que de nos vœux ses jours dépendent ,
Dûi, nous osons le croire , ils vont s'éterniser :
Le Ciel pourroit-il refuser
Ce que tous les cœurs lui demandent ?
O tems heureux ! beau siècle d'or !
Le plus chéri des Rois vous fait renaître encor.



Nous bénissons notre partage ,
Soumis à son pouvoir que régle l'équité ;
La véritable liberté
Est de dépendre d'un Roi sage.
O tems heureux ! &c.



Toujours de notre zèle extrême,

100 MERCURE DE FRANCE.

Pour remplir ses projets , il peut tout exiger ;

Ah ! qu'un tribut devient léger ,

Quand on le rend à ce qu'on aime !

O tems heureux , &c.



Quelle bonté ! quel grand courage !

Que de succès flatteurs enchaînent ses instans !

En voyant tous les cœurs contents ,

Il peut dire , c'est mon ouvrage.

O tems heureux ! &c.



Le Ciel , sans doute , l'a fait naître

Pour goûter les vrais biens , pour voir remplir ses
vœux ;

Monarque , Pere , Epoux heureux ;

Combien il est digne de l'être ?

O tems heureux ! &c.



Par cent vertus (puissans exemples :)

La Reine de son rang relève encor le prix ;

Ce fut ainsi qu'au tems jadis ,

Des Mortels obtinrent des Temples.

O tems heureux ! &c.



Pour un Roi quel bonheur ! il aime !

Ah peut-il trop aimer ses illustres Enfans ?

Avec les graces du Printems ,

C'est la raison , la vertu même.

O tems heureux ! &c.



Dès son Aurore , au rang des Sages ,
Dans l'auguste Dauphin quels dons ont éclaté ?

Le sçavoir , les mœurs , la bonté.

Pour nos Neveux les doux présages !

O tems heureux ! &c.



Voyez quel Astre nous éclaire ;
Venez , Peuples divers , partager nos destins ,

Vous n'avez que des Souverains ,

Le nôtre est un Dieu tutelaire.

O tems heureux ! &c.



S'il suit Bellonne qui l'appelle ,
Tout s'attache à son Char , ou s'en fait un devoir ;

Le charme qu'on trouve à le voir ,

Est le serment d'être fidèle.

O tems heureux ! &c.



Où , votre nom s'immortalise ;
Vos vertus pour jamais nous l'ont rendu sacré ,

Venir , voir , vaincre , être adoré ,

Grand Roi , voilà votre devise.

O tems heureux ! beau siècle d'or !

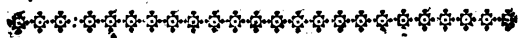
Le plus cheri des Rois vous fait renaitre enco-



L'Enigme , les Logogryphes , les Chansons enfin , seront tout ce que ce premier Volume conservera de la forme ordinaire du Mercure ; ce n'est pas que nous voulions abandonner en rien un Plan judicieux que le Public a approuvé , mais nous sommes encore plus empressés de satisfaire la curiosité de nos Lecteurs , sur tout ce qui regarde le Roi , & ce qui s'est passé à Paris & à Versailles à l'arrivée de S. M. Ainsi nous renvoyons les matieres ordinaires du Mercure au Volume que nous donnons par extraordinaire dans ce mois : heureux de commencer notre Ouvrage par un sujet aussi auguste & aussi intéressant pour les peuples ! c'est ici le lieu de dire que nous prions ceux qui pourroient avoir envoyé des Ouvrages à feu M. de la Roque , de n'être point surpris s'ils ne les voyent point imprimés. On ne nous a point remis ces papiers ; il faut que ceux qui voudront voir paroître leurs Pièces , aient la bonté d'envoyer de secondes Copies , affranchies de Port , suivant la coutume ; nous aurons tous les égards convenables pour satisfaire les Auteurs & le Public.

Ce premier Volume paroîtra le 15 de Décembre ; c'est encore quelques jours plu-

tôt que le tems où notre Prédécesseur donnoit son Ouvrage. Cependant sans les embarras inévitables dans une administration nouvelle, nous aurions servi le Public dès le premier du mois : nous demandons grace encore pour les deux Volumes que l'on a coutume de fournir en Décembre, & passé ce terme, le Mercure paroîtra le premier de chaque mois ; deux Volumes au mois de Juin & deux Volumes au mois de Décembre, comme on a fait jusqu'à présent.



JOURNAL du Voyage du Roi, depuis son départ de Fribourg.

LE Roi partit le 9 de ce mois du Village de Muntzingen, où étoit le quartier de Sa Majesté, pendant le siège de Fribourg, & arriva à Huningue vers deux heures après midi. Il descendit de carrosse à la porte de la Ville, & vit les Fortifications de la Place. Sa Majesté vint coucher le 10 à Vezoul, où elle fut reçûe par le Duc de Randan, Lieutenant Général au Gouvernement du Comté de Bourgogne, & Commandant dans cette Province.

Le 11, le Roi coucha à Chaumont en

Bassigni, où l'Evêque de Langres s'étoit rendu pour recevoir Sa Majesté.

Le 12, il coucha à la Chapelle, Château situé près de Nogent sur Seine, & appartenant à M. Orri, Ministre d'Etat, & Contrôleur Général des Finances.

Toutes les Villes par lesquelles le Roi a passé, ont donné toutes les marques de joie qu'on pouvoit attendre de leur rendre & respectueux attachement pour la personne de Sa Majesté.

Quoiqu'elle n'ait point séjourné à Belfort, cette Ville s'est distinguée, & Sa Majesté a eu la bonté de témoigner qu'Elle étoit contente des efforts qu'avoient fait les Habitans, ce qui est le prix le plus glorieux qu'ils pussent espérer de leurs soins.

Le 13, Sa Majesté arriva à Paris, vers les six heures du soir. Une Salve des Canons de la Ville, & d'un grand nombre de Boîtes, avoit annoncé au Peuple dès cinq heures du matin, que ce jour étoit le jour désiré de l'arrivée du Monarque.

Les carrosses de Sa Majesté, les Détachemens de sa Maison & le Vol du Cabinet, l'attendoient à Charenton; Elle quitta son carrosse de Voyage & monta dans un autre, où elle se plaça seule dans le fond; les places du devant & des portières du Carrosse furent remplies par les principaux Of-

ficiers , & Sa Majesté prit le chemin de la Barriere de Rambouillet.

Les Détachemens des Gardes du Corps , des Gendarmes , des Cheval-Légers , & des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde du Roi , étoient dans leurs rangs accoutumés , devant & derriere le carosse de Sa Majesté ; les Officiers de ces différens Corps occupoient auprès du Roi dans cette marche les places qui leur ont été marquées par le Règlement du mois de Novembre 1724 , & le Vol du cabinet précédoit immédiatement le premier Carosse de suite. La Compagnie du Guet à cheval , son Tymbalier & ses Trompettes à la tête , & les Inspecteurs de Police avec Tymbales, Trompettes , & Hautbois , marchoient en avant.

La Ville , qui avoit été informée que le Roi ne se rendroit ici qu'au commencement de la nuit , avoit ordonné des illuminations dans les principaux endroits où le Roi devoit passer. A la Barriere de Rambouillet , étoient deux grands Lustres , dont chacun portoit plus de soixante lumieres , & depuis cette Barriere jusqu'à la seconde qui étoit sur la route du Roi , re-
 gnoit un double cordon de terrines , des Ifs & des Girandoles placées alternativement , les Girandoles posées sur des Piedestaux ,

formoient un cercle vis-à-vis de cette Barrière. De là jusqu'à la demi Lune de la Porte Saint Antoine , on voyoit à droite & à gauche le long de la grande rue du Fauxbourg un rang de Lustres. Les deux Fontaines , dont l'une est en face de l'Abbaye de S. Antoine , & l'autre au coin de la rue de Charonne , étoient illuminées. A côté de chacune , on avoit élevé un Amphithéâtre sur lequel on avoit placé des Musiciens , & une Fontaine de Vin couloit près de la première.

La demi Lune de la Porte S. Antoine étoit éclairée des deux côtés par des Lustres , & par des Girandoles , & la Porte S. Antoine l'étoit en dedans , & en dehors , par un nombre prodigieux de lumières , dont la disposition représentoit un Arc de Triomphe.

Lorsque le Roi arriva à la demi Lune , on fit une Salve des canons de la Bastille , & de ceux que la Ville avoit fait transporter sur le Bastion du Rempart , près de la Porte.

Ce fut là que le Corps de Ville , présenté par le Duc de Gesvres , & conduit par M. Desgranges , Maître des Cérémonies , eut l'honneur de complimenter Sa Majesté sur son heureuse arrivée. M. de Bernage , Conseiller d'Etat ordinaire & Prévôt des Marchands , portoit la parole.

Le Roi , en continuant sa route , trouva par-tout les mêmes préparatifs ; on avoit eu la précaution de sauver l'irrégularité du Marché S. Paul , par deux rangs de Poteaux , d'où pendoient des Lustres. Les Peres Jésuites de la Maison Professe avoient fait une fort belle illumination ; nous en parlerons plus au long , lorsque nous décrirons les autres illuminations.

Des Lustres portés sur des Poteaux éclairaient la Place Baudoiers , & le Cimetiere S. Jean. Trois Fontaines de Vin couloient , l'une dans ce Cimetiere , une autre dans la Place aux Chats au bout de la rue de la Ferronnerie , & une troisième à côté de la Fontaine du Trahoir , que la Ville avoit fait illuminer , & près de chaque Fontaine étoit un Amphithéâtre , rempli d'Instrumens.

Toute la Place du Caroufel dans laquelle le Roi entra par la rue S. Nicaise , étoit ornée d'Ifs & de Girandoles ; dans le milieu de cette Place on avoit élevé une décoration , qui portoit plus de trois mille lumieres ; du haut de cette décoration sortoient quatre Guirlandes , & l'on voyoit une Couronne de Laurier suspendue au point de leur réunion.

Les Salves des boîtes & des canons placés en différens endroits , furent tellement

distribuées , qu'elles ne discontinuerent point pendant le tems que Sa Majesté traversa cette Ville. Le roi marcha fort lentement , afin que les Habitans pussent mieux jouir du bonheur de le voir , & d'ailleurs , quand sa bonté ne l'auroit pas porté naturellement à leur donner cette marque de son affection , sa marche auroit été nécessairement retardée par l'affluence surprenante du Peuple , qui étoit accouru sur son passage.

Sa Majesté trouva au Palais des Tuilleries la Reine , Monseigneur le Dauphin , & Mesdames de France , qui s'étoient rendus ici de Versailles le même jour. La Reine à son arrivée avoit été complimentée à la Porte S. Honoré par le Corps de Ville , à la tête duquel étoit le Duc de Gesvres , Gouverneur de Paris.

Le lendemain , le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin , se rendit à l'Eglise Métropolitaine ; Sa Majesté fut reçue & complimentée à la Porte de l'Eglise par l'Archevêque de Paris , à la tête des Chanoines , & ayant été conduite dans le Chœur , elle y entendit la Messe , qui fut célébrée par l'Abbé d'Harcourt , Doyen du Chapitre ; la Reine & Mesdames de France s'étoient rendues à l'Eglise Métropolitaine en même tems que le Roi ; elles y entendirent

dirent la même Messe , après laquelle l'Archevêque de Paris donna la bénédiction , & le Roi fut reconduit avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à son entrée dans l'Eglise. En allant & en revenant les Détachemens de la Maison de Sa Majesté , qui avoient accompagné le Roi la veille , précéderent & suivirent le carrosse de Sa Majesté ; on avoit posé sur la route du Roi trois Fontaines de Vin pour le Peuple & autant d'Amphithéâtres , sur lesquels étoient des Symphonistes.

Les illuminations continuerent ce jour là & ont continué pendant le séjour du Roi ; une Ordonnance du Lieutenant Général de Police les avoit ordonnées , aussi bien que la clôture des Boutiques , mais l'amour des François pour leur Maître avoit suppléé aux précautions du Magistrat , c'est ce qu'il remarque judicieusement dans le Préambule de son Ordonnance. » Quoi-
 » qu'il soit persuadé , dit-il , qu'il n'est pas
 » besoin d'exciter le zèle des Habitans ,
 » cependant comme il est nécessaire de leur
 » prescrire les règles qu'ils doivent obser-
 » ver , & qu'il convient en conformité des
 » ordres du Parlement , de fixer le tems de
 » la clôture des Boutiques , & les jours des
 » illuminations , &c. »

Ce même jour 14 Novembre, M. d'Argen-

I. Vol.

F

son, Avocat du Roi au Châtelet, présenta à Sa Majesté le scrutin de l'élection du Pré-vôt des Marchands & des Echevins pour l'année 1744.

On sçait que M. d'Argenson est fils du Ministre des Affaires Etrangères , & Neveu du Ministre de la Guerre ; il a pour Ayeul le fameux Garde des Sceaux de son nom ; nous ne ferons que l'écho de la voix publique, si nous disons que ce jeune Magistrat entre dans la carrière d'une façon digne de ceux à qui il a l'honneur d'appartenir , ce qui seul est un grand éloge.

Nous ferons sans doute plaisir à nos Lecteurs en insérant ici la Harangue qu'il adressa au Roi. Les François y retrouveront les sentimens de tendresse & d'attachement pour Sa Majesté , qui sont communs à toute la Nation ; mais peu auroient été en état de l'exprimer avec une éloquence aussi aisée & aussi naturelle. C'est ce que la lecture de la Harangue va prouver mieux que nos réflexions.



HARANGUE faite au Roi le 14 Novembre 1744, par M. d'Argenson, son Avocat au Châtelet de Paris, en présentant à Sa Majesté le Scrutin de l'Election des Prévôt des Marchands & Echevins pour l'année 1744.

SIRE,

Votre bonne Ville de Paris ne se présente jamais aux pieds du Trône de Votre Majesté que pénétrée des plus vifs sentimens de respect & d'amour, mais elle ne connut jamais mieux qu'aujourd'hui toute l'étendue & toute la force de ses sentimens. Quel plus beau moment pour elle, que celui où elle vous revoit couvert de gloire & dans une parfaite santé, où elle possède même Votre Majesté, l'objet de sa félicité, après l'avoir été des ses cruelles inquiétudes ! Nous n'osons vous rappeler, SIRE, & nous craignons de nous rappeler à nous même l'affreuse idée de Paris, alarmée pour les jours de Votre Majesté. Nous vous offririons bien plutôt le détail des témoignages sensibles de la joie qui a succédé à nos alarmes, mais Votre Majesté vient d'en être témoin elle-même. Elle vient de reconnoître dans les transports de son Peuple, les

F ij

traits de cette éloquence naturelle dont l'Art ne peut imiter les expressions. C'est au nom de ce Peuple que la Ville de Paris a coutume d'assurer Votre Majesté de sa tendresse respectueuse & de sa profonde obéissance. Il parle aujourd'hui lui-même. Nous ne pouvons que confondre nos vœux avec ses acclamations ; si les Magistrats qui ont été cette année à la tête de nos Citoyens , leur ont donné l'exemple du zèle dont la Capitale a fourni le modèle au reste du Royaume , ceux qui veulent leur succéder , pénétrés des mêmes sentimens , célébreront avec une ardeur égale , les heureux événemens dont le Ciel nous a donné le gage , en conservant les jours de Votre Majesté. Que ne nous promettent point les succès éclatans qui ont marqué tous les pas de Votre Majesté pendant cette Campagne ! Votre gloire , SIRE , ne peut être égalée que par l'amour de vos Sujets.

Il y eut aussi ce même jour Concert au Louvre dans l'Appartement de la Reine. On y exécuta une Idille dont les paroles sont de M. de Bonneval, Intendant & Contrôleur des menus plaisirs de Sa Majesté , capable non-seulement de conduire les Fêtes, mais de les imaginer; la Musique est de M. de Blamont, Surintendant de la Musique

du Roi , si connu par le Ballet *des Fêtes Grecques & Romaines* , le *Caprice d'Erato* & par d'autres Ouvrages qui ont avantageusement établi sa réputation.

Le divertissement se passe sur les bords de la Seine dans un Bocage , dont les Arbres sont entrelassés de Guirlandes de fleurs. Des Bergers & des Bergeres héroïques , commencent par exprimer le plaisir qu'ils ressentent dans ces belles rétraites.

Il n'est point pour l'amour de rétraite plus belle.

Tout flatte les Amans dans cet azile heureux ;

L'indifférent y devient amoureux ,

L'inconstant y devient fidelle.

Le retour du Berger Licas occasionne une Scene très-galante entre lui & la Bergere Ismene , qu'il adore. Avant que de la voir , il est interrogé par des Bergers zélés qui lui demandent des nouvelles du Roi , cédez , lui dit un d'eux.

Cédez à notre impatience ;

Vous avez parcouru tout l'Empire des Lis ;

Parlez-nous cher Licas des exploits de LOUIS ;

De ses vertus , de sa magnificence.

Licas.

Sa Cœur a tout l'éclat qui brille dans les Cieux...

F iiij

114 MERCURE DE FRANCE.

Il fait adorer sa puissance ;
C'est ainsi que regnent les Dieux
Une si belle vie ,
Qui fait tant de jaloux ,
Sans le secours du Ciel nous eut été ravie . . .
Nos Ennemis fuyant ses coups ,
Ont moins tremblé que nous.
Dieux ! ne bornez jamais ses belles destinées !
Du plus chéri des Rois ne soyez point jaloux ;
Ah ! si nos vœux pouvoient prolonger ses années ,
Notre amour le rendroit immortel , comme vous.

Après les épanchemens de ces cœurs
champêtres , Licas revient à Ismène.

Licas.

Que n'ai-je point souffert en quittant ce rivage ?
L'Amour en pleurs suivoit mes pas.
Si mon éloignement trahissoit vos appas ,
Ils étoient trop vengés ; j'emportoits leur image. . .

Ismène vaincue par la persévérance de
Licas , lui avoue enfin qu'elle partage sa
tendresse.

Je ne vous ai point vû quitter ce beau séjour
Sans une peine extrême :
Pardonner au départ en faveur du retour ,
N'est-ce pas dire que l'on aime ?

Mars suivi de Guerriers survient avec
 Palés. Les Trompettes se joignent aux
 Musettes pour célébrer un Roi, qui ne fait
 la guerre que pour établir la paix. Toutes
 les voix se réunissent pour le célébrer.

Quel Héros est plus triomphant !

Il faut sur l'Univers que son Sceptre préside.

C'est la Sagesse qui le guide ,

Et la valeur qui le défend.

On ne peut donner dans un Extrait tout
 ce qui mérite le suffrage des Lecteurs , mais
 M. de Blamont fait imprimer ce Divertisse-
 ment. On pourra jouir à la fois des agré-
 mens des paroles & de la Musique.

Ce même jour M. de Van-Hoey, Amba-
 sadeur ordinaire de la République de Hol-
 lande , eut une audience particuliere du
 Roi ; il en eut une de la Reine le jour sui-
 vant , de Monseigneur le Dauphin le 16.,
 & de Mesdames de France le 17.

M. de Villeneuve, Conseiller d'Etat , qui
 avoit été nommé le 3 de ce mois, Ministre
 Secrétaire d'Etat , au Département des Af-
 faires Etrangères , a supplié le Roi de lui
 permettre de ne point accepter cette Char-
 ge , & Sa Majesté , ayant bien voulu ap-
 prouver les raisons qu'il lui a données , M.

F iij

d'Argenson , Conseiller d'Etat Ordinaire & au Conseil Royal des Finances , a été nommé le 18 Ministre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères.

Le Roi a donné en même tems au Comte d'Argenson , frere du nouveau Ministre & lui-même Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre , la Place de Sur-Intendant Général des Postes & Relais de France.

Ce jour a été aussi marqué par une Promotion d'Officiers Généraux , dont nous rendrons compte dans le second Volume de ce Mois.

Cependant le 15 étoit le jour que la Ville avoit choisi pour la Fête qu'elle devoit donner au Roi. Une salve des canons , & de boîtes , & la cloche de l'Hôtel de Ville annoncèrent ce grand jour ; le Roi arriva vers les deux heures après midi à l'Hôtel de Ville ; le Duc de Gesvres , Gouverneur de Paris , le Prévôt des Marchands , les Echevins , le Procureur du Roi , le Greffier , & le Receveur du Bureau de la Ville , tous en habits de cérémonie, reçurent Sa Majesté à la portiere de son carrosse. Le Compliment fut fait par le Prévôt des Marchands , qui suivant l'usage , mit un genouil en terre , ainsi que les Echevins , & les autres Officiers de

Bureau. Sa Majesté étant ensuite montée à l'Hôtel de Ville, entra dans la Grande Salle, qui étoit tendue de Damas Cramoisi, galonné d'Or. Le plancher étoit couvert de riches Tapis de pied. Quatorze Lustres & soixante Girandoles contribuoient à l'embellissement de cette Salle, & sur une des cheminées étoit le Portrait du Roi, sous un Dais. De cette Salle le Roi passa dans les autres, dont tous les meubles & les ornemens étoient d'une extrême magnificence, & d'où Sa Majesté considéra la décoration de la place, vis-à-vis de l'Hôtel de Ville.

Autour de cette place regnoit une suite de colonnes accouplées, dont les bases & les chapiteaux étoient dorés. L'entablement de chaque couple de colonnes étoit aussi doré, & d'un Trophée à l'autre s'étendoient des Guirlandes de Laurier. A l'extrémité de la Place, vis-à-vis de la Grande Salle on avoit élevé un Arc de Triomphe, de cent pieds de haut sur soixante de large; l'Architecture étoit d'Ordre Ionique, & la hauteur des colonnes de trente-deux pieds à dix-sept pieds de terre, le reste en proportion. Sur la principale façade, étoit une Arcade élevée de quarante-quatre pieds, large de vingt-deux, & qui en avoit dix-sept de profondeur. Il y avoit à chaque

côté de cette Arcade deux colonnes , & l'on voyoit la *Victoire* entre les colonnes de la droite , & la *Paix* entre celles de la gauche. Les deux autres façades étoient composées de deux colonnes isolées , au milieu desquelles étoit d'un côté *Pallas* & de l'autre *Minerve* ; tous les entablemens des colonnes étoient ornés de Trophées. Le Couronnement de l'Arc de Triomphe étoit un Groupe de cinquante pieds de large , & de trente d'élévation , représentant le Roi traîné dans un Char , & couronné par la Victoire.

Le sol de l'Architecture étoit feint de Marbre blanc ; le contre-socle , les piédestaux , l'imposte , l'archivolle , l'architrave , la corniche , & l'attique de marbre verd ; les colonnes & les frises , de serracollin , les bases , les chapiteaux , & les bas reliefs des panneaux des piédestaux , de bronze doré. On lisoit dans l'attique cette Inscription en Lettres d'or *Ludovico redi-vivo , Ludovico Triumphatori.*

Près de la Rivière étoit une grande Salle carrée , formée par divers pieds d'Arbres entourés de Laurier , & garnis de Girandoles dorées ; on avoit construit au milieu un Edifice d'une élégante Architecture, qui distribuoit du vin de trois côtés.

Le Duc de Gesvres présenta au Roi le

Prévôt des Marchands , les Echevins , le Procureur du Roi , le Greffier & le Receveur du Bureau de la Ville , & quelques tems après le Prévôt des Marchands avertit Sa Majesté qu'Elle étoit servie.

Alors le Roi retourna dans la Grande Sale de l'Hôtel de Ville & se mit à table. Monseigneur le Dauphin se plaça à la droite de Sa Majesté , le Duc de Chartres à sa gauche , le Prince de Dombes à côté de Monseigneur le Dauphin , & le Duc de Penthièvre auprès du Duc de Chartres. La table étoit de trente couverts , dont les vingt-cinq restans furent remplis par les Seigneurs que le Roi avoit nommés.

Le Prévôt des Marchands eut l'honneur de servir le Roi , & le Procureur du Roi tenoit le chapeau de Sa Majesté , à qui le Greffier de la Ville présenta le fauteuil. Monseigneur le Dauphin , dont le Receveur de la Ville tenoit le chapeau , fut servi par le premier Echevin. Les trois autres Echevins servirent le Duc de Chartres , le Prince de Dombes , & le Duc de Penthièvre.

Il est presque inutile de dire que le Festin fut aussi somptueux que délicat. Les Officiers de la Bouche du Roi avoient travaillé , mais ce fut le Maître de l'Hôtel de la Ville qui mit les plats sur table ; le fruit

méritoit sur-tout l'admiration des connoisseurs.

On voyoit au milieu de la table un filet que l'on nomme vulgairement dormant, parce qu'il reste sur la table pendant tout le repas. Au milieu étoit le Surtout de la Ville, qui est fort beau, & l'on avoit placé à côté deux grands plats garnis de fleurs d'Italie, que l'on avoit élégamment & artistement arrangées, & qui formoient un buisson. Deux autres plats étoient à côté de ceux-ci, & les Ouvrages en sucre, dont ils étoient chargés, représentoient deux roches qui se réunissant dans le haut, formoient une arcade. Des branches de Liere, & un groupe d'enfans qui grimpoient dessus, étoient ce qui formoit la réunion des deux roches. On rencontroit après deux autres plats de porcelaines, garnis avec élégance, & sur deux autres l'on voyoit des cristaux taillés en filet, ce qui formoit un coup d'œil aussi singulier qu'agréable.

Le fruit étoit dressé sur des plats de la plus belle porcelaine de Saxe; il étoit monté en gradin, orné des plus belles fleurs, & dessiné avec beaucoup de goût & d'intelligence; ces dormans, les porcelaines, & les fruits ont été abandonnés au pillage après le dîner de Sa Majesté. On a livré de même à l'avidité du peuple les

fruits qui garnissoient quinze autres tables , sur lesquelles on voyoit plusieurs Ouvrages en sucre , qu'on auroit admirés , si ceux de la table du Roi ne les avoient pas effacés.

Ces quinze tables furent servies en même tems que celle du Roi ; elles étoient destinées pour les Seigneurs qui n'eurent pas l'honneur de dîner avec S. M. & pour plusieurs personnes de considération.

Pendant le dîner du Roi , MM. Rebel & Francœur , Sur-Intendans de la Musique de Sa Majesté , reçus en survivance de MM. Destouches & Blamont , & Inspecteurs de l'Académie Royale de Musique , firent exécuter , par les vingt-quatre Violons de la Chambre , & par l'Orchestre de l'Opera , plusieurs suites de Symphonies de différents Auteurs.

La Demoiselle Lalande , & le Sieur Benoist , Ordinaire de la Musique du Roi , chanterent un Dialogue , intitulé le Retour du Roi à Paris. M. Roi , Chevalier de l'Ordre de S. Michel , & MM. Rebel & Francœur avoient composé , l'un les paroles de ce Divertissement , les autres la Musique par l'ordre du Prévôt des Marchands. Les paroles , la Musique , & l'exécution concoururent également au succès , & les Auteurs reçurent des éloges qu'ils

sont accoutumés à mériter & à recevoir , mais que l'éclat de cette circonstance rendoit plus flatteurs.

Après le dîner , le Roi jouït d'un nouveau spectacle ; l'Arc de Triomphe , la Colonnade , & la Sale près de la riviere furent illuminés , ainsi que la façade de l'Hôtel-de-Ville. Ces illuminations formoient un spectacle frappant , & se communiquoient réciproquement de l'éclat par le reflet des lumieres : on avoit illuminé aussi la cour de l'Hôtel-de-Ville ; des Guirlandes de fleurs ornoient les colonnes , tant du premier que du second ordre : on voyoit au bas de chaque colonne des Génies , qui portoient des Girandoles de vingt lumieres chacune. Plusieurs Lustres garnis de Bougies étoient suspendus de distance en distance ; de petites lanternes formoient un enchaînement de Guirlandes lumineuses ; le long de l'entablement , & à la croisée qui est vis-à-vis de la porte d'entrée , étoient ces mots en transparent : *Recepto Casare Felix.*

Le Roi , en descendant , remarqua avec beaucoup de plaisir la décoration de cette cour , & il témoigna qu'il étoit satisfait de l'empressement de la Ville à lui prouver son zèle.

Le Duc de Gesvres , le Prevôt des Marchands , les Echevins , le Greffier & le Re-

ceveur de la Ville reconduisèrent S. M. jusqu'à son carrosse : de-là elle alla avec le même Cortége que le matin à l'Eglise des Jesuites de la maison Professe. La Reine , accompagnée de Mesdames de France , s'y étoit rendue quelque - tems auparavant ; leurs Majestés furent reçues à la porte de l'Eglise , & complimentées par le P. Frey , Provincial , à la tête de la Communauté , & elles y assistèrent au Salut. L'Eglise étoit ornée & éclairée aussi magnifiquement que l'avoit été le portail le jour de l'arrivée de S. M. On verra plus bas un détail mieux circonstancié de ces deux illuminations. En retournant au Palais des Tuilleries , le Roi repassa par la Grève & par le Quai Pelletier. La Ville avoit fait illuminer ce Quai avec des Lustres, & toute la face du Pont Notre-Dame du côté de la riviere l'étoit aussi par plusieurs cordons de lumière , dont le dernier suivoit le dessein du toit.

Il y eut ce soir là dans toute la Ville des illuminations , & plusieurs furent encore au-dessus de celles de la nuit du 10 du mois de Septembre dernier , qui sera à jamais célèbre dans les Fastes de la France : celles du Quai des Tuilleries & du Quai des Théatins attirèrent également l'admiration générale , en produisant des effets differents. Le pre-

mier étoit éclairé uniformément dans toute l'étendue des galeries du Louvre , mais le dessein de chaque partie étoit d'une telle élégance qu'on ne pouvoit se lasser de le voir répété. La variété du second lui donnoit une autre espèce de mérite. Les Edifices somptueux , dont ce Quai est orné , étoient tous illuminés suivant des desseins différens , & ceux qui du Pont Royal, observoient l'effet de ces différentes illuminations , croyoient voir ces Palais enchantés que décrivent les Historiens des Fées. Leurs Majestés virent ces deux Quais , l'illumination de la place Vendôme , & celle de la principale rue. Nous placerons la Description des plus belles dans un endroit séparé , afin de ne pas interrompre le fil de la narration.

Quelques beaux que fussent les spectacles formés par ces différentes illuminations , ils n'auroient pû être comparés à celui que la façade , & la cour du Château des Tuilleries devoient offrir au Roi lorsqu'il rentra , mais un vent violent , qui s'éleva , rendit inutile la plus grande partie des peines qu'on avoit prises pour éclairer toutes les parties destinées à l'être dans ce vaste Edifice.

Le 17 le Roi accompagné de la Reine, de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , & avec le même cortège que le

le 13 & le 15, se rendit à l'Eglise de l'Abbaye de sainte Geneviève ; l'Abbé revêtu de ses habits pontificaux , & à la tête de ses Religieux , reçut le Roi à la porte de l'Eglise , & le conduisit dans le Chœur , où S. M. entendit la Messe.

Le même jour, Sa Majesté avoit été complimentée le matin par le Parlement , à la tête duquel étoit M. de Maupeou , Premier Président ; la Chambre des Comptes , la Cour des Aides , la Cour des Monnoyes & le Corps de Ville eurent aussi le même honneur. M. de Nicolaï , Premier Président de la Chambre des Comptes , M. le Camus , Premier Président de la Cour des Aides , M. Choppin de Goussangré , premier Président de la Cour des Monnoyes , & M. de Bernage , Prevôt des Marchands , porterent la parole. L'après-midi , le Grand Conseil , à la tête duquel étoit M. Gilbert de Voisins , Conseiller d'Etat nommé par S. M. pour présider cette année à cette Compagnie , s'acquitta de ce devoir ; le Roi fut ensuite complimenté par l'Université & par l'Académie Française. M. Fromentin , Recteur , portant la parole pour l'Université , & M. de Crebillon , Directeur de l'Académie pour cette Compagnie ; ils furent tous présentés par le Comte de Maurepas , Ministre & Secrétaire d'Etat , & con-

duits par M. Desgranges , Maître des Cérémonies.

S. M. qui ſçavoit que M. de Crebillon avoit compoſé des Vers ſur ſa Convaleſcence , eut la bonté d'ordonner à cet Académicien de les reciter. Les Vers ne démentirent point la réputation de ce célèbre Ecrivain , & ceux que recita M. de la Chauffée, répondirent auſſi à l'opinion avantageuſe que le Public a de ſes productions : ces deux pièces de Vers ont été imprimées ; M. de la Chauffée eut le ſurlendemain l'honneur de préſenter un Exemplaire de la ſienne au Roi , qui le reçut avec bonté , & deux jours après M. de Crebillon eut le même honneur.

Ce recit auroit excité inutilement la curioſité de nos Lecteurs , ſi nous ne joignons ici ces deux Pièces , qu'on ne trouvera pas dans les Provinces , ainſi nous avons cru ſervir le Public & travailler pour la gloire des deux Auteurs , en joignant ici leurs Ouvrages.



VERS recités au Roi, par M. de Crebillon, Directeur de l'Académie Française, à la suite du Compliment qu'il a fait à SA MAJESTÉ, au nom de cette Compagnie, le Mardi 17 Novembre 1744.

Quel orage soudain s'élève & m'environne ?
 L'épouvante & l'horreur régissent de toutes parts &
 Que de gémissemens ! l'air mugit ; le Ciel tonne.
 Dieux ! Quels tristes objets s'offrent à mes regards ?
 Où suis-je ? Quoi , je touche à l'inférieure rive ?
 François infortunés , y portez-vous vos pas ?
 Qui vous amène en foule aux portes du trépas ?
 J'entens parmi vos pleurs une bouche plaintive
 Articuler des mots , qui me glacent d'effroi.
O déplorable sang ! O malheureuse Reine
 La Reine ! . . . Ah ! C'en est fait ; notre mort est
 certaine.

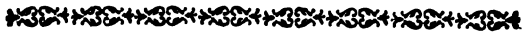
La France va donc perdre & son Pere , & son Roi !
 François, le désespoir où votre ame se livre ,
 Doit aller aussi loin que la rigueur du sort ;
 Si **L O U I S** ne vit plus , il faut cesser de vivre ;
 Pouvons-nous souhaiter une plus digne mort ?
R O I , notre unique bien , quoi ! la Parque perfide
 Voudrait porter sur vous une main parricide ! . . .
 Mais quel bruit éclatant vient agiter les Aïrs !

128 MERCURE DE FRANCE.

Quelle étrange lueur roule dans les ténébres !
 A travers tant d'objets terribles & funébres ,
 Je vois quelque clarté pâlir dans les Enfers.
 Est-ce le Dieu des Morts qui tient sa cour funeste ?
 Mais non , ce qui paroît n'a rien que de céleste.
 Et quel est donc le Dieu que je vois accourir ?
 Il tend vers nous les bras ; c'est pour nous secourir ;
 Mille rayons brillans forment son Diadème :
 Le Dieu des Morts n'a point ce port majestueux ,
 Cet air noble & touchant , ni ce front vertueux ;
 C'est , je n'en doute plus , LOUIS LE GRAND , lui-même ,
 Qui vient sécher nos pleurs & calmer nos regrets.
 Hélas ! il veille encor sur ses anciens sujets !
 Ce Roi , qui si long-tems a gouverné la Terre ,
 Règne-t-il en des lieux inconnus au Tonnerre !
 On diroit qu'aux Enfers il va donner des Loix ;
 Voilà ses traits , ses yeux ; je reconnois sa voix :
 » Fermez , dit-il , fermez la retraite des ombres ;
 » Mon fils n'entrera point dans les Royaumes som-
 » bres ;
 » S'il mouroit , que d'Exploits seroient ensevelis ,
 » Et qui pourra compter les Exploits de mon fils !
 » Entre César & moi le Ciel marque sa place ;
 » Mais les Dieux seront lents à terminer ses jours ,
 » Et si la Gloire a droit d'en prolonger le cours ,
 » Il n'est point de Nestor que son Âge n'efface.
 » François , vous reverrez ce Roi si généreux ;

« Puissent le voir aussi les fils de vos neveux !
 Il dit , & , tout à-coup les Enfers disparaissent ,
 La Mort fuit , le jour vient , & les François renais-
 sent.

Mais quel éclat nouveau vient embellir ces Lieux !
 Passons nous des Enfers dans le séjour des Dieux ;
 Quels feux étincelans brillent sur l'Hémisphère ?
 Ah ! si c'étoit L o u i s . . . Mais en vain je l'espère !
 Il est trop occupé de ses nobles travaux ;
 Il brave également la mort & le repos.
 Qu'est-ce donc que je vois ! c'est un autre lui même ;
 La Gloire, je le juge , à sa beauté suprême ;
 C'est elle en ce moment qui vient nous l'annoncer ;
 La Gloire prend toujours soin de le devancer.
 Hélas ! il est donc vrai ; nous allons voir paroître
 Ce Héros , le plus grand que le Ciel ait fait naître.
 Venez , voyez , chantez l'aimable Souverain
 Dont vous a fait présent la faveur du Destin.
 O François ! Peuple heureux & si digne de l'être !
 Venez-en rendre grâce à votre auguste Maître ;
 C'est lui , c'est sa bonté qui vous rend tous heureux ;
 Qu'il soit , après le Ciel , l'objet de tous vos vœux !
 Qu'en vos Temples pour lui sans cesse l'encens
 fume !
 Que par le peuple épars le salpêtre s'allume !
 Que le feu s'élançant par éclats dans les Cieux ,
 De leur reconnaissance aille instruire les Dieux !



*SECONDE Pièce de Vers, présentée au
Roi, le Jeudi 26 Novembre 1744,
par le même.*

Dieu des Rimeurs , crois-moi , point de que-
relle ,

Où soutiens mieux tes airs de Protecteur.

Qui, mieux que moi , ton ancien serviteur ,
Dût espérer une grace nouvelle ?

Mais , qu'as-tu fait de ce jour le plus beau ,
Le plus brillant , le plus doux de ma vie ?

Je l'avouerai ; j'ai manqué de génie.

Mais nous pouvons faire un effort nouveau.

Chanter son Roi , c'est chanter sa Maîtresse ;

Il faut toujours la louer bien ou mal ;

C'est , d'un seul trait , signaler sa tendresse ;

Et désoler celle de son Rival.

Nommer **Louis** , est un préliminaire ,

Qui va d'abord gagner tous les François :

Ce nom si cher vaut lui seul l'art de plaire ;

Ainsi chantons , je réponds du succès.

D'autres que nous dans la même carrière

Eussent été sifflés sans la manière.

Tous cependant ont trouvé des Lecteurs ,

Tant le sujet intéressoit les cœurs.

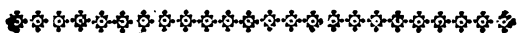
Disons que Mars d'accord avec Minerve . . .

Le beau début ! O la sublime verve !

Laisse-moi dire , écoute jusqu'au bout :
 Amour nous aide , & L o u i s sur le tout.
 A ses conseils la Justice préside ,
 Et la Sagesse y recueille les voix :
 Mars exécute & Minerve décide ;
 Mais c'est L o u i s qui leur dicte ses loix ;
 Qui , tour à tour , tient le glaive & l'Egide ,
 Pere , Soldat & Monarque à la fois.
 Disons qu'il fait honneur à notre espèce ;
 Grand sans orgueil , redoutable & charmant...
 Est-ce là tout ? pauvre Dieu du Permesse ,
 Sans tes leçons j'en dirois bien autant.

Va , laisse-moi , je te tiens quitte
 De l'avenir & du présent ;
 Tu m'as donné pour tout mérite ,
 Le cruel & morne talent
 De hurler dans la Tragédie ;
 Tu diras de plus que c'est toi
 Qui m'as mis à l'Académie ;
 Moi, je t'ai fait parler au Roi.





COMPLIMENT au Roi , par M. de
la Chaussée , de l'Académie Française.

ENfin je te revois , cher & nouvel AUGEUSTE ,
Que mon cœur en secret a toujours encensé . . .
Pardonne en ce moment le transport le plus juste ;
Qui le sçait exciter n'en peut être offensé.
Non ; l'effor que je prends ne sçauroit te déplaire ;
Le moindre des mortels , sans être téméraire ,
Peut laisser voir aux Dieux tout ce qu'il sent pour
eux.

France , tu m'applaudis ; le même amour t'inspire ;
Tu n'as plus qu'à joir du sort le plus heureux ;
Tu viens de recouvrer l'Ame de ton Empire.

Et toi , daigne agréer l'hommage mérité,
Que t'offre par ma voix la simple Vérité.
La seule flatterie a besoin d'être ornée ;
Eh ! quand nous t'offririons ses dangereux attraits ;
Tu ne recevrais point la Coupe empoisonnée ,
Que le commun des Rois aime à boire à longs
traits :

Fuis

Fuis Malheureuse , ailleurs va porter tes prestiges ,
Tu n'élevas jamais de véritable Autel.

Poursuis , PRINCE , poursuis ton cours & tes prodiges :

Tel jadis commença ton ARBUE immortal....

Que dis-je... A peine entré dans la même carrière ,

Quel amas de Lauriers * ! La plus forte Barrière

N'est qu'un frivole obstacle à tes premiers travaux ,

Et l'altière Cité ** qui braveit ton Tonnerre ,

Sur ses débris sanglans sert d'exemple à la Terre :

Tremblez , fiers Ennemis Vous Amphions
nouveaux ,

Formez-vous désormais à l'ombre de sa gloire....

Qui peut mieux vous ouvrir le Temple de Mémoires.

Chantez , Muses , chantez , voilà votre Apollon....

Mais quels que soient les chants qu'elles fassent
éclore ,

Vois au fond de nos cœurs , tu liras plus encore ,

Que n'en peut exprimer tout le sacré Vallon.

* Ypres , Furnes , Menin ;

** Fribourg.

134 MERCURE DE FRANCE.

Le soir , le Roi , la Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames firent l'honneur à S. A. R. de lui rendre au Palais Royal la visite qu'elle étoit allée leur faire au Château des Tuilleries trois jours auparavant.

La façade du Palais Royal étoit illuminée comme les jours précédens , par des Terrines & des Lampions qui marquoient toute l'Architecture du Bâtiment. A l'égard des cours , on y avoit seulement mis un grand nombre de Terrines , plutôt pour les éclairer , que pour les décorer. Sur les six heures du soir , le Roi arriva, accompagné de Monseigneur le Dauphin. S. A. R. étoit dans son lit : il n'y avoit dans la chambre qu'un seul fauteuil , & quantité de plians destinés aux Dames qui ont droit de s'asseoir devant le Roi & la Reine. Le Roi ne s'assit point , & par conséquent tout le monde se tint de bout ; la visite du Roi dura environ un quart d'heure , & elle se passa en discours polis & flatteurs que le Roi tint à S. A. R.

Mesdames arriverent immédiatement après le Roi. On remit un second fauteuil dans la chambre. Mesdames s'assirent dans les deux fauteuils ; les Dames titrées se mirent sur des plians , & les autres Dames se tinrent debout. La visite dura près

d'une demi-heure. S. A. R. qui a beaucoup d'esprit , & sur-tout l'esprit de la conversation , entretint Mesdames d'une maniere qui les satisfit extrêmement.

La Reine vint la dernière. On ôta un des deux fauteuils , afin qu'il n'en restât qu'un seul dans la chambre. La Reine s'y assit , & elle y fut un quart d'heure , pendant lequel Sa Majesté donna à S. A. R. les mêmes marques d'amitié & d'estime qu'elle lui a déjà données plusieurs fois.

M. le Duc de Chartres , Madame la Duchesse de Chartres & Madame la Duchesse de Modene , qui faisoient les honneurs de l'appartement de S. A. R. allerent recevoir le Roi , la Reine , Monseigneur le Dauphin & Mesdames à la descente du carrosse , & les reconduisirent de même.

Toutes les pièces de l'appartement de S. A. R. étoient remplies de monde , & très-bien éclairées.

Les illuminations furent aussi renouvelées dans toutes les rues , & la soirée ayant été plus favorable que celle du 15 , l'illumination du Château des Tuilleries produisit tout l'effet qu'elle devoit produire , c'est-à-dire , un des plus étonnans qu'on puisse imaginer. On admira aussi beaucoup la maniere dont l'Hôtel des Invalides fut

G ij

136 MERCURE DE FRANCE.

illumine le même soir ; les lumières dessinoient l'Architecture de ce vaste Edifice ; ce spectacle excita la curiosité de tout Paris. Monseigneur le Dauphin alla voir cette illumination & quelques-unes des autres les plus remarquables.

Le 18 après midi , Leurs Majestés , Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France partirent pour retourner à Versailles ; le Roi trouva sur son passage , ainsi que les jours précédens , divers Amphithéâtres de Musique , & plusieurs Fontaines de vin qui couloient pour le Peuple , & il fut salué par un grand nombre de Boëtes , & de canons placés à la Porte S. Honoré , par les ordres du Corps de Ville.

Leurs Majestés, pendant le séjour qu'elles ont fait ici , ont soupé tous les jours en public avec Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France ; on ne peut , sans en avoir été témoin , se former une juste idée de la multitude innombrable de personnes de tous les Ordres , qui remplissoit à toutes les heures du jour, non-seulement les Appartemens du Roi, mais encore les Escaliers, le Vestibule, & les cours du Palais des Tuileries ; le désir de voir Sa Majesté & la Famille Royale , sembloit être l'unique occupation des Habitans de cette Ville , & la

satisfaction de jouir de cet avantage , leur seul plaisir. Le Roi touché de l'empreſſement de ſon Peuple , avoit ordonné qu'on laiſſât entrer indifféremment toutes ſortes de perſonnes.

Leurs Majeſtés , en retournant à Verſailles , trouvèrent ſur leur paſſage une illumination ſuperbe que S. A. R. Madame la Duchefſe d'Orleans avoit fait préparer à ſon Pavillon de Chaillot.

La Terrafſe qui a 50 toiſes entre les deux Pavillons , étoit illuminée dans toute ſon étendue par une moſaïque en lozange deſſinée par des Lampions , depuis le deſſus du pavé juſqu'au niveau de la Terrafſe , elle étoit couronnée par une plinthe marquée auſſi en lampions , avec un cordon de Terri- nes ſervant de retraite par le bas , & un autre au-deſſus de la plinthe , le tout étoit ſurmon- té par diſtances égales de vingt-quatre Pié- deſtaux garnis auſſi de Lampions , & por- tans chacun une grande Girandole de qua- rante lumieres. Le corps du milieu étoit diſtingué par une moſaïque remplie de Fleurs de Lis deſſignées en Lampions , cou- ronnée de la même façon que le reſte , & cantonnée par des Pilaftrès , qui étoient dé- corés ſur la hauteur de Médaillons avec des L. en chiffres , le tout deſſiné en Lam- pions.

L'intérieur du Pavillon de S. A. Royale étoit superbement éclairé par des Bocats , Bras & Girandoles garnis de bougies , & celui qui est à l'autre extrémité de la Terrasse , étoit éclairé aussi dans le même goût.

Leurs Majestés saluerent en passant S. A. R. & donnerent à cette Princesse de justes éloges sur son goût & sur l'élégance de cette illumination ; les desseins ont été fournis par M. Mateau , Officier de la Chambre de S. A. R. qui entend parfaitement le Dessin & l'Architecture.

Leurs Majestés trouverent à Passy une nouvelle illumination & même un Feu d'artifice , qu'avoit fait préparer le Président de Rieux , qui est Seigneur de ce Village , & qui y a une fort belle maison sur le bord de la rivière.

En face du Château, vis-à-vis de la Chauffée, sur une demie lune, étoit posé un corps de Feu d'artifice , qui fut très-bien exécuté & dura 12 minutes ; il commença par une salve de 125 Boîtes & de 6 pièces de canon, lorsque le Roi fut en présence du Château ; 100 Fusées volantes suivirent , & on vit ensuite partir un corps de Feu , dont les spectateurs admirerent l'exécution ; sur une Terrasse du Potager, attenant

le grand chemin , étoit placé un corps de Musique , composé de Tymbales , Trompettes , Cors-de-Chasse & Hautbois , qui ne cessèrent point de jouer des Fanfares , tant que le Roi fut en présence du Château ; le Potager étoit illuminé dès trois heures & demie , par une quantité considérable de Terrines ; elles suivoient les desseins d'une pièce de Parterre en palmette , & d'une pièce d'eau qui montoit avec un jet d'eau ; ces pièces sont bordées suivant leurs desseins , d'un treillage qui étoit aussi illuminé ; les Bosquets du bas du Potager , qui sont aussi garnis de treillage , étoient pareillement illuminés de Terrines suivant leurs décorations , & bordés des deux côtés par un double filet de lumière ; le long de la face du Château, du côté de S. Cloud , regnoient deux cordons de grosses Terrines ; le fort de l'illumination étoit posé sur trois grands escaliers qui descendent du rés de chaussée , & aboutissent à une fort belle Terrasse ; un cordon de Terrines bordoit cette Terrasse ; elle étoit garnie de Vases qui portant chacun un Pot-à-feu , formoient par leur élévation une Pyramide de lumière ; la seconde Terrasse de ce Parterre étoit garnie d'environ 300 Vases, qui portoient aussi des Pots-à-feu & suivoient

les desseins réguliers de chaque Parterre.

Au pied de ces Terrasses est un massif d'une grande beauté ; il est composé de huit Bosquets garnis d'environ 4000 pieds d'Arbres ; dans le centre est une pièce de gazon octogone , au milieu de laquelle on voit une figure représentant une Déesse qui montre la Musique aux Amours ; ces Bosquets & la figure sont accompagnés de quatre autres belles figures qui forment les quatre coins du massif ; le tout étoit entouré de Vases chargés de Pots-à-feu, qui éclaireroient toutes les parties de ces Bosquets.

Monsieur de Rieux avoit fait illuminer tous les appartemens & la galerie de son Château , & avoit invitée à cette Fête une nombreuse Compagnie.

Leurs Majestés arriverent enfin à Versailles. Les Habitans de cette Ville n'avoient pas été moins empressés , que ceux de Paris , à faire éclater la joie que leur causoit le retour du Roi.

Ils avoient fait élever vis-à-vis du Château, à l'entrée de la principale Avenüe, entre la Grande & la Petite Ecurie , un Arc de Triomphe , composé de trois Portiques , dont celui du milieu avoit trente-huit pieds de haut sur vingt de large. La

hauteur des deux autres Portiques étoit de trente-quatre pieds, & leur largeur de quinze. Ces Portiques étoient accompagnés de Colonnes & de Pilastres d'Ordre Corinthien avec les Chapiteaux ornés de Volutes & de feuillages d'or. Les Colonnes & les Pilastres soutenoient un Entablement, surmonté d'une Balustrade dont la Frise étoit embellie par plusieurs Guirlandes de fleurs.

Au-dessus de la Balustrade, du côté de l'Avenüe, on voyoit sur le Portique du milieu, un Tableau de trente pieds de hauteur, dans lequel la Muse de l'Histoire étoit représentée, écrivant dans un Livre que portoit le Tenis, les actions du Roi, dictées par la Renommée. Des Palmes & des branches de Laurier entrelassées achevoient le Couronnement. Dans le retour circulaire, étoient à droite la Statue de la *Gloire*, & à gauche celle de l'*Amour de la Patrie*, chacune sur un Piédestal & entre deux Pilastres.

La *Constance* & la *Clémence* étoient placées, l'une à la gauche du Portique de la droite, & l'autre à la droite du Portique de la gauche, chacune entre deux Colonnes entourées de Guirlandes. A la droite du premier de ces deux Portiques & à la gau-

G v

che du second s'élevoit entre deux Pilastres un superbe Trophée , posé sur un Cul de Lampe , dans lequel étoit un Ecuillon avec trois Lis d'Or.

Dans la façade du côté du Château , on lisoit à l'Architrave du grand Portique cette Inscription , *Regi , Patri , Heroi*. Un Globe avec les Armes de France , soutenu par deux Esclaves , faisoit le Couronnement. La Renommée au-dessus de ce Globe tenoit le Portrait du Roi , tandis qu'un Génie descendoit du Ciel , pour couronner Sa Majesté. Aux pieds de la Renommée , quelques autres Genies badinoient avec une Guirlande de fleurs. On avoit placé aux deux côtés de ce Portique la *Valeur* & la *Libéralité*,

L'*Humanité* & la *Force* occupoient dans cette façade les mêmes places que la *Confiance* & la *Clémence* dans la façade du côté de l'Avenüe , & la Décoration étoit terminée de même par deux Trophées. Les Plafonds des trois Portiques étoient revêtus de divers ornemens relevés en Or , & l'on avoit peint des Trophées dans les Cloisons.

Entre cet Arc de Triomphe & le Château , étoient sous les Armes , d'un côté , cent Enfans de douze à quatorze ans , tous vêtus de blanc , & de l'autre la Garde de la

Ville. Huit Compagnies Bourgeoises , de cent cinquante hommes chacune , cinq de la Ville-Neuve , & trois du vieux Versailles , bordoient le passage du Roi depuis l'Arc de Triomphe jusqu'à la moitié de l'Avenue. Trois autres Compagnies , à cheval , dont une avoit un Uniforme bleu avec des Brandebourgs d'argent , & les deux autres un Uniforme écarlate avec des vestes galonnées d'or , chapeaux bordés avec des plumets , allèrent au-devant du Roi jusqu'à l'extrémité de l'Avenue , & elles avoient à leur tête le Comte de Noailles , Gouverneur de Versailles.

Ces trois dernières Compagnies accompagnèrent Sa Majesté dans le reste de sa marche jusqu'au Château , qui étoit illuminé , ainsi que l'Arc de Triomphe , avec autant de goût que de magnificence.

Le soir , avant le souper du Roi , la Ville fit tirer un feu d'artifice : il y eut des illuminations dans toutes les rues , & l'on n'entendoit de toutes parts que des acclamations réitérées , d'autant plus flatteuses pour Sa Majesté , qu'on pouvoit lire dans tous les yeux , que ces hommages étoient rendus moins à son rang qu'à la personne.

ILLUMINATIONS.

NOUS avons promis de rendre compte au Public de quelques-unes des illuminations qui ont été faites à Paris pendant le séjour du Roi.

Nous répéterons ici ce que nous avons déjà dit au sujet du choix des Odes & autres Pièces de Vers. Nous ne prétendons point donner la préférence aux illuminations que nous décrivons, mais nous décrirons celles dont il nous a été plus facile de recouvrer les desseins. Nous commencerons par celles des Peres Jésuites de la Maison Professe.

LA MAISON PROFESSE DES JESUITES.

La façade de leur Eglise, érigée par Louis XIII. sous l'invocation de S. Louis, étoit décorée d'une multitude de lumières. Trois Arcs éclairés dans leurs Cintres & dans leurs Pilastres, laissoient voir dans l'enfoncement autant de Soleils brillans, & symboliques. Celui qu'on appercevoit à la droite, rappelloit la rapidité des Conquêtes de Sa Majesté, le second placé à l'opposite, annonçoit sa Convalescence, & le troisième plus élevé, représentoit la sérénité que

son retour répandoit dans tous les cœurs. Cet ordre lumineux étoit parsemé d'Etoiles & de Fleurs de Lis , & il marquoit le Concert des Cieux & de la Terre dans cet heureux jour. Une Couronne fermée , chargée de lumieres , surmontoit cette premiere face de l'illumination. On lisoit au-dessous en Lettres de feu , *Vive le Roi* ! Les Chapiteaux & les Corniches , aussi-bien que les timpans des portes de côté répondoient à ce dessein principal : ils étoient bordés de filets de lumieres ou de cordons entrelassés , selon l'Architecture & la Sculpture de ce magnifique frontispice ; des Lustres pendans depuis le haut du Portail jusqu'à dix pieds du perron , suppléoiént à ce qui ne pouvoit pas comporter un arrangement de lumieres , égal à celui d'en bas ; ils se retrouvoient à peu de distance dans un concours de clartés , avec cinq lfs , en Pyramide lumineuse.

La disposition du Lieu assura le succès de l'illumination. Le grand vent qui endommagea considérablement toutes les autres , ne pût entamer celle-ci. Les maisons voisines , & la profondeur de l'endroit où elle se trouva placée , servirent à la garantir.

Sa Majesté daigna honorer de ses regards & de son approbation le spectacle que les Jésuites eurent le bonheur de présenter à son passage.

Le Dimanche suivant, le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames, accompagnés de la Princesse de Conti, du Duc & de la Duchesse de Chartres, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre, de la Princesse d'Epinois, d'un grand nombre de Prélats & autres personnes distinguées de la Cour & de la Ville se rendirent sur les six heures du soir en cette Eglise, ainsi qu'on l'a déjà dit. Elle étoit parée aussi magnifiquement que l'exigeoit une si Auguste Assemblée; les trois Ordres de l'Autel principal étoient éclairés dans toute leur étendue. Les Balustrades qui bordent les hautes corniches, & celles qui entourent le dedans du Dôme, portoient une très-grande multitude de bougies, disposées avec art. Vingt Lustres répandus dans toute la longueur de la Nef, & des Girandoles de plusieurs branches à chaque pilier répandoient une clarté aussi vive que celle du plus beau jour. A la descente du carrosse, Leurs Majestés furent reçues par les Supérieurs des Jésuites. A l'entrée de l'Eglise, le Pere Provincial eut l'honneur de leur présenter l'Eau bénite, & de les complimenter. Elles entendirent le Salut; le Pere de Beauvais, Prédicateur de Sa Majesté pour cet Avent, y officia avec un nombreux Clergé, & la Musique de Notre-Dame l'exécuta.

La porte de l'Eglise étoit ornée & éclairée dans un ordre différent du jour de l'arrivée du Roi. S. M. a bien voulu encore faire l'honneur aux Peres Jésuites de joindre à mille témoignages de sa royale bonté, celui de paroître satisfait du goût & de la décence de leur Fête.

LES QUINZE-VINGT.

L'Hôpital Royal des Quinze-Vingt de Paris, s'étant déjà distingué par une Fête particulière célébrée dans son Enclos, au sujet de la Convalescence du Roi, & rapportée dans le Mercure du mois de Septembre dernier, a renouvelé les marques éclatantes de sa joie à l'arrivée de Sa Majesté. Il a fait pour cela construire une représentation d'Arc de Triomphe, dont les Lampions formoient le dessein avec beaucoup d'art & de goût. Cet Ouvrage cintré dans son milieu, étoit orné des Armes du Roi très-bien peintes, dont l'Ecusson étoit en transparent, & au-dessous on lisoit ce Distique Latin.

Qui dare non possunt oculos pro Rege tuendo;

Nempè velint vitas spontè vovere suas.

Des deux côtés étoient deux autres Inscriptions.

criptions qui faisoient allusion à la situation des Aveugles ; l'un portoit : *Salus nostra in manu tua est ; respiciat nos tantum Dominus noster , & latè serviemus Regi.* Genes. Chap. 25. Verset 27. & l'autre : *Dominus illuminat cecos.* Ps. 147. Verset 8.

Au côté droit de l'Edifice qui contenoit dans toute son étendue 54 pieds de large , sur 40. de haut , & qui étoit placé en face de la rue de Richelieu , on avoit construit une espèce de petite Tribune où étoient placés ceux des Aveugles qui joient des Instrumens. Ils y exécuterent de leur mieux les plus belles ouvertures de Lully , & quelques pièces de la composition de l'un d'entre eux.

HÔTEL DE S. AIGNAN.

Nous n'avons pû recouvrer les desseins de cette illumination qui faisoit un fort bel effet ; nous ne pouvons que rendre compte au Public des trois Inscriptions , que l'on y voyoit ; le choix ingénieux de ces Inscriptions plaira plus à beaucoup de nos Lecteurs qu'une description d'Architecture.

Hic ames dici pater atque princeps.

*Nunc redit ante oculos aderat qui mentibus ante,
Cernimus , & vultu non exsatiatur amato.*

HÔTEL DE LA ROCHE-SUR-YON.

Trois Portiques décorent le Balcon de cet Hôtel. Celui du milieu étoit élevé à plus de 60 pieds du rés de chaussée : ils étoient accompagnés de plusieurs Pots de fleurs , Guirlandes & Girandoles , dessinées en lampions ; le long du Balcon regnoit une mosaïque de plus de 50 pieds de long , partagée par des Pilastrs qui descendoient jusqu'au pavé de la rue. Le ceintre & les côtés de la porte cochere étoient garnis d'une prodigieuse quantité de lampions , & au milieu de la porte étoit le chiffre du Roi surmonté d'une Couronne de lumieres ; les barrières de l'Hôtel étoient garnies d'un grand nombre de reтрines.

On a aussi admiré sur le Quai Malaquais où est situé cet Hôtel , les illuminations du Maréchal Comte de Saxe , du Duc de Fleury , de M. de S. Port , du Duc de Rohan , du Duc de Bouillon , & du Duc d'Aumont.

Nous ne nous arrêtons point à décrire l'illumination de M. le Cardinal de Tencin , de peur de fatiguer nos Lecteurs par des détails d'Architecture assez peu agréables même pour ceux qui les entendent.

L'Hôtel de S. E. étoit décoré d'une

façon qui répondoit parfaitement & à son zèle pour la personne du Roi , & à son goût délicat & éclairé ; cette illumination n'a cédé à aucune des plus brillantes , & on a lû avec beaucoup de plaisir les deux Inscriptions dont elle étoit ornée.

L'une étoit.

Omnia tu nobis , & satis unus eris.

La seconde.

Vultus ubi tuus affulsit ,

Populo gratior it dies ,

Et soles melius nitent.

HÔTEL DE NOAILLES.

La façade de l'Hôtel , sur la rue S. Honoré , a 30 toises de face , & est d'une fort belle Architecture Moderne ; la porte cochère , forme un avant-corps soutenu par des Colonnes & Pilastres d'Ordonnance Ionique , avec une attique au-dessus ; toutes les lignes , filets & membres d'Architecture qui composent cette façade , étoient dessinées en Lampions & Terrines , de sorte qu'il y avoit des simples , doubles , triples , & quadruples Lampions , & Terrines pour faire valoir & rendre la proportion des différens membres d'Architecture sur

lesquels les Lampions & Terrines étoient appliquées

Au-dessus de la porte étoit un Tableau transparent avec bordure d'emblème, & ornement, & l'Inscription de *Vive le Roi*.

Le couronnement de cet avant-corps, est terminé par une balustrade, au-dessus de laquelle étoit élevé une grande Pyramide de 36 pieds de hauteur, & terminée par un Soleil.

Au centre du Soleil étoit un Tableau transparent, représentant la Lune, au-dessous du Soleil; un autre Tableau transparent, représentant un Dauphin, & au-dessous du Dauphin, un autre Tableau transparent représentant le chiffre du Roi, & enfin sur la base de la Pyramide, un dernier Tableau représentant les Armes du Roi, orné de Guirlandes & couronnes; aux deux côtés de la Pyramide on voyoit quatre grands Vases qui servoient de couronnement aux Colonnes & Pilastres.

La grande & principale cour, dont l'Architecture est semblable à celle de la face, étoit aussi garnie de Lampions & de Terrines.

En face de la porte cochère, est un beau Vestibule qui soutient une Terrasse & Balustrade, par six Colonnes & huit Pi-

lâstres d'Ordre Composite , le tout définé en Bossanges de feu , avec des Vases de feu au-dessus des Colonnes.

On avoit mis dans les entre-Colonnes , & dans les niches de grandes Girandoles & des Lustres , ce qui faisoit la perspective la plus éclatante du point de vuë de la rue.

Après le Vestibule est une grande porte à deux batans , qui laissoit appercevoir le Jardin ; il étoit décoré d'une Galerie de 30 toises de longueur formée en feu. On appercevoit au bout un grand Salon de feu formé de Tableaux transperens , représentant tous les attributs de la Guerre & de la Victoire , & au milieu du Salon étoit un Persée , qui par l'artifice d'une perspective bien ménagée , paroissoit être fort éloigné.

Sur le principal corps du Bâtiment de l'Hôtel est un Dôme à la Mansarde , d'une belle proportion ; il est isolé , a 72 pieds de hauteur , & par conséquent se découvre de toutes parts , & principalement de l'Appartement du Roi au Château des Tuilleries. Ce Dôme est couronné par un Donjon entouré d'un Balcon de Serrurerie.

On avoit élevé au dedans de ce Balcon ,

une Pyramide triomphale à huit pans, qui contenoit par son plan 7 pieds sur 12 de longueur, & 120 & demi de hauteur.

Elle étoit décorée dans ses quatre principales faces de quatre grands Tableaux transparens, représentans des Trophées d'Armes.

Sur les quatre petites faces étoient huit Ifs de feu; la Pyramide étoit terminée & couronnée d'un Chapiteau d'Ordre Ionique doré, au-dessus étoit un Soleil à quatre faces de 15 pieds de diamètre. Pour Devise du Roi, & au centre des Soleils étoient des Tableaux transparens, représentans les Armes du Roi au lieu de tête.

Le tout a été fait sous la conduite & les desseins de M. Charpentier, Architecte de M. le Maréchal de Noailles, & exécuté par M. Daffier Peintre.

L'illumination de l'Hôtel de Maurepas a donné lieu à une Dissertation, qui nous dispensera d'en parler.

C'est une Lettre qui m'a été adressée par un Etranger, au sujet des Fêtes que nous venons de décrire; j'ai crû que cette courte Dissertation devoit trouver sa place ici: l'Italien qui l'a écrite est un homme qui joint à une érudition choisie, un goût délicat, &

beaucoup de pénétration , & qui a été mal édifié de notre ridicule usage de faire les Inscriptions en Latin. Cette question fut agitée il y a cinquante ans ; on fit un assés gros Livre qui ne décida rien , & la question resta là. Faut-il que ce soit un Erranger qui prenne les intérêts de notre Langue , quand nous les abandonnons ? Je souhaite que ses raisons solides & convaincantes détruisent enfin un préjugé honteux à notre Littérature ; l'Académie Française a donné depuis long-tems un exemple que l'on devroit suivre , & le succès de la Devise qu'elle a prise (à l'Immortalité) auroit dû nous ouvrir les yeux.



*LETTRE de M. L. A. à M. de L. B. au
sujet des illuminations qui ont été faites à
Paris pendant le séjour du Roi dans cette
Ville.*

J'Ai vû les illuminations & j'en ai été assés content ; quand elles auroient été toutes de mauvais goût , elles avoient un titre pour plaire aux François , mais elles n'ont pas laissé de me plaire , à moi qui ne suis point François , & qui ne regarde Paris & son Roi qu'avec les yeux d'un Cu-

rieux & d'un Voyageur. Outre l'Arc de Triomphe vis-à-vis de l'Hôtel de Ville, qui mérite d'être tiré du pair, il y avoit chés plusieurs particuliers des desseins d'un fort bon goût. J'ai vû aussi avec plaisir plusieurs Devises très-ingénieuses & entr'autres-celles de M. le Duc de S. Aignan. (a) Mais, Messieurs, je ne sçai comment vous l'entendez ici, vous faites toutes vos Inscriptions en Latin, comme si vous ne faisiez aucun cas de votre propre Langue. Cela me paroît ridicule, & je sens que si j'étois François, cela me paroîtroit humiliant. La postérité vous confondra donc avec ces Nations barbares chés qui les Arts n'ont pû s'établir. Les Monumens que vous lui laisserez lui sembleront des Monumens d'emprunt, pour ainsi dire, & vous ne passerez pas pour en être leurs Auteurs, comme vos Poëtes ne vous feroient aucun honneur s'ils n'avoient fait que des Vers Latins & qu'ils les eussent donnés sous un nom Latinisé. Je vois bien comment cet usage s'est établi autrefois, mais je ne comprends pas comment il se maintient aujourd'hui; anciennement la Langue Latine étoit presque la

(a) *Hic ames dici pater atque princeps*

Nunc redit ante oculos, aderat qui mentibus antea

Cernimus, & vultus non exsatiatur amato.

dominante chés vous. Les Rois la parloient, les femmes l'écrivoient, les peuples l'entendoient. Cependant vos différentes Provinces avoient leur Jargon, mais celui d'une telle Province n'étoit pas entendu dans une telle autre, & la Langue Latine étoit l'universelle, parce que quoiqu'elle ne fut pas entendue par tous les Habitans de tous les lieux, il n'y avoit point de lieu où plusieurs Habitans ne l'entendissent, & en conséquence elle regnoit dans presque tous les Actes publics & particuliers. Il étoit tout simple alors que vos Inscriptions fussent Latines, puisque le Latin étoit votre Langue. Que ne l'avez-vous conservée, peut-être auriez-vous bien fait; & tout Italien que je suis, je trouve qu'il ne vous feroit pas mal de parler le langage des Romains. Mais du débris de la Langue Romaine assujettie à votre Grammaire, dont s'étoit déjà formé le Provençal qu'ont parlé vos Trouvateurs, vous avez enfin, en y joignant l'ancienne Langue du Nord de votre Royaume, construit celle que vous parlez à présent. Alors vos Poëtes, vos Historiens, vos Philosophes ont écrit en François, & les Arts ont été naturalisés chés vous, aussi-tôt qu'ils eurent commencé à renaître chés nous. Bien-tôt votre Langue, augmentée & perfectionnée par d'excellens

Ecrivains,

Ecrivains , n'a plus été resserrée dans les bornes; de votre domination elle s'est étendue dans toute l'Europe ; elle est devenue la Langue respective des Etrangers entr'eux; elle est l'organe de la politique dans tous les Cabinets des Princes. Je ne me souviens point sans une admiration mêlée de respect pour votre Nation , de cette fameuse Conférence où toute l'Europe liguée contre la France fût obligée d'emprunter la Langue de ce Peuple envié , pour exprimer les engagemens que leur faisoit prendre la haine qui les animoit contre lui. Ce Traité ne paroîtra-t-il pas aux yeux de la postérité une confédération coupable entre des Sujets révoltés contre un Maître , plutôt qu'une ligue légitime entre des Nations réunies contre un ennemi ? Ainsi votre Langue a porté votre gloire plus loin que n'ont fait vos Conquêtes , & elle vous a donné sur vos voisins une supériorité, d'autant plus sûre, que l'envie ne peut ni la détruire ni la méconnoître.

Les Romains , ces Peuples si fiers & qui entendoient si bien les intérêts de leur vanité, étoient avec raison bien attachés à ce genre de supériorité ; une Province conquise perdoit avec ses Terres la liberté de parler sa Langue. Il falloit qu'elle apprit celle de ses nouveaux Maîtres, & c'est peut-être, pour le

dire en passant, ce qui nous a fait perdre jusqu'aux traces de la Langue Punique, parce que sans doute Rome, envenimée contre Carthage, fut soigneuse d'anéantir tout ce qui auroit pû conserver honorablement les Carthaginois dans la mémoire des hommes.

Sous les Empereurs, le Latin étoit le Langage de toutes les Cours de l'Orient, & les Princes qui n'étoient qu'Alliés des Romains, étoient obligés d'envoyer leurs Héritiers à Rome pour y apprendre cette Langue, & rendre par-là une sorte d'hommage que les Romains sçavoient bien apprécier. C'est à peu près ainsi que Paris est devenu une Ecole publique, où la Jeunesse illustre de toute l'Europe vient apprendre votre Langue, & se former à votre politesse. Je puis vous assurer que tous ces Etrangers qui passent continuellement chés vous, dans l'espérance d'y prendre la teinture de vos mœurs aimables, sont fort étonnés de voir que vous fassiez moins de cas de votre propre Langue qu'ils n'en font eux-mêmes. J'ai été choqué en arrivant à Paris, & je le suis encore de ne rencontrer par tout que des Inscriptions Latines. Comme il se peut faire que les Livres durent moins que les Monumens, on pourra fort bien ignorer un jour que vous ayez eu d'autre Langue que celle dont on trouvera vos Monumens.

chargés ; & alors on vous regardera ou comme une Colonie ou comme un Peuple Tributaire des Romains. Ne regardez pas cette supposition de l'anéantissement de vos Livres comme une idée totalement chimérique. Ce malheur n'est pas sans exemple ; il est arrivé aux Egyptiens , & c'est seulement à leurs bas reliefs qu'ils doivent notre souvenir. On ne sçauroit voir à Rome l'Obélisque de S. Jean de Larran , celui de la Porte du Peuple , & les autres, sans se sentir saisi de respect pour les Peuples par qui ces merveilles ont été construites. Les Egyptiens ont très-bien fait de les charger de leurs signes caractéristiques , & l'on peut croire que sans cela les Romains n'eussent pas manqué de s'attribuer l'honneur de ces Monumens , comme ils ont fait , lorsqu'ils se sont donné la gloire d'avoir creusé cet étonnant Canal , qui facilitoit aux Egyptiens par la Mer Rouge , le commerce des Grandes Indes. Les Gouverneurs Romains ne firent que le réparer , & il étoit de la même Antiquité que les Pyramides. Mais comme ce superbe Ouvrage n'avoit pû être orné d'Inscriptions Hyeroglyphiques , l'époque de sa construction & la gloire de ses Constructeurs furent dérobées à l'Egypte par la vanité de Rome , dont les Citoyens aimoient mieux usurper l'admiration , que

H ij

de ne la pas obtenir. Je vous assure qu'ils se glorifient beaucoup à présent dans l'Elisée, s'ils y ont appris que Louis XIV & Louis XV ont dédaigné la Langue François, & empruntent la leur pour en parer leurs Monumens. On dit que le Latin est plus propre aux Inscriptions que le François : je ne sçais pas assez votre Langue pour décider cette question. Mais cette question, doit-on la discuter ? il faut prendre garde à une chose ; une Inscription n'est pas une Epigramme ; quand cela se peut à la bonne-heure, & peut-être n'en est-ce pas mieux, Dans le vrai, pourquoi une Inscription est-elle faite ? Pour marquer à la postérité telle époque intéressante, qui a fait élever tel Monument. Qu'importe à cette postérité de trouver dans les deux lignes de l'Inscription une pensée resserrée & taillée de façon qu'il en résulte un bon mot ? il suffit qu'il en résulte un fait, ou l'indication d'un fait. Il faut de la simplicité, de la clarté ; l'élégance est comptée pour rien. Ces Romains dont la Langue étoit si bien faite à votre avis pour les Inscriptions, qu'ont-ils mis dans les leurs ? elles sont simples, contiennent des faits & n'étaient point d'esprit. Les Grecs dont la Langue étoit si supérieure à celle des Romains, que la vanité de ceux-ci l'avouoit sans honte, les Grecs ont fait

leurs Inscriptions dans le même goût ; la lecture de Pausanias n'en laisse pas douter. Seriez-vous honteux de suivre cet exemple, & rougiriez-vous de mettre sur un Arc de Triomphe, dans cette occasion-ci, par exemple, une Inscription simple comme celle-ci ?

Pari, heureuse & triomphante élève ce Monument à Louis XV guéri & Victorieux, 1744.

D'ailleurs votre Langue est peut-être moins propre à tous les genres d'écrire que le Latin ; vous écrivez pourtant dans tous les genres & dans tous vous avez d'excellens Ecrivains. Osez prendre l'effort dans le genre des Inscriptions, & je vous garantis le succès. Ceux qui défendent la Thèse contraire à celle que je soutiens, ne manquent pas de proposer des Inscriptions Latines dont ils demandent la Traduction ; alors ils croient avoir cause gagnée, parce qu'en effet l'Original étoit bon & la copie ne vaut rien ; mais cela ne signifie rien, & cette manière de disputer naît de l'ignorance ou de la mauvaise foi. Outre le désavantage général de la Traduction, ne doit-on pas sçavoir que le génie des Langues diverses étant très-différent, telle idée rendue par un tour concis dans une Langue, demandera un tour allongé dans une autre ? mais cela est réciproque, & je ne crois pas qu'un Discours de M. Bossuet

fût plus aisé à mettre en Latin qu'une Harangue de Cicéron à mettre en François. Tout Etranger que je suis , je connois & je fais gloire de connoître vos bons Auteurs : il me vient à l'esprit quelques exemples ; pensez-vous qu'il soit facile de traduire en Latin cette juste & ingénieuse maxime de la Rochefoucault ? *l'esprit est souvent la dupe du cœur.* Traduisez encore ce beau Vers de Voltaire.

Tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier.

La difficulté de la Traduction ne sçau-roit prouver la moindre chose : il y a des pensées qui ne sçauroient se traduire sans périphrase ou sans équivalent : il y en a d'autres qui se traduisent à merveille.

Le Masque tombe , l'Homme reste.

Est-il moins fort, ou moins élégant que l'Original Latin, *cadit larva, manet res*? Tout le monde sçait ces deux beaux Vers d'Horace.

*Regum timendorum in proprios greges ;
Reges in ipsos imperium est Jovis.*

Rousseau les a traduits ainsi.

Les Rois sont les Maîtres du Monde ;
Les Dieux sont les Maîtres des Rois.

Ceci est-il moins précis ? moins fort , moins noble que le Latin ? Je crois bien qu'en effet il est plus difficile de faire des Inscriptions Françoises que Latines, pour-quoi ? C'est que les Latines sont toutes faites. Ce sont des Santons ramassés çà & là ; mais faites la même chose en François sans scrupule ; vous avez d'excellens Poètes pour cela. Croyez-vous qu'en 1733 lorsque votre Roi triomphant par tout , aima mieux être l'Arbitre que le Vainqueur de l'Europe , il eut été déplacé de lire autour d'une Médaille frappée à cette occasion ces deux Vers de Quinault ?

Il est armé du Tonnerre ,

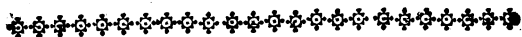
Mais c'est pour donner la paix.

Un autre Vers de Quinault a fourni dans ces dernières Fêtes publiques une Inscription fort heureuse , dont votre Ministre de la Marine a embelli son illumination. On y lisoit sous la figure du Roi , *il veut le bonheur d'être aimé.* J'aime mieux cela que des louanges données par Horace à Auguste. Ce Vers a sans doute intéressé tous les Citoyens qui l'ont lû , & j'ai assez bonne opinion du Peuple de Paris , pour croire qu'il s'est enyvré du vin de M. de Maurepas , qui couloit à côté de cette Inscription, plus

H iiii

volontiers que d'aucun autre. Cette satisfaction du Peuple est encore un point qui mérite d'être considéré. Quoi ! les choses qui flattent le plus une Nation , doivent-elles être ignorées par les trois quarts de cette Nation ? J'avouë que d'un autre côté on trouve en cela même un avantage à faire des Inscriptions Latines ; c'est qu'elles sont jugées par moins de gens , mais cet avantage prétendu est un désavantage réel , car enfin il est ridicule que la gloire d'un Peuple soit un mystère pour lui. Je m'apperçois M. qu'il est tems de finir cette Lettre , qui devient presque une Dissertation. Vous me ferez plaisir de la rendre publique , & je serai fort aise d'apprendre à vos Compatriotes l'intérêt que je prends à la gloire de leur Nation , dont je respecte autant les Vertus , que j'aime ses agrémens.





RELATION de la Fête donnée par M. le Duc DE ROHAN, le 18 Novembre 1744, pendant l'Assemblée des Etats dans la Ville de Rennes, à l'occasion du rétablissement de la santé du Roi & de ses Conquêtes.

LEs Etats voulant laisser un monument de leur zèle & de leur amour pour le Roi, ordonnerent le 5 Novembre 1744, qu'il seroit érigé dans la Ville de Rennes une Statuë pedestre de Sa Majesté, en mémoire du rétablissement de sa santé & de l'heureux succès de ses armes, avec une Inscription dont ils ont chargé M. Duclos, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & Membre de l'Ordre du Tiers.

M. le Duc de Rohan, Président de la Noblesse, plus distingué encore par son zèle pour le Roi, que par sa naissance & ses dignités, offrit à l'instant de donner une Fête qui a été exécutée le 18 de ce mois.

Les Etats en ont été si satisfaits; le nom de M. le Duc de Rohan est si cher à la Province, & l'objet de la Fête leur est si précieux, qu'ils ont cru donner une nouvelle marque de leur amour pour le Roi, en ordonnant qu'on inféreroit dans leurs Registres le détail de cette Fête.

H v

Elle fut annoncée le matin par plusieurs salves de canon, la Milice Bourgeoise s'étant mise en bataille dans la Place du Palais, M. le Maréchal de Brancas, Commandant de la Province, accompagné de Mrs les Commissaires du Roi, & l'Assemblée des Etats, après avoir assisté au *Te Deum*, chanté dans la Chapelle des Etats, se rendirent dans la grande Sale du Palais, pour être présens au Banquet public; deux Trompettes & six Cors de Chasse escortés de plusieurs Cavaliers, commencerent la marche, & entrèrent dans la Place en sonnant des Fanfares qui donnerent le signal aux salves du canon & de la mousqueterie & aux cris de joye du Peuple. On vit en même-tems paroître une troupe de jeunes gens vêtus de blanc & ornés de rubans bleus, portant des corbeilles pour distribuer les pains; une pareille troupe distinguée par des rubans rouges, étoit chargée de la distribution des viandes. Ces deux troupes étoient accompagnées de Bergers galamment habillés & marchant au son des Musettes, des Haut-Bois & des Tambourins.

Deux Suisses & douze hommes de M. le Duc de Rohan marchaient ensuite, & précédoient un grand Char, tiré par six chevaux couverts de caparaçons armoriés & menés en main par des Palfreniers de la mê-

me livrée. Le Char monté sur huit rouës , orné de Lauriers , de Festons , de Guirlandes & de Banderoles , formoit une table couverte d'une toile qui en cachoit la charpente , & sur laquelle étoient peints tous les attributs de l'abondance. Sur cette table étoit un plat argenté de 30 pieds de long sur 16 de large , au milieu duquel s'élevoit un furtout , portant un bœuf & deux veaux rôtis posés sur leurs pieds. Les flancs du plat étoient garnis de douze moutons rôtis , & flanqués de cent pièces de différentes espèces de viandes , le tout parsemé de fleurs & de branches de Laurier.

Vingt Cavaliers convroient , & fermoient la marche. Le Char étant entré entre deux barrières , la distribution du pain & des viandes se fit au Peuple , avec autant d'ordre qu'il est possible d'en observer avec la multitude.

On avoit élevé aux quatre coins de la Place des échaffauts ornés de pampre & de lierre , sur lesquels étoient des tonneaux de vin , que des hommes déguisés , avec les attributs de Bacchus , versaient à tous ceux qui se présentoient.

Des troupes de Chanteurs , vêtus d'habits de caractère , répandus dans la Place & dans les ruës , & animés par la joye publique , la redoubloient encore par des Chançons

H. vj

vives & convenables à la Fête. Le repas fut suivi de Danſes au ſon des Muſettes , des Tambours de Baſque & autres Inſtrumens , qui ne finirent qu'avec le jour. La Fête fut terminée par la Comédie , que M. le Duc de Rohan fit donner *gratis* au peuple.

Cette Fête marquée par la magnificence , a été accompagnée d'une charité d'autant plus reſpectable , qu'elle a eu moins d'éclat. On a fait une diſtribution abondante aux priſonniers ; c'étoit dans un tel jour que les malheureux devoient ceſſer de l'être.

Après la Fête du Peuple , M. le Maréchal de Brancas & les Etats ſe ſont rendus chés M. le Duc de Rohan , où l'on a trouvé un nouveau ſpectacle , d'un goût convenable à ceux à qui il étoit deſtiné.

Une illumination prodigieuſe , & faite avec intelligence, formoit une Architecture très-bien ordonnée , compoſée d'un Portique qui couvroit le Portail , & de vingt-ſept Arcades qui ornoient la cour.

Le ſouper où les trois Ordres des Etats & toutes les perſonnes diſtinguées étoient invitées , a été de la dernière magnificence. La première table étoit de cent couverts , & les autres en formoient environ trois cent , mais indépendamment des perſonnes invitées par billet , ou qui étoient cenſées l'être par leur état , il ſuffiſoit de ſe préſenter pour.

être admis ; on dressoit à l'instant de nouvelles tables , de sorte qu'il a été distribué mille à douze cent couverts. On a surtout admiré l'élégance du fruit , qui étoit une allégorie noble , tirée de la Fable , & relative aux Vertus du Roi , au bonheur & à la gloire de son Règne , & ornée de devises ingénieuses. Le repas a été suivi d'un Bal masqué , qui a terminé la Fête.

Tout s'est passé avec un ordre & un goût, qui se rencontrent rarement avec tant de magnificence. On a trouvé la Fête aussi Royale dans son exécution que par son objet, & l'on n'a remarqué que ce tumulte agréable qui naît de la joye publique , qui en est même une des marques , & qui fait le principal ornement des grandes Fêtes.

Le même jour , M. l'Evêque de Nantes , Président du Clergé , donna un grand souper aux Prélats & à tous les Députés de son Ordre , avec une superbe illumination. Deux jours après , M. le Maréchal de Brancas , fit faire une magnifique illumination , & donna un grand souper aux trois Ordres des Etats , & aux autres personnes distinguées.

Puisqu'il nous reste plus de place que nous n'avions cru , nous allons donner ici quelques autres articles.



S P E C T A C L E S.

Après une courte interruption, qui a paru longue aux Spectateurs de la Comédie Italienne, la jeune Coraline a reparu sur le Théâtre dans différentes Pièces de Lazzis, & son retour a été fêté par des applaudissemens réitérés.

Une Comédie, intitulée : *Coraline Arlequin*, & *Arlequin Coraline*, fut suivie d'un Ballet Pittoresque, dont la représentation a réjoui infiniment les Spectateurs : en voici le sujet. Arlequin à la fin de la Pièce reçoit une lettre de Bergame, qui lui apprend la mort de toute sa famille. Un moment après, il la voit descendre d'une montagne ; le Docteur son oncle, chargé d'une valise, conduit la Caravane ; les Cousins, Cousines, Freres & Sœurs de tout âge le suivent, deux à deux ; il les embrasse chacun à leur tour, & leur témoigne comiquement la joye qu'il ressent. Ce Spectacle agréable, qui méritoit une foule de Spectateurs, étoit terminé par différentes Danses, qui marquoient l'habileté des Exécutans, & le Génie du Compositeur.

Le Vendredi 6 Novembre, on a donné à la Comédie Françoisé la premiere représentation de *l'Heureux Retour*, Pièce nouvelle d'un Acte, en Vers, de la Composition de Mrs Fagan & Pannard; elle est ornée de Divertissemens qui ont été fort applaudis, & dont la Musique est de M. Granval, On en donnera l'Extrait le mois prochain. Le rétablissement de la santé du Roi, & son arrivée à Paris, ont fourni le sujet de cette Comédie. Le même sujet a produit bien des Vers. S'ils ne font pas tous louables, le zèle qui les a fait naître l'est, & mérite au moins de l'indulgence.

Le Samedi quatorze, l'Opera Comique a représenté sur le Théâtre de l'Académie Royale de Musique les mêmes Pièces qui ont amusé Paris pendant la dernière Foire de S. Laurent. La charmante *Petite Puvignée* s'y est fait admirer à son ordinaire.

Cette aimable Terpsicore en Miniature, possède la perfection & les graces de la Danse, dans un âge où les premieres Leçons embarrassent encore les autres.

On avoit applaudi le mois précédent à la fuite d'*Acis & Galatée*, Pastorale ressuscitée par les talens Supérieurs de l'incomparable Mlle le Maure, très-bien secondés par ceux

de M. de Chassé & de M. Jeliotte, & par une Pantomime exécutée par Mlle Camargó & M. Lalli.

Une autre Pantomime dansée par Signor Pietro Sodi, excellent Danseur Italien, & Mlle Mimi Dalmand, n'a pas moins réüssi.

Mlle André, Pensionnaire du Roi de Pologne, mais Françoisé de naissance, a obtenu à Paris autant de suffrages qu'à Dresde & qu'à Varsovie. On a remarqué sa legereté & la science de ses Pas dans *les Caracteres de la Danse*, & dans le fameux Caprice de M. Rebel.

Mlle de Romainville a aussi joiué le rôle de Galatée.

Le Dimanche 15 Novembre, l'Académie Royale de Musique a donné la premiere représentation d'un Acte en forme de Prologue, intitulé *les Augustales*. M. Roy, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, est l'Auteur des paroles. M. Rebel & M. Francœur, tous les deux Sur-Intendans de la Musique du Roi, & Inspecteurs de l'Académie Royale de Musique, les ont mises en Musique, & leur Composition a parfaitement soutenu leur réputation. Le sujet de cet ingénieux Ouvrage, en publiant la gloire du Roi, augmente celle de l'Auteur. C'est un choix judicieux d'un trait Historique, pour exprimer les sentimens de notre

Nation pendant le péril de son Roi , & la vive joye qui a succédé à nos allarmes. Les François pouvoient ils être peints plus noblement que sous le nom célèbre des Romains , & notre Monarque bien aimé pouvoit-il être plus convenablement désigné que par Auguste , non dans le tems cruel du Triumvirat , mais dans celui que sa clémence a illustré ?

Le sujet ne peut pas être mieux expliqué qu'il l'est dans l'Avertissement. Voici ses termes :

Auguste jouïssoit de toute sa gloire , de l'amour du peuple qui venoit de lui dresser un Trophée dans les Alpes , (circonstance heureusement appliquée) de la vénération du Sénat , lorsqu'une maladie subite menaça ses jours. Sa Convalescence fut consacrée par l'institution des Fêtes Augustales.

Le Théâtre représente dans le fond le Temple d'Hygie , fille d'Esculape , & sur le devant , un Bocage consacré à cette Déesse. Ses Prêtres & ses Prêtresses célèbrent sa puissance.

Divinité salutaire ,
C'est toi qui fais les beaux jours
La vie , aux Mortels si chere ,
L'est-elle sans ton secours ?

Tu les ranimes sans cesse ;
 Tu les fais jouir du tems ;
 Sans toi la triste vieillesse
 Commence dès le Printemps.

Divinité du bel âge !
 Que tes dons sont précieux,
 C'est à toi qu'on doit l'usage
 Des présens des autres Dieux.

La Prêtresse d'Hygie mêle les louanges
 d'Auguste aux vœux qu'elle adresse pour
 lui aux Immortels, & l'Auteur trouve le
 secret, en soutenant l'Allégorie, d'offrir un
 encens mérité à S. A. S. M. le Prince de
 Conty.

Les Alpes, ces Monts orgueilleux,
 Attesteront sa gloire à la Race future ;
 Trophée élevé jusque aux Cieux
 Pour le Vainqueur de la Nature.

Un nuage environne la Statue de la Déesse.
 Le Ciel annonce son courroux par le
 Tonnerre & les Eclairs. On entend les cris
 douloureux des Romains consternés du péril
 d'Auguste, & la Prêtresse désolée, prononce
 ce Vers, qui exprime laconiquement les
 malheurs & les sentimens du Peuple.

Avec son Maître Rome expire.

Les vœux ardens des Prêtres & des Romains sont exaucés. Hygie vient elle même les en instruire, & les invite à célébrer ce jour heureux.

Chantés le jour de votre gloire ;
Que Rome tous les ans par de célèbres jeux
D'Auguste renaissant consacre la mémoire ;
Il a vaincu la mort ; est-il une victoire
Plus utile pour vous, plus digne de vos vœux ?

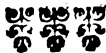
A l'égard des *Augustales*, les Acteurs & les Danseurs qui y ont paru, ont prouvé que le zèle peut ajouter à l'excellence du talent.

Les Italiens ont donné quelques représentations de l'*Esprit Folet*, Comédie en trois Actes, pleine de lazzi ; c'est le triomphe de l'aimable Coraline. Ce charmant Prothée change dix-sept fois d'habit, & danse près de douze Caractères. Sa petite sœur se fait applaudir auprès d'elle.

Le Samedi vingt-un Novembre, la Comédie Italienne a donné une Pièce d'un Acte, dont le zèle François est encore le sujet. Elle est intitulée : *Le Génie de la France, ou l'Amour de la Patrie* ; on en parlera dans le premier Mercure.

Le Lundi, 30 Novembre, elle a donné la première représentation d'une Pièce Italienne en un Acte, intitulée : *Les funérailles d'Arlequin* : c'est un sujet extrêmement Comique , tiré des Contes Persans , & qui a réussi autrefois à la Comédie Française , sous le Titre *du Naufrage de Crispin*. Le Divertissement & le Ballet sont très-amusans & traités avec génie.

La Comédie Française prépare , par ordre de la Cour , *Momus Fabuliste* , Pièce d'un Acte , qui a été représentée la première fois en 1720 , avec un succès remarquable. Elle a été depuis reprise ; l'Auteur en a retranché tout ce qui n'est plus Vaudeville, & y a ajouté deux Fables nouvelles. On la vend chez la Veuve Piffot , à la descente du Pont-Neuf.





FRANCE,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

DE's que la santé du Roi , parfaitement rétablie , lui a permis de monter à cheval , il a déclaré qu'il se rendroit incessamment à la tête de son armée.

La Reine , très-contente d'un Voyage entrepris avec la plus vive douleur , se rendit le 28 Septembre de Metz à Luneville , où Mesdames de France étoient arrivées le 23 , & d'où elles sont parties le 25 , pour retourner à Versailles. Le 24 , le Roi fut complimenté sur le rétablissement de sa santé par le Parlement de Metz ; M. de Montholon , Premier Président , portant la parole ; ensuite il rendit en Corps ses respects à la Reine. Leurs Majestés , accompagnées de toute la Cour , allèrent le 27 à l'Eglise Cathédrale entendre la Messe , célébrée par l'Evêque , & suivie d'un *Te Deum* , chanté au bruit du canon. Le soir , toute la Ville fut illuminée , ainsi que la Citadelle : un feu d'artifice , vu de l'appartement du Roi , fut tiré sur l'Esplanade. Les éclatantes réjouissances des habitans ont fourni de nouvelles preuves de leur zèle pour leur Souverain.

Le 21 Septembre , le Marquis d'Escoville , Chambellan du Roi de Prusse , apporta au Roi la nouvelle de la prise de Prague , & une Lettre de Sa M. Prussienne. Il fut conduit par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs.

Le Baron de Kesselstatt, Grand Prevôt de l'Eglise Métropolitaine de Trèves, & Envoyé de l'Electeur de ce nom, eut son audience de Congé le 25, conduit par le Chevalier de Saintot, & le 28, le même Introduceur présenta à l'audience du Roi le Marquis Doria, Envoyé Extraordinaire de la République de Gènes, & le Marquis Palavicini, qui partage cette qualité.

L'armée commandée par le Maréchal de Coigny, investit la Ville de Fribourg du 17 au 20 de Septembre; on travailla à détourner la rivière, qui y passe.

Le Chevalier de Belle-Isle, après avoir soumis à l'Empereur le Comté de Nullenbourg & toute la partie de l'Autriche antérieure, entre le haut Danube & le Lac de Constance, a subjugué aussi Waldshut, l'une des quatre Villes forestières; Sickingen & Loffenbourg ont éprouvé le même sort. La Ville de Rhinfeldt a osé se défendre & a été prise d'assaut. Le Commandant & la garnison se sont retirés dans un Château sur le Rhin, toujours estimé imprenable, mais M. le Chevalier de Belle-Isle a triomphé à la fois du Château & du Préjugé.

Le Roi partit de Metz à midi le 29, & après avoir passé par Nancy, où il remarqua les apprêts d'une illumination générale & les autres signes d'une réjouissance publique, vive & sincère; les continuelles acclamations des Peuples du Pays, accourus sur son passage, garantissoient leurs justes sentimens. Le Roi arriva au Château de Luneville vers les huit heures du soir. La façade, tant du côté de la Ville que du Jardin, étoit magnifiquement illuminée, & cette illumination marquoit le dessein de l'Architecture, qui est très-belle. Le même goût régnoit dans les illuminations de la grande &

à la petite cour, & même de la cour intérieure. En entrant dans la Ville, le Roi trouva les deux Compagnies des Gardes du Corps du Roi de Pologne, & dans la première cour du Château, les Gardes à pied de ce Prince, qui le reçut sous le Peristyle, & le conduisit dans son appartement. Il y étoit attendu par la Reine, & la Reine de Pologne. Les cris de *Vive le Roi*, se renouvelloient sans cesse, & durèrent jusqu'au coucher de Sa Majesté. Elle soupa seule, & des tables abondantes, & cependant délicates, furent servies pour la Cour dans l'appartement. Le soir, la Ville fut totalement illuminée, & la Terrasse du Château fut éclairée par les fusées qu'on y prodigua.

Le 30, le Roi alla le matin voir un petit Bâtiment à la Chinoise, nommé *le Kiose*. Le Roi de Pologne l'a fait construire, pour éviter les grandes chaleurs, & pour cet effet il est rempli de Jets-d'Eau & de Cascades. Leurs Majestés dînèrent avec le Roi & la Reine de Pologne, dans le grand Cabinet de l'appartement qu'occupe la Reine. A trois heures, le Roi alla à cheval à Chanheux, Maison de Plaisance du Roi de Pologne, située au bout de la grande allée du Jardin; il y a un Salon admirable. Le Roi se promena dans les Jardins, & vit la Cascade qui est à la tête du Canal, qui borde le Jardin. C'est un embellissement ajouté par le Roi de Pologne; c'est là qu'on s'arrête avec plaisir, pour considérer ce qu'on appelle les Rochers. C'est un Tableau mouvant, représentant un Village, où des figures de grandeur naturelle prennent différentes attitudes, par le moyen de l'Eau qui les fait agir.

L'après midi, la Reine assista à la Comédie, & le soir, le Roi soupa seul. Les Dames du Palais de la Reine eurent l'honneur de manger avec elle.

Celles de la Reine de Pologne y furent admises , leur Princesse étant indisposée.

Le Roi , après avoir passé à l'appartement de cette Reine , alla se promener le long du Canal , & voir une petite Maison du Roi de Pologne , appelée *Jour-livet*. On a changé un Marais bourbeux , qui l'auroit environnée , en de très-agréables Jardins. Le Roi , en partant de Luneville , a fait la revue de la Gendarmerie près de Chanheux , & y a dîné ; il a couché à Saarbùrg. Pendant le séjour du Roi à Luneville , le Roi & la Reine de Pologne lui ont prouvé par les témoignages les plus éclatans , la satisfaction infinie que leur causoit sa présence.

Le Roi de Pologne a nommé le Maréchal de Belle-Isle , Lieutenant Général au Gouvernement de la Lorraine.

Le Roi , après avoir passé la nuit à Saarbùrg , où il avoit été reçu à la première Barrière par le Marquis de Chalmasel , Gouverneur de cette Place , en partit le lendemain , traversa Phalsbourg , & se rendit à Saverne à deux heures & demie après midi. Le Cardinal de Rohan , accompagné du Coadjuteur de Strasbourg & du Prince de Soubise , reçut Sa Majesté à la descente de son carrosse. Les acclamations vives & redoublées du Peuple , qui remplissoit le Vestibule , conduisirent le Roi jusques dans le superbe appartement qui lui étoit préparé , appartement digne de la beauté du Château & des Jardins. Il y eut une très-grande & très-brillante illumination , qui plut infiniment au Roi , & aux Spectateurs nombreux qui l'applaudirent. Le Cardinal de Rohan , connu par son esprit & son goût supérieur , qui gouverne toujours sa magnificence , les a signalés dans l'occasion la plus flatteuse pour son cœur. Il a servi le Roi à ses repas , & il a été quelquefois remplacé par le Coadjuteur de Strasbourg & par le Prince de Soubise.

Le

Le cinq Octobre, Sa Majesté partit de Saverne pour se rendre à Strasbourg; on a décrit dans le Volume précédent la reception qui fut faite à Sa Majesté dans cette Ville.

Le sept, le Roi reçut la félicitation du Duc de Wirtemberg par le Baron de Walbrum, Grand Maréchal de ce Prince.

Le même jour & pour le même sujet, il fut complimenté de la part du Margrave de Bade Baden, par le Comte de Truchses de Wolfegg, aussi Maréchal de la Cour de ce Margrave.

Le neuf, il fut encore félicité par le Baron de Meternich, envoyé par l'Electeur de Cologne; par le Baron d'Ingelheim, envoyé par l'Electeur de Mayence, & par le Baron d'Elts, envoyé par l'Evêque de Spire: ce fut dans ce jour qu'il fut informé par le Marquis de Bissy, Matéchal de Camp, dépêché par le Prince de Conty, du succès avantageux obtenu le 30 Septembre par l'armée de France & d'Espagne sur celle du Roi de Sardaigne.

Le Prince d'Ardore, Ambassadeur du Roi des deux Siciles, a célébré à Merz la Convalescence du Roi le 20 Septembre par une Fête remarquable.

Enfin le dix Octobre, le Roi partit de Strasbourg, s'arrêta à Selsestatt, d'où il se rendit le lendemain à son Quartier devant Fribourg. Le Maréchal de Coigny rendit compte au Roi de la situation des Ouvrages du Siège.

Le onze, le Roi examina très-attentivement le front de l'attaque, la tranchée & les progrès des travaux, & Sa Majesté décida judicieusement qu'on borneroit l'attaque aux deux faces du Bastion du Roi, & aux deux demi-Lunes qui sont à côté. Elle s'est fait rendre compte chaque jour des operations du Siège, & a donné ses Ordres en conséquence.

Ces opérations ont essuyé bien des obstacles , non-seulement de la part des Assiégés , dont la vigoureuse résistance a redoublé la gloire des Assiégeans ; mais encore de la part de la nature , qui a opposé au courage & à la prudence , des pluies , des fontes de neige & des inondations de la rivière de Traisane. Malgré toutes ces difficultés , qu'on croyoit insurmontables , cette forte Place s'est renduë au Roi le 6 de Novembre. La valeur , qui l'a défenduë , a fait un honneur infini à celle qui l'a attaquée.

On est convenu par la Capitulation , que la Ville seroit remise le 7 de ce mois au Roi avec l'artillerie & les munitions de guerre & de bouche qui s'y trouvoient ; que les malades & les blessés seroient prisonniers de guerre ; que le surplus de la garnison se retireroit dans les Châteaux , entre lesquels & la Ville il y auroit une Suspension d'armes de 15 jours , pour attendre le retour d'un courrier que le Gouverneur devoit envoyer à Vienne , afin de recevoir les Ordres de la Reine de Hongrie par rapport aux Châteaux. Cette Capitulation fut exécutée le 7.

S. M. fit partir le 6 au soir le Duc de Pecquigny , un de ses Aides de Camp , pour porter cette nouvelle à la Reine & à Monseigneur le Dauphin.

Les troupes qui formoient la garnison de Fribourg , s'étant retirées le 7 dans les Châteaux , comme cela avoit été réglé , les Régimens que le Roi avoit destinés à la garde de cette Place , y entreurent vers les cinq heures du soir.

Le Roi se rendit au Camp sous cette Ville le lendemain , & il dîna chés le Maréchal de Coigny , auquel il donna ses Ordres sur ce qu'il conviendrait de faire , selon le parti que le Gouverneur de Fribourg pourroit prendre par rapport aux Châteaux , lorsque le courrier qu'il a dépêché à Vienne lui au-

soit rapporté les Ordres de la Reine de Hongrie.

On chanta le 27 Septembre dernier, dans l'Eglise Royale & Collégiale de Moissac en Quercy, dont M. le Duc de Biron est Abbé, une Messe solennelle & un *Te Deum*, en grande Musique, en actions de grâces de la Convalescence du Roi; on fit ensuite une distribution d'argent considérable aux Pauvres, qui s'y rendirent en foule, & les Pauvres honteux ne furent pas oubliés. Le soir, il y eut une belle illumination sur le Frontispice de cette Eglise, & on y tira une grande quantité de fusées jusqu'à la pointe du jour.

Le trente-un Octobre, veille de la Fête de tous les Saints, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & S. M. communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

La Reine, accompagnée de Mesdames de France, assista l'après midi dans la même Chapelle aux premières Vêpres, qui furent chantées par la Musique.

Le premier de ce mois, jour de la Fête, la Reine, accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, entendit la grande Messe, célébrée par l'Abbé Brosseau, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique.

Le même jour, S. M. accompagnée comme le matin, assista à la Prédication du Pere de Beauvais, de la Compagnie de Jesus, & aux Vêpres. La Reine entendit ensuite les Vêpres des Morts.

Le Roi a déclaré que le Mariage de Monseigneur le Dauphin avec l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse étoit conclu. S. M. a disposé des principales

Charges de la Maison de cette Princesse, & elle a déjà donné ses Ordres sur ce qui regarde son arrivée en France, & sur son voyage depuis la Frontière.

Le 12 de ce mois, l'ouverture du Parlement se fit avec les cérémonies accoutumées par une Messe solennelle, célébrée pontificalement par l'Evêque Duc de Laon. M. de Maupeou, Premier Président, & les Chambres y assistèrent.

Le 20 de ce mois, le Pere du Baudory, l'un des Professeurs de Rétorique du Collège de Louis-le-Grand, y prononça un Discours Latin sur le retour du Roi. Il fit sentir avec beaucoup d'éloquence le bonheur de cet événement pour les sujets de S. M. & les transports de zèle & de respect auxquels ils se livroient. L'assemblée étoit composée du Nonce du Pape, de plusieurs Prélats, & d'un grand nombre de personnes de distinction.

Le soir, la grande cour du Collège fut magnifiquement illuminée, & les fréquentes acclamations dont elle retentit, firent connoître combien on étoit pénétré des sentimens que l'Orateur avoit tâché de peindre.

Le même jour, le Marquis d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat du Département des Affaires Etrangères, prêta le Serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le Roi a donné la place de Conseiller au Conseil Royal des Finances qu'avoit le Marquis d'Argenson, à M. de Brou, Conseiller d'Etat ordinaire, & Intendant de la Généralité de Paris.

M. Turgot, Conseiller d'Etat, a eû la place de Conseiller d'Etat ordinaire, qui a été remise par le Marquis d'Argenson.

M. Rouillie, Maître des Requêtes, & Intendant du Commerce, a été fait Conseiller d'Etat.

Le 23 de ce mois , la Cour quitta le deuil , qui avoit été pris le 12 du mois dernier pour la mort de Madame de France , sixième fille de leurs Majestés.

Le Baron de Scheffer , que le Roi de Suède a nommé son Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi , eut le 24 de ce mois une audience particulière de S. M. il y fut conduit par le Chevalier de Saintor , Introduceur des Ambassadeurs.

M. de Bernage , Prévôt des Marchands , & Messieurs Sauvage & Huet , nouveaux Echevins , prêterent entre les mains de S. M. le Serment de fidélité , dont le Comte de Maurepas fit la lecture , ainsi que du Scrutin , qui fut présenté par M. d'Argenson , Avocat du Roi au Châtelet , lequel parla avec autant d'esprit que d'éloquence.

Le Lundi 23 Novembre , Mrs Charpentier & Danguy , divertirent infiniment la Reine pendant son dîner & son souper , par leurs Aïrs & leurs Chansons Comiques. Le Premier ajouta la Mascade à la Symphonie , & parut le matin en Marguillier de Village , & le soir en Aveugle. Leurs talons amusans sont connus ; il est inutile de les détailler.

On écrit de Lyon du même mois , qu'il vient d'arriver un terrible accident : deux maisons bâties sur le Pont de pierre du côté du Change , sont tombées , partie sur le Pont , & partie dans la rivière , & ont écrasé plusieurs personnes ; il y en a eu beaucoup d'autres noyées. La rivière est enflée extraordinairement , & est beaucoup plus haute qu'elle n'étoit il y a quatre ans ; les maisons du Quai sont dans l'eau.

On mande de la même Ville que le feu a pris au Couvent des Célestins ; l'embrasement a été si violent , que malgré les secours que l'on a apportés ,

les flâmes n'ont épargné qu'une très-petite partie du Bâtiment ; la Bibliothèque a été entièrement brûlée ; les Religieux n'ont pû sauver que leurs Archives.

Le Roi a accordé à M. le Comte de Brionne, la survivance de la Charge de Grand Ecuyer, que possède M. le Prince Charles de Lorraine, oncle de ce Prince.

M. de la Condamine, l'un des Académiciens qui ont été au Perou, est arrivé à la Haye.

Le Jeudi 26, l'Académie Française procéda à l'Élection de deux nouveaux Académiciens, pour remplir les places vacantes par la mort de M. l'Abbé de Rothelin & de M. l'Abbé Gédouin.

M. l'Abbé Girard, & M. l'Abbé de Bernis, Comte de Brioude, furent nommés.

Le nom de M. l'Abbé Girard est avantageusement connu du Public, par le Livre des Synonymes Français. M. l'Abbé de Bernis, joint à une naissance distinguée & à des mœurs aimables, un talent décidé pour la Poésie, qu'il cultive avec succès. Plusieurs Ouvrages estimés, qu'il a donnés au Public, ont réuni en sa faveur les suffrages de l'Académie.

Le Samedi 28, les Equipages de Madame la Dauphine se mirent en route.

M. d'Argenson, fils du Ministre de la Guerre, apporta le 28 au Roi la nouvelle de la reddition des Châteaux de Fribourg. La garnison est prisonnière de guerre, & consiste en 5000 hommes.

Le courrier dépêché à Vienne par le Comte de Damnitz, arriva à Fribourg le 24, il rapporta que la Reine d'Hongrie laissoit le Gouverneur de cette Place, maître de faire tout ce qu'il jugeroit de plus convenable pour son service & ses intérêts.

Les pourparlers au sujet de la Capitulation étoient déjà commencés ; on les a continués depuis, & M.

de Fremur fut envoyé en ôtage dans le Château , pendant qu'on en dresseoit les articles.

M. de Damnitz est venu plusieurs fois chés M. le Maréchal de Coigny , où il a été réglé que la Garnison seroit prisonniere de Guerre , & qu'elle seroit conduite dans les Places d'Alsace & de Franche-Comté , pour y rester jusqu'à l'échange des prisonniers.

Le Gouverneur livra le 26 du mois dernier , en conséquence de cette Capitulation , une Porte du Château au Régiment de Picardie , que M. le Maréchal de Coigny avoit envoyé pour s'en emparer.

Suivant les dispositions faites par M. le Maréchal , 60 Pièces d'artillerie étoient prêtes à fondroyer les Châteaux , s'ils n'avoient point capitulé.

M. de Maupertuis est parti pour Berlin par ordre de M. le Maréchal de Coigny , pour aller informer le Roi de Prusse de la reddition des Châteaux de Fribourg.

DIGNITE'S ACCORDE'ES.

LE Roi a donné le Gouvernement de Bethune au Comte de Laval , Lieutenant Général des armées de Sa Majesté , qui avoit celui de Philippeville.

M. Phelippes , Lieutenant Général des armées du Roi , a obtenu le Gouvernement de Maubeuge.

M. de Villemeur , Maréchal de Camp , Inspecteur d'Infanterie , employé dans l'armée commandée par le Prince de Conty , a été nommé Lieutenant Général.

S. M. a fait Brigadier le Marquis du Terrail , Mestre de Camp du Régiment de Dragons de la Reine , & M. de Pierrefeu , Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Conty.

Le Roi a nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis *le Chevalier de Courten*, Maréchal de Camp, & Colonel d'un Régiment Suisse.

S. M. a donné le Régiment d'Infanterie de Beauee, vacant par la mort du Marquis de la Force, au *Chevalier de Rochechoüart*, Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de Brie.

L'agrément du Régiment de Cavalerie, dont le Comte de Vogué a donné sa démission, a été accordé au *Chevalier de S. Jal*, Capitaine dans le même Régiment.

Le Président Brignonnet a été nommé par le Roi à la place de Conseiller d'honneur au Parlement, vacant par la mort du Président du Tillet.

M. Bertier de Sauvigny, Maître des Requêtes & Intendant en Dauphiné, a été nommé Intendant de la Généralité de Paris.

Le Comte de Selles, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Dauphins, ayant été fait Capitaine Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, le Roi a nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Dauphins *le Marquis de Montecler*, Premier Cornette de celle des Cheval-Legers d'Anjou.

S. M. a accordé en même-tems la place de Premier Cornette de cette dernière Compagnie au *Marquis de S. Auban*, Second Cornette de la Compagnie des Cheval-Legers d'Orleans, dont l'emploi a été donné au *Marquis d'Oizy*, Capitaine dans le Régiment Royal Etranger, & elle a disposé en faveur du *Chevalier d'Oppède*, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Saluces, du Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orleans, vacant par la nomination du *Marquis de Crevecoeur* à la place d'Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne.

Le Roi a nommé *le Marquis de Caramant* & *le*

Comte de Langeron, Lieutenans Généraux, & S. M. a fait une Promotion de trente-huit Maréchaux de Camp, & de trente-sept Brigadiers.

Les Maréchaux de Camp sont,

MESSIEURS le Maire, Ingénieur.

De Nugent, Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie Irlandois de Filtzjames.

Le Marquis de Calvieres, Enseigne d'une Compagnie des Gardes du Corps.

De Bernage de Chaumont, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de Berry.

Le Comte de Relingue, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine.

Le Comte de Brunier S. André, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans.

Le Marquis de Tillieres, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin.

Le Chevalier Dauffesseau, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Flandres.

Le Marquis de Fougères, Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps.

Le Marquis de Choiseuil Beaupré, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine.

Le Marquis de Flavacourt, Capitaine dans le Régiment Royal Cravates.

Le Marquis de Mezieres, Sous Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berry.

Le Comte de Tressan, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps.

Le Comte de Balincourt, Enseigne de cette Compagnie.

Le Chevalier de Suzy, Lieutenant de la même Compagnie.

Le Chevalier d'Artagnan, Sous Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires.

Le Marquis de Crequy , Commandant une des Brigades du Régiment Royal des Carabiniers.

Le Chevalier de Grammont , Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps.

Le Marquis du Muy , Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Cheval-Légers de Monseigneur le Dauphin.

Le Chevalier de Manherbe , Aide Major des quatre Compagnies des Gardes du Corps.

Le Marquis de Pont-Saint-Pierre , Enseigne d'une des Compagnies des Gardes du Corps.

De Guers & de la Motte , Capitaines & Commandans deux Baraillons du Régiment des Gardes Françaises.

Le Marquis de Perussy , Enseigne de la première Compagnie des Mousquetaires.

Le Marquis de Morangies , Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes.

Le Marquis de Sourches , Cornette de la Compagnie des Cheval-Légers.

Le Vicomte de Canillac , Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires.

Le Gendre , Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Colonel Général de la Cavalerie.

Descajeul , Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps.

Le Duc de Fitz-James , Mestre de Camp du Régiment Irlandois de son nom.

Le Marquis de Bellefonds , Colonel du Régiment de Champagne.

Luffan , Colonel du Régiment de la Sarre.

De Lorme , Capitaine d'une Compagnie de Mineurs.

Le Comte de Borstel , le Baron de Meslay , & le Chevalier d'Abouville , Lieutenans Généraux d'Artillerie.

De Razau , Ingénieur , & de Cremille , Maréchal Général des Logis de l'Armée.

Les Brigadiers sont.

MESSIEURS , *de Torcy* , Colonel d'Infanterie Réformé.

Le Chevalier de Menou , Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps.

D'Affry , Capitaine d'une Compagnie du Régiment des Gardes Suisses.

Le Marquis de Langey , Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes Françaises.

Le Marquis de Valence , Colonel du Régiment de Bearn.

De Staal , Capitaine d'une des Compagnies du Régiment des Gardes Suisses.

Le Chevalier de Vastan , & *de la Sone* , Capitaines de Grenadiers dans le Régiment des Gardes Françaises.

Le Chevalier de la Chaise , Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berry.

Le Marquis de Lignieres , Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Cheval Légers de Bretagne.

Le Marquis d'Hendicourt , Mestre de Camp du Régiment de Cavalerie de son nom.

Le Chevalier de Montegu , Capitaine d'une des Compagnies du Régiment des Gardes Françaises.

De Vercel , Exempt d'une des Compagnies des Gardes du Corps.

Le Marquis de Pereuse , Colonel du Régiment de Blaisois.

Jacob , Capitaine d'une Compagnie Franche d'Infanterie & d'une de Dragons.

De la Neuville , Lieutenant Colonel du Régiment Dauphin Etranger.

Du Plessis , Maréchal des Logis de l'Armée , & Capitaine dans le Régiment Mestre de Camp Général Dragons.

Le Baron de la Peyre, Capitaine d'une des Compagnies du Régiment des Gardes Françaises.

De Guiry, Commandant une des Brigades du Régiment Royal des Carabiniers.

Marquis, Lieutenant Colonel du Régiment Suisse de Monnin.

Le Chevalier de Baltazar, Lieutenant Colonel du Régiment Suisse de Vigier.

Artus, Ingénieur.

Des Barreaux, Lieutenant Colonel du Régiment d'Infanterie Allemand de la Marck.

De Vareix, Commandant un Bataillon du Régiment Royal Artillerie.

De Riverie, Lieutenant Colonel du Régiment d'Infanterie d'Anjou.

De Tanus, Lieutenant Colonel du Régiment de Champagne.

De Fontenay, & *de Pombecque*, Commandans de Bataillons du Régiment Royal Artillerie.

De Bonnairo, Lieutenant Colonel du Régiment de Berchiny; Huffards.

Le Chevalier d'Ailly, Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie Royal Roussillon.

De Sabrevois, Lieutenant d'Artillerie

De Turmel, Lieutenant d'Artillerie, & Capitaine d'une Compagnie de Mineurs.

Pelletier, l'aîné, Lieutenant d'Artillerie.

Le Chevalier Pelletier, Lieutenant d'Artillerie, & Commandant l'Ecole de Merz.

Le Chevalier de Fontenay du Pas & de la Valière, Lieutenans d'Artillerie.

PRISES DE VAISSEaux.

LE Capitaine Hendrix de Zitter, qui commande *le Marfouin*, a pris une Corvette, & le Capitaine Charles Dangelot qui commande le *Dau-*

phin , a pris une Balandre à Nieuport.

L'Armateur commandant le *Trompeur* , de Calais , a rançonné cinq Bâtimens Anglois & en a mené un sixième dans le Port de Dunkerque , chargé d'Acier , de Vin , de Miel , de Sel & d'Eau-de-Vie.

Le Capitaine Antoine du Ler de Bayonne , commandant la *Victoire* , s'est emparé de la Frégate la *Méditerranée* , de vingt canons & de quatre autres Vaisseaux ennemis , richement chargés.

Le Navire le *Fier* , armé à Bordeaux , & commandé par le Capitaine Gilbert-Ségonsac , a pris un Brigantin Anglois , chargé de Sucre , de Bois de Guaiac & de Tafia.

Le Vaisseau le *Chasseur* de Bayonne , commandé par le Capitaine Girandel , a relâché à Port Louis avec deux prises Angloises , riches & considérables.

Le Capitaine Maingard , qui commande le Vaisseau le *Comte de Maurepas* , a conduit à S. Malo deux Navires Irlandois , chargés de Bœuf , de Lard & de Beurre.

Le Capitaine Rondinier a mené dans le même Port un Vaisseau de Bristol , chargé de Salaisons.

Le Capitaine Ruault , commandant le *Jean Joseph* , armé à S. Malo , a pris le *S. Jean* , Vaisseau Anglois de six cent Tonneaux & de vingt-huit canons , estimé cinquante mille écus , & a de plus rançonné un autre Vaisseau pour la somme de vingt-cinq mille livres.

Les Navires l'*Elizabeth* , de Londres , la *Jeanne* , de Anderkiden , & le *Jean & Christine* , ont été pris par le Capitaine Pierre de Hân , commandant le *Matou* , de Dunkerque.

Les Capitaines Savern & Rombout , commandans le *S. Michel* , & le *Conquerant* , du même Port ,

l'ont pris la *Charmanche*

Peggy , chargée de Lin , de Chanvre & de Poissie.

Le Lys , de S. Malo , commandé par le Capitaine la Cour-Gaillard , s'est emparé d'un Bâtiment de la même Nation , sur lequel il y avoit du Sucre & du Coton.

La Frégate *l'Émeraude* , de Brest , a repris aux Anglois le Vaisseau le *Redoutable* , de Bordeaux , dont la Cargaison est estimée plus de 500000 livres.

Le Vaisseau *le Sarrum* , de Londres , a été conduit à Bayonne par le Navire *l'Espérance* , commandé par le Capitaine la Grave.

On a appris de Brest , que les Escadres commandées par Messieurs de Rochambeau & de Nesmond , sont rentrées dans ce Port. Celle de M. de Nesmond a pris le 17 du mois d'Août dernier , à 50 lieues au large du Cap S. Vincent , la Frégate de Guerre Angloise *le Solebay* , de 26 canons , & elle s'est emparée de sept Bâtimens Marchands , dont cinq ont été brûlés , & les deux autres chargés de Salaisons & de Vins , ont été envoyés à Cadix.

Les Frégates *la Gloire* & *l'Argonaute* , commandées par Messieurs de la Galissonniere & de Fronteniere , & qui avoient été séparées le premier de ce mois de l'Escadre de M. de Rochambeau , dont elles faisoient partie , ont pris le même jour le Corsaire Anglois *les trois Ministres* , de 22 canons , & six Vaisseaux Marchands , dont la Cargaison consistoit en Morue sèche ; elles ont coulé bas un autre Corsaire de 24 canons , après avoir retiré l'Équipage.

Le Vaisseau *le Renard* , de Bayonne , s'est emparé d'un Navire Anglois de 170 Tonneaux , chargé de Charbon de Terre & de Fayence.

Un autre Vaisseau de la même Nation , sur le

quel il y avoit du Beurre & du Fromage , des Salines & d'autres Marchandises , a été conduit à Bayonne par le Vaisseau *le S. Esprit*.

Le Capitaine *la Cour-Gaillard* , qui commande *le Lys* , s'est rendu maître des Vaisseaux *le Marchand de la Riviere du Sud* , de 270 Tonneaux , & *les trois Nones* , de 160 , dont la charge consiste en 800 Boucaux de Tabac.

Le Bâtiment Anglois *le Vrai François* , à bord duquel on a trouvé une grande quantité de Vin , d'Huile & de Savon , a été pris par les Capitaines *la Rondiniere* & *Rasbot* , commandant *le S. Malo* & *l'Astree*.

La Frégate *l'Émeraude* , commandée par M. de *S. Allouarn* , a repris aux Ennemis le Vaisseau *le Vainqueur* , de Bordeaux.

Le Capitaine *la Coste* , commandant le Vaisseau *le Pierre Marie* , armé à Treguier , est entré dans le Port de Roscoff avec le Navire Anglois *le Quatre-Neuf* , de 160 Tonneaux.

On apprend de Dunquerque que le Capitaine *Savern* , commandant *le S. Michel* , y est arrivé avec les Vaisseaux *le Gréénock* , & *les deux Freres* , de Roston , dont l'un est chargé de Tabac , & l'autre de Munitions de Guerre , & de Toile propre à faire des Voiles pour les Vaisseaux.

Le 28 , le Corsaire *la Victoire* rentra dans le Port de Bayonne avec un Vaisseau Marchand Anglois qu'il avoit pris. On estime cette prise cinquante mille écus.

EDIT POUR LA TONTINE.

E D I T D U R O I , portant Création de Rentes viageres & de Tontine. Donné à Versailles au mois de Novembre 1744. L O U I S par la grace de Dieu , Roi de France & de Navarre : A

tous présens & à venir, S A L U T. L'augmentation des dépenses auxquelles Nous sommes obligés pour la continuation de la Guerre, Nous mettant dans la nécessité de nous procurer des fonds extraordinaires pour le service de l'année prochaine, Nous aurions crû devoir écouter la proposition qui Nous a été faite d'une nouvelle Création de Rentes viagères & de Tontine à l'instar de celles créées par nos Edits précédens, & dont la levée a été faite avec succès par ceux de nos Sujets qui veulent jouir d'un revenu plus considérable pendant leur vie, & Nous nous sommes portés d'autant plus volontiers à cette nouvelle Création de Rentes viagères & de Tontine, que quoiqu'elle présente une augmentation de charges dans nos états de dépenses, cette augmentation se trouve compensée en partie par le revenant bon qu'a produit l'extinction de pareilles Rentes créées par nos précédens Edits, & qu'au moyen de cette extinction successive le fonds que Nous assignons annuellement sur nos Etats des Fermes se trouvera peu augmenté. A C E S C A U S S S, & autres à ce Nous mouvans; de l'avis de notre Conseil, & de notre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons par le présent Edit perpétuel & irrévocable, dit, statué & ordonné, faisons, statuons & ordonnons, voulons & Nous plaît.

ARTICLE I Que par les Commissaires de notre Conseil qui seront par Nous députés, il soit vendu & aliéné à nos chers & bien amés les Prévôts des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris 1357200 liv. de Rentes viagères; sçavoir, 480000 liv. de Rentes purement viagères, & 877200 liv. de Rentes aussi viagères, dites Tontines, avec accroissement aux survivans, lesquelles Rentes Nous avons assignées & assignons sur le produit de nos droits d'Aydes & Gabelles, & des

cinq grosses Fermes , que Nous avons déclarés & déclarons spécialement & par privilège affectés & hypothéqués au payement des arrérages desdites Rentes , même par préférence à la partie de notre Trésor Royal.

II. Voulons que les constitutions particulieres desdites Rentes soient faites par lesdits Prévôt des Marchands & Echevins à ceux qui en auront porté les capitaux en notre Trésor Royal , & que les Contrats en soient passés par devant tels Notaires que les Acquéreurs voudront choisir , pour jouir desdites Rentes leur vie durant , comme de leur propre chose , vrai & loyal acquêt pleinement & paisiblement , & en être payés actuellement par demi-année à Bureau ouvert en deux payemens par chacun an par les Payeurs des autres Rentes assignées sur nos Aydes & Gabelles , sans que lesdites Rentes puissent être réduites ni retranchées sous quelque prétexte que ce puisse être ; & seront lesdits Contrats de Rentes délivrés gratuitement aux Acquéreurs par les Notaires , auxquels il sera par Nous pourvu d'un salaire raisonnable.

III. Lesdits 480000 liv. de Rentes purement viageres seront partagées en huit Classes différentes , suivant l'âge des Acquéreurs ; la première , de 12000 liv. de Rentes pour ceux depuis la naissance jusqu'à dix ans sur le pied du dernier treize. La seconde , de 18000 liv. depuis dix ans jusqu'à vingt , sur le pied du dernier douze. La troisième , de 20000 liv. depuis vingt ans jusqu'à trente , sur le pied du dernier onze. La quatrième , de 160000 liv. depuis trente ans jusqu'à quarante , sur le pied du dernier dix. La cinquième , de 150000 liv. depuis quarante ans jusqu'à cinquante , sur le pied du dernier neuf. La sixième , de 40000 liv. depuis cinquante ans jusqu'à soixante , sur le pied du dernier huit & demi. La septième , de 18000 liv. de-

198 MERCURE DE FRANCE.

puis soixante ans jusqu'à soixante & dix , sur le pied du dernier huit. Et la huitième , de 12000 liv. depuis soixante & dix ans & au-dessus , sur le pied du dernier sept , les constitutions particulieres desquelles Rentes ne pourront être moindre de 50 liv. de jouissance.

IV. Lesdits 877200 liv. de Rentes viageres de Tontines formeront la quantité de 30000 Actions à 300 liv. de principal chacune , qui seront distribuées en quinze Classes suivant l'âge des Acquireurs La première , de 12000 liv. de Rente pour ceux depuis la naissance jusqu'à cinq ans. La deuxième , de 13900 liv. depuis cinq ans jusqu'à dix. La troisième , de 16400 liv. depuis dix ans jusqu'à quinze. La quatrième , de 34500 liv. depuis quinze ans jusqu'à vingt. La cinquième , de 43200 liv. depuis vingt ans jusqu'à vingt-cinq. La sixième , de 60000 liv. depuis vingt cinq ans jusqu'à trente. La septième , de 72900 liv. depuis trente jusqu'à trente-cinq. La huitième , de 87000 liv. depuis trente-cinq jusqu'à quarante. La neuvième , de 99000 liv. depuis quarante jusqu'à quarante-cinq. La dixième , de 111600 liv. depuis quarante cinq jusqu'à cinquante. La onzième , de 96000 liv. depuis cinquante jusqu'à cinquante-cinq. La douzième , de 71400 liv. depuis cinquante cinq jusqu'à soixante. La treizième , de 64800 liv. depuis soixante jusqu'à soixante-cinq. La quatorzième , de 44400 liv. depuis soixante-cinq jusqu'à soixante & dix. Et la quinzième , de 35100 liv. pour ceux de soixante & dix ans & au-dessus ; & seront lesdites Classes subdivisées , sçavoir : la première , en deux parties ; la deuxième , en trois ; la troisième , en quatre ; la quatrième , en cinq ; la cinquième , en six ; la sixième , en huit ; la huitième , en neuf ; la neuvième , en onze ; la dixième , en douze ; la onzième , en dix ; la douzième , en sept ; la treizième ,

me, en six ; la quatorzième, en quatre, & la quinzième, en trois ; toutes de trois cent Actions chacune.

V. Il sera payé annuellement pour chaque Action pendant la vie des Rentiers de chaque Classe ; sçavoir, à ceux de la première 20 liv. par Action ; à ceux de la seconde, 21 liv. à ceux de la troisième, 22 liv. à ceux de la quatrième, 23 liv. à ceux de la cinquième, 24 liv. à ceux de la sixième, 25 liv. à ceux de la septième, 27 liv. à ceux de la huitième, 29 liv. à ceux de la neuvième, 30 liv. à ceux de la dixième, 31 liv. à ceux de la onzième, 32 liv. à ceux de la douzième, 34 liv. à ceux de la treizième, 36 liv. à ceux de la quatorzième, 37 liv. à ceux de la quinzième, 39 liv.

VI. Lorsque les Acquéreurs desdites Rentes viagères dites Tontines décederont, les arrérages dont ils jouissoient appartiendront par accroissement aux survivans de la même Subdivision dans laquelle ils seront employés, & seront distribués entr'eux d'année en année au sol la livre jusqu'au dernier mourant, sans que lesdites Rentes puissent être censées éteintes à notre profit par le décès des Acquéreurs, sinon après le décès du dernier Rentier de chaque Subdivision de Classe ; en sorte que le dernier vivant de chaque Subdivision de chacune desdites Classes recueillera seul le revenu de tous les capitaux qui composeront la dite Subdivision, qui ne sera éteinte à notre profit qu'après la mort dudit dernier Rentier.

VII. Lesdites Constitutions ne pourront être moindres que d'une Action, mais il sera permis aux Acquéreurs d'en prendre tel nombre qu'il leur plaira en chaque Subdivision de leur Classe, pour lesquelles il sera expédié un ou plusieurs Contrats à leur choix.

VIII. Voulons que conformément à ce qui a été

praticqué à l'égard des précédentes Tontines, si-tôt après la confection des listes de celle-ci, le Prévôt des Marchands de notre bonne Ville de Paris, procéde à la nomination des Syndics honoraires desdites Classes, & à la répartition du travail entre les Syndics oneraires des Tontines.

IX. Les Etrangers non naturalisés, même ceux demeurans hors de notre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de notre obéissance, pourront, ainsi que nos propres Sujets, acquérir les Rentes créées par notre présent Edit, encore bien qu'ils fussent Sujets des Puissances avec lesquelles nous sommes ou pourrions être en Guerre, & ils en jouiront avec tous les privilèges qui leur ont été accordés pour les autres Rentes dudit Hôtel de Ville par l'Edit du mois de Décembre 1674, & autres subséquens.

X. Et pour d'autant plus favoriser les Acquéreurs desdites Rentes, voulons que les arrérages des viageres & ceux des Tontines, à quelques sommes qu'ils puissent monter & les accroissemens, ne puissent être saisis sous quelque prétexte que ce soit, pas même pour nos propres affaires; & en outre que lesdites Rentes qui seront acquises par les Etrangers soient exemptes de toutes Lettres de marques & de représailles pour quelque cause que ce soit.

XI. Les peres & meres qui auront acquis lesdites Rentes sous le nom d'aucun de leurs enfans, jouiront des arrérages, sans être tenus d'en rendre aucun compte jusqu'à ce qu'ils en aient disposé au profit de leursdits enfans.

XII. Ceux de nos Sujets taillables qui acqueront lesdites Rentes viageres, ne pourront être imisés à la Taille à plus grande somme pour raison de ladite acquisition, ni même pour l'accroissement dont ils pourront jouir dans la suite.

XIII. Les Acquéreurs desdites Rentes pourront faire passer les Contrats sous leur nom ou sous tel autre qu'ils voudront choisir , pour en jouir par eux ou par ceux qu'ils nommeront , leur vie durant sur leurs quittances , dont il sera fait mention dans les Quittances du Garde de notre Trésor Royal , & dans lesdits Contrats ; & l'existence des personnes nommées par lesdits Acquéreurs sera justifiée pour recevoir les arrérages des Rentes viagères , & les accroissemens dans les Tontines , conformément à ce qui a été ordonné par nos Déclarations des 27 Décembre 1727 , & 23 Juillet 1737.

XIV. Lesdits Acquéreurs seront tenus de justifier leur âge par des Extraits Baptistaires ou autres Actes équipolents , en bonne forme , & dûement légalisés : & à l'égard des Etrangers demeurans hors de notre Royaume , ils seront tenus , outre lesdits Extraits Baptistaires , ou autres Actes équipolents , de rapporter des Certificats de nos Ambassadeurs , Envoyés , Résidens ou Consuls de la Nation Françoisse dans les Cours , Etats ou Villes Etrangères où ils demeureront , portant qu'ils se sont présentés devant eux , & qu'ils ont représenté lesdits Extraits Baptistaires ou Actes équipolents , lesquels Extraits Baptistaires ou Actes équipolents seront annexés aux Minutes des Contrats desdites Rentes.

XV. S'il arrivoit que quelqu'un desdits Acquéreurs se fit comprendre sur un faux Baptistaire ou Acte équipolent , ou par une supposition de nom dans une Classe plus avancée en âge que celle où il doit être , Voulons , quant aux Rentes purement viagères , que celle qui lui aura été constituée , demeure éteinte à notre profit ; & quant aux Rentes de Tontines , qu'elles appartiennent par droit d'accroissement aux autres Rentiers de la Subdivision de la Classe où il aura été employé , même qu'il

Soit procédé contre lui comme faussaire, suivant la rigueur des Ordonnances. Permettons néanmoins ausdits Acquereurs de faire réformer, lors de la passation de leurs Contrats, les erreurs qui pourroient s'être glissées à ce sujet dans les Quittances du Garde de notre Trésor Royal.

XVI. Le Bureau sera ouvert en notre Trésor Royal huit jours après l'enregistrement de notre présent Edit ; pour y recevoir les derniers capitaux desdites Rentes, & en délivrer des Quittances.

XVII. Ceux qui acquerront lesdites Rentes avant le premier Janvier prochain, en auront la jouissance à commencer du premier Octobre précédent ; & ceux qui les acquerront après le premier Janvier, n'en auront la jouissance que du premier jour du Quartier dans lequel ils les auront constituées.

XVIII. S'il arrive quelques contestations au sujet du paiement desdites Rentes, la connoissance en appartiendra ausdits Prévôt des Marchands & Echevins de notre bonne Ville de Paris, auxquels Nous en attribuons toute Cour, Jurisdiction & connoissance, pour être décidées sommairement & sans frais en première Instance, sauf l'appel en notre Cour de Parlement de Paris, nonobstant & sans préjudice duquel appel, les Jugemens rendus par lesdits Prévôt des Marchands & Echevins seront exécutés par provision. Si donnons en Mandement, &c. Donné à Versailles au mois de Novembre, 1744. Signé, L O U I S. & plus bas, PHELYPEAUX.

Nous donnerons le Brévet & le Privilège du Roi dans le second Volume, celui-ci n'étant que par extraordinaire.

T A B L E.

E Pitre Dédicatoire au Roi ,	
Préface du nouveau Mercure de France.	
Adresse du Mercure.	
Avis à un Journaliste ,	2
Sur la Philosophie ,	2
Sur l'Histoire ,	5
Sur la Comédie ,	11
Sur la Tragédie ,	14
Sur les Pièces de Poësie ,	19
Sur les Mélanges de Littérature, & sur les Anecdotes Littéraires ,	26
Sur les Langues ,	34
Du Style d'un Journaliste ,	37
Le Palmier, les Silvains & Jupiter, Fable sur la Convalescence du Roi ,	43
Les Rois , Ode ,	45
Ode en Strophes libres sur la maladie & la Convalescence de S. M.	0
Rondeau sur le même sujet ,	55
Sonnet sur le rétablissement de la santé de S. M.	56
Au Roi , à son retour de l'armée ,	7
Discours en Vers sur les Evenemens de 1744 ,	59
Fêtes célébrées dans plusieurs Villes du Royaume ,	5
<i>Te Deum</i> chanté à Gènes ,	74
Illumination à Issy ,	75
<i>Te Deum</i> chanté à Toulouse ,	76
Autre chanté à Rome ,	78
Autre chanté à Brest ,	79
Autre chanté à l'Abbaye de Fécamp ,	80
Fête champêtre donnée par M. Rol , &c.	81
Réjouissances faites par les Dominiquains de Provence ,	85
Description de celles faites par les Entrepreneurs des Poudres ,	87
Le Dormeur ,	94

Enigme & Logogryphes ,	96
Chançons notées ,	99
Journal du Voyage du Roi , depuis son départ de Fribourg , & son arrivée à Paris ,	103
Réjouissances & illuminations à l'arrivée de Sa Majesté ,	105
Le Roi va à N. D.	108
Harangue faite au Roi par M. d'Argenson le fils ,	111
Concert dans l'appartement de la Reine ,	112
Fête à l'Hôtel de Ville ,	116
Le Roi va à Ste Geneviève ,	124
Le Roi est complimenté par le Parlement ,	125
Vers récités au Roi par M. de Crébillon ,	127
Compliment à S. M. par M. de la Chaussée ,	132
Le Roi & la Reine , &c. rendent visite à Mad. la Duchesse d'Orleans ,	134
Leurs Majestés retournent à Versailles ,	136
Illumination superbe à Chaillot ,	137
Autre Illumination à Passy ,	138
Arrivée de Leurs Majestés à Versailles , & Réjouis- sances faites dans cette Ville ,	140
Illuminations des Grands Jésuites ,	144
Des Quinze-Vingt ,	147
De l'Hôtel de S. Aignan ,	148
De celui de la Roche-sur-Yon ,	149
De celui de Noailles ,	150
Lettre au sujet des Inscriptions en Latin ,	154
Relation de la Fête donnée par le Duc de Rohan ,	165
Spectacles ,	170
France, Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	177
S. M. déclare le Mariage de Monseigneur le Dau- phin ,	183
Départ des Equipages de Mad. la Dauphine ,	186
Dignités accordées par le Roi ,	187
Promotions ,	188
Prises de Vaisseaux ,	192
Edit pour la Tontine ,	195
<i>La Chançon notée doit regarder la page</i>	<i>99</i>

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉE AU ROI.

NOVEMBRE. 1744.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER;
rue S. Jacques.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty;
à la descente du Pont-Neuf;
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale est à Monsieur DE LA BRUERE , à l'Hôtel de Pontchartrain, On prie très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste , d'en affranchir le Port , pour nous épargner le déplaisir de les rebuter , & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers , qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main , & plus promptement , n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

PAR XXX. SOLS.

MERCURE
de France
novembre 1744.
Second Volume.

Pieces Fugitives,
Tant en vers qu'en Prose.

Imitation
de l'Ode 21.^e du 3.^e Livre d'Horace.
O nata mecum Consule Manlio.
Aimable fille de la treille,
Doux charme de l'oisiveté,
Fidèle Ami, chère bouteille,
Viens, amène la volupté;
Que possedés de ton delire
Nos jours passent comme un instant,
Obeis aux sons de ma Lyre.
*Hâte toi * * * t'attend.*

4 MERCURE DE FRANCE

Ne crains pas cet air de rudesse,
Formé sur de graves leçons ;
La voix qu'inspire la sagesse
Ne dédaigne pas tes Chansons ;
Souvent cette morale austère
Dont Caton voulut s'étayer ,
Célébrant ton joyeux mystère
Avec toi voulut s'égayer.



Par une douce violence
Tu commandes à nos humeurs ;
Tu forces la haine au silence ;
Tu sçais t'assujettir nos mœurs :
Tu dérides le front du Sage
Sous ta douce yvresse abattu ,
Et tu fers le libertinage
Sans effaroucher la Vertu.



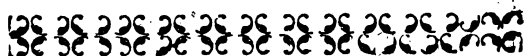
Le voile de la politique
Tombe sous tes premiers efforts ;
De la plus secrète pratique
Tu découvres tous les ressorts.
Par toi, le pauvre qu'on opprime

Perd un douloureux souvenir,
 Et dans le transport qui l'anime,
 Ne voit qu'un heureux avenir.



Viens, & que les Graces badines;
 Qui ne t'abandonnent jamais,
 Aux plaisirs que tu nous destines
 Joignent leurs séduifans attraits.
 A la lueur de cent bougies
 Rivales de l'Astre du jour,
 Nous célébrerons tes orgies,
 Sans songer même à ton retour.





*ESSAI sur la Vie & les Ouvrages de
M. Rigaud, par M. Collin de Vermont,
Peintre ordinaire du Roi, & Professeur en
son Académie Royale de Peinture.*

MR Rigaud étoit un de ces Hommes rares que le Ciel fait naître pour servir de guide & de modèle aux Artistes. Il reçut en naissant un tempéramment assés fort pour soutenir les fatigues d'un longue & constante étude de la Nature, qu'il se fit toute sa vie une loi inviolable d'imiter; mais s'il a scû la rendre si parfaitement dans ses Ouvrages, ce n'a pas été en la copiant servilement, & telle qu'elle se présente souvent, mais par un choix exquis qu'il en a fait. Il connoissoit la grande distance qu'il y a du beau à l'excellent; on l'a vû plus d'une fois effacer des choses qui lui avoient coûté plusieurs jours de travail, & qui plaisoient aux plus habiles, pour se contenter lui-même, & parvenir à cet excellent qu'il s'étoit proposé.

Un génie supérieur, né pour la Peinture, réussit également dans l'Histoire & dans le Portrait, on le voit dans tous les Peintres du premier Ordre, comme Ra-

phaël , Tirien , Rubens , Vandeick , & les autres

M. Rigaud s'étoit destiné pour l'Histoire, & il y seroit sans doute parvenu au plus haut degré : il est aisé d'en juger par le progrès rapide qu'il fit dans ses Etudes à l'Académie Royale. Il en remporta tous les Prix avec beaucoup de distinction par un Tableau du Crucifiement , que j'ai entre les mains ; sur lequel il fut reçu comme Historien , quoiqu'il ne soit qu'à moitié composé, & surtout par le précieux Tableau de la Présentation , qu'il a terminé vers la fin de sa vie ; mais le talent & la grande réputation qu'il eut dès sa jeunesse pour la parfaite & belle ressemblance dans les Portraits augmentant tous les jours dans Paris , il fut bien-tôt surchargé d'occupations, & obligé d'abandonner l'Histoire , sans avoir pu la reprendre , que pour faire par intervalle le dernier Tableau dont je viens de parler.

Il prit pour son modèle dans le Portrait le fameux Vandeick , dont le beau Pinceau le charma toujours , & dès les premiers qu'il a faits on y voit cette belle exécution & cette fraîcheur de Carnations , qui ne viennent que d'un Pinceau libre & facile. Il s'attacha dans la suite à finir soigneusement tout ce qu'il peignoit ; mais son tra-

A iiij

§ MERCURE DE FRANCE.

vaïl ne sent point la peine, & quoiqu'il terminât tout avec amour, on y voit toujours une belle façon de peindre, & une manière aisée.

Il a joint à l'aimable naïveté & à la belle simplicité de Vandieck une noblesse dans ses attitudes, & un contraste gracieux, qui lui ont été particuliers.

Il a, pour ainsi dire, amplifié & étendu les Draperies de ce célèbre Peintre, & répandu dans ses Compositions cette grandeur & cette magnificence qui caractérisent la Majesté des Rois, & la dignité des Grands dont il a été le Peintre par prédilection.

Personne n'a poussé plus loin que lui l'imitation de la Nature dans la couleur locale & la touche des Etoffes, particulièrement des Velours. Personne n'a sçu jeter les Draperies plus noblement & d'un plus beau choix.

Il a trouvé le premier l'art de les faire paroître d'un seul morceau par la liaison des plis, ayant remarqué même dans les plus grands Maîtres des Draperies qui sembloient de plusieurs parties par ce défaut de liaison, que la Gravûre fait mieux sentir que le Tableau, parce qu'elle est dénuée de couleur.

Il étoit ennemi de cette simplicité pauvre & mesquine, qui n'est point celle de

Vandeick, & jusqu'aux moindres choses, il les ennoblissoit & leur donnoit de la grace.

Il a porté au plus haut degré cette partie si considérable dans les Tableaux, où si peu de Peintres excellent, & où les Connoisseurs fixent d'abord leur attention, je veux dire les mains, qu'il a peintes d'une beauté & d'une correction parfaite.

Ses Ouvrages ont cela de remarquable qu'ils plaisent également de près comme de loin, parce que le beau fini n'en ôte point l'effet. Si dans quelques-uns de ses derniers Portraits on ne trouve pas toute la fermeté dans le Pinceau, & la vérité des teintes dans les Carnations qu'on a toujours vû dans ses autres Ouvrages, c'est qu'à la fin les yeux s'affoiblissent; eh! quel est le Peintre à quatre-vingt & tant d'années qui se soit plus maintenu dans la correction & la pureté du Dessin? Pour les Draperies, l'expérience & les réflexions continuelles les lui ont fait composer encore plus sçavamment & d'un plus grand goût que les premières, & j'ose avancer que dans cette partie de la Peinture (j'entends par rapport au Portrait) il a surpassé tous ceux qui l'ont précédé.

On voit qu'il se peignoit dans ses Ouvrages : comme il avoit l'âme grande & les

A. V.

sentimens élevés , & que toute sa personne & ses manieres avoient un air de distinction , de même ses Tableaux portent un caractère de noblesse qui leur est propre.

Si les plus fameux Graveurs de son tems ont rendu son nom & les leurs immortels par leurs belles Estampes , on peut dire qu'ils lui doivent la meilleure partie de leur gloire , en ce qu'ils ont trouvé des Originaux où ils n'ont rien eu à deviner , & où tout étoit rendu avec la dernière précision.

Un mérite si extraordinaire a fait sans contredit de M. Rigaud un des grands Peintres que nous ayons eu , & ses qualités personnelles l'ont fait chérir de tous les honnêtes gens. Il avoit le cœur admirable , il étoit Epoux tendre , Ami sincère , utile , essentiel ; d'une générosité peu commune , d'une piété exemplaire , d'une conversation agréable & instructive : il gagnoit à être connu , & plus on le pratiquoit , plus on trouvoit son commerce aimable ; enfin un homme qui avoit su joindre à un si haut degré de perfection dans son Art une probité si reconnue , meritoit bien pendant sa vie les distinctions & les honneurs dont la Cour & toute l'Europe l'ont comblé , & après sa mort , les regrets de toutes les personnes vertueuses , & la vénération que les Artistes ont toujours pour sa mémoire.

~~~~~

A M. DE VOLTAIRE

E P I T R E.

**Q**uand Frederic pour illustrer Berlin  
 Veut y fixer votre brillant destin,  
 Vous y promet richesse, indépendance,  
 Sublime ami, content de peu d'aisance,  
 Sans rang ni place, en butte aux sots esprits,  
 Au Roi du Nord vous préférez Paris.

Vous n'aurez point cette pompeuse suite  
 D'appartemens que le tumulte habite,  
 Mais un azile, où seul vivant pour soi,  
 L'homme sensé tout le jour est son Roi.

Là, ce génie impatient d'écrire,  
 Qui l'œil en feu vous presse, vous inspire,  
 Vous tient tout prêts les tragiques poignards,  
 Et les trésors des fastes de nos Arts.

D'Amours charmans, vos Dieux à justes vices,  
 Un Essain vole autour de vos Pupilles,

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

Prend votre plume , en badinant écrit :  
Ces riens chéris du cœur & de l'esprit ,  
Sur le Parnasse apportés de Cithere ,  
Qui vont du Sage égayer l'air austere.

Vers ce réduit des Muses révééré  
On voit un Temple aux Graces consacré ,  
Où le sçavoir à la beauté s'allie ,  
Où l'admirant on adore Emilie :  
Venez-y plaitez à vos amis brillans  
Qu'à leur Déesse amènent les Talens ;  
De Dargental briguez-y le suffrage ,  
Et joint au goût un cœur du premier âge ;  
Reconnoissez Pope dans du Resnel ,  
Anacréon aux chants de Pontevel ,  
Du gai Bernis encouragez l'audace ,  
S'il sçait vous suivre , il passera le Tasse  
Montrez à peindre au jeune Helvetius  
Le vrai bonheur qu'il doit à ses vertus  
Faites passer sur la sonore Lyre ;  
Du vif Bernard tout l'amour qu'il inspire  
Parez le front de l'aimable Nevers ;  
Des deux Lauriers des Armes & des Vers.

Voltaire, ainsi de vos momens tranquilles  
Comptable à tous, vous les rendez utiles,  
Et comme un Fleuve aimé dans les Valons  
Dont il baigna les fleurs & les moissons  
Court à grand bruit grossir la Mer profonde,  
Vous fécondez ou vous ornez le Monde :  
Vous ranimez ces germes languissans  
De nos Beaux-Arts, autrefois florissans ;  
Quand nos talens, sans l'effroi de la guerre,  
Au nom François avoient conquis la Terre.  
Pour vous payer de si nobles efforts  
Sur vous la gloire épanche ses trésors ;  
Phébus, en vous trouvant nos grands génies  
Croit vous devoir leurs Guirlandes unies.

Aussi galant qu'Ovide & Richelieu  
Vous effaciez & Chapelles & Chaulieu,  
Historien digne des tems d'Auguste,  
Vous remplaciez Bossuet & Saluste,  
Vous nous vengiez des Grecs & des Romains ;  
La Palme épique ornoit vos jeunes mains,  
Quel autre bruit de gloire vous éveille ?  
Il est un Mont où Racine & Corneille

## 74 MERCURE DE FRANCE.

Parmi l'encens s'élevent dans les Aïrs ,  
L'un qu'Amour guide attendrit l'Univers ,  
L'autre l'étonne & monte à l'Empirée.

De leurs honneurs votre ame est enivrée ;  
Mais connoissant le péril de marcher  
Par les sentiers qu'ils sçurent défricher ,  
Vous vous frayez une nouvelle route ,  
Audacieuse , effrayante , sans doute ,  
Où tout près d'eux , mais paré d'autres fleurs ,  
Vous partagez l'empire de nos cœurs ;  
Après Cinna , Polieucte , & Roxane ,  
On est touché d'Alzire & d'Orosmane.

Combien de pleurs couloient ces derniers jours ?  
Eh , pourquoi donc en suspendre le cours ?  
Quand *Dumesnil* , Arbitre de la Scène ,  
Veuve en fureur , mere plus qu'inhumaine ,  
Vengeant son fils , va lui percer le flanc ,  
Mérope aveugle , hélas ! c'est votre sang ;  
Oui , *Dumesnil* est Mérope elle-même ;  
Hait-elle , on hait ; s'attendrit-elle , on aime ?

Nous les voyons ces Spectacles vantés  
Où dans Athènes émus , épouvantés ,  
Des Peuples doux , suivant leurs cœurs pour guide ,  
Les yeux en pleurs couronnoient Euripide ,  
Voltaire arrive , on interrompt l'Acteur ;

On ne veut plus que voir , qu'aimer l'Auteur ;  
La joye éclate où l'on verfoit des larmes :  
Tendre enchanteur, jôûi de tous tes charmes.

Vous, qui jadis ornâtes son Berceau,  
Qui de ses jours tournez le cher fuseau  
De mon ami divines Protectrices ,  
Muses , j'ai vû sous vos Astres propices  
De son esprit les précoces talens ,  
Porter des fleurs même avant son Printems.

Si soutenu sur votre aîle légère ,  
En franchissant notre impur Atmosphere ,  
Vous l'élevez entre nous & les Dieux ,  
Qu'il soit sans maux , & respecté comme eux.  
Présagez-lui par sa présente gloire  
Tous les honneurs du Temple de Mémoire.  
Ah ! puisse-t'il , de vos faveurs flaté ,  
Jôûir vivant de l'immortalité.







**R E P O N S E** du R. P. M. Texte , D. à  
la Lettre anonyme , insérée dans le premier  
Volume du Mercure de Juin 1744 , sur l'o-  
rigine de réciter trois fois l'Ave Maria , au  
son de la cloche.

» **V**ous me demandez , Monsieur , si  
» la Priere appelée communément  
» l'*Angelus* , a commencé sous Louis VI , &  
» si Louis XI l'a ordonnée le matin & le  
» soir , comme à midi.

Je vous dirai , M. qu'à juger du premier  
chef par ce qu'on en lit dans le Diction-  
naire de Trévoux , T. IV , p. 1424 , Edi-  
tion de 1721 , c'est Louis VI , dit le Gros ,  
décédé en 1137 , lequel a ordonné le pre-  
mier l'*Angelus*. Voici les termes qui y sont  
insérés.

*La Salutation Angélique est une Priere  
qu'on fait à la Vierge, qu'on nomme l'Ave Ma-  
ria , qui contient les mêmes paroles que l'Ange  
lui dit , quand il lui annonça le Mystere de  
l'Incarnation , Salutatio Angelica ; elle a été  
introduite par l'Ordonnance de Louis VI. Il y a  
positivement Louis VI , sans d'Errata qui  
le corrige , comme le dit Robert Gaguin dans  
ses Chroniques. Elle ne se fit d'abord qu'à mi-  
di , mais depuis elle s'est faite aussi au son de*

la cloche qu'on sonne au point du jour, & à sept heures du soir, qu'on nomme le Couvre feu, & par corruption Carfou ; ce terme depuis, insinuë que les Auteurs du Dictionnaire parlent de Louis VI, puisqu'il est constant que dès 1300, 172 ans avant l'Ordonnance de Louis XI, on disoit en France l'*Angelus* au Couvre-feu, comme je le prouverai.

M. César de Rochefort, Docteur ès Droits, Aggrégé au Collège de la Sapience de Rome, Auteur de plusieurs Ouvrages, fondé également sur une autorité, a mis dans celui qui a pour titre : *Dictionnaire général & curieux, contenant les principaux mots, &c.* imprimé à Lyon en 1685, que ce fut Louis XI, qui en 1472, ordonna de réciter l'*Angelus* aux heures qu'on le fait aujourd'hui ; on y lit p. 24.

Ave Maria, Louis XI ordonna dans son Royaume la Salutation Angélique, qui se dit le matin, à midi & le soir. Ce fut le 1 Mai 1472, Mezeray, dans la vie de Charles VIII. Jean XXII avoit déjà institué cette dévotion à la Vierge ; ce qu'il y a de plus important, dit l'Auteur dans sa Préface, est que les Citations sont fort régulières.

Un troisième sentiment sur l'origine de l'*Angelus* à midi, de la découverte duquel je vous suis, M. redevable, & qui efface les deux premiers, me paroît plus

## 18 MERCURE DE FRANCE.

solide; il est fondé sur le Texte de la Chronique d'un Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, contemporain de Louis XI, & que vous rapportez au lieu des termes de l'Ordonnance de ce Roi, qui seroit sans réplique; on lit dans cette Chronique : • Et le  
 • dit premier jour de Mai 1472, un Doc-  
 • teur déclara que le Roi exhortoit son bon  
 • Populaire. . . que dorenavant à l'heure  
 • du midi chascun feust flechi un genouil en  
 • terre en disant *Ave Maria*.

Vous me permettez, M. de continuer cette Réponse par des découvertes que j'ai faites depuis sur le même sujet de l'*Angelus*.

Il y a eu des Synodes en France avant le Regne de Louis XI, où l'*Angelus* a été ordonné. Le sçavant Dom *Marienne* en rapporte deux exemples dans ses *Anecdotes* T. IV.

Le premier se lit en ces termes, p. 962.  
*Ex statutis Domini Simonis, (a) quondam Episcopi Nannetensis, art. V. de Ignitegio. Item precipimus, ut ipsi (b) faciant hora consueta pulsari campanas in Ecclesiis suis, ad ignitegium Gallice Couvre feut & precipiant Parochianis ad pulsationem hujusmodi dicere genibus flexis, verbum Salutationis ab Angelo*

(a) L'année n'est pas marquée.

(b) Les Curés.

*gloriosa Virgini Maria Ave Maria, & ex hoc  
lucrantur decem dies Indulgentia.*

Ce grand Prélat, si dévot à la Vierge, mérite bien d'être connu, c'est *Simon de Langres*, unique Evêque de Nantes de ce nom, en 1366, & ensuite de Vannes, selon le P. Echard, & que Froissart, L.I.Ch. 211, appelle Homme d'Eglise d'une grande prudence.

Il fut le 21 Général de l'Ordre de S. Dominique, & un des deux Légats envoyés en France par Innocent VI, & choisi, dit le sçavant P. Daniel, dans son *Hist. de France*, T. III, p. 101) par Charles, Dauphin & Régent du Royaume, pour travailler au Traité de *Bretigny*, près de Chartres, Paroisse de Sours, où j'ai passé, *Mem. de la Chambre des Comptes de Paris*.

L'autre exemple, tiré du même Livre de Dom Martenne, p. 1107, nous donne au sujet de l'*Angelus*, une époque plus ancienne.

*Statuta Synodalia Ecclesia Trecorensis* (Treguier) art. LXVIII. *Item precipit Dominus Episcopus omnibus Curatis Diocesis Trecorensis, in virtute obedientie, quod de cætero pulsatur Campana in Ecclesiis suis, ante ignitigium, & quod sit inter duas pulsationes spatium unius Ave Maria.*

L'année de ce Synode, & le nom de l'Evêque, ne sont pas marqués, mais comme ensuite viennent *Statuta Synodalia Alani*,

## 20 MERCURE DE FRANCE.

*Episcopi Trecorensis, post annum m. CCC. XXXIV. edita*, le Synode, qu'on vient de citer, doit être nécessairement plus ancien.

Cette manière de prier le soir fut plus étendue dans le Concile de la Province (a) de Sens, tenu à Paris, dans le Palais alors Episcopal, situé sur le bord de la Seine, (b) auquel présida Guillaume de Melun, Archevêque de Sens; en voici les termes, Art. XIII. *Item auctoritate dicti Concilii precipiens ut observetur inviolabiliter ordinatio facta per sancta memoria Joannem Papam XXII, de dicendo ter Ave Maria, tempore ignitegii, &c. Actum in Palatio Episcopali Parisiensi anno millesimo trecentesimo quadragesimo sexto die XIV Martii.*

Quelques Historiens disent que cette Bulle de Jean XXII, donnée le 13 Octobre 1318, est *Le commencement & l'origine de la Priere que nous appellons l'Angelus*; mais outre qu'ils avouent avec Reynal, qu'on la pratiquoit déjà en France, sçavoir à Xaintes. *Cum pius mos in Xantonensi Ecclesia susceptus esset, Pontifex decem dierum Indul-*

(a) La Province Ecclesiastique de Sens étoit d'une vaste étendue, & contenoit tout un grand Pays dont le Peuple Belliqueux étoit nommé *Romanorum terror*. Voyez Baudrand.

(b) *Sequana*, subst f. Fleuve en général m. Dict. de Danet, mais non pas absolument m. le Critique qui depuis peu l'a avancé s'est trompé.

*gentiam concessit*, Reyn. *Annal.* 1318. Outre cela, dis-je, Bzovius, qui écrivoit à Rome dans la Bibliothèque du Vatican, par l'ordre de Paul V, & que personne n'a refuté, a mis dans ses Annales, T. XIII, p. 391, ann. 1239, quatre-vingt ans auparavant Jean XXII, que le Pape Grégoire IX, persécuté par l'Empereur Frédéric II, avoit ordonné de réciter trois fois cette Priere à genoux le matin & le soir. *Interim cum scriptis & armis Frederici Gregorius IX, exagitarctur, decrevit ut Salutatio Dei parentis tum dilucula, tum crepusculo, dato signo campana, ab omnibus genu flexo ter repeteretur.* Il dit pas d'où il a tiré ce fait, comme il cite Nauclet à l'égard du *Salve Regina*, ordonné par ce Pape, Priere\* qu'il attribue à Dom Herman, Bénédictin, en 1060; mais ce témoignage de Bzovius mériteroit quelque attention.

Neanmoins, pour ne rien avancer que de positif, je dis qu'on a d'abord recité l'*Angelus* au couvre-feu avant 1318, ensuite sous Louis XI, à midi en 1472, & enfin l'époque la plus ancienne que j'aye pû découvrir pour trois fois par jour, est celle de Léon X, élu en 1513, \*\* lequel

\* La coutume de chanter le *Salve* après Complies vient des Dominiquains. vers. 1237. Martene, T. VI. p. 544 *vet. script.*

\*\* P, de Breul, Hist. de l'Abbaye S. Germain;

à l'instance du Cardinal Briçonnet, Evêque de Meaux , & Abbé de S. Germain des Prez à Paris , accorda des Indulgences à ceux de ce Diocèse & du Fauxbourg S. Germain , qui réciteroient à genoux cette Priere le matin , à midi & le soir.

De nos jours , Benoît XIII, de sainte mémoire, a accordé le 14 Septembre 1724 cent jours d'Indulgence à tous ceux qui réciteroient à genoux la même Priere, & il ajoute une Indulgence plenièrè pour ceux qui pratiqueroient cette dévotion , & communieroient un jour de chaque mois, à leur choix. *Bullarium Predicatorum* , T. VI. p. 539.

Il y au reste , M. une remarque à faire sur le Concile de Sens, dont je viens de parler; l'Editeur du *Spicilege* de Dom Luc Dariche , T. I. p. 148 , où ce Concile est rapporté , a mis dans le titre , qu'il fut tenu en 1350 , *anno m. ccc. l.* & au bas de la page on lit : *Concilium hoc an. 1346 , celebratum dicitur infra , atque id verum arbitratus est Dacherius , sed hac deinde monuit Balusius , anno 1346. Guillelmus nondum erat Archiepiscopus . . . probabilius ergo est habitam fuisse hanc Synodum an 1350.* Il est en effet certain que *Guill. de Melun* ne prit (a) possession personnellement de son Eglise de Sens

(a) Recueil de Remarques pour la Métropole de Sens ; Manuscrit de S. Germain des Prez.

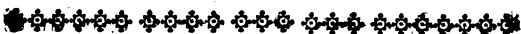
qu'au mois d'Octobre 1350, sty le ancien, & il paroît de cette prise de possession qu'il assembla son Concile au mois de Mars suivant, sur la fin de 1350, plutôt qu'en 1346; de plus, l'Evêque de Paris s'y trouve signé *G. Parisiensis*, comme d'Acheri & les PP. Labbe & Hardouin l'ont mis dans leurs Editions; or en 1345 Foulques décédé en 1348, étoit Evêque de Paris. Je ne fais que proposer ici la difficulté, après l'Editeur du Spicilege, dont je laisse à examiner le fond aux sçavans Bénédictins, Continuateurs du *Gallia Christiana*, ne doutant pas qu'ils ne se déterminent en faveur de la vérité; & que leur décision ne soit universellement reçue. La date *Actum die 14 Martii, ann. 1346*, me paroît d'un grand poids; remarque importante, afin que ceux qui citeront ce Concile évitent de se tromper. Je suis, &c.

A Paris le 30 Août 1744.





# 24 MERCURE DE FRANCE.



## L'AMI PARFAIT

à M. D. T. M. D. V.

**T**U veux que je te trace une image fidelle  
De l'Amitié, ce doux lien des cœurs ;  
Union des esprits, des volontés, des mœurs ;  
En toi j'en trouve un vrai modèle :  
Je répète, Damon, ce que tu m'as appris ;  
Retrouve toi dans mes Ecrits.  
Un Ami sage, aisé, sincère,  
Est pour l'homme un bien nécessaire ;  
A peine Dieu l'eut-il formé,  
Qu'il désira d'aimer & d'être aimé ;  
Que d'elle-même la Nature  
Lui fit entendre qu'ici-bas  
Un homme en homme ne vit pas.  
S'il n'a quelque amitié sincère, tendre & pure.  
Ayons donc des Amis, mais que le choix soit lent ;  
Pour éviter ensuite un odieux divorce  
Sondons le caractère, & voyons sous l'écorce ;  
Il faut en amitié craindre le changement.  
Donner son cœur, ensuite se dédire,  
Tel qu'on aimoit hier aujourd'hui le proscrire,  
C'est passer pour un homme inquiet, inconstant.  
Voulons-nous des Amis aussi longs que la vie ?  
Il faut que la vertu nous lie.

Ne

Ne prenons point pour nos amis  
 Ces gens dont les façons, dont les folles manières,  
 Ridicules par tout, & par tout singulières,  
 Les font passer pour étourdis :  
 Ces gens chés qui toujours l'amour propre réside,  
 Et dont l'individu sans honneur & sans foi,  
 N'estimant & n'aimant que soi,  
 Lorsque l'intérêt parle est ou foible, ou perfide :  
 Ces gens du mérite envieux,  
 Dont notre gloire, éblouiroit les yeux :  
 Ces gens qui veulent qu'on les flatte,  
 Et chés qui l'amitié n'est jamais délicate  
 Que lorsqu'en leur faveur on sçait approuver tout,  
 Désirs & passions, libertinage & goût,  
 Tout mauvais cœur enfin, & toute ame perverse :  
 De l'amitié n'entrent point au commerce ;  
 Un lien n'est pas fort que le vice a formé,  
 Ce qui s'estime peu, n'est pas long-tems aimé ;  
 Mais qu'il est doux de trouver dans un autre  
 Un cœur noble, constant & formé pour le nôtre ;  
 Un ami, qui sçachant que je suis en danger,  
 Non-seulement me plaint, mais me vient soulager ;  
 Qui ne demande point mon cœur & mes caresses  
 Pour mieux sçavoir où je tiens mes richesses ;  
 Chés qui dans la douleur mon courage abbatu  
 Puisse retrouver sa vertu ;  
 Un ami tendre, un cœur sensible à mes allarmes,  
 Avec qui je verse des larmes,  
*I I. Vol.*

## 26 MERCURE DE FRANCE.

Qui du soin de me corriger ,  
Spin délicat , veut pourtant se charger ,  
Mais dont la prudente sagesse ,  
S'accommodant à ma faiblesse ,  
Ne me vient point hors de propos  
Moraliser en sifflant mes défauts !  
Il faut qu'en un homme qu'on aime  
Chacun se retrouve soi-même ;  
Qu'il sçache estimer en autrui  
Ce que l'on estime dans lui :  
Qu'en ses mœurs , s'il se peut, il soit irréprochable ,  
Rempli sur-tout de piété ,  
Qu'il soit dans ses devoirs toujours inviolable ,  
Exact sur-tout à la fidélité .  
La taille au reste & les traits du visage  
En amitié sont hors d'usage ;  
Si le cœur est bon & bienfait ,  
Que nous importe du portrait ?  
Que la raison donc examine ,  
Des Amis seule elle doit faire choix ;  
Que mûrement elle le détermine ,  
Puis envers eux gardons ces loix.  
D'un ami l'amitié n'exige  
Que les devoirs ou la raison l'oblige,  
L'amitié ne met point dans ses conditions  
De flater les penchans , d'aider les passions.  
Cherchons , aimons sa compagnie ,  
Mais ne suivons jamais ses odieux desirs.

Ne prenons avec lui que d'honnêtes plaisirs ;  
 Aux débauches s'il nous convie ,  
 Ne craignons point de le rendre confus  
 Par un nécessaire refus.  
 Tirons-le , s'il se peut , des vices  
 Par des avis avec art amenés :  
 Sans faire le prêcheur , montrons lui les délices  
 Des cœurs par la vertu seulement dominés ;  
 Mais , si bravant une leçon si sage ;  
 Il vit toujours au crime abandonné ,  
 De jours en jours refusons lui l'usage  
 De notre cœur , qui par son voisinage  
 Se verroit bien-tôt suborné ;  
 On devient bien-tôt tel soi-même ;  
 Que l'est un cœur pervers qu'on aime !  
 Un homme , de mœurs diffamé ,  
 Ne mérite pas d'être aimé.  
 N'ayons pour nos Amis rien d'amer , rien de rude ;  
 Fuyons l'aigreur , fuyons la promptitude.  
 Pour quelque léger manquement  
 Ne soyons pas d'abord sur le qui-vive ;  
 L'amitié passe vite , & n'est jamais bien vive  
 Si l'on ne sçait pas aisément  
 S'excuser mutuellement.  
 Prenons de nos Amis à propos la défense ;  
 Nous devons soutenir leur réputation ;  
 Entre deux cœurs telle est l'affection ;  
 Que des chagrins de l'un l'autre d'abord s'offense.  
 N'imitons pas pourtant ces Amis orgueilleux ,  
 B ij

## 28 MERCURE DE FRANCE.

Ces Amis dont la flatterie  
D'éloges sans cesse nourrie ,  
Elève leurs Amis jusqu'au sommet des Cieux ;  
Tout ce qu'ils font est bien fait à leurs yeux ;  
Ils veulent avoir cette gloire  
D'avoir sçu rencontrer des Amis sans défaut :  
Si vous leur en trouvez , ils pensent qu'on va croire  
Qu'ils n'ont pas sçu les trouver comme il faut ,  
Et que voyant de près leurs façons, leurs manières,  
Ils se les rendent familières.  
Sçachons dans nos Amis aisément deviner  
Tout ce qui peut les chagriner.  
Sont-ils dans le besoin ? Il faut qu'une main  
prompte ,  
Prévenant leur demande , en prévienne la honte :  
Faisons leur nos faveurs de cet air gracieux ,  
Qui sçait rendre un bienfait doublement précieux ,  
Si nous ne voulons pas que pour avoir ils prient ,  
Ne souffrons pas aussi qu'ensuite ils remercient ,  
Et paroissions oublier pour jamais  
Les biens que nous leur avons faits.  
Depuis long-tems on l'a dit , la fortune  
Entre Amis doit être commune ,

Mais pour ne suivre pas ce Proverbe fâcheux ,  
On craint tous les Amis dont la morne figure  
De bienfaits & d'emprunts porte le triste augure ;

Et pour n'être pas généreux ,  
Pour n'unir pas les bienfaits aux caresses ,

On ne choisit que des Amis heureux ,  
Qui laissent en paix nos richesses.

D'un bon Ami la principale Loi

C'est de tenir une promesse ,

C'est de bien dégager sa foi.

Un ami sur ce point a-t-il de la foiblesse ?

Il rompra bien-tôt avec moi.

Il me prouve par-là qu'il a quelqu'autre affaire ,

Plus pressante pour lui , que le soin de me plaire.

Nul Ami qui ne soit discret ,

Qui ne sçache en son sein bien cacher un secret.

Si l'orgueil , si quelque imprudence

Trahit enfin la confidence ,

Deux cœurs , auparavant étroitement unis ,

Bien-tôt par-là deviennent ennemis ,

Et peut être jamais aversion plus vive.

Il faut enfin qu'un Ami suive

Les égards qui sont dûs au rang ,

B iij

## 30 MERCURE DE FRANCE.

A l'âge, à la splendeur du sang,  
Un Prince veut-il vous permettre  
Quelque familiarité ?  
Entre vous deux pourtant il ne prétend pas mettre  
Une entière égalité ;  
Pour lors l'amitié vous oblige  
A céder, à sçavoir plier ;  
A sçavoir, en un mot, joindre à l'air familier  
Cet air respectueux que sa naissance exige.  
L'amitié m'a dicté ce Code, ces avis,  
Mais, Damon, ce n'est point pour toi que je les  
donne.  
Le Ciel m'a fait un bien qu'il n'accorde à per-  
sonne ;  
Je n'ai que de parfaits Amis.

*L. J. de . . . .*

*A Grenoble ce 21 Novembre 1744.*





## EXPERIENCES DE PHYSIQUE.

**J**E me ferois bien gardé, Monsieur, de vous envoyer cette petite découverte, si des personnes très-versées dans les matières Physiques, ne m'en eussent assuré la nouveauté, & si je n'avois moi-même visité la plûpart des Auteurs. Le Journal de Verdun nous a fourni en l'année 1743 deux différentes explications sur la même matière; je serois plus que satisfait s'il vouloit aussi nous produire selon ces systèmes la raison à toutes les remarques que j'ai l'honneur de vous proposer.

La première remarque que j'ai faite, est que si on tient une larme entre les doigts, & qu'on en applique un à l'extrémité du gros bout, on sent contre ce doigt la plus grande impulsion.

2°. Si on fait chauffer à une chandelle le gros bout de la larme, & qu'ensuite on rompe le crochet, la queue se brise totalement, & le gros bout reste entier dans la main.

3°. Si on fait chauffer une larme autant qu'il faut pour lui faire perdre sa vertu, il ne paroît ni plus ni moins de pores, ils pa-

B iiii



### 32 MERCURE DE FRANCE.

roissent même de la même grandeur, ce qui est contraire à ce qu'ont dit la plupart des Physiciens. (a)

4°. Si on fait chauffer une larme environ un demi-quart d'heure, on peut en rompre la queue cinq ou six fois, sans qu'on puisse s'appercevoir de quelque effet particulier, mais si on la rompt vers le gros bout, où il paroît de grands vuides, la larme se brise totalement.

5°. Ceux qui montrent le plus de curiosité de connoître la nature de cette larme, (b) disent avoir fait ronger avec de la poudre d'Emery, une larme qui ayant été rongée à la profondeur d'environ une ligne, fut réduite en poudre; ils disent de plus que si on veut ronger une larme sans qu'elle se brise, il faut faire une pâte de poudre d'Emery & d'Huile; cependant j'en ai fait ronger une avec la seule poudre d'Emery le plus brusquement que j'ai pû, à la profondeur d'environ quatre lignes, sans qu'elle se soit brisée.

6°. J'ai mis une larme dans un pot plein d'eau, que j'ai fait bouillir un jour entier, & la larme a conservé sa vertu.

On trouvera encore que la larme est un

(a) Mrs Mariote & Rohault.

(b) Mrs Mariote & Rohault, &c.

moyen assuré pour connoître la pésanteur respective des liqueurs.

1°. J'ai cassé une larme dans un gobelet plein d'eau , environné d'air , & le gobelet s'est divisé en plusieurs parties : si le gobelet est plein d'air , il arrive le contraire.

2°. J'ai cassé une larme dans un gobelet plein d'eau , environné de vin , à la même hauteur , & le gobelet s'est fendu sans se diviser totalement : si la hauteur du vin est moindre , le gobelet se rompra en plusieurs parties ; si le vin & l'eau sont en raison réciproque de hauteur & de poids , le gobelet ne sera ni fendu ni brisé.

3°. J'ai cassé une larme dans un gobelet plein de mercure , environné d'air , & le gobelet ne reçoit aucun dommage , mais la larme remonte sur le mercure , toute percée de la matiere qui a passé au travers , sans en pouvoir écarter les parties.

Je suis , &c.

*Barriere,*

*A Bordeaux chés M. Charretier , rue S. James , ce 30 Octobre 1744.*



IMITATION de l'Ode III du II Livre  
d'Horace, *Æquam memento, &c.*

**C**onservons sur notre ame un Empire assuré,  
Sans orgueil, comme sans envie,  
**R**ecevons les succès d'un esprit modéré,  
Et que la fortune ennemie  
Trouve en nous un cœur préparé  
A tous les malheurs de la vie.

**N**ous mourrons chers Ami ; le même sort attend  
Et le Misantrope sévère  
**Q**ui de ses tristes jours éloigne l'agrément,  
Et celui qui sur la Fougère  
Sçait vivre tranquille & content  
Entre le vin & la Bergère.

**P**oussons à loisir dans ce bois écarté  
Du spectacle de la Nature.  
**P**rofitons sans effort de l'hospitalité  
Que cet ombrage nous assure.  
Écoutons avec volupté  
Cette Onde claire qui murmure.

**A**mi, qu'on nous prodigue en ces déserts charmans,  
Au bord de ce cristal liquide,

Ces éclatantes fleurs , image de nos ans  
 Que détruit le tems homicide ;  
 Bûvons ; employons les momens  
 Que nous laisse la Parque avide.

Ces Palais, ces Jardins avec soin embellis,  
 Ces plans que vous avez fait naître ,  
 Où la Nature & l'Art , rivaux & réunis ,  
 Par vos soins se font méconnoître ,  
 Vos trésors , vos riches lambris ,  
 Tout cela doit changer de maître.

La Chaumière du pauvre & le Trône des Rois  
 Sont égaux aux yeux de la Parque :  
 Sur le sang des Dieux même elle exerce ses droits ,  
 Et l'instant fatal qu'elle marque ,  
 Soumet sans retour à ses loix  
 Et le Berger & le Monarque.

Gardons-nous de compter sur le frêle avenir ,  
 Evitons sa séduisante yvresse ,  
 Écartons du passé l'importun souvenir ,  
 Et livrons-nous à la paresse ;  
 C'est entre les bras du plaisir  
 Que l'on doit chercher la sagesse.



Bvj

*DECOUVERTE nouvelle sur les Notes des Abréviations.*

L'Engagement que nous avons pris avec le Public de l'informer, non-seulement de tout ce qui se passera d'intéressant à la Cour & à Paris, mais encore de l'instruire exactement de l'état de la République des Lettres, ne nous permet pas de négliger de lui rendre compte d'une Découverte faite par *D. Carpentier*, qui peut être fort utile à ceux qui étudient l'Histoire de France, & jeter de grandes lumieres sur cette partie de notre Littérature.

Personne n'ignore de quelle utilité sont les anciennes Chartres pour débrouiller le cahos de l'Histoire. Elles servent de fanal pour marcher dans ces sentiers ténébreux, & si cette lumiere n'est pas toujours aussi éclatante qu'on le souhaiteroit, il n'en est pas moins vrai qu'elle est d'un grand secours. L'étude de ces Chartres a toujours passé parmi les Sçavans pour une étude importante, & l'est en effet; mais quelque soin que l'on ait pris, il y en avoit que l'on n'avoit pû encore parvenir à déchiffrer. Elles étoient écrites dans cette forme d'Abbréviations, si

connues des Anciens, où un seul signe représente un mot ; cette forme si commode pour le Copiste, devient bien incommode plusieurs siècles après pour l'érudit qui veut percer ces ténèbres. On n'avoit aucune notion sur ces Caractères ; un grand nombre de Chartres restoient par-là indéchiffrables, & les Sçavans avoient le regret de sçavoir qu'ils possédoient un ample & riche trésor, dont il leur étoit impossible de faire usage. Tritheme, le Cardinal Bembe, Juste Lipse, tous les Sçavans ont senti l'utilité de cette découverte, & la difficulté de l'exécution.

*Gruter* a donné à la suite de son Recueil des Inscriptions quelques notions de ces Caractères ; il a fait imprimer un Manuscrit qui contenoit l'explication des Abbréviation inventées par Tyron, l'affranchi de Cicéron, mais c'étoit peu de chose. La plupart des Notes des Copistes du moyen âge sont différentes de celles de Tyron ; celles des différens Copistes ne sont pas même semblables entr'elles ; ainsi le travail de *Gruter* ne diminuoit pas beaucoup les difficultés.

*D. Mabillon*, dans le Supplément à sa Diplomatique, a fait aussi quelques tentatives, mais malgré le travail de ces deux Ecrivains, la matière pouvoit passer pour

neuve ; enfin *D. Carpentier* vient de trouver la clef de ce chiffre si difficile ; il a lû, par la méthode qu'il s'est faite , un grand nombre de ces Chartes indéchiffrables , & se prépare à les donner au Public. Les Caractères mystérieux seront gravés sous les yeux de l'Auteur , & le Latin sera mis à côté ligne pour ligne , ce qui est une précaution aussi judicieuse que nécessaire.

Il est presque inutile de vanter l'usage dont ces Chartes peuvent être pour notre Histoire ; la plûpart sont très-intéressantes ; il n'y en a aucune qui ne nous apprenne quelque chose & qui n'éclaircisse quelque fait de l'Histoire Ecclésiastique, & Civile du Règne de Louis le Débonnaire ; elles reprennent même quelquefois les événemens de plus haut , & jettent de la lumière sur ce qui s'est passé sous Pepin , & sous Charlemagne. La Jurisprudence du tems y est mieux développée, quant à certains points, que dans les Monumens que nous connoissons. On y voit l'application du Prince à faire fleurir le Commerce , & la protection dont il honoroit ceux qui l'exerçoient. On y trouve des noms de Lieux , d'Evêques , d'Abbés , de Comtes , &c. ignorés jusqu'aujourd'hui. Ces Chartes sont dans un Manuscrit cotté 2718 de la Bibliothèque du Roi. Ceux qui savent combien l'Histoire de ce tems est obscure , connoîtront

mieux l'importance de cette découverte , & le prix du service que Dom Carpentier rend à la République des Lettres.

Quoiqu'il ait fallu beaucoup de patience pour achever cet Ouvrage , on se tromperoit beaucoup , si l'on croyoit qu'il n'a fallu que de la patience ; un pareil travail exige aussi beaucoup de sagacité , & avec ces deux talens, il faut encore du bonheur pour réussir.

Dom Carpentier a fait imprimer un *Prospectus* , où dans un Avertissement il observe avec raison que cette découverte mérite l'attention des Amateurs & des Protecteurs des Lettres. Quelque important que soit le Manuscrit qu'il a déchiffré , on en peut trouver de plus précieux encore. L'intérêt public demanderoit qu'on ne les laissât pas périr avec ceux que l'ignorance ou la superstition ont déjà fait disparaître.

Nous aurions voulu pouvoir donner ici les Caractères gravés de la Charte , tels que Dom Carpentier les présente au Public dans son *Prospectus* ; mais nos occupations ne nous permettent pas de nous consacrer au soin pénible de veiller sur un Graveur , dont en pareil cas la moindre faute est aussi essentielle , qu'elle est aisée à commettre , pour mettre autant qu'il est en nous le Public au fait , nous allons imprimer le Latin de la Charte.





**O**Mnibus fidelibus sanctæ Dei Ecclesiæ & nostris , præsentibus scilicet & futuris. Si aliquid de rebus proprietatis nostræ ad loca divino cultui destinata conferimus , hoc procul dubio nobis ad æternæ mercedis augmentum , & stabilitatem regni à Deo nobis commissi pertinere confidimus. Idcirco notum fieri volumus omnium vestrum fidelitati , qualiter vir venerabilis Wolfgerus Wirciburgensis Ecclesiæ Episcopus , ad nostram veniens præsentiam , indicavit nobis quod piæ recordationis Dominus & genitor noster Karolus Serenissimus Imperator Antecessoribus suis illis , & illis Episcopis præcepisset , ut in terra Sclavorum , qui stant inter Moinum & Radanziam fluvios , qui vocantur Moinwinidi & Radanzwinidi , una cum comitibus qui super eisdem Sclavos constituti erant , procurarent ut inibi , sicut in cæteris Christianorum locis Ecclesiæ construerentur , quatenus ille populus paganus ad Christianitatem conversus habere posset ubi & baptismum perciperet , & prædicationem audiret , & ubi inter eos , sicut inter cæteros Christianos divinum officium celebrari posset ; & ita à memoratis Episcopis & Comitibus , qui tunc

temporis eidem populo præpositi fuerant, innotuit esse confectum, & Ecclesias quindecim ibi fuisse constructas; sed easdem Ecclesias minimè eo tempore fuisse dotatas, sed sicut primùm constructæ fuerunt, sic usque ad præsentem diem sine dote remansisse. Idcirco suggessit atque admonuit mansuetudinem nostram, ut ad easdem basilicas dotandas aliquid de rebus proprietatis nostræ in eodem pago dare deberemus. Cujus admonitioni atque petitioni, quia salubris esse videbatur, adsensum nobis præbere placuit. Donamus igitur atque concedimus, quod ita donatum atque concessum in perpetuum esse volumus, ad præfatas basilicas, quæ, ut diximus, jussu & consilio Domini & genitoris nostri Karoli Serenissimi Imperatoris in terra prædictorum Selavorum à memoratis Episcopis constructæ sunt, in eodem pago de proprio nostro ad unamquamque mansos duos, cum superstantibus duobus tributariis, excepto illo manso super quem primitus unaquæque earundem Ecclesiarum ædificata est, eo videlicet modo, ut quidquid iidem tributarii in censu vel tributo solvere debent, hoc totum ad partem earundem Ecclesiarum omni tempore persolvant, & ipsæ Ecclesie, cum omnibus rebus ad se pertinentibus, sub memorati viri venerabilis illius & successorum ejus

## 42 MERCURE DE FRANCE.

curâ ac providentiâ sint, ut divinum in eis officium perenniter celebretur, & populus terræ illius jugiter prædicationem habeat, & in eis baptismi Sacramenta percipiat. Idcirco hanc nostræ auctoritatis præceptionem concedere jussimus, per quam decernimus atque jubemus ut nullus comes aut judex publicus, sive actor imperialis, vel qualibet potestate prædita persona, ab hac die in posterum memorato viro venerabili illi, vel successoribus ejus pro eisdem Ecclesiis, vel rebus ad eas nostra liberalitate concessis, repetitionem facere, aut ullam calumniam ingerere præsumat; sed liceat illis memoratas Ecclesias cum omnibus rebus ad eas pertinentibus, absque ullius personæ & contradictione, vel impedimento tenere, vel regere, & sicut alias Ecclesias ad Episcopium suum pertinentes, secundum Canonicam institutionem ordinate atque disponere. Et ut hæc auctoritas firmior habeatur, & nostris futurisque temporibus ab omnibus melius conservetur, placuit nobis eam & propriis manibus subscribere, & annuli nostri impressione sigillare.

## NOTATIO.

**I**llustre est hoc Historiæ cùm Ecclesiasticæ tùm civilis monumentum : quippe quod duas Sclavorum , seu Winidorum hætenus incognitas appellationes profert ; nihil enim apud rerum Gallicarum Scriptores de Moinwinidis & Radanzwinidis , qui ab illorum inter Moinum & Radanziam \* fluvios situ ita sunt appellati. De iis pariter silet Hugo Grotius in Prolegomenis ad Historiam Gothorum , ubi singulas earundem Gentium portiones suis nominibus eruditè distinguit.

Hinc etiam discimus quindecim Ecclesias , jubente Carolo Magno , iis in locis fuisse constructas , ut faciliùs Christianis operibus populus ille recens ad fidem Christi conversus , vacare posset ; quod summatim tantùm docebat fragmentum de rebus Caroli Magni cum Sclavis apud Duchesn. to. 2. p. 221. *Imperator ( Carolus M. ) præcepit Arnoni Archiepiscopo pergere in partes Sclavorum , & prævidere illam omnem regionem , Ecclesiasticum Officium more Episcopali colere , populosque in fide & Christianitate prædicando confortare. Sicut ille præcepit , fecit :*

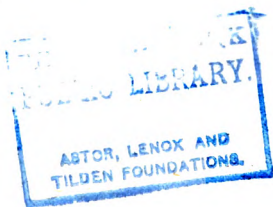
\* Rednitz.

*illuc veniendo consecravir Ecclesias , ordinavit Presbyteros , populumque predicando docuit.*

Dotem assignat iis Ecclesiis Ludovicus Pius ad preces Wolsgeri Wirciburgensis Episcopi , sub cuius regimine erant ; quod à Carolo Magno factum non fuisse mirum est , cum ex statutis Conciliorum non liceret Episcopo Ecclesiam consecrare , nisi dos sufficiens Clericis in ea deservituris ab ædificatoribus prius conferretur. Id præstitit Ludovicus Augustus ante annum 832 , quo Wolsgerus , 11 idus Novembris obiit , cum sedisset annos xxii , menses vi , dies xi ,  
*ex Chronico Wirziburg. apud Baluz. tom. I. Miscell. pag. 504.*

Notandum quoque est Basilicas hinc appellari Ecclesias consecratas , quibus Ministrabant Clerici.





Peut-être que

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

## STANCES

Sur l'Air d'Issé : *Les doux plaisirs habitent  
ce Bocage, &c.*

**T**u la formas ; achève ton ouvrage ;  
Des dons charmans c'est le plus heureux choix ;  
De si beaux yeux ; la plus aimable voix ;  
Mais elle fuit , Dieu d'amour , quel dommage !  
Le doux plaisir de vivre sous tes loix.



Signale enfin ta puissance suprême ;  
Eh quoi ! du moins dans tes jours solennels ;  
Jamais Thémire aux pieds de tes Autels  
Ne te dira : ôüi l'on m'adore & j'aime...  
Que de plaisirs perdus pour les mortels !



Mais n'est-ce point ( ta malice est extrême )  
Qu'avec plaisir tu verras désormais  
Que la vertu dans son cœur régné en paix ?  
Ôüi : tu n'as pu l'attendrir pour toi même ,  
Tu veux du moins qu'elle n'aime jamais.



Peut-être encor veux tu dans ta colere ;



## 46 MERCURE DE FRANCE.

Pour la priver du tribut de nos vœux ,  
 Dans tous nos cœurs ne plus lancer tes feux ,  
 Et lui ravir ainsi le don de plaire ;  
 Il n'est plus tems ; le charme est dans ses yeux.

*Par M. de Montcrif.*

### L E B A I S E R.

**L**E souffle le plus pur d'une jeune Bergere ;  
 Le souffle d'un enfant qui mord dans le raisin ,  
 L'haleine du Zéphir , qui dès le grand matin.  
 Caresse Flore en pleurs de son aîle legere ,  
 Le parfum que répand la myrthe & l'oranger ,  
 La douce odeur du thim & plus simple & plus pure ,  
 Les trésors qu'au Printemps prodigue la Nature ,  
 L'agréable vapeur d'un encens passager ,  
 L'ambre que l'on découvre aux portes de l'Aurore ;  
 L'air qui presse en volant une naissante fleur ,  
 Et mille autres parfums me ravissent encore ;  
 Mais un baiser d'Aminte a bien plus de douceur.

*VERS à M. de Voltaire , par M. Linant.*

**L**E nom qu'au prix de ta santé  
 T'ont fait tes Vers & ton Histoire ,  
 Croi-moi , n'est point trop acheté ;  
 Tu te portes en vérité  
 Trop bien encor pour tant de gloire.

SEANCE publique de l'Académie  
des Sciences.

L'Académie des Sciences tint une assemblée publique le 14 de ce mois, selon la coutume. Le Public qui court avidement s'instruire à ces doctes conférences, attendoit le jour de celle-ci avec un nouvel empressement ; on sçavoit que M. Bouguer, l'un des Académiciens qui ont été envoyés au Pérou par le Gouvernement pour y déterminer la figure de la Terre, devoit lire dans cette assemblée la relation de son voyage & le détail de ses opérations Astronomiques ; ce détail étoit d'autant plus intéressant, qu'il devoit, ou mettre au-dessus de toutes contradictions la mesure de la Terre, déterminée par les opérations faites au Nord, ou fournir de nouvelles idées, & ouvrir un nouvel avis sur cette importante question.

M. Bouguer, qui parloit devant une compagnie continuellement occupée de ces matières, & devant un Public qui les connoît au moins superficiellement, auroit perdu inutilement un tems précieux s'il se fut attaché à exposer l'état de la question, dont

## 48 MERCURE DE FRANCE

tous les Auditeurs étoient instruits, mais nous, qui écrivons pour toutes sortes de Lecteurs, nous devons faire nos efforts pour les mettre au fait de la matière que nous allons traiter. Si nous sommes assez heureux pour y réussir, nous nous sçaurons bon gré d'avoir travaillé pour la gloire de M. B. & des Académiciens qui l'ont accompagné en augmentant le nombre de leurs Juges, & par conséquent de leurs admirateurs.

On a cru long-tems que la Terre étoit sphérique; cette erreur est aussi ancienne que la Terre même, ou du moins que les Sciences. Dans cette supposition il n'étoit pas difficile d'en connoître la grandeur. Dès les premiers pas qu'on a fait en Géométrie, le cercle a été divisé en 360 parties égales que l'on a appelées degrés; il suffisoit donc de mesurer un degré de la Terre & de le multiplier par 360 pour avoir le circuit de notre Globe. La méthode pour mesurer ce degré est simple & facile; on prend avec un instrument la hauteur d'une Etoile en quelque endroit, par exemple à Paris, on avance ensuite vers le Pôle sur le même Méridien, jusqu'à ce que l'Etoile observée à Paris ait un degré de hauteur de moins, & quand on est arrivé en cet endroit, on cherche alors par des opérations

Géo-

Géométriques la distance de cet endroit à Paris. Cette distance , réduite en toises , exprimera la valeur d'un degré de la Terre en toises.

C'est par cette méthode , ou par d'autres qui s'y rapportent , qu'on avoit trouvé que Paris & Amiens , qui sont sous le même Méridien , sont éloignés d'un degré ou environ , & l'on avoit conclu de leur distance qui est de 25 lieues , que le degré de la Terre étoit de 25 lieues , & par conséquent son circuit de 9000.

En 1672 , M. *Richer* , étant envoyé à l'Isle de Cayenne proche l'Equateur , trouva que le Pendule qui battoit les secondes à Paris alloit plus lentement à la Cayenne , & que ses vibrations étoient de plus d'une seconde. Cette expérience fit une révolution dans le Monde Physicien : il fut aisé de conclure que la pesanteur étoit moindre à l'Equateur qu'à Paris , puisque les corps pesans s'y mouvoient plus lentement. M. *Huguens* fut le premier qui ouvrit les yeux , & il découvrit bien-tôt la cause de cette différence.

La Terre tournant sur son axe , emporte avec elle tous les corps qui y sont , & ces corps décrivent des cercles d'autant plus grands qu'ils sont plus éloignés du Pôle ; ils ont donc une force centrifuge d'autant

*II. Vol.*

C

plus grande , qu'ils sont plus éloignés du Pôle , & doivent être moins péfants , puisqu'ils font plus d'effort pour s'éloigner du centre de la Terre. D'un autre côté , si l'on regarde la Terre comme une masse fluide ( & il est certain qu'elle est telle en grande partie ) on ne peut pas supposer qu'elle soit parfaitement sphérique , dès que la pèsanteur est plus grande au Pôle qu'à l'Equateur. En effet , que l'on imagine une colonne fluide qui aille d'un point de la circonférence de l'Equateur au Centre , & une autre qui aille du Pôle au même Centre , ces deux colonnes doivent être en équilibre ; la colonne de l'Equateur sera donc plus longue que celle du Pôle , puisque ses parties pèsent moins ; le diamètre de l'Equateur doit donc être plus grand que l'axe , c'est-à-dire que la ligne qui joint les deux Pôles : & la Terre , suivant cette idée , doit être un sphéroïde applati vers les Pôles.

Voilà ce que la théorie apprit à M. Huiguens ; éclairé par le flambeau de la Géométrie , il osa entreprendre de déterminer la différence du diamètre de l'Equateur à l'axe , & trouva qu'elle étoit la même que de 578 à 577 ; mais la théorie seule ne pouvoir donner le degré exact de l'applatissement de la Terre : elle sera plus ou moins applatie suivant les différentes suppositions que l'on pourra faire sur la pèsanteur & la densité

de ses parties, que pour établir les calculs, on est obligé de supposer Homogènes, ce qui sûrement n'est pas vrai. M. Huguens supposoit que toutes les parties de la Terre sont de même densité, & présentent toutes vers un même centre. M. *Newton*, qui supposa que toutes ces parties s'attirent mutuellement, suivant une certaine loi, trouva que la différence du diamètre de l'Equateur à l'axe, étoit comme de 230 à 229, ce qui donne la Terre encore plus aplatie vers les Pôles.

Ainsi quoique les théories les plus vraisemblables s'accordassent à donner à la Terre la figure d'un sphéroïde aplati, la mesure actuelle des degrés pouvoit seule déterminer au juste cette figure, & ce n'étoit que par là que l'on pouvoit vérifier si ces célèbres Mathématiciens, qui du fond de leur cabinet avoient mesuré l'immensité de la Terre, méritoient l'éloge qu'Horace ne donne qu'ironiquement au Pilote Architas.

*Aërias tentasse domos, animoque rotundum*

*Percurrisse Polum.*

Nous venons de dire que tous les degrés doivent être égaux, si la Terre est parfaitement sphérique, c'est-à-dire, que s'il faut faire 25 lieues de Paris à Amiens pour qu'une Etoile observée diminuë de la hauteur d'un degré, il faudra faire encore 25

C ij

## 52 MERCURE DE FRANCE.

lieuës depuis Amiens, en avançant vers le Pôle, pour que cette même Etoile diminuë encore d'un degré de hauteur, & ainsi de suite.

Il n'en est pas de même, si la Terre n'est pas exactement ronde : les degrés seront inégaux, & seront plus grands à l'Equateur qu'au Pôle, si la Terre est un sphéroïde allongé, c'est-à-dire, si le diamètre de l'Equateur est moindre que l'axe ; ils seront au contraire plus grands vers le Pôle, si la Terre est un sphéroïde aplati, c'est-à-dire, si l'axe est plus petit que le diamètre de l'Equateur. Pour en faire sentir la raison par une idée, peu Géométrique à la vérité, mais palpable pour tous les lecteurs, imaginons un cerceau de baleine parfaitement rond, & partagé par deux diamètres, l'un vertical, qui représentera le diamètre de l'Equateur, l'autre horizontal, qui représentera l'axe, ou la ligne qui joint les Pôles ; si on presse ce cerceau par les deux extrêmités de son diamètre horizontal, le diamètre qui représente l'axe diminuera, l'autre au contraire, qui représente le diamètre de l'Equateur, s'allongera ; or il est évident que ce cerceau aura perdu de sa courbure dans l'endroit pressé, c'est-à-dire, aux deux extrêmités de son diamètre horizontal, & qu'au contraire il sera devenu d'une plus

grande courbure à l'extrémité du diamètre qui s'est allongé.

On voit par-là que si la Terre est un sphéroïde aplati, elle aura moins de courbure au Pôle qu'à l'Equateur; elle fera donc portion d'un plus grand cercle au Pôle qu'à l'Equateur, car un grand cercle a moins de courbure dans le même espace qu'un petit; ainsi le degré qui est toujours  $\frac{1}{360}$  du cercle, sera plus grand au Pôle qu'à l'Equateur.

Le contraire arrivera si l'on presse le cerceau verticalement; ainsi pour trouver la figure de la Terre il suffit d'en mesurer deux differens degrés; mais il y auroit de l'inconvénient à mesurer deux degrés trop proches l'un de l'autre; car si la Terre ne s'éloigne pas beaucoup d'être exactement ronde, les degrés qui seront voisins seront à peu près égaux, & la difference qu'on trouvera ne sera pas assez grande pour déterminer la figure de la Terre, parce que cette difference pourra provenir en partie des erreurs inévitables dans les observations & dans les mesures.

Il étoit donc nécessaire de mesurer deux degrés très-éloignés, parce que la difference de deux degrés voisins, qui est petite, se trouvera répétée un grand nombre de fois de l'Equateur au Pôle.

Ciij



On sent assés de quelle importance il étoit de décider cette question, & quelle peut être son utilité pour la Géographie & la Navigation. Si la Terre est un sphéroïde applati, si les degrés sont inégaux, comment connoître exactement la distance des lieux qui sont éloignés d'un certain nombre de degrés, sans connoître le rapport de ces degrés entr'eux, & combien cette connoissance n'est-elle pas utile pour les Voyageurs & pour les Navigateurs ? D'ailleurs quel objet plus digne de la curiosité d'un esprit éclairé, que de connoître le Globe que nous habitons, & de percer par quelque endroit ce voile impénétrable dont la nature a couvert ses opérations ?

C'est dans ces vûës que S. M. a envoyé des Astronomes mesurer un degré de la Terre vers l'Equateur, & d'autres mesurer un degré vers le Pôle. M. le Comte de Maurepas, qui honore les Arts d'une protection aussi éclatante qu'éclairée, a été chargé de cette entreprise. C'est par ses soins que les Académiciens ont trouvé aux deux extrémités de la Terre des secours dignes de la magnificence du premier Potentat de l'Europe qui les envoyoit, & de la prévoyance d'un Ministre, qui rappelle à tant d'égards l'idée de Mécène, comme son Maître rappelle l'idée d'Auguste.

Mrs de Maupertuis , Clairaut , Camus , & Lemonier , tous Académiciens , allèrent en Laponie en 1736 , aussi près du Pôle qu'il est possible d'avancer. Les Lapons virent sans doute avec étonnement des gens conduits par l'amour des Sciences dans un Pays où l'amour de la Patrie ne peut retenir les naturels , & d'où les ordres du Gouvernement les empêchent de sortir , les tenant ainsi exilés dans le lieu de leur naissance. On a sçu de quelle constance , & de quel courage ils ont eu besoin pour résister à l'apreté de ce climat. Par des operations faites avec la plus grande exactitude au milieu des glaces du Nord , ils ont conclu que la Terre étoit un sphéroïde applati vers les Pôles , ce que la difference du diamètre de l'Equateur à l'axe étoit comme de 178 à 177 , ce qui donne la Terre plus applatie que les calculs de Mrs Huguens & Newton.

Les Astronomes destinés pour aller vers l'Equateur étoient Mrs Godin , Bouguer , & de la Condamine Académiciens , Argonautes d'une espece nouvelle , qui ont été au Pays de l'or chercher la vérité pour l'honneur de leur Pays , & le bien général des Nations.

M. de Jussieu , Docteur-Régent de la Faculté de Medecine , que l'Académie s'est acquis pendant le cours de ce Voyage , les

## 56 MERCURE DE FRANCE.

a accompagnés pour travailler à l'Histoire naturelle. M. *Seniergues*, Chirurgien devoit l'aider. Les Astronomes avoient encore emmené plusieurs personnes pour dessiner, vérifier les calculs & reconnoître le Pays, tels que Mrs *Verguin*, *Couplet*, *Desfordonnais*, de *Morainville* & *Hugot*.

M. B. seul est revenu. La difficulté du trajet a arrêté ses Compagnons de Voyage, qui ont été moins heureux, ou moins hardis que lui. Cet Académicien partage sa relation en deux parties; l'une contient le recit de ce qui lui est arrivé dans ses différentes courses, les observations qu'il a faites sur la situation, la nature des Pays qu'il a traversés, sur le caractère des habitans, &c. C'est une espèce de voyage, mais c'est un voyage fait par un Philosophe, & qui par conséquent mérite une attention particulière.

Le défaut que l'on reproche le plus aux Voyageurs est leur peu de sincérité. Ce reproche qu'ils ne méritent que trop souvent, est le moins grave qu'on puisse leur faire. La plupart sont des gens peu instruits, que l'intérêt & le commerce ont conduits dans des Pays éloignés; ceux qui n'ont été guidés que par la curiosité, n'ont presque jamais eu cette curiosité éclairée, qui fait que l'on connoît la nature si différente d'elle-

même dans des climats souvent peu éloignés , & les hommes si semblables entr'eux quand on les examine avec des yeux philosophiques. Ces Voyageurs ne ressemblent pas mal à un homme , qui introduit dans un Palais examineroit avec une attention scrupuleuse jusqu'à la moindre colonne , & négligeroit de connoître le Maître de la maison. M. B. a rapporté de ses longs & pénibles Voyages des observations importantes sur l'Histoire naturelle , & des remarques qui ne sont pas moins intéressantes sur les hommes qu'il a vûs.

La seconde partie de son Mémoire contient le recit des opérations Astronomiques, par lesquelles il a déterminé avec ses Collègues la figure de la Terre. Elle est , suivant eux , un sphéroïde aplati vers les Pôles ; le diamètre de l'Equateur & l'axe , sont entr'eux comme 174 à 173 , ce qui revient au calcul des Astronomes du Nord , la légère difference qui se trouve entre les deux résultats ne devant être imputée qu'aux erreurs inévitables dans des opérations si compliquées & si difficiles.

Ce fut le 16 Mai 1735 , que les Académiciens s'embarquerent à la rade de la Rochelle sur un Vaisseau du Roi ; ils arriverent heureusement à S. Domingue , après avoir relâché quelques jours à la Martinique.

C v

Ils quitterent S. Domingue le 30 d'Octobre , & passerent à Carthagene & à Porto-Bello ; après avoir traversé l'Isthme , ils se rembarquerent à Panama sur la Mer du Sud , & mouillant dans la rade de Mante le 9 Mars 1736 ; ils toucherent enfin pour la premiere fois la côte du Perou.

Ils avoient encore bien des obstacles à surmonter & des fatigues à essuyer avant que d'arriver à Quito , qui étoit le terme de leurs courses. Les chemins qui conduisent à cette Capitale étoient inondés par les pluyes , & devoient être impraticables jusqu'au mois de Juin. Le desir de connoître la côte , où les pluyes avoient déjà cessé , engagea Mrs. Bouguer & de la Condamine à se séparer du reste de leur Compagnie , & tandis que M. Godin remettoit à la voile pour aller débarquer à Gouayaquil , ils se disposerent à parcourir cette côte , qui est la partie de l'Amérique Méridionale la plus avancée vers l'Occident , & la connoissance exacte qu'ils en eurent , jointe à plusieurs observations Astronomiques , les dédommagea avantageusement de leurs peines.

Ce Pays est de niveau avec la Mer , placé au milieu de la Zone Torride , & par conséquent extrêmement chaud. Resserré entre la Mer & la Cordeliere , qui est une chaîne de montagnes , plus hautes que toutes celles

que l'on connoît en Europe , il a trente ou trente-cinq lieuës de largeur : on observe dans la partie quiest au-delà de Gouayaquil, un Phénomene bien capable d'embarrasser les Physiciens , c'est qu'il n'y pleut jamais , quoique souvent le Ciel y soit fort nébuleux. Le Pays est fort peu habité , on fait quelquefois vingt lieuës sans trouver un Village , & la nature qui y prodigue les Phénomenes à l'avidité curiosité des naturalistes , n'a pris aucun soin de la commodité des Voyageurs.

Mrs Bouguer & de la Condamine étoient si peu sensibles à cet inconvénient , qu'ils jugerent à propos de prendre différentes routes pour arriver à Quito , afin de multiplier davantage leurs observations & leurs richesses Philosophiques.

On verra quelque jour dans la relation de M. de la Condamine les peines infinies qu'il eut à remonter la riviere des Emeraudes. M. Bouguer prit sa route vers Gouayaquil à travers des bois encore inondés par les eaux , & où un homme monté sur le plus grand cheval se trouvoit dans l'eau & dans la bouë jusqu'aux genoux : après s'être débarassé avec peine de ces marais impraticables , M. B. arriva enfin le 17 Mai 1736 à Caracol , au pied de la Cordeliere. Il fallut s'arrêter en cet endroit ; les fati-

C vij

gues d'une route si pénible avoient considérablement altéré la santé du Voyageur : d'ailleurs M. Godin , qui trois jours auparavant étoit parti de Caracol , avoit emmené presque toutes les mules de la Province ; il avoit cependant laissé à Caracol la cinquième partie de ses équipages , mais la difficulté des chemins oblige de rendre les charges très-médiocres , & de multiplier le nombre des bêtes de somme.

Il suffit pour donner une idée des peines qu'eut M. B. à traverser ces montagnes , de dire qu'il employa 7 jours à un trajet qui n'est que de 8 ou 9 lieues. Le courageux Astronome suivoit exactement la même route que Don Pedro Alvarado avoit prise , lorsqu'il amena à François Pizare un secours considérable d'Espagnols. Ce Général perdit soixante-dix de ses gens dans ce trajet pénible. Enfin malgré les précipices formés par les torrens & les ravines , malgré le froid excessif qu'on éprouve dans ces montagnes toujours couvertes de neige & de glace , M. B. arriva le 10 de Juin 1736 à Quito , un an & 24 jours après être parti de la Rochelle. M. Godin & le reste de sa Compagnie étoient arrivés depuis le 29 de Mai.

L'on jouit alors d'un spectacle bien différent de celui des montagnes. Après avoir été exposé aux ardeurs de la Zone Torride ,

sur le bord de la Mer , & aux horreurs de la froide dans les montagnes , on se croit transporté tout à coup dans une des Zones tempérées. Il arrive quelque chose à peu près semblable , lorsqu'on descend du sommet des Alpes dans les Vallées du Piémont.

On découvre un Pays agréable & cultivé , un grand nombre de Bourgs, & de Villages , & de petites Villes assés jolies. Les denrées nécessaires à la vie n'y sont pas extrêmement cheres , parce que le Pays est abondant , mais les marchandises qui viennent d'Europe , les toiles , les draps , les étoffes de soye y sont d'un prix excessif. M. B. a été obligé de payer une piastre pour un morceau de fer , & 18 à 20 liv. pour un gobelet de verre. La vallée de Quito , qui est large de 5 à 6 lieues , est enfermée des deux côtés par la Cordeliere. Cette chaîne de montagnes est double , & forme comme deux murailles , qui sont l'enceinte de ce Pays. M. B. s'est assuré par ses propres yeux que cette double chaîne continuë jusqu'à 170 lieues ; il l'a visitée depuis le Sud de Cuença jusqu'au Nord de Popayan , & il a sçu qu'elle est double encore plus loin vers le Nord.

La largeur suffisante de cette vallée , & son exposition à l'égard du Soleil , devroient y rendre la chaleur insupportable ; mais



d'un autre côté le voisinage de la neige , & la grande élévation du terrain temperent le chaud , & ce climat jouit d'une Automne , ou si l'on veut d'un Printemps continuel. Les campagnes y sont toujours vertes , les fruits de la Zone Torride & ceux qu'on y a apportés d'Europe , tels que les poires , les pommes , les pêches , y croissent également ; tous les grains y viennent fort bien , & surtout le froment ; les arbres sont toujours en sève , parce que la temperature de l'air est toujours à peu près la même.

Les pluies seules distinguent les saisons. Il pleut depuis le mois de Novembre jusqu'au mois de Mai ; ces pluies jointes aux fréquentes éruptions des volcans qui sont en grand nombre , balancent les agrémens de ce beau Pays. Les Académiciens y ont éprouvé une autre espece d'incommodité , causée par la trop grande subtilité de l'air. Quoique la vallée de Quito soit entre de très-hautes montagnes , elle est elle-même plus élevée au-dessus du niveau de la Mer que les plus hautes montagnes de l'Europe , & les habitans de Quito ont appris de nos Astronomes qu'ils sont les peuples les plus élevés de la Terre , & respirent un air plus subtil de plus d'un tiers que celui que respirent les autres hommes.

M. B. fait une remarque qui mérite une

attention particuliere , c'est qu'il n'a point été plus incommodé lorsqu'il a monté beaucoup plus haut que Quito , où l'air étoit plus subtil.

Mais si cette trop grande subtilité de l'air n'étoit pas un obstacle qui rendit le sommet des montagnes inaccessible , les Astronomes y ont trouvé un ennemi plus redoutable encore , le froid excessif causé par les neiges.

Ils monterent sur Pichincha , au pied de laquelle est situé Quito. Leur dessein étoit de faire les stations de leurs triangles sur le haut des montagnes , dont les sommets très-élevés étoient fort avantageux à cet égard , mais le froid y étoit si vif , qu'il leur fut impossible d'y demeurer. Quelqu'un d'entr'eux y sentit bien-tôt des affections scorbutiques , les Indiens qui les suivoient & les autres domestiques furent si incommodés , qu'il fallut prendre le parti de descendre , & après avoir lutté pendant vingt jours contre la rigueur du climat , ils renoncèrent à prendre des postes si élevés , & se déterminèrent à placer leurs signaux sur le haut des collines , au pied des pyramides pierreuses. Tel étoit le froid que l'on éprouvoit , que le Pendule à secondes y étoit plus court qu'au bord de la Mer de  $\frac{36}{100}$  lignes.

## 64 MERCURE DE FRANCE.

Les Astronomes étoient presque continuellement dans les nuages , quelquefois le Ciel changeoit trois ou quatre fois en une demie heure ; une tempête étoit suivie du beau tems , & un instant après le tonnerre recommençoit , d'autant plus terrible , qu'il étoit plus proche , & se formoit autour d'eux.

Le sommet de ces montagnes, que l'on peut appeller le Royaume des Météores , offrit aux Astronomes un Phénomène singulier , qui n'avoit encore été vû de personne , quelque , comme le remarque M. B. il soit aussi ancien que le monde.

Les Astronomes étoient sur la montagne de Pambamarea ; un nuage , dans lequel ils étoient enveloppés , leur laissa voir en se dissipant le Soleil qui se levoit très éclatant ; le nuage passa de l'autre côté , & fut à peine à 30 pas , que chacun d'eux vit son ombre projetée dessus , & ne voyoit que la sienne , parce que le nuage n'offroit pas une surface unie. Le peu de distance ne permettoit pas de distinguer toutes les parties de l'ombre , mais ils remarquerent avec surprise que la tête étoit ornée d'une gloire , ou limbe , formée de 3 ou 4 petites couronnes concentriques , d'une couleur très-vive , & variées comme le premier Arc-en-Ciel , le rouge étant en dehors. Les intervalles en-

tre ces cercles étoient égaux , le d<sup>er</sup> cercle étoit beaucoup plus foible , & enfin à une certaine distance , on voyoit un grand cercle blanc qui environnoit le tout. Ils ont répété plusieurs fois la même Expérience. Les diamètres de ces couronnes changent souvent de grandeur d'un moment à l'autre , mais en observant toujours entre eux l'égalité des intervalles. Ce Phénomene singulier ne se trace que sur les nuages glacés , & non sur les gouttes de pluie , comme l'Arc-en-Ciel.

Ordinairement le diamètre du premier Iris étoit d'environ 5 degrés 2 tiers ; celui du second , de 17 , & ainsi de suite celui du cercle blanc étoit d'environ 77 degrés.

Quoique la neige rende les montagnes inaccessibles , cependant Mrs Bouguer & de la Condamine n'ont pas craint de monter sur plusieurs , tant pour visiter les volcans qui sont en grand nombre sur ces montagnes , que pour y contenter à tant d'autres égards leur intrépide curiosité.

Ils ont observé que sur le sommet de la montagne de Chouffalong , ou le Coraçon , élevée de 2476 toises , le mercure se sou-  
tient dans le Barometre à 15 pouces 9 lign.  
12 pouces 3 lignes plus bas qu'au bord de la Mer. On n'avoit jamais porté cet Instru-

ment si haut, & il y a même beaucoup d'apparence que jamais personne n'y étoit allé. Il faut un motif pour entreprendre de pareils voyages, il faut plus, il faut un courage qui n'est pas moins estimable que les talens qui fournissent le motif.

Les montagnes offrent de tous côtés de tristes monumens des fréquens ravages des volcans. Quelques-unes jusqu'à une assez grande profondeur, ne sont formées que de scories, de pierres de ponce, & de fragmens de pierres brûlées de toutes les grosseurs. On n'entendra pas dire sans admiration qu'en quelques endroits tout cela est caché sous une couche de terre ordinaire, qui porte des herbes, & même des arbres.

On voit des pierres de huit à neuf pieds de longueur, & d'une aussi grande épaisseur, qui ont été jettées par le volcan à plus de trois lieues de distance; les traînées que l'on voit encore, & qui indiquent la montagne d'où elles ont été lancées, ne laissent aucun doute sur ce fait.

Après avoir donné ses Observations sur l'Histoire naturelle de ce Pays, M. B. passe au détail des mœurs & des coutumes du Pays, détail qui n'est pas moins intéressant que ce qui a précédé.

» Comme la Zone Torride, dit-il, & les

» Zones glacées sont , pour ainsi-dire , mê-  
 » lées au Pérou , qu'on y trouve les cli-  
 » mats les plus contraires , qu'il suffit de  
 » faire quelques lieues , d'entrer dans la  
 » Cordeliere ou d'en sortir , pour trouver  
 » des climats plus differens entre eux , que  
 » si l'on traversoit toute l'Europe ; cette ex-  
 » trême difference ne peut pas manquer  
 » d'en apporter dans les usages des Peuples ,  
 » & jusques dans leurs inclinations. En bas ,  
 » ils vivent retirés dans leurs forêts , &  
 » forment comme de petites Républiques ,  
 » dirigées par leurs Curés , & par leurs  
 » Gouverneurs , assistés de quelques autres  
 » Officiers , qui sont aussi Indiens.

La peinture que fait M. B. de l'état de ces Indiens , ressemble à celle de l'âge d'or.

» Ils vivent tous dans une aussi grande  
 » union , qu'ils paroissent vivre dans  
 » une grande innocence ; ils sont préve-  
 » nans & honnêtes ; ils ne sont capa-  
 » bles d'aucune défiance ; & il ne leur  
 » tombe pas même dans l'esprit qu'on puis-  
 » se avoir intention de les tromper ; les  
 » portes de leurs maisons sont toujours ou-  
 » vertes , quoiqu'ils ayent du coron , des  
 » calebasses , de la pire , espece d'aloës ,  
 » dont ils tirent du fil , & quelques autres  
 » denrées , dont ils font souvent quelque  
 » trafic. La grande chaleur leur permet d'al-

„ ler presque nuds ; ils se peignent ordi-  
 „ nairement en rouge avec le rocou , sou-  
 „ vent ils s'en font une espee de parure ,  
 „ & ils s'en mettent jusques sur le visage. Il  
 „ paroît qu'ils ont regardé cette coûtume  
 „ dans son origine , comme une précaution  
 „ contre la piquûre de ces Cousins nommés  
 „ *Maringouins* ou *Moustiques* , qu'on trou-  
 „ ve en grand nombre dans tous les en-  
 „ droits bas de la Zone Torride qui n'ont  
 „ pas été défrichés. Ces mêmes Indiens sont  
 „ de tous les métiers qui leur sont nécessai-  
 „ res ; ils sont Tisserans , Charpentiers , ils  
 „ sont les Architectes de leurs maisons , les  
 „ constructeurs de leurs Pirogues ; quant  
 „ aux grands ouvrages , ils les font ordi-  
 „ nairement en commun ; un Indien invite  
 „ tous ses voisins , il lui suffit de les bien  
 „ traiter , & la maison , quelque grande  
 „ qu'elle soit , est achevée le jour même ,  
 „ & quelquefois en une heure ou deux. Il  
 „ n'est pas étonnant qu'ils menent une vie  
 „ heureuse , ils ne sont gênés par le mêlan-  
 „ ge d'aucun Etranger ; outre les fruits de  
 „ la terre , qui ne leur manquent jamais , la  
 „ chasse & la pêche leur fournissent d'a-  
 „ bondantes ressources.

Les Indiens qu'on nomme Guerriers ,  
 parce qu'ils n'ont pas été soumis par les Es-  
 pagnols , ont à peu près les mêmes mœurs.

M. B. remarque qu'on n'a point à l'égard de la couleur de ces Peuples, tirant sur celle du cuivre, la même difficulté qu'à l'égard du noir des Negres. Il a même observé que ceux qui vivent au bas de la Cordeliere, sont aussi blancs que nous, parce qu'ils ne sont pas exposés à un hâle violent & continuel, qui est, selon lui, la cause de la carnation des premiers; cependant ces Indiens blancs sont aisés à distinguer des Européens, par une différence remarquable, ils n'ont ni poil ni barbe.

Les mœurs des Indiens, qui vivent en haut dans la Cordeliere, c'est-à-dire dans les Plaines de Quito, n'offrent pas un tableau aussi riant que le premier.

» Ils sont tous d'une paresse extrême, &  
» stupides à l'excès; ils passeront des jour-  
» nées entières assis à la même place sur les  
» talons, sans se remuer; ils servent dans  
» les Villes, & on les applique aux champs  
» à la culture des terres. L'habillement  
» qu'on leur donne fait partie de leurs ga-  
» ges, de-même que les légumes & les  
» grains qu'on leur donne à la campagne  
» pour leur subsistance. Lorsqu'ils se ma-  
» rient, les droits du Curé sont excessifs,  
» de-même que les frais funéraires lors-  
» qu'il meurt quelqu'un de leur petite fa-  
» mille. Il arrive de tout cela qu'ils n'ont



» jamais rien en leur disposition , & qu'ils  
 » sont toujours endettés envers leurs Maî-  
 » tres. Leur indolence en est considérable-  
 » ment augmentée. On ne peut pas assés dire  
 » combien ils montrent d'indifférence pour  
 » les richesses, & même pour leurs commo-  
 » dités, peut-être parce qu'ils sentent qu'il  
 » leur seroit inutile d'y penser. A cela près  
 » qu'ils aiment un peu trop à boire d'une  
 » espèce de bière qu'ils font avec le Mais ,  
 » on peut dire qu'ils forment une Secte de  
 » Philosophes Stoiciens, ou plutôt Cini-  
 » ques. On ne sçait souvent quelle espèce  
 » de motif leur proposer, lorsqu'on veut  
 » en exiger quelque service. On leur offre  
 » inutilement quelque pièce d'argent, ils  
 » répondent qu'ils n'ont pas faim. On ne  
 » ne doit pas s'étonner que de pareilles  
 » gens n'aient pas encore imaginé qu'il  
 » leur étoit utile d'avoir des poches; lors-  
 » qu'on les a obligé de recevoir quelque  
 » monnoye, ils la serrent dans leur bouche.

Ils n'ont aucun meuble dans leurs cab-  
 nes, & couchent à terre sur un cuir; ils  
 mangent peu de viande. Ils élèvent quel-  
 que volaille pour faire présent à leur Curé,  
 ou pour se régaler dans les occasions extra-  
 ordinaires. Une de ces grandes occasions  
 est la mort de quelqu'un d'entre eux; ils  
 s'assemblent alors, font un grand festin de

tout ce qui a échappé au Curé, ils le mangent en pleurant, & ne cessent leur fête lugubre que lorsqu'il ne reste plus rien.

M. B. remarque judicieusement que ceux qui demeurent hors de la Cordelière, ont conservé davantage leurs anciennes mœurs, au lieu que ceux qui vivent en haut où le Pays est plus peuplé, ont plus ressenti les effets de la dépendance. Malgré les sages précautions qu'à prises le Gouvernement Espagnol, ces malheureux sont fort maltraités, surtout par les Métis, qui se plaisent le plus à appesantir leur joug sur eux.

On a peine, en voyant ces Peuples, à croire ce que les Historiens ont publié des Loix, de la Police & des Arts des anciens Indiens. Tout cela paroîtroit un songe, s'il étoit possible de récuser la foi de tant d'Historiens, & les témoignages plus authentiques de tant de monumes qui subsistent encore. Triste exemple, qui montre combien l'esprit des hommes dépend des circonstances, & jusqu'à quel point cette partie la plus noble de notre Être peut être dégradée par l'esclavage, la misère, &c. *Qua affigit humi divina particulam aura.*

Les limites étroites dans lesquelles M. B. étoit obligé de se renfermer, ne lui ont pas permis de rendre compte au Public d'un

ne infinité d'Observations curieuses qu'il a faites , tant dans l'Amérique , que dans les autres Pays qu'il a traversés. Il n'a point parlé non plus des Observations faites par ses Collegues , & il leur a laissé une moisson abondante que le Public recueillera avec plaisir , si elle contient des faits aussi intéressans , & présentés avec autant de clarté & de précision , qu'on en trouve dans la Relation de M. Bouguer.

Nous voici arrivés à la partie principale du Mémoire de M Bouguer , c'est le détail des Opérations Astronomiques pour déterminer la figure de la Terre.

M. Bouguer rend compte à l'Assemblée de l'accord parfait qui se trouva entre les deux différentes mesures que les Astronomes firent de leur première base, qui est à environ cinq lieues à l'Orient de Quito, mais toujours dans cette longue vallée que forme la Cordelière. Le Sol en est extrêmement inégal ; une des extrémités est plus élevée que l'autre d'environ 126 toises , & nos Académiciens partagés en deux troupes , furent obligés dans leur Opération d'avoir continuellement le niveau à la main , pour sauver toutes les inégalités du terrain. M. Bouguer nous apprend que ce travail dura 25 jours de son côté, & que quand les deux compagnies se communiquèrent leur résultat , il ne se trouva

trouva qu'une différence d'environ trois  
pouces , sur 6274 toises , qui est à peu près  
la longueur de cette base. Il a le soin de  
nous avertir qu'il supprime plusieurs parti-  
cularités qu'il n'a pas obmises dans le rap-  
port qu'il a déjà fait à l'Académie ; rapport  
plus étendu , & dans lequel il a rendu jus-  
tice à toutes les personnes qui ont eu part  
à l'Ouvrage. Il fut question après cela de  
travailler à la disposition des triangles ; le  
choix des stations les arrêtoit beaucoup ,  
car au lieu que la grande hauteur des mon-  
tagnes a ordinairement contribué en Euro-  
pe à la promptitude de ces sortes d'Opéra-  
tions , c'étoit tout le contraire au Pérou ,  
les Observateurs se trouvant presque conti-  
nuellement plongés dans les nuages , ou ex-  
posés à des tempêtes qui les obligeoient de  
ne s'occuper que du seul soin de leur pro-  
pre conservation. Ils étoient encore alors  
partagés en deux Compagnies qui mar-  
choient à la vûe l'une de l'autre sur les deux  
chaînes de montagnes opposées , & qui en-  
changoient réciproquement. M. Godin  
étoit d'un côté accompagné de plusieurs  
personnes ; M. Bouguer étoit de l'autre  
avec M. de la Condamine , & un des Offi-  
ciers Espagnols se trouvoit de chaque côté.  
Ils ont mesuré généralement tous les angles  
de leurs triangles , ils l'ont fait avec diffé-

rens quarts de cercle , & leur Méridienne ; qui est formée de 33 triangles principaux , embrasse une longueur de plus de 60 lieues. Ces triangles sont élevés en l'air de 6 à 7 cent toises au-dessus de *Quito* , & d'environ 2000 toises au-dessus du niveau de la Mer. Ces mêmes triangles commencent un peu en-deçà de l'Equateur , mais au lieu que M. Godin termina les siens à la petite Ville de Cuença , les deux autres Académiciens allèrent un peu plus loin , jusqu'à *Tarqui* , où une plaine parfaitement unie leur offroit une seconde base très-propre à vérifier l'exaétitude de toutes leurs Opérations précédentes. Ces deux derniers eussent bien souhaité que tout se fît toujours de concert ; ils croyoient voir de grands inconvéniens à se priver volontairement des conseils les uns des autres dans la partie de leur travail qui étoit la plus délicate , lorsqu'il s'agissoit de déterminer par voye Astronomique l'amplitude de l'Arc dont la mesure géodesique venoit de leur donner la longueur en toises. M. Bouguer n'assure pas que la crainte ne lui ait fait paroître l'inconvénient un peu plus grand , mais il ajoute que c'est ce qui l'a obligé de passer dans son particulier plus de trois ans au Pérou à courir d'une extrémité de la Méridienne à l'autre , afin de revêtir ses

Observations, en les répétant, d'une autorité qui ne laissât aucun lieu à la moindre incertitude.

Il n'a eu que cette occupation depuis le mois d'Août de 1739, si on excepte un voyage qu'il fit en descendant vers la Mer du Sud, pour découvrir par rapport à son niveau la hauteur absolue des montagnes, dont ils ne connoissoient jusques-là que les hauteurs relatives. Enfin, quoiqu'il eût déjà un grand nombre d'Observations faites avec un Secteur de 12 pieds de rayon dans les mêmes saisons de différentes années consécutives, & qu'il n'eût par conséquent rien à craindre, ni de la parallaxe de l'orbe annuel, ni de la nutation de l'axe de la Terre, ni de l'aberration de la lumière, il crut qu'il falloit terminer l'ouvrage par un expédient qu'on n'avoit encore jamais employé, mais qui devoit trancher généralement toutes les difficultés. C'étoit de se rendre aux deux extrémités de l'arc du Méridien, en se séparant M. de la Condamine & lui, & d'observer en même-tems les mêmes Etoiles. Les Observations se faisant les mêmes nuits, ou pour mieux dire, les mêmes instans, ils étoient sûrs de saisir les Etoiles dans le même point du Ciel, & de réussir comme à les fixer, malgré tous les mouvemens irréguliers auxquels elle pouvoient être su-

## 76 MERCURE DE FRANCE.

jettes. M. Bouguer vint à l'extrémité Septentrionale à *Cochesqui*, & M. de la Condamine alla à l'extrémité Australe à *Tarqui*. Ces deux Académiciens vouloient pour s'en revenir en Europe suivre différens chemins, afin de multiplier davantage leurs remarques; c'est ce qui les décida sur le choix des postes où ils se rendirent, car devenus ménagers de leurs pas, ils ne comptoient plus avoir de communication dans le Pays que par les fréquens exprès qu'ils s'envoyeroient. Ils commencerent le 29 Novembre 1742 à obtenir des Observations parfaitement simultanées de l'Etoile qui est au milieu du baudrier d'Orion, que Bayer a désignée par E, & ils continuerent à observer jusqu'au 15 Janvier 1743; ils trouverent l'amplitude de leur Méridienne de 3 degrés, 7 minutes, 2 secondes, ce qui ne faisoit que confirmer les Observations précédentes. Le même Arc étoit de 176940 toises, desorte que le degré du Méridien dans le milieu de la Zone Torride auroit 56762 toises de longueur, si ce n'est qu'il faut en retrancher 21 toises pour le réduire au niveau de la Mer à cause de la grande hauteur des montagnes, ce qui le rend de 56741 toises.

M. Bouguer finit son récit, en remar-

Quant, qu'on ne peut sans faire violence aux Observations, continuer à supposer que les accroissemens ou les degrés du Méridien, par rapport au premier, sont proportionnels aux quarrés des sinus des Latitudes. Tout contribué à nous apprendre que la Terre est beaucoup plus aplatie vers les Poles que ne l'a pensé M. Huguens. Les Expériences sur la gravité des corps justifient la même chose, en même-tems qu'on leur doit la nouvelle particularité que la pesanteur va en diminuant, à mesure qu'on s'éleve en montant sur les montagnes. La pesanteur des corps est moindre à *Quito* qu'elle n'est au bord de la Mer, & si l'on parvient au sommet de *Pichincha*, qui est plus haut, la pesanteur se trouve encore moindre. M. Bouguer, en comparant les Opérations faites au Pérou avec celles qu'on a faites en Europe, trouve enfin que les excès des degrés de Latitude sur le premier, ne sont guères éloignés d'être proportionnels aux quatrièmes puissances des Sinus des Latitudes, & que l'axe proprement dit est au diamètre de l'Equateur comme 173 à 174, ou que l'épaisseur de la Terre est moindre dans le sens de son axe que dans celui de l'Equateur d'une 174 partie.

M. de Jussieu lût après un Mémoire qui

D iij



## 78 MERCURE DE FRANCE.

contenoit la description d'une Plante de la nouvelle Biscaye au Mexique. Les Espagnols ont donné à la racine de cette Plante le nom de *Contrayerva*, qui sembloit ne convenir qu'à une ancienne Plante de ce nom, dont la réputation est très-grande chés eux, & même chés nous.

M. de Jussieu a observé, que quoique ces deux Plantes portent le même nom, qu'elles ayent le même goût aromatique & presque les mêmes vertus, elles different pourtant par la figure de leurs racines & par leurs *ports* \* respectifs : la racine de l'ancien *Contrayerva* est fibreuse, & celle du nouveau est ovale & semblable à un petit navet ; de plus, l'ancien a des feuilles simples, arrondies & coupées en trois ou cinq segments, au lieu que le nouveau les a semblables à la petite quintefeuille, & a ses fleurs legumineuses ; le nouveau a encore un avantage sur l'ancien, c'est la facilité de pouvoir être cultivé & multiplié en toutes sortes de Pays par ses graines, comme les Plantes légumineuses.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres avoit aussi tenu le Mardi 13 de ce mois son Assemblée publique.

M. Freret y lût l'Eloge de M. l'Abbé de

\* Le Port d'une Plante est sa figure extérieure.

*Rothelin*, & des Observations sur l'utilité qu'on peut retirer de l'étude des Opinions Philosophiques des Anciens, où l'on admira la vaste & judicieuse érudition de cet Académicien. M. Belet, nouvellement reçu dans l'Académie, lut aussi un Mémoire sur l'ordre politique des Gaules, qui a occasionné le changement de nom de plusieurs Villes, & cette lecture justifie de la façon la plus avantageuse le choix de l'Académie; nous parlerons plus au long de ces Ouvrages dans le Volume du mois prochain.

A l'ouverture de l'Assemblée de l'Académie on distribua le Programme suivant, pour annoncer le Sujet du Prix Littéraire qu'elle distribuë tous les ans.

L'Académie désirant que les Auteurs qui composent pour le Prix, ayent tout le tems d'approfondir les matieres, & de travailler les Sujets qu'elle leur donne à traiter, a résolu de les publier beaucoup plutôt; elle annonce dès à présent, que le Sujet qu'elle a arrêté pour le concours au Prix qu'elle distribuëra à Pâques 1746, consiste à examiner & à déterminer, *Quel a été l'état des Sciences en France sous les Regnes de Charles VI & de Charles VII.*

Le Prix sera toujours une Médaille d'or de la valeur de 400 livres.

Toutes personnes, de quelque Pays &  
D iiiij

condition qu'elles soient , excepté celles qui composent l'Académie , seront admises à concourir pour ce Prix , & leurs Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin , à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une Devise à leurs Ouvrages , mais pour se faire connoître ils y joindront dans un papier cacheté & écrit de leur propre main , leurs nom , demeure & qualités , & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pieces affranchies de tout port , seront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie , avant le premier Décembre 1745.





## ÉPIQUE,

*A M. Bouguer, de l'Académie Royale des  
Sciences de Paris & de celle de Bordeaux,  
sur son retour, Par M. Desforges Maillard  
son Compatriote.*

**T**U finis, cher Bouguer, tes travaux & mes  
peines

Par ton retour heureux ;

Neptune, dont j'ai craint les fureurs inhumaines ;

Te redonne à mes vœux.

J'ai tremblé que sur toi la funeste vengeance

Ne fit tomber les coups,

Voyant tant de Nochers, qu'instruisit ton enfance

A braver son courroux.

Leurs agiles Vaisseaux, du Midi jusqu'à l'Ourse,

Firent voler ton nom,

Et ta main quoiqu'absente, au milieu de leur  
course,

Dirigea leur timon.

A l'âge où follement la jeunesse enivrée,

S'endort dans les plaisirs,

La tienne plus solide, à l'étude livrée,

Y borna ses desirs.

Ne t'ayons nous pas vû fuir la foule inquiète ;

Au sommet de nos Tours,

D V

## 82 MERCURE DE FRANCE.

De l'Astre presque éteint , au bout de la Lunette  
Rallumer les contours ?

De là tu comparois la grandeur des nuages  
Sur la rive imprimés ;

Alors tu méditois dans tes remarques sages  
Tes Ecrits renommés.

Mais de ton Orient c'étoit les étincelles ,  
Tes jeux & tes Effais.

Aiglon , tu préparois à l'effor de tes ailes  
De plus hardis succès.

Quels chefs-d'œuvres depuis n'as-tu point fait  
éclore ,

Sçavant , subtil , profond ?

Ton Pays , le Royaume , oui , l'Univers s'honore  
Des Lauriers de ton front.

Que l'immortel honneur pour les ames bien nées  
A des traits chatouilleux :

C'est lui , dont le conseil fia tes destinées  
Aux hazards périlleux.

Tu quittas , pour complaire au désir du Monarque  
Des jours purs & serains ,

Ardent à t'exposer , au mépris de la Parque ,  
Sur les flots incertains ,

Passant de ton Vaisseau sur des mornes terribles  
De glaçons hérissés :

Là , des périls plus grands par des retours horribles ,  
Succédoient aux passés.

Sur ces Monts sourcilleux , redoutables aziles

D'un hyver éternel ,  
 Tu n'avois pour Rempart que des Tentes fragiles  
 Contre le froid cruel.  
 Tes doctes Compagnons , qu'un zèle égal inspire ,  
 Ont partagé tes maux ,  
 Ils partagent ta gloire ; & l'Univers va lire  
 Et vanter vos travaux ,  
 D'autres ont avant vous , poussés par l'espérance ,  
 Couru sur l'Océan ,  
 Mais leur Art s'ébahit , & l'on vit leur constance  
 Lassée au bout d'un an.  
 D'autres ont avant vous pendant plusieurs années ,  
 Soutenu leur espoir ,  
 Mais pour mettre à profit leurs rapides journées ,  
 Ils manquoient de sçavoir.  
 Tu dis , mon cher Bouguer , qu'au plus fort de tes  
 peines  
 J'étois à ton côté ,  
 Et qu'en parlant de moi , sur ces rives lointaines ,  
 Tu te sentoies flaté ;  
 Crois aussi que partout j'ai porté ton image  
 Empreinte dans mon cœur ,  
 Et que dans tes revers ton aimable visage  
 Fut mon consolateur ;  
 Mais pour peu qu'en neuf ans la Mer parût emüe ,  
 J'en perdois le repos ;  
 Mon amour effrayé grossissoit à ma vûë  
 Les dangers & les flots.

D vj

## 84 MERCURE DE FRANCE.

Neptune , épargne , dis-je , une tête si chere ,

Exauce un malheureux ,

Sinon porte la mienne , au gré de ta colere ,

Et réjoins-nous tous deux.

Tu reviens , & mes jours n'auront plus d'amertume ;

Je revois enchanté ,

Sur ton tein refleurì , dans ton oeil qui s'allume ,

Renaître la santé.

Rallentis toutefois d'une étude assidue

L'usage immodéré ;

Elle fait ton plaisir , mais le plaisir nous tuë ,

S'il n'est pas temperé.

La mort , dont le compas n'assigne au plus grand  
homme

Qu'un triste & court terrain ,

La tête dans les Cieux , renverse l'Astronome ,

Son Télescope en main.

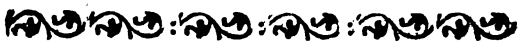
Joui d'un doux loisir , si tu veux bien en croire

Ma tendresse & ma foi.

Après avoir vécu , pour autrui , pour ta gloire ,

Cher Ami , vi pour toi.





*MANUSCRIT traduit de l'Arabe ;  
par M. Jacques, Marchand Eventailiste à  
Paris, rue Mouffetier.*

**O**N sçait assés que la coûrume du Calife Haroûn Araschild étoit de sortir les nuits déguisé , avec son Grand Visir Giafar , & Mesrour , Chef des Eunukes , pour observer ce qui se passoit dans Bagdad , & veiller à la Police de cette grande Ville.

Il faisoit une de ces tournées nocturnes ; lorsqu'il entendit un grand bruit : il approcha , & connut que le bruit partoît d'un Caravanserail ; une multitude de voix qui s'élevoient confusément , paroissoit soutenir une contestation fort vive , & fort animée.

Le Calife ordonna à Giafar de frapper à la porte ; dès qu'on eût appris que le Souverain Commandeur des Croyans alloit paroître , le tumulte s'apaisa , & chacun attendit en silence ce que ce Prince ordonneroit.

Pour lui , il promenoit ses yeux de tous côtés , & cherchoit à découvrir par lui-même la cause du désordre.



Un homme qu'à son habillement on reconnoissoit pour un Marin , étoit l'auteur du trouble. On l'auroit jugé à son air agité & menaçant , quand l'action des autres Etrangers qui l'entouroient n'en eût pas suffisamment averti. Au fond de la Chambre , quelques femmes secouroient une jeune personne , belle comme le jour. Elle étoit évanouie , mais la pâleur , que cet accident répandoit sur son teint , lui donnoit l'air plus intéressant , sans lui faire perdre aucune de ses graces. Le Calife la considéroit avec autant de plaisir que d'attention , lorsque le Marin s'avançant vers lui lui dit d'un ton fier & audacieux , Seigneur , puisque vous êtes le Calife , vous devez faire justice ; ordonnez donc que cette femme soit remise entre mes mains : elle est mon épouse ; ne souffrez pas qu'on me fasse perdre dans vos Etats un droit si légitime. Tandis que le Marin parloit , cette femme évanouie reprenoit l'usage de ses sens , & commençoit à rouvrir les yeux. Dès qu'elle l'entendit , elle s'écria , lui mon époux ! Lui , juste Dieu ! Il n'est que mon Boureau ; ah ! Seigneur , poursuivit-elle , en se jettant aux pieds du Calife , ayez pitié d'une infortunée , qui n'a déjà que trop essuyé de malheurs , & ne mettez point , en me livrant à ce Barbare , le comble à toutes

les horreurs dont j'ai déjà été la victime.

La belle affligée n'avoit pas besoin d'une grande éloquence pour faire condamner son adverfaire. Le Calife avoit jugé dès le premier regard qu'il avoit porté fur elle, & il étoit difficile de faire autrement. Elle joignoit à cette beauté éclatante qui éblouit, ces traits intéressans qui séduisent : on sentoit en la regardant ce plaisir & ce trouble que l'on éprouve à la naissance d'une passion : ce n'étoit ni cette admiration, qu'excite la beauté, quand elle est seule, ni ces desirs momentanés, que fait naître le caprice à la vûe d'une figure qui plaît ; c'étoit un sentiment plus tendre, plus délicieux que le premier, plus désintéressé que le second, & qu'il est plus aisé d'éprouver, que de définir.

Le Calife avoit ordonné à Mesrour, avant que d'entrer dans le Caravanferail, de faire venir ses Gardes : ils arrivoient dans le moment. Le Prince leur ordonna de garder le Marin à vûe, mais sans lui faire de violence, car il ne vouloit pas paroître le condamner sans l'entendre ; & il passa avec la belle infortunée, Giafar, & Mesrour dans une Chambre du Caravanferail plus retirée. Il étoit fort impatient d'être instruit du sort de cette belle inconnue, & lui demandoit le récit de ses aventures avec

## §§ MERCURE DE FRANCE.

les égards les plus tendres, & l'empressement le plus vif. Elle avoit quelque répugnance à satisfaire le Calife ; la Majesté d'un si Grand Prince l'intimidoit. Enfin , lasse de résister à des sollicitations , qu'elle n'espéroit pas pouvoir faire finir autrement, elle prit ainsi la parole.

### *Histoire d'Eritzine, & de Parelin.*

Souverain Commandeur des Croyans ; vous me voyez dans un état si médiocre , que peut-être aurez-vous peine à me croire , quand je vous dirai que je suis née Princesse.

Mon Pere se nommoit Eritzin , & étoit Souverain de l'Isle de Ceilan. Vous avez entendu parler sans doute de la fameuse Révolution qui le renversa du Trône. Je n'étois pas encore née dans ces tems funestes ; mon Pere désespérant de chasser l'Usurpateur autrement que par une guerre longue & cruelle , se sacrifia lui-même au bien de ses Sujets , & aima mieux abandonner un parti considérable , & de solides espérances qui lui restoient encore , que d'éterniser la guerre Civile , & d'attiser le feu qui consumoit sa Patrie. Il fit répandre le bruit de sa mort , & se retira dans les Etats du Roi de Borneo , qui de tout tems

avoit été son Allié. Il n'accepta de tous les dons que ce Prince généreux lui offroit , qu'une petite Terre sur le bord de la Mer , assés agréablement bâtie , mais peu proportionnée à l'état d'un grand Roi , même dans l'infortune.

Ce fut là que mon Pere se retira. Ma Mere , qui aimoit beaucoup la Cour & l'intrigue , murmura d'être obligée de s'enfvelir ainsi dans une solitude , mais il fallut qu'elle obéit. Je nâquis la seconde année de la retraite de mon Pere : il étoit déjà consolé de ses malheurs. Livré à l'étude de la Cabale & de l'Astrologie , ces spéculations sublimes remplissoient toute son ame.

On me cacha long-tems l'éclat de ma naissance : je passois ma vie dans le Château de mon Pere. Je n'y voyois d'autre compagnie qu'un Vieillard , & sa femme , qui habitoient une Terre voisine de la nôtre , & qui venoient souvent voir ma Mere. Ils avoient un fils à peu près de mon âge , qu'ils nommoient Parelin. C'étoit toute ma société , & toute ma consolation : nous fûmes élevés ensemble dès l'âge le plus tendre dans l'enfance , & même dans la jeunesse les gens plus âgés nous paroissent , pour ainsi dire , des hommes d'une autre espèce ; ainsi je ne voyois que Parelin

avec qui je pûsse lier ce commerce intime , qui fait seul les délices de la vie. C'étoit à lui que je communiquois les plus secrètes pensées de mon ame , j'étois la dépositaire de ses petits secrets ; nous étions si contents quand nous étions ensemble , que bien-tôt il nous fut impossible de l'être , quand nous étions séparés. Mon Pere , qui s'apperçut de la force de cette inclination naissante , consulta ses Livres , & voici quel fut le résultat de ses recherches.

Je n'avois encore que quatorze ans , lorsqu'il me fit venir dans son cabinet. Après m'avoir tenu les discours les plus tendres sur l'intérêt vif & inquiet qu'il prenoit à ce qui me regardoit , il me parla de Parellelin ; il m'avertit de ce qu'il avoit remarqué en nous , & m'apprit que nous étions amoureux , car je ne sçavois pas encore ce que c'étoit que l'Amour : je me livrois ingénûment à mon cœur qui me conduisoit. Le peu que mon Pere me dit sur ce sujet , fut un trait de lumière qui éclaira les replis les plus cachés de mon ame. Mon Pere en m'apprenant l'état de mon cœur , m'instruisit aussi de ma naissance , & me fit connoître que je ne pouvois absolument descendre jusqu'à Parellelin en l'épousant. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour moi : la fille du Roi de Ceilan ne pouvoit s'abais-

ser jusqu'à un particulier, dont la naissance n'étoit pas même noble, & quoique mon Pere ne fût connu de personne pour ce qu'il étoit, il lui restoit le souvenir de sa premiere grandeur, qui l'auroit trop humilié à ses propres yeux s'il eut consenti à cette Alliance.

Tout commerce me fut interdit avec Parelin; il lui fut défendu de venir au Château. Pour moi, je passois les nuits à pleurer, & les jours à me promener aux Lieux où j'avois le plus souvent vû Parelin. Que je suis malheureuse, me disois-je à moi-même ! Je suis la premiere, peut-être, qui a désiré de n'être pas née ce que je suis; je n'ai aucun des avantages, que procure un rang éclatant, & je n'en éprouve que le désagrément & la contrainte. Mes réflexions finissoient toujours par conclure, que je ne pouvois vivre sans aimer, sans voir Parelin; mais comment faire ? Je n'osois en parler à mon Pere, que mes sollicitations auroient offensé; j'osois encore moins lui désobéir en écrivant à Parelin. Le hazard me servit.

Je me promenois souvent dans les Bois, errante à l'aventure, & occupée de mon amour. Je vis paroître un jour celui qui faisoit l'objet de mes rêveries; il s'étoit égaré à la chasse; il accourut à moi dès

qu'il m'aperçut. J'eus assés de force sur moi-même pour fuir ; hélas ! Dès qu'il vit que je voulois m'éloigner , arrêtez , s'écria-t-il , je ne veux pas vous poursuivre , & si vous avez dessein de m'éviter , je vais m'éloigner promptement. Il s'étoit arrêté en disant ces mots ; je m'étois arrêtée aussi pour l'écouter ; qu'on est foible quand on aime ! De ce moment , il me fut impossible de faire un pas , pour m'éloigner de lui , je ne pouvois détourner mes yeux , qui se fixoient malgré moi sur les siens , il pleuroit , je pleurois aussi : nous ne restâmes pas long-tems dans cette situation : nous nous approchâmes l'un de l'autre avec le même frémissement , que si nous avions avancé vers un précipice , mais , malgré cette crainte , je sentoie que j'étois entraînée par un pouvoir invincible. Il se jeta à mes pieds dès qu'il fut près de moi , je fus prête à me mettre aux siens au lieu de songer à le relever , car il me sembloit dans ce moment que j'avois eû tort avec lui.

Parelin , lui dis-je , ne m'accusez point , vous n'avez jamais eu de sujet de vous plaindre de moi , vous n'en n'aurez jamais , ne vous plaignez que de mes Parens , dont les ordres nous séparent. Hélas ! dit-il , qui peut leur suggérer de nous traiter si cruellement ? On craint , lui répondis-je , que

nous ne nous aimions trop. Je me trompois donc bien, s'écria-t-il, car je craignois de ne vous pas aimer assez, mais que craignent-ils ? Et quel mal en peut-il arriver ? Je ne pus me refuser la douceur d'un éclaircissement, qui s'offroit si naturellement, & me paroissoit si nécessaire. J'instruisis Parelle de mes sentimens : je ne lui cachai rien de ce que mon Pere m'avoit appris sur ma naissance. Hélas ! me dit-il, si j'avois été fils du Roi de Ceilan, & vous fille de mon Pere, la différence des Rangs n'auroit pas été un obstacle. Je sentis à ce reproche mon cœur se serrer ; mes yeux se remplirent de larmes ; sa générosité sembloit m'accuser, & quoiqu'il me fut aisé de me justifier, à peine me trouvois-je moi-même innocente à mes yeux. Que vous dirai-je ? Je promis à mon Amant de n'être jamais qu'à lui, quoiqu'il pût arriver ; je lui répétai mille fois les sermens de l'aimer toujours ; je craignois d'en faire trop peu pour le rassurer. La nuit vint, il fallut nous séparer, mais ce ne fut pas sans nous promettre de nous retrouver tous les jours au même endroit du Bois. Je retournai au Château foulagée des inquiétudes que me donnoient auparavant les combats de l'Amour. Je m'étois déterminée à ne plus résister ; c'étoit m'être délivrée d'un grand fardeau, & l'éclaircissement



que je venois d'avoir avec mon Amant, me paroïssoit alors un arrangement solide que rien ne pouvoit déconcerter.

Mon Pere fut fort triste pendant le souper. Je m'apperçus même, qu'en me regardant, ses yeux se remplissoient de larmes : j'essayai de dissiper son chagrin par mille tendres caresses, mais je ne faisois que l'attendrir davantage. Il voulut que ma Mere se retirât, & lorsque nous fûmes seuls, ma fille, me dit-il, je veux vous apprendre le sujet de ma tristesse. Je dois mourir bientôt, je serois peu digne de vivre, si c'étoit là le sujet de mon inquiétude, c'est vous seule ; ma fille, vous seule, qui excitez mes craintes ; toutes mes allarmes se réunissent sur vous, ainsi que toute ma tendresse ; votre sort est lié trop intimément au mien, pour que mes recherches sur l'un ne m'aient pas instruit de l'autre. Apprenez, ma fille, que si vous persistez à aimer Parelin, cette passion doit vous attirer les malheurs les plus cruels ; elle lui sera fatale à lui-même. Pour peu qu'on cède à l'Amour, il nous entraîne ; si vous n'étouffez pas le vôtre, il vous maîtrisera ; vous épouserez Parelin, & par cette alliance honteuse vous mériterez les revers les plus funestes, dont cet Hymen indigne vous rendra la victime. Je ne vous parle point de l'orgueil de votre nais-

sance , qu'une passion aveugle & impérieuse vous a fait aisément oublier , mais par pitié pour vous , par pitié pour votre Amant lui-même , ne courez pas au-devant des malheurs qui vous menacent. J'ajouterai une chose , qui vous touchera peu , & qui feroit une forte impression sur une ame moins prévenue. Les Astres vous destinent à épouser un Prince qui me vengera , & qui vous fera remonter sur le Trône de vos Ancêtres, occupé par l'Usurpateur. Je ne vous dirai rien de plus ; réfléchissez vous-même à vos devoirs , à vos intérêts ; je ne veux point exiger de vous des paroles que vous ne me refuserez pas dans ces derniers momens , & que vous oublieriez peut être après. J'aurois souhaité pouvoir vous en apprendre davantage sur votre sort , mais je n'ai pû voir tout cela que fort confusément, & sans aucun détail. Peu de jours après cette triste conversation, il expira dans mes bras, sans qu'il parut aucune altération dans sa santé ; il sembloit qu'il s'endormit d'un sommeil tranquille.

Je fus long-tems occupée de mes regrets ; je ne pouvois me lasser de pleurer un Pere si tendre. Parelin respectoit ma douleur, & je n'entendois point parler de lui : ma Mere après avoir donné quelque tems à son deuil , me dit enfin , que nous avions grand tort de renoncer à toute société , qu'il fal-

loit revoir nos voisins , & faire revenir Parelin ; elle me laissa même entendre qu'elle ne s'éloigneroit pas de me le donner pour époux. Ce discours , qui peu de tems auparavant auroit comblé les vœux les plus chers de mon cœur , me fit alors frissonner. Les dernières paroles de mon Pere m'étoient toujours présentes ; je croyois l'entendre encore , qui me disoit , que j'exposerois mon Amant à d'affreux dangers , en répondant à son amour. Je confiai mes alarmes à ma Mere , qui les traita de visions , & de puerilités ; elle m'aimoit , parce qu'il est impossible de ne pas aimer ses enfans , mais du reste ses sentimens pour moi étoient subordonnés à toutes ses fantaisies , & à parler juste , elle n'aimoit qu'elle ; elle s'ennuyoit dans notre solitude. Je connoissois à fond son caractère , toute jeune que j'étois , ainsi je ne fus point surprise de voir arriver au Château les Parens de Parelin , & Parelin lui-même. Sa vûe me causa une émotion que je ne puis bien exprimer. Je ne sçavois si je devois me livrer au plaisir ou à la crainte : je voyois dans ses regards un amour si vif , il me paroissoit si content de me revoir , que je croyois déjà l'Oracle de mon Pere prêt à s'accomplir. Il s'avança vers moi ; jamais il n'avoit été si empressé & si séduisant ; je n'osois lui répondre ;

je

Je ne pouvois me taire ; le combat étoit d'autant plus cruel , que c'étoit l'amour même qui combattoit contre l'amour ; étrange situation ! Je frémissais de voir mon amant si tendre, moi qui serois expirée du regret de le voir indifférent. Eh quoi ! me dit-il , n'avez-vous plus rien à me dire , lorsqu'il nous est permis de nous parler ? Avez-vous hérité de la haine de votre Pere ? Parelin , répondis je, vous seriez plus content de moi si je vous aimois moins. Je lui appris ensuite ce que mon Pere m'avoit prédit sur mon sort & sur le sien ; je lui peignis avec des expressions si fortes les dangers qui devoient résulter de notre malheureuse passion , je lui promis avec tant de sermens de n'être jamais à un autre , puisque je ne pouvois être à lui , qu'il me sembloit qu'il ne pouvoit refuser de ressentir mes allarmes, & d'adopter le projet de nous séparer , mais il se jeta à mes genoux , transporté de joie ; si c'est-là , dit-il , le sujet de votre tristesse , je suis le plus heureux des hommes ; j'avois craint votre indifférence , mais puisque vous m'aimez toujours , il n'est pas possible que vous vous arrêtiez à des craintes aussi vaines que celles qui vous troublent aujourd'hui.

Je voulois répliquer , mais Parelin impatient de dissiper tous mes doutes ne me

*II. Vol.*

E

laissoit pas le tems de lui répondre ; il est bien difficile de ne pas écouter un amant qu'on aime ; il est impossible qu'il ne persuade pas dès qu'on l'écoute : j'avois un si grand intérêt à le croire , que toutes ses raisons me paroissoient convaincantes. Que nous sommes aveugles ! me disoit-il ; on nous menace des plus grands malheurs si nous nous aimons , mais le plus grand de tous n'est-il pas de ne nous point aimer ? Pour moi , je ne connois de plaisir ni de douleur que par vous ; rien ne peut m'intéresser dans l'Univers que vous seule ; dites que vous m'aimez , je jouïs de tous les biens ; tous les Trônes du Monde ne me rendroient pas heureux , si vous ne m'aimiez plus. Croyez, ma Princesse, croyez que votre Pere s'est trompé ou peut-être vous en a imposé , pour vous donner de nouveaux motifs de soutenir l'orgueil de votre naissance. Je trouvois trop bien dans mon cœur tous les sentimens qu'il m'exprimoit , pour ne pas tirer les mêmes conséquences que lui ; il fallut finir par céder à ses instances , nous convînmes d'agir l'un & l'autre auprès de nos Parens , & nous nous quittâmes remplis des espérances les plus flatteuses. Je m'étois persuadée que la prédiction étoit un piège que mon Pere m'avoit tendu pour s'assurer de moi ; il y avoit cependant des

momens où mes inquiétudes renaissent encore pour mon amant, mais un seul de ses regards dissipoit tous les nuages, & mettoit le calme dans mon ame. Tel étoit alors l'état de nos cœurs, mais tout changea bien-tôt de face, ma vie depuis ce tems n'a plus été qu'une suite d'infortunes & de misères.

Parelin fut huit jours sans venir au Château; ma Mere pendant ce tems étoit de fort mauvaise humeur, sur-tout contre moi, & même elle me maltraitoit souvent. Je rêvois un soir dans mon lit à tout ce qui se passoit, & j'en cherchois la cause, lorsque j'entendis qu'on parloit dans la Chambre de ma Mere qui étoit à côté de la mienne. N'en doutez point, disoit une voix qui m'étoit inconnue, il y a quelque chose dans cet événement qui passe la science d'Abdélec. (c'étoit le nom du Pere de Parelin) les philtres amoureux n'operent point sur Parelin; ceux de haine, que l'on vous a donnés pour faire prendre à Eritzine sont aussi impuissans; il faut que quelque cause secrète les mette tous deux à l'abri de ces charmes. Parelin souffre avec une constance inébranlable le traitement le plus rigoureux; Abdélec l'a fait enfermer dans un Cachot obscur, où il ne vit que de pain & d'eau, mais il persiste à dire qu'il ne vous

Eij

épousera jamais , & qu'il mourra mille fois plutôt que de trahir la foi qu'il a jurée à Eritzine. Ma Mere soupiroit , & murmu-  
roit , en apprenant ces nouvelles si tristes pour son amour , & moi je ne pouvois re-  
venir de ma surprise. Le reste de la conver-  
sation se tint si bas que je ne pus en enten-  
dre un mot. Le lendemain , je trouvai ma  
Mere de meilleure humeur ; son air étoit  
riant & plus ouvert , elle m'accabloit de ca-  
resses qui me confondoient , quand je les  
comparois à ce que j'avois entendu la veille ; j'étois aussi embarrassée avec elle que si  
j'eusse été coupable , & j'étois déconcertée  
autant qu'elle auroit dû l'être ; mais sur-  
tout je m'abstins religieusement de rien  
boire de ce qu'elle me présentait. Le sou-  
venir des philtres me faisoit trembler ;  
j'allois après le repas chercher de l'eau  
moi-même à une Fontaine qui n'étoit pas  
éloignée du Château.

Cependant Parelin ne paroissoit pas ; je  
n'avois aucune de ses nouvelles , & la joie  
de ma Mere commençoit à m'inquiéter : je  
craignois quelque piège caché , & j'étois  
dans une situation où tout étoit un sujet  
d'alarmes.

J'étois livrée depuis quelques jours à ces  
inquiétudes , lorsqu'il arriva sur notre Ri-  
vage une petite Escadre qui étoit comman-

dée par l'homme contre lequel , Seigneur ; dit Eritzine en s'adressant au Calife , vous venez de me défendre si généreusement ; cet homme piratoit ordinairement sur ces Mers , mais comme il recevoit alors une espèce de subside du Roi de Borneo , il ne descendoit à terre que comme ami , & nous n'avions rien à craindre de lui. Il vint plusieurs fois au Château ; ma Mere le reçût fort bien ; pour moi , toujours occupée du souvenir de Parelin , je m'apperçus à peine de l'arrivée du Pirate , & je fis encore moins d'attention aux fréquens entretiens qu'il avoit avec ma Mere.

Sideni , c'est le nom du Pirate , voulut à son tour nous traiter , & nous conduisit à son bord , où une Fête magnifique nous étoit préparée ; à la fin du repas , un homme qui paroissoit avoir quelque autorité sur les autres , & pour lequel Sideni lui-même avoit de grands égards , j'ai sçu depuis que c'étoit un Faquir , mais il ne portoit pas alors l'habit ordinaire de ceux de son espèce ; cet homme , dis-je , se leva , & alla chercher une grande coupe d'or , qu'il remplit de vin de Chiras ; ma Mere à qui la coupe fut d'abord présentée but , & me la rendit , je suivis son exemple , & je remis la coupe au Pirate , qui la saisit avec empressement. Pendant que cela se passoit le



Faquir qui avoit été chercher la coupe ; marmotoit entre ses dents quelques paroles en une Langue que je n'entendois pas. Mais quelle fut ma surprise quand ma Mere se tournant vers moi , m'exhorta d'un air grave & austère à aimer toute ma vie l'époux que je venois de choisir ! Tout mon sang se glaça , & je crus que je mourrois de mon saisissement. Le Faquir , qui prétendoit m'avoir mariée , m'apprit que je venois d'épouser Sideni.

Quoique je comprisse aisément que je ne pouvois avoir contracté un engagement où la volonté n'avoit aucune part , je sentis toute l'horreur de la situation où je me trouvois ; je regardois ma Mere , qui , toute préparée qu'elle étoit à cette scène , étoit fort déconcertée ; elle pria le Pirate de la faire reconduire chés elle , elle fut obéie sur le champ , & au retour de la Chaloupe Sideni mit à la voile. Bien-tôt nous fûmes en pleine Mer ; j'essayai plusieurs fois de me précipiter dans les eaux , mais on veilloit sur moi avec trop d'attention , & toutes mes tentatives furent inutiles. Je regardois sans cesse le Ciel ; j'aurois voulu y découvrir les signes prochains d'une tempête , & la mort me paroïsoit le seul remède à mes maux. Sideni n'osoit encore paroître devant moi , mais à sa place le Faquir ne m'a-

bandonnoit pas, & ne cessoit de me persécuter pour me ramener à ce qu'il appelloit la raison. Je le laissois parler sans l'écouter ni lui répondre ; mon ame toute absorbée par le sentiment de ses maux étoit dans un engourdissement stupide. La présence de Sideni me retira de cet abattement , mais pour me faire soutenir des assauts plus cruels.

Ce Pirate impatient , & las d'attendre le succès des exhortations de son Faquir , avoit pris le parti de négliger tous ces ménagemens. Un criminel pâlit moins à l'aspect de son Juge , que je ne fis en le voyant paroître. Je crus lire ma perte dans ses regards farouches.

Puisque vous ne voulez pas me rendre justice , dit-il , d'un air terrible , je sçaurai me la faire moi-même. A ces mots il avança pour me saisir ; le Faquir étoit à côté de moi , je me jetai à ses pieds , & le priai d'obtenir du Pirate du moins un délai de quelques jours. Le délai fut accordé avec peine , & Sideni sortit en menaçant d'employer les dernières violences , si dans huit jours je ne me rendois à ses desirs.

Mon intention étoit de chercher la mort pendant ces huit jours , & d'échapper ainsi à la brutalité de ce Barbare , mais j'étois si bien gardée que j'aurois été sa victime , si

le Ciel ne m'eut envoyé le secours inespéré que vous allez entendre.

Mon Pere m'avoit remis en mourant des Tablettes d'Email , qu'il m'avoit recommandé de garder soigneusement. Je les avois , mais dans le trouble où j'étois je n'avois pas songé à les regarder , & je n'avois pas imaginé qu'elles pussent m'être d'aucune ressource : je les trouvai par hasard sous ma main, & je fus fort étonnée d'y voir tracés des Caractères que je n'y avois pas encore apperçus ; je lûs , & je vis qu'on m'exhortoit à lire & à prononcer tout haut les paroles qui étoient écrites au bas de la page.

J'obéis : je prononçai ces mots mystérieux que je ne comprenois pas , & à l'instant je vit paroître un jeune homme de la figure la plus aimable , qui me demanda ce que je désirois : tirez-moi promptement d'ici , lui dis-je : j'eus à peine achevé qu'il me prit dans ses bras , & je me trouvai sur le bord de la Mer.

Aimable Génie , dis-je alors à mon Libérateur , je vous dois plus que la vie , mais vous n'avez rien fait pour moi , si vous ne me conduisez où est Parelín. Le Silphe , car c'en étoit un , me prit encore dans ses bras , & je me trouvai sous une voute obscure , où la lumière du jour n'avoit jamais

pénêtré. Je tressaillis ; & je craignis que le Génie ne m'eût trompée , cependant j'avançois au hazard & j'appellois Parelín d'une voix tremblante ; on ne me répondoit point , & j'étois déjà en proie aux plus vives allarmes ; enfin , au bout de quelque tems j'entendis un soupir , & je crus reconnoître la voix de mon amant : je volai vers l'endroit d'où le bruit partoît : est-ce vous , Parelín , m'écriai-je , estce vous cher amant ? Qui m'appelle , répondit-il d'une voix foible & mourante ? J'approchai , je sentis qu'il étoit couché à terre , je m'y jettai aussi : je n'ai plus qu'un moment à vivre , dit-il , laissez-moi du moins expirer en paix. Parelín , repris-je , qu'osez-vous me dire ? Quoi ! ne reconnoissez-vous pas la voix d'Eritzine , ou ne l'aimez-vous plus ? Il n'osoit croire ce qu'il entendoit. Je me hâtai de l'instruire de tout ce qui m'étoit arrivé , & de l'avanture singulière par laquelle je me trouvois auprès de lui. J'allois mourir , me dit-il , de la douleur de vous avoir perdue , je mourrai de la joie de vous retrouver. Hélas ! En quel tems , en quel état revoyez-vous votre malheureux amant ? Il me dit toutes les persécutions qu'il avoit essuyées , toutes les instances de ses Parens pour le déterminer à épouser ma Mere , ils ont cru , disoit-il , me contraindre à changer à

E v

force de mauvais traitemens , ils ne sçavoient pas qu'étant séparé de vous , je ne pouvois sentir que la douleur de vous avoir perduë. Ma Mere venoit souvent le visiter dans la Prison , & c'est ce qui avoit causé son erreur quand je l'avois appelé ; elle l'avoit instruit de mon mariage avec le Pirate Sideni , & le malheureux désespéré de ce triste événement avoit pris le parti de se laisser mourir de faim. Il y avoit déjà cinq jours qu'il n'avoit pris de nourriture ; on lui apportoit tous les jours du pain qu'il laissoit à terre : j'en ramassai un morceau , il le reçut de ma main , & le mangea avec transport ; nous partageâmes désormais le pain & l'eau , qu'on lui apportoit , & ce partage nous les rendoit préférables aux mets les plus délicats. Enfermés dans une Caverne obscure , réduits à n'avoir d'autre aliment que de mauvais pain , d'autre lit que la terre , nous étions contents parce que nous étions ensemble , nous nous trouvions heureux parce que nous avions été séparés. L'obscurité me mettoit hors d'état de consulter les Tablettes d'Email ; mais je ne regrettois pas le secours que j'en aurois pû tirer. Mon amant me suffisoit , il ne désiroit rien depuis que j'étois près de lui , & nous aurions consenti volontiers à passer notre vie dans cette espèce de Tombeau.

Cependant en marchant dans la Caverne , je sentis sous mes pieds un anneau de fer , j'y portai la main , & je m'apperçûs que l'anneau tenoit à une espèce de trappe , qui résistoit au peu de forces que j'employois pour la lever , mais qui me paroïssoit devoir céder à un plus grand effort : Parelin commençoit à reprendre ses forces , Je l'engageai à les essayer sur cet anneau , il leva la trappe & nous vîmes qu'elle bouchoit l'entrée d'un assez petit degré que nous descendîmes sans balancer. Parelin me dit qu'il ne doutoit pas que ce ne fut là un de ces souterrains que dans le tems des Guerres Civiles on avoit préparés dans tous les Châteaux pour se sauver en cas de malheur , & que suivant les apparences celui-ci nous conduiroit dans la Campagne.

Nous marchâmes assez long-tems sans que les conjectures de Parelin se vérifiassent ; j'étois presque morte de lassitude , enfin nous apperçûmes une lumière , foible encore , mais qui nous annonçoit du moins que nous n'étions pas loin de l'issue du souterrain ; nous la vîmes bien-tôt en effet : dès que j'apperçûs la lumière, mon premier soin fut d'employer les Tablettes d'Email , & d'appeller le Silphe qui m'avoit déjà si bien servi. Il parut , & me demanda mes ordres , Génie , lui dis-je , conduisez-nous quelque

E vj

part . . . . bien loin d'ici. Nous fûmes aussitôt transportés dans une Campagne qui me parut très-agréable : je commandai au Silphe de nous y bâtir une Habitation , je fus obéie dans le moment ; nous vîmes paroître une Maison sans magnificence , mais élégamment ornée & très-commodement distribuée ; plusieurs Esclaves attendoient nos ordres , rien ne nous manquoit de tout ce qui contribuë à la douceur de la vie ; nous nous aimions , nous étions ensemble , & nous prîmes aisément le parti de rester toujours dans ce lieu , & d'y oublier tout l'Univers.

Le soir venu , nous songeâmes à nous coucher. Parelin me parut fort triste quand je lui parlai de nous séparer. Croyez-vous , me dit-il , que je puisse désormais vivre un moment éloigné de vous ? Ne suis-je pas votre époux , puisque vous m'aimez ? De plus , vous voulez toujours rester ici , mais n'y serons-nous pas toujours dans la même situation ? Aurons-nous jamais plus de secours pour donner à notre mariage une forme plus authentique ? Que voulez-vous de plus pour rendre notre union sacrée que l'amour qui en a serré les nœuds ? Il me persuadoit , ou plutôt il m'entraînoit. Cependant je ne sçais quel sentiment secret me retenoit ; une voix qui s'élevoit au fond de

mon cœur me devoit de résister , mais quand Parelin parloit , je n'entendois que lui. Si vous voulez absolument poussuivit-il , vous assujétir à des formes qui au fond sont inutiles , appellons le Silphe votre ami , qu'il soit le témoin & le dépositaire de nos sermens. J'hésitois encore , mais il prit les Tablettes , & appella lui-même le Silphe qui parut à l'instant.

Génie , lui dit-il , daignez faire notre bonheur , & recevez les sermens des deux époux les plus tendres. Me l'ordonnez-vous ? dit le Silphe en s'adressant à moi , je répondis , en rougissant que c'étoit aussi mon intention ; il s'éleva alors un Autel au milieu de la Chambre ; le Silphe y brûla quelques parfums , & nous fit prononcer après le serment de nous aimer toujours ; il eut l'air fort triste pendant toute la cérémonie , mais j'étois si remplie de mes propres idées que je n'y fis aucune attention , & je n'y songeai qu'après la funeste révolution qui détruisit notre bonheur ; hélas ! A peine commençoit-il , qu'il disparut comme un songe.

Le lendemain , en ouvrant les yeux , je ne vis au lieu de la Chambre où je croyois avoir couché qu'un désert horrible. Je poussai un cri perçant , qui reveilla Parelin qui dormoit à mes côtés. Sa surprise fut



égale à la mienne. Je voulus appeler le Silphe, mais les Caractères tracés sur les Tablettes étoient absolument effacés. Je compris alors la faute que j'avois faite de défobéir à mon Pere en épousant Parelín. Parelín qui étoit en quelque façon la cause de ce malheur ne pouvoit se le pardonner, & sa douleur étoit le plus cruel de mes chagrins.

Nous nous désespérions tous les deux lorsque le Silphe parut. N'attendez plus rien de moi, dit-il, Princesse infortunée, votre Pere m'avoit mis à votre service, & je vous aurois toujours obéi, mais vous vous êtes privée de mon secours en n'observant aucune des choses qu'il vous avoit prescrites; vous avez continué d'aimer Parelín, vous avez été jusqu'à l'épouser, c'en est fait, n'attendez plus que l'affreuse suite des malheurs qui vous ont été prédits; c'est à regret que j'exécute des ordres si rigoureux, mais aussi-tôt que vous avez rendu Parelín votre époux, j'ai été forcé d'enlever la demeure que je vous avois préparée; adieu, malheureux Amans, je ne puis plus rien pour vous.

Le Silphe disparut, & nous laissa dans la plus grande consternation; nous n'avions point vû disparaître le Château; uniquement occupés de nous-mêmes dans ces mo-

mens si chers & si funestes , tout ce qui se passoit autour de nous ne nous frappoit point , & c'étoit au milieu d'un désert horrible que nous avions passé la nuit , sans nous en appercevoir.

Les malheurs que le Silphe nous avoit annoncés , nous effrayoient encore plus que les objets épouvantables dont nous étions environnés ; nous ne sçavions de quel côté tourner nos pas ; nous craignions de rencontrer par tout les dangers qui nous avoient été prédits.

Ne nous quittons jamais , me disoit Parelle ; la séparation est la peine la plus cruelle que nous puissions éprouver , & si nous nous mettons à couvert de cet accident , nous trouverons aisément de la fermeté contre tous les malheurs dont le Silphe nous a menacés.

Nous restâmes long-tems errants dans ce désert , n'osans nous écarter , & vivans des fruits sauvages que nous rencontrions ; il y avoit un an que nous mènions cette vie qui n'eut pas été bien triste , si chacun de nous n'eut ressenti que ses peines , lorsque je donnai le jour à un fils. Sans secours , réduite à accoucher au milieu d'une Forêt sauvage , je vis avec douleur que mes peines alloient augmenter en s'étendant sur le malheureux que je faisois naître , & cette fa-

## 112 MERCURE DE FRANCE.

veur des Dieux , qui fait la consolation des Epoux heureux , fut dans ces premiers momens un surcroît de desespoir pour Parelin & pour moi.

Cependant la vûe de mon fils, le charme de la nature , sans dissiper mes tristes réflexions , en adoucirent en peu de jours l'amertume. Les peines des cœurs tendres ont une volupté secrète ; le sort de cet enfant infortuné , me causoit les plus vives allarmes , mais comme il m'affligeoit parce que je l'aimois , ce sentiment portoit avec lui une espece de dédommagement ; mon cœur ne se serroit plus en pleurant sur lui , il s'ouvroit & s'épanouissoit comme dans la joye la plus vive , & l'excès de ma tendresse étoit plus fort que le sentiment de mes peines. On ne connoît point les ressources du cœur ; je croyois que le mien épuisé à aimer Parelin , n'étoit plus capable d'aimer aucune chose , mais je vis naître alors en moi un nouveau sentiment presque aussi vif que le premier , & qui loin de rallentir la vivacité de mon amour , en ranimoit encore l'ardeur. Mon fils faisoit mon occupation unique , parce que mon époux s'en occupoit uniquement.

Nous passions une partie du jour à l'accabler de caresses , & l'autre à pleurer le sort malheureux qui lui étoit destiné ; je compa-

rois souvent ses traits enfantins à ceux de son père ; j'aurois voulu alors pouvoir me multiplier , pour leur prodiguer à tous deux en même-tems les sentimens les plus vifs & les caresses les plus tendres.

Cette foible consolation de nos peines nous fut bien-tôt enlevée ; c'est ici que commencent les vrais malheurs de ma vie. Je croyois être au comble de l'infortune, mais j'ignorois que j'étois destinée à éprouver des revers plus affreux.

*On donnera la suite dans le Volume suivant.*





*NOUVELLE* Epitre au Roi, par M.  
de Voltaire, présentée à Sa Majesté au  
Camp devant Fribourg, le premier Novem-  
bre 1744.

**R**oi nécessaire au Monde, où portez-vous vos  
pas ?  
De la Fièvre échapé, vous courez aux Combats.  
Vous volez à *Fribourg*. En vain la *Peironie*  
Vous disoit, Arrêtez, menagez votre vie,  
Il vous faut du régime, & non des soins guerriers ;  
Un Héros peut dormir couronné de Lauriers.  
Le zèle a beau parler, vous n'avez pû le croire.  
Rebelle aux Médecins, & fidèle à la gloire,  
Vous bravez l'Ennemi, les Assauts, les Saisons ;  
Le poids de la fatigue, & les feux des canons :  
Tout l'Etat en frémit, & craint votre courage ;  
Vos Ennemis, Grand Roi, le craignent davantage :  
Ah, n'effrayez que *Vienne*, & rassurez *Paris* !  
Rendez, rendez la joye à vos Peuples chéris ;  
Rendez-nous ce Héros qu'on admire & qu'on aime.  
Un Sage nous a dit, que le seul bien suprême,  
Le seul bien qui du moins ressemble au vrai bon-  
heur,  
Le seul digne de l'Homme, est de toucher un  
cœur :

Si ce Sage eût raison , si la Philosophie  
 Plaça dans l'amitié le charme de la vie ,  
 Quel est donc , Justes Dieux ! le destin d'un bon  
 Roi ,

Qui dit , sans se flater , tous les cœurs sont à moi ?  
 A cet Empire heureux qu'il est beau de prétendre ?  
 Vous qui le possédez venez , daignez entendre  
 Des bornes de l'*A'sace* aux Remparts de Paris  
 Ce cri que l'Amour seul forme de tant de cris ;  
 Accourez , contemplez ce Peuple dans la joye ,  
 Bénissant le Héros que le Ciel lui renvoie :  
 Ne le voyez-vous pas tout ce Peuple à genoux ?  
 Tous ces avides yeux qui ne cherchent que vous ?  
 Tous ces cœurs enflammés volant sur notre bouche ?  
 C'est là le vrai triomphe , & le seul qui vous tou-  
 che.

Cent Rois au Capitole en Esclaves traînés ,  
 Leurs Villes , leurs Trésors , & leurs Dieux enchaî-  
 nés ,  
 Ces Chars étincellans , ces Prêtres , cette Armée ,  
 Ce Sénat insultant à la Terre opprimée ,  
 Ces Vaincus envoyés du spectacle au cercueil ,  
 Ces triomphes de Rome étoient ceux de l'orgueil :  
 Le vôtre est de l'Amour , & la gloire en est pure.  
 Un jour les effaçoit , le vôtre à jamais dure :  
 Ils effrayoient le Monde , & vous le rassûrez.  
 Vous , l'image des Dieux sur la terre adorés ;  
 Vous , que dans l'Age d'Or elle eût choisi pour  
 Maître ,

## 16 MERCURE DE FRANCE. 7

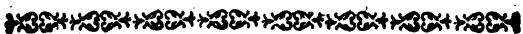
Goûtez les jours heureux que vos soins font re-  
naître.

Que la Paix florissante embellisse leurs cours.

Mars fait des jours brillans , la Paix fait de beaux  
jours ,

Qu'elle vole à la voix du Vainqueur qui l'appelle ;

Et qui n'a combattu que pour nous & pour elle.



### H U I T A I N

*Sur* LOUIS LE BIEN-AIMÉ.

**D**Oit-on mettre autour de son Buste  
LOUIS LE GRAND , LOUIS LE JUSTE ?  
Ces noms qu'il a bien mérités ,  
D'autres déjà les ont portés ;  
Qu'un Titre nouveau le décore ,  
Ce vrai-Roi que son Peuple adore ,  
Qu'on le nomme LE BIEN-AIMÉ ,  
Dans ce mot tout est renfermé.



## A U R O I

## E P I T R E.

**S**IRE, un de vos sujets, dont la lente vieillesse  
Jusqu'au vingtième Lustre auroit porté son cours,

Fut poignardé par la douleur traîtresse  
Que lui causa sa crainte pour vos jours.

Le désespoir ou la tristesse

Abbatoient dans ce tems les forces, la santé

De la plus robuste jeunesse,

Je demande la Grâce à Votre Majesté,

Qui pense avec tant de justesse,

De juger si l'on peut, dans la caducité,

Guérir d'une blessure, & vaincre la détresse

Où le Corps le plus fort à peine eut résisté.

Je mourais, & cette foiblesse

De mon dernier soupir avantcoureur glacé

Gagne tous mes sens, & me laisse

Dans l'état d'un vrai trépassé.

Cent témoins de mon agonie

Mes parens, mes amis, & ma chere Junie



## 118 MERCURE DE FRANCE.

Sans doute alloient bientôt le cœur rempli de  
détail,

Arroser de leurs pleurs ma tombe & mon cercueil ;

Quand , jusqu'à ma maison plaintive

Passe subitement une joye excessive ,

Qui dans un seul instant partout se répandit ,

Et les tristes clameurs même aux pieds de mon lit

Se changent en cris d'allégresse.

À ce bruit éclatant succede mon réveil

De ce léthargique sommeil ,

Et comme sortant de l'yvresse ,

Je vois le jour avec étonnement ,

Et j'entens résonner sans cesse

De cent VIVE LE ROI tout mon appartement ;

Alors , & je ne sçais comment ,

Un Baume souverain dans mon sang s'insinüe

Et je comprends par sentiment

Que de notre bonheur la nouvelle est venue ,

Que vous vivez , qu'à nos pleurs , qu'à nos vœux

Le Ciel est forcé de se rendre ;

Grand Roi , le croiriez-vous ? dans ce moment heu-  
reux ,

De mon lit on m'a vu descendre ;

Ce fait tient du prodige , & du grand merveilleux ;  
 Mais non ; & comme moi dans ce danger affreux  
 Vos sujets étoient morts ; c'étoit fait de la France ;  
 Si vous ne viviez pas pour eux ;  
 Ce n'est pas tout ; j'apprends votre convalescence ;  
 Ce moment me déride , & mon visage frais  
 De l'âge de trente ans annonce la présence ;  
 Je sens que je bois à longs traits  
 A la fontaine de Jouvence ,  
 Où personne ne bût jamais,  
 Cette Histoire est très-authentique ,  
 Et si je ne servois au Temple de Thémis  
 J'irois au Champ de Mars joindre mon fils unique ;  
 Et verser tout mon sang contre vos Ennemis.

Cette Pièce de Vers est de M. de la Mo-  
 the , Doyen de la Cour des Aydes de Mon-  
 tauban , & de l'Académie Royale des Belles-  
 Lettres de cette même Ville. Elle ne se res-  
 sent point de l'infirmité de l'Auteur , &  
 l'on y découvre des traits aimables de senti-  
 mens qui feroient honneur à nos plus jeunes  
 Muses.





**EXTRAIT** d'un Ecrit , intitulé : *Réfu-  
tation des motifs & imputations peu solides ,  
contenus dans la réponse de la Cour de Vien-  
ne à la Déclaration faite par le Ministre de  
Prusse le Comte de Dohna , à Francfort le  
2 Octobre 1744.*

**L'**Objet de la réponse de la Cour de Vienne étoit de montrer , 1°. » qu'on » n'a pû passer aux mesures prises présente-  
» ment par S. M. le Roi de Prusse , sans vio-  
» ler le Traité de Paix de Breslau , & que  
» parconséquent la Paix se trouve rompue  
» pour la troisième fois avec S. M. la Reine  
» de Hongrie. 2°. Que les desseins de S. M.  
» le Roi de Prusse n'étoient pas si désintéres-  
» sés qu'on le prétend de sa part , mais qu'ils  
» tendoient à faire des conquêtes sur S. M.  
» la Reine de Hongrie. 3°. Que toute la  
» conduite que la Cour de Vienne a tenue  
» jusqu'ici à l'égard de l'Empereur , de  
» l'Empire & de son système , & le refus  
» qu'elle a fait paroître de donner les mains  
» à un accommodement raisonnable , con-  
» forme aux Constitutions de l'Empire , ne  
» contenoient rien dont on ne pût se justi-  
» fier.

Ce

Ce sont ces trois suppositions que l'Ecrit en question se propose de détruire.

A l'égard du premier article, on observe que pour dire que la Paix a été trois fois rompue, il faut supposer qu'il y a eu deux Traités de Paix ; or on ne connoît point d'autres Traités que celui dont les préliminaires ont été signés le 11 Juin 1742 à Breslau, & qui peu de tems après est parvenu à sa perfection par le Traité définitif conclu à Berlin le 28 Juillet de la même année.

C'est sans raison que la Cour de Vienne veut faire regarder comme un Traité de Paix ce qui se passa en Octobre 1741 au Château de Kleinschnellendorff, & qu'elle donne le nom de Convention de Kleinschnellendorff à l'Acte qui fut remis alors par le Lord Hindfort Ministre Plénipotentiaire de la Grande Bretagne. On observe que de semblables arrêtés n'ont de force qu'après qu'ils ont été signés par les Ministres respectifs munis de pleins pouvoirs, & qu'ils ont été ratifiés par les hauts contractans. L'Ecrit de Kleinschnellendorff n'a aucune de ces qualités, le contenu de cette pièce montre que les conférences tenues alors n'étoient que des pourparlers préparatoires à la négociation de la Paix : il est même exprimé par l'article 7 que l'ouvra-

ge définitif de la Paix étoit différé à deux mois de-là , & on faisoit entendre qu'on travailleroit pendant l'hiver à la Paix générale , mais ni l'un ni l'autre de ces points n'ayant été exécutés , comment peut-on appeller Traité de Paix ou Convention préliminaire de simples pourparlers qui n'ont point eu de suite ? On ajoute que dans le tems où la Cour de Vienne s'efforçoit de peindre avec les couleurs les plus odieuses les opérations de S. M. le Roi de Prusse , elle ne s'est jamais prévalu de cette prétendue Convention de Kleinschnellendorff , & qu'il n'en a été fait aucune mention lors des conférences qui ont précédé le Traité de Breslau. On prouve ensuite que les démarches de S. M. le Roi de Prusse tendantes au soutien de l'Empire & de l'Empereur, ne portent aucune atteinte au Traité de Breslau.

Il est notoire que ce Traité a pour objet la composition entière de tous les différends qui régnoient entre les parties contractantes ; il n'y est pas fait la moindre mention des affaires de l'Empire , cependant les deux Puissances contractantes sont des Etats considérables de l'Empire , & l'on ne peut présumer d'eux qu'ils voudront jamais perdre de vûe ce qu'ils doivent à l'Empire , ni entreprendre rien contre la dignité & l'auto-

rité du Chef suprême, ou qui tende à briser le lien sacré qui est entre le Chef & ses Membres. Ainsi quand ils s'engagent, comme il est arrivé par le Traité de Breslau, d'entretenir une amitié indissoluble, de n'exercer aucune hostilité, &c. il est clair que cet engagement ne peut aller plus loin que ne le permettent les devoirs communs; s'il arrive de la part de l'un des deux quelque chose qui soit contraire à ces devoirs, l'illégalité de l'entreprise dissout le nœud par lequel ils sont unis, & l'autre est non-seulement en liberté, mais même dans l'obligation de satisfaire aux devoirs que lui impose la qualité d'Etat de l'Empire, devoirs plus naturels & plus anciens que nul autre, & qui doivent l'emporter sur tous les engagements postérieurs & volontaires.

Tant que S. M. Pr. a pû regarder les entreprises de S. M. la Reine de Hongrie comme des suites de la guerre qui est entre elle & S. M. Imp. elle est restée tranquille, mais lorsqu'elle a vû que la Cour de Vienne enflée de ses premiers succès méditoit l'oppression de l'Empire, il lui a été impossible de voir ces mouvemens d'un œil indifférent; après avoir averti la Cour de Vienne d'user de plus de modération, après lui avoir fait connoître nettement que S. M. ainsi que d'autres Electeurs & Princes de

Fij

## 124 MERCURE DE FRANCE.

L'Empire ne pouvoient conniver à l'oppression du Chef & des Membres de l'Empire, & qu'ils seroient forcés de prendre des mesures rigoureuses, désagréables à lad. Cour, S. M. Pr. a été forcée de prendre les résolutions exprimées dans le fameux *Exposé des Motifs*.

On peut dire avec plus de justice que la Cour de Vienne elle-même, tant publiquement que secrètement, a pris de longuemain toutes sortes de mesures pour énerver la disposition du Traité de Breslau. On sçait que son dessein a toujours été de tomber sur la Silésie, aussi-tôt qu'elle auroit achevé ses expéditions contre l'Empereur & la Couronne de France,

On est nanti à ce sujet de notices particulières, que l'on supprime par certains égards. Les desseins de la Cour de Vienne ont suffisamment éclaté par le Traité de Worms, à l'occasion duquel on s'est assez nettement déclaré de la part de la Grande Bretagne qu'on étoit dans l'intention de le mettre pour base des négociations de la Paix générale. A quelle fin S. M. la Reine de Hongrie se feroit-elle fait garantir par les parties contractantes, non-seulement les Pays qu'elle possède aujourd'hui, mais aussi ceux qu'elle devoit posséder en vertu des Traités détaillés dans le second article, excepté seu-

lement les cessions faites à S. M. le Roi de Sardaigne , si on n'avoit pas eu en vûe la revendication de la Silésie ?

N'auroit-on pas dû user de la même précaution pour S. M. P. & dans ce Traité , & dans le *Pro Memoria* que la Cour de Vienne a fait présenter à la Diète par le Baron de Salm le 26 Juin de cette année , aux fins de réclamer la garantie de l'Empire en faveur de la Pragmatique Sanction Caroline ?

Les Ministres de la Cour de Vienne ont dit assés souvent à la Haye & ailleurs qu'il n'y avoit point de paix solide à espérer , à moins que la Reine de Hongrie ne fut restituée dans l'entiere possession des Etats Héritaires de la Maison d'Autriche , & que la cession de la Silésie ne pouvoit être regardée comme une obligation durable.

On passe ensuite au second article.

La Cour de Vienne prétend que les vûes de S. M. le Roi de Prusse ne sont pas désintéressées , & qu'il veut s'enrichir des dépouilles de S. M. la Reine de Hongrie ; elle allegue pour preuve un prétendu article séparé du Traité d'Union de Francfort : on croit qu'il suffit de là part de S. M. Pr. de déclarer que ce prétendu article secret est une pièce manifestement fausse & controuvée. Le Traité d'Union est entre les mains de tout le monde ; il est de nécessité absolue

F iij



que les hauts contractans, dont trois sont des têtes couronnées, d'autres des Electeurs & Princes de l'Empire, sçachent si le prétendu article secret existe, & s'il a été signé par eux : on s'en rapporte hardiment à leur témoignage.

Le troisième article est l'examen de la conduite que S. M. la Reine de Hongrie a tenuë jusqu'à présent envers l'Empereur, & l'Empire.

Les protestations de S. M. la Reine de Hongrie contre l'Election de l'Empereur, sont le premier objet qui se présente. On observe que le suffrage de Bohême a été rejeté par l'avis unanime du College Electoral, seul Juge de la contestation qui s'étoit élevée à ce sujet ; que l'on a judicieusement réservé les droits d'un tiers, & qu'ainsi S. M. la Reine de Hongrie ne peut sur ce prétexte protester contre l'Election de l'Empereur, ni s'élever contre un Tribunal, dont les Empereurs de la Maison d'Autriche ont eux-mêmes reconnu l'autorité. S. M. ne répare rien en offrant de se déporter de son opposition, moyennant certaines conditions, & il n'y a point de véritable moderation à offrir de se prêter sous condition à des choses que son devoir d'Etat de l'Empire exige nuëment & sans restriction.

On rappelle ensuite le dur traitement fait

à la garnison de Braunau & à d'autres garnisons Imperiales contre les articles exprès des Capitulations accordées, les hostilités exercées par l'armée Autrichienne il y a peu de mois sur les territoires neutres, & même sous le canon des Places neutres de l'Empire, le passage de cette même armée par ces mêmes territoires, l'expulsion du Chef suprême de l'Empire de tous ses Etats Héréditaires, & l'on s'étonne que la Cour de Vienne prétende malgré ces violences, que l'Empire jouit d'un plein repos & n'est point le théâtre de la guerre.

S. M. Pr. s'est proposé depuis deux ans pour but principal, ou plutôt unique de toutes ses actions, le rétablissement de la Paix dans l'Empire, mais la Cour de Vienne a été inflexible, & le Comte de Dohna, Ministre de S. M. Pr. à la Cour de Vienne a réitéré vainement les plus grands efforts. S. M. Imp. ayant agréé la médiation de l'Empire, la Cour de Vienne a décliné ce parti. On n'a point encore pû faire expliquer distinctement S. M. la Reine de Hongrie & ses Alliés sur des conditions stables & essentielles de paix. Les Ministres de Vienne ont toujours répondu lorsqu'on les a pressés sur la restitution des Etats Héréditaires de l'Empereur, que s'il vouloit se prêter aux manieres de penser de la Cour de

Vienne, il ne seroit ni mieux, ni plus mal possessionné qu'auparavant ; le Ministère ne vouloit point entendre parler de la restitution de l'Electorat de Baviere, & laissoit entendre qu'on feroit à l'Empereur un Etablissement hors de l'Empire, en lui donnant ou les Deux Siciles, ou les Conquêtes que l'on prétendoit faire sur la Couronne de France. Toutes les réponses de la Cour de Vienne se bornoient à ces expressions obscures, indemnité pour le passé, & sécurité pour l'avenir, expressions qu'on n'a pu parvenir à lui faire expliquer clairement : on laissoit seulement entendre qu'indépendamment de la rétention des Etats de Baviere, on jettoit principalement ses regards sur l'Electon d'un Roi des Romains, telle qu'elle dût tomber ou sur le jeune Archiduc ou sur le Grand Duc de Toscane, & qu'on laisseroit à l'Empereur la Dignité Imperiale pendant sa vie, mais que la Régence Imp. s'établiroit à Vienne chés le Roi des Romains, & qu'à cette fin le Conseil Aulique, & la Chancellerie Imperiale y retourneroient. Le ministère de Vienne s'est encore plus évidemment découvert par rapport à ses desseins sur la guerre qu'il veut faire tenter par l'Empire à la Couronne de France. On a posé cette guerre comme une condition *sine quâ non* de la réconciliation avec

l'Empereur. Cependant on sçait que de pareilles guerres entreprises dans le dernier siècle, uniquement pour les intérêts de la Maison d'Autriche, ont fait à la Patrie Germanique des playes qui saignent encore, & que les cercles antérieurs se voyent sur le bord de leur ruine, si ce projet a lieu.

Dans ces circonstances, S. M. Pr. ne pouvoit sans manquer à ce qu'elle doit à l'Empire & à elle-même, se dispenser d'employer les forces que Dieu lui a mises en main à la défense de la Patrie, & au maintien inalterable des Constitutions & des Libertés de l'Empire. S. M. Pr. est trop persuadée de la magnanimité & de l'équité des sentimens de S. M. la Reine de Hongrie; elle a une trop haute estime de sa personne & de ses éminentes qualités, pour vouloir lui imputer des desseins si pernicioeux; elle les prend plutôt pour les suggestions d'un mauvais Conseil, à qui il importe beaucoup moins de veiller aux avantages de leur Souveraine, que de ne pas voir triompher le despotisme exercé jusqu'à présent sur les Etats de l'Empire, sous les auspices des Empereurs de la Maison d'Autriche. Au surplus S. M. Pr. est prête à contribuer avec plaisir à la prospérité de cette Maison, en tout ce qui ne blessera point la Justice, la Liberté de l'Empire, & sa propre sûreté,

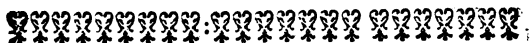
F v

& elle ne perd point l'esperance que S. M. la Reine de Hongrie reconnoîtra enfin la Dignité de l'Empereur , & lui donnera une satisfaction entiere sur tous les droits , qui sont si bien fondés.

---

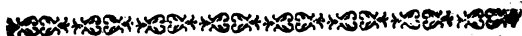
M. Guilleméau Bourgeois de Troyes , nous a écrit qu'il avoit expliqué l'Enigme par le mot *rien* , & le premier Logogryphe par *niche* , où l'on trouve aussi *chen* & *Chien*. Nous rétablissons avec plaisir l'ancien usage d'insérer dans ce Journal les noms de ceux qui devinent les Enigmes & les Logogryphes , & nous nous ferons toujours un devoir de rendre un témoignage public à leur sagacité. M. Guilleméau avouë qu'il n'a pû deviner le second Logogryphe , on a dû l'expliquer par le mot *triangle* , on sçait qu'un triangle est la moitié d'un quarré de même base & de même hauteur , au reste on trouve dans ce mot *gare* , *tare* , *gré* , *grate* , *rite* , *rat* & *âne*.





## E N I G M E.

**J**E n'ai que des pîumes légères,  
 Dans les airs cependant je ne vôle jamais ;  
 J'aime l'ombre , non pas sur de vertes fougères ,  
     A l'abri d'un bocage frais.  
 Des corps pèsans, qui n'ont que de la laine ,  
 Presque toujours sont au-dessus de moi.  
 Pour me rendre plus propre à remplir mon emploi  
 Un bâton chaque jour le long de la fontaine  
     Sur mon vêtement se promene.  
 On me voit toujours me cacher  
 Dans la retraite & le silence ;  
 Cependant l'humble Pénitence  
 Me fuit , bien loin de me chercher.



## L O G O G R Y P H E.

**J**E suis vive , je suis legere ;  
 Le mouvement qui croît redouble mes appas ;  
 Tout à la fois je surprends & sçais plaire :  
 'A ce portrait , lecteur ne me connois-tu pas ?  
 De mes trois parts retranchez la dernière ,  
 Alors je porte le renom.

F vj

De ne sentir nullement bon.

Du tout ôtez le Chef, on peut me mettre en Cage,

Mais remarquez un changement nouveau ;

Coupez la tête à cet Oiseau,

Je deviens dans l'instant un Polisson langage ;

Mon commencement & ma fin

Servent à rehausser ma gloire,

Car l'un renferme un Puissant Souverain ,

L'autre , un Peuple guerrier , renommé dans l'Histoire.



## CHANSON ,

*Air à boire , par M. de Chassé.*

**A** Donis expira dans les bras de Venus ;

Turenne au sein de la Victoire ;

Un Bûveur doit mourir dans celui de Bacchus ,

Disoit le moribond Gregoire.

Amis , pour mériter une immortelle gloire ,

Traînez mes pas tremblans au fond de mon Caveau ;

Jusqu'au dernier soupir j'y veux rester à boire ,

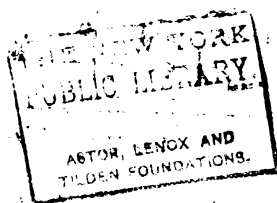
Et le verre à la main périr sur mon Tonneau.

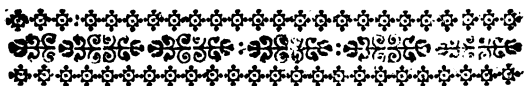


THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.







## NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &amp;c.

**V**OYAGES du Capitaine Robert Lade en différentes parties de l'Afrique , de l'Asie & de l'Amerique , contenant l'Histoire de sa fortune & ses observations sur les colonies & le commerce des Espagnols , des Anglois , des Hollandois , &c. *A Paris* , chés *Didot* , Quai des Augustins , à la Bible d'or , 1744 , 2 vol. in-12.

Ce Livre est traduit de l'Anglois par M. l'Abbé Prevost , Auteur de plusieurs excellens Ouvrages. Ce n'est pas la premiere fois que cet Ecrivain célèbre enrichit son Pays des trésors de la Litterature Angloise. Le Public a lû avec plaisir la Vie de Cicéron , & plusieurs autres Traductions que M. Prevost lui a présentées ; c'est surtout à l'égard des relations de Voyages qu'un Traducteur peut faire chés les Anglois une moisson abondante : la moitié de leur Nation est sans cesse en mouvement vers les parties du monde les plus éloignées , & Londres est la Ville de l'Univers , où il paroît le plus

de Relations & de Journaux de Mer. Notre Litterature le cède donc en ce point à la Litterature Angloise ; qui à tout autre égard ne peut pas lui être comparée. J'ai remarqué que les Voyages sont les Livres qui intéressent plus généralement toutes sortes de Lecteurs. La curiosité qu'ils piquent & qu'ils satisfont souvient l'attention de ceux qui ne lisent que pour s'amuser ; ceux qui craindroient de paroître frivoles en se livrant à des lectures purement agréables , trouvent dans les Voyages de quoi s'instruire , & ce prétexte les empêche de dédaigner l'agrément qu'ils trouvent dans cette lecture. Quoi de plus digne en effet d'un esprit éclairé , que de considérer les différentes manieres dont la Nature a traité les hommes , & combien ces traitemens differens changent ce qu'elle leur a donné à tous de semblable ? Malheureusement ce n'est pas dans cet esprit que lisent la plûpart des hommes , même de ceux qu'on reconnoît pour gens sensés & raisonnables. Des faits singuliers , des Descriptions de Pays , de Peuples , des Phénomènes extraordinaires , souvent incroyables , sont l'attrait qui engage le plus grand nombre des lecteurs. Cependant la lecture des Voyages n'est pas sans utilité pour ceux qui abandonnent les vûes Philosophiques ; elle apprend mille

choses qu'il est fort avantageux de sçavoir , & qu'il seroit honteux d'ignorer ; si cette lecture est aussi utile qu'agréable pour toutes sortes de lecteurs , elle est absolument nécessaire à ceux qui se destinent ou à voyager eux mêmes , ou à faire de leur cabinet le commerce de la Mer ; il faut qu'ils connoissent les différentes positions des lieux de commerce , & qu'ils en possèdent l'Histoire , comme il est nécessaire à nos Ambassadeurs de connoître la Topographie de l'Europe , & l'Histoire des Traités qui ont été faits depuis 190 ans.

On ne voit point dans les Voyages de Robert Lade ces singularités incroyables , qui n'existent souvent que dans l'imagination des Voyageurs , plus attentifs à piquer la curiosité des lecteurs , qu'à respecter la vérité ; mais on y trouve des détails fort judicieux & fort instructifs sur les colonies Espagnoles & Angloises. Les stratagèmes dont les Anglois se sont servis si longtems pour faire la contrebande dans les Indes Occidentales, malgré les précautions des Espagnols , sont ici peints au naturel , & l'on y voit les sémences des dissensions & des querelles qui ont enfin allumé entre les deux Nations une guerre dont l'embrasement s'est communiqué au reste de l'Europe. Le souvenir de ce qui s'est passé à Car-

## 136 MERCURE DE FRANCE.

thagene il y a 3 ans , rend bien intéressant le Mémoire qui est inféré ici sur cette Place célèbre & importante. C'est dans le Livre même qu'il faut lire ce que dit l'Auteur du Cap de Bonne-Esperance , de Batavia , de la Jamaïque , de la Georgie , de la Barbade , des Bermudes , de Juan d'Ulva , & de Vera Cruz , où les négocians sont si riches , que l'on regarde comme pauvre un homme dont le bien n'excede pas cent mille livres sterlings ; c'est-à-dire , environ deux millions trois cent mille livres de notre monnoye.

Robert Lade ne se contente pas de donner au public la relation de ses voyages ; il a ramassé les Mémoires de son fils , & de plusieurs autres , & l'on trouve ici rapprochées beaucoup de particularités sur les tentatives qui ont été faites pour trouver un passage de la Mer Glaciale dans la Mer du Sud ; cette collection forme une espece d'Histoire de cette navigation , qui jusqu'à présent a si peu réussi , & quoiqu'en dise le Voyageur , vraisemblablement ne réussira jamais. Cette recherche importante a long-tems occupé les Anglois & les Hollandois , qui par ce moyen auroient été à la Mer du Sud sans passer sous les Forts des Espagnols , & par conséquent auroient partagé avec eux ce riche commerce.

En 1576, le Capitaine *Martin Frobisher* entreprit son premier voyage par le Nord-Est, & le 12 de Juin ayant découvert la Terre de *L. brador*, à 63 degrés 8 min. il entra dans le détroit auquel il a donné son nom. Il essaya sans succès de lier quelque commerce avec les naturels du Pays, qui penserent le faire périr ; cependant il ne fut point découragé ; trois fois il tenta ce dangereux voyage, mais toujours avec autant de danger, & aussi peu de fruit.

*Jean David*, qui forma six ans après, (en 1585) la même entreprise ne fut ni moins constant, ni plus heureux. Il alla dans son second voyage jusqu'à 66 deg. 26 m.

Ce dessein paroissoit abandonné lorsqu'en 1607 le Capitaine *Henri Hudson* s'avança jusqu'à 80 deg. 23 m. il passa encore cent lieues plus loin dans un troisième voyage en 1610 ; l'excès du froid & l'abondance des glaces le forcerent de s'arrêter ; il fallut qu'il passât l'hiver dans ces terribles lieux, mais il y périt enfin avec tous ses gens, payant bien cher l'honneur d'avoir donné son nom à cette Baye qu'on appelle la Baye d'Hudson.

Les Danois ont revendiqué l'honneur de cette découverte ; ils avoient navigué de ce côté vers l'entrée du détroit avant *Henri Hudson*, mais celui-ci est le premier qui

### 138 MERCURE DE FRANCE.

ait pénétré au fond de cette Baye.

A l'égard des Danois , ils aborderent la Terre ferme près d'une riviere que l'on a nommée riviere Danoise , & que les Sauvages nomment *Manotconsibi* ou riviere des Etrangers , mais ils périrent tous de misere & de froid pendant l'hyver ; les Sauvages qui habitent les terres furent extrêmement surpris , lorsqu'arrivant dans ce lieu l'Eté suivant , ils virent tant de corps morts , & des hommes d'une figure si differente de la leur. Malheureusement il y avoit de la poudre parmi les provisions des Danois , dont les débris subsistoient encore , ils y mirent le feu qui les fit tous sauter.

Les Anglois , les Hollandois , & les Danois ne sont pas les seuls qui ayent cherché à passer dans la Mer du Sud par le Nord. M. de la Salle François tenta cette entreprise en 1668 , mais il y périt malheureusement. Quelques Anglois de la Virginie ont prétendu avoir traversé tout le continent au travers des terres ; mais ce n'est pas là ce dont il s'agit , il est question de trouver une voye qui soit propre au commerce , sans quoi il sert peu de nous apprendre qu'à force de marches & de fatigues on peut traverser le continent de l'Amerique.

Ce qu'ils ont raconté de la fertilité des terres & de la multitude des Nations qu'on

trouve dans ce Continent doit flater d'autant plus la curiosité des lecteurs , qu'il s'accorde parfaitement avec les relations de plusieurs autres Voyageurs ; notre Anglois cite de longs & intéressans détails de celle du P. Hennequin , Missionnaire Jesuite.

» Ce ne sont point des Pays déserts &  
 » sans culture , tels que les François & les  
 » Anglois ont trouvé ceux où ils ont planté  
 » leurs premières colonies. Des fruits &  
 » des grains de toute espece y enrichissent  
 » les campagnes ; plusieurs peuples y sont  
 » policés jusqu'à se vêtir d'étoffes très-fines ;  
 » ils ont l'usage des chevaux avec des sel-  
 » les ; leurs Villes sont bien bâties & régu-  
 » lierement fortifiées ; enfin la Nouvelle  
 » France , la Virginie & la Caroline sem-  
 » blent n'être suivant ces relations que des  
 » limites stériles & désertes d'une immense  
 » étendue de Pays auquel toutes les fa-  
 » veurs de la Nature ont été prodiguées , à  
 » peu près comme la Moscovie & la Tartar-  
 » rie à l'égard des autres parties de l'Eu-  
 » rope.

Entre plusieurs observations , nous choi-  
 sissons celle-ci qui peut donner quelque  
 idée aux lecteurs de l'intérieur du Conti-  
 nent.

» On trouva des peuples qui n'ont rien de



» *Barbare* \* que le nom : un de ces Sauva-  
 » ges, qui fut le premier qu'on rencon-  
 » tra, revenoit de la Chasse avec sa famille,  
 » il fit présent au Chef des François d'un de  
 » ses chevaux, & de quelque viande, le  
 » priant par signes d'aller chés lui avec tous  
 » ses gens; enfin pour les mieux engager,  
 » il leur laissa sa femme, sa famille & sa  
 » chasse, comme pour leur servir de gages,  
 » & cependant il se rendit au Village, pour  
 » faire sçavoir leur arrivée; au bout de deux  
 » jours il revint avec des chevaux chargés  
 » de provisions, & plusieurs Chefs des Sau-  
 » vages qui l'accompagnoient; ils étoient  
 » suivis de guerriers, habillés fort propre-  
 » ment de peaux passées, & ornées de plu-  
 » mes; on les rencontra à trois lieues de  
 » l'habitation. Les François y furent reçus  
 » comme en triomphe & furent logés chés  
 » le grand Capitaine; c'étoit un concours  
 » surprenant de peuple, dont la jeunesse  
 » étoit rangée sous les armes. Elle se releva  
 » jour & nuit pour les garder, les comblant  
 » de biens, & de toutes sortes de vivres.  
 » Ce Village qu'on appelle le Cenis, est un  
 » des plus considérables de l'Amerique par  
 » sa grandeur, & par le nombre de ses ha-  
 » bitans; il a bien 20 lieues de long au

\* Nous les appellons Sauvages & non pas Bar-  
 bares.

» moins ; ce n'est pas qu'il soit contiguëment  
 » habité ; les maisons sont distribuées par  
 » dix ou douze , qui sont comme des Can-  
 » tons , & qui ont chacun des noms diffé-  
 » rens. Elles sont belles , longues de 40 ou  
 » 50 pieds , dressées en maniere de ruches  
 » à miel , & environnées d'arbres qui se  
 » rejoignent en haut par les branches ; nous  
 » trouvâmes chés ces Cenis plusieurs choses  
 » qui viennent indubitablement des Espa-  
 » gnols , comme des piastras , & d'autres  
 » monnoyes , des cuilliers d'argent , de la  
 » dentelle , des habits , &c. Nous y vîmes  
 » entr'autres une Bulle du Pape , qui exemp-  
 » te du jeûne les Espagnols du Mexique  
 » pendant l'Eté. Les chevaux y sont si com-  
 » muns , qu'on en donnoit un à nos gens  
 » pour une hache ; un Cenis voulut donner  
 » un cheval pour le capuchon d'un Récollet  
 » de la troupe dont il avoit envie.

Les observations que cite l'Auteur sur les  
*Tanchus* , ne sont ni moins curieuses ni  
 moins capables de donner une idée avan-  
 tageuse du Continent ; son dessein en don-  
 nant ces extraits , a été de faire remarquer  
 qu'il pourroit bien être du Continent de  
 » l'Amerique , comme de celui de l'Europe ,  
 » ou plus ou peut-être plus on trouve d'o-  
 » pulence & de politesse , desorte que de  
 » l'aveu de tout le monde , la France , l'An-

»gleterre, la Hollande & l'Allemagne qui  
 »sont réellement au centre, l'emportent  
 »assés clairement sur les autres Nations. Si  
 cette comparaison étoit la seule preuve de  
 l'assertion du Voyageur, elle seroit bientôt  
 renversée; en effet, peut-on dire que la  
 France, l'Italie, la Hollande, &c. sont au  
 centre du Continent de l'Europe, lorsque  
 ces différentes Régions sont toutes bordées  
 par la Mer? Un Voyageur qui aborderoit à  
 Venise, & qui de-là tirant vers le Nord ga-  
 gneroit la Suède ou la Moscovie, seroit  
 bien éloigné de trouver plus d'opulence;  
 à mesure qu'il avanceroit dans le Continent  
 de l'Europe; cette légère remarque n'empê-  
 che pas que dans le fond la réflexion de  
 l'Auteur ne soit fort judicieuse, & il a sans  
 doute raison de dire » que quand l'esperan-  
 »ce de trouver la Mer du Sud par la com-  
 »munication des rivières, comme on a déjà  
 »trouvé le Golphe du Mexique par celle  
 »d'Ouabache & de Mississipi, ne suffiroit  
 »pas pour faire entreprendre sérieusement  
 »de pénétrer cette vaste étendue de Pays.  
 »D'autres vûes, presque aussi importantes  
 »pour le commerce, & la seule curiosité  
 »même devroient porter les François & les  
 »Anglois, que cette entreprise semble re-  
 »garder par la situation de leurs colonies »  
 »à pousser de ce côté-là leurs découvertes.

On trouve à la suite de cette relation une Description de la Nouvelle Espagne , depuis Panama jusques vers le quarantième degré de Latitude vers le Nord , fort curieuse , & bien détaillée. J'observerai qu'il s'y est glissé une très-legere erreur. Le Voyageur dit que les pluyes commencent à Gouayaquil au mois de Janvier & durent jusqu'au mois de Mai ; il auroit dû dire que ces pluyes commencent en Novembre , c'est ainsi que l'a rapporté M. Bouguer , l'un des Académiciens qui ont été au Pérou , pour déterminer la figure de la Terre.

La relation de Robert Lade est ornée de deux Cartes qui étoient nécessaires pour lire ce Livre avec fruit , & même avec agrément.

DISSERTATIONS sur la fondation de la Ville de Marseille , sur l'Histoire des Rois du Bosphore Cimmerien , & sur Lesbos & le Philosophe de Mytilene ; à Paris , chés Jacques Barrois , Quai des Augustins , à la Ville de Nevers , in-12. 1744.

Ce Livre est dédié à feu M. l'Abbé de Rothelin , qu'une vaste érudition , un goût délicat , & des mœurs aussi douces que pures rendoient si cher à la République des Lettres qui l'a perdu trop tôt.

L'Epître dédicatoire nous apprend que M. Cari est l'Auteur de ces Dissertations ,

#### 244 MERCURE DE FRANCE.

& dans celle dont l'époque de la fondation de Marseille est l'objet , il ne laisse pas ignorer qu'il est natif de cette Ville ; ainsi c'est l'amour de la Patrie qui lui a mis la plume à la main. Il est certain que la matiere est surtout intéressante pour les Marseillois , quoiqu'elle ne soit pas indifferente pour le reste des lecteurs. Il étoit nécessaire d'éclaircir cette question , si l'on veut avoir une bonne Histoire de Marseille , travail que l'Auteur regarde avec raison comme digne de l'émulation de l'Académie de Marseille ; cet Ouvrage est de la nature de ceux qui peuvent & doivent même être faits en société ; & Mrs de l'Académie de Marseille possèdent tous les talens nécessaires pour le conduire à sa perfection. Deux opinions divisent les Chronologistes au sujet de la fondation de cette Ville , l'une des plus anciennes de la France ; les uns , & Usserius est de ce sentiment , la placent la premiere année de la quarante-cinquième Olimpiade , l'an de Rome 154 , avant J. C. 599.

L'Auteur est aussi de ce sentiment. Le P. Petau a embrassé l'opinion opposée , & renvoye cette époque à la soixantième Olimpiade. Les Auteurs anciens sont aussi partagés , & s'il ne falloit que compter les suffrages , peut-être s'en trouveroit-il plus en faveur du P. Petau , mais un Critique éclairé

pése

pése les voix , & ne les compte pas ; c'est ce qu'a fait M. Cari , & plusieurs des preuves qu'il employe , prouvent invinciblement son opinion.

L'Histoire de la Fondation de Marseille trouvoit ici nécessairement sa place. C'est le premier Chapitre d'une Histoire de cette Ville , qui n'en seroit pas le moins intéressant.

Les Phocéens accoutumés à courir la Mer vinrent jusqu'à l'embouchure du Rhône ; frappés de la beauté du Pays , lorsqu'ils furent de retour dans leur Patrie , ils engagèrent plusieurs de leurs Compatriotes à venir avec eux , pour fonder une Colonie dans le Pays qu'ils avoient découvert ; ils se mettent en Mer & au moment qu'ils abordent au lieu désiré , ils trouvent un Pêcheur , à qui ils jettent une corde pour attacher leur Navire. Cette circonstance donna le nom à la Ville qu'ils fondèrent ; elle fut appelée *Massilia* du mot Grec *μάσσειν* , qui signifie lier , & de celui de *άλιευς* ; Pêcheur.

Les Phocéens pensèrent à se mettre sous la protection du Peuple qui étoit le plus voisin , & les Chefs allèrent à la Cour de Nannus , Roi des Segobrigiens ; on croit que cette Cour étoit à Aix.

Le jour où ils arriverent , étoit le même

*II. Vol.*

G

où suivant l'usage des Segobrigiens , la fille du Roi choissoit elle-même son époux ; la cérémonie étoit singulière ; les Seigneurs étoient assemblés , la Princesse promenoit ses regards sur eux , & lorsqu'elle avoit fait son choix , elle le déclaroit en allant présenter de l'eau à celui que son cœur ou ses yeux avoient choisi. Les Phocéens furent invités à cette Fête , & Protis , l'un de leurs Chefs , fut le fortuné à qui la Princesse présenta la Coupe. Ainsi tout seconda l'établissement des Phocéens, & ils bâtirent Marseille dans l'endroit même où cette Ville est encore aujourd'hui. Soixante ans après , les Phocéens épouvantés des progrès de Cyrus , abandonnerent leur Pays , & firent ce serment si fameux de n'y revenir que lorsqu'une masse de fer qu'ils jetterent au fond de la Mer furnageroit ; une partie alla chercher un asile chés les Marseillois leurs anciens Compatriotes , & c'est ce qui a donné lieu à l'erreur ; on a pris cette fuite des Phocéens vers Marseille , pour la véritable époque de la Fondation de cette Ville.

M. Cari a très bien démêlé le principe de la méprise des Auteurs qu'il combat ; le départ , dit-il , » des Phocéens qui vinrent » fonder Marseille , n'avoit rien de fameux » ou de frappant , c'étoit des Ioniens que » leur Ville ne pouvoit plus contenir , &

» qui cherchoient un lieu pour s'établir ,  
 » événement simple & commun dans ce  
 » tems là. Mais la fuite des Phocéens de-  
 » vant Cyrus est une époque considérable ;  
 » elle arrive sous un Prince fameux par ses  
 » Conquêtes , & qui fixe les yeux de l'Uni-  
 » vers. La crainte de tomber entre les mains  
 » des Perses , fait prendre une résolution  
 » violente aux Phocéens ; ils embarquent  
 » leurs femmes , leurs enfans , & tout ce  
 » qu'ils possèdent. Ces événemens & les  
 » circonstances qui les causerent , sont bien  
 » autrement frappantes que la simple Fon-  
 » dation de Marseille.

Il seroit bien avantageux pour les Lettres  
 que tout le monde suivît la méthode de M.  
 Cari , & qu'en réfutant des Auteurs , on  
 cherchât soigneusement par quelle route  
 ils se sont égarés ; quelle utilité ne procure-  
 roient pas ceux qui démêleroient ainsi le  
 labyrinthe où se perd si souvent l'esprit hu-  
 main ? On leur devroit bien plus qu'à ces  
 Pilotes qui ont observé exactement les  
 écueils des Mers , & en ont dressé des Car-  
 tes pour apprendre aux Navigateurs à les  
 éviter. Mais *Hoc opus , hic labor est.*

Deux Médailles , que M. Cari a décou-  
 vertes , & qui avoient échappé jusqu'à ce  
 jour aux recherches des Antiquaires , ont  
 donné lieu aux deux autres Dissertations.



## 148 MERCURE DE FRANCE.

Le Public verra avec plaisir qu'un homme, comme M. Cari, qui a de la sagacité & de la lecture, s'attache aux Médailles, Genre que l'on commence à trop négliger.

La première des deux Médailles est celle d'un Teiranes Roi du Bosphore, inconnu jusqu'à présent, que M. Cari place l'an de Rome 833, de JESUS-CHRIST 130, entre Rhescuporis I. & Cotys II.

On voit d'un côté la tête de Teiranes avec ces mots **ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΕΙΡΑΝΟΥ** & au revers la tête d'un Empereur avec ces Lettres **ΓΘ** qui signifient 573. Cette Médaille a fourni l'occasion à M. Cari de donner une suite Chronologique des Rois du Bosphore, & de combattre plusieurs fois le sentiment de M. Vaillant, qui a fait un bon Livre sur cette matière.

La Médaille qui fait le sujet de la troisième Dissertation, est une Médaille de Lésbonax Philosophe célèbre de Metylene, mais moins fameux que Potamon son fils, dont il est beaucoup plus question que du pere dans la Dissertation de M. Cari. Ce Potamon florissoit sous Tibere, & en étoit fort aimé. Lorsqu'il retourna dans sa Patrie, comblé des bienfaits de ce Prince, il en reçut une espèce de passeport conçu en ces termes singuliers : *Si quelqu'un ose faire insulte à Potamon fils de Lésbonax, qu'il*

*considere auparavant s'il est en état de me résister.*

La Médaille représente une tête avec ces mots ΑΕΣΒΩΝΑΕ ΕΡΩΣ ΝΕΟΣ. On voit sur le revers un homme couvert simplement d'un Manteau, tenant un bâton de la main gauche, & de la droite quelque chose qu'il n'est pas aisé de déterminer, avec l'inscription ΜΤΤΙΑΗΝΑΙΩΝ.

VOYAGES & Aventures du Comte de \*\*\* & de son fils. 3 Volumes in-12, à Amsterdam chés Pierre Marteau, & se trouvent à Paris chés Barois fils. On en parlera plus au long.

MÉMOIRES de Melvil, traduits de l'Anglois avec des Additions en 3 Volumes in-12, dont le dernier contient les Lettres de Marie Stuart. On en parlera dans le premier Volume.

LES ÉLÉMENTS de la Médecine Pratique, tirés des Ecrits d'Hypocrate & de quelques autres Médecins Anciens & Modernes, où l'on traite des Maladies les plus ordinaires à chaque âge, dans les différentes saisons de l'année, selon les différentes constitutions de l'Air, sous divers climats, & en particulier sous celui de Beziers,

G.ijj

## 350 MERCURE DE FRANCE.

avec des Remarques de Théorie & de Pratique , pour servir de Prodrome à une Histoire Général des Maladies, par M. Bouillet , Correspondant de l'Académie Royale des Sciences , Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier , Professeur Royal des Mathématiques , Secrétaire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beziers , & Médecin des Hôpitaux de la même Ville , à Beziers , chés François Barbut , Imprimeur du Roi , & de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres. Vol. in-4°. 1744.

Nous rendrons compte au Public de cet Ouvrage , qui sera infiniment utile. On ne peut donner de trop justes éloges à l'étendue des connoissances de l'Auteur.

NOUVEAU Livre d'Ecriture , d'après les plus belles Pièces de *Ressignol* , pour l'Instruction de la jeunesse & la satisfaction des curieux , gravé par *Aubin* , se vend à Paris , chés *Fessard* Graveur , rue de la Harpe , vis-à-vis la rue Serpente ; chés *le Clerc* , Libraire au Palais , dans la Grande Sale ; & chés *Poirion* , Libraire rue S. Jacques , à l'Empereur.

OUVERTURE du Collège Royal.

**L** Es Professeurs du Collège Royal de France , fondé à Paris par le Roi François I , le Pere & le Restaurateur des Lettres , reprirent leurs exercices le Lundi 23 Novembre. Voici les noms des Sçavans qui remplissent aujourd'hui les Chaires de ce fameux Collège , sous l'Inspection de M. l'Abbé Vatry , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , Professeur Royal en Langue Grecque.

*Pour la Langue Hébraïque.*

Mrs Sallier & Henry.

*Pour la Langue Grecque.*

Mrs Vatry & Capperonier.

*Pour les Mathématiques.*

Mrs de Cury & de Montcarville.

*Pour la Philosophie.*

Mrs Terrasson & de Gua de Malves.

*Pour l'Eloquence Latine.*

Mrs Souchay & Piat.

*Pour la Médecine.*

Mrs Barette , Astruc , Daboïs & Ferrein.

*Pour la Langue Arabe.*

Mrs Fourmont , & Petis de la Croix , Conseiller & Interprète ordinaire du Roi pour les Langues Orientales.

*Pour le Droit Canon.*

Mrs Capon & le Merre.

*Pour la Langue Syriaque.*

Mr l'Abbé Fourmont.

Giiiij

## ESTAMPES NOUVELLES.

**HYACINTE RIGAUD**, Ecuyer, Noble Citoyen de Perpignan, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Recteur & ancien Directeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, né le 25 Juillet 1663, mort à Paris le 29 Décembre 1744.

Cette Estampe est gravée par *Ficquet*, d'après l'Original peint par M. *Rigaud* lui-même, dont on a vu l'éloge au commencement de ce Volume, & elle se vend chés *Odieuvre*, rue d'Anjou, la dernière porte cochère en entrant par la rue Dauphine.

**DOM JEAN MABILLON**, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Saint Pierre-Mont Diocèse de Rheims le 23 Novembre 1632, & mort à Paris à l'Abbaye de S. Germain Desprez le 27 Décembre 1707, âgé de 76 ans.

Les excellens Ouvrages qu'a composés ce sçavant Bénédictin, font assés son éloge, & nous n'apprendrions rien aux Lecteurs à cet égard, qu'ils ne sçachent depuis long tems.

L'Estampe est gravée par *Gaillard*, & se vend chés *Odieuvre*, qui a un très-beau Recueil de toutes sortes d'Estampes.

**L'ESSENCE BALSAMIQUE**, *Aromatique*, & *Anti-Vermineuse* de M. de *Pasturel*, continuë à se distribuer avec succès; plusieurs Médécins qui en ont fait des épreuves dans les Hôpitaux ont écrit au Ministre, pour qu'il leur en procurât, ce qui a déterminé beaucoup d'Officiers de la première distinction d'en emporter à l'Armée, & le premier Médécin du Roi y en a aussi porté.

Cette Quintessence est bonne pour prévenir les

Maladies , fortifier les principales parties du corps , ranimer la nature affoiblie ou éteinte , elle passe d'une maniere presque insensible par les premières voyes , & guérit les Maladies qui ont leur siège dans ces parties ; ce Remède est inmanquable contre les indigestions , qui sont l'origine de presque toutes les Maladies , contre toutes sortes de coliques , dégoûts , maux de cœur , diarrhées & cours de ventre , cette vertu le rend très-utile dans les Armées, ou ces dernières Maladies sont ordinaires , & causent la mort à beaucoup de braves gens qui sont utiles à l'Etat.

Elle est souveraine contre les Maladies causées par les obstructions des viscères , contre les pâles couleurs , la jaunisse , l'hydropisie , les vapeurs hysteriques & hypocondriaques , les palpitations de cœur , les ventosités , la mauvaise halaine causée par de mauvaises digestions : elle facilite les accouchemens , appaise les douleurs des reins causées par des glaires , ôte les dégoûts qu'on peut avoir après avoir bû avec excès , abbat les vapeurs du vin , & c'est un très-puissant apéritif , & quelque fois purgatif.

C'est un préservatif contre le mauvais air , & dans ce cas il est très-utile pour ceux qui voyagent tant par Mer que par Terre , parce qu'il empêche le sang de s'arrêter , ou de se corrompre , & par son moyen on peut se garantir de la peste , du scorbut de Mer , & se guérir de la piqure , ou morsure de toutes bêtes vénimeuses ; on peut en toute sûreté en faire usage contre les fièvres malignes , putrides , vermineuses & intermittentes.

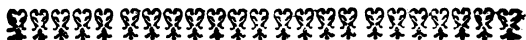
Ce Remède est également souverain contre toutes les blessures , soit de fer , soit de feu , & il les garantit de la gangrene.

G v

## 154 MERCURE DE FRANCE.

Ceux qui souhaiteront de plus grands éclaircissements pourront écrire à l'Auteur, qui leur fera exactement réponse; on aura soin d'affranchir les Lettres; il demeure à Paris rue des Gravilliers, chés M. de Clermont; il y a des Bouteilles de 6 liv. 12 liv. & 24 liv.

On distribué avec les Bouteilles un imprimé pour instruire sur la maniere d'employer le Remède.



## SPECTACLES.

ON a continué à l'Opera les représentations d'*Acis & Galatée* précédées des *Augustales*. Mlle Romainville, & Mlle Metz ont alternativement exécuté le rôle de *Galatée* en l'absence de Mlle le Maure. Cette dernière quitte le Théâtre & ne jouera point dans *Thésée*. C'est une grande perte, sur-tout pour les anciens Opera. Une nouvelle Pantomime exécutée par Mlle André & Mlle Guerardi a terminé agréablement le Spectacle: on a placé à la fin du Prologue celle de Mlle d'Allemant & du Signor Pietro Soli, que l'on voit toujours avec plaisir.

Les Comédiens François ont toujours continué avec succès les représentations de *l'Heureux Retour*; les Auteurs de cette Pié-

ce n'ont point eu dessein de lui donner la forme d'une Comédie , leur but étoit d'amener trois divertissemens , & de placer convenablement plusieurs détails sur la convalescence du Roi. On ne peut leur refuser l'éloge d'avoir suivi le précepte d'Horace dans le choix du sujet , le succès en a été le prix. Cette pièce n'est gueres susceptible d'une analyse exacte , ainsi nous nous contenterons d'en donner une légère idée , & de rapporter quelques morceaux qui ont le plus réussi.

M. Argante , bon Bourgeois , veut signaler son zèle au retour du Roi par une Fête. Un Officier & un Avocat sont amoureux de sa fille ; il promet de la donner à celui des deux qui imaginera la plus jolie Fête. Au reste , ces deux Acteurs ne sont pas sur la Scène seulement pour amener des divertissemens , & l'on a beaucoup applaudi quelques tirades récitées par Damon , c'est le nom de l'Avocat ; voici une des meilleures , il parle des Médécins.

L'autre siècle , la mode

Fut de les ridiculiser.

Alors apparamment quelque fausse méthode ,

Où leur extérieur pedantesque , incommode ,

Donna lieu de les mépriser ;

Gvj



## 156 MERCURE DE FRANCE.

Mais malgré la critique , à nous tromper facile ,  
 L'Art mérita toujours d'être en soi respecté ;  
 Lorsqu'aux premiers humains le Destin irrité  
     Refusa l'immortalité ,  
 L'Homme laissa du moins cette science utile ,  
 Qui fait que l'homme , après avoir bien médité ,  
     Par une conjecture habile ,  
 De sa vie entrevoit les causes , les ressorts ,  
 Et pour les rétablir va puiser les trésors  
 Qu'offre à son docte choix la Nature fertile ;  
     Cet Art a reçu des Mortels  
     Tantôt l'exil , & tantôt des Autels ;  
 Souvent il n'a paru qu'un dangereux système ,  
 Mais qu'on soit détrompé , puisque cet Art enfin  
 A servi notre Roi dans son péril extrême ,  
     Il ne reste plus de problème ,  
 A jamais on dira , c'est un Art tout divin.

Les habitans d'Auteuil forment la pre-  
 mière Fête. Voici le Vaudeville.

### V A U D E V I L D E.

*Une jeune fille.*

Que l'infidèle Colin  
 M'abandonne pour Lisette ,  
 Que j'éprouve son dédain ;  
 Que je perde sa fleurette ;

Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ?  
 Je vois ce que je souhaite ;  
 Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,  
 Quand je vois notre bon Roi ?

*Un jeune Garçon.*

Que facile à mes rivaux ,  
 Lison pour moi soit farouche ,  
 A mes soupirs , à mes maux  
 Que son oreille se bouche ;  
 Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,  
 Plus qu'elle mon Roi me touche ;  
 Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,  
 Quand je vois notre bon Roi ?

*Une jeune fille.*

Que la nœce de ma sœur  
 Dans le carnaval soit faite ;  
 Que l'on fasse son bonheur ,  
 Sans songer à la cadette ,  
 Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ?  
 Je n'en suis point inquiète ;  
 Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,  
 Quand je vois notre bon Roi ?

*Le Maître d'Ecole.*

Que tout mon champ soit battu

## 258 MERCURE DE FRANCE.

Par les vents & par la grêle ;  
Que l'on trouve la vertu  
De notre femme un peu frêle ;  
Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,  
Ma foi , très-peu je m'en mêle ;  
Eh qu'est-ce que ça me fait à moi ,  
Quand je vois notre bon Roi ?

### *Une Vieille.*

Bien loin de mes jeunes ans  
Je sens que mon terme arrive ,  
Sans doute dans peu de tems  
J'irai voir la sombre rive ;  
Mais qu'est-ce que ça me fait à moi ,  
Pourvu que mon Prince vive ?  
Mais qu'est-ce que ça me fait à moi ,  
Quand je vois notre bon Roi ?

Le Parterre a beaucoup applaudi ces couplets , & a exigé que plusieurs fussent répétés , mais il a fait encore plus d'honneur au Vaudeville du second divertissement. Il a chanté lui-même le refrain , & s'est libéralement applaudi.

Le second divertissement , qui est celui que l'Avocat a imaginé , est une Entrée de Bergers & de Bergeres. Une Bergere chante ce Vaudeville.

Par nos jeux & par nos chansons,  
Témoignons notre allégresse ;  
Le Roi charmant que nous servons ,  
Pour nous est rempli de tendresse.  
Dans ce beau jour célébrons  
Tout ce qui l'intéresse ;

Réunissons dans le même refrain  
Le Roi , la Reine & le Dauphin.

Chés notre Roi tout est grandeur ,  
Noble orgueil , feu guerrier , vaillance ;  
Chés la Reine tout est ardeur ,  
Agrément , bonté , bienveillance ;  
Chés le fils tout est ardeur ,  
Respect & déférence :

Que de raisons pour célébrer sans fin  
Le Roi , la Reine & le Dauphin !

Les jours de ce Roi généreux  
Intéressent l'Europe entière ;  
Son sort ne pourroit être heureux  
Sans une Compagne si chère ;  
Au bonheur de tous les deux  
Le fils est nécessaire ;

Dieux immortels , faites vivre sans fin  
Le Roi , la Reine & le Dauphin !

La Fête de l'Officier ne le cède point à  
celle de l'Avocat, mais Agathe , c'est la fille

de M. Argante , donne la préférence au premier ; l'amour de la Patrie dicte son choix , & ne pouvant suivre le Roi à la guerre , *je veux du moins* , dit-elle ,

Que la moitié de moi-même  
Soit occupée à le servir.

Lucas , Jardinier de M. Argante, trouve encore un autre raison de cette préférence. Oüi , dit-il ,

Oüi, vive un Officier , ça fait bian plus d'éclat ,  
C'est plus vif, plus léger, tambour battant il mène ;  
Et pis , c'est qu'on a tant de peine  
A d'venir veuv' d'un Avocat.

Cette Pièce a eu quinze représentations ; le rôle de M. Argante étoit rempli par M. de la Thorilliere ; celui de Lisidor , c'est l'Officier , par M. Roseli ; Dámon, Avocat, par M. Grandval ; Aminte, sœur de M. Argante , par Mlle la Motte ; Agathe, fille de M. Argante, par Mlle Gaussin ; Lucas, Jardinier , par M. Paulin ; le Maître d'Ecole , par M. Poisson ; le Carillonneur , par M. le Grand.

La petite Pièce , intitulée *le Génie de la France* , s'est soustenuë avantageusement sur le Théâtre des Italiens ; cette Pièce est de la composition de M. Minot, fils , Auteur d'u-

ne autre Pièce sur la Convalescence du Roi, représentée par les mêmes Comédiens le 17 Septembre dernier; il n'y a point d'intrigue noyée dans celle-ci, ce sont des divertissemens variés & cousus légèrement ensemble. *L'Amour François* occupe le Théâtre pendant presque toute la Comédie. Ce rôle est exécuté avec beaucoup de finesse & d'intelligence par Mlle Astrodi, jeune Actrice qui a dix ans, qui chante avec goût, & joue fort bien du Violoncelle; sa sœur cadette est aussi applaudie dans un Couplet unique qu'elle débite.

Il y a autant de chant que de récit dans cette petite Comédie, & M. Rochard y est fort applaudi & comme Acteur & comme Chanteur; il paroît en Musicien dans une Scène qui est vraiment théâtrale. M. Deshayes, qui le seconde bien dans ses lazzis, représente un Poète nommé *Carminant*. Il vient réciter à l'Amour François des Vers qu'il a fraîchement composés à la louange du Roi. Le Musicien, présent à cette lecture, & entraîné par l'enthousiasme de la composition, met les Vers en Musique à mesure que Carminant les récite. Ce tableau comique & singulier donne lieu d'espérer beaucoup de l'Auteur, qui est encore fort jeune. Il n'a négligé dans cette Pièce aucun de ses avantages, il a sçu y placer la brillan-

## 162 MERCURE DE FRANCE:

te Coraline, qui y jouë pour la première fois une Scène entièrement Françoisé, elle y danse avec beaucoup de légèreté & avec les mêmes graces qu'elle met dans son jeu.

La Musique de cette Pièce est fort jolie, elle est de M. Blaise, accoûtumé à mériter de pareils éloges; les rôles de la Pièce sont,

Le Génie de la France, *M. Rochard.*

L'Amour François, *Mlle Astrodi.*

Carminant, Poëte, *M. Deshayes.*

Harmonile, Musicien, *M. Rochard.*

Arlequin.

Coraline.

La Victoire, *Mlle Thérèse.*

Palés, Déesse des Forêts, *Mlle Deshayes.*

Le 19 Novembre, les Comédiens François représentèrent à la Cour la Tragédie de *Manlius*, & la Comédie de *l'Etourderie*.

Le Mardi 24, les mêmes Comédiens représentèrent *l'Andrienne* & *Crispin bel esprit*, & le Jeudi 26, *la Mort de Pompée* & *les Précieuses ridicules*.

Le 25, les Comédiens Italiens y jouèrent *l'Esprit Follet*, Comédie Italienne, dans laquelle Mlle Coraline joua pour la première fois devant leurs Majestés, qui en furent très-satisfaites, & confirmèrent par leurs suffrages les applaudissemens du Public.



# NOUVELLES ETRANGERES,

## TURQUIE.

**O**N a appris que l'armée du Grand Seigneur a remporté une victoire complète sur les Persans, qui l'ont attaquée près de Kars, & qui ont perdu plus de 12000 hommes.

## R U S S I E.

**O**N apprend de Moscou, que le Baron de Neuhauß, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur, & le Baron de Mârdefeldt, Ministre du Roi de Prusse, ont invité le Duc de Holstein par les ordres de leurs Majestés Impériale & Prussienne d'accéder pour ses Etats d'Allemagne au Traité d'Union de Francfort.

## P R U S S E.

**O**N mande de Berlin du 2 de ce mois, que le Roi après avoir passé la Moldaw, avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour obliger les ennemis d'en venir à une action générale, mais qu'ils ont toujours évité la bataille, & qu'ils s'étoient retirés dans des endroits, où on ne pouvoit les attaquer sans beaucoup de risque.

Sur l'avis qu'on a reçu d'un de leurs mouvemens, S. M. a jugé à propos d'abandonner l'autre côté de la Moldaw, craignant que les ennemis ne lui coupas-



sent la communication avec les principaux magasins & avec la Ville de Prague.

L'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine après avoir passé le 15 du mois dernier la Moldaw , & avoir été jointe par les troupes Saxonnnes , alla camper dans les environs de Benischau.

Le Roi se rapprocha le 25 de cette armée , & étant arrivé en présence des ennemis , il fit toutes ses dispositions pour les engager à une action.

Le Prince Charles de Lorraine de son côté détacha le Comte de Nadaſti à la tête de toute la Cavalerie Hongroise , avec ordre de s'avancer à une petite distance des Prussiens , qui firent sur cette Cavalerie un feu très-vif d'artillerie & de mousqueterie. Elle fut mise en désordre , & les Prussiens se flatoient que le Prince Charles de Lorraine marcheroit à son secours , & qu'il étoit dans la résolution de hasarder une bataille , lorsqu'ils s'aperçurent qu'il s'étoit retiré sur les montagnes le long de la Sazawa. On ne poursuivit que jusqu'à une certaine distance le Comte de Nadaſti , parce qu'ayant rallié sa Cavalerie , il prit le parti de la diviser en plusieurs Corps , qui prirent des routes différentes.

Le Roi ayant lieu de croire que le Prince Charles de Lorraine avoit dessein de lui dérober une marche , & de passer la Sazawa , S. M. le prévint , & elle occupa le camp de Pischeli.

1500 des Soldats , qui ont été faits prisonniers dans Prague , sont entrés au service du Roi , & le reste de l'ancienne garnison de cette Place a été envoyé à Spandau.

**O**N a appris de Bohême , que le Roi de Prusse , après cinq jours & demi de tranchée ouverte ; est entré dans la Ville de Prague. La garnison étoit composée de 22 Bataillons, de 1000 Croates, de 400 Cavaliers, & de 300 Hussards ; elle s'est rendue prisonnière de guerre ; cette Place, défendue par 16000 hommes, n'a pas arrêté long-tems son vainqueur, qui de-là partit avec son armée pour aller réduire les postes de Budseivs & Tabor, où il a laissé ses gros bagages ; il s'est campé très avantageusement, sa droite appuyée à la rivière de la Moldaw, & sa gauche à Kestrian, le centre à Tzernau. Sa position couvroit ses ponts de Teyn, ainsi que les Cercles de Kzelsin & de Czastau. S. M. Pr. toujours attentive à remplir les fonctions d'un parfait Général, n'a point cessé de visiter les quartiers & d'y donner des ordres, qui en établissant leur sûreté, prouvent son intelligence supérieure. Le Baron d'Enstedel, Lieutenant Général, est resté à Prague pour y commander.

Il a fait publier différentes Ordonnances qui concernent la Police & la tranquillité publique, & surtout une défense très rigoureuse d'entretenir aucune correspondance avec les ennemis de l'Empereur. La Ville lui a demandé d'être déchargée des fortes taxes imposées par la Cour de Vienne ; ce Commandant a répondu que cela ne dépendoit pas de son Souverain, mais de l'Empereur. Il a été ordonné que les Etudiants de l'Université, qui ont pris les armes pendant le siège, seroient traités en prisonniers de guerre, à moins qu'ils ne s'incorporassent dans les troupes de l'Empire ou de Prusse.

Le 6 Octobre, le Baron d'Enstedel célébra par une Fête, où la Noblesse & les Officiers furent in-

ités, les prompts victoires de son Roi.

La Princesse Royale de Prusse est accouchée le 25 Septembre à Berlin d'un Prince qui a été baptisé le premier Octobre, & nommé Frederic Guillaume.

On a appris depuis que le Roi de Prusse avoit repassé la Moldaw avec toute son armée, & que le Prince Charles de Lorraine avoit détaché un Corps de troupes sous les ordres du Comte de Nadasti & du Général Ghilani, pour observer les mouvemens des troupes Prussiennes.

Les avis reçûs de Prague du 18 du mois dernier, portent que les mouvemens de l'armée de la Reine de Hongrie, ayant donné lieu au Roi de Prusse de conjecturer que les ennemis vouloient se poster entre Prague & les troupes Prussiennes, ce Prince s'étoit déterminé à se rapprocher de cette Ville; qu'il avoit retiré en même-tems les Détachemens qu'il avoit mis dans differens postes, particulièrement dans ceux de Tabor & de Budweiss, mais que la garnison qui étoit à Teyn n'ayant pas reçu assez tôt l'ordre d'aller rejoindre l'armée, elle avoit été attaquée par un Corps de troupes Hongroises fort supérieures en nombre, qui avoit fait prisonniers plusieurs Officiers & Soldats & mis le reste en fuite.

L'armée Prussienne par sa nouvelle position a conservé non seulement la communication avec Prague, mais encore elle s'est mise plus à portée des magasins établis dans les Cercles de Glatz & de Buntzlau, & des subsistances qu'elle peut tirer par l'Elbe & par la Sazawa.

Le 14, un Corps de Cavalerie des troupes de la Reine de Hongrie passa la Moldaw, & la plus grande partie de cette armée est restée de l'autre côté de cette riviere.

Il y a eu quelques escarmouches entre des Dé-

tachemens de la Cavalerie Légère des deux armées, & la perte a été à peu près égale de part & d'autre.

On mande de Vienne du 24 du mois dernier, que le 17 on y reçut avis que l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine avoit passé le 15 la Moldaw sur six ponts, & que cette armée n'étoit qu'à une petite distance de celle du Roi de Prusse, qui étoit campé sur le bord de la Sazawa, & qui paroissoit déterminé à risquer une bataille.

Le Prince Charles de Lorraine a détaché un Corps de 1000 hommes de Cavalerie sous les ordres du Général Kustein & du Comte du Collowrath, pour observer les mouvemens des troupes Prussiennes.

On a appris depuis que l'armée Prussienne fit le 25 du mois dernier un mouvement pour s'approcher de celle de la Reine de Hongrie, & qu'elle s'est postée sur des hauteurs dans une situation fort avantageuse.

Deux Corps de troupes Prussiennes ont pénétré en Moravie, l'un par le Pas de Mora, l'autre par Lanzaron & par Gegerberg, & ils ont mis à contribution les Villes de Goldstein, de Triban, de Hohenstadt & de Schildberg.

### S A X E.

**O**N a appris de Dresde, du 29 du mois dernier, que la Régence de cet Electorat ayant refusé le passage que le Roi de Prusse lui a fait demander pour 30000 hommes de troupes Prussiennes, on étoit fort inquiet des suites qu'aura cette démarche, que l'on craint que ces troupes n'entreprennent de passer malgré ce refus, & qu'on a fait partir plusieurs chariots chargés d'armes qu'on a tirées de l'Arsenal de Dresde, & qu'on destine pour armer les habitans des montagnes.

On a appris depuis du 5 de ce mois que M. de Wallenrodt, Envoyé du Roi de Prusse a remis aux Ministres du Roi de Pologne un Rescrit, qui porte que le renouvellement du Traité conclu en 1732 entre les Cours de Vienne & de Dresde, n'obligeant en nulle façon, cette dernière de fournir des troupes auxiliaires à la Reine de Hongrie, & aucun des articles de ce Traité n'ayant directement ni indirectement rapport à la guerre qui divise présentement l'Empire, S. M. Pr. ne peut envisager que comme une rupture du Roi de Pologne Electeur de Saxe avec elle la jonction des troupes Saxonnnes avec celles de S. M. H. que le Roi de Prusse prie S. M. Pol. de considérer quelles résolutions il est autorisé & même forcé de prendre pour s'opposer aux desseins qu'on paroît méditer contre lui; qu'on ne sera point en droit de lui reprocher les inconveniens qui pourront résulter de la démarche de cette Cour, & qu'il espère que le Roi de Pologne ne voudra rien précipiter dans une affaire de cette importance, ni porter les choses à une extrémité, qui pourroit rendre à la ruine de leurs Etats respectifs.

Le Roi de Pologne Electeur de Saxe a répondu à ce Rescrit qu'à la vérité par le renouvellement du Traité de 1732, il n'étoit point dans l'obligation de faire marcher des troupes au secours de la Reine de Hongrie, mais que rien n'a pû ni dû empêcher S. M. d'entrer depuis dans les liaisons qui lui ont paru convenables pour la sûreté de son Electorat; qu'en faisant attention à la situation de ses Etats d'Allemagne, il a jugé nécessaire de conclure avec S. M. H. la convention échangée le 13 du mois de Mai dernier, par laquelle cette Princesse & S. M. se garantissent mutuellement la possession de la Saxe, de la Bohême & de l'Aurriche, que

que d'ailleurs il n'est point extraordinaire qu'un Prince donne des Troupes à un autre , sans prendre part aux guerres dans lesquelles la Puissance secourüe est engagée ; que le Roi de Prusse lui-même , en entrant en Boheme avec cent mille hommes , pour soutenir les intérêts de l'Empereur , a déclaré qu'il ne prétendoit pas pour cela contrevénir à ses engagements pris par le Traité de Breslau ; qu'ainsi le Roi s'en tient à la déclaration qui a été faite de sa part à la Cour de Berlin &c à plusieurs autres Cours , lorsqu'il a pris la résolution d'ordonner à ses Troupes d'aller joindre celles de la Reine de Hongrie.

On a appris de Berlin , du 10 Novembre , que les Troupes que commande le Général Marwitz & qui étoient campées près de Troppau dans la Haute Silesie , se sont mises en marche , pour aller prendre des quartiers de cantonnement dans les environs de Breslau.

Le Roi de Prusse a fait publier un Décret , pour rappeler tous ceux de ses Sujets qui servent dans les Troupes , ou qui sont établis dans les Etats de la Reine de Hongrie ; ce Décret porte que le Roi ayant été informé qu'aussi-tôt après qu'il a fait entrer dans le Royaume de Boheme ses Troupes , en qualité d'auxiliaires de l'Empereur , la Cour de Vienne avoit menacé par un Edit tous les Hongrois qui étoient actuellement dans les Troupes Prussiennes , de les déclarer traîtres à la Patrie , & de confisquer leurs biens , s'ils ne quittoient pas le service du Roi ; S. M. ordonne non-seulement à ses Vassaux & Sujets du Royaume de Prusse , de la Marche de Brandebourg & de ses autres anciennes possessions , mais encore à ceux du Duché de Silésie , même à ceux , qui sans être nés dans ce Duché , y possèdent des biens , & qui sont attachés

à la Reine de Hongrie par des Emplois Militaires ou Civils , ou qui demeurent dans quelques-uns des Pays de la domination de cette Princesse , de se rendre d'ici à deux mois dans les Etats de S. M. que ceux qui se conformeront aux intentions de S. M. peuvent espérer d'être employés convenablement à leur naissance & à leur rang , qu'au contraire ceux qui refuseront d'obéir , encoureront l'indignation du Roi , & que la confiscation de leurs biens sera destinée à dédommager les Hongrois , qui auront perdu les leurs par leur attachement au service de S. M.

On mande du Camp du Roi de Prusse près de Pischeli du 28 du mois dernier , que sur l'avis qu'on avoit reçu d'un nouveau mouvement fait par l'armée de la Reine de Hongrie , le Roi , après avoir reconnu la position des ennemis , fit marcher le 26 sur plusieurs colonnes ses Troupes , dont l'avant garde s'avança à un quart de lieue du Camp du Prince Charles de Lorraine. Les Troupes Prussiennes se posterent sur les hauteurs voisines de celles que les ennemis occupoient , & l'on espéroit de les engager à une action , mais des marais impraticables , empêcherent les Prussiens d'aller plus avant , & il n'y eut que de légères escarmouches.

L'armée de la Reine de Hongrie ayant commencé à défiler par sa gauche , on la suivit , pour tâcher de la prendre en flanc , mais le terrain qui la séparoit des Prussiens , étant par tout rempli d'étrangs , de ravines & de fondrières , il n'y eut pas moyen d'approcher des ennemis , & le Roi prit le parti de retourner dans le Camp de Pischeli.

Le Comte de Nassau , que le Roi avoit détaché pour s'emparer de Cammersbourg , ayant été averti dans sa marche par ses Espions qu'un Corps considérable des ennemis , commandé par le Prince

Esterhafi, étoit venu camper dans les environs de ce poste, il prit le parti d'attaquer ce Corps. Dans ce dessein, il fit passer à son Infanterie quelques défilés qu'elle franchit sans obstacle, & la Cavalerie ayant suivi l'Infanterie, le Comte de Nassau se disposa à charger l'ennemi. Le Prince Esterhafi fit mine de vouloir accepter le combat, mais quand il vit que le Comte de Nassau avoit de l'Artillerie, il abandonna son Camp, après avoir retiré la garnison qui étoit dans Cammersbourg. Le Comte de Nassau fit aussi-tôt occuper ce poste, & le même jour il se rendit maître de celui de Szazawa.

Le 19 du mois dernier, un Détachement de 1500 GRENADIERS des ennemis soutenus de 600 des HUSSARDS qu'ils ont fait venir de Moravie, tenta d'emporter d'assaut la Ville de Parduwitz, & fut repoussé par le Bataillon Prussien, qui y étoit en garnison, sous les ordres du Colonel Zimmernow; il y eut en cette occasion 40 hommes de tués & plus de 60 de blessés du côté des ennemis; on leur a fait un Officier & 43 Soldats prisonniers, & on n'a eu que six hommes de blessés, & le Colonel Zimmernow est de ce nombre; il a un bras cassé & une blessure à la tête.

## H A M B O U R G.

LE 28 Août, le Comte de Flemming, Grand Général d'Artillerie de Lithuanie, obtint une audience de la Czarine à Kiovie, où il la complimenta sur son heureuse arrivée de la part du Roi & de la République de Pologne.

Le Comte de Rosenberg, Ministre de la Reine de Hongrie est arrivé à Moscou, mais il n'a point encore vu le Comte de Bestuchef.

H ij



On a distribué des quartiers aux Troupes Russiennes revenues de Suède. Le Général Keith & le Major Général Lapuchin étoient campés à Revel avec quatre Régimens. Perna étoit occupé par un semblable nombre de Régimens, commandés par le Lieutenant Feldt Maréchal Solkiow & par le Major Général Stuart. Ils devoient remplir ainsi plusieurs Villages près de Dorpt. Le Régiment de Cajan, sous les ordres du Brigadier Général Czernichow, étoit à Nerva, & le Régiment des Grenadiers s'étoit transporté sur dix Galeres à Petesbourg : on a désarmé dans le Port de Cromstadt la Flotte de Russie.

On apprend de Coppenhague qu'on espéroit que la Négociation dont le Comte de Hosten étoit chargé auprès de la Czarine pour les affaires du Holsteïne seroit suivie d'un heureux succès. S. M. Czar. a envoyée l'Ordre de S. Alexandre Newski au Baron de Korff, son Ministre à la Cour de Dannemarc.

On réparoit avec activité les Fortifications de Vienne, & la Reine de Hongrie a dépêché des Lettres Circulaires pour ordonner à la Noblesse de ce Royaume d'aller joindre le Prince Charles de Lorraine, & on prétendoit que divers Comtes ont promis d'entretenir un corps de Troupes pour le service de leur Souveraine.

La premiere colonne de l'Armée du Prince Charles de Lorraine arriva le 16 Septembre à Dietlsfurth. Le même jour, la seconde colonne campa à Althmuhl.

La Ville de Neumarch a été surprise par le Partisan Geschrei, qui a taillé en pièces la garnison mise par la Reine de Hongrie.

Les troupes de cette Princesse, qui bloquoient la Forteresse de Rosenberg, se sont retirées précipitamment sur la nouvelle de l'approche du Marquis de S. Germain, détaché par le Baron de

Seckendorf pour les attaquer avec un corps de troupes Impériales.

On disoit que le Prince Lubomirski, Castellan de Cracovie a promis au Ministre de la Reine de Hongrie auprès de la République de Pologne, qu'il leveroit dans ses terres douze mille hommes à son service.

Le 22 Septembre, une violente tempête fit périr ou échouer cent cinquante Vaisseaux, qui le jour précédent étoient partis de Hambourg pour la Hollande.

Le 15 Septembre, le Marquis de Lanmari, Ambassadeur de France en Suède, célébra à Stoxolm le rétablissement de la santé du Roi son Maître, par un *Te Deum*, chanté avec la plus éclatante solennité dans la Chapelle de son Hôtel, & le lendemain il paya les Comédiens François & la Troupe Suédoise, pour donner *gratis* au Peuple des Comédies, précédées d'un Prologue & mêlées d'Intermedes.

On assure que la Suède a accédé au Traité de Francfort, pour les Domaines qu'elle possède dans le Duché de Pomeranie.

Dès que le Prince Charles de Lorraine eut joint le 27<sup>e</sup> Septembre l'armée de la Reine de Hongrie, le Comte de Traun en céda le commandement à ce Prince, & les corps commandés par les Généraux Festerits & Barthiany se sont répliés.

On mande de Hambourg du 16 de ce mois, qu'on y a reçu avis de Bohême, que le 30 du mois dernier l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine étoit décampée, & qu'elle s'étoit avancée à Tanawitz sur la Frontière du Cercle de Czaflau; que les Troupes Saxonnnes qui étoient restées à Bistritz, n'avoient pû rejoindre que quelques jours après cette armée, & que le Prince

Charles de Lorraine avoit détaché le Comte de Nadaſti & le Général Ghilani , pour observer les mouvemens des Troupes Prussiennes.

## P O L O G N E.

**L**E cinq Septembre le Roi donna l'audience de congé à l'Envoyé du Kan des Tartares de Krimée , qui ensuite dîna chés le Comte Poniatowski , Palatin de Maſovie.

Dans le *Senatus Conſilium* tenu par le Roi le 30 Août dernier , il a été réſolu qu'à la prochaine Diète on repréſenteroit la néceſſité de recommencer les Conférences avec les Miniſtres Etrangers , de régler avec ceux du Roi de Pruſſe tout ce qui regarde le paſſage que la République s'eſt engagée par le Traité de Velau d'accorder aux Troupes Prussiennes toutes les fois qu'elle en ſeroit requiſe.

On propoſera à la même Aſſemblée d'accorder à la Czarine le titre d'Impératrice , demandé depuis long-tems par cette Princeſſe.

Le Comte de Keizerling , Envoyé extraordinaire de la Czarine , doit aller inceſſamment réſider en cette qualité auprès de l'Empereur , & il ſera remplacé à Varſovie par le Comte de Beſtuchef , qui eſt actuellement à Berlin.

L'Empereur a nommé le Baron de Vezel ſon Plénipotentiaire en cette Cour.

Les Comtes Charles & Guſtave Biron , & le Général Biſmark ſont arrivés de Sibirie ; & le bruit court que les deux premiers ſe retireront en Cuſlande.

## F R A N C F O R T.

**O**N a appris de cette Ville du 8 de ce mois, que le 27 du mois dernier l'Empereur fit à Ebersberg la revûe générale de son armée, & que S. M. I. alla ensuite avec une nombreuse escorte reconnoître les environs de son Camp jusqu'à Waffelsbourg, dont la garnison fit un grand feu sur les Troupes qui accompagnoient l'Empereur.

Ce Prince s'avança le lendemain à Hagg, & le 29 à Mulldorf, dont il se rendit maître. Il continua les jours suivans sa marche, & sur la nouvelle qu'on reçût que les troupes qui avoient été laissées dans Waffelsbourg par le Comte de Bathiany, avoient abandonné ce poste, la plus grande partie de l'armée Impériale marcha de l'autre côté de l'Inn.

Les Payfans de plusieurs Villages, situés le long de la Salza, ayant pris les armes, ils ont surpris la Ville de Reichenhall, dont ils ont taillé en pièces la garnison.

Un corps de troupes Palatines a joint l'armée de l'Empereur avec huit pièces de canon, & l'on y attendoit un train d'Artillerie de vingt canons & de dix mortiers.

Le Comte de Bathiany s'est retiré sous Braunau avec les troupes qu'il commande, & il avoit un poste avancé à Burckhausen.

## B A V I E R E.

**O**N mande de Munich du 23 du mois dernier que les Troupes de la Reine de Hongrie, sous les ordres du Baron de Berencklau, camperont le 12 dans les environs de cette Ville; que le

H iij

Général Bathiany en ayant pris le commandement ; elles se remirent en marche le 15 , pour se rendre vers l'Inn , & que le lendemain un détachement de 1500 hommes , que le Général Bathiany avoit laissé à Munich sous les ordres du Colonel Littsch , se retira aussi dès la pointe du jour , après avoir mis le feu au pont sur l'Isar.

Les Hussards de l'Armée Impériale parurent une heure après à une petite distance de Munich , & ayant donné la chasse à ce détachement , ils tuèrent ou firent prisonniers plusieurs des Soldats dont il étoit composé.

Le même jour , le Comte de S. Germain se rendit à Munich avec mille Cuirassiers & un pareil nombre de Dragons des troupes Impériales , & il reprit possession de la Ville au nom de l'Empereur. L'Armée Impériale s'avança le 17 à Augsbourg , dont les Magistrats envoyèrent des Députés au Maréchal de Seckendorf , pour le complimenter.

Le 21 , l'Empereur arriva au Château de Nimpbenbourg ; S. M. I. fit le 22 son entrée dans Munich , & le 23 elle se mit à la tête de son armée , avec laquelle elle se dispoisoit à passer l'Isar.

On apprend de Munich du 10 de ce mois , que l'Armée Impériale , au lieu de suivre le Comte de Bathiany , qui s'étoit retiré du côté de Braunau avec les troupes qu'il commande , marcha le 6 de ce mois à l'Abbaye d'Eggenfeldt , où l'Empereur a établi son quartier général , & qu'il a été résolu dans le dernier Conseil de Guerre , que S. M. I. a tenu , de ne point s'arrêter au Siège de Braunau , mais de s'avancer vers Passau , afin de s'emparer de la Forteresse d'Oberhaus , & de se rendre maître du cours du Danube.

S. M. I. a accordé une Amnistie à tous ceux de ses Sujets qui ont pu manquer à la fidélité qu'ils lui

devoient , & elle a promis par une déclaration particulière de ne faire aucune recherche sur ce qui s'est passé pendant que les ennemis étoient en possession de la Baviere.

Les ennemis ont abandonné non-seulement la Ville de Wasserbourg , mais encore le Château de Rosenheim , & le Prince de Saxe Hildburghausen s'est emparé de New Bayern , où il y avoit 300 hommes , dont 100 ont été faits prisonniers & les autres taillés en pièces ou mis en fuite.

### ITALIE.

**L**E 2 Octobre , l'Infant Don Philippe fut averti que le Roi de Sardaigne venoit l'attaquer & secourir Coni ; il laissa pour la garde de son camp 18 Bataillons des deux Nations alliées , & avec 20 Bataillons Espagnols & 18 François , & 60 Escadrons , dont 24 étoient de ces dernières troupes , il arriva au Convent de la *Madonna del Ulmo*. Sa droite fut appuyée à ce Convent , sa gauche à une Cassine ; une autre Cassine fortifiée couvroit le centre de son armée ; on renforça la premiere ligne trop foible avec de la Cavalerie , tant Française qu'Espagnole ; le 30 Septembre , les Ennemis s'avancèrent sur deux colonnes paralleles. Le Roi de Sardaigne porta son Infanterie le long d'une chaussée bordée de Navilles & couvrit les flancs de ses troupes de chevaux de frise ; il en plaça de même au front de son armée , après une violente canonade , à une heure après midi , les Grenadiers Piémontois attaquèrent les Cassines qui défendoient les retranchemens des François & des Espagnols & le Port de la *Madonna del Ulmo*. Ils furent repoussés dans toutes leurs attaques successives ; vers les 5 heures du soir , le combat devint général entre l'Infanterie des deux armées ; celle

H v

## 178 MERCURE DE FRANCE.

des ennemis fut repoussée de toutes parts & dans toutes ses tentatives réitérées , & sur les dix heures , le Roi de Sardaigne s'apercevant de la perte considérable qu'il avoit faite & qu'il ne pouvoit plus résister aux vainqueurs , abandonna une partie de son artillerie & ses innombrables chevaux de frise , & se retira en laissant des détachemens de Grenadiers , qui tirèrent pendant deux heures sur nos troupes pour cacher sa retraite ; leur feu cessa à minuit , & dès la pointe du jour l'Infant les fit suivre par le Marquis de Corbular à la tête de 1000 chevaux. Les Piémontois ont perdu plus de 5000 hommes , tués ou blessés , & cinq pièces de canon. L'armée Françoisse & Espagnole ne compte que près de 900 morts & 1200 blessés. Les principaux Officiers François blessés sont le Marquis de Sennecterre, Lieutenant Général ; le Chevalier Chauvelin , Brigadier , & le Marquis de la Force , à qui un boulet de canon a emporté l'épaule. Deux chevaux tués sous le Prince de Conty , & deux coups dans sa cuirasse , prouvent les dangers que sa valeur a surmontés.

Les différentes dispositions faites par le Prince de Lobckowitz font juger qu'il ne pense qu'à se retirer de l'Etat Ecclésiastique avec les troupes qu'il commande.

Le Comte de Gages , depuis les renforts qu'il a reçus d'Espagne , est fort supérieur en forces à ce Général.

### E S P A G N E.

L'Escadre Espagnole , qui a pour Commandant M. d'Auteuil , a pris dix Vaisseaux Hollandois qui faisoient partie d'un convoi destiné pour la Flotte que le Roi de la Grande-Bretagne a dans la

Méditerranée ; ils étoient chargés d'agres & de munitions de guerre , le reste du convoi , escorté de deux Vaisseaux de guerre , s'est sauvé , & a été poursuivi du côté de l'Afrique.

M. Greffier , Secrétaire d'Ambassade , chargé dans cette Cour des affaires de la République de Hollande , a présenté au Ministère un Mémoire au sujet de la prise de ces Vaisseaux , il prétend qu'ils faisoient seulement voile de conserve avec les Vaisseaux Anglois.

On mande de Madrid du 27 du mois dernier. que le Roi a pris le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort de Madame de France, sixième fille de S. M. T. C.

Le 21, Don Antoine Alos, Brigadier des armées du Roi d'Espagne , arriva du Camp devant Coni , d'où il avoit été dépêché par l'Infant Don Philippe , pour informer S. M. du détail de l'action qui s'est passée le 30 Septembre dernier, entre les troupes combinées de France & d'Espagne & celles du Roi de Sardaigne.

L'Intendant de Marine du Ferol a mandé au Roi que la Galere *le Prince des Asturies*, commandée par Don Paul de Larrea , s'étoit emparée le 4 du mois dernier du Brigantin Anglois *les deux Freres* , de 70 tonneaux , dont la charge consistoit en 1155 quintaux de Moruë , & en dix barriques de Saumon.

## GENES ET ISLE DE CORSE.

ON mande de Gênes du 25 du mois dernier , qu'on y a appris que les obstacles de la saison n'ayant pas permis à l'armée combinée de France & d'Espagne de continuer le Siège de Coni , l'Infant Don Philippe & le Prince de Cony étoient

H vj



## 180 MERCURE DE FRANCE.

décampés le 21, & que les troupes Françoises & Espagnoles, qui n'ont été nullement inquiétées dans leur retraite par les Piémontois, étoient sous Demont, où elles devoient demeurer jusqu'au retour des deux couriers, qui ont été dépêchés, l'un par le Prince de Conty au Roi de France, & l'autre par l'Infant en Espagne.

On a appris de Gênes du 2 de ce mois, que le dernier courrier qui est arrivé de Turin a rapporté que depuis que l'armée combinée de France & d'Espagne est retournée dans son Camp sous Demont, le Roi de Sardaigne a établi son quartier général à Vignolo, entre cette Forteresse & la Ville de Coni.

Selon les avis reçus de l'Etat Ecclésiastique, on ne croit pas que le Prince de Lobckowits demeure encore long-tems dans son Camp de Nemi, & l'on assure que les troupes qui sont sous ses ordres sont fort inférieures à l'armée des Espagnols & des Napolitains.

## GRANDE BRETAGNE.

**L**E 17 Septembre, le Roi tint à Kensington un Conseil d'Etat, & ensuite fit partir des couriers pour Vienne, pour Bruxelles & pour la Haye.

L'Escadre qui va relever en Amérique celle du Chevalier Chaloner-Ogle, est commandée par l'Amiral Dawers, & est composée de deux Vaisseaux de 90 canons, de deux de 80, de trois de 70, de quatre de 60, & de quatre de 40.

Les revenus des Douanes ont produit cette année 90000 livres sterlings de moins que l'année dernière.

On apprend de Londres du 16 de ce mois, que le Vaisseau de guerre *le Jersey*, commandé par le Capitaine Hardy, conduisit le 8 à Plymouth les Vaisseaux François *l'Espérance*, *l'Intrépide*, *le Mentor* & *la Marie-Thérèse*, dont les deux derniers venoient de la Martinique & de S. Domingue, & étoient richement chargés.

Un Armateur de l'Isle d'Antigoa s'est rendu maître d'un Vaisseau de la même Nation, à bord duquel en a trouvé 200 barriques de Sucre, 54 tonneaux de Caffé & plusieurs tonneaux d'Indigo.

# F L A N D R E.

L'Armée des Alliés décampa le 9 Août; quelques jours auparavant un de ses détachemens de 400 Anglois & de 200 Hanoveriens fut mis en déroute par un détachement François, qui tua plus de 80 hommes & emmena prisonniers plusieurs Officiers & Soldats.

Le Comte Maurice de Nassau, Général des troupes Hollandoises n'étoit pas encore rétabli de sa ladie.

Le 17 Octobre, le Comte de Kaunits, Conseiller Intime de la Reine de Hongrie, & nommé par elle Grand-Maître de la Maison, & Premier Ministre de l'Archiduchesse Gouvernante, arriva de Vienne à Bruxelles, & reçut le lendemain les complimens des Conseils & des Tribunaux.

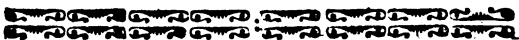
Les troupes des Alliés, fort incommodées par les ouragans impétueux qu'elles ont essuyés près de Gand au Camp de S. Denis, se sont retirées dans les quartiers qui leur étoient destinés.

La garnison de la Ville de Constance a abandon-

## 182 MERCURE DE FRANCE.

donné cette Ville au seul bruit de l'approche du Comte de Clermont, qui y est entré, & a fait l'Etat Major prisonnier de guerre ; on y a trouvé une nombreuse artillerie & des magasins appartenants à la Reine de Hongrie.

Le 3 Octobre, l'Archiduchesse Gouvernante de Flandre ressentit une fièvre violente & des douleurs très-aiguës, ce qui la détermina à se confesser & à recevoir le Viatique, le 6 à cinq heures du matin l'enfant fut jugé mort & tiré par l'opération usitée. L'Archiduchesse la souffrit courageusement.



### MORTS DES PAYS ETRANGERS.

**D** On Gabriel Bernard de Quiros Velasco y Cueva, Marquis de Montréal, Capitaine Général de la Province d'Estramadoure, mourut à Badajos le 5 Septembre, âgé de 66 ans.

Don François Lobato d'Ocampo, Conseiller des Finances, mourut à Madrid le 8, à l'âge de 55 ans.

*Les Marquis de Guendica & de Garcia*, Lieutenant Généraux des troupes d'Espagne en Italie, ont été blessés, & *M. de Kindelan*, Aide-Major Général de ces troupes, a été tué au Combat donné près de la *Madonna del Ulmo*.

Don Manuel de Toledo, Conseiller du Conseil des Finances, ci-devant Régent de l'Audience de Valence, mourut à Madrid le 23 du mois dernier, âgé de 74 ans.

*Le Marquis d'Olias*, Corregidor & Intendant Général de Toledé, y mourut au commencement du même mois, dans la 65 année de son âge.

Mre Leopold-Antoine-Eleuther, *Baron de Firmian*, Archevêque Prince de Saltzbouurg, y mourut le 27 du même mois, âgé de 65 ans, cinq mois & un jour. Il étoit fils de François, Baron de Firmian, Commandant de Trieste & Colonel d'un Régiment d'Infanterie dans les troupes de l'Empereur Leopold, & il avoit été nommé Chanoine de Saltzbouurg en 1702, Evêque de Lavant en 1718, Evêque de Seckau & de Laubach en 1725, & Archevêque de Saltzbouurg le 4 Octobre 1727.

Le *Baron de Plettemberg*, ci-devant Ministre de la Reine de Hongrie à la Diette de l'Empire, mourut à Ratifbonne le 29 du mois dernier.





*C O P I E de la Lettre de M. le Ch. P\*\*\*,  
à M. le Ch. S\*\*, à Malte le 27 Octobre.*

**D**Epuis que j'habite notre Rocher, mon cher Chevalier, je vous ai souvent écrit que je n'avois rien à mander, sur tout à un habitant de Paris ; il n'en sera pas de même aujourd'hui, écoutez-moi.

L'Escadre du Roi, commandée par le Chevalier de Caylus, parut devant Malte le premier Octobre & nous apprit à la fois la maladie & la convalescence du Roi ; le danger fit sur nous une impression que la nouvelle de son rétablissement n'effaçoit pas ; nous eûmes besoin des assurances positives qui nous vinrent de tous les côtés de son entière guérison pour respirer en liberté, & quoique notre affliction fut diminuée, nous ne laissions pas d'éprouver un serrement de cœur qui nous rendoit beaucoup plus douces les larmes de joye que nous répandions.

On ne pensa plus qu'à remercier Dieu, & à faire éclater sa reconnaissance.

Les Trois Langues de France en Corps & le Bailly du Bocage, chargé des affaires du Roi auprès du G. M. firent chanter séparé-

ment des *Te Deum*, auxquels le Grand Maître assista dans l'Eglise de S. Jean à l'issuë d'une grande Messe en Pontifical.

Notre ami le Chevalier N \* \* s'est chargé de vous mander le détail de ces deux fêtes ; je m'en tiens à celle qu'avoit fait préparer le Chevalier de Caylus ; il n'avoit rien négligé comme vous le verrez , pour signaler son zèle & son attachement pour le Roi ; aussi il s'en est acquitté de la façon la plus nouvelle & la plus magnifique , du moins je vous assure qu'on n'avoit jamais rien vu de pareil à Malte.

L'Escadre du Chevalier de Caylus , composée de cinq Vaisseaux , & à laquelle se joignit un sixième Vaisseau François , commandé par le Comte de Vaudreuil , entra dans le Port le 19 , & la fête fut indiquée au 26 ; le 25 au matin , les Vaisseaux furent pavoisés & parés de flâmes & de pavillons de toutes les couleurs & de toutes les Nations ; au Soleil couchant , le Commandant fit une salve de 21 coups de canon , & les 5 autres Vaisseaux une de 19 chacun ; quand la nuit fut venue , les Navires parurent absolument illuminés jusqu'aux manœuvres les plus déliées ; tout étoit formé par des lumieres ; ces six Bâtimens placés avantageusement dans le Port & brillans de tous les côtés , produisirent le plus beau coup

d'œil que l'on puisse imaginer , pendant deux heures que dura cette superbe illumination.

Le 26 au lever du Soleil , ces Vaisseaux parurent pavoisés comme ils l'avoient été la veille , sans que l'on pût rien découvrir de tout ce qui avoit porté les lumieres ; ce fut alors qu'une décharge générale de la mousqueterie , suivie d'un salut de 21 coups du Commandant & de 19 des autres Vaisseaux avertit toute la Ville de la fête qu'on devoit célébrer. Avant midi toutes les fenêtres & les terrasses sur le Port furent remplies d'un monde infini ; le peuple couvroit le môle & les bastions dans l'attente du *Te Deum* qui devoit se chanter sur le Vaisseau Commandant , & de l'illumination qui devoit le suivre , mais ce qui redoubloit encore l'affluence des Spectateurs , c'étoit le Grand Maître , qui a fait en cette occasion ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a pratiqué ; jamais il n'y en a eu qui ait été visiter ses propres Vaisseaux , encore moins qui soit monté sur un bord étranger ; le Chevalier de Caylus qui n'ignoroit par cet article de l'étiquette , ne laissa pas d'aller à la tête des Capitaines & des Officiers de son Escadre , prier son Eminence d'honorer la fête de sa présence ; le Grand Maître charmé de témoigner sa vénération

pour le Roi , oublia les usages les plus anciennement établis ; il sortit à quatre heures & demie de son Palais , précédé de tous les Chevaliers qui sont à Malte & suivi de presque tous les Grand' Croix , des Baillifs & des Seigneurs du Conseil des différentes Nations. Environné de cette Cour respectable , il vint à pied jusques à la Marine ; tous les canots de l'Escadre allèrent au-devant du Grand-Maître , qu'une superbe Gondole attendoit & dans laquelle il monta avec les Seigneurs de la Grand' Croix , & son grand Ecuyer en habit de cérémonie ; les principaux Officiers du Palais également en habits de cérémonie , le précédoient dans une autre Gondole. Les Chevaliers avoient rempli les canots & tous les petits bâtimens que le Commandant avoit fait trouver au môle. Le Grand-Maître voguoit lentement au bruit des tymbales & trompettes, & les Vaisseaux François devant lesquels il passa , le saluerent de sept *Vive le Roi.*

Quand son Altesse fut arrivée au Commandant , elle trouva sur une espèce de peron que l'on avoit ajouté au pied de la grande échelle , tous les Capitaines de l'Escadre & le Chevalier de Caylus à leur tête ; il donna le bras au Grand-Maître & l'aida à monter , tandis que les équipages faisoient



retentir l'air de cris redoublés de *Vive le Roi*. Son Eminence trouva au haut de l'échelle les troupes sous les armes , & fut saluée par leurs Officiers ; elle passa sur le gaillard , où les Officiers de la Compagnie des Gardes de la Marine la saluerent également ; quarante de ces Mrs étoient sous les armes ; ils les présentèrent avec tant de grâce que le Grand-Maître en fut charmé ; il s'arrêta quelques momens pour voir & admirer cette jeune noblesse , dont plusieurs sont de notre Ordre , ensuite le Grand-Maître entra dans la chambre du Conseil , à la porte de laquelle un Garde Marine étoit en faction l'épée nuë ; son Eminence s'assit sur un fauteuil placé sur un tapis de pied ; tous les Grand' Croix étoient assis autour de lui ; une décharge de mousqueterie fut le signal d'une salve générale de toute l'artillerie des Vaisseaux ; S. E. après quelques momens d'une conversation polie & agréable, voulut visiter l'intérieur du Vaisseau ; tout y étoit disposé comme pour le combat ; le Grand-Maître alla par tout ; examina & parut charmé de l'ordre & de la propreté de ce beau Navire , il vint ensuite sur le Gaillard & se plaça sous un Dais qu'on lui avoit préparé à Tribord. Ce Gaillard formoit alors un salon magnifique , au fond duquel les Gardes de la Marine étoient sous les armes , & deux

de ces Mrs étoient en faction aux côtés du Dais ; les Grand' Croix étoient assis , & les Chevaliers avec les Officiers de l'Escadre étoient debout. Le Pere de Lespinaffe , Jésuite , Aumônier du Commandant , vint à la tête des Aumôniers de l'Escadre complimenter le Grand Maître , avant que de lui présenter l'Eau-Bénite , ensuite il alla devant un Autel richement paré , & il entonna le *Te Deum* qui fut chanté par toute la Musique de Malte , que le Chevalier de Caylus avoit placée sur la Dunette.

Au fronteau de la Dunette & dans l'endroit le plus apparent , on avoit placé le Portrait du Roi. Vous ne pouvez imaginer , mon cher Chevalier , l'effet que cette vûe produisit en nous ; c'étoit pour lui que nous étions assemblés , c'étoit pour lui que nous venions intéresser le Ciel ; nos cœurs en furent remués ; les différentes Nations qui étoient avec nous , s'en apperçurent & convinrent que jamais aucune Nation n'a aimé son Roi comme les François aiment le leur. Nous cherchâmes dans nous-mêmes la raison de cet amour si tendre & si vif ; voici celle que nous trouvâmes ; je crois que c'est la véritable , du moins nous la donnâmes à des Portugais étonnés de la vivacité de nos sentimens. Toutes les Nations , même les plus fidèles , ne voyent que leur Maître

dans la personne de leur Roi, les François vont plus loin, ils y voyent un Pere, auquel ils doivent tout, & un ami pour lequel ils mourroient. Ces Mrs avouerent qu'il falloit que cela fut ainsi, pour surprendre les François dans les mouvemens involontaires de crainte ou de tristesse dont on voit bien qu'ils ne sont pas les Maîtres, d'abord qu'il s'agit de leur Roi.

Quand les prieres furent finies, le Grand-Maître revint dans la chambre du Conseil où le Commandant lui servit lui-même des rafraîchissemens; on en présenta à tous les Seigneurs, parmi lesquels étoit l'Evêque de Malte & le Prieur de l'Eglise; ces deux Prélats ont assisté à toutes les prieres qu'on a fait pour le Roi, & se sont trouvés à toutes les fêtes dont ce Monarque étoit l'objet.

Tous les Officiers s'approcherent aussi de son Eminence; ce Prince les reçut avec une politesse & un air de satisfaction, qui flatoit plus que l'honneur même qu'il avoit prétendu faire par sa présence; il fit donner 75 Pièces de Portugal valant mille écus à l'équipage; il accorda la demi-Croix au premier Nocher, au premier Pilote & au premier Canonnier; enfin au coucher du Soleil, le Grand Maître parût sortir à regret du Vaisseau; il fut conduit avec les mêmes

cérémonies & le Commandant lui donna le bras pour l'aider à descendre & à entrer dans sa Gondole ; à peine fut-elle débordée, qu'une salve générale d'artillerie & de mousqueterie se fit entendre.

Le Grand-Maître , pour ne rien perdre de cette fête , vint débarquer à son jardin de la Marine , dont il avoit fait illuminer le beau salon , pour répondre en quelque façon aux illuminations des Vaisseaux dont il n'avoit pû jouir : la veille & ce jour-là tout concourut à lui donner un magnifique spectacle ; après avoir demeuré deux heures dans son jardin , S. E. retourna sur les neuf heures à son Palais , mais pour jouir plus long-tems de la beauté du coup d'œil que fournissoit cette brillante Escadre , ce Prince passa à pied le long du rempart du côté de la Baraque de Castille ; sa Cour étoit un peu moins nombreuse qu'en arrivant à son jardin ; 70 Chevaliers ou Baillifs de différentes Nations qui l'avoient suivi, revinrent au Vaisseau du Chevalier de Caylus, où il les attendoit avec le plus grand & le plus magnifique souper , qu'il appelloit un ambigu ; la gayeté , la bonne chere , les vins précieux & la Musique firent durer jusqu'au jour un souper qui lui seul eut été une fête magnifique.

*COMPLIMENS adressés au Roi , à  
la Reine , à Monseigneur le Dauphin & à  
Mesdames , par les six Corps des Mar-  
chands , le Dimanche 15 Novembre.*

**O**N a oublié d'insérer ces Complimens dans le premier Volume ; ils sont l'ouvrage d'un Ecrivain célèbre , qui dans cette occasion a prêté sa plume à sa joye , pour exprimer le zèle & l'amour du Peuple pour son Roi.

A U R O I,

S I R E,

Après tant d'éclatans témoignages de respect, d'amour, de douleur & de joye, de simples Citoyens trembleroient de paroître devant V. M. si le langage des cœurs, le seul qu'ils puissent employer, n'étoit pas toujours bien reçu d'elle. Notre profession est d'entretenir par nos travaux l'abondance, que la sagesse de V. M. fait fleurir, & que ses conquêtes nous assurent. Chaque Ordre de l'Etat a ses prérogatives, mais le zèle est commun à tous ainsi que vos bienfaits. Les cris de victoire de vos guerriers ,  
les

NOVEMBRE. 1744. 193

les actions de grace de votre Clergé , les Harangues de tant d'illustres Compagnies , nos foibles voix enfin , tout part du même principe , & tout éprouve la même bonté.

A LA REINE.

MADAME ,

Quelquefois la foule des hommages devient importune , quand ils ne sont que des respects , mais la vertu écoute toujours avec satisfaction tous les transports qu'elle inspire , & c'est à elle que nous parlons : c'est elle qui augmenta nos douleurs ; c'est elle qui ajoute aujourd'hui à notre joye , & qui nous encourage à l'exprimer ; cette joye éclate au nom de tout le Peuple de la France , de ce Peuple innombrable , dont la voix toujours fidelle est l'interprète de la vérité , de la nature , & qui destituée de tout art ne s'en fait que mieux entendre au cœur de V. M.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

MONSEIGNEUR ,

Il nous est permis d'oser joindre ici nos acclamations à votre joye , & pour comble

*II. Vol.*

I

de bonheur , après nous être prosternés devant un Roi , qui remplit tous nos desirs , nous sommes aux pieds de celui qui fait toutes nos espérances.

A M E S D A M E S .

M E S D A M E S ,

Daignez recevoir ici les témoignages simples & sinceres de nos respects & de notre joye , comme vous avez reçu tant d'hommages offerts avec plus d'appareil & d'éloquence,



*ET AT des personnes qui sont allées sur la frontiere d'Espagne recevoir Madame la Dauphine.*

**U** Ne Dame d'honneur , Madame la Duchesse de Brancas.  
 3 Dames de Compagnies. { Mad. la Duchesse de Caumont.  
                                           { Mad. la Marquise du Roure.  
                                           { Mad. la Marquise de Pons.  
 Une premiere femme de Chambre , la Dame de Four.

4 Autres.  
 Une Coëffeuſe.  
 Une Blanchiſſeuſe ou Empèſeuſe.  
 Une fille de Garderobe.

NOVEMBRE. 1744. 195

Le Chevalier d'honneur de la Princesse, M. le Marquis de la Farre.  
 Le premier Ecuyer, M. le Comte de Rubempré.  
 Un Secrétaire du Cabinet, M. de Verneuil.  
 Un Maître des Cérémonies, M. Delgranges.  
 Un Ecuyer du Roi, M. de la Rivoyre.

*Chapelle.*

M. l'Abbé Daydie, Aumônier.  
 Un Chapelain, M. l'Abbé Paigné.  
 Un Clerc de Chapelle, M. l'Abbé de la Vallée.  
 Un Sommier.

*Faculté.*

Le Médecin ordinaire du Roi, M. Marcot.  
 Un Chirurgien.  
 Un Apotiquaire.  
 Un Aide-Apotiquaite.

*Chambre & Garderobe.*

2 Huissiers de la Chambre du Roi.  
 2 Valets de Chambre, Id.  
 2 Valets de Garderobe, Id.  
 2 Garçons de la Chambre de Madame la Dauphine.  
 1 Portemanteau du Roi.  
 2 Valets de Chambre Tapissiers, Id.  
 2 Portemeubles, Id.  
 2 Portefaix, Id.

*Gardes du Corps.*

Un Chef de Brigade, M. le Bailly de S. André.  
 Deux Exempts.  
 Deux Brigadiers.  
 Deux Sous-Brigadiers.  
 50 Gardes.



## 196 MERCURE DE FRANCE.

- 1 Trompette.
- 1 Clerc du Guet.
- 1 Maréchal ferrant.

### *Cent Suisses.*

- 1 Fourrier.
- 1 Caporal.
- 12 Suisses.

### *Gardes de la Porte.*

- 1 Lieutenant.
- 4 Gardes.

### *Prévôté de l'Hôtel.*

- 2 Officiers.
- 4 Gardes.

### *Maréchaux & Fourriers.*

- 2 Maréchaux.
- 3 Fourriers.

### *Officiers pour le traitement.*

Le Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, M. le Marquis de Coulanges;

- 13 Contrôleur Clerc d'Office.
- 1 Commis du Contrôleur Général.
- 1 Commis de la Chambre aux deniers.
- 2 Gentilshommes servans.
- 1 Waguemestre.
- 1 Aide Waguemestre.
- 1 Sous Aide Waguemestre.
- 1 Huissier de Sale.

### *Bouche.*

- 2 Chefs de Panneterie.
- 1 Aide.
- 1 Sommier.

- 1 Chef d'Echanfonnerie , bouche.
- 1 Ayde.
- 2 Sommiers.
- 1 Garde vaiffelle , gobelet.
- 1 Lavandier de Panneterie , bouche.
- 2 Ecuyers de la bouche.
- 1 Maître Queux.
- 1 Hâteur.
- 1 Potager.
- 2 Enfans de Cuifine.
- 1 Patiffier.
- 1 Porteur.
- 1 Huiffier.
- 1 Avertiffeur.
- 1 Sommier du garde manger.
- 1 Sommier des broches.
- 1 Garde vaiffelle , bouche.

*Grand Commun.*

- 1 Chef de Panneterie.
- 1 Aide.
- 1 Sommier.
- 2 Chefs d'Echanfonnerie.
- 1 Aide.
- 2 Sommiers.
- 2 Ecuyers de Cuifine , Commun.
- 2 Maîtres Queux.
- 1 Hâteur.
- 1 Potager.
- 1 Patiffier.
- 1 Garde vaiffelle extraordinaire.
- 1 Verdurier.
- 1 Huiffier.
- 2 Enfans de Cuifine.
- 2 Porteurs.
- 1 Sommier du garde-manger.

## 178 MERCURE DE FRANCE.

- 1 Sommier des broches.
- 1 Falotier.
- 2 Huissiers du Bureau.
- 3 Chefs de Fruiterie.
- 2 Aides.
- 2 Sommiers.
- 1 Chef de Fouriere.
- 1 Aide.
- 1 Lavandier de Cuisine , bouche & commun.
- 1 Portetable
- 1 Bouteillier du Chambellan.
- 1 Lavandier de Panneterie commun.

### *Ecurie.*

- 6 Pages du Roi.
- 6 Grands Valets de pied.
- 5 Petits.
- 2 Cochers.
- 2 Postillons.
- 2 Fouriers.
- 1 Maître Palfrenier.
- 5 Garçons d'attelages.
- 6 Aides aux chevaux de Selle.
- 1 Maréchal.
- 1 Charron.
- 1 Bourlier-Sellier.
- 2 Muletiers.
- 2 Porteurs.





*COPIE de la Lettre du Roi écrite à Monseigneur l'Archevêque de Paris, pour faire chanter le TE DEUM en Actions de graces des heureux succès de la Campagne du Roi, & en particulier de la Prise de la Ville de Fribourg.*

**M** On Cousin , le moment que j'attendois avec tant d'impatience est arrivé , où je puis rendre à Dieu , au milieu de tout mon Peuple , les Actions de graces que nous lui devons pour les bienfaits dont il nous a comblé. Il lui a plu de seconder mes efforts & de me faire triompher à la tête de mes Armées : il a daigné récompenser l'amour que je porte à mes Sujets , & couronner , par des succès , le désir que j'avois de contribuer moi-même à leur sùreté & à leur gloire. Mes Conquêtes en Flandres ont été aussi rapides qu'elles étoient importantes ; nul effort n'a été vain. Enfin mes ennemis déconcertés , reconnoissant leur foiblesse , n'osant pas se présenter à force ouverte , & croyant au moins pouvoir entreprendre aux lieux où je n'étois pas , ont surpris des passages pour pénétrer dans mes Etats , mais la valeur de mes Troupes m'a donné le tems de voler à leur secours. Ni le regret d'interrompre mes Conquêtes , ni l'éloignement des lieux ne m'ont point retenu , & Dieu qui m'en donnoit la force & la volonté , paroissoit approuver mes desseins. Si alors sa grace toute-puissante a paru m'abandonner un moment ; si après m'avoir protégé dans des entreprises difficiles , il a voulu me faire voir la mort ailleurs que dans les

dangers , ce moment d'allarme n'a servi qu'à me faire sentir plus vivement l'excès de sa bonté , & j'ai reconnu qu'il ne m'avoit mis à cette épreuve , que pour m'accorder la faveur la plus touchante qui puisse être pour un Roi. Sa Providence a voulu que je jouisse de tout l'amour de mes Sujets , sans que les marques en fussent suspectes , & que me survivant à moi-même , je visse les regrets que je laissois après moi : voilà de tous ses dons , un de ceux qui m'a le plus touché. Ce Dieu qui lit dans mon cœur , sçait combien le prix d'être aimé , y prévaut sur un vain désir de gloire , qui coûteroit trop à mes Sujets. Que sa bonté daigne achever son ouvrage ; que ce ne soit pas vainement que mon Peuple me soit cher ; que sa protection me fournisse les moyens de rendre ce Peuple heureux par la Paix , & que mes Victoires ne me servent qu'à éteindre pour jamais dans mes ennemis , la moindre espérance de pouvoir me nuire. La prise de Fribourg dont je viens de me rendre maître pour l'Empereur mon Frere , les places de l'Autriche Antérieure que je lui ai soumises , tout achève de les convaincre , que les efforts les plus grands ne peuvent rien contre une Armée que Dieu protège si visiblement. Qu'ils entendent donc la voix du Très-Haut ; qu'ils se lassent des maux de leurs Pays , s'ils ne sont pas touchés de ceux de l'Europe ; qu'ils se souviennent que la France , en possession de défendre les Souverains opprimés , n'a jamais soutenu que des causes justes , & qu'ils soient enfin convaincus , qu'une Nation guerrière , qui n'a qu'une langue & qu'un cœur , qui aime son Maître autant qu'elle en est aimée , & qui combat pour l'équité , doit tôt ou tard , par la Miséricorde de Dieu , triompher de tous ses ennemis. Pénétré de plus en plus de tout ce que je dois à sa divine bonté , je

ne puis que lui en redoubler mes Actions de graces , & je vous écris cette Lettre pour vous dire , que mon intention est , que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre Eglise Métropolitaine & autres de votre Diocèse , avec les solennités requises , au jour & à l'heure que le Grand Maître , ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part , & que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister : sur ce , je prie Dieu , qu'il vous ait , mon Cousin , en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le vingt-un Novembre mil sept cent quarante-quatre. Signé , L O U I S ; *Et plus bas* , P H I L Y P P E A U X .

*Et au dos est écrit* : A mon Cousin l'Archevêque de Paris , Duc de Saint Cloud , Pair de France , Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

M. l'Archevêque de Paris , donna son Mandement en conséquence , dont la teneur suit.

CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE VINTIMILLE , &c.

Pourrions nous ne pas regarder comme un effet sensible de la protection du Ciel , cette suite d'événemens avantageux , qui , depuis que le Roi s'est rendu à la tête de ses Troupes , ont relevé la gloire de ses Armes , & entre lesquels l'un des plus importants est la prise de la Ville de Fribourg , & des Forts qui la commandent.

Le premier soin de Sa Majesté au retour de ses expéditions , a été de remercier le Dieu des Armées des secours qu'il en a reçus , & de lui rendre ses vœux devant tout son Peuple , dans ce Temple Auguste , où l'on a offert tant de Sacrifices pour le succès de ses entreprises , au milieu de cette Capitale , comme dans le lieu le plus propre pour faire éclater les sentimens de Religion & de gratitude , dont son cœur étoit pénétré.

Aujourd'hui ce même Monarque, par la Lettre que nous vous communiquons, & qui sera à jamais un monument précieux de sa piété envers Dieu & de sa tendresse pour ses Sujets, nous ordonne de rendre de notre part au Très-Haut de solennelles Actions de grâces pour les différentes faveurs dont il l'a comblé, & en particulier pour l'importante conquête que ce Prince, revenu à peine des portes de la mort, a entreprise avec tant de courage, & qui a signalé glorieusement la fin de sa campagne.

Animés par un exemple si édifiant, soumis à des ordres si respectables, faisons retentir le lieu Saint du chant de ces Cantiques consacrés par l'Eglise à la reconnoissance des bienfaits que Dieu répand sur nous : allons aux pieds des Autels faire à celui que nous y adorons, l'hommage de nos prospérités & de nos triomphes : reconnoissons que nous en sommes redevables à sa main bienfaisante, & loin de les attribuer uniquement à l'industrie & au courage de l'homme, écrivons-nous avec cette multitude d'Esprits Célestes, qui environnent le Trône de l'Agneau : *A notre Dieu, Bénédiction, Gloire, Sagesse, Actions de grâces, honneur, Puissance & force dans les siècles des siècles.*

Après l'avoir remercié de ce que sa divine bonté a fait pour nous, prions-le de nous donner de nouvelles preuves de sa protection, en calmant les troubles dont l'Europe est agitée, & en nous rendant un bien que nous avons long-tems possédé, sans en connoître assés le prix : demandons lui qu'il dissipe les jalousies & les défiances qui ont enfanté les cruelles divisions d'où naissent chaque jour tant de malheurs & de désordres : conjurons-le d'éloigner de nos Frontières l'un des plus redoutables fléaux de sa colere ; *de briser & de mettre en*

*pièces*, ou du moins de rendre inutiles ces Armes meurtrières, que les hommes ont inventées pour leur mutuelle destruction.

Puissions-nous, par une heureuse réunion des Puissances divisées, jouir dans peu du fruit de nos Prières, voir bien-tôt succéder aux horreurs d'une Guerre sanglante, les douceurs de la Paix, & n'avoir plus que des vœux à former en faveur de ceux, contre qui nous implorons avec ardeur l'assistance du Ciel!

A ces causes, après en avoir conféré avec nos vénérables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, Nous ordonnons: que le *Te Deum*, avec le Verset, *Benedicamus Patri & Filium*, &c. & l'Oraison *Pro gratiarum actione*; l'Antienne *Domine salvum fac Regem*, &c. le Verset *Fiat manus tua*, &c. & l'Oraison *Pro Rege & ejus Exercitu*, sera chanté Mercredi prochain deux du présent mois de Décembre, dans notredite Eglise, en actions de grâces des heureux succès de la Campagne du Roi, & en particulier de la prise de la Ville & des Forts de Fribourg. Que Dimanche six du même mois, il sera pareillement chanté dans toutes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Communautés Séculières & Régulières de la Ville & des Faubourgs de Paris; & le Dimanche qui suivra la réception de notre présent Mandement, dans toutes les autres Eglises de notre Diocèse. Si vous mandons, que ces Présentes vous ayez à notifier à tous Abbés, Prieurs, Curés, Supérieurs & Supérieures des Communautés exemptes & non exemptes, à ce qu'ils n'en ignorent. Donné à Paris en notre Palais Archiépiscopeal, le premier Décembre mil sept cent quarante-quatre.

Signé CHARLES, Archevêque de Paris,

Lvj

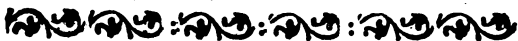


*MANDEMENT de M. le Cardinal de Tencin, Archevêque & Comte de Lyon pour faire chanter le Te Deum, en Actions de grâces de la prise de Fribourg.*

**P**IERRE DE GUERIN DE TENCIN,  
&c.

Vous voyez, mes très chers Freres, dans la Lettre que le Roi nous a fait l'honneur de nous adresser, les motifs de la reconnoissance que vous devez au Seigneur pour les succès de la Compagne de Sa Majesté, & en particulier pour la prise de Fribourg qui l'a si avantageusement terminée; mais ce qui doit vous rendre cette Conquête plus chere & plus précieuse encore, c'est la nouvelle gloire dont elle couvre le Roi, & la nouvelle preuve qu'elle fournit de son amour pour son Peuple. Elle est l'ouvrage des premiers momens de sa convalescence. A peine échappé, comme par miracle, de la maladie la plus dangereuse, il s'est hâté de reprendre les travaux qu'elle avoit interrompus, & de courir à de nouveaux dangers. Touché des marques si vraies que ses Sujets lui ont données de leur tendresse, il a voulu la mériter, pour ainsi dire, encore davantage, & les en récompenser. Qu'elle croisse donc aussi encore, s'il est possible, cette tendresse pour un Monarque qui en est si digne, dès qu'il en fait son bonheur & sa gloire! A ces causes, &c.





## M O R T S.

**L**E 7 Septembre, D. Anne Marie-Thérèse *Spinola*, née Princesse du S. Empire & Eponse de M. Paul-Edouard d'Estouteville, en possession des nom. & titre de Duc d'Estouteville en vertu de la Charte d'Erection de ce Duché par François I. en 1534, ci-devant Mestre de Camp Lieutenant du Régiment du Roi Dragons, & actuellement Maréchal des Camps & armées de S. M. &c. mourut à Paris, & fut transportée le 9 de la Paroisse de S. Sulpice en celle de S. Eustache, pour y être inhumée dans la Chapelle de Colbert & au tombeau de M. Colbert Ministre d'Etat, ayeul paternel de M. d'Estouteville, de qui elle ne laisse point d'enfans. Madame d'Estouteville avoit été mariée le 25 Juin 1714, & étoit âgée de 38 ans. Elle étoit sœur cadette de feuë Madame la Duchesse de Nevers, morte le 11 Janvier 1738, & comme elle fille de Jean-Baptiste Spinola, Prince du S. Empire & de Vergagne dans l'Etat de Gênes, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Lieutenant Général des armées de S. M. Catholique, &c. & de D. François Coterel du Bois de Lessines.

Si l'on veut s'instruire plus particulièrement de ce qui regarde la Généalogie de Mad. d'Estouteville & de la feuë Duchesse de Nevers, on peut voir 1°. l'Histoire de la Maison Spinola, donnée au Public en 1696, par le Pere Maximilien Dézobry : 2°. l'Ouvrage d'Augustin *Franzone* Chevalier Génois, sur les vingt-huit premieres Maisons de la République de Gênes, à la tête desquelles il met

celle de Spinola : & 3°. l'Abregé Manuscrit de la Généalogie de cette même Maison dressée sur titres par Lucas Salazar Chronologiste du Roi d'Espagne, Conseiller au Conseil des Ordres Militaires, Commandeur de Calatrava.

*Le Marquis de Lewville*, fils du Lieutenant Général de ce nom, & neveu du Bailly de Givry, mort il y a quelque-tems à Embrun des blessures qu'il a reçues à l'attaque du Château Dauphin, a été tué par un Parti de Vaudois, en allant joindre les troupes commandées par le Prince de Conty.

Jean - Baptiste *Du Tillet*, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & cy-devant Président d'une des Chambres des Enquêtes, mourut à Paris le huit, âgé de 59 ans.

M<sup>re</sup> Jean *Bouhier*, Ancien Evêque de Dijon, mourut dans ce Diocèse le quinze, âgé de près de 79 ans ; il avoit été le premier Evêque de cette Capitale de la Bourgogne.

Charles *Marquis de Ste Maure*, Vice Amiral du Levant, Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, mourut à Paris le 23, âgé de 92 ans.

Jérôme Augustin *Boissel de Darville*, Brigadier des armées de France, & Gouverneur de la Ville de Roye, mourut à Paris le même jour dans sa soixante & quatrième année.

*Madame de France*, sixième Fille du Roi, mourut à l'Abbaye de Fontevault le 28, âgée de huit ans, 4 mois & 12. jours ; elle étoit née à Versailles le 16 Mai 1736.

Dame Marie Claude *Cahouet de Beauvais*, épouse du Comte de Chabanes, Lieutenant Général des armées du Roi, Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes Françaises, & Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, mourut à Paris le 29, âgée de 50 ans.

M. *de Solemi*, Brigadier & Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Conty, a été tué en Italie, en marchant sur les traces de son Prince, au Combat donné près du Convent de la *Madonna del Ulmo*.

Le *Marquis de Benfe*, Capitaine dans le Régiment de Dragons du Roi, a été tué à l'attaque du Fort de Rhinfeldt, sur le Rhin, emporté par les troupes commandées par le Chevalier de Belle-Isle.

Le *Chevalier de Courtomer* & le *Marquis d'Avernes*, tous deux Lieutenans au Régiment des Gardes Françaises, ont été tués en signalant leur valeur au Siège de Fribourg.

M<sup>re</sup> *Leon de Beaumont*, Evêque de Saintes, & Prieur de S. Etienne de Mortagne, mourut dans son Diocèse le 10 Octobre, âgé d'environ 93 ans.

M. *de Boëhmer*, Ministre du Landgrave de Hesse Darmstadt, mourut le 5 Novembre dans la 55. année de son âge.



# T A B L E.

|                                                           |              |
|-----------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose : |              |
| Imitation de l'Ode vingt-unième du troisième              |              |
| Livre d'Horace, <i>O nasam me cum Consule Man-</i>        |              |
| <i>lio</i> ,                                              | 3            |
| Essai sur la Vie & les Ouvrages de M. Rigaud ,            | 6            |
| &c.                                                       |              |
| Épître à M. de Voltaire ,                                 | 11           |
| Réponse du P. Texte sur l' <i>Angelus</i> ,               | 16           |
| L'Ami parfait ,                                           | 24           |
| Expériences de Physique ,                                 | 31           |
| Imitation de l'Ode troisième du second Livre d'Ho-        |              |
| race , <i>Equum memento</i> , &c.                         | 34           |
| Nouvelle découverte sur les Notes des Abbrévia-           |              |
| tions ,                                                   | 36           |
| Stances sur l'Air d'Issé , les doux Plaisirs , &c.        | 45           |
| Le baiser ,                                               | 46           |
| Vers à M. de Voltaire ,                                   | <i>ibid.</i> |
| Séance publique de l'Académie des Sciences , Ex-          |              |
| trait ,                                                   | 47           |
| Épître à M. Bouguer , &c.                                 | 81           |
| Manuscrit traduit de l'Arabe par M. Jacques ,             | 85           |
| Nouvelle Épître au Roi par M. de Voltaire ,               | 114          |
| Huitain sur Louis le Bien-aimé ,                          | 116          |
| Épître au Roi ,                                           | 117          |
| Extrait d'un Ecrit intitulé , <i>Refutations</i> , &c.    | 120          |
| Explication de l'Enigme & du Logogryphe de No-            |              |
| vembre , premier Volume ,                                 | 130          |
| Enigme & Logogryphe ,                                     | 131          |
| Chanson notée ,                                           | 134          |
| <b>NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &amp;c.</b>     |              |
| Voyages du Capitaine Lade , Extrait ,                     | 133          |

|                                                                              |              |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Differtations sur la Fondation de Marseille , Ex-<br>trait ,                 | 143          |
| Voyages & Aventures du Comte de , &c.                                        | 149          |
| Mémoires de Melvil ,                                                         | <i>ibid.</i> |
| Les Elémens de la Médecine Pratique ,                                        | <i>ibid.</i> |
| Nouveau Livre d'Ecriture ,                                                   | 150          |
| Ouverture du Collége Royal ,                                                 | 151          |
| Estampes nouvelles ,                                                         | 152          |
| Essence Balsamique ,                                                         | <i>ibid.</i> |
| Spectacles ,                                                                 | 154          |
| Nouvelles Etrangères , Turquie , Russie , Prusse ,                           | 163          |
| Allemagne ,                                                                  | 165          |
| Saxe ,                                                                       | 167          |
| Hambourg ,                                                                   | 171          |
| Pologne ,                                                                    | 174          |
| Francfort , Baviere ,                                                        | 175          |
| Italie ,                                                                     | 177          |
| Espagne ,                                                                    | 178          |
| Génes & Isle de Corse ,                                                      | 179          |
| Grande Bretagne ,                                                            | 180          |
| Flandre ,                                                                    | 181          |
| Morts des Pays Etrangers .                                                   | 182          |
| Fête donnée à Malte par le Chevalier de Caylus ,                             | 184          |
| Complimens adressés au Roi , à la Reine , &c.                                | 192          |
| Etat des personnes qui sont allées recevoir Mada-<br>me la Dauphine ,        | 194          |
| Lettre du Roi à M. l'Archevêque de Paris & son<br>Mandement en conséquence , | 199          |
| Mandement du Cardinal de Tencin ,                                            | 204          |
| Morts ,                                                                      | 205          |
| Brévet & Privilege du Roi pour le Mercure.                                   |              |

---

## Errata du premier Volume.

- P** Age 2, ligne 4, à publier. lisez, à publier ?  
P. 12, l. 16, n'y, l. ni.  
P. 17, l. antépénultième, créance, l. croyance.  
P. 20, l. 3, Stuard, l. Stuart.  
P. 22, l. 2, les Dominiquin, l. les Dominiquains.  
P. 31, l. 2, caprice ; l. caprice,  
*Ibid.* l. 26, doit, l. il doit.  
P. 31, l. 7 du bas, guai, l. gai.  
P. 40, l. 8, ces mots sont composés, l. ce mot est  
composé.  
P. 50, l. 9, Pentièvre, l. Penthievre.  
P. 54, l. 14, Le Poisson, même qui s'élance, l. Le  
Poisson même, qui s'élance.  
P. 58, l. 14, n'avoient, l. n'ont.  
P. 65, l. 3 & 4 du bas, Prieur, l. Prieure. ec, l. ce.  
P. 93, l. 13, ôtez la virgule après préfère.  
P. 100, l. 1, Prddesseur ; l. Prédécesseur.  
P. 105, l. 14 & 15, renduës, l. rendus.

**BREVET** qui accorde le *Mercur*e de France aux Sieurs Fuzelier & la Bruere.

**A**UJOURD'HUI trente-un Oôtobre mil sept cent quarante quatre, le Roi étant au Camp devant Fribourg, voulant que le *Mercur*e de France, que le défunt Sieur de la Roque composoit tous les mois, soit continué avec toute l'attention convenable à un Ouvrage aussi utile qu'ag éable au Public. Sa Majesté bien informée des talens & de la sagesse des Sieurs Louis Fuzelier & Charles-Antoine le Clerc de la Bruere, les a choisis & nommés pour composer à l'avenir le *Mercur*e de France exclusivement à tous autres, & ce tant qu'il plaira à Sa Majesté, laquelle veut & ordonne à cet effet que toutes Lettres de Privilege leur en soient expédiées, aux conditions neanmoins de ne pouvoir céder ni transporter leur part dans ledit Privilege à quelque personne que ce puisse être, l'intention de Sa Majesté étant que le survivant des deux en jouisse en entier. Veut en outre Sa Majesté que lesdits Sieurs Fuzelier & la Bruere partagent entre eux le travail pour la composition dudit Ouvrage, & les émolumens qui proviendront d'icelui par égale portion, le tout à commencer au mois de Novembre prochain, & pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé d'en expédier le présent Brévet, qu'elle a signé de sa main & fait contre-signer par moi Conseiller, Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances.

Signé **LOUIS**.

Et plus bas, **PHILYPPEAUX**

Et au dos est écrit :



*Registré sur le Registre onze de la Chambre Royale  
& Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris ,  
N° 394 , folio 233 , conformément aux anciens Re-  
glemens , confirmés par celui du 28 Février 1723.  
A Paris le dix Décembre 1744.*

*Signé, VINCENT, Syndic.*

---

**De l'Imprimerie de JOSEPH BULLOT 1744**

---

## PRIVILEGE DU ROI.

**L** O U I S par la grace de Dieu , Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers , les Gens tenans nos Cours de Parlement , Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel , Grand Conseil , Prévôt de Paris , Baillifs , Sénéchaux , leurs Lieutenans Civils & autres nos justiciers qu'il appartiendra. S A L U T , nos chers & bien amés *Louis Fuzelier & Charles Antoine le Clerc de la Bruere* , Nous ont fait remontrer , que l'applaudissement que reçoit le *Mercur de France* , Nous a fait croire que le sieur de la Roque titulaire du dernier Brevet étant décédé , il ne convient pas que le Public soit privé à l'avenir d'un Ouvrage aussi utile qu'agréable , tant à nos Sujets qu'aux Etrangers ; c'est dans cette vûe que bien informés des talens & de la sagesse des sieurs Fuzelier & le Clerc de la Bruere, Nous les avons choisis pour composer à l'avenir exclusivement à tous autres ledit Ouvrage , sous le titre de *Mercur de France* , & Nous leur en avons accordé à cet effet notre Brevet en datte du trente-un du mois dernier , à condition que le survivant des deux jouira seul de la faculté & Privilége, pour l'exécution duquel ils Nous ont très-humblement supplié de leur accorder nos Lettres sur ce nécessaires. A C E S C A U S E S , Voulant traiter favorablement lesdits sieurs Exposans , Nous leurs avons permis & permettons par ces Présentes de composer & donner au Public à l'avenir tous les mois , à eux seuls exclusivement à tous autres ledit *Mercur de France* , qu'ils pourront faire imprimer en un ou plusieurs Volumes conjoin-

tement ou séparément & autant de fois que bon leur semblera chaque mois, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, Pays Terres & Seigneuries de notre obéissance, pendant le tems & espace de vingt années consécutives, à compter du jour de la datte des Présentes, à condition néanmoins que chaque Volume porte son Approbation expresse de l'Examinateur qui aura été commis à cet effet, & en outre Nous avons revoke & revokeons tous autres Privilèges qui pourroient avoir été donnés ci-devant à d'autres qu'audits sieurs Exposans, faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'Impression ou Gravure Etrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs, Graveurs Imprimeurs, Marchands en Taille douce & autres d'imprimer, faire imprimer, graver ou faire graver, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre ou Planches en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titres ou autrement sans la permission expresse ou par écrit desdits sieurs Exposans ou de ceux qui auront droit d'eux, le tout à peine de confiscation tant des Planches que des Exemplaires contrefaits & des ustenciles qui auront servi à ladite contrefaçon, que Nous entendons être saisis en quelque lieu qu'ils soient trouvés, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audits sieurs Exposans, & de tous dépens dommages & intérêts, à la charge que ces Présentes seront en registrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la datte des Présentes, & que l'Impression de ce

**Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que les Impetrans se conformeront en tout aux Réglemens de la Librairie & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, & qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres seront remis dans le même état ou les Approbations y auront été données ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur Daguesseau, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque Publique, un dans celle notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir lesdits sieurs Exposans ou leurs ayants cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huisier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires, car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le treizième jour de Novembre, l'an de grace mil sept cent quarante-quatre & de notre Règne le trentième.**

**Par le Roi en son Conseil, NOBLET.**

**Réglé sur le Réglé onze de la Chambre Royale**

**Et Syndicale des Libraires Et Imprimeurs, sous le même Numero Et le même folio que le Brévet attaché sous le présent contre-scel ( N<sup>o</sup>. 394, fol. 233, ) conformément au Règlement de 1723, qui fait défense Art. 4, à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires Et Imprimeurs, de vendre, débiter Et faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, Et à la charge de fournir à ladite Chambre Royale Et Syndicale des Libraires Et Imprimeurs de Paris huit Exemplaires de chacun Et par chacun mois, prescrits par l'Article 108 du même Règlement. A Paris le 10 Décembre 1744.**

**Signé, V I N C E N T, Syndic,**

**La Planche gravée doit regarder la page  
 La Chanson notée, la page**

**44  
 132**

**MERCURE**  
**DE FRANCE,**  
**DÉDIÉ AU ROY.**  
**DECEMBRE. 1744.**



**A PARIS,**  
**GUILLAUME CAVELIER,**  
rue S. Jacques.  
**Chez** { **La Veuve PISSOT, Quai de Conti,**  
à la descente du Pont-Neuf.  
**JEAN DE NULLY, au Palais.**

---

**M. DCC. XLIV.**

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*

---

## A V I S.

**L'**ADRESSE générale est à *Monsieur DE LA BRUERE*, à l'Hôtel de Pontchartrain. On prie très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse cidessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions,

PRIX XXX. SOLS.

MERCURE  
*de France,*  
DÉDIÉ  
AU ROI.  
Decembre 1744.

*\* Pièces Fugitives  
tant en Vers qu'en Prose.  
Imitation*

*De l'ode 24.<sup>e</sup> du 3.<sup>e</sup> livre d'Horace  
Quand tout l'or de l'Arabie  
Enfleroit vos magasins,  
Quand nouveau Roi de Phrygie  
Tout seroit or sous vos mains,  
Si le tems que rien n'arrête  
Sur votre superbe tête  
Grave les traits de la mort,  
Rien ne sçauroit vous défendre;  
L'or est egal a la cendre  
Dans la balance du Sort.*



#### 4 MERCURE DE FRANCE ;

O toi Peuple heureux \* & sage  
Qu'Alexandre respecta  
Conserve à jamais l'usage  
Que la raison te dicta ,  
Qu'en ta course vagabonde  
L'intérêt de ce Dieu du Monde  
Te laisse ignorer sa loi ;  
Qu'une richesse commune  
T'affervissant la fortune ,  
En fixe le juste emploi.

Là l'Orphelin trouve un Pere  
Et la Veuve sans dégoûts  
Ne voit rien qu'elle préfère  
Aux cendres de son Epoux.  
L'appas d'une dot immense  
Au caprice , à la licence  
N'acquiert pas l'impunité.  
La femme simple & timide  
N'a que la vertu pour guide ,  
Et pour dot la chasteté.

François , quelle ame assez belle  
Enfantera le dessein  
D'appeller sur ce modèle  
Les Vertus dans votre sein ?  
A son généreux courage  
J'ose assurer le suffrage  
\* *Les Scythes,*

Et l'amour de l'avenir :  
Tous les Temps pleins de sa gloire  
Dresseront à sa mémoire  
Les Autels du souvenir.

Severe , mais équitable  
La seule posterité  
Est l'organe respectable  
Qu'a choisi la vérité.  
Sans cesse en proie à l'envie  
Les Heros pendant leur vie  
Gémissent sous son effort :  
C'est ainsi qu'elle se venge  
De l'éternelle louange  
Que leur assure la mort.

Nous parlons contre les vices ,  
Mais nous flattons les forfaits ,  
Les crimes sont sans supplices ,  
Et les Loix sans effets.  
La fraude , la violence  
Conduisent à l'opulence ,  
Qui bien-tôt leur sert d'appui ;  
Le pauvre seul est coupable ,  
Et le crime est respectable  
Si la fortune est pour lui.

Rougiſſons de la bassesse ,

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Où sans crainte du mépris,  
L'intérêt & la mollesse  
Avilissent nos esprits.  
Dans sa naissante avarice  
Le Fils pour toute exercice  
Ne connoît que l'art des jeux ;  
Tandis que plus lâche encore,  
Son Pere se deshonore  
Pour enrichir ses Neveux.

C'est ainsi que les ravages  
D'une indigne passion  
Etendent sur tous les âges  
Leur fatale impression ;  
Mais une juste disgrâce  
Des biens que l'avare entasse  
Sçait écarter les plaisirs ;  
Et la céleste vengeance  
Au sein de la jouissance  
Lui laisse encor les desirs.





## S U I T È D U M A N U S C R I T

*Arabe , traduit par M. Jacques , Marchand Evantailliste , rue Mouffetar.*

U N Ours d'une grandeur prodigieuse se lança un jour sur moi ; mais loin de me faire aucun mal , il se contenta d'arracher mon fils de mes bras , & l'emporta en fuyant d'une course précipitée. Parelin courut après le ravisseur un épieu à la main. Je voulois le suivre , mais la frayeur m'avoit oté la force de marcher , & d'ailleurs Parelin & l'ours couroient avec tant de vitesse, qu'il m'eût été impossible de les atteindre. J'attendis le dénouement de cette aventure avec la plus vive inquiétude. Chaque instant redoubloit mes allarmes , & la nuit qui arriva sans que j'eusse revû ni mon mari ni mon fils , mit le comble à ma désolation. Je ne doutai plus que l'instant fatal prédit par le Silphe ne fût enfin arrivé , & que nous ne fuissions séparés pour jamais. J'attendis plusieurs jours aussi vainement : enfin ayant perdu toute esperance , je résolus de me donner la mort. J'allois me précipiter dans une fontaine qui couloit au milieu du

, A iij

## **3 MERCURE DE FRANCE.**

bois : je sentis que quelqu'un me retenoit, je me retournai, & je vis le Silphe qui m'arrêtoit. Eritzine , me dit-il , subissez votre sort sans murmurer , c'est le seul moyen d'obtenir le pardon de votre désobéissance. Ranimez votre courage , vous en aurez encore besoin long-tems , mais peut-être quelque jour vous serez heureuse. Je reverrai Parelin , m'écriai-je : Ah ! dites-moi s'il vit, & quel est son sort. Il vit , répondit le Silphe , mais il n'est plus de Parelin pour vous. S'il est ainsi , repris-je , qu'ai-je besoin de la vie ? C'est l'arrêt du destin , continua le Silphe ; & vous attenteriez à vos jours sans succès.

Vous pouvez juger en quel état me laisserent ces dernières paroles du Silphe ; il est inutile de vous ennuyer du détail de mes chagrins dans la Forêt. J'y passai un an à faire retentir les antres les plus sourds de mes gémissemens ; je demandois mon époux & mon fils aux arbres , aux rochers , à toute la nature.

Je n'avois point encore vu de créature humaine dans ce désert , mais la solitude m'étoit chère , & toute société m'auroit embarrassée. Les premiers hommes que j'y aperçus furent des Matelots qui venoient faire de l'eau à la fontaine qui étoit au milieu du bois. J'étois trop malheureuse pour

avoir rien à redouter ; ainsi je ne me détournai pas de mon chemin pour les éviter : mais dès qu'ils m'apperçurent , ils me saïrent , & m'emmenèrent à leur bord. J'étois assez tranquille , & la captivité m'affligoit peu ; mais mon courage m'abandonna à la vûe du Capitaine du Vaisseau. C'étoit le même Sideni à qui ma mere m'avoit déjà livrée par une trahison si cruelle. Ce barbare désesperant de pouvoir rien obtenir par la douceur , en vint d'abord aux dernières extrémités ; il eut lieu de s'en repentir , & fut déconcerté du courage avec lequel je le reçus. Je rendis long-tems ses efforts inutiles , & plusieurs blessures que je lui fis le punirent de sa brutalité. Ma résistance changea son amour en rage ; furieux de voir son sang couler , il tira son poignard , m'en frappa , & me jetta dans la mer.

Ma perte paroïssoit assurée : mais le Ciel étoit trop jaloux de me punir , pour finir sitôt mes souffrances. Un Dauphin me porta jusqu'au rivage. Une vieille femme , qui s'y trouvoit alors me prit dans ses bras , & me transporta dans sa petite cabane, qui n'étoit pas éloignée. J'avois perdu connoissance , & je n'ai sçu ce détail que par la vieille charitable qui me secourut ; quelques simples qu'elle appliqua sur ma playe , la guérirent en peu de jours. Elle n'oublia rien de ce qu'elle crut propre

A v

à me consoler , & tant de bonté & d'humanité auroient remis le calme dans mon ame , si quelque chose eût pû le faire. Elle m'enseigna la demeure d'un Magicien , qui , disoit-elle , me donneroit un remède à mes maux , s'il y en avoit un possible. Je comptois peu sur un pareil secours. Cependant je partis pour aller trouver le Magicien avec la même précipitation que si j'eusse espéré quelque chose de ses soins. Dès qu'il m'aperçut : Princesse , me dit-il , je sçais le sujet qui vous amene ; si vous avez le courage d'aller chercher la Toupie de Diamant du Roi des Génies , vous verrez finir vos malheurs. Il m'apprit alors que cette Toupie lumineuse étoit dans un lieu inaccessible , que la difficulté d'en approcher , quoique très-considérable , étoit cependant le moindre des dangers que j'aurois à effuyer ; que plusieurs monstres défendoient l'accès du lieu où étoit le trésor. Je vous donnerai le moyen , continua le Magicien , de surmonter tous ces obstacles , pourvu que de votre côté vous ayez assez de force pour sortir victorieuse de la dernière épreuve. Quelque chose qu'on vous dise , il ne faut ni parler ni tourner la tête , & avancer toujours vers la Toupie lumineuse. Prenez , me dit-il , ce poinçon d'or , il vous ouvrira le passage au travers des rochers qui entourent le lieu où est la Toupie de diamant , & vous

garantira des monstres qui la défendent. Le Magicien m'enseignâ ensuite le chemin que je devois prendre, la route étoit fort longue, & j'ai consumé un an à la suivre; enfin après des fatigues incroyables j'arrivai aux rochers qu'on m'avoit indiqués; à peine eus-je frappé la roche avec le poinçon, qu'elle s'ouvrit pour me laisser passer, & se referma aussitôt.

Je me trouvai dans une campagne délicieuse, au bout de laquelle paroissoit un palais superbe. Dès que j'approchai, je fus attaquée par une infinité de bêtes féroces.

Mais le poinçon d'or les dissipa sans peine, & j'entrai victorieuse dans le palais.

Je vis qu'au fond d'une galerie à perte de vue, étoit une Table d'or, sur laquelle étoit posée la Toupie de diamant; mille voix m'appelloient, & ne réussissoient ni à me faire répondre ni à me faire tourner la tête. Je crus entendre le Silphe qui me crioit que je prenois un mauvais chemin, & que je devois retourner en arrière. Au lieu de répondre, je tenois les yeux fixés sur le diamant que je venois chercher, & cette vue me rassuroit contre tous les prestiges. Mais j'eus à soutenir les combats les plus rudes, lorsque j'entendis la voix de mon époux & celle de mon fils, ils pouffoient des cris lamentables, & se plaignoient qu'on les livroit à des sup-

A vj



## 12 MERCURE DE FRANCE.

plices cruels , parce que j'allois ravir la Toupie de diamant. Leurs cris perçoient mon cœur ; & quelque prévenue que je fusse sur la nature de ce prestige , je fus tentée cent fois de tourner la tête ou de leur répondre. J'eus pourtant assez de courage pour observer la condition prescrite. J'avancai sans m'arrêter , sans détourner la tête , sans répondre , mais non sans verser bien des larmes. Dès que je fus près de la Table la Toupie vint d'elle-même se placer dans ma main , & je lus ces mots gravés sur la Table d'or : Ton courage a réparé ta première foiblesse , tu mérites d'être heureuse , & tu le feras. Emporte la Toupie de diamant , elle est à toi , & prends le chemin de Bagdad , c'est-là que tu sçauras ton sort. Je sortis du palais plus tranquille que je n'y étois entrée , un silence profond avoit succédé à ce tumulte des voix qui m'avoient assailli d'abord ;

Le poinçon d'or rouvrit la roche , & je pris la route de Bagdad. J'abordai hier à ce Caravanserail , où au lieu du bonheur que j'attendois , j'ai trouvé mon plus dangereux ennemi ; mais sans doute le Ciel ne m'a pas trompée : puisqu'il m'a procuré l'honneur d'embrasser les genoux du Souverain Commandeur des Croyans , il m'a mise du moins à l'abri de toute injustice.

Le Calife qui s'étoit d'abord intéressé pour Eritzine prévenu par sa beauté seule, lui offrit, dès qu'il la connut mieux, tous les secours que sa puissance le mettoit en état d'offrir; que ne puis-je, lui disoit-il, vous aider à retrouver votre amant; mais du moins je punirai le Barbare qui a voulu vous deshonnorer. Le Calife ordonna qu'on traînât à l'instant Sideni au suplice. Il se disposoit à conduire Eritzine à son Palais lorsqu'on entendit un grand bruit à la porte du Caravanserail.

L'hôte avoit renvoyé avec brutalité des gens qui venoient demander un logement pour la nuit. Ils avoient répondu à ses injures, & des injures on en étoit venu aux coups. Le Calife envoya Giafar pour apaiser le désordre, & commanda en même tems que l'on préparât le plus bel appartement du Palais pour Eritzine. Giafar revint un moment après; tout avoit été apaisé par l'arrivée du maître de ces gens qui avoient excité le tumulte. Ils appartenoient au Roi de Borneo, ce Prince arrivoit à Bagdad, & entrant dans la ville à une heure si indue, il avoit voulu coucher dans un Caravanserail la première nuit, & remettre au lendemain à saluer le Calife. Sans doute, ajouta Giafar, qui instruisoit le Calife de toutes ces circonstances, l'intention de votre Majesté

## 14 MERCURE DE FRANCE.

n'est pas que ce Prince couche dans un Caravanferail. Le Calife ordonna à Mesfrou de conduire Eritzine au Palais & alla trouver le Roi de Borneo auquel il se plaignit obligeamment du dessein qu'il avoit eu. Ils retournerent tous au Palais du Calife où ils passerent la nuit.

Le Calife impatient d'apprendre le sujet du voyage du Roi de Borneo , passa dès le matin dans l'appartement de ce Prince. Il le trouva triste & inquiet. Je suis venu ici , dit le Roi de Borneo , avec des espérances qui se changent en inquiétudes depuis que l'instant approche , où elles doivent se vérifier. Je suis Souverain d'un Royaume florissant ; mais ce n'est pas l'éclat du trône qui fait le bonheur , les Rois ne sont heureux ou malheureux qu'en qualité d'hommes , & non en qualité de Rois , & par des causes qui leur sont communes avec le reste de leurs sujets : sans cela la Nature seroit trop injuste.

J'ai eu un fils unique , fruit de mon union avec une épouse charmante ; mais ce fils si cher , que j'aimois autant que sa mere me fut enlevé dès le berceau. J'ai toujours soupçonné de cet enlèvement , un misérable qui sçavoit un peu de magie , que j'avois fait punir , qui avoit juré de s'en vanger , & qui disparut dans le même tems où

je perdis mon fils. Je n'épargnai aucuns  
 soins pour retrouver l'un & l'autre ; mes  
 soins furent inutiles. Lorsque le Roi de Bor-  
 neo mourut sans postérité , je montai au  
 trône où ma naissance m'appelloit. Je  
 pleurois encore mon fils , quoique je l'eusse  
 perdu depuis plusieurs années. Je renouvel-  
 lai mes recherches avec plus d'ardeur que  
 jamais , & aussi peu de succès. Mais du  
 moins le perfide Abdelec tomba entre mes  
 mains ; la force des tourmens lui fit avouer  
 qu'il étoit le ravisseur de mon fils ; mais il  
 n'étoit plus en sa puissance ; il s'étoit échapé  
 de chez lui depuis environ 3 ans. Je fis  
 punir le coupable , & je pris le parti de  
 parcourir moi-même les Royaumes voisins ,  
 après avoir confié l'administration du mien  
 à mon épouse. J'ai commencé mes courses  
 par Bagdad , heureux si le Ciel prend pitié  
 de mes peines & daigne les abréger.

Voilà , Seigneur , continua le Roi de  
 Borneo le sujet de mon voyage , de ma tristesse , & de mes inquiétudes. Le Calife offrit  
 généreusement à ce Prince de le seconder  
 dans une recherche si juste. Il fit appeler  
 tous ses Vifirs & leur ordonna sous peine de  
 la vie de lui donner dans huit jours des nou-  
 velles du fils de Borneo. Giafar essaya quel-  
 ques remontrances sur l'impossibilité d'exé-  
 cuter cet ordre.

## 16 MERCURE DE FRANCE.

S'il ne paroît dans huit jours, reprit le Calife en colere, vous périrez tous, & toi malheureux, dit-il à Giafar, si tu oses repliquer encore, je te ferai étrangler à l'instant par les Muets. Les Vifirs s'en retournerent fort consternés. Le Calife ordonna une partie de chasse pour amuser Eritzine & le Roi de Borneo.

Le Roi de Borneo à qui cette Princesse fut présentée, fut aussi ébloui de sa beauté que le Calife l'avoit été, & prit le même intérêt à son sort. Les deux Monarques ne la quitterent point pendant la chasse, & veilloient sur elle avec une attention inquiète. Un orage affreux dispersa tous les Chasseurs. Eritzine, le Calife, & le Roi de Borneo furent obligés de chercher un abri dans une caverne qu'ils trouverent au milieu de la forêt.

Eritzine tira la Toupie lumineuse pour guider leurs pas dans cet antre obscur à la faveur de la clarté que ce Talisman répandroit. La caverne fut en effet aussi éclairée que si l'on eût vu luire le soleil le plus brillant.

Ils aperçurent à la faveur de cette lumière une grande porte d'or qui étoit au fond de la caverne. Ils n'avoient pas encore eu le tems d'asseoir leurs conjectures sur le spectacle qui les frappoit, lorsque la Tou-

pie de diamans échapa des mains d'Eritzine qui fit de vains efforts pour la retenir , & s'élanca d'elle-même contre la porte d'or.

A peine elle l'eut frappée que la porte s'ouvrit , & laissa voir un Palais superbe , où tous les trésors des Fées & des Génies paroissent rassemblés. Une troupe de Génies de tous les élémens entouroit un trône d'émeraudes sur lequel étoit assis un Vieillard respectable. Le Palais retentissoit d'une harmonie flatteuse , qui répandoit un doux calme sur les sens. Le Vieillard se leva de son trône , dès qu'il vit entrer les deux Princes & Eritzine : après avoir salué les deux Monarques , il se jeta dans les bras de la Princesse : Ma fille , lui dit-il , embrassez votre pere : vos malheurs sont finis. C'étoit en effet le pere d'Eritzine , qui après sa mort , débarassé de l'enveloppe périssable de son ame , avoit été , pour prix de sa science & de ses vertus , reçu au rang des Génies immortels qui commandent aux esprits élémentaires. Après que la vivacité des premiers embrassemens fut rallentie , le Génie apprit à sa fille , qu'obligé par le Destin à la punir de sa désobéissance , il l'avoit du moins secourue dans ses malheurs ; que c'étoit lui qui lui avoit envoyé le Silphe qui l'avoit servie , la Vieille & le Magicien. Prince ,

## 18 MERCURE DE FRANCE.

ajouta t-il s'adressant au Calife, tout mon pouvoir ne suffiroit pas pour m'acquitter envers vous des secours généreux que vous offriez à ma fille : Je sçai que la gloire est ce qui vous touche le plus, la vôtre brillera dans tous les âges , & votre nom célébré par des Historiens dignes de vous , ira à l'immortalité avec leurs ouvrages. Le Roi de Borneo ne me trouvera pas ingrat ; je vais lui rendre son fils. Il le reverra couronné par la Victoire ; mais pour prix d'un si grand service , je lui demande de le donner pour époux à ma fille.

Un bruit éclatant de trompette annonça alors l'arrivée du Prince de Borneo. La Princesse tourna la tête & fit un cri de joye en reconnoissant Parelin. C'est vous, s'écria-t-elle , en se jettant dans ses bras ; c'est vous , cher Epoux que je retrouve. Elle ne put en dire davantage ; sa voix étoit étouffée par ses transports, & quand elle auroit pû parler, elle n'auroit pas trouvé de termes pour les exprimer.

La joye d'avoir retrouvé un époux qu'elle adoroit , ne l'empêcha pas de songer à son fils. Elle le demanda ; il parut plus brillant que la plus belle aurore. Telle étoit la figure de cet aimable enfant que Parelin y retrouvoit tous les traits de sa mere , & qu'E-

ritzine voyoit en lui le portrait de Parelin ; car elle ne s'étoit point encore accoutumée à le nommer autrement , & elle voulut qu'il conservât toujours ce nom sous lequel il avoit commencé à lui être cher. Le Roi de Borneo prodiguoit tour à tour ses caresses à son fils , à Eritzine & à leur aimable enfant. Eritzine étoit si enivrée du plaisir de revoir Parelin , qu'elle avoit peu d'empressement d'apprendre par quel miracle ce bonheur arrivoit. Le Roi de Borneo fut plus curieux , & demanda à son fils ce qui lui étoit arrivé depuis sa séparation d'avec Eritzine ; car il avoit appris du Calife toutes les aventures de cette Princesse.

Je suivis jusqu'à la nuit , dit Parelin , l'Ours qui emportoit mon fils. Je fus fort étonné de voir au milieu de l'obscurité la forêt éclairée par une lumière brillante. L'Ours fuioit du côté d'où partoît la clarté , je le suivis , & je découvris le Palais où nous sommes. L'Ours y entra , j'entrai sans hésiter après lui ; il alla remettre mon fils au Génie qui étoit assis sur le trône. Ah Seigneur , lui dis-je en me prosternant à ses pieds , serez-vous assez barbare pour faire mon malheur & celui d'une épouse adorable ? Le Génie sourit & me dit qu'il falloit que les arrêts du Destin s'accomplissent. Le son de sa voix , ses traits qui me paroissoient



## 20 MERCURE DE FRANCE.

absolument les mêmes que ceux de votre pere me remplissoient d'un juste étonnement. Je ne sçavois que penser de ce que je voyois. Il s'aperçut de mon embarras. Parelin, me dit-il en m'embrassant, oui je suis Eritzin, le pere de celle que tu adores, & je veux être le tien. Il m'aprit qu'instruit plus positivement après sa mort de ce qu'il n'avoit auparavant découvert que fort confusément sur votre sort & sur le mien, notre amour lui avoit paru digne d'être heureux, que ma naissance n'étoit pas indigne d'Eritzine, puisque je devois le jour au Roi de Borneo ; que le perfide Abdelec m'avoit enlevé, & que séduit par quelques graces qu'il avoit cru voir en moi, il m'avoit fait passer pour son fils. Le Génie ajouta que quoiqu'alors il eût désiré notre mariage, la loi du Destin l'avoit forcé d'éprouver si Eritzine exécuteroit ses dernieres volontés. Que n'avez-vous eu moins de pitié de moi, dit Parelin à Eritzine, vous vous seriez épargnée bien des peines. Je ne regrette pas ma complaisance, interrompit-elle, si elle vous a prouvé l'excès de mon amour. C'est le Génie, continua le Prince de Borneo, qui a empêché l'effet des Philtres d'Abdelec. A l'égard de votre mere, elle est morte de douleur en aprenant mon évasion. Ainsi je suis resté dans ce Palais que le Génie transf-

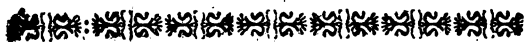
porte à son gré dans tous les lieux de l'Univers. J'y trouvois tous les plaisirs , mais votre absence rassemble toutes les peines. Le Génie me disoit que je ne méritois pas d'être puni , que vous seule aviez désobéi , mais il me racontoit ce que vous souffriez , & portoit à mon cœur les coups les plus terribles , étoit - ce là m'épargner ? Il m'a envoyé détrôner l'Usurpateur qui régnoit à Céilan : une armée de Silphes , sous la figure d'hommes , & marchoit sous mes ordres , m'a aisément rendu maître de l'Empire ; mais que m'importoit de conquérir un grand Royaume , vous seule me suffisiez. Je retrouve mon pere , mon épouse , & mon fils , voilà tous les biens dont mon cœur sçait jouir , & les seuls qui puissent me rendre heureux.

Pardonnez - moi , ma fille , dit alors le Génie , les peines que j'ai été contraint de vous causer ; vos plaisirs vous en paroîtront plus doux. J'ai souffert autant que vous ; je ne vous perdois pas de vue , mais il m'étoit défendu de paroître à vos yeux. Le Génie en disant ces mots serroit dans ses bras sa fille & Parelín. Le Roi de Borneo l'imitoit. Tous versèrent des larmes de joye , & le Calife étonné , attendri de ce qu'il voyoit , partageoit leurs larmes & leurs plaisirs. Le Génie donna à ce Prince une cassette pleine

## 22 MERCURE DE FRANCE.

des plus beaux Diamans , & le fit recon-  
duire à Bagdad par quatre Silphes , qu'il  
avoit à perpétuité à son service. Il transporta  
aussitôt son Palais dans l'isle de Céilan. Erit-  
zine & Parelín furent couronnés avec l'ap-  
plaudissement de tous leurs Sujets. La féli-  
cité pure dont jouissoient ces époux fortunés , fut pour eux un nouveau motif de tra-  
vailler au bonheur de leurs peuples. Ils au-  
roient voulu les rendre aussi heureux qu'ils  
l'étoient eux-mêmes. Leur gouvernement  
fut le modele de celui des Princes qui les  
suivirent , leur amour inaltérable celui de  
tous les cœurs sensibles , & leur bonheur  
l'objet des desirs de tous les amans. Après  
avoir fourni leur carrière , la mort leur en-  
ouvrit une nouvelle. Ils furent reçus , ainsi  
que leur pere , parmi les Génies , & l'im-  
mortalité qu'on leur accordoit ne leur parut  
flateuse , que parce qu'elle leur donnoit le  
moien de s'aimer à jamais.





# O D E

Tirée du Pseaume 67 *Exurgat Deus , &  
dissipentur inimici ejus , & fugiant qui  
oderunt eum a facie ejus.*

**C**'Est de tous les Pseaumes celui dont le sens littéral a le plus embarrassé les Interprètes, Plusieurs ont cru qu'il fut composé par David pour être chanté pendant la cérémonie de la translation de l'Arche dans la ville de Jérusalem. Leur sentiment est fondé sur ce qu'il paroît par le dixième Chapitre des Nombres, que lorsqu'on élevoit l'Arche pour la transférer d'un lieu dans un autre, on chantoit les premiers mots de ce Pseaume. *Cumque elevaretur Arca , dicebat Moyses , surge Domine , & dissipentur inimici tui , & fugiant qui oderunt te a facie tuâ.* Mais le sens spirituel de ce Cantique regarde incontestablement la Résurrection & l'Ascension du Fils de Dieu, la destruction de l'idolâtrie, & le triomphe de l'Eglise. Le Cardinal Bellarmin trouvoit ce Pseaume admirable par les figures, les métaphores, & les descriptions Poétiques dont il est rempli. On peut dire en effet après le P. Hardouin,

## 24 MERCURE DE FRANCE.

qui l'a traduit un peu singulièrement, que  
c'est un chef-d'œuvre de la Poësie Hébraïque,  
& l'un des plus beaux Pseaumes de David.

Dieu se leve : tombez , Roi , Temple , Autel ,  
Idole.

Au feu de ses regards , au son de sa parole  
Les Philistins ont fui.

Tel le vent dans les airs chasse au loin la fumée ,  
Tel un brasier ardent voit la cire enflammée  
Bouillonner devant lui.

\*3\*  
Chantez vos saintes conquêtes ,  
Israël , dans vos festins ,  
Offrez d'innocentes fêtes  
A l'Auteur de vos destins ,  
Jonchez de fleurs son passage ,  
Votre gloire est son ouvrage ,  
Et le Seigneur est son nom.  
Son bras venge vos allarmes  
Dans le sang & dans les larmes  
Des familles d'Ascalon.

\*30\*  
Ils n'ont pu soutenir sa face étincelante.  
Du timide orphelin , de la veuve tremblante  
Il protege les droits.

Du fond du Sanctuaire il nous parle à toute heure :  
Il aime à rassembler dans la même demeure  
Ceux qui suivent ses loix.

\*30\*

11

Il brise , il met en poussiere  
 Le joug terrible & les fers.  
 Qu'il forgea dans sa colere  
 Pour ses enfans les plus chers.  
 Il délivre ces rebelles  
 Qui chez des Rois infidèles  
 Mouroient noyés dans les pleurs ,  
 Ou traînoient leur vie affreuse  
 Dans la prison tenebreuse  
 De leurs barbares vainqueurs.



Souverain d'Israël , Dieu vengeur , Dieu suprême  
 Loin des rives du Nil tu conduisois toi-même

Nos ayeux effrayés :

Parmi les eaux du Ciel , les éclairs & la foudre ,  
 Le Mont de Sinaï prêt à tomber en poudre  
 Chancela sous tes pieds.



De l'humide sein des nuës  
 Le pain que tu fis pleuvoir  
 A nos tribus éperduës  
 Rendit la vie & l'espoir ;  
 Tu veilles sur ma Patrie  
 Comme sur sa bergerie  
 Veille un Pasteur diligent ,  
 Et ta Divine Puissance  
 Répand avec abondance  
 Ses bienfaits sur l'indigent,

B

## 26 MERCURE DE FRANCE.

Sur l'abîme des flots , sur l'aîle des tempêtes  
Le Seigneur fait voler la voix de ses Prophetes  
Aux lieux les plus lointains ;  
Son peuple bien-aimé vaincra toute la terre ,  
Et les Sceptres conquis par le droit de la guerre  
Passeront dans ses mains.



Ses moindres efforts terrassent  
Ses ennemis furieux ;  
Des périls qui le menacent  
Il sort toujours glorieux.  
Roi de la terre & de l'onde  
Il éblouira le monde  
De sa nouvelle splendeur.  
Ainsi du haut des montagnes  
La neige dans les campagnes  
Répand sa vive blancheur.



O monts délicieux ! ô fertile heritage !  
Lieux chers du Seigneur , vous êtes l'heureux gage  
De son fidèle amour.  
Demeure des faux Dieux , montagnes étrangères ,  
Vous n'êtes point l'azile où le Dieu de nos Peres  
A fixé son séjour.



Sion , quelle auguste fête !  
Quels transports vont éclater !  
Jusqu'à ton superbe faite

Le char de Dieu va monter.

Pour célébrer ses louanges

Je vois accourir les Anges ,

Pénétrés d'un saint effroi.

Sa gloire fut moins brillante

Sur la montagne brulante

Où sa main grava sa loi.



Seigneur , tu vas régner au sein de nos Provinces:

Tu reviens entouré de Peuples & de Princes,

Chargés de fers pesans.

L'Idolâtre a fremi quand il t'a vû paroître ,

Et quoiqu'il n'ose encore t'avouer pour son Maître,

Il t'offre des présens.



Ce Dieu , si grand , si terrible ,

A nos voix daigne accourir ;

Sa bonté toujours visible

Se plaît à nous secourir.

Prodigue de récompenses ,

Malgré toutes nos offenses

Il est lent dans sa fureur ,

Mais les carreaux qu'il apprête ,

Tôt ou tard brisent la tête

De l'impie & du pécheur.



Dieu m'a dit : De Bazan pourquoi crains-tu les  
pieges ?

B ij



## 28 MER CURE DE FRANCE.

La mer engloutira ces mortels sacrileges

Dans son horrible flanc :

Tu fouleras aux pieds leurs veines déchirées ,

Et les chiens tremperont leurs langues altérées

Dans les flots de leur sang.



Les ennemis de sa gloire

Sont vaincus de toutes parts :

La pompe de sa victoire

Frappé leurs derniers regards.

Nos Chefs enflammés de zèle

Chantent la force immortelle

Du Dieu qui sauva leurs jours ,

Et nos filles triomphantes

Mêlent leurs voix éclatantes

Au son bruyant des tambours.



Bénissez le Seigneur , bénissez votre Maître.

Descendants de Jacob , ruisseaux que fitent naître

Les sources d'Israël.

Vous , jeune Benjamin, & vous Tribus guerrières,

Nephthali , Zabulon , Juda , Roi de vos freres ,

Adorez l'Eternel.



Rempli , Seigneur , la promesse

Que tu fis à nos Ayeux ;

Que les Rois viennent sans cesse

Te rendre hommage en ces lieux ,

Dompte l'animal sauvage  
 Qui contre nous plein de rage  
 S'élance de ses Marais.  
 Pour éviter ta poursuite  
 Qu'il cherche envain dans sa fuite  
 Les roseaux les plus épais.

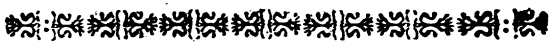


Disipe des méchans la fureur conjurée ;  
 Nous verrons accourir dans ta Ville sacrée  
 Les Envoyés des Rois,  
 Chantez le Dieu vivant , Royaumes de la terre.  
 Vous entendez ces bruits , ces éclats de tonnerre ;  
 C'est le cri de sa voix.



O Ciel ! ô vaste étendue !  
 Les attributs de ton Dieu  
 Sur les Astres , dans la nuë  
 Sont écrits en traits de feu.  
 Les Saints que son ordre emploie  
 Sont les héros qu'il envoie  
 Pour conquérir l'Univers.  
 Sa clémence vous appelle ,  
 Nations ; que votre zèle  
 Serve le Dieu que je sers.





*EXTRAIT d'une Dissertation en forme de Lettre., sur l'effet des Topiques dans les maladies internes, & en particulier sur celui du Sieur Arnoult, écrite par un Médecin de Paris à un Médecin de Province.*

Ceux qui se sont appliqués à l'étude de l'Histoire Naturelle, ont vu dans le cours de leurs recherches tant de Phénomènes singuliers, & si peu analogues aux opérations communes de la Nature, que le récit de l'expérience la plus extraordinaire n'excite plus en eux, au lieu d'étonnement, que l'envie d'approfondir par un examen sévère la vérité des observations qu'on leur communique. Les autres hommes sont moins traitables à cet égard; avides du merveilleux quand on ne s'adresse qu'à notre imagination, nous devenons incrédules pour tout ce qui est extraordinaire dès qu'on interroge notre raison, les gens peu instruits refusent de croire ce qu'ils ne comprennent pas, & cela est sans doute moins embarrassant que de chercher à l'expliquer, & ils sont d'autant plus affermis dans leur erreur, qu'étant trop peu instruits pour discuter les preuves, il est impossible de les convaincre, l'effet des To-

piques, leur efficacité, soit en bien, soit en mal, est un de ces jeux de la Nature si singuliers, qu'on ajouteroit peu de foi à leur vertu si l'on n'étoit accablé par une foule de preuves.

L'Auteur de cette Lettre a rassemblé un grand nombre d'expériences, qui sont des témoins authentiques de l'effet des Topiques. Il ne lui auroit pas été difficile d'en ramasser encore un plus grand nombre, mais il auroit grossi infructueusement la Lettre, & il en a dit assez pour persuader les plus incrédules. Les garants des faits qu'il rapporte sont de sçavans Physiciens, d'habiles Médecins; M. Boyle le restaurateur de la vraie Physique, ordonne pour guérir la crampe, de remplir de poudre de racines de Méchoacan un petit sachet de damas, & de le porter pendu au col, en sorte qu'il descende au creux de l'estomac, & qu'il touche immédiatement à la peau. *Diction. Botan. & Pharmaceut.*

Cette précaution recommandée de faire descendre le sachet au creux de l'estomac n'est point sans fondement; ce viscere presque tout nerveux, a des communications avec toutes les parties du corps; les émanations des remèdes pénétrants y parviennent très-aisément, & rétablissent promptement la circulation du sang interrompue dans

### 32 MERCURE DE FRANCE.

les défaillances, comme l'application des liqueurs spiritueuses le prouve évidemment, sans doute parce que leurs parties volatiles s'insinuent dans le sang dont le viscère est arrosé, & rendent aux nerfs la tension qu'ils avoient perdue.

Le même Boyle, dans son *Traité De insigni effluviarum efficaciam*, donne à tous les mixtes une atmosphère, dont il prouve l'existence par beaucoup d'expériences, & notamment par l'effet des cantharides, qui appliquées à des parties éloignées, & même tenues dans la main, lui ont causé de grandes douleurs dans les conduits urinaires. Les remèdes antihysteriques, portés sous le nez, ou appliqués sur le nombril, calment les accidens vaporeux. On apprend de Bartholin, que Henri II. se préserva de la peste, en portant au col une coquille d'Aveline pleine de vis argent.

Quels éloges Vanhelmont n'a-t-il pas donnés à un autre Amulette contre cette même maladie ! C'est l'Arsenic porté sur la région du cœur, ou sous l'aisselle gauche dans un petit sachet d'une double étoffe de soye. Il est vrai que si au sujet de cet Amulette, beaucoup de Naturalistes ont été les échos de Vanhelmont, plusieurs autres l'ont jugé dangereux, mais qu'importe cela pour la question présente ? les effets bons ou mau-

vais prouvent également l'efficacité des Topiques.

M. Turner fameux Médecin rapporte la mort tragique de deux enfans, causée par une superpurgation que produisit un onguent qu'on leur avoit appliqué sur le nombril, à dessein de tuer les vers. Il croit avec assez de fondement, que cet onguent est celui qu'on appelle, *Arthanila*, & on lit en effet dans Fenel, qu'il purge fortement appliqué sur le ventre. Cela paroîtra moins étonnant à ceux qui sçavent que les Anciens se purgeoient en se lavant les pieds dans une décoction d'Ellebore.

M. Hoffman, premier Médecin du Roi de Prusse, & si estimé des Naturalistes, a rapporté que la Confection Hamech, qui n'est pas un purgatif fort violent, adoucie par le mélange de l'onguent de Guimauve, remédie à la constipation, étant appliquée sous les pieds.

Une flanelle trempée dans une décoction chaude de Menthe, d'Absynthe, & de quelques Aromates, & appliquée sur l'estomac, a guéri des envies de vomir rebelles aux remèdes les plus actifs. Des remèdes analogues font des miracles dans la colique, la passion iliaque, la dyssenterie. L'Absynthe porté sous les pieds, calme les vomissemens au rapport d'Horstius. M. Turner rapporte

B v

### 34 MERCURE DE FRANCE.

qu'il a vu une ischurie opiniâtre céder dans le moment à une embrocation d'une huile qui lui est inconnue , faite sur la région de la vessie , du pubis , & du perinée.

L'Histoire de D. Thomas Tassard , Bénédictin, est l'effet des Topiques le plus singulier qu'on ait encore vu ; à l'âge de 29 ans il étoit déjà depuis plusieurs années devenu d'une foiblesse inouïe , il étoit tourmenté de convulsions fréquentes, & ce qu'il ya de remarquable, il se trouvoit plus mal immédiatement après le repas & le sommeil. On l'envoya à Bourbon , mais le soulagement que les eaux lui apportèrent dura peu ; il y ailla une seconde saison sans aucun succès , & même y éprouva de nouveaux accidens. On lui conseilla de porter une pierre d'Aiman , qu'on dit bonne contre les convulsions , & on lui en donna une bonne & bien armée , grosse comme un œuf de pigeon. A peine l'eut-il dans la main , que ses convulsions cessèrent , & depuis elles ne sont point revenues ; quoique Dom Tassard ait quelquefois été trois ou quatre jours sans porter sa pierre d'Aiman. Le récit de cette singulière guérison se trouve dans le Mercure de Juillet 1726. Dom Nicolas Alexandre , Bénédictin & Auteur du Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique , conseilla d'après Ettmuller ce remède , auquel il avoit peu de confiance ,

mais qu'il croyoit innocent ; il voulut d'abord le faire porter suspendu au col, posé sur la peau, & tombant sur la fossette du cœur, mais il causa au malade des inquiétudes si fortes, qu'il fut obligé d'abord de le mettre par-dessus sa chemise, puis par-dessus sa veste, & enfin par-dessus sa robe. L'Auteur a appris ce détail de D. Alexandre même.

Après une expérience aussi bien attestée, qui peut nier l'efficacité des Topiques, & quel préjugé avantageux ne doit-on pas se former pour celui du Sieur Arnoult, qui, de l'aveu de ses Contradicteurs, ne pouvant faire de mal, doit par conséquent faire beaucoup de bien ? En vain objecte-t-on que le spécifique a manqué quelquefois son effet ; l'Auteur le justifie d'une façon incontestable contre ces imputations calomnieuses, qui d'ailleurs ne suffiroient pas pour détruire une foule d'expériences favorables, & très-bien constatées.

M. de Blagnes, & M. Habert, dont on rapporte la mort pour décrier le spécifique, n'ont jamais porté le sachet ; c'est ce que l'Auteur de la Dissertation a vérifié par les Registres du Sieur Arnoult. M. du Cholet, qui le portoit, n'est pas mort d'apoplexie, mais d'épilepsie, à ce qu'ont décidé Messieurs Silva & du Moulin.

Bvj



### 36 MERCURE DE FRANCE.

Enfin on justifie le sieur Arnoult à l'égard du Comte de Froulai d'une façon incontestable, en rapportant un Certificat de trois de ses Domestiques, qui ne laisse aucun scrupule sur cet article. En voici la teneur :

*Nous soussignés Guiard, Douillet, & Bizel, certifions à qui il appartiendra, que moi Guiard, il y a 40 ans que j'ai l'honneur d'être attaché à son E. M. le Comte de Froulai, ci-devant Ambassadeur du Roi à Venise; que moi Douillet, j'ai le même honneur depuis 30 ans, ainsi que moi Bizel depuis 10 ans, que nous ne l'avons point quitté depuis ce tems jusqu'à sa mort, & que nous avons une parfaite connoissance de deux accidens d'apopléxie qui lui sont arrivés à Venise il y a deux ans & demi, & qu'alors il ne faisoit point d'usage du sachet du sieur Arnoult; que dans le tems & après ces deux accidens d'apopléxie, son E. M. le Comte de Froulai écrivit à M. Thieriot, Marchand de drap à Paris, & son homme de confiance, qui lui envoya aussitôt le remède du sieur Arnoult, que mondit Seigneur en a fait usage depuis, & qu'il est très-constant que depuis l'usage qu'il a fait dudit remède, il ne lui est arrivé aucun accident d'apopléxie. Nous croyons devoir rendre ce témoignage en conscience & en honneur, d'autant plus que le reproche que l'on a fait au sieur Arnoult dans le Journal des Sçavans,*

*du mois d'Août 1743, P. 1529, par forme d'Extrait d'une Lettre anonyme, porte précisément que son E. M. le Comte de Froulai a eu quatre atteintes d'apoplexie, quoique depuis la première il ait été bien attentif à porter le sachel, ce qui est une accusation des ennemis du sieur Arnoult très-fausse, & tout à fait contraire à la vérité. En foi de quoi nous en donnons la présente déclaration en notre ame & conscience, & telle que nous la ferions en Justice, si nous en étions requis; le tout pour servir & valoir ce que de raison. A Paris le 17 Mars 1744. Signé Bizel, François Guiard, & Douillet.*

Voilà donc le sieur Arnoult parfaitement justifié; mais d'ailleurs combien de suffrages respectables s'élèvent en sa faveur! On cite dans cet Ecrit le feu Cardinal de Polignac, le Duc de Gesvres, M. Mérault, Procureur Général du Grand Conseil, l'Abbé Franchini, ci-devant Envoyé de Florence, des Médecins mêmes, tels que Messieurs Garnier, Médecin de la Faculté de Paris, aujourd'hui premier Médecin du Roi à la Martinique, Mauran, Médecin à Bergerac, le Mercier, Médecin du Roi dans l'Hôpital d'Huningue.

Les Journaux ont été remplis jusqu'à présent d'une multitude de Certificats, par lesquels il étoit attesté que de gens attaqués d'a-

## 38 MERCURE DE FRANCE.

poplémie avant que de porter le sachet , n'a voient éprouvé aucun accident depuis qu'ils en faisoient usage. On cite encore ici plusieurs témoignages qui n'ont pas encore été rendus publics , & qui sont de la même nature que les premiers.

L'Approbateur , qui est un Médecin , déclare qu'on lui a communiqué les Originaux de toutes ces Pièces. Il faut donc se rendre à ces preuves , ou se déclarer Phyrionien incorrigible.





*DISCOURS sur l'utilité des fluides.*

**L**ES Atomes d'Epicure, les parties rameuses, angulaires, ou les globules des Cartésiens ne suffisent pas pour nous donner une idée nette & précise des fluides. L'expérience nous apprend que les parcelles qui entrent dans la composition de ces sortes de corps sont désunies, qu'elles ont une certaine activité, au moyen de laquelle elles se pressent mutuellement, en tout sens & avec égale force. Il seroit bien difficile qu'un amas de parties crochues, entortillées les unes dans les autres, put nous donner cette admirable élasticité, cette pression en tout sens, cette divisibilité qu'on admire dans les fluides.

Mallebranche a démontré qu'il étoit impossible d'expliquer l'équilibre des liqueurs, à moins que d'en concevoir les parties comme autant de tourbillons qui exercent les uns contre les autres une action mutuelle qui tire son origine de la tendance qu'ils ont à s'éloigner d'un centre commun autour duquel ils roulent.

M. de Molières dans ses Leçons de Physique appuya le sentiment de Mallebranche

#### 40 MÉRCURE DE FRANCE.

de démonstrations Mathématiques , de raisonnemens fondés sur l'expérience. Il tâcha même de découvrir l'origine des fluides; il crut avoir réussi en nous les représentant comme un assemblage de petits ballons, ayant une force centrale commune , & une autre particulière , qui toutes deux croissent en raison réciproque du quarré des distances.

Cette double action des fluides qui est propre à quelques-uns comme à l'air , à l'eau , &c. & empruntée dans d'autres , comme dans les métaux que le feu liquefie , nous fournit d'heureuses explications dont se trouvent dépourvus ceux qui ne font entrer dans la composition des liquides que des parties rondes sans aucun mouvement autour de leur centre. En effet , un tas de pareils globes n'auroit aucun ressort, n'exerceroit aucune action contre ceux qui l'environnent , puisque les parties qui le composent n'ont aucun mouvement particulier ; d'où il suit , contre le sentiment de Borelli , que la fluidité ne dépend pas seulement de la configuration des parties , & que des parties rondes mises en mouvement , conservant entr'elles leur union , peuvent bien n'avoir aucune fluidité , autrement on devoit donner le nom de liquide à une livre de Cendrée renfermée dans une boîte , & que l'on feroit mouvoir dans une fronde.

Après avoir exposé l'idée qu'on doit se former d'un corps liquide, nous allons entrer dans un détail abrégé, autant qu'il sera possible, des principaux avantages que l'homme retire de la fluidité. Le plus grand sans doute est celui de vivre, *primum vivere, deinde philosophari*. Or après Dieu, c'est au fluide qui nous environne que nous devons le jour, puisque c'est lui qui nous procure la respiration.

Les poulmons d'un fœtus sont affaîlés, d'où l'on conclut qu'il ne respire pas dans la matrice. Il vit cependant, mais ce n'est qu'à la circulation du sang de celle qui le porte en ses entrailles, qu'il est alors redevable de la vie.

A peine l'enfant est dégagé de ses enveloppes, que les ballons d'air qui sont pressés de tout côté entrent par les ouvertures du nez *qua data porta ruunt*, le mouvement irrite la membrane pituitaire (de là les enfants éternuent en naissant), l'air qui trouve un passage libre, descend par la trachée-artère dans le poulmon, qui est composé de vésicules qui se dilatent; voilà le mystère de l'*inspiration*. La poitrine qui s'étoit ouverte, pressée par le ressort du poulmon, chasse l'air qui y étoit contenu; c'est ce qu'on nomme *expiration*. Tant que ce mouvement alternatif dure, le sang circule; s'il cesse, l'a-

## 42 MERCURE DE FRANCE.

nimal meurt. De-là, selon M. Arbuthnot ; l'état flasque & la pesanteur des poumons des animaux morts dans la machine du vuide, démontrent que le sang s'est arrêté dans les vaisseaux pulmonaires; aucun animal ne peut vivre sans respiration ; quelques uns croient que ce sont les ouïes qui la procurent aux aquatiques.

L'élasticité des liquides ne provient que de leur fluidité, ainsi les parties sulphureuses qui diminuent la fluidité de l'air en le surchargeant, lui otent une partie de sa vertu élastique, desorte qu'étant corrompu, il n'a pas assez de force pour faire agir les poumons. De-là vient la suffocation des animaux dans les mines; dans ce principe on trouve aussi la raison de l'expérience de M. Hales, qui prouve que 74 pouces cubes d'air suffisent à peine à l'homme pour respirer pendant une minute. Notre haleine propre infecte & corrompt l'air, desorte que si on renfermoit un homme dans une chambre où nos petits ballons ne trouvaient point d'entrée, il tomberoit dans d'affreuses convulsions, & expireroit en peu de tems, ainsi les habits de laine sont utiles à la santé, parce qu'ils absorbent les exhalaisons & les mauvaises humeurs.

Non seulement la fluidité de l'air sert au mouvement alternatif des poumons & à no-

tre sanguification , mais encore, selon l'expérience du Docteur Walternedham , faite à Oxford , elle peut faire revivre des animaux. Ce Docteur pend un chien , qu'il laisse dans cet état jusqu'à ce que le mouvement du cœur entièrement cessât , ensuite il ouvre l'animal , lui souffle dans le canal du pecquet , le sang se remet en mouvement , le cœur bat , le chien respire.

M. D. F. dans sa Lettre 442 sur les Ecrits des Modernes , rapporte la façon dont M. Arbuthnot prouve la proposition d'Hypocrate , qui prétend que les tailles des hommes dépendent des différentes constitutions de l'air. Voici ses termes : « La taille des  
 „ animaux est modifiée par l'air ; les fibres  
 „ d'un animal qui croît s'y étendant comme  
 „ dans un fluide , qui par une douce pres-  
 „ sion résiste au mouvement du cœur dans  
 „ la dilatation & l'allongement de ces mê-  
 „ mes fibres ; l'atmosphère résistant par sa  
 „ pression comme un doux moule où le  
 „ corps est formé durant son accroissement.  
 „ Outre cette pression extérieure, l'air se mê-  
 „ lant avec les fluides animaux , détermine  
 „ leur être quant à la raréfaction , la conden-  
 „ sation , la viscosité , la ténuité , &c.

La fluidité de l'air est donc nécessaire à l'homme pour vivre ; nous allons démontrer que la seule fluidité de l'eau suffit pour la végétation.



#### 44 MERCURE DE FRANCE.

Où l'expérience décide, le raisonnement doit se taire, surtout en matière de Physique. On a observé par le moyen du Titlisme, que dans la végétation il se fait une circulation du suc de la terre, comme il s'en fait une du sang dans le corps des animaux, mais la terre y contribue-t-elle de telle sorte, qu'elle perde de sa substance? c'est ce que nous allons examiner.

Si on met une branche de baume dans un vase rempli d'eau seulement, elle pousse des racines, des branches, acquiert même jusqu'à des feuilles; l'eau peut donc suffire à la végétation, & contribue principalement à l'accroissement des plantes; voyons si la terre y opère quelque chose.

On prend de la terre sèche que l'on pèse, on l'enferme dans une terrine, on a soin qu'il ne s'en perde aucune parcelle, on y met un arbrisseau dont on connoît le poids, après l'avoir arrosé, toutes les fois qu'il en a besoin, & lorsque la plante a poussé, on laisse sécher la terre, on la pèse de nouveau, elle a toujours son même poids, cependant l'arbre a cru, il a jeté des racines, des feuilles, des branches; où a-t-il pris de la matière pour croître? Ce n'est pas de la terre, puisqu'elle est toujours aussi pesante. M. Harris fait là-dessus plusieurs observations; il rapporte des expériences faites en Angle-

terre, qui toutes favorisent ce sentiment. Ce qui paroît difficile à comprendre, c'est que l'eau en montant dans les plantes, n'entraîne pas avec elle quelques parcelles de terre; du moins il résulte du fait, qu'elle n'en enlève pas une quantité considérable.

Ce n'est pas assez d'avoir prouvé que l'eau contribue presque seule à la végétation; il me reste à démontrer que c'est à sa fluidité que les plantes sont redevables de leur accroissement.

Il est à remarquer que l'eau ne marche pas sans huile dans le système de M. de Molière, ou selon l'opinion la plus commune, sans un air beaucoup plus subtil que celui que nous respirons; elle doit même une partie de sa fluidité à cette matière subtilisée. Les plantes ont des tuyaux vuides que Malpighi a découverts à l'aide de ses microscopes. L'eau par sa fluidité monte dans ces soupiraux comme dans des tubes capillaires, où elle ne trouve aucune résistance. Le Printems vient-il? la chaleur augmente le mouvement de l'eau, desserre la matière contenue dans ses pores. L'eau agitée porte dans la plante les sels dont elle a besoin, & que cet Élément renferme toujours lui-même, comme M. de Woodwars l'a démontré dans son Traité de la Végétation.

Plus l'eau est pure, plus elle est saine;

## 46 MERCURE DE FRANCE.

par conséquent plus elle est fluide , plus elle s'accommode avec notre estomac ; de-là vient que le pain de Gonesse est si estimé , parce que les eaux y sont toujours bonnes. En effet , l'eau est d'autant meilleure , qu'elle est plus légère. Or l'eau est d'autant plus légère , qu'elle est plus fluide , parce qu'alors elle est moins surchargée ; c'est peut-être par cette raison que M. Lemerie ne donne la préférence à l'eau de rivière , que pourvu qu'on la laisse reposer avant que d'en boire , & qu'on la prenne au dessus des grandes Villes , où il est à présumer qu'elle contiendra moins d'immondices. D'ailleurs on juge de la légèreté des eaux ; non par leur différente pesanteur , mais par leur subtilité à descendre dans l'estomac ; or plus l'eau est fluide , plus elle est subtile.

En un mot , il n'est point de corps grave qui ne doive son existence au fluide qui l'environne ; s'il est quelque différence entre les corps solides la variété des fluides qui entrent dans leur composition , leurs diverses forces centrifuges en sont les seules & véritables causes. L'or par exemple est le plus lourd de tous les métaux , parce qu'il est le moins poreux , d'où je conclus que sous un pareil volume , il renferme plus de parties solides , ses pores sont si étroits , qu'ils ne peuvent être remplis que de la matière éthérée qui

est répandue dans l'air ; voilà pourquoi le feu liquefie les métaux , car les ballons renfermés dans leurs pores sont si fluides , que l'action de la chaleur les dilate ; étant plus ferrés , parce qu'ils sont les plus petits , leur débandement est plus fort , & ne se peut faire sans qu'il oblige les parties métalliques de tourner autour d'un même centre. Des sels plus ou moins purs dominant dans les pierres plus ou moins précieuses ; voilà la cause de leur fragilité ; voilà pourquoi le feu les calcine. Si le marbre est plus léger que le plomb , c'est qu'il renferme dans ses pores plus de petits tourbillons qui sont en équilibre avec l'air extérieur , le fluide par conséquent exerce moins la force centrale sur la pierre que sur le métal.

Dans la décomposition des corps où l'air , la lumière , le feu , le sel élémentaire trouvent un libre passage , la Chymie découvre leurs principes ; tous les solides renferment de la boue & du sable : l'or cependant est excepté , un grain d'or est toujours le même , il peut se diviser en parties métalliques , mais ce sera toujours de l'or. La cause de cette différence est bien sensible dans la plupart des corps ; il est des pores plus ou moins larges qui laissent au fluide un libre passage dès que les premiers ont été détruits par la collision. Alors nos ballons s'insinuent

## 48 MERCURE DE FRANCE.

de telle sorte , qu'ils changent la configuration des parties internes , & selon leur différente pression ils laissent des corps plus ou moins lourds. L'Or au contraire ne renfermant dans ses pores que les ballons les plus subtils , ce dérangement n'a pas lieu.

C'est la fluidité de l'eau qui empêche que les créatures qui vivent dans ces Eléments ne soient accablées du poids énorme de ces ballons. Comme leur action est égale en tout sens , il y a une certaine pression de bas en haut qui soutient les animaux qui y vivent , les empêche d'enfoncer , & leur facilite le libre exercice de leurs fonctions.

Telle est la nature des fluides, qu'un corps plus lourd qu'un pareil volume de liquide va au fond , parce qu'il presse plus le fluide qu'il n'en est pressé. Si le corps est plus léger , il surnage la pression du fluide qui est de bas en haut , étant plus forte que la gravité du solide. Enfin si le corps hétérogène est d'égale pesanteur qu'un pareil volume de fluide , l'action de l'un & de l'autre est égale ; le solide doit donc alors garder la place qu'on lui donne dans le liquide , d'où il suit qu'un corps plongé dans un fluide doit perdre autant de son poids que pèse un pareil volume de liquide ; de-là , deux corps de différents poids perdront d'autant plus de leur force dans l'eau , que leur volume

lume est plus grand. Ainsi au moyen de l'Hydromètre, on découvre les faux Louis d'avec ceux qui sont de poids ; voyez M. Rivard dans son Abregé d'Algèbre, Traité des Equations, Probl. 8. où connoissant le poids d'un corps composé de deux Métaux d'Or & d'Argent, il apprend à trouver la quantité de l'Or, & celle de l'Argent mêlés dans le corps. Voyez aussi M. Trabau dans ses principes sur le mouvement & l'équilibre, Liv. 5.

De-là l'on explique le vol des Oiseaux ; comment des masses métalliques peuvent flotter sur l'eau ; pourquoi tels Vaisseaux enfoncent dans les Rivières qui furnageoient sur les Ondes de la Mer, qui étant chargées de sels, leur opposoient plus de résistance. De-là vient que nous ne sommes point accablés du Cilindre ou Colonne d'air qui est au dessus de notre tête, & qui selon le calcul de M. Pluche, pèse au moins 20000 liv. De-là aussi cette admirable propriété de l'eau de se mêler avec une infinité de choses auxquelles elle s'unit si étroitement, qu'elle en prend la couleur, la force, & la vertu.

L'admirable propagation de la lumière, qui se fait dans un instant Physique ; l'extrême activité du feu, le son dont l'air est le véhicule, sont autant d'avantages, dont la fluidité est la cause. Je serois infini si j'entrois dans le détail de toutes les utilités de

C

l'eau seulement. On peut consulter là-dessus la Théologie de l'eau par M. Fabricius, Je ne puis cependant taire que le fluide qui nous environne est la cause de notre odorat.

Les cavités du nés sont remplies de lames offeuses, couvertes d'une membrane semée d'un grand nombre de nerfs. Plus les animaux ont de ces sortes de lames, plus la membrane est étendue. Cette membrane est l'organe de l'odorat; l'air par le mouvement commun à tous les liquides, détaché des particules des corps, il entre par les ouvertures du nés pour aider la respiration. Chargé des corpuscules des corps odorants, il frappe cette membrane, qui selon qu'elle est plus ou moins étendue, ressent plus ou moins l'impression que fait le fluide en allant à la trachée-artère. Voilà pourquoi les Chiens de Chasse ont l'odorat plus fin, c'est aussi pourquoi ceux qui ne respirent que par la bouche en sont dépourvus.

Cette invention des petits ballons n'est pas récente; il est honorable à M. de Molières de l'avoir perfectionnée, mais on voit dans Lucrece, Liv. 2 de la Nature des choses, que les Anciens en avoient quelque idée.

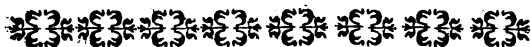
*Ille equidem debent ex laciis atque rotundis*

*Esse magis fluido quæ corpore liquida constant*

*Nec retinentur enim inter se glomeramina quæque*

*Et procursu item in proclive volubilis extant.*

LA COSTE le Cadet, à Dijon.

*M A D R I G A L.*

**T**rop hautement ne peut s'apprécier  
 Le juste los , de qui sçût nous pourtraire  
 L'Enfant Amour , & circonstancier  
 Par attributs , tous les tours qu'il sçait faire.  
 Arc & bandeau lui donna sagement ,  
 Aîles aussi : j'en eusse fait autant ;  
 Je porte au cœur l'empreinte toute telle ;  
 Toute , c'est trop , car le mien n'a point d'aile.

*O D E A N A C R E O N T I Q U E.*

**I**ris , Themire & Danaé  
 Ont en vain reçu mon hommage ;  
 N'en doutez point , belle Aglaé ,  
 Jamais mon cœur ne fut volage.

Iris parle si tendrement ;  
 Mon cœur est si foible & si tendre ,  
 Que je croyois, même en l'aimant ,  
 Vous voir, vous parler , vous entendre.

Un sourire engageant & doux  
 M'enflamma bien-tôt pour Themire ;

C ij



## 52 MERCURE DE FRANCE.

J'ignorois qu'une autre que vous  
Pût aussi finement sourire.

Danaé s'offrit dans le bain :  
Qu'on est aveugle quand on aime !  
Aux lys répandus sur son sein  
Je ne crus voir qu'Aglaé même.

Ainsi , dans les plus doux plaisirs  
Je cédois à vos seules armes ;  
Mon cœur ne formoit de desirs  
Que par l'image de vos charmes.

Iris , Themire , & Danaé  
Ont envain reçu mon hommage ;  
N'en doutez point , belle Aglaé ,  
Jamais mon cœur ne fut volage ,





*A Monsieur DE LA BRUERE, chargé  
du Mercure de France.*

**A** Yant sçu, Monsieur, que le Mercure est entre vos mains, tous les Gens de Lettres ont conçu la juste esperance qu'un esprit qui sçait si bien faire, sçauroit toujours bien choisir, & que le Mercure seroit un des meilleurs Journaux de l'Europe. Nous nous flattons tous, Monsieur, que nous n'y trouverons que des choses dignes du public éclairé, & plus il y en aura de vous, plus le Public sera content. Nous seron délivrés de cette foule de vers indignes de l'impression, de ces puérilités qui entretiennent le mauvais gout des Provinces, de ces extraits infideles des Pieces de Théâtre, dans lesquels on traitoit également l'ouvrage détestable qui avoit été fislé, & le bon qui avoit eu un juste succès.

C'est dans cette confiance que j'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, l'Ouvrage ci-joint qui fut composé sous mes yeux il y a deux ans par un jeune homme qui donnoit les plus grandes espérances; il étoit plein de la lecture des Ouvrages de M. de Voltaire. Vous vous apercevrez aisément.

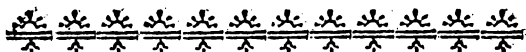
C iij

## 34 MERCURE DE FRANCE.

ment qu'il aprochoit de son modele. Je ne sçai si je me trompe, mais il me semble que depuis la fondation des Prix, il n'y a jamais eu de meilleure Piece que celle que je vous envoie. C'est aux Connoisseurs comme vous à en juger. Je me contente de rendre au Public le service de publier cet Ouvrage, & de payer ce tribut à la mémoire du jeune Auteur qui est mort il y a quelques mois. C'est une perte bien déplorable pour les Lettres dans ce tems d'indigence, ou plutôt d'abondance stérile où nous sommes. Il avoit commencé une Tragédie écrite aussi-bien que la petite Piece que je vous envoie. Ses vers étoient pleins de génie & corrects. Ce n'étoit pas une bonne tirade suivie d'une mauvaise, une pensée fautive à côté d'une vérité, un solécisme auprès d'un bon vers, des choses triviales en rimes de recherche. Mais, Monsieur, vous sentirez mieux que moi le prix de son stile, prix bien rare, & bien rarement estimé ce qu'il vaut. Il me suffit de vous donner ce témoignage de mon estime, & de mon ardeur pour les Lettres.

Je suis,

*A Strasbourg ce premier  
Décembre 1744.*



*LA POLICE sous LOUIS XIV.*

**L**E grand art de régner est le premier des  
Arts ;

Il ne se borne point aux fatigues de Mars ;  
Il n'est point renfermé dans le soin politique  
D'abaisser la fierté d'un voisin tyrannique,  
Ou d'ébranler l'Europe, ou d'y donner la Loi ;  
Le devoir d'un Monarque est de régner chés soi ,  
D'y former un Etat redoutable & tranquile ;  
De rendre heureux son peuple en le rendant docile.  
C'est ainsi que Louis sçut passer autrefois  
Des tentes de Bellone aux Temples de nos Loix ;  
Il montoit sur un Trône environné d'abîmes ,  
De débris, de tombeaux, de meurtres & de crimes,  
Au milieu des flambeaux de nos divisions ,  
Aux cris de la discorde, au bruit des factions.  
Il parut , il fut sage , & l'Etat fut paisible.  
La discorde à son joug soumit sa tête horrible ,  
Et la confusion fit silence à sa voix.  
Tout prit un cours nouveau , tout rentra dans ses  
droits :

Le Magistrat fut juste , & l'Eglise fut sainte.  
Paris vit prospérer dans son heureuse enceinte  
Des Citoyens soumis, au travail assidus ,

C iij

## 56 MERCURE DE FRANCE.

Qui respectoient les Grands , & ne les craignoient plus.

La regle avec la paix sous des abris tranquilles  
Aux Arts encouragés assura des aziles ;  
L'orphelin fut nourri , le vagabond fixé ,  
Le pauvre oisif & lâche , au travail fut forcé ,  
Et l'heureuse industrie amenant l'abondance ,  
Appella l'Etranger qui méconnut la France ,  
L'Etranger étonné qui prompt à s'irriter ,  
Fut jaloux de LOUIS & ne put l'imiter.  
Ainsi quand du Très Haut la parole seconde  
Des horreurs du cahos eut fait naître le Monde ,  
Il en fixa la borne , il plaça dans leurs rangs  
Ces trésors de lumière & ces globes errans ;  
De l'immense Saturne il rallentit la course ,  
Fit dans un cercle étroit rouler le char de l'Ourse ,  
De la lune à la terre assura les secours ,  
Distingua les climats & mesura les jours.  
Il dit à l'Océan , que ton orgueil s'abaisse ;  
Que l'Astre de la nuit te souleve & t'affaisse ;  
Il dit aux flancs du Nord , enfantez les Autans ;  
Aux eaux du Ciel , tombez , fertilisez les champs ,  
Et que tantôt liquide & tantôt endurcie ,  
L'onde revole au Ciel en vapeurs obscurcie.  
Il dit , & tout fut fait , & dès ces premiers tems  
Toujours indestructible en ses grands changemens  
La Nature entretient à son Maître fidèle  
D'Elemens opposés la concorde éternelle.

Si l'on peut comparer aux Chefs-d'œuvres Divins  
 Les foibles monuments des efforts des humains ,  
 Sous un Roi bienfaisant parcourons cette Ville  
 Obéissante , heureuse , agissante , tranquille.  
 Quelle ame incessamment conduit ce vaste corps !  
 Quelle invisible main préside à ces ressorts !  
 Quel Sage a sçu plier à nos communs services  
 Nos besoins , nos plaisirs , nos vertus & nos vices ?  
 Pourquoi ce peuple immense avec sécurité  
 Vit-il sans prévoyance & sans calamité ?  
 L'Astre du jour à peine a fini sa carrière ,  
 De cent mille fanaux l'éclatante lumière  
 Dans ce grand labyrinthe avec ordre me luit ,  
 Et forme un jour de fête au milieu de la nuit.  
 L'aurore ouvre les Cieux , le besoin se réveille ;  
 Il appelle à grands cris le travail qui sommeille ;  
 Vertumne avec Pomone apporte au point du jour  
 Les fruits prématurés hâtés par leur amour ;  
 Ces rivages pompeux qui resserrent ces ondes  
 Sont couverts en tous tems des trésors des deux  
 mondes.

Ici l'or qu'on filoit s'étend sous le marteau ;  
 La main de l'Artisan lui donne un prix nouveau ;  
 La vanité des Grands , le luxe , la mollesse ,  
 Nourrissent des petits l'infatigable adresse ;  
 Je vois tous les talens par l'espoir animés  
 Noblement soutenus , sagement réprimés ,  
 L'un de l'autre jaloux , empressés à se nuire

C v

## 58 MERCURE DE FRANCE.

L'interêt les fit naître , il pouroit les détruire ,  
Un Sage les modère , & de leurs factions  
Fait au bonheur public servir les passions.  
Mais ce n'est pas assés qu'un Sage soit utile ,  
Le Magistrat François doit penser en Edile ;  
Il doit lever les yeux vers ces nobles Romains ,  
Que le Ciel fit en tout l'exemple des humains.  
G'étoit peu de tracer de leurs mains triomphantes  
Du Tibre au Pont-Euxin ces routes étonnantes  
De transporter les flots des fleuves captivés  
Sur cent arcs triomphaux jusqu'au Ciel élevés ;  
Rome en grands monumens de tous côtés seconde  
Donna des Loix , des Arts & des fêtes au monde ;  
L'Univers enchaîné dans un heureux loisir  
Admira les Romains jusqu'au sein du plaisir.  
Paris ne cède point à l'antique Italie :  
Chaque jour nous rassemble aux Temples du Genie ,  
A ces Palais des Arts , à ces jeux enchanteurs ,  
A ces combats d'esprit qui polissent les mœurs ;  
Pompe digne d'Athene , où tout un peuple abonde ;  
Ecole des plaisirs , des vertus & du monde.

Plus loin la presse roule , & notre œil étonné  
Y voit un plomb mobile en lettres façonné  
Mieux que chés les Chinois sur des feuilles legeres  
Tracer en un moment d'immortels caracteres.

Protégez , tous ces Arts , ô vous , soutiens des  
Loix ,  
Ministres confidens , ou Précepteurs des Rois ;

Méritez que vos noms soient écrits dans l'Histoire  
 Par la main des talens organes de la gloire.  
 Colbert & Richelieu les palmes dans les mains ,  
 De l'immortalité vous montrent les chemins :  
 Regardez auprès d'eux ce vigilant Génie ,  
 Successeur généreux du prudent la Reinie ,  
 A qui Paris doit tout , & qui laisse aujourd'hui ,  
 Pour le bien des François deux Fils digne de lui.  
 Ma voix vous nommeroit , vous , dont la vigilance  
 Etend des soins nouveaux sur cette Ville immense,  
 Si vos jours consacrés au maintien de nos Loix  
 Vous laissoient un moment pour entendre ma voix..  
 J'oserois , emporté par une heureuse yvresse ,  
 De mon Roi bienfaisant célébrer la sagesse ,  
 Mais l'éloge est pour lui , malgré son bruit flatteur ,  
 La seule vérité qui déplaît à son cœur.







*SE'ANCE publique de l'Académie Royale  
des Inscriptions & Belles-Lettres le 13  
Novembre 1744.*

**N**ous avons promis de rendre compte à nos Lecteurs de la séance publique de l'Académie des Belles-Lettres du 13. Novembre dernier. M. Freret Secrétaire perpétuel de cette Académie lut d'abord l'Eloge de M. l'Abbé de Rothelin, Académicien honoraire de l'Académie des Belles-Lettres, mort le 17 Juillet 1744.

Nous allons en donner ici l'extrait.

CHARLES D'ORLEANS DE ROTHELIN né à Paris le 5 Août 1691 étoit le sixième des enfans de Henri d'Orléans Marquis de Rothelin, tué le 18 Septembre suivant au combat de Leuze à la tête des Gendarmes, & de Gabrielle-Eléonore de Montaut de Navailles, seconde fille du Maréchal Duc de Navailles mort dès l'année 1684.

Il se trouva dans une espece d'indépendance à l'âge de 9 ans, ayant perdu successivement dans l'espace de deux années la Marquise de Rothelin sa mere & la Maréchale de Navailles son ayeule. Mais une sœur

plus âgée que lui de 14 ans & respectable dès-lors par son mérite & sa vertu lui tint lieu de mere, & le jeune Abbé de Rothelin, né avec les plus heureuses dispositions pour le cœur comme pour l'esprit, se soumit avec une joye pleine de reconnoissance à son autorité.

Il fut mis très-jeune en pension au College d'Harcourt. L'Auteur de l'Eloge sans s'arrêter au détail de ses premieres études qu'il fit avec un succès brillant, insista particulièrement sur la générosité remarquable avec laquelle n'ayant encore que 13 ans, & cadet d'une Famille nombreuse, il se chargea secrètement de la subsistance d'un Précepteur, homme de mérite, que des infirmités fâcheuses avoient obligé d'ôter d'auprès de lui. Il rendit compte ensuite de ses progrès rapides dans l'Etude de la Théologie à laquelle il se livra tout entier, parce qu'il regardoit cette Etude comme un devoir de son état, & que quelque jeune qu'il ait été, tout ce qui se présenta à ses yeux sous la forme de devoir fut toujours sacré pour lui.

Il n'est pas possible de rappeler ici le détail intéressant dans lequel est entré M. Freret, sur les services importans que M. l'Abbé de Rothelin rendit en 1717 à sa Famille dont il fut l'arbitre dans des affaires d'une longue & pénible discussion, sur son

## 62 MERCURE DE FRANCE.

voyage & son séjour en Italie où il puisa la connoissance & le gout des Médailles , sur le magnifique Cabinet qu'il en forma en assés peu de tems , sur les différentes suites qui composent cette riche collection , l'une des plus belles de l'Europe de l'aveu des Connoisseurs , enfin sur la Bibliotheque qu'il laisse , Bibliotheque nombreuse , formée avec un gout infini , digne en un mot de la réputation dont elle jouit , & qui est l'assemblage non seulement des meilleurs Livres en tout genre , mais encore des plus rares & des plus singuliers.

Après ces détails circonstanciés , M. Freret rendit un compte exact de tout le travail que M. l'Abbé de Rothelin avoit entrepris pour mettre le Poëme de l'Anti-Lucrece en état de paroître. M. le Cardinal de Polignac avec lequel il étoit lié depuis long-tems par l'amitié la plus intime , le lui avoit remis en mourant , en lui laissant la liberté de le donner au Public , ou de le supprimer. Arbitre du sort de cet important Ouvrage , il ne négligea rien pour répondre à la confiance de son Auteur , & s'étant assuré par un grand nombre de lectures réfléchies , faites avec tous ceux qu'il a cru capables d'en juger , qu'il méritoit d'être publié , il a peu de tems avant sa mort remis le manuscrit dans l'état où il doit paroître , à un

homme de mérite qui s'est chargé du soin de l'Edition. M. l'Abbé de Rothelin en avoit commencé la Traduction, mais sa santé ne lui permettant pas de continuer ce travail, il s'est borné au premier Livre, & a chargé du reste un jeune homme qu'il aimoit, & dont le caractère & les talens méritoient cette marque de sa confiance. La Traduction faite sous ses yeux sera en état de paroître avec le Texte Latin.

Il est peu d'Auteurs que l'amour de leurs productions eût pu soutenir dans un travail aussi long, aussi fatigant, & même aussi désagréable que celui auquel M. l'Abbé de Rothelin s'étoit engagé pour l'Ouvrage d'un Ami mort. Aussi étoit-il animé par un motif bien plus noble, dont on a cru devoir rendre compte.

» Les premiers momens de la perte d'un  
 » Ami, disoit-il, ne sont pas ceux où cette  
 » perte est plus douloureuse : on s'empresse  
 » alors de la partager avec nous, on mêle  
 » ses regrets avec les nôtres. Notre Ami  
 » vit encore dans le souvenir de ceux qui  
 » nous en parlent, mais quand le tems a effacé son nom de la mémoire des autres  
 » hommes, quand on ne nous en parle plus,  
 » quand il ne vit plus que dans notre cœur,  
 » c'est alors que nous ressentons toute l'étendue de notre perte. Le seul moyen

## 64 MERCURE DE FRANCE.

» d'en adoucir l'amertume , ajoutoit-il ,  
» c'est de faire revivre notre Ami dans la  
» mémoire des hommes , c'est de les forcer  
» en quelque sorte de s'en occuper. L'espérance de rendre ce service au Cardinal de Polignac avoit soutenu M. l'Abbé de Rothelin.

Une délicatesse de sentimens si rare suffiroit pour donner une idée de son caractère ; caractère aimable que l'Auteur de l'Eloge s'est attaché principalement à développer , & dont il a réuni tous les traits dans un tableau qui le peint au naturel. Il le représente plein de sensibilité pour ses Amis , extrêmement attentif à remplir jusqu'aux moindres devoirs de l'amitié , mais n'exigeant rien d'eux , & recevant les témoignages de leur attachement & de leur reconnoissance , comme un présent de leur part. On le voit annonçant ce qu'il étoit par un air de dignité & de décence répandu sur toute sa personne , mais qu'une noble simplicité rendoit infiniment aimable. Plein de douceur , mais sans foiblesse ; toujours vrai & même très-ferme , lorsque la raison , la vertu ou la fidélité à ses Amis demandoient qu'il le fut : naturellement sérieux , mais portant dans le commerce ordinaire une gayeté douce qui se faisoit sentir dans ses conversations les plus solides. Enfin un dernier trait qui achève de

le caractériser, & qui donne un prix réel à ses autres qualités, c'étoit un attachement sincère pour sa Religion. Une ame comme la sienne, dont la vertu & la raison avoient toujours réglé tous les mouvemens, étoit faite, suivant la remarque de l'Auteur de l'Eloge, pour être une ame religieuse. Lorsque l'occasion de défendre la vérité de la Religion se présentoit, il le faisoit toujours avec force, mais sans que la vivacité de sa persuasion altérât jamais la douceur de son caractère, il croyoit que c'eût été rendre un mauvais service à la vérité, que d'employer pour la défendre le langage de la passion.

Sa poitrine qui avoit toujours été très-délicate, fut absolument attaquée au commencement de cette année : il prévint des premiers les suites inévitables de sa maladie : mais dans le tems même qu'il étoit le plus occupé des pensées que doit inspirer la vue d'une fin prochaine, il cherchoit encore à épargner cette idée à ses Amis, & à une Famille à qui il étoit infiniment cher. Dans ces fortes de maladies l'ame conserve jusqu'au dernier moment toute son activité. Rien ne la distrait du spectacle d'une mort qui s'approche à chaque instant, & qui s'empare de nous en détail. C'est alors que la patience devient d'un usage bien difficile, surtout cette patience continue, tranquille, sans appareil,

## 68 MERCURE DE FRANCE.

celle de l'esprit humain, mais qui pourroit occasionner d'utiles découvertes. C'est ce que M. Freret prouva par un exemple célèbre, par celui du sçavant M. Halley qui nous apprend lui-même par un Mémoire imprimé en 1691, que c'est dans ce que rapportent Geminus, Pline, Ptolemée, & même Suidas, des propriétés attribuées par les Chaldéens à leurs *Sares Astronomiques* ou Périodes de 223, lunaisons qu'il avoit puisé l'importante vuë à laquelle l'Astronomie & la Navigation sont redevables de son travail, pour déterminer le mouvement de la Lune. Combien de semblables découvertes ne produiroit pas l'Histoire des anciennes opinions Philosophiques, étudiée par des hommes du mérite de M. Halley! C'est la conclusion que tira M. Freret, & que tous ses Lecteurs tireront avec lui. Il ajoute qu'à mesure que l'Histoire naturelle s'est perfectionnée, on a reconnu la vérité de plusieurs faits avancés par les Anciens & traités de fables par les Modernes. Le hazard seul a occasionné la plupart de ces découvertes. Un examen attentif qui sçauroit mettre à profit les fautes mêmes & les méprises des Anciens, ne rendroit-il pas ces hazards plus fréquents? La découverte des Satellites des Planettes, celle de cet amas de petites Etoiles qui composent la voie

lactée , sont dûs au Telescope , présent du hazard , perfectionné par l'illustre Galilée. Les Anciens privés de ce secours ne pouvoient deviner les Satellites , mais ils ont soupçonné l'existence des Comètes ; la raison que donnoient les Pythagoriciens de l'apparence lumineuse qui les accompagne ne deshonoreroit pas la Physique Moderne ; pour la voie lactée , le raisonnement seul les avoit convaincu de ce que le Telescope nous a fait voir ; l'Isochronisme est une propriété des vibrations du Pendule dont Galilée & Riccioli ont les premiers fait usage parmi les Modernes , mais les Astronomes Arabes la connoissoient & l'appliquoient aux Observations Astronomiques. Si on ne fit pas alors servir cette découverte aux usages ordinaires de la vie , ce fut le défaut d'un certain concours de circonstances , sans la réunion desquelles elle seroit une seconde-fois retombée dans l'oubli dont on l'a préservée en la faisant entrer dans la construction des Horloges.

De tous ces exemples & d'une infinité d'autres qu'une plus grande familiarité avec les Anciens nous offriroit , l'Auteur conclut qu'un grand nombre de découvertes Modernes & de Systèmes nouveaux ne sont au fond que des opinions anciennes , abandonnées peut-être & reprises déjà plusieurs fois , & qui se sont présentées de nouveau à des



## 68 MERCURE DE FRANCE.

celle de l'esprit humain, mais qui pourroit occasionner d'utiles découvertes. C'est ce que M. Freret prouva par un exemple célèbre, par celui du sçavant M. Halley qui nous apprend lui-même par un Mémoire imprimé en 1691, que c'est dans ce que rapportent Geminus, Plîne, Ptolemée, & même Suidas, des propriétés attribuées par les Chaldéens à leurs *Sares Astronomiques* ou Périodes de 223, lursaisons qu'il avoit puisé l'importante vue à laquelle l'Astronomie & la Navigation sont redevables de son travail, pour déterminer le mouvement de la Lune. Combien de semblables découvertes ne produiroit pas l'Histoire des anciennes opinions Philosophiques, étudiée par des hommes du mérite de M. Halley ! C'est la conclusion que tira M. Freret, & que tous ses Lecteurs tireront avec lui. Il ajoute qu'à mesure que l'Histoire naturelle s'est perfectionnée, on a reconnu la vérité de plusieurs faits avancés par les Anciens & traités de fables par les Modernes. Le hazard seul a occasionné la plûpart de ces découvertes. Un examen attentif qui sçauroit mettre à profit les fautes mêmes & les méprises des Anciens, ne rendroit-il pas ces hazards plus fréquents ? La découverte des Satellites des Planettes, celle de cet amas de petites Etoiles qui composent la voie

lactée , sont dûs au Telescope , présent du hazard , perfectionné par l'illustre Galilée. Les Anciens privés de ce secours ne pouvoient deviner les Satellites , mais ils ont soupçonné l'existence des Comètes ; la raison que donnoient les Pythagoriciens de l'apparence lumineuse qui les accompagne ne deshonoreroit pas la Physique Moderne ; pour la voie lactée , le raisonnement seul les avoit convaincu de ce que le Telescope nous a fait voir ; l'isochronisme est une propriété des vibrations du Pendule dont Galilée & Riccioli ont les premiers fait usage parmi les Modernes , mais les Astronomes Arabes la connoissoient & l'appliquoient aux Observations Astronomiques. Si on ne fit pas alors servir cette découverte aux usages ordinaires de la vie , ce fût le défaut d'un certain concours de circonstances , sans la réunion desquelles elle seroit une seconde-fois retombée dans l'oubli dont on l'a préservée en la faisant entrer dans la construction des Horloges.

De tous ces exemples & d'une infinité d'autres qu'une plus grande familiarité avec les Anciens nous offriroit , l'Auteur conclut qu'un grand nombre de découvertes Modernes & de Sistemes nouveaux ne sont au fond que des opinions anciennes , abandonnées peut-être & reprises déjà plusieurs fois , & qui se sont présentées de nouveau à des

## 70 MERCURE DE FRANCE

hommes qui s'en croyant les Auteurs , ont mis tout en œuvre pour les faire valoir. Tel est entre autres le systême Neutonien qui dépouillé de l'appareil de ses calculs , se réduit à celui d'Empédocle : les deux forces en équilibre à l'action opposée desquelles cet ancien Philosophe attribuoit la formation de l'Univers, & qu'il désignoit poëtiquement par les termes figurés d'*Amour* & de *Discorde*, ne sont autre chose que l'attraction Neutonienne , & le mouvement de translation. M. Freret convient que la suite des tems & des hazards heureux mis à profit ont augmenté le nombre de nos connoissances particulieres , mais il doute qu'ils aient fourni de nouvelles idées générales ; ils n'ont souvent servi qu'à faire revivre de vieilles opinions décriées depuis long-tems , comme celle de l'Electricité universelle de tous les corps , des amours & de la différence du Sexe dans les Plantes , &c. Les forces de l'esprit humain sont si bornées & les objets de nos connoissances si peu variés , que le nombre des Combinaisons possibles de nos idées a dû s'être épuisé d'assés bonne heure , peut-être ajouta-t-il , ne faisons nous depuis assés long-tems que les repeter.

La comparaison détaillée des différents Systêmes , Métaphisiques des Anciens , & de leurs opinions sur la Physique particuliere,

avec les hypothèses Modernes, fourniroit bien des preuves de cette proposition. Mais M. Freret sans embrasser ce projet dont les bornes d'un Mémoire ne sont pas susceptibles, se contenta de donner une idée générale des trois Systèmes Astronomiques imaginés par les Anciens.

Quelque générale que fut cette idée, on peut dire avec fondement qu'elle renfermoit un abrégé clair & précis de toute l'ancienne Astronomie dont elle offrit l'Histoire sous un point de vuë aussi intéressant qu'il étoit nouveau. Nous ne pouvons suivre l'Auteur dans cette explication détaillée qu'il faudroit lire dans l'Ouvrage même. Nous nous contenterons de donner en peu de mots l'idée de chaque Hypothèse.

*Premier Système.* La plus ancienne est celle des Egyptiens adoptée par Thalès, & par presque toutes les branches de la Secte Ionique; dans ce Système aujourd'hui fort peu connu la Terre, comme dans celui de Tico-brahé, occupe le centre du monde, mais elle y est mobile au tour de son axe & fait en 24 heures sa révolution d'Occident en Orient, les Planètes placées à différentes distances de la Terre font aussi leur révolution propre dans le même sens, mais dans des tems inégaux, suivant la différence de leur éloignement, les hommes leur attribuant le mouvement de

## 72 MERCURE DE FRANCE.

la Terre supposent que tous les corps célestes ont un mouvement général d'Orient en Occident & un autre mouvement particulier d'Occident en Orient , autour de cette Planette , par des raisons que nous ne pouvons exposer ici.

Ce Siftême simple ne se trouvant pas suffisant pour rendre raison de tous les nouveaux Phénomènes , on y fit quelques additions que M. Freret exposa en insistant particulièrement sur celle de l'obliquité de l'Ecliptique , & sur l'Hypothèse des deux mouvemens de Venus & de Mercure , l'un autour du Soleil , l'autre autour du centre commun avec le Soleil même dont ils sont les *Satellites* , selon l'expression des Anciens , double révolution imaginée pour expliquer les différentes situations de ces deux Planettes , soit entre elles , soit par rapport au Soleil , soit par rapport à nous.

*Second siftême* ; il passa au second Siftême attribué vulgairement à Ptolémée , mais qui étoit celui des Philosophes Athéniens. Eudoxe de Cnide l'avoit imaginé pour résoudre le Problème proposé par Platon son maître. Dans cette Hypothèse la Terre est immobile au centre du monde , les Planettes tournent autour d'elle d'Orient en Occident dans l'espace de 24 heures , & chacune est de plus attachée à un cercle particulier qui l'emporte  
en

en même tems dans un sens contraire. Ce Cercle lui-même est emporté par un autre. Enfin Mercure, Venus, Mars, Jupiter & Saturne ont encore un quatrième mouvement qui est la cause de leur Station, accélération & rétrogradation apparentes,

Ces Cercles ou Sphères furent d'abord au nombre de 26. Insensiblement de nouvelles apparences qui se présentoient à expliquer, augmentèrent ce nombre d'abord jusqu'à 33, ensuite jusqu'à 50. Enfin pour rendre raison de l'Apogée & du Périgée des Planètes, quelques-uns eurent recours aux Epicycles, mais comme cette nouvelle supposition rendoit les révolutions des corps célestes excentriques à la Terre, le mouvement concentrique à la terre étant regardé comme un point de Religion, plusieurs la rejetterent; ils aimèrent mieux multiplier les Sphères. Fracastor dans le siècle passé en imagina jusqu'à 79 différentes.

*Troisième Système*; Enfin un troisième Système, dont M. Freret soupçonne les Chaldéens d'être les auteurs, & que suivoient les Disciples de Pythagore, faisoit le Soleil centre immobile de tous les mouvemens célestes; il est conforme en toutes les parties à celui de Copernic, & par conséquent n'a pas besoin d'être détaillé.

Quelque absurde que paroisse le second

D

Système, il seroit injuste de rejeter cette absurdité sur ses auteurs, & le mépris qu'on en fait n'est fondé que sur ce qu'on le regarde comme une Hypothèse Physique, idée fautive & que détruisirent absolument les Observations de M. Freret. Il prouva clairement & par des textes formels que ce Système n'étoit donné que pour une Hypothèse Astronomique, uniquement imaginée pour assujettir les apparences au calcul, & que les Astronomes Grecs en sentoient comme nous les absurdités Physiques, mais qu'ils étoient obligés de l'employer par la crainte d'irriter la superstition populaire, qui avoit fait un dogme Religieux de l'immobilité de la Terre au centre du monde. Que c'étoit cette crainte qui avoit empêché Platon de se déclarer ouvertement pour l'Hypothèse Pythagoricienne qu'il adoptoit secrètement suivant Théophraste; qu'Aristarque qui avoit osé la soutenir s'étoit vu accusé publiquement d'impiété par un Stoïcien pour avoir violé le respect du à *Vesta*, c'est à dire à la Terre, suivant l'explication de Plutarque, & pour avoir troublé son repos. Que réduits à chercher un moyen de concilier les apparences célestes avec les idées du Peuple qu'il étoit dangereux d'attaquer, les Philosophes avoient préféré au sort de Socrate & d'Anaxagore dont ils eussent été menacés un, Système absurde en apparence, capable d'effrayer l'i-

magination, de rebuter la patience, embarrassant pour le calcul, mais qui au fond ne les empêchoit point de faire des calculs justes & exacts comme sont les Tables Astronomiques d'Hipparque copiées par Ptolémée & le modele de toutes celles qu'on a dressées depuis, enfin que les Epicycles ajoutés aux Cercles, n'ont jamais été imaginés que pour le calcul, comme le dit expressément le même Ptolémée, que cependant ces Epicycles sont peut-être encore, suivant le célèbre M. Halley, ce qu'il y a de plus simple pour calculer les mouvements irréguliers de la Lune.

Après avoir cité le malheur du célèbre Galilée, contraint d'abjurer publiquement l'opinion du mouvement de la Terre comme une hérésie dangereuse, événement qui nous montre qu'en vieillissant le monde n'est pas devenu plus sage, M. Freret rechercha quelle étoit la cause de cet attachement opiniâtre des Atheniens pour l'immobilité de la Terre : il en trouve la source dans l'idée qu'ils s'étoient formée de l'Univers dans le tems de leur barbarie. Incapables alors de concevoir que la Terre pût se soutenir d'elle-même sans un point d'appui, ils se l'étoient représentée comme une grande montagne dont les racines s'étendoient à l'infini dans l'immensité de l'espace, & dont le sommet ar-



## 76 MERCURE DE FRANCE.

rondi en forme de borne étoit la demeure des hommes. Le reste du Système céleste répondoit à cette idée grossière , que par une singularité remarquable des voyageurs dignes de foi ont retrouvée absolument la même chés les Talapoins de Siam.

Les Philosophes Athéniens furent longtemps forcés de seindre un scrupuleux attachement à cette opinion. Peu à peu on s'enhardit & on osa la combattre , mais ce ne fut qu'avec de grands ménagemens. La Terre recût successivement diverses figures qui s'éloignoient plus ou moins de la première. Enfin les Astronomes lui donnerent la forme d'un corps parfaitement Sphérique , les Physiciens en firent un Sphéroïde , mais sans s'accorder sur sa figure , les uns le supposant allongé par les Poles , & les autres applati. Le premier de ces sentimens est plus ancien & servoit à donner raison des pluies & des neiges des Régions Septentrionales , mais les voyages des Grecs dans l'Afrique , & leurs Navigations dans la mer des Indes dont les conquêtes d'Alexandre leur avoient frayé la route , occasionnerent des découvertes qui firent naître le second Système , celui de l'aplatissement de la Terre vers les Poles , & de son élévation sous l'Equateur. Il est singulier que la figure de la Terre , qui a fait parmi les Modernes une Question fameuse , main-

tenant à la veille d'être décidée, ait aussi partagé les Anciens. Mais ce qui n'est pas moins digne de remarque c'est que la Cosmogonie Egyptienne que suivoit l'Ecole de Thalés, employoit pour rendre sensible la raison qu'elle donnoit à la permanence de la Terre au centre du Tourbillon, une expérience célèbre parmi les Modernes, celle du fluide mù circulairement autour du centre du vase qui le contient. Platon qui n'osoit, quoiqu'il la connût, en faire usage, parce qu'elle supposoit le mouvement de la Terre sur elle-même, qu'il étoit dangereux de soutenir dans Athenes, expliquoit cette situation constante de la Terre par un raisonnement métaphysique qui est de la même espece que le principe fondamental du Leibnisiisme, ou que celui de la *raison suffisante* dont les Disciples de Leibnitz font aujourd'hui une des bases de leur Systême.

M. Freret termina cet exposé général de quelques-unes des opinions Philosophiques des Anciens, par plusieurs réflexions qui conduisent à la conséquence qu'on en doit tirer. Il convient que pour se former une juste idée de l'ancienne Philosophie, il faut recueillir des lambeaux séparés çà & là dans des Auteurs souvent peu instruits de ces matieres, que privés aujourd'hui des ouvrages même des Philosophes, nous ignorons

D iij

## 78 MERCURE DE FRANCE.

quel plan ils avoient suivi dans la liaison de leurs idées & de leurs Systèmes, qui sont à notre égard comme ces Statuës antiques dont il ne nous reste que des débris. Nous devons ajouta-t-il, la même justice aux anciens Philosophes qu'aux anciens Sculpteurs. Il faut juger des parties que nous avons perdues par celles qui nous restent, penser que leur assemblage formoit un tout & non pas un monstre.

C'est tout ce qu'il demanda. Car il se déclara bien éloigné de donner une préférence absolue aux Anciens sur les Modernes, & de se livrer à une prévention aveugle déterminée à tout admirer. Il n'attaqua que le mépris qu'on témoigne pour eux. Il fit sentir que la différence des siècles n'en met point entre les hommes, qu'il faut mesurer leur capacité & leurs talens moins par le terme où ils sont arrivés, que par le point d'où ils sont partis, & par les obstacles qu'ils ont eus à vaincre; que si les Modernes ont quelque avantage sur les Anciens, c'est d'être venus après eux, c'est de marcher sur leurs traces, & d'être instruits, non seulement par leurs découvertes, mais encore par leurs méprises, & qu'ainsi ceux qui dédaignent si fort l'étude de l'Antiquité se privent de cet avantage, que bornés à la Génération présente, & ignorans le passé, il n'est pas étonnant que tout soit nouveau pour eux.

De ces réflexions , & du détail intéressant qui les précède , ne doit-on pas conclure que si une admiration sans bornes pour les Anciens est une suite de la prévention , le mépris aujourd'hui si commun qu'on affecte pour eux , est de son côté l'effet de l'ignorance , & qu'entre ces deux excès si condamnables , il est un juste milieu ? Mais le juste milieu est un état si violent pour la plupart des hommes , comme le dit l'Auteur de ce Mémoire , qu'il sera toujours bien difficile de les y amener.

Monsieur l'Abbé Belley lut ensuite un Mémoire sur l'ordre Politique des Gaules qui a occasionné le changement de nom de plusieurs Villes.

Messieurs de Valois & de Longuerue , & d'autres Ecrivains , même Etrangers , ont remarqué que plusieurs Villes de la Gaule avoient quitté leur nom ancien & s'étoient approprié le nom du Peuple dont ces Villes étoient les Capitales ; ainsi *Lutetia* fut nommée *Parisi* ; *Durocortorum* , *Remi* , *Agedincum* , *Senones* , *Avaricum* , *Bituriges* , quarante-cinq Villes dans l'étendue des Gaules qui furent conquises par Jules-César ont admis ce changement ; il se reconnoît à peine une fois dans la Province Narbonnoise. M. L. B. a crû devoir rechercher la cause d'un changement si commun dans une partie de

D iiij

## 80. MERCURE DE FRANCE.

la Gaule , & presque sans exemple dans l'autre ; il s'agit de sçavoir comment se sont établis les noms de Paris , de Reims , de Sens , de Bourges & de plusieurs autres Villes de France. La question devient plus intéressante , si cette dénomination est fondée sur l'ancien gouvernement établi dans ces Villes , & si la différence d'usage qu'on remarque dans les parties de la Gaule , vient de la différente condition des Peuples. La connoissance de l'ancien état des Peuples & des Villes est un des grands objets de l'Histoire ; les éclaircissemens que donne M. L. B. répandent un grand jour sur le gouvernement des Romains dans la Gaule , & par une conséquence nécessaire sur les premiers tems de la Monarchie Française. Nous ne pouvons donner qu'un Extrait abrégé de ce Mémoire.

Les Romains envoyèrent dans la Gaule pour la défense des Marseillois leurs anciens Alliés , des armées qui dans l'espace de 5 ans conquièrent le Pays , compris entre la Mer Méditerranée , les Alpes , le Rhône , les Cévennes , la Garonne & les Pyrénées. Cette conquête fit de la part des Romains avec eux une alliance. Domitius & Fabius Maximus , Généraux , pour perpétuer le souvenir de leurs Victoires , firent élever des Trophées , contre l'usage

du Peuple Romain , qui suivant Florus , n'insulta jamais à l'ennemi vaincu. Le Pays conquis fut réduit en Province , & nommé la Province Narbonnoise du nom de Narbonne , sa ville Metropole, ou simplement la Province de la Gaule. Le Senat lui imposa des conditions très-dures ; ses Peuples furent dépouillés d'une partie de leurs Villes & de leurs Terres ; on exigea d'eux des tributs en argent , de grosses contributions de Vivres pour les armées Romaines ; plusieurs Colonies furent établies sur leurs Territoires , & se multiplièrent dans la suite jusqu'au nombre de vingt. L'ancien habitant , qui vivoit sous la Jurisdiction de la Colonie , avoit perdu ses meilleures Terres , il déplorait la perte de sa liberté , il n'avoit plus ni Loix , ni Magistrat de sa Nation. La condition des Peuples de la Narbonnoise étoit si déplorable que Critognate la représente aux Gaulois assiégés dans Alise comme le plus puissant motif pour défendre leur liberté jusqu'à la dernière extrémité.

\* *Respicite finitimam Galliam , quæ in Provinciam redacta , jure & legibus commutatis , securibus subjecta , perpetuâ premitur servitute.*

Les Gaules conquises par Jules-César re-

\* De Bello Gall. L. VII.

## 80. MERCURE DE FRANCE.

la Gaule , & presque sans exemple dans l'autre ; il s'agit de sçavoir comment se sont établis les noms de Paris , de Reims , de Sens , de Bourges & de plusieurs autres Villes de France. La question devient plus intéressante , si cette dénomination est fondée sur l'ancien gouvernement établi dans ces Villes , & si la différence d'usage qu'on remarque dans les parties de la Gaule , vient de la différente condition des Peuples. La connoissance de l'ancien état des Peuples & des Villes est un des grands objets de l'Histoire ; les éclaircissemens que donne M. L. B. répandent un grand jour sur le gouvernement des Romains dans la Gaule , & par une conséquence nécessaire sur les premiers tems de la Monarchie Françoisse. Nous ne pouvons donner qu'un Extrait abrégé de ce Mémoire.

Les Romains envoyèrent dans la Gaule pour la défense des Marseillois leurs anciens Alliés , des armées qui dans l'espace de 5 ans conquièrent le Pays , compris entre la Mer Méditerranée , les Alpes , le Rhône , les Cévennes , la Garonne & les Pyrénées. Cette guerre se fit de la part des Romains avec animosité. Domitius & Fabius Maximus leurs Généraux , pour perpétuer le souvenir de leurs Victoires , firent élever des Monumens & des Trophées , contre l'usage

du Peuple Romain , qui suivant Florus , n'insulta jamais à l'ennemi vaincu. Le Pays conquis fut réduit en Province , & nommé la Province Narbonnoise du nom de Narbonne , sa ville Metropole, ou simplement la Province de la Gaule. Le Senat lui imposa des conditions très-dures ; ses Peuples furent dépouillés d'une partie de leurs Villes & de leurs Terres ; on exigea d'eux des tributs en argent , de grosses contributions de Vivres pour les armées Romaines ; plusieurs Colonies furent établies sur leurs Territoires , & se multiplièrent dans la suite jusqu'au nombre de vingt. L'ancien habitant , qui vivoit sous la Jurisdiction de la Colonie , avoit perdu ses meilleures Terres , il déplorait la perte de sa liberté , il n'avoit plus ni Loix , ni Magistrat de sa Nation. La condition des Peuples de la Narbonnoise étoit si déplorable que Critognate la représente aux Gaulois assiégés dans Alise comme le plus puissant motif pour défendre leur liberté jusqu'à la dernière extrémité.

\* *Respicite finitimam Galliam , quæ in Provinciam redacta , jure & legibus commutatis , securibus subjecta , perpetuâ premitur servitute.*

Les Gaules conquises par Jules-César re-

\* De Bello Gall. L. VII.

D v



## 82 MERCURE DE FRANCE.

çurent un traitement bien différent ; ce Général dans le cours de huit Campagnes assujettit à la domination Romaine la vaste étendue des Gaules depuis les frontières de la Province jusqu'au Rhin & à l'Océan , & les réduisit *en Province*. Le Vainqueur ne leur imposa aucunes *nouvelles charges* , il se contenta d'un tribut de quarante millions de sesterces (*quadringsenties*) qui faisoient de notre monnoye au prix actuel du marc d'argent, environ huit millions sept cent cinquante mille livres , somme modique , si l'on considère l'étendue & la richesse du Pays , sur lequel elle fut imposée ; & ce tribut se leva sous le nom le moins odieux , *Stipendii nomine* , pour l'entretien des troupes destinées à maintenir la paix & la tranquillité des Peuples.

Un autre avantage que cette partie des Gaules conserva en général au dessus de la Province , c'est que ses Peuples ne furent point troublés dans la possession de leurs Villes & de leurs Terres. Les Romains n'envoyèrent dans leur pays qu'un petit nombre de Colonies ; on ne connoît que la Colonie de Lyon dans la Gaule Celtique ou Lyonnaise , qui étoit la troisième partie des Gaules ; trois Colonies dans le Pays des Helvétiques , quatre dans la Belgique , une seule dans toute l'Aquitaine ; ces établissemens

ne se firent point pour châtier ou pour contenir les Naturels du Pays ; les Colonies furent presque toutes placées sur le Rhin pour assurer cette frontiere contre les courses des Nations Germaniques.

Les Romains enfin conserverent ou retablirent dans les Cités de la Gaule l'ancienne forme de Gouvernement , il étoit Aristocratique , un Senat composé d'un certain nombre de Personnes formoit le Conseil commun de chaque Cité ou de chaque Peuple ; les Commentaires de Cesar font mention d'un Senat dans les Cités d'Autun , de Sens , de Reims , de Beauvais , d'Evreux , de Lisieux , de Vannes & des Nerviens ; c'étoit l'ordre politique généralement établi. Cependant au tems de la Conquête , les Grands avoient usurpé dans plusieurs Cités la puissance Souveraine ; la Domination Romaine chassa ces Tyrans , & rendit aux Peuples l'autorité de leurs Senats , cet ordre fut maintenu par les Empereurs , comme on le voit par plusieurs Monumens du haut & du bas Empire ; il a même subsisté sous les premiers Rois de France , on en trouve encore des vestiges sous la troisième Race , presque jusqu'à notre siècle.

Ce Parallele fait assés connoître combien la condition de la Narbonnoise fut différente de l'état du reste des Gaules : les

D vj

## 84 MERCURE DE FRANCE.

Peuples des Gaules ayant conservé sous les Romains l'autorité de leurs Senats , il est facile de concevoir comment les Villes Capitales auront perdu leur nom primitif , pour prendre celui du Peuple.

Le Senat étoit le premier ordre du Peuple , une assemblée représentative du Peuple , souvent considérée comme le Peuple même , au nom duquel elle agissoit ; le Senat s'assembloit dans la Ville Capitale de chaque Peuple ou Cité , M. L. B. le prouve par plusieurs Monumens. Cette Capitale prit ou plutôt reçut le nom de la Cité & du Peuple. Il est assés ordinaire de comprendre sous la même denomination les lieux & les personnes : les noms de Senat , de Ville , de Province & plusieurs autres sont souvent pris dans cette double acception.

Ainsi les Capitales des Peuples *Parisi* , *Bellovaci* , *Atrebat* , *Lemovices* , *Petrocorii* &c. furent nommées *Civitas Parisiorum* , *Bellovacorum* , *Atrebatum* , *Lemovicum* , *Petrocoriorum* , la Cité de Paris , de Beauvais , d'Arras , de Limoges , de Périgueux , & l'ancien quartier de ces Villes porte encore le nom de *Cité* , on leur donna aussi simplement le nom du Peuple , *Parisi* , *Bellovaci* , *Atrebat* , *Lemovices* , *Petrocorii* , Paris , Beauvais , Arras , Limoges , Périgueux.

Dans la Narbonnoise les Peuples avoient perdu une partie de leurs Villes , vingt Colonies furent établies sur leurs territoires , les Senats de ces Colonies n'étoient point un ordre représentatif de l'ancien Peuple , & par conséquent l'assemblée ou la résidence du Senat dans une Capitale , n'a pu donner à cette Capitale le nom du Peuple , ainsi les Villes de Narbonne , de Toulouse , de Nîmes , d'Arles , d'Avignon , d'Orange , de Valence , de Vienne & des autres Colonies auront conservé leur nom primitif.

M. L. B. examine dans quel tems les Villes ont pris dans les Gaules le nom du Peuple ; il trouve peu d'exemples de ce changement sous les premiers Empereurs ; cet usage est plus clairement établi dans quelques Inscriptions du troisième siècle ; il devint plus commun dans le quatrième ; on le remarque dans les Rescrits des Empereurs , sur des Medailles Imperiales , dans les Itinéraires : le changement ne se fit que par degrés. Alors les Villes portoient deux noms , l'ancien , & le moderne qui étoit le nom du Peuple , pendant que les Romains nommerent la Ville de Paris, *Parisi* , les Gaulois lui donnoient encore le nom de *Lutetia* ; mais à la fin du quatrième siècle , le changement devint presque général , nous voyons dans la Notice des Provinces & des

## 86 MERCURE DE FRANCE.

Cités de la Gaule, qui fut redigée sous l'Empire d'Honorius, que quarante-cinq Villes portoient le nom de leur Peuple. Cependant les Villes de Rouen, de Bordeaux, de Besançon & plusieurs autres ont conservé leur ancien nom, M. L. B. examine pourquoi elles ne suivirent pas l'usage général.

La nouvelle Denomination a subsisté sous nos Rois, comme on le voit dans les Historiens, dans les Chartres, dans les Actes publics, sur les anciennes Monnoyes, & dans les autres Monumens de l'Histoire de France, usage qui s'est perpetué jusqu'aujourd'hui.





## NOUVELLES LITTERAIRES.

**N**ous avons annoncé dans le second Volume du mois de Novembre les *Mémoires de Melvil, traduits de l'Anglois, avec des additions considérables, en 3 volumes, dont le troisiéme contient les Lettres de Marie Stuart.* Ce Livre imprimé à Edimbourg chés Barrows & Young, porte la datte de 1745, quoique la veuve Barrois ait commencé à le débiter à Paris dès le mois de Novembre 1744.

Les Mémoires ne sont pas la partie la moins curieuse des Monumens Historiques, mais il seroit dangereux de les lire sans précaution. Ceux qui sont à portée de laisser à la posterité ces sortes d'Ecrits, sont presque toujours des gens qui ont été toute leur vie engagés dans les affaires; la prévention, l'attachement au parti qu'ils ont suivi prévalent sur l'amour de la vérité, & les empêche même quelquefois de la connoître. De-là les contradictions si fréquentes entre tous les Ecrivains de Mémoires. Ce ne sont pas des témoins qui déposent de la vérité des faits, ce sont des Parties qui plaident

## 88 MERCURE DE FRANCE.

leur cause, & qui ne négligent rien pour la faire valoir, & pour tromper leurs Juges.

Un autre défaut ne leur est pas moins ordinaire. Combien en voit-on qui ayant été employés dans quelque subdivision d'une grande affaire, ne présentent au Lecteur que cette face, parce que c'est la seule qu'ils ont apperçue ? La plupart des hommes ne peuvent consentir à se perdre de vûe, & il n'y a que les esprits supérieurs qui se garantissent sur cet article des séductions de l'amour propre.

On ne doit cependant pas conclure de ceci qu'il faut traiter les Mémoires de fables. Autant il seroit dangereux de leur accorder une confiance aveugle, autant seroit-il déraisonnable de leur refuser toute créance : un bon esprit sçait discerner le vrai d'avec le faux par un examen exact ; il connoit quand un homme le trompe par défaut de lumieres après s'être trompé lui-même, ou lorsque de dessein prémédité il lui en impose. La vérité n'échappe guères à des yeux éclairés qui la cherchent, & il est si rare de trouver des imposteurs qui ne soient bientôt reconnus pour tels, que ce vice devoit être sans exemple.

Les Mémoires de Melvil sont un des plus précieux Monumens Historiques de son tems, pour ce qui concerne l'Histoire d'Angleterre

& d'Ecosse, Il étoit le contemporain, le Ministre & l'ami de Marie Stuart : sa naissance étoit distinguée, & la confiance que plusieurs Princes qu'il servit eurent en lui, prévient en faveur de sa capacité.

Marie Stuart l'employa dans plusieurs négociations importantes, jusqu'au tems où ses propres Sujets l'emprisonnèrent à Lockclevon. Les quatre Regens qui gouvernerent successivement l'Ecosse pendant la captivité de la Reine, traiterent Melvil avec honneur & avec confiance. Il demeura toujours attaché au parti du Roi pendant la détention de Marie, & lorsque Jacques VI commença de régner, cette Princesse lui recommanda particulièrement Melvil comme le plus fidèle & le plus habile Ministre qu'il pût employer. Il se maintint en faveur auprès de Jacques VI, jusqu'au tems où ce Prince alla prendre possession de la Couronne d'Angleterre, mais il ne voulut point le suivre dans ce Pays, & malgré les instances & les offres que le Roi lui fit, Melvil resta en Ecosse.

Le stile de ces Mémoires est simple & naïf, & développe le caractère de l'Auteur mieux que ne feroient les traits les plus réfléchis. On y voit le modele rare d'un homme vertueux, qui au milieu de l'agitation des guerres civiles, parmi les factions &



## 90 MERCURE DE FRANCE.

les intrigues , est inaccessible à l'ambition , & n'a en vûe que le bien public , d'un Courtisan qui ne craint pas de dire la vérité à son Maître , enfin d'un sage qui dans des querelles de Religion a le courage de ne pas haïr ceux qui pensent autrement que lui.

« Ma politique , dit-il dans une Lettre , par laquelle il adresse ses Mémoires à son fils ,  
« ma politique a toujours été d'être vertueux.  
« Je sçais que la probité passe aujourd'hui  
« pour une chimere & pour une vertu de Pe-  
« dant, peu utile & souvent nuisible à la for-  
« tune , mais je n'ai pû me résoudre à m'a-  
« vancer par d'autres voies . . . Occupé uni-  
« quement des intérêts de mon Prince , j'ou-  
« blais le soin de ma fortune.

Que ce caractère est beau ! mais malheureusement il est encore plus rare.

Au reste si ces Mémoires offrent le portrait consolant d'un homme vertueux, on y trouve aussi le récit de bien des crimes. C'est un tissu continuel de révoltes , de brigandages , de noires intrigues , d'insignes trahisons.

Les foiblesses & les malheurs de Marie Stuart sont trop celebres pour nous arrêter long-tems sur cette partie des Memoires de Melvil. Il la peint aussi foible qu'ambitieuse, voulant opprimer la liberté de l'Ecosse,

& troubler l'Angleterre ; pendant qu'elle obéissoit en esclave aux caprices d'un Amant qui la maltraitoit. Elizabeth , qui sans être exempte de la même passion , ne lui laissoit pas prendre cet empire absolu , sçut bien profiter des égaremens de Marie ; elle alluma & entretint en Ecosse le feu de la guerre civile , par une politique excusable peut-être , puisqu'il est certain que sans cela la Reine d'Ecosse lui auroit causé en Angleterre de fâcheux embarras. La moitié des Anglois , & sur-tout les Catholiques , adoroient Marie , & desiroient ardemment de la voir nommer heritiere présomptive de la Couronne d'Angleterre , ce qui , vû le caractere inquiet de la Nation , le nombre de ses Partisans , & les circonstances , ne lui auroit laissé peut-être qu'un pas à faire pour monter au Trône même avant la mort d'Elizabeth.

Tel est le récit de Melvil dont nous sommes bien éloignés de vouloir être les garants ; nous avertissons au contraire nos Lecteurs , que des Auteurs respectables ont entrepris de justifier Marie Stuart.

La France qui auroit dû donner du secours à une Reine veuve d'un de ses Rois,regardoit d'un œil tranquille toutes ces tempêtes. Le Gouvernement François ne voyoit point sans jalousie les Couronnes d'Angleterre & d'E-

## 22 MERCURE DE FRANCE.

cosse prêtes à se réunir sur la même tête, & n'avoit garde d'empêcher tout ce qui pouvoit prévenir ou retarder cette réunion.

On sçait assés la suite funeste qu'eurent ces divisions. Marie retenue en prison par ses Sujets, fut obligée d'abdiquer la Royauté, & de laisser la Couronne à son fils alors âgé d'environ deux ans. Ce sacrifice ne lui valut pas la liberté, mais elle s'échappa enfin de sa prison, & chercha un azile en Angleterre auprès d'Élizabeth, qui la fit arrêter, & finit enfin par lui faire trancher la tête après une captivité de 20 années.

Si est difficile d'excuser ses fautes, il l'est bien plus de ne pas plaindre un sort aussi déplorable. Cependant l'abdication de Marie ne mit pas fin aux troubles d'Ecosse. Il se forma une Confédération de Seigneurs qui se déclarèrent pour la Reine, moins animés par la fidélité qu'ils devoient à leur Souveraine, que pour contrecarrer le Comte de Murray qui avoit été nommé Régent : les deux Partis étoient tour-à-tour le jouet de la politique d'Elizabeth, & le Parti du Régent sur-tout étoit l'esclave de l'Angleterre. On vit les Ecossois conduits par le Régent aller en Angleterre accuser leur Reine, dont ils auroient dû venger la captivité, & deshonorer ainsi leur Roi dans la personne de sa mere, leur Nation, & l'humanité.

L'Ecosse étoit alors dans un état bien déplorable. Les Nobles enhardis par la foiblesse du règne précédent, se livroient sans crainte aux plus grands excès, & s'apportoient chaque jour les fondemens de l'autorité du Souverain, sous prétexte de défendre leurs privilèges. Ceux qui étoient du Parti du Roi n'étoient pas moins animés de l'esprit de faction que les revoltés, ils regardoient le Regent comme un Chef de Parti, l'ouvrage de leur choix, qui devoit leur plaire, & n'avoir en vûe que leurs intérêts, leurs haines, leurs jalousies, plutôt que comme un Prince dont ils étoient obligés de respecter l'autorité. Un Roi habile & sage auroit peut-être échoué au milieu de tant d'orages; le Regent homme foible & vain, craignoit de connoître toute l'étendue du mal, & négligeoit de chercher les remèdes. Il périt enfin misérablement. Un homme de Bodwell, nommé... Hamilton, l'attendit sur son passage à Lithquo, & lui tira un coup de fusil, dont il mourut la nuit suivante. Ses Conseillers & ses Domestiques étoient avertis, aussi-bien que lui, de cette entreprise; ils en connoissoient l'auteur, & ils sçavoient en quel tems & en quel lieu elle devoit s'exécuter; néanmoins les amis du Regent s'en mirent si peu en peine, qu'ils ne remarquerent pas seulement la maison

## 94 MERCURE DE FRAN

d'où le coup étoit parti , & qui plus est , ils laisserent échapper l'assassin.

Les Royalistes appellerent à la Regence le Comte de Lenox, qui étoit du Sang Royal, ils députerent en même tems l'Abbé de Dunfarling vers Elizabeth. Le principal article de l'instruction de cet Abbé étoit de prier la Reine d'Angleterre de remettre la Reine Marie entre les mains des Seigneurs du Parti du Roi. Elizabeth répondit qu'elle la remettroit volontiers entre leurs mains, pourvû qu'on lui donnât des otages suffisans pour la sûreté de sa vie. *Cette condition est bien dure*, repliqua l'Abbé, *car qu'en arriveroit-il si la Reine venoit à mourir ?* Elizabeth repartit « qu'elle avoit toujours crû qu'il « étoit homme d'esprit, & qu'il ne la force-  
roit pas à s'expliquer : *sachez donc*, « continua-t-elle, *que mon honneur m'oblige à demander des otages, & que c'est à vous de juger ce qui peut être le plus avantageux pour moi.*

Le Comte de Lenox avoit de bonnes intentions, mais Elisabeth & les Ecoissois en empêcherent l'effet. Randolph, Ambassadeur d'Angleterre, ouvertement déclaré pour le Parti du Régent, disoit en secret aux Seigneurs du Parti de Marie qu'il ne pouvoit y avoir sans la Reine d'autorité légitime en Ecosse, & que tôt ou tard le Parti de cette

Princesse prévaudroit ; il promettoit alternativement aux uns & aux autres la protection de l'Angleterre , & entretenoit avec art l'animosité des deux factions. Le long séjour qu'il avoit déjà fait en Ecosse lui avoit donné le tems de connoître les Chefs des deux Partis , il s'étoit toujours appliqué à s'instruire de leurs querelles & de leurs prétentions réciproques. Il sçavoit faire agir les femmes pour faire réussir ses projets , il engageoit quelquefois Elisabeth à écrire familièrement à celles qui pouvoient lui être utiles , il n'oublioit rien de tout ce qui étoit capable de corrompre les Ministres , & dès qu'il en trouvoit quelqu'un susceptible de séduction , il n'épargnoit point l'argent pour le gagner.

Il se forma dans le même tems une Conspiration en Angleterre pour mettre Marie sur le trône d'Elisabeth. Tout étoit prêt , on n'attendoit que le signal. Cette Princesse imprudente & plus infortunée en informa le Cardinal de Lorraine son oncle , pour lui demander des avis & des secours , mais celui-ci en avertit la Reine mere & l'engagea à en donner avis à Elisabeth , qui feignit de n'en rien croire , & prit de sages précautions.

Enfin les troubles croissant de jour en jour en Ecosse , les Seigneurs du Parti de la

Reine firent une entreprise pour surprendre Sterling, où le Régent étoit avec les Membres du Parlement qui y étoit assemblé, ils furent repoussés, mais le Régent fut tué dans l'attaque. Le Comte de Marr élu Régent par les Etats, malgré les intrigues de Randolph qui portoit le Comte de Mortoun, ne conserva que peu de tems une dignité sans crédit. Au sortir d'un repas où il fut magnifiquement traité par le Comte de Mortoun, il fut attaqué d'un mal violent dont il mourut peu de tems après, ce qui donna de grands soupçons contre le Comte qui avoit été son compétiteur.

Ce dernier fut enfin élu Régent par les brigues des Anglois. Mieux secouru par Elisabeth que ses Prédécesseurs, il extermina la faction opposée, mais il ne se pressa pas d'exécuter la promesse qu'il avoit faite de remettre le Roi entre les mains de la Reine d'Angleterre. Cette politique le brouilla avec les Anglois; sa fierté & le mépris qu'il eut pour la Noblesse lui firent perdre l'affection des Ecossois. Peu à peu on le mit mal dans l'esprit du Roi qui avançoit en âge, il fut disgracié par ce Prince, & finit enfin ses jours sur un échafaut, & eut la tête tranchée, comme complice de la mort du feu Roi qu'avoit assassiné Bothwel, ce qui n'étoit qu'un prétexte.

On

On vit alors la scene changer. L'Ecosse se trouva sous la domination d'un jeune Roi gouverné par deux Favoris que leur faveur rendoit insolens , & que leur puissance enhardissoit à commettre toutes sortes d'injustices. Ces deux favoris étoient Milord d'Aubonie qui fut bientôt après fait Duc de Lénox , & Jacques Stuart qui fut fait Comte d'Aran. L'on ne fut gueres mieux sous leur regne que l'on avoit été jusques-là, & l'on fut aussi mécontent. Les Ecossois depuis long-tems n'étoient pas accoutumés à se borner à des murmures impuissans ; plusieurs Seigneurs formerent le projet d'enlever le Roi & l'exécuterent. Le Duc de Lénox un des favoris se sauva.

Ces Conjurés qui outrageoient si cruellement la personne de leur Roi, n'oublioient aucune des démonstrations extérieures du respect dû à sa dignité , & tandis qu'ils le retenoient dans une étroite captivité , ils lui présenterent une humble Requête par laquelle ils le supplioient avec soumission de remédier aux désordres de l'Etat ; contraste de respect & de violence qui rendoit l'injure encore plus sensible.

Cette démarche hardie des Conjurés eut une suite bien singuliere. Ils jugerent qu'il étoit expédient d'assembler les Etats pour délibérer sur la maniere dont on devoit se

E



## 98 MERCURE DE FRANCE.

conduire. Les Etats répondirent que l'entreprise de Lothwen étoit également avantageuse au Roi, au Royaume & à la Religion. C'est ce que le Roi reconnut lui-même & l'on prit acte de sa déclaration.

On sent bien que les choses ne pouvoient subsister long-tems dans cet état. Lorsque le Roi fut en liberté, trop foible pour punir les rebelles, trop peu politique pour dissimuler ses justes ressentimens, il laissa connoître qu'il sentoit toute l'étendue de l'outrage; & la crainte du chatiment entretenit chez les coupables l'esprit de révolte. Nous ne nous engagerons point à suivre Melvil pas à pas dans le reste de ces Mémoires.

L'entreprise de Lothwen ne fut pas la seule que Jacques VI essuya de la part de ses sujets. Jamais Prince ne prouva mieux que de bonnes intentions ne suffisent pas pour gouverner. Il aimoit la vérité, mais il ne sçavoit pas la connoître; il écoutoit volontiers les gens de bien, mais il croyoit ses favoris. Son gouvernement fut foible, & son regne toujours agité. Peu estimé, mal obéi, souvent trahi par ceux qu'il croioit ses amis, il se vit toujours en bute aux factions, & ne fut pas toujours le plus fort. Méprisé par les Anglois, il les vit enfin porter l'injure à son comble par le supplice de sa mere & ne put ou ne voulut pas la vanger.

Melvil est un des moindres Acteurs de ces Mémoires. Ce n'est point la partie la plus saine d'une Nation qui joue les rôles les plus éclatans dans les guerres civiles. Melvil soutient dans ces factions le personnage difficile d'un homme qui veut sincèrement le bien public , mais qui le veut tout seul. Toujours mal secondé , souvent traversé , il trouve autant d'obstacles à vaincre de la part de son parti que de la faction opposée. C'est un Pilote qui conduit seul un grand vaisseau au milieu d'une mer orageuse , tandis que le reste de l'équipage loin de l'aider s'occupe à briser les mats , les cordages & les voiles.

Qui croiroit après cela que cet homme sage raconte de sang froid des contes puériles de Sorciers , & des histoires de sabat qu'il donne pour des faits authentiques. Plaignons la faiblesse de l'esprit humain. On a vu souvent des hommes très-éclairés à tout autre égard , donner dans de pareilles extravagances. Combien n'ont pas été entêtés des visions de l'Astrologie judiciaire , pleins d'ailleurs de connoissances bien digérées , & capables de vues philosophiques. Il leur arrivoit la même chose qu'au Héros de Cervantes qui raisonnoit de tout en homme sensé , pourvu qu'on ne touchât point la corde de la Chevalerie.

Les Lettres de Marie Stuart sont si con-

E ij

nues que nous nous dispenserons d'en parler.

On imprime actuellement la cinquième édition des *Principes Généraux & raisonnés de la Grammaire françoise*, par M. Restaut Avocat au Parlement & aux Conseils du Roi. Cette édition sera considérablement augmentée, & l'Auteur y a ajouté un grand nombre de nouvelles Observations qui ne pourront que contribuer à rendre l'Ouvrage plus parfait & plus utile au public. Il paroîtra dans le courant du mois de Fevrier prochain.

Le sieur Larcher Mathématicien donne avis au Public qu'il a mis au jour un Almanach & Calendrier Journalier perpétuel & universel, Ouvrage très utile & nécessaire aux Magistrats gens de Justice, Ecclesiastiques, Praticiens, Historiens, Chronologistes, Curieux, & à toutes sortes de Personnes, dédié à Monseigneur le Comte de S. Florentin Ministre & Secrétaire d'Etat.

Il se vend à Paris, chez de Bas, au Palais, vis-à-vis la Cour des Aydes, chez David fils, Quay des Augustins à la descente du pont Saint Michel au Saint Esprit, chez de Lormel, Quay des Augustins à la descente du Pont Neuf, au Nom de Jesus, le prix est de 36 s. broché,

DISCOURS sur la Manœuvre des Vaisseaux prononcé à l'Ecole Militaire le 17 Novembre 1744 par M. SAVERIEN Ingénieur & Professeur d'Hydrographie en cette Ecole, à l'ouverture de ses Leçons publiques sur cette partie essentielle de la Navigation. A Paris chez d'Houry pere & fils, 1744 in 4°. 17. pages.

La Manœuvre est une partie des plus essentielles de la Navigation. C'est par cet art que l'on sçait donner avec intelligence par les voiles & le gouvernail, les mouvemens propres pour faire avec célérité une évolution navale, que l'on évite quelquefois un danger imprévu, que l'on prend le dessus du vent, pour donner la chasse à un vaisseau ennemi; enfin qu'un navire foible échape à force de voiles & par une manœuvre bien dirigée à la poursuite d'un ennemi plus fort & moins habile.

M. S. s'est proposé dans son Discours de montrer quelle a été l'origine de la Manœuvre, quels ont été les progrès de cet Art, & quels sont les avantages qu'il procure.

Ce plan est fort judicieux & traité avec gout. L'Orateur ne pouvoit choisir une matière plus convenable. On ne sçauroit trop répéter aux jeunes gens qui se destinent à la guerre, que leur métier ne consiste pas seulement à essuyer des coups de fusil, que

## 101 MERCURE DE FRANCE.

c'est un Art qui exige des connoissances & des réflexions , & qu'on ne peut y réussir que par une application constante.

DE LA CHARITÉ CHRETIENNE  
envers le Prochain , & des diverses œuvres  
de Misericorde , *Traité Moral , traduit de  
l'Italien* de M. MURATORI par M. DE  
VERGY. Paris , 1745. 2 volumes in-12.  
chez Robustel , Imprimeur-Libraire , rue  
de la Calendre , près le Palais.

Cet Ouvrage parut il y a quelques années  
en Italie , & y fut reçu avec beaucoup d'ap-  
plaudissemens. L'Auteur Italien jouit d'une  
grande réputation , & tient un rang distin-  
gué dans la République des Lettres.

Le Traducteur François assure dans sa  
Préface que M. Muratori *pèse tout au poids  
du Sanctuaire ; qu'il n'avance rien qui ne soit  
fondé sur la parole de Jesus-Christ & sur  
l'Evangile , qui n'ait été enseigné par les Apô-  
tres , & confirmé par l'exemple des plus  
grands Saints , & qui ne soit appuyé sur l'au-  
torité des Peres , & des plus célèbres Théolo-  
giens des Ecoles Catholiques.*

Cet Exposé fait l'éloge complet de cet  
Ouvrage , dont nous rendrons un compte,  
plus détaillé à nos Lecteurs dans un autre  
volume.

David le jeune Libraire Quay des Augustins au Saint Esprit , vient de mettre en vente une seconde édition du *Dictionnaire Militaire* en deux volumes in - 12 6 liv. L'Auteur de cet Ouvrage ( c'est M. Delachenaye ) déjà connu par plusieurs autres , a entierement refondu la premiere édition dans celui-ci , où les jeunes Militaires trouveront l'arrangement de tous les termes , qui regardent la Tactique , le Génie , l'Artillerie , la Marine , la subsistance des Troupes , & des détails historiques sur l'origine & la nature des différentes espèces , tant d'offices Militaires anciens & modernes , que des Armes , qui ont été en usage dans les differens tems de la Monarchie.

Ce Dictionnaire est encore orné de la Liste de ceux qui ont occupé les premieres charges Militaires. Par exemple sous les noms de Grand Sénéchal , de Connétable , de Maréchal de France , de Porte - Oriflame , de Grand maître des Arbaletriers , de Grand maître d'Artillerie , d'Amiral , de Colonel Général de l'Infanterie , de Colonel Général de la Cavalerie , on trouve le nom des Seigneurs , qui ont été successivement jusques à aujourd'hui revêtus de ces charges.

Aux Articles de Gardes du Corps , Gendarmes de la Garde , Chevaux Legers , Mousquetaires du Roy , Grenadiers à che-

E iiiij

val, Gendarmes, Gardes Françoises, Gardes Suisses. On trouve aussi la Liste de ceux qui ont commandé ces différentes compagnies, & les deux Régimens, destinés à la Garde de nos Rois.

Un plus ample détail sur ce Dictionnaire seroit inutile. L'Officier d'Infanterie, de Cavalerie, de Genie, d'Artillerie, de Marine, & les Employés dans les vivres, chacun, comme le dit l'Auteur dans sa Préface, y trouvera tout ce qui est de son metier, les anciens Officiers, ceux même qui n'ont pas pris le parti des armes, & les jeunes gens qui y sont destinés, peuvent s'y instruire, & s'y amuser agréablement.

**LE TRAITE' des Subsistances Militaires** que M. Dupré d'Aulnay, Commissaire des Guerres, ancien Directeur Général des vivres, a donné au Public, a été reçu très favorablement par rapport aux principes qu'il a établis, après trente années d'expériences, sur une matiere si intéressante pour le service du Roi.

Ce Traité est regardé comme très utile pour la sûreté du service des Troupes, & pour les Munitionnaires & leurs Employés, auxquels il prescrit les regles d'une bonne administration dans toutes les parties des entreprises des vivres, des fourages, de la viande,

des Hôpitaux & des équipages. Il contient des instructions très - circonstanciées pour chaque sorte d'Employés ; il découvre les voyes détournées & illicites que les Entrepreneurs & leurs Commis ont mis en usage pour se procurer des bénéfices indirects. Les Intendans & les Commissaires des Guerres trouveront dans ce que l'Auteur a tracé, les moyens de prévenir & remédier à ces abus. Les Majors des Régimens y trouveront aussi des observations utiles aux details dont ils sont chargés.

Ce Traité dédié à M. le Comte Dargenson , Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre , forme un volume in quarto , il est enrichi de vignettes , & de plusieurs plans relatifs au service des vivres à l'armée. Il se vend chez Prault le Pere sous le Quai de Gesvres.

*Histoire Générale d'Allemagne par le R. P.  
Barre in 4o. 10 vol.*

On nous promet incessamment une Histoire Générale d'Allemagne avant & depuis l'établissement de l'Empire jusqu'à l'Empereur à présent regnant , enrichie de notes historiques , & critiques , de dissertations sur les points importans , de Généalogies des plus illustres maisons , & de Cartes Géographiques avec des vignettes & autres Gravures

E v



en taille douce 10 vol. in 4<sup>e</sup>. à Paris chez Charles-Jean-Baptiste Delespine , & Jean-Thomas Herissant, Libraires, rue S. Jacques.

Cet ouvrage est un morceau d'autant plus intéressant que jusqu'à présent nous n'avons encore rien eu de satisfaisant sur cette matière ; car on ne doit point regarder comme Histoire d'Allemagne , ce que Heiss nous a donné. Son ouvrage est si informe , & si peu exact , qu'il ne peut être d'aucune utilité. Ce n'est pas cependant qu'on ait manqué de secours pour traiter un sujet si important ; Il y a des sources abondantes d'où l'on peut tirer les connoissances nécessaires pour réussir. Mais cette même abondance a sans doute rebuté jusqu'à présent ceux qui auroient pû tenter cette entreprise avec un certain succès. En effet il faut convenir que la multitude des Auteurs qu'on est obligé de lire , & la quantité des recueils qu'il est nécessaire de consulter sur un sujet si vaste sont autant d'obstacles effrayans qu'il n'est pas facile de surmonter.

Le P. Barre Chanoine Régulier a eû le courage de vaincre toutes les difficultés. Il a lu , *dit-il dans son projet*, tous les Ecrivains qui ont parlé de l'Allemagne en quelque langue qu'ils ayent écrit : il a examiné attentivement les immenses recueils de Messieurs Leibnitz , Lunig , Lidewig , Muratori , Græ-

sius , & toutes les autres collections qui ont paru depuis celle de Jean Hervage publiée en 1552. on voit qu'il a fallu du tems pour une lecture de cette étendue , aussi lui a-t-elle coûté près de vingt-ans d'un travail assidu dont il va enfin recueillir le fruit. S'il regne dans le corps de l'ouvrage autant d'exactitude , d'élégance & de précision que dans le projet , il est à présumer que les lecteurs les plus difficiles auront lieu d'être contents.

On voit par le seul titre , que cet Auteur prétend donner beaucoup d'étendue à son Histoire : le projet annonce qu'il doit remonter jusqu'aux tems les plus reculés , & porter la lumière dans les tenebres même de l'antiquité , pour nous faire connoître la premiere origine des Peuples Allemans.

Ces recherches plairont beaucoup sans doute à nos Scavans , peut-être aussi seront-elles du gout de ceux même qui ne cherchent qu'à amuser leur curiosité. Mais de quelque façon que les commencemens soient traités , je crois qu'on trouvera bien plus d'agremens lorsqu'on sera parvenu au tems de Charlemagne , on verra le détail des différens événemens qui ont agité l'Empire sous le Regne de ce Prince , les révolutions qui arriverent après sa mort , les divisions entre les Princes d'Allemagne , & les secousses violentes qui ébranlent à diverses reprises le

E vj

corps de l'Empire ; l'établissement de son gouvernement tel que nous le voyons aujourd'hui ; les intérêts des différentes maisons qui ont possédé cette couronne , & les mouvemens qu'ils ont occasionnés dans l'Empire. Tout cela forme la matiere d'un long & pénible ouvrage dont l'exécution semble exiger de la part du Public beaucoup de reconnoissance pour le savant Auteur qui s'est chargé de ce travail difficile.

Si les Libraires tiennent la parole qu'ils donnent à la fin du projet par rapport au materiel de l'ouvrage , je veux dire le papier & l'impression , on peut assurer que cette Histoire sera une des plus belles éditions que nous ayons eues depuis long-tems ; & peut-être une des moins couteuses pour ceux qui veulent s'en assurer d'avance des exemplaires. Cet ouvrage de dix vol. *in-4.* dont chaque volume contiendra 750 pages & plus , ne reviendra qu'à 72 liv. en feuilles dont on paye 36 liv. en souscrivant & les 36 liv. restant en recevant les 10 vol. le prix est modique ent oi-même , mais il l'est bien davantage si l'on fait reflexion que les volumes déjà considérables par la matiere qui y est traitée , seront enrichis de vignettes , de Cartes Géographiques , de Plans de Batailles , en un mot de tous les agrements que la main d'un Artiste habile & intelligent peut prêter

à une ouvrage pour la perfection duquel on n'a voulu rien épargner.

*LES ELEMENS de la Medecine pratique  
 &c. par M. Bouillet , correspondant de  
 l'Academie Royale des Sciences &c. A  
 Beziers 1744.*

C'est aux gens versés dans la connoissance de la Medecine qu'il appartient de juger du mérite de ce livre , & c'est d'après eux que nous dirons que M. Bouillet a fait au Public un présent d'un grand prix , en lui donnant ces Elemens de Medecine.

L'Auteur a emprunté d'Hypocrate les regles fondamentales de la Pratique , & les premiers principes de la Théorie. C'est une chose remarquable, qu'Hypocrate & Galien sont encore les oracles de la Medecine : ils sont les seuls parmi les anciens Physiciens , dont la réputation ait résisté à l'injure des tems , les autres ont été obligés de ceder leur autorité à de nouveaux venus dont les sistèmes ont été renversés à leur tour par des Sçavans plus modernes. C'est ainsi que Descartes après avoir araché le sceptre de la Philosophie des mains d'Aristote , a été lui même supplanté par Neuton , dont suivant les apparences le regne ne sera pas éternel.

M. Bouillet commence par donner d'après

## 116 MÉRCURE DE FRANC

Hippocrate une idée de la Medecine , & des devoirs essentiels auxquels cet Art obligé ceux qui en font profession.

On voit par les efforts que fait Hippocrate pour relever l'excellence de son art, que de son tems il y avoit déjà des incrédules en Medecine. M. Bouillet fait ensuite l'énumération des maladies qui se présentent le plus souvent. Il indique les voies par lesquelles ces maladies ont coutume de se terminer : il rapporte les regles générales qu'Hippocrate a proposées , soit pour conserver la santé , soit pour traiter les maladies ; c'est là dessus que roule la premiere partie des Elemens.

Ce ne sont là que des notions générales & préliminaires , & qui supposent même un grand nombre d'autres connoissances ; mais elles suffiront sans doute à un jeune Medecin qui sçait l'Anatomie , la Matière Medicale , & toutes les autres parties des *Institutions* qu'on enseigne dans les Universités. D'ailleurs M. Bouillet ne prétend pas renfermer toute la Medecine dans son livre , ni dispenser ceux qu'il instruit de se donner la peine de consulter les Auteurs qui ont traité expressément toutes ces matières , & qui ont été indiqués dans ces elemens.

Dans la seconde partie , on donne une idée générale de l'économie animale , & des

causes des maladies d'après M. Helvetius, On a inferé une dissertation de M. Stahl sur la Theorie & la pratique des maladies les plus ordinaires à chaque âge. Ce sont encore des notions générales ; un jeune Medecin doit en être instruit, s'il veut être en état de penetrer les causes d'une infinité de cas particuliers, & d'y apporter les remedes convenables. C'est dans les deux Auteurs que l'on vient de citer, & dans plusieurs autres que M. B. indique à la fin de cette seconde partie, que les jeunes étudiants doivent prendre des vues qui embrassent le traitement de toutes les maladies pour tous les âges, pour tous les sexes & pour tous les climats du monde.

On trouve dans la troisième partie une exposition des maladies qui arriverent en Grece pendant quelques années du tems d'Hippocrate, & de celles qui furent les plus communes à Paris du tems de M. Baillon, sçavant Medecin de l'Ecole de Paris, qui vivoit vers la fin du seizième siècle.

On voit d'abord que malgré la distance des tems, & la différence des climats, les mêmes maladies ont presque toujours regné ; on voit aussi dans Hippocrate les efforts que la nature abandonnée à elle même, ou sans autre secours, que celui d'un régime convenable,

faisoit dans des tems déterminés , pour se delivrer des maladies dont elle étoit accablée , d'où l'on doit inferer les regles qu'il faut suivre pour l'aider en pareil cas ; & c'est ce que fit sans doute Hyppocrate. Enfin on voit dans Ballonius (c'est le nom latinisé de M. Baillon ) les efforts que faisoit de son tems la Medecine , pour se mettre sur les pas de la nôtre , pour en imiter les démarches , & pour établir des regles sûres de pratique.

Si l'on joint à ce que rapporte M. B. d'Hyppocrate , & de Ballonius , les autres Auteurs qu'il a indiqués à la fin de cette partie , ou du moins ce que nous ont donné Riviere , Sydenham & Chirac , on prendra une notion assez étendue de la Medecine pratique depuis son enfance jusqu'au point où elle est parvenue aujourd'hui. M. Bouillet appelle ce point, *le point de perfection* , & on doit excuser un si sçavant homme d'être un peu prevenu en faveur de son art.

Jusqu'à présent M. B. n'a paru que comme un compilateur , qui consacre à l'utilité publique des veilles penibles & des recherches laborieuses. Il devient auteur dans la quatrième partie qui est la plus étendue , & n'est pas la moins curieuse de son livre. Il expose les maladies qui ont été les plus communes dans la ville de Besiers depuis 1730. jusqu'en 1742. & il rapporte la maniere dont

elles ont été traitées. Il parle d'abord de la temperature du climat de Besiers , & après avoir donné une idée générale des maladies qui y sont les plus frequentes , & des causes évidentes , qui ont paru avoir le plus de part dans la production de ces maladies , il descend dans un détail peu interessant peut-être pour des gens qui ne cherchent en lisant que l'avantage de connoître superficiellement la matiere qu'ils étudient , & de pouvoir en paroître instruits sans l'avoir approfondie , mais qui est nécessaire pour de jeunes Medecins ; les faits & les exemples instruisent mieux & en moins de tems que les préceptes , sur tout quand on a une teinture des principes. Quelle obligation les jeunes Medecins n'ont-ils pas à M. B. qui leur prête ainsi 12 ans d'expérience ! quel dommage que cet habile Observateur n'ait pas paru sur un Theâtre où il auroit pû multiplier davantage ses utiles observations ! S'il est un moyen pour avancer la Medecine , c'est sans doute celui que M. Bouillet a pris. Mais malheureusement les Medecins occupés de leur fortune , plus que de leur Art , pratiquent la Medecine plus-tôt qu'ils ne la cultivent. Ils dédaignent d'employer à s'instruire , & à éclairer le Public , un tems précieux que les Particuliers payent au poids de l'or. Cependant si Messieurs Silva , Dumoulins ,



premier predict les Eclipses de Soleil , il a montré aux hommes à diriger la Navigation par les Etoiles , il est le Fondateur de la secte Ionique , il a eu long-tems des Admirateurs & des Sectaires ; mais comme enfin tout passe de mode , son système étoit tombé depuis bien des siècles dans un discredit dont il ne se seroit jamais relevé sans les efforts de M. Pierquin.

il suffit d'avoir lu Diogene - Laerce pour sçavoir que suivant le système de ce Philosophe l'eau est le principe de l'Univers. M. Pierquin n'est point un Disciple enthousiaste , qui embrasse aveuglement les opinions de son Maître , & qui donne pour raison *Magister dixit* , il a vu judicieusement qu'il y avoit beaucoup de choses à corriger au système de Thalès , & il y a travaillé avec application.

Cependant il est des reformes que M. Pierquin auroit désirées ardemment & qu'il n'a pu faire , „ il seroit à souhaiter , dit-il , „ que les parties du Ciel n'eussent point été „ souillées par tant de noms profanes , & „ qu'on pût avec succès tracer sur le globe „ céleste les Images des Saints du vieux & „ du nouveau Testament , mais le mal est „ sans remede.

Le grand nombre de changemens que M. Pierquin a fait au système qu'il ressuscite

peuvent l'en faire regarder à bon droit comme le Créateur, c'est sur-tout le talent de l'invention qui brille chez M. Pierquin; s'il paroît avoir emprunté de Descartes l'idée des tourbillons, on voit bientôt par l'usage qu'il en fait, qu'il n'est ni Plagiaire ni Copiste.

Il suppose à la vérité un tourbillon qu'il appelle „ *général* parce qu'il renferme la „ matiere dont tous les corps doivent être „ composés, & même les trois élémens & la „ source de tous les êtres materiels; c'est „ à-dire une poudre subtile, des boules „ étherées & une multitude inombrable de „ parties branchuës.

Voilà les trois Elemens de Descartes, mais M. Pierquin ne doit qu'à lui-même le *tourbillon general*, les parties branchuës sont poussées vers la circonférence du *tourbillon general* & elles y forment cette *croute immense qui se nomme Firmament*, croute d'une épaisseur extrême, puisque les montagnes celestes, s'y tiennent toutes par le pied, & que néanmoins elles subsistent depuis tant de siècles, sans qu'elles soit effondrée en quelque endroit du moins sensible.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le système de M. P., on peut dire à sa louange que quoiqu'il ait été publié en 1737 par parties dans les Journaux de Verdun,

cependant aucun des Neutoniens n'a osé attaquer M. Pierquin, qui est mort maître du champ de bataille, & sans avoir été entamé par l'ennemi.

On trouve à la suite un abrégé de Géographie très-succinct & peut-être trop. Bien des Lecteurs ne se contenteront pas de savoir pour toute instruction, sur l'Angleterre par exemple, qu'on ne voit point de Loups dans cette Isle; qu'il y a beaucoup de Chevaux en Dannemark; que Malthe produit des Rosés d'une odeur ravissante, & que la Candie donne des citrons gros comme la tête d'un homme.

Plusieurs Dissertations inserées dans ce Recueil, repondent parfaitement à l'idée que le Lecteur doit s'être formée de la capacité de M. Pierquin.

L'aurore Boreale du 19 Octobre 1726 parut à notre Auteur un objet digne de ses recherches; il enrichit au mois de Janvier suivant le Journal de Verdun d'une Dissertation sur ce sujet, mais on ne laissa pas cette fois M. Pierquin jouir tranquillement de sa gloire: le P. Emanuel de Viviers Capucin entra en lice, M. Pierquin se défendit avec courage; cette querelle occasionna trois Dissertations de part & d'autre, toutes les six sont imprimées dans ce recueil.

Nous n'entreprendrons point de décider cette importante question , ni de juger de la contestation que l'Auteur eut après avec M. Capperon ancien Doyen de saint Maxent , sur la formation des pierres precieuses , camayeux & coquillages. Suivant la coutume des Sçavans , les deux Adversaires se traiterent comme font les Heros d'Homere , & ornerent de doctes injures leurs raisonnemens profonds , & ténébreux.

Nous nous hâtons de passer à une des plus curieuses Dissertations de ce Recueil , elle roule sur *l'évocation des Morts*, l'Auteur prouve très - bien que la Nécromantie est un art détestable ; que le Diable n'a point le pouvoir de faire apparôître les Morts , & que c'est à des secrets pareils à celui de la Lanterne magique qu'on doit attribuer tous les tours de passe passe des Devins. On trouve à ce propos une explication très-bien détaillée de cette Lanterne magique , c'étoit ici la vraie place , cette Dissertation est suivie d'une autre qui n'est pas moins intéressante sur les Lutins & les Farfadets,

M. Pierquin qui a examiné les faits avec attention , convient qu'il a paru des Fantômes sur la terre avant la venue de J. C, mais il pretend qu'il n'en est plus question depuis la prédication de l'Evangile ; il prou-

« très-bien que les Contes que l'on fait au  
 « sujet des Esprits folets, fantômes &c. doi-  
 « vent être mis au rang des Fables.

« Notre imagination, dit-il, ne peut se  
 « représenter toutes les douleurs que souf-  
 « frent les Anges malheureux, cependant  
 « des Diables qui font mille singeries... ne  
 « donnent-ils pas à comprendre que la  
 « vengeance du Seigneur ne les accable pas  
 « toujours. Ainsi les Demons ne peuvent s'é-  
 « riger en Esprits folets.

L'Auteur n'est pas plus credule sur le Sa-  
 bat, nous apprenons de lui, qu'il n'y en a  
 point. « Mais que certains Sorciers pour  
 « courir avec plus de vitesse sans lassitude,  
 « se frotent avec un onguent composée d'a-  
 « xonge humaine, de Mandragore pulveri-  
 « sée, de jus d'Ache, de Pavots, de Panets  
 « sauvages, & de quelques autres herbes  
 « semblables, mais que bien loin d'être en-  
 « levés par la cheminée & de courir en l'air  
 « sur un manche à balai, ils s'endorment. »  
 M. Pierquin ne croit pas non plus que les  
 Sorciers & les Magiciens puissent changer la  
 figure naturelle des autres hommes, cette  
 erreur est doctement & soigneusement re-  
 futée.

On trouve encore dans ce recueil, plu-  
 sieurs autres Dissertations aussi curieuses. Tell-  
 est celle où l'on explique pourquoi le cocq  
 chan

chante le matin , nous exhortons les Lecteurs à lire ces choses dans le livre même

LES VOYAGES & Avantures du Comte de \* \* \* & de son Fils , en trois volumes , imprimé en Hollande , à *Amsterdam* chés Pierre Marteau , se vendent à Paris chés Barrois , Quai des Augustins.

On ne donnera point un Extrait de cet Ouvrage , qui étant un tissu d'évenemens enchaînés & relatifs les uns aux autres , perdrait infiniment à être décousu. Je crois qu'il suffira pour en donner une idée avantageuse , de déclarer le dessein de l'Editeur , expliqué dans sa Préface , & pour ne le point altérer , nous nous servons de ses termes.

„ De tous les Livres que l'on présente au  
 „ Public , aucuns ne paroissent être reçus avec  
 „ plus d'empressement , que ceux qui joignant  
 „ l'utile à l'agréable , peuvent instruire en  
 „ amusant. Celui-ci dont j'ai fait une lecture  
 „ attentive , m'a paru être de ce nombre.  
 „ C'est un Pere qui ramassant sur un Fils uni-  
 „ que toute sa tendresse , ne croit se devoir  
 „ reposer que sur lui seul du soin de son in-  
 „ struction , & il y est déterminé par un éve-  
 „ nement qui lui fait comprendre que les  
 „ soins du Gouverneur le plus habile & le  
 „ plus zélé , ne peuvent guères suppléer à

F

» ceux d'un Pere d'autant plus intéressé à  
 » la perfection d'un fils tendrement cheri ,  
 » qu'il espere de revivre glorieusement en  
 » lui.

On étale ensuite les inconveniens d'une éducation étrangere ; on pourroit combattre aussi l'éducation paternelle , & prouver aussi clairement que la jeunesse est quelquefois plus mal élevée par ses Parens que par les Précepteurs. Notre Voyageur Philosophe n'ignore pas ces distinctions , mais il est affranchi des préjugés du sang , & il gouverne son fils , gouverné lui-même par la raison.

» Il lui donne des leçons dictées par l'hon-  
 » neur , la Religion , la probité , & par la  
 » vertu elle-même. Mais il y a encore une  
 » autre sorte d'instruction qu'il ne néglige  
 » pas , & elle nous vient de la force de l'e-  
 » xemple. Rien n'est plus capable de nous  
 » animer à la pratique de la sagesse , & de  
 » nous détourner du vice , que la vue des  
 » récompenses ou des châtimens dont les  
 » uns & les autres sont ordinairement suivis.  
 » Il est témoin pendant son voyage d'un  
 » grand nombre d'avantures , dont le dé-  
 » nouement est ou le triomphe de la vertu  
 » ou la punition du vice.

Le Lecteur jugera si ce plan sensé est parfaitement exécuté,

DECEMBRE. 1744. 123

JOURNAL DE HENRY III, Roi de France & de Pologne, ou Memoires pour servir à l'Histoire de France, par M. Pierre de l'Etoile. Nouvelle Edition, accompagnée de Remarques Historiques, & des Pieces manuscrites les plus curieuses de ce Regne. in-8. à la Haye, & se trouvent à Paris chés la Veuve Gandonin, Quai des Augustins à la Belle Image. 5 vol.

Le Journal du Roi Henry III. est un Ouvrage si connu & si estimé pour l'Histoire du XVI. siècle, qu'il est inutile d'en retracer ici l'éloge, il suffit de faire connoître ce qu'il y a de curieux & de singulier dans cette nouvelle Edition, & ce qui la distingue des autres. Les anciennes ne contenoient qu'un Extrait du véritable Journal du Roi Henry III. dont le Regne agité par les plus étranges factions, fut enfin terminé par la plus triste catastrophe. Cet Extrait avoit été fait par M. Servin, Avocat Général au Parlement de Paris, sous les Règnes de Henri III. & de Henri IV. C'est ce qu'on a imprimé jusqu'ici dans plus de 20 Editions qui en ont paru depuis l'an 1620, mais ce Journal paroît ici sous une forme plus exacte & plus complete qu'on ne l'avoit eu.

Le nouvel Editeur de ce Livre ne s'est pas contenté de l'Extrait de M. Servin, dont

F ij



le travail, quoique bon, étoit fort imparfait en comparaison de l'Original. Cet Original contient les Mémoires de M. de l'*Etoile*, Audiencier en la Grande Chancellerie du Palais, mort en 1611. Nous sommes redevables de la publication de cet Ouvrage aux soins de M. Jean Godefroy, qui est mort en 1732 Procureur du Roi au Bureau des Finances de Lille, & Garde des Archives des Comtes de Flandres. Ce fut en 1719 que cet habile & vertueux Citoyen fit paroître ce Journal sous le titre de Mémoires pour servir à l'Histoire de France, par M. de l'*Etoile*, in-8. 2 volumes. On ne publie aujourd'hui que la partie qui regarde le Règne de Henri III, celle qui traite du Règne de Henri IV a été de nouveau publiée en 1741 en 4 volumes in-8. mais beaucoup plus complète, que ne l'avoit eu M. Godefroy. On y voit d'amples remarques & des Pièces fort curieuses. Par ce moyen nous avons les Mémoires de M. de l'*Etoile* presque aussi entiers qu'il les avoit faits lui-même.

Voici ce qui se trouve de plus remarquable dans cette nouvelle Edition. Celui qui en a pris soin ne s'est pas contenté de publier l'Ouvrage tel qu'il est sorti des mains du premier Auteur, il s'est encore chargé de le revoir sur les différentes Editions, &

sur quelques Manuscrits du tems. Des remarques utiles & interessantes accompagnent le Journal & sont placées immédiatement sous le Texte. Cette partie forme le premier & la moitié du second volume de cette Collection. Cependant comme les Mémoires de M. de l'Etoile commencent à l'an 1515, & marchent fort rapidement jusqu'à l'an 1574, que mourut le Roi Charles IX frere & prédécesseur de Henri III, le nouvel Editeur a cru pouvoir semer legerement sur cette partie préliminaire quelques notes & y joindre même quelques Pieces. La premiere regarde le Règne de François I; c'est une Lettre fort curieuse, où ce Prince fait à Madame Louise de Savoye sa Mere, une Relation fort exacte de la fameuse Bataille de Marignan. Les autres Monumens de ce Volume traitent de la fatale Journée de la Saint Barthelemy en 1572, & le volume finit par la Tragédie de l'Amiral de Coligny, morceau rare & singulier qui seul se vendoit plus cher qu'on ne fait les cinq Volumes de cette Collection.

Le second volume qui renferme la suite du Journal, est accompagné de notes plus abondantes. Il est vrai que l'année 1587 & les suivantes, furent des tems de crise où se passerent les plus étranges révolutions de ce Regne, cette partie est sui-

## 26 MERCURE DE FRANCE.

vie de cinq pièces assez curieuses ; outre le Discours merveilleux sur Catherine de Medicis , Satyre aigre & mordicante qui reparoit ici décorée de quelques observations , où se trouve encore la Bibliothèque de Madame de Montpensier , dont les remarques qui sont de M. Godefroy ne font pas moins de plaisir que les Titres ingénieux des Livres qu'on y annonce , ces prétendus Livres dévelopent l'Histoire secrète de ces tems orageux , mais le morceau le plus curieux de ce volume , est un Journal d'un Ligueur , tiré des Manuscrits de la Bibliothèque de Sa Majesté. Il s'étend depuis le 24 Decembre 1588 , jusqu'au dernier Avril 1589 ; ce Journal mérite l'attention des Amateurs , par le fanatisme de la Ligue qu'on y voit regner , & qui seroit peut-être incroyable , si l'on ne sçavoit par d'autres Monumens jusqu'où les peuples abusés & séduits sont capables de porter leurs extravagances.

Le troisiéme volume de cette Collection , contient 49 pièces qui servent de preuves aux faits les plus essentiels du Journal. Elles sont toutes extrêmement curieuses & singulieres , & tout au plus y en avoit-il 8 ou 9 , qui eussent déjà paru , les 40 autres sont tirées des Manuscrits authentiques , soit de la Bibliothèque du Roi , soit de celle de l'Abbaye Royale de saint Germain des

Près, soit enfin des Manuscrits de M. Dupuis, possédés aujourd'hui par M. Joli de Fleuri, Procureur Général du Parlement, qui se fait un plaisir de les communiquer généreusement au Sçavans. Ce que l'on distingue le plus parmi tous ces Monumens, sont quelques Traités d'Alliance avec le Grand Seigneur, par lesquels le Roi Henri III. obtient des avantages considérables pour le Commerce de la Nation Françoisë dans les Echelles du Levant : le Journal des premiers Etats de Blois en 1576 par le Duc de Nevers, la mort de Henri I. Prince de Condé, empoisonné en 1588, la Relation de la mort des Guises, sur la fin de la même année, ne sont pas les endroits les moins instructifs de ce volume, qui finit par la Guisiade de Pierre Matthieu, & qui n'étoit ni moins rare ni moins recherchée que celle de l'Admiral de Coligni.

Le quatrième volume renferme des pièces d'un tout autre genre. La description de l'Isle des Hermaphrodites est une Satyre assez ingénieuse du Regne de Henri III. Il y paroît avec ses Favoris dans des situations peu avantageuses. Les autres Monumens qui remplissent ce volume, regardent le Roi Henri IV. ; toutes ces pièces accompagnoient les dernières Editions du Journal de Henri III. Telle est l'Histoire des amours du grand Al-

candre, les Lettres à Madame de Beaufort & à la Marquise de Verneuil; l'ingénieuse apologie de ce grand Roi, le Divorce Satyrique, piece dont les faits paroissent portés au-delà des justes bornes de l'Histoire, qui ne se permet pas autant de médisance; enfin on y voit le Recueil des paroles remarquables de ce Prince, petit Ouvrage dont nous sommes redevables à M. de *Perefixe*, qui avant que d'être Archevêque de Paris, fut Precepteur du feu Roi Louis XIV. On a cru devoir mettre ce Recueil dans cette Collection, parce qu'il manque dans la plupart des Editions de la vie de Henri IV., qui passe sous le nom de M. de *Perefixe*, il faut avouer cependant que dans cette Edition on a augmenté ce Recueil de quelques actions d'éclat qui font honneur à ce Prince, & comme on a joint aux Lettres de Henri IV. dix-neuf Lettres de ce Prince qui n'avoient point encore paru, & qui sont copiées sur les Originaux, on les a rangées toutes dans l'ordre Chronologique.

Enfin le cinquième volume de cette nouvelle Edition renferme une pièce connue depuis long-tems. C'est la Confession Catholique de Sanci. D'aubigné, qui en est l'Auteur, y a donné carrière à son imagination & à son esprit Satyrique. Nicolas de Harlay Sancy, qui est le but de cette Sa-

tyre valoit infiniment mieux que D'aubigné , il n'ya point de comparaison à faire, ce dernier avoit beaucoup d'esprit, mais peu de prudence & de retenue , il plaçoit pour quelques momens par ses vivacités & son feu , au lieu que Sancy avoit beaucoup de sens & de jugement , c'étoit véritablement un grand homme d'Etat , & qui a rendu des services essentiels aux Rois Henri III. & Henri IV. Il étoit sage & discret , & a souffert ses disgraces en vrai Philosophe , & s'il est permis de dire ce qu'on pense d'un pareil Ouvrage , il est moins estimé par lui-même que par les sçavantes & curieuses remarques dont il a été illustré par M. le Duchat , célèbre Réfugié François à Berlin; ce Sçavant y développe par l'Histoire beaucoup de faits singuliers de ces tems orageux , mais dans cette Edition l'on a joint aux remarques de Mrs. le Duchat & Godefroy quelques observations particulieres , qui ne font aucun tort à cet Ouvrage.

Enfin on peut dire que l'Edition nouvelle du Journal de Henri III. que l'on annonce ici , est la plus complete & la plus curieuse que nous ayons de cet Ouvrage , il seroit à souhaiter que les beaux Monumens de notre Histoire fussent aussi bien éclaircis , c'est une justice que l'on ne sçauroit s'empêcher de rendre à l'Editeur.

F v

## 1750 MERCURE DE FRANCE.

Le Libraire de son côté a pris soin de sa reputation , car on peut assurer qu'il n'y a guere d'Ouvrage plus magnifiquement imprimés. *La veuve Gandonin*, Libraire près l'Eglise des Grands Augustins , chés qui l'on trouve cette nouvelle Edition , a reçu pareillement d'Hollande le Journal de Henri IV. in-8º. en 4 volumes , accompagné de remarques très instructives & de pièces fort curieuses sur le Regne de ce Grand Roi.

### A V I S A U P U B L I C

*Touchant le Livre intitulé : la Sainte Bible ; en Latin & en François , avec l'explication du Sens Littéral & du Sens Spirituel , tirée des Saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques. Par M. le Maître de Saci , in-Octavo 32. volumes.*

Qui se vend à Paris chés *Guillaume Desprez*, & *Pierre-Guillaume Cavelier*, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.

Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de cet Ouvrage , tout le monde le connoît , l'estime & l'a toujours recherché avec empressement. On sçait qu'outre la Tradition de l'Ecriture Sainte , il contient des notes précises qui en éclaircissent la lettre , & des Explications morales tirées des Peres & des meilleurs Commentateurs. M. le Maître de

Saci, à qui l'on est redevable d'un travail si nécessaire, avoit toutes les qualités requises pour le bien exécuter.

L'avidité avec laquelle le Clergé comme le peuple s'est fourni de cet Ouvrage, l'a rendu rare, & c'est avec regret que n'en ayant plus qu'un très-petit nombre d'exemplaires complets, nous nous trouvons à la veille de ne pouvoir plus satisfaire à l'empressement du Public, & de voir demeurer comme inutiles beaucoup de volumes détachés qui nous restent encore.

Pour remédier à ce double inconvenient, nous avons cru pouvoir proposer au Public de réimprimer les volumes qui nous manquent pour former un nombre de 500 exemplaires complets, & pour en faciliter au Public l'acquisition, nous offrons une diminution du prix ordinaire de ce Livre qui est de 150 liv. que nous réduisons à 90 liv. en feuilles, en faveur de ceux qui voudront s'en assurer des exemplaires.

Ce prix modique que nous fixons sera payé dans les termes & aux conditions suivantes.

Les Libraires ont commencé à recevoir les assurances au mois de Novembre dernier. On a payé alors 18 liv. pour chaque exemplaire que l'on a assuré, & dont les Libraires ont donné une reconnoissance.

F. V.



## 13 2 MERCURE DE FRANCE.

Au premier Mars 1745, ceux qui auront assuré donneront encore 18 liv, & on leur délivrera alors les huit premiers volumes qui contiennent

*La Genèse.*

*L'Exode & le Lévitique.*

*Les Nombre & le Deuteronomie.*

*Josué, les Juges & Ruth.*

*Les 4 Livres des Rois, 2 volumes.*

*Les Paralipomenes, Esdras & Néhémias.*

*Tobie, Judith & Esther.*

Au mois de Janvier 1746, il sera payé pareille somme de 18 liv. & on livrera les volumes suivans.

*Job.*

*Les Pseaumes en 3 volumes.*

*Les Proverbes de Salomon.*

*L'Ecclesiaste & la Sagesse.*

*Le Cantique des Cantiques.*

*L'Ecclésiastique.*

Au mois de Juillet 1746 il sera encore payé 18 liv. & on recevra les volumes suivans.

*Isaïe.*

*Jeremie & Baruch.*

*Ezechiel.*

*Daniel & les Machabées.*

*Les douze petits Prophetes.*

*Saint Mathieu & Saint Marc en 2 vol.*

*Saint Luc & Saint Jean en 2 volumes.*

DECEMBRE. 1744. 133.

Enfin au mois de Janvier 1747, il sera payé pour la dernière fois 18 liv. & on recevra le reste de la Bible, qui contient.

*Les Actes des Apôtres.*

*Les Epîtres de Saint Paul en 4 volumes.*

*Les Epîtres Catholiques.*

*L'Apocalypse.*

Les Libraires ne recevront ces assurances que jusqu'au dernier Février 1745.

Ceux qui auront assuré lesdits Exemplaires seront tenus de les faire retirer dans les tems marqués, ou le total au plûtard dans le mois de Juillet 1747, passé lequel tems leurs avances seront perdues pour eux, & ils ne seront plus admis à repeter leurs Exemplaires, ou ce qui en resteroit de volumes à fournir, sans laquelle condition cet avantage n'auroit pas été proposé.

Ce nombre d'Exemplaires consommé, les Libraires vendront sans remise cette Bible 150 liv. reliée, qui est le prix ordinaire.

*Les mêmes Libraires viennent de réimprimer une petite Brochure in-octavo intitulée : Nouvelle Disposition de l'Ecriture Sainte mise dans un ordre perpétuel pour la lire toute entière chaque année, commodément & avec fruit ; à laquelle on a ajouté une Table des Semaines errantes avec les Fêtes mobiles, qui commence en l'année 1745. & qui ne finit qu'en 1776. Cette Brochure se vend 10 sols.*

## 134 MERCURE DE FRANCE.

Le sieur *Lemaire*, Maître de Musique à Paris, donnera au Public, au commencement du mois de Janvier prochain trois Cantatilles Nouvelles, sous les Titres de *la Victoire* en Duo pour un Dessus & une Basse-Taille, avec symphonie, prix *trente-six-sols*. *La reconnoissance*, Cantatille pour un Dessus, avec symphonie. Prix *vingt-quatre-sols*. *Les Fêtes champêtres*, Cantatille pour une Basse-Taille, avec accompagnement de Musette, Flute, Violons, & Haut bois. C'est la sixième Musette du même Auteur, Prix, *vingt-quatre-sols*.

On trouve chés lui 51 autres Cantatilles à *vingt-quatre-sols pièce*. Fanfare ou Concert de Chambre, pour les Trompettes Timballe, Violons, Flute, Haut-bois & Basson, les trois parties séparées *quarante-huit sols*. Deux Recueils d'Airs, à *trois livres pièce*. Six Livres de Motets à *trente-sols pièce*.

Tous ces Ouvrages se vendent chés l'Auteur, rue S. André des Arts, vis à vis la rue Gît le-cœur, chés un Vitrier, chés *Bellard*, Pere & fils, rue S. Jean de Beauvais, chés Madame *Boivin*, rue S. Honoré, à la Regle d'Or, le sieur *Leclerc*, rue du Roule, à la croix d'Or. A Lyon, chés le sieur *Debretonne*, rue Merciere, & à Roüen, chés le sieur *Hensé*, rue du Sac.

D E C E M B R E 1744 135

R E C E U I L de Pièces, petits Airs, Brunettes, Menuets &c. accommodés à la Flute Traversière avec des Doubles & Variations par M. *Blavet*, Ordinaire de la Musique de la Chambre du Roi, de S. A. S. le Comte de Clermont & de l'Académie Royale de Musique, le tout recueilli & mis en ordre par M. \* \* \*, se vend 6 liv. en blanc à Paris chés M. *Blavet*, au Palais Abbatial de S. Germain des Prés, chés Madame Boivin rue S. Honoré, à la regle d'Or, & chés M. le Clerc, rue du Roule, à la Croix d'Or.

*P R I X* proposé par l'Académie Royale des Sciences de Berlin pour l'année 1745.

LE ROI de Prusse, toujours attentif à ce qui peut procurer l'avancement des Sciences & des Arts, ayant augmenté considérablement les Privileges de l'Académie Royale de Berlin, & l'ayant mise en état d'assigner des récompenses aux Sçavans qui se distingueront par des découvertes curieuses & intéressantes :

L'Académie pour répondre aux intentions & aux ordres de Sa Majesté Prussienne propose un Prix de cinquante Ducats en faveur de celui qui réussira le mieux à expliquer la véritable cause de l'Electricité

## 136 MERCURE DE FRANCE.

des Corps, & de tous les Phenomènes qu'on y a découverts jusqu'à présent.

Le Prix se distribuera dans l'Assemblée générale de l'Académie, qui se tiendra le 31 May 1745, jour anniversaire de l'avenement du Roi au Trône. Les Sçavans de toutes les Nations sont invités de travailler sur la matiere. Il leur sera libre d'écrire en Latin, en Allemand ou en François, pourvû que le caractère soit bien lisible, sur-tout quand il y aura des Calculs Algebriques. Pour obvier à tout inconvenient on les prie de ne pas mettre leur nom, mais seulement une Devise aux Pieces qu'ils fourniront, en y joignant, s'ils le jugent à propos, un Billet cacheté, qui contiendra avec la Devise de la Piece, le nom, les qualités & l'adresse de l'Auteur. Ce Billet ne sera point ouvert, à moins que la Piece n'ait remporté le Prix. Les Pieces seront reçues jusqu'au 1 Avril 1745 inclusivement, elles seront adressées ou remises affranchies de port à M. FABER, Trésorier de l'Académie qui en donnera son Récepissé, où la Devise qui se trouvera au bas de la Piece, sera marquée, avec le Numero selon l'ordre dans lequel elle aura été présentée.

Après que la Piece qui aura remporté le Prix aura été proclamée dans l'Assemblée

générale du 31 Mai 1745, le Trésorier de l'Académie délivrera le Prix, soit à l'Auteur même, soit à celui qui se trouvera muni d'un Récepissé, ou d'une Procuration de sa part.

---

ESTAMPES NOUVELLES

LE BÉNÉDICTE, gravé par *Lépicié*. d'après le tableau de M. *Chardin*. Ce Tableau est placé dans le Cabinet du Roi, & n'est pas un des moindres Ouvrages de M. Chardin, qui en a fait plusieurs excellens. Il a été exposé au Salon du Louvre, où il a réuni les suffrages de tous les Connoisseurs.

Le sujet du Tableau est exposé dans quatre vers de M. Lépicié, qui sont au bas de l'Eстамpe.

La Soeur en tapinois se rit d'un petit Frere,  
Qui bégaye son Oraison.

Lui sans s'inquiéter dépêche sa Priere;  
Son apétit fait sa raison.

Cette Eстамpe se vend chés Lépicié.

Le sieur Petit, Graveur rue S. Jacques à la Couronne d'épines près les Mathurins, qui continuë de graver la suite des portraits des Hommes Illustres du feu sieur Desrochers, Graveur ordinaire du Roi, vient de mettre au jour les deux Portraits suivans.

Jean , Locke Philosophe né en 1632  
mort en 1704 , on lit ces vers au bas :

Quand Locke , dont tu vois les traits ,  
Et de qui les Ecrits ne périront jamais ,  
Fait de l'esprit humain l'analyse admirable ,  
Et que dans tout son jour il le fait si bien voir ,  
Le sien paroît inconcevable ,  
Ainsi que son profond sçavoir.

Jean Milton Auteur du Poëme du Para-  
dis perdu , & de celui du Paradis retrouvé ,  
né à Londres en 1608 , mort en 1674 , on  
lit ces vers au bas.

Par la sublimité de son double Poëme ,  
Le célèbre Milton semble être Homere même ,  
Et si ces grands Auteurs sont fort pareils entre eux ,  
Par leur esprit fécond & rempli de lumieres ,  
La malice du sort offusquant leurs paupieres ,  
Pour mieux les rendre égaux , les aveugla tous deux.

NICOLAS Lebrasseur , Marchand Pape-  
tier , demeurant à Paris , rue Aubry-le-Bou-  
cher , à l'Enseigne du grand Livre de Lyon ,  
donne avis au Public , qu'il a reçu de l'un  
de ses freres , qui est actuellement à Ponti-  
chery , le secret de faire de l'Encre parfaite ,  
tant luisante , double , que seconde , qui ne

s'épaissit point, secret que son frere a rapporté de la Chine. Il vend toutes sortes de papier, Registres, Relieures façon de Lyon & autres : Canifs de Paris, Cire d'Espagne, Plumes de Hollande, Ecrivoires, & toutes sortes de marchandises concernant l'écriture.







## S P E C T A C L E S.

**L'**Academie Royale de Musique a remis au Théâtre le Jeudi dix Décembre l'Opéra de Thésée, Tragédie représentée pour la premiere fois devant Louis le Grand, à S. Germain en Laie, & depuis à Paris en différentes reprises, dont les dernieres ont été en Novembre 1707. en Janvier 1721. & en Novembre 1729. Les paroles & la Musique de cet Ouvrage sont de la composition des deux fameux maîtres de ce genre. Cette piece est une des meilleures du célèbre Quinault. L'intrigue & le dénouement en sont nobles, & intéressans & le gout épuré de notre siècle est choqué du badinage déplacé qui se trouve mêlé aux situations les plus tragiques. Défauts plus que compensés par les beautés poétiques & harmoniques qui éclatent par tout dans cet Opera. Les Rolles sont exécutés comme on l'esperoit des Acteurs qui les remplissent. Mlle. Chevalier a infiniment surpassé l'attente du Public dans celui de Medée. Cette Actrice fait des progrès rapides qui marquent son gout & son applica-

tion. M. de Chassé est sublime & majestueux dans le personnage d'Egée ; comme il étoit terrible , & menaçant dans celui de Poliphème, & M. Jeliotte arrive sur la scène avec l'air imposant d'un vainqueur.

On ne donnera point un extrait suivi d'un Opera aussi connu. On se contentera de parler des divertissemens qui meritent d'être cités. La feste du premier acte se passe dans le Temple de Minerve. Elle est exécutée par des Prêtresses & des Guerriers , armés d'épées & de boucliers. Les Prêtresses ont à la main des poignards. Leurs danses rappellent le souvenir de la Pirrhique des Grecs , & produisent un spectacle très brillant soutenu jusqu'à la fin par une marche pompeuse , qui vuide le Théâtre avec dignité. La premiere Prêtresse de Minerve représentée très-noblement par la jeune Mlle. Mets , précède le Roi, Aglé & leur suite, qui sort du Theatre au son éclatant des Trompettes.

On observera à l'occasion de cette sortie frappante & bien dessinée, que la danse & les Chœurs ne devoient jamais entrer sur le Théâtre ni en sortir confusement & sans ordre , comme il se pratique depuis très-long-tems. Ils devoient toujours former des Tableaux variés en arrivant , & en se retirant. Leur nombre est plus que suffisant

## 142 MERCURE DE FRANCE.

pour opérer des combinaisons infinies. Il est contre les regles du Theatre de les voir arriver les uns après les autres , dans des attitudes de gens sortans de leur Toilette. Sur la Scene tous les mouvemens doivent être mesurés , & expressifs.

Dans le divertissement du deuxième Acte, le triomphe de Thésée est magnifique. C'est là que les graces supérieures de M. Dupré se trouvent placées convenablement. Mile. Camargo en vieille y danse un pas de deux avec M. Dumoulin où elle fait briller la legereté de la plus vive jeunesse. On a été surpris de compter des Gaulois dans Athenes, on a cru apparemment que les habits des vieux Grecs, ignorés des Spectateurs, ne les réjouiroient pas comme les modes du tems de François I.

M. Guerardi danse au troisième Acte deux entrées de Démons avec une force & une legereté remarquables. Une indisposition l'ayant interrompu , M. Pitro , jeune danseur arrivé de Bordeaux l'a remplacé avec applaudissement.

Le quatrième & le cinquième Actes sont terminés par des fêtes très-galantes.

La décoration du second Acte est neuve, c'est un Temple de Minerve, dont l'Ordonnance simple a obtenu l'approbation du Public.

On a donné le premier Jeudi une représentation d'Acis & Galatée avec la Pantomime de Mlle. Mimi Dalmand, & de l'inimitable Pietro Soli, qui crée des pas nouveaux chaque fois qu'il paroît sur le Théâtre.

On a remis le Jeudi 31 Décembre le Ballet des Graces dont les précédens Journaux ont donné le détail. Il sera suivi de la charmante Pantomime du Signor Pietro Soli & de Mlle. Mimi Dalmant.

On reprendra vers le Carême l'Ecole des Amans, Ballet représenté l'Eté dernier. Les Auteurs ont fait des changemens dans les paroles & la musique. On y ajoutera un Acte nouveau.

La Comedie Françoisé a rejoué *l'Ecole des Meres*, Pièce en vers & en cinq Actes, de M. Nivelles de la Chaussée de l'Académie Françoisé. Cette Comédie avoit déjà eû de nombreuses représentations, & sa reprise n'a pas été moins applaudie. C'est le sort ordinaire des Ouvrages de M. de la Chaussée, créateur d'un genre Comique nouveau, qui fait gouter presque dans le moment aux Spectateurs l'attendrissement & la joie. On l'imprime actuellement

On a remis à la suite de *l'Ecole des Meres les Graces*, , petite Comedie de M. de S.

## 44 MERCURE DE FRANCE.

Foi, Tableau digne de l'Albane , où l'on reconnoît parfaitement le délicat Auteur de l'Oracle.

La Comédie Italienne a donné une petite Comédie intitulée *le Faux Généreux* , qui a changé de nom à la seconde représentation & a été appelée , *le Bienfait anonime*.

Elle a remis *les Talens déplacés* , Piece d'un Acte de M. Guiot de Merville , très-amusante & remplie de traits neufs sur les Avocats & les Medecins. La jeune Dlle. Astrotti y fait briller ses talens avancés quoique précoces pour le chant, le violoncelle, & la déclamation.

On prépare une Piece Italienne en trois Actes , ornée de Spectacles & de Ballets , qui paroîtra incessamment.

Le Mercredi 2 Décembre , M. de Blamont Sur-Intendant de la Musique du Roi eut ordre de faire chanter son *Te Deum* dans la Chapelle de Sa Majesté , pour la prise de Fribourg , ainsi qu'il s'est toujours pratiqué aux grandes cérémonies & rejoyssances de la Cour. L'exécution en fut parfaite. Mrs. Benoit, Poirier & l'Abbé Dota s'y sont fort distingués.

Le

Le Samedi trois il donna au Concert de la Reine les Actes des Bacchanales & des Saturnales du Ballet des Fêtes Grecques & Romaines, Opéra affés heureux pour être demandé souvent par Sa Majesté. Les paroles sont de M. Fufelier, & la Musique de M. de Blamont. Messieurs de la Lande & Benoît exécuterent les rolles de Cleopatre & d'Antoine ; ceux de Delie & de Tibule furent remplis par Mrs Mathieu & Poirier.

Le Samedi douze le Concert commença par la Cantate de Polhimnie. Les paroles sont de M. de Moncrif, de l'Académie Françoisé, & la Musique de M. de Blamont. Cette Cantate qui est à voix seule, accompagnée d'une grande symphonie, composée de divers instrumens, fut chantée par Made. de la Lande, & servit comme de Prologue à l'entrée des Fêtes Grecques & Romaines, intitulée; *La Fête de Diane*. M. Deschamps & M. Jeliotte chanterent les principaux rolles. Le Concert finit par une Ariette legere du même Auteur, chantée très-legerement par M. Poirier.

Lundi quatorze on donna l'Acte de l'*Amour Volage des Caractères de l'Amour*, Ballet de M. de Blamont. Cet Acte fut exécuté par Mlles. Romainville & Deschamps, & par Mrs. Jeliotte & Benoît.

G

Le Samedi dix - neuf Mlle. Romainville ouvrit le Concert par une Cantate du deuxième livre des Cantates de M. de Blamont , intitulée : *Le Charme de la Voix*. Elle fut suivie de l'Acte de *l'Amour Fidèle* , du Ballet des Caracteres de l'Amour. Les rôles de *Laure* & de *Petrarque* furent très-bien rendus par Made. de la Lande, & M. Benoit. L'exécution de tous ces Concerts a été parfaite.

### CONCERT SPIRITUEL.

Le Mardi huit Decembre le Concert a executé presque tous les morceaux qui ont été chantés au *Te Deum* des Fermiers Généraux pour la Convalescence du Roi.

Le Concert a continué par le Chœur *Notum fecit Dominus* du Cantate de M. de la Lande , le Recit *Viderunt* , un *Domine salvum fac Regem* de M. Rebel , & le *Gloria Patri* du *Dixit* de M. de la Lande. L'arrangement de tous ces morceaux est le même qui a été executé si magnifiquement chés les Peres Augustins de la Place des Victoires.

M. Mondonville a joué un Concerto fort applaudi, c'est un tribut qui ne manque jamais à les compositions.

Le Motet à grand Chœur *Bonum est* du

même Auteur a terminé le Concert & a eu le sort du Concerto.

On a écouté avec une grande attention & un plaisir égal Mlles. Fel , Chevalier & Romainville , ainsi que Mrs. Benoist & Poirier,

Le Vendredi 25 Décembre jour de la Nativité de Notre Seigneur , le Concert a commencé par une suite de *Noels* de M. Francœur, qui a été suivie de *Confitemini* Motet à grand Chœur de M. de Lalande. M. Blavet a joué un Concerto. Mlle. Chevalier a chanté *Usquequo*, petit Motet de feu M. Mouret, qui a été suivi d'un Concerto de M. Mondonville. On a fini par *Jubilate Deo*, beau Motet à grand Chœur de M. Mondonville Mlles. Fel & Romainville & M. Benoist ont chanté.

Les Comédiens Italiens ont représenté à la Cour

*Arlequin Larron , Prevôt & Juge,*

*Arlequin muet par crainte.*

*Les Amans réunis.*

*Et les Talens déplacés.*



LES COMEDIENS FRANÇOIS  
ont représenté à la Cour

Le Jeudi 19 Novembre 1744. *Manlius*  
& *l'Etourderie*.

Le Mardi 24 *L'Andrienne* & *Crispin Bel*  
*Esprit*.

Le Jeudi 26 *Pompée* & *les Précieuses ridi-*  
*cules*.

Le Mardi premier Décembre *Mélanide*  
& *le Baron de la Crasse*.

Le Jeudi 3 *Alzire* & *la Comtesse d'Escar-*  
*bagnas*.

Le Jeudi 10 *Cinna* & *l'Impromptu de Cam-*  
*pagne*.

Le Mardi 15 *La Mere Coquette* & *les Fre-*  
*res Rivaux*.

Le Jeudi 17 *Hypermnestre* & *Attendez-moi*  
*sous l'Orme*.

Le Mardi 22 *Le Lot supposé* & *Crispin*  
*Médecin*.

Le Jeudi 31 *Mahomet II.* & *les Graces*.



Le mot de l'Enigme est *Lit de Plume*. Elle a été devinée par M. Gaillard de S. Etienne en Forez, Mademoiselle Morel d'Issoudun, & M. Bataille de Paris. Nous avons oublié de marquer qu'elle est de la composition de M. Jacques, qui a deviné le Logogryphe, & en a donné l'explication suivante.

*Explication du Logogryphe.*

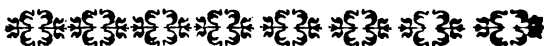
De Camargot la Danse est vive & très-legere ;  
Le Cam de Tartarie a de vastes Etats ;  
Le Camard quelquefois le Jasmin ne sent pas.

Margot la Pie est jaseuse & commere.  
L'Argot n'étoit-il pas la Langue de Raffia ,  
Nivet, Cartouche & cætera ?  
Et n'est-ce pas chose fort claire  
Que l'Empire Goth fut jadis  
La terreur de bien des Pays ?

*Explication de l'Enigme & du Logogryphe.*

Dormir après dîner, la maudite coutume !  
Ami, j'aimerois mieux empoigner un rabet ;  
Si tu m'en crois, quitte ce lit de plume ,  
Et viens à l'Opera, nous verrons Camargot.

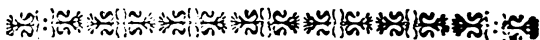
G iiij



## E N I G M E.

**Q**uand le mortel qui me chérit  
 Applique sa bouche à la mienne ,  
 Il me prête aussitôt son cœur & son esprit ;  
 Je ne dis rien qui ne leur appartienne ;  
 C'est lui qui s'exprime par moi ,  
 Soumise à ses desirs je me borne à lui rendre  
 Les sentimens que j'en reçois ;  
 Vive quand il est vif, tendre quand il est tendre ,  
 Il me donne toujours la loi .  
 Pour l'amour seul je semblois faite ;  
 Autrefois c'étoit mon destin ;  
 Aujourd'hui je suis l'interprète  
 Du caprice bruiant & j'ai le ton lutin.

*Par M Jacques, Marchand Evantailliste, rue Mouffetar.*



## E N I G M E E N L O G O G R Y P H E.

**J**E suis du genre féminin ,  
 Quelquefois légère & brillante ,  
 Et d'autres fois platte & pesante ,  
 Cependant on me tient sans fatiguer sa main.



Voici bien un autre mystère.  
 Sur douze pieds je marche gravement.

En les prenant conjointement.

Les sept premiers vous donneront un frere.

Ce frere ne fera pourtant ni maternel ,  
Ni consanguin , ni paternel ,  
Mais frere d'une autre maniere.



Quand de moi vous avez ôté  
Le premier membre & la lettre huitième ,  
Si vous retranchez la neuvième ,  
Je suis sujette à l'infidélité,  
L'Ecoller paresseux me hait autant qu'un Thème.  
Ce premier membre à mon corps rapporté ,  
On me prêche , sur-tout à la fin du Carême.



Trois de mes pieds sont en degré conjoint  
Un animal qui n'en a point.  
Le pied qui suit, crac, me métamorphose.  
Je deviens soudain autre chose,  
Ayant des pieds quoique ne marchant pas.  
Pardon , si tout ceci vous cause  
Dans la tête quelque embarras.  
Les Esprits les plus délicats,  
Quand sous cet e forme on m'expose ,  
Ne peuvent pas me dire en prose.



Sans faire d'autres changemens ,  
Si vous voulez échanger & transmettre  
Ma quatrième & ma septième lettre ,

G iij

## 152 MERCURE DE FRANCE.

Vous trouverez que chacun en tout tems

Songe à moi plutôt qu'à sa femme,

Qu'à son Pere, qu'à ses Parens,

Et quelquefois plus qu'à son ame.



C'en est assés, Belle Iris, devinez ;

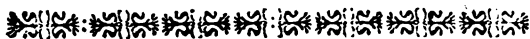
Vos appas, votre voix, votre esprit, tout enchante

Avec autant d'attraits, si vous me soutenez,

Que je vais paroître charmante !

*Par le même,*





## F R A N C E.

## N O U V E L L E S D E L A C O U R , &amp;c.

**L**E 29 du mois dernier premier Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles la Messe chantée par la Musique. L'après midi la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin assista au Sermon du Pere de Beauvais de la Compagnie de Jesus.

Le premier de ce mois, le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin entendit dans la même Chapelle la Messe pendant laquelle le *Te Deum* fut chanté par la Musique pour la prise de la Ville & des Châteaux de Fribourg.

Le 6 second Dimanche de l'Avent, le Roi & la Reine entendirent dans la même Chapelle la Messe chantée par la Musique.

Le 8 Fête de la Conception de la Sainte Vierge, la Reine communia par les mains de l'Abbé de Fleury, son Premier Aumônier. S. M. accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, assista l'après midi au Sermon du P. de Beauvais, & ensuite aux Vêpres chantées par la Musique.

G v

## 44 MERCURE DE FRANCE.

Le 13, troisième Dimanche & le 20, quatrième Dimanche de l'Avent, la Reine entendit dans la même Chapelle la Messe chantée par la Musique, & S. M. accompagnée de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France; assista l'après midi au Sermon du même Prédicateur.

Le 10 Dom Raymond Garat fut élu Général de l'Ordre de Grandmont à la place de Dom René-François Pierre de la Guernière, mort à Paris le 30. Septembre dernier.

Le Roi a nommé Intendant en Dauphiné M. de la Porte, Maître des Requêtes, qui est remplacé dans l'Intendance de la Généralité de Moulins par M. de Bernage de Vaux, Maître des Requêtes & l'un des Présidens du Grand Conseil.

Le 3 de ce mois, M. le Beau, Professeur de Rétorique au Collège des Grassins, prononça dans les Ecoles extérieures de Sorbonne au nom de l'Université un Discours Latin sur la Convalescence du Roi, & sur l'heureux succès des armes de S. M. Il fit voir dans la première partie ce que le Roi a fait pour son Peuple, & dans la seconde ce que le Peuple a fait pour le Roi. Le Parlement & un grand nombre de personnes de distinction assistèrent à ce Discours qui fut généralement applaudi.

M. Benoit, Prêtre & Maître de Musique de l'Eglise Cathédrale de Chartres élève de feu M. Michel Maître de Musique de la Sainte Chapelle de Dijon fit chanter Vendredi quatrième, & Samedi cinquième du présent mois de Décembre à la Messe du Roi & à celle de la Reine, un Motet tiré du Pseaume 41. *Quemadmodum* qui fut fort approuvé.

M. l'Abbé Fenel ( Jean Basile Paschal ) Chanoine de la Métropole de Sens, Député Résident de son Chapitre à Paris, prit séance à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres le Vendredi 11 Décembre ayant été choisi par le Roi entre les Sujets proposés pour remplir la place d'Associé, vacante par la promotion de M. Falconnet ( Camille ) à la place de Pensionnaire.

M. Fenel a travaillé en 1740. pour le fameux prix du Cabetan. Son ouvrage a eû un *Accessit* au Prix en 1741, & l'Académie des Sciences a ordonné qu'il fût imprimé. Il doit paroître incessamment avec les autres pièces de ce Prix chés Hyppolite-LouisGuerin.

En faisant des experiences pour la composition de cetOuvrage M. Fenel a fait une découverte remarquable sur le roidissement & le relâchement alternatifs des cordes qui tirent des fardeaux. L'Académie des Sciences a jugé que cela méritoit d'être mis dans son

Gvj



## 156 MERCURE DE FRANCE

Histoire de 1741. où on le trouvera page 155. Ce même Auteur a depuis perfectionné sa découverte & l'a appliquée à de nouveaux cas : il en a envoyé le Mémoire à la même Académie.

Il a travaillé en 1742 au Prix de l'état des Sciences en France pendant le quatorzième siècle, & l'a remporté à Pâques 1743 au jugement de l'Académie des Belles-Lettres. Cet Ouvrage n'est pas encore imprimé, quoiqu'il soit approuvé du Censeur Royal, l'Auteur y voulant faire quelques additions.

La même année il eût le premier Prix de l'Académie Françoisse de Soissons, sur la Conquête de la Bourgogne par les fils du Grand Clovis, &c.

Cet Ouvrage a été imprimé au commencement de la présente année chés Chaubert Libraire du Journal des Sçavans.

Le 29 M. l'Abbé Girard & M. l'Abbé de Bernis qui avoient été élus le 26 du mois de Novembre pour remplir les places vacantes dans l'Académie Françoisse par la mort de l'Abbé de Rothelin, & par celle de l'Abbé Gedoy, y furent reçus. & ils firent leurs Discours de remerciement auxquels M. de Crebillon Directeur de l'Académie répondit.

Les Députés des Etats de la Province d'Artois ont eû le 24 de ce mois audience du

Roi, étant présentés par le Prince Charles de Lorraine, Gouverneur de la Province, en survivance du Duc d'Elbœuf & par le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat & conduits par le Marquis de Brezé Grand Maître des Cérémonies. La Députation étoit composée pour le Clergé de l'Abbé de France de Noyelles, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Arras, lequel porta la parole; du Marquis de Vignacourt pour la Noblesse, & de M. Henin pour le tiers Etat, tous trois Députés pour la troisième fois.

Les Lettres de Marseille marquent que l'on a appris de Malthe que la nuit du 19 au 20 du mois dernier le Vaisseau de guerre le *Saint Jean* appartenant à la Religion, avoit découvert en croisant à la hauteur du Cap-Honne 6 Bâtimens Algériens qui venoient vent arrière sur lui, que le lendemain ces Bâtimens l'ayant reconnu & ayant fait aussi-tôt force de voiles pour s'éloigner, il les avoit poursuivis, que 5 l'avoient passé de l'avant & que le sixième qui n'étoit pas aussi bon voilier que les autres avoit pris le parti d'aller mouiller à un endroit nommé *Limache*, qu'alors un des 5 premiers avoit réviré de bord pour ne pas abandonner ce Bâtiment, pendant que quatre avoient continué leur route, que sur le midi le Vaisseau

*le Saint Jean* avoit mis son Canot à la Mer pour sonder afin de s'assurer si on pouvoit s'approcher de la terre, que les deux Bâtimens Algériens avoient tiré quelques coups de canon & une grande quantité de coups de fusil, mais que leur feu n'avoit point empêché le Canot d'exécuter sa commission, que comme on avoit trouvé qu'il y avoit suffisamment d'eau, le Vaisseau *le Saint Jean* s'étoit avancé le 21 pour attaquer les Algériens, que ceux-ci avoient tiré plusieurs volées de canon & qu'il y avoit eu un Chevalier & un Matelot de blessés & un Soldat de tué, que le Vaisseau *le Saint Jean* ayant présenté le travers & ayant fait un feu très-vif, les ennemis avoient abandonné leurs Bâtimens qui ont été coulés à fond. Les équipages qui s'étoient retirés sur une pointe de rocher, tirèrent plus de 2000 coups de fusil sur le Vaisseau de la Religion, mais ils ne causerent aucun mal parce qu'ils étoient hors de portée.

Le tems & le lieu étant trop dangereux pour passer la nuit près de la côte, le Vaisseau *le Saint Jean* reprit le large & il retourna à sa croisière.

On avoit mis dans la Gazette d'Utrecht du 24 Novembre 1744, à l'article de Paris, que le Chevalier Servandoni, Chevalier de

L'Ordre de Christ en Portugal étoit mort , mais cette nouvelle est fausse ; il est employé à faire , tant à Bayonne qu'à Bordeaux , de magnifiques Décorations pour le passage de Madame la Dauphine.

### PRISES DE VAISSEAU X.

**I**L est arrivé à Marseille cinq Navires de saint Malo venans de la pêche de la Moruë , lesquels ont amené un Bâtiment Anglois de 200 tonneaux , dont ils se sont emparés. Les mêmes Navires se sont rendus maîtres de quatre autres Vaisseaux ennemis , dont trois ont été rançonnés , & l'autre d'environ 100 tonneaux, chargé de sel, a été envoyé à Nantes,

On apprend de Bayonne que le Corsaire *le Chasseur*, commandé par le Capitaine Girandel, est entré dans ce Port avec un Bâtiment, sur lequel il y avoit cent Boucaux de Sucre, & quelques autres marchandises.

Le Capitaine du Peat, qui monte le Vaisseau *le Renard*, du même Port, a enlevé les Navires *le Delight* & *la Branche d'Olivier*, le dernier de 300 tonneaux, dont la cargaison étoit composée de Pelleteries, de Cuivre, d'Huile de Baleine, de Bois de Menuiserie, de Goudron, de Merains, de Raïsine & de Therebentine.

Le Pinque *la Jeanne*, de Bristol, de 180 tonneaux, avec un chargement de Sucre, de Poivre, de Coton, de Bois d'Acajou & de Tafia, a été pris par le Corsaire *la Victoire*, que commande le Capitaine du Ler.

Les lettres de Bordeaux marquent qu'on y a reçu avis de saint Sebastien, que le Navire *la Saxonne*, armé en course par le Capitaine Barreyre avoit conduit dans ce dernier Port l'Armateur Anglois *la Reine de Hongrie*, de 24 canons, de 18 pierriers & de 200 hommes d'équipage.

Le Corsaire *le Malo*, de saint Malo, a repris le Vaisseau *l'Elizabeth*, dont un Armateur de Guernsey s'étoit rendu maître.

Les Capitaines Clement & Figoli, commandans, l'un le Vaisseau *le Charles Grenot*, de Granville, l'autre le Vaisseau *le Renard*, de Dieppe, sont arrivés à saint Malo, le premier avec le Brigantin *l'Experimenté* de Boston, chargé de Charbon de terre, le deuxième avec le Navire *le Malberry*, de Bristol, à bord duquel on a trouvé du Sucre, du Coton & d'autres effets.

On écrit du Havre qu'il y est arrivé un Corsaire Anglois de 22 canons, d'un pareil nombre de pierriers & de 148 hommes d'équipage qu'ont pris les Frégates *l'Emeraude* & *la Finc* commandées par Mef-

fieurs de Saint Allouarn & Azan.

Ces deux Fregates se font encore emparées de quatre autres Batimens ennemis, l'un delquels nommé *le Cerf*, chargé de 400 Boucaux de Tabac, & de trente tonneaux de Fer, a été mené au Port Louis.

Le Capitaine Noël Guillaume Denis, commandant le Corsaire *la Suzanne*, de Calais, a conduit à Boulogne un Vaisseau Anglois, dont la charge consistoit en Lin, en Vin & en Eau de vie.

Deux Armateurs Anglois, l'un de 26 canons & l'autre de 20, & plusieurs Vaisseaux qui revenoient des Colonies de l'Amérique ont été pris par des Armateurs François.

Le Capitaine du Plessis commandant le Vaisseau *le Stanislas*, armé en course, a conduit à la Rochelle le Navire Anglois *le Black-River* de 200 tonneaux, chargé de Sucre, de Tafia & de Bois de Campeche.

On mande de saint Malo que le Vaisseau *le Jean Joseph*, monté par le Capitaine Ruault étoit entré dans ce Port avec le Bâtiment *le François de Londres*, de 190 tonneaux qui portoit des munitions à la Jamaïque, & que quelques jours après il s'étoit emparé du Vaisseau *la Charlotte*, de 6 canons & d'un pareil nombre de pierriers qu'il avoit envoyé au Havre.

## 162 MERCURE DE FRANCE.

On a appris de Calais que deux autres Navires ennemis dont les chargemens consistoient en Grains, en Bierre & en Bil-cuit avoient été pris par le Corsaire *l'Eclair-geon*.

*BÉNÉFICES accordés par le Roi au  
mois de Décembre 1744.*

L'Evêché de Beziers en Languedoc , vacant par la mort de M. Louis-Charles des Atries du Rouffet , à Messire Louis-Auge de Ghistelle de S. Floris , Aumonier du Roi , Abbé de Beaulieu Lez-Mans.

L'Evêché de Saintes, Capitale de la Saintonge , vacant par la mort de Messire Leon de Beaumont Gibaud , à Messire Simon-Pierre de la Corée , Vicaire Général de Saintes , Abbé de Benevent , Diocese de Limoges.

L'Abbaye de Fontcombaud, Ordre de saint Benoît , Diocese de Bourges , à l'Abbé du Fau , Vicaire Général de l'Evêque de Langres.

Le Prieuré de Gigny du même Ordre , Diocese de Lyon , à l'Abbé de la Farre , Aumonier du Roi.

DECEMBRE. 1744. 163

Le Prieuré de Mortagne, Ordre de saint Augustin, Diocèse de Saintes, à l'Abbé de la Tour du Pin.

L'Abbaye Régulière de Bucilly, Ordre de Prémontré réformé, Diocèse de Laon, au P. Menessier Vicaire Général de cet Ordre.

L'Abbaye Régulière de S. Bertin, Ordre de S. Benoît, Diocèse de S. Omer, à Dom Gherbode.

L'Abbaye Régulière de Canigou, même Ordre, Diocèse de Perpignan, à Dom Jacques Bombes, Religieux de cet Ordre.

L'Abbaye Régulière de Crifferton, même Ordre, Diocèse d'Auxerre, à Madame de Sennevoy.

Et celle de Parc aux Dames, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Senlis, à Madame de Renanfarte, Prieure de l'Abbaye de Morienval.





*CHARGES Militaires accordées par le  
Roi au mois de Décembre 1744.*

La Compagnie des Gendarmes de Flandre , à M. de Montchal , Sous-Lieutenant de cette Compagnie.

Celle des Gendarmes de la Reine au Baron de Montmorency , Chef de l'Illustre Maison de ce nom , Capitaine Lieutenant des Gendarmes d'Anjou.

Celle des Gendarmes Dauphins au Marquis de Dromesnil.

Celle des Gendarmes d'Orleans à M. Dauvet , Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de Berry.

Celle des Chevaux-Legers de Berry à M. d'Oisun , Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou.

Celle des Chevaux-Legers Dauphins , au Comte de Jonzac Sous-Lieutenant des Chevaux-legers d'Orleans.

La Sous-Lieutenance de la Compagnie des Gendarmes de Flandre au Chevalier de Bissy , qui en étoit Enseigne.

DECEMBRE, 1744. 165

La Sous-Lieutenance de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, à Mr de Courtoimer, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois.

La Compagnie des Gendarmes d'Anjou au Comte de Bacqueville, Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Orleans.

Celle des Chevaux - Legers d'Anjou au Chevalier d'Antragues, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons.

Et la Sous-Lieutenance des Gendarmes Bourguignons au Marquis d'Argouges qui en étoit Enseigne ; il est Fils de M. le Lieutenant Civil.



Le 28 Décembre à 6 heures du soir le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame seconde, tous les Princes & Princesses du Sang, se trouverent dans la piece de l'ancienne Chambre du Roi, à la lecture du Contrat de Mariage de M. le Duc de Penthièvre avec Mlle. de Modène fille aînée de M. le Duc de Modène, fait & lû par M. le Marquis d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères; la lecture faite, le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin & Madame seconde signerent le Contrat chacun selon son rang, & Madame la Duchesse de Modène, & Mlle. de Modène étant venues par la Chambre du Roi pendant les signatures, y signerent.

Le Mardi 29 sur le midi & demi le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, les Princes & Princesses du Sang, suivis des Princes & Dames de la Cour, se rendirent à la Chapelle en bas par l'escalier de marbre, précédés du Marquis de Brezé, Grand Maître des Cérémonies, & Mlle. de Modène étant entrée par la Sacristie, M. le Cardinal de Rohan fiança & maria ensuite le Prince & la Princesse en présence du Curé de Versailles; cette cérémonie faite, un Aumonier du Roi dit la Messe, pendant laquelle on chanta un Motet de M. de Lalande; deux Aumôniers du Roi

tinrent le poile, & deux Clercs de la Chapelle présenterent le cierge aux mariés.

Les Ambassadeurs se sont presque tous trouvés à cette cérémonie. La Messe finie le Roi est revenu chés lui, & dans la marche Madame la Duchesse de Modène a pris son rang de Princesse fille après Madame la Princesse de Conty, & M. de Penthievre tenant la main de Madame la Duchesse de Penthievre fermoit la marche,

La Reine fut reconduite chés elle par Monseigneur le Dauphin, Mesdames de France, les Princes & Princesses du Sang & par les nouveaux mariés.

Delà ils ont conduit Monseigneur le Dauphin, puis Mesdames & ont été diner chés Madame la Duchesse de Modène.

L'après midi sur les six heures, la Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames, accompagnés de plus de soixante Dames, des Seigneurs de la Cour & des Ministres Etrangers se rendirent dans les grands appartements pour le Concert; on y exécuta les Amours de Zéphire & de Flore, divertissement de M. de Blamont Surintendant de la Musique du Roi, dont les paroles sont de M. de Bonneval Intendant & Contrôleur des menus plaisirs & affaires de la Chambre; les paroles & la musique ont été généralement applaudies. Après le concert on passa

dans deux autres sales où l'on joua au Cagnol & au Quadrille jusqu'à neuf heures, alors le Roi vint prendre la Reine pour le souper du grand couvert.

Le repas s'est fait dans l'antichambre de la Reine; la table étoit en fer à cheval; il y avoit 12 couverts, le Roi & la Reine au milieu; à droite du Roi étoient Monseigneur le Dauphin, Madame seconde, Madame la Princesse de Conty, Mlle. de Charolois, Mlle. de la Roche-Sur-Yon & Madame la Duchesse de Penthièvre. A gauche de la Reine étoient Madame première, Madame la Duchesse de Chartres, Madame la Duchesse de Modène & Mlle. de Sens.

Après le grand couvert le Roi est revenu aux grands appartemens & de-là a conduit les mariés chés Madame la Comtesse de Toulouse qui leur avoit cédé son appartement où se fit la Bénédiction du Lit nuptial par M. le Cardinal de Rohan en présence de leurs Majestés & de Monseigneur le Dauphin; ensuite le Roi donna la chemise à M. le Duc de Penthièvre & la Reine la donna à Madame la Duchesse de Penthièvre.

M. le Duc de Penthièvre se nomme Louis-Jean-Marie de Bourbon, Pair, Amiral & Grand Veneur de France, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de  
ses

ses Ordres & de la Toison d'Or, Gouverneur de la Province de Bretagne. Il est né le 16 Novembre 1725, & il est Fils de Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, Duc de Penthièvre, Pair, Amiral & Grand Veneur de France, mort le 1 Decembre 1737, & de Marie-Sophie-Victoire de Noailles, mariés le 22 Février 1723.

Madame la Duchesse de Penthièvre se nomme Marie-Therese-Felicité d'Est. Elle est née le 6 Octobre 1726, Fille aînée de François-Marie d'Est, Duc de Modene & de Reggio, & de Charlotte-Aglæe d'Orleans.

Le 29 Decembre Louis-Charles de Lorraine, Comte de Brionne, Gouverneur de la Province d'Anjou, Grand Ecuyer de France en survivance de M. le Prince Charles de Lorraine, son Oncle, depuis le mois de Novembre dernier, & veuf depuis le 2 Février 1742 de Dame Louise-Charlotte de Gramont, fut marié avec Dame Augustine de Coetquen, veuve de Charles-Auguste de Rochechouart, Duc de Mortemart, Pair de France, Grand d'Espagne, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Mestre de Camp du Regiment d'Infanterie de Mortemart, connu sous le nom

H

## 170 MERCURE DE FRANCE.

de Duc de Rochechouart , tué au combat d'Ettingen le 27 Juin 1743 , & fille de Jules-Malo de Coetquen , Comte de Combourg , Gouverneur en survivance du Marquis de Coetquen son Pere , des Ville , Château & Citadelle de S. Malo , & de Dame Marie-Elisabeth Nicolai , femme en secondes Nôces du Duc de Mortemart, pere du Duc de Rochechouart.

M. le Comte de Brionne est fils aîné de feu Louis de Lorraine Prince de Lambesc, mort le 9 Septembre 1743 , & de Dame Jeanne - Henriette - Marguerite de Durfort-Duras. Voyez la Genealogie de la Maison de Coetquen , une des premieres de la Province de Bretagne , dans l'Histoire du Maréchal de Guébriant , par le sieur le Laboureur.





NOUVELLES ETRANGERES.

*Extrait d'une Lettre écrite de Constanti-  
nople le 24 Octobre 1744.*

ON nous avoit écrit du 26 Septembre d'Alep, que l'armée Turque qui étoit campée devant Cars ayant été battue, cette Place avoit été prise, & que les Persans s'avançoient vers Erzerum. On ajoutoit que d'un autre côté, le Consul Anglois établi à Bassora avoit écrit qu'on y étoit dans la derniere consternation, parce qu'un Corps considérable de Persans, étoit entré dans l'Euphrate sur des Barques legeres, pour venir faire le Siège de cette Place, après de pareilles nouvelles, je vous laisse à penser avec quelle surprise nous avons entendu le 20 de ce mois à midi, une double décharge de toute l'artillerie de cette Capitale, de celle des Vaisseaux & des Galeres qui sont dans le Port. Une heure auparavant étoit arrivé le Buch-Choadar du Seraskier Hamet Pacha, & le Reys Effendi a dit à tous ceux qui ont voulu l'entendre que les troupes Ottomanes avoient été considérablement diminuées par l'imprudente négocia-

H ij



tion de paix de Sereki Effendi, qui par ses allées & venues avoit dégouté les troupes sans s'appercevoir qu'il étoit joué par Thamas-Kouli-kan qu'effectivement au lieu de rien conclure, celui-ci avoit donné à la Place de Cars jusqu'à neuf assauts qui tous avoient mal réussi, & qu'entin le 2 de la Lune de Ramasan il en avoit donné un général, & que non seulement il avoit échoué dans cette entreprise, mais que les Assiégés avoient fait une si vigoureuse sortie, qu'après s'être emparés du Fort d'où il battoit la Place avec des pièces de canon d'un calibre extraordinaire, ils les avoient tournées contre les Persans, & étant ensuite tombés sur eux, en avoient fait un si grand carnage, qu'ils les avoient obligés de prendre la fuite & d'abandonner leur camp & leurs bagages, que Thamas-Kouli-kan avoit pris la route du Ellogan.

Le Drogman de la Porte qui est venu le 22 de ce mois notifier en forme cet événement, a dit par ordre de la Porte, que la déroute des Persans avoit été telle qu'on pouvoit être assuré que Thamas n'étoit plus en état de se montrer, & que c'étoit un ennemi dont on n'entendrait plus parler. On a fait un beau présent au Drogman, pour qu'il assurât bien ses Maîtres de la joye avec laquelle on avoit appris ces importantes nouvelles.

On ne doit pas en être surpris quand on fçaura de quelle espece de gens l'armée de Thamas - Kouli - kan se trouve composée. Ce n'est que de la canaille ramassée à la hâte , mal armée , & servant par force. Le Pacha s'est contenté d'écrire deux lignes au grand-Visir du champ de bataille , & s'en est rapporté à la relation verbale que feroit son Bueh - Choadar. On attend de moment en moment son Kefnadar qui apportera une relation en forme.

Il doit y avoir ici de grands changemens. Le ci-devant Gouverneur du Caire Yedeckchi Pacha , a été fait Nichandgi & Visir de Voute, on écrit qu'il aura bonne part au Grand Visariat. Yeghen Pacha de Bosnie est envoyé à Eyden en Natolie. Aly Pacha , ci-devant grand Visir lui succédera en Bosnie , & sera relevé en Candie par Hamet Pacha Cuperly , celui qui a repris Nissa. On enverra à la place de ce dernier à Yedda , Selictar Mehemet Pacha de Negrepont, le même qui étoit grand Visir quand on étrangla Osman Kiaga à Babadag.

L'Ambassadeur de Russie qui étoit en Crimée , & le Général des Cosaques Zaporoviens se sont rendus à Batchisaray , sous prétexte de liquider les prétentions réciproques que les Tartares & les Russes élèvent les uns contre les autres. On s'est

H iij

quitté sans convenir de rien , & l'on croit que les uns & les autres n'étoient venus que pour faire des recrues pour les levées que la Czarine fait en Ukraine.

*Extrait d'une Lettre écrite de Smyrne  
le 28 Octobre.*

**L**E 20 Octobre il arriva dans la Rade de cette Ville un Chebek Anglois qui avoit dix pieces de canon , & 36 hommes d'équipage , il avoit été armé à Mahon , & avoit déjà pris deux de nos Bâtimens dans les eaux de Tripoli & de Barbarie. Ce Corsaire remit à la voile la nuit du 21 au 22 , & il fut mouiller au Château de la Rade qui est à environ neuf milles de distance. Nous sçûmes le lendemain que le Consul d'Angleterre lui avoit envoyé un renfort d'hommes , & dans le moment nos Négocians & nos Capitaines vinrent chés M. de Seleran pour lui faire part de leurs appréhensions. Il y avoit actuellement dans la Rade de Sanderli , qui est foraine sans château, quatre de nos Bâtimens Caravaneurs , qui ayant pris des fonds ici , étoient là pour y charger des Bleds qu'ils devoient porter à la côte de Syrie , où l'on dit qu'il y a cherté. Nous avons encore plusieurs de nos Bâtimens qui n'osans s'écarter ont pris le

parti de s'occuper dans l'Archipel pendant cet hyver, & la détention des Bâtimens jusqu'au mois d'Octobre étant finie, on peut voir arriver tous les jours des Bâtimens venans de France. Ce Chebek étoit à voiles & à rames, & d'autant plus à craindre que son peu d'apparence ne le faisoit pas paroître suspect, de sorte qu'on pouvoit s'attendre à lui voir faire beaucoup de prises dans ces mers. Le Capitaine Jacinte Mourières de Toulon commandant la Polacre *Jesus-Maria-sainte Anne* a offert de donner la chasse à ce Corfaire, pourvû qu'on lui fournît six canons de quatre, deux Barils de poudre d'un quintal chacun, un renfort de 25 hommes avec leurs fusils en état, leurs gargouffes garnies de balles, & chacun un sabre, & que la Nation lui assurât son Bâtiment pour 5000 Piaftres. On accepta ses offres, & en moins de deux heures la Polacre fut en état. Le 23 au jour le Corfaire mit sous voile, mais ayant apperçu à la manœuvre de la Polacre qu'elle étoit là pour lui, il revint vers le Chateau sous lequel il jetta son ancre. Le 23 & le 24 se passerent en allées & venues des Bateaux du Corfaire au Consul Anglois; cependant ce premier spalmoit & recevoit toujours de nouveaux renforts. Les Anglois ont fait pour cela des ecrues parmi les Rayats & Bandits, dont

H iijj

on trouve toujours à Smyrne. Enfin la nuit du 25 au 26 le Corsaire mit sous voile par un gros tems à la faveur duquel il se flatoit d'échapper. Le matin nous ne vîmes plus ni le Chebek ni la Polacre, & toute la journée du 25 se passa sans nouvelle, & dans l'inquiétude. Le 26 nous apprîmes que la Polacre n'avoit pas perdu le Chebek de vue, & qu'elle le tenoit toujours sous le vent malgré les stratagèmes qu'il employoit pour échapper. Le soir les Anglois firent courir le bruit que la Polacre étoit prise; un de leurs Drogmans alloit le dire de porte en porte, nous nous couchâmes fort en peine, mais vers minuit un Officier dépêché par le Capitaine Mouriés vint nous annoncer que le Chebek avoit été brulé.

Cet Officier a rapporté que dans la nuit du 25 la Polacre avoit mis sous voile en même tems que le Corsaire; qu'ils ne s'étoient pas vus dans la nuit, mais qu'au matin du 26 ils s'étoient trouvés à portée l'un de l'autre. La Polacre ayant le vent ils se canonnèrent quelque tems, le Chebek refusa deux fois l'abordage, & ne pouvant sortir du Golphe ni rattraper le Château, il alla échoir sur la Côte au lieu nommé *Ourla*, où dans l'instant la plus grande partie de son équipage, tous gens ramassés au hazard se sauva à terre, ceux qui étoient restés firent

La même chose en voyant approcher la Chaloupe du Capitaine Mouriés. On s'empara du Batiment & on y mit le feu, après avoir enlevé ce qui en valoit la peine. Il y a eu 3 hommes tués & plusieurs blessés sur le Corsaire. Personne n'a eu de mal sur la Polacre. Cette expédition fait un fort bon effet sur le Pays & prévient les dommages que cette Vipere n'auroit pas manqué de causer.

## DUNKERQUE.

ON écrit de Dunkerque, du 24 Decembre, qu'un Vaisseau de guerre Anglois, s'est perdu le matin à la Côte, qui se trouve dans un endroit couverte de cadavres & des débris de ce Vaisseau; le même jour un Smach, Navire de guerre Anglois a aussi péri près de Calais. Un Armateur du même Port, chargé de bled, a pris à la côte entre Dunkerque & Graveline un autre Navire Anglois. On voit encore un Vaisseau de la même Nation qui s'est mis dans les brabans de cette Rade, & on doute que par le tems qu'il fait il puisse s'en retirer.

Les Anglois ne sont pas les seuls qui souffrent du mauvais tems, & on voit en Rade un Maloïim qui vient de Marseille, & qui demande à force du secours, sans qu'il

H y

oit possible de lui en donner, le vent avoit diminué sur les 4 heures, mais il a repris sa force & augmente.

## R U S S I E.

**O**N a appris de Moscou, que la Czarine a fait remettre deux Mémoires au Baron de Mardefeldt résident auprès d'elle en qualité de Ministre du Roi de Prusse. Elle a signé de sa main le premier de ces Mémoires, & elle y déclare qu'elle souhaite que la résolution prise par le Roi de Pologne-Electeur de Saxe, de faire marcher un corps de troupes Saxonnnes au secours de la Reine de Hongrie, ne fasse naître aucun différend entre S. M. P. & le Roi de Prusse, mais que si ce malheur arrivoit, elle se trouveroit dans le nécessité de remplir les engagemens qu'elle a pris avec le Roi & la République.

Le second Mémoire contient la réponse à l'invitation que l'Empereur a faite au Duc de Holstein d'accéder au Traité de Francfort.

On a appris en même tems qu'on attendoit de Vienne les dernières explications nécessaires pour terminer l'affaire du Marquis de Botta.

P O L O G N E.

**O**N apprend que la Czarine avoit fait assurer le Roi de & la République de Pologne qu'elle secoureroit les Polonois de toutes ses forces , s'ils étoient attaqués par quelque Puissance Etrangere.

A L L E M A G N E.

**O**N mande de Vienne du 24 du mois dernier, qu'un courier arrivé de Boheme le 21 a rapporté que le 19 l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine avoit passé l'Elbe , sans éprouver aucun obstacle de la part des Prussiens , & qu'elle s'étoit avancée entre Tainitz & Clumetz.

Le Général Nadaſti s'est emparé d'une caisse d'argent, qu'un Commissaire des guerres conduisoit au camp du Roi de Prusse , & dans laquelle étoient quelques contributions que ce Prince avoit exigées dans le Royaume de Bohême.

La reponse des Etats Généraux aux lettres que la Reine leur a écrites , pour les prier de la secourir encore plus efficacement qu'ils n'ont fait jusqu'à présent, porte que leur intention est non seulement d'entretenir

H vj



une étroite union avec S. M. mais encore de l'aider autant que leurs forces pourront le permettre; qu'elle a déjà reçu des marques de leur attachement & de leur bonne volonté, & qu'ils continueront de lui en donner des preuves en remplissant tous les engagements dans lesquels ils sont entrés, mais qu'ils se détermineroient difficilement à une rupture ouverte avec la France; qu'ils espèrent que la Reine n'insistera pas davantage sur cet article, & que du reste ils sont disposés à concerter dès - à - présent avec elle toutes les mesures qu'il conviendra de prendre pour ses intérêts, qu'ils lui fourniront toujours les troupes qu'ils ont déjà fait marcher pour sa défense, qu'ils les augmentent même, s'ils peuvent en engager d'Etrangères à leur solde, & qu'ils se conformeront volontiers aux desirs & aux besoins de S. M. pour ce qui regarde l'usage qu'on fera de ces troupes, & les lieux dans lesquels elles seront employées; qu'ils feront leurs efforts pour persuader à diverses Puissances de joindre leurs forces à celles de la Reine & de ses Alliés, & qu'il est sur-tout nécessaire d'avoir l'année prochaine dans les Pays Bas une Armée nombreuse sous la conduite d'un General expérimenté.

On a appris de Bourghaufen du 21 du mois dernier qu'un détachement des troupes Im-

periales , commandé par le Comte de Saint Germain , emporta le 20 cette Ville l'épée à la main , & que le Comte de la Roche , Capitaine dans le Régiment de Dragons Wallons , est entré le premier dans le Château , dont il a escaladé les murs avec 30 Dragons. Il fut suivi des Grenadiers du Régiment de Saxe Hildsburghausen , à la tête desquels étoit M. de la Rosée , Lieutenant Colonel de ce Régiment , qui s'est extrêmement distingué dans cette expédition , ainsi que son frere , qui est Lieutenant-Colonel du Régiment de Cuirassiers de Terring , & qui a eu une très-grande part nonseulement au succès de l'entreprise , mais encore au projet & à l'arrangement des mesures prises pour l'exécuter.

Les Compagnies de Grenadiers de troupes Françaises , qui étoient dans le détachement du Comte de Saint Germain ont escaladé les deux Poligones sous les ordres du Comte de Ruppelmonde , & ils ont donné des preuves de la plus grande intrépidité.

Les Grenadiers à cheval de l'Empereur , commandés par M. de Cospor , & le Régiment de Fugger ont aussi combattu avec beaucoup de valeur. De 1500 hommes dont la garnison étoit composée 450 ont été tués , il y en a eu plus de 400 de blessés & les autres ont été faits prisonniers de guerre , à l'exception de 80 qui se sont sauvés.

Les Impériaux & les François ont perdu très-peu d'Officiers & de Soldats. M. de Chevry, Capitaine dans les Grénadiers à cheval, a été blessé mortellement, & il est fort regretté.

On mande de Hambourg du 30 du mois dernier, que suivant les avis reçus de l'armée du Roi de Prusse il paroissoit que ce Prince, en faisant repasser l'Elbe à ses troupes, n'avoit d'autre dessein que de les faire cantonner le long de cette riviere.

Les nouvelles du camp Impérial portent que le 16 du mois dernier l'Empereur ayant fait canonner le Château de Griesbach, la garnison n'avoit pas attendu pour se rendre prisonniere de guerre, que la brèche eut été faite; que la prise de ce Château est d'autant plus importante, que sa situation est très-avantageuse, parce qu'il fait face à la riviere d'Inn, & qu'il défend l'approche de celle de Vils; que l'Empereur s'étoit déterminé à faire entrer ses troupes en quartiers d'hyver, & qu'une partie de l'armée Impériale s'étoit déjà séparée; que le 20 S. M. I. étoit retournée à Munich, où elle a trouvé le Prince Royal & le Prince Clement de Baviere.

On apprend de Vienne du premier de ce mois qu'il se tint le 26 du mois dernier une Conference chés le Comte d'Vhlesfeldt, qui communiqua aux Envoyés Extraordi-

maîtres du Roi de la Grande Bretagne & des Etats Généraux le projet d'un nouveau Traité d'Alliance que la Reine de Hongrie propose à ces deux Puissances.

Suivant ce projet tous les engagements contractés respectivement par les trois Puissances seront renouvelés & confirmés de la manière la plus solennelle. Les possessions de chacune seront garanties par les deux autres dans la meilleure forme possible : on conviendra de toutes les mesures qui seront jugées nécessaires à la sûreté commune, & les trois Puissances seront obligées de faire agir, en cas de besoin, leurs forces réunies. On emploiera les plus vives instances pour engager plusieurs Princes de l'Empire d'accéder à ce Traité, & l'on exigera que ceux qui prendront ce parti entretiennent toujours un Corps de troupes proportionné à leurs revenus.

On a reçu avis du Camp de Clumez du 24 du mois dernier, que le 14 le Prince Charles de Lorraine tint un Conseil de Guerre, dans lequel il fut résolu de tenter le passage de l'Elbe. En conséquence les Troupes combinées se mirent en marche dès la nuit suivante, & le Baron de Trenck fut détaché vers Kollin pour faire croire au Roi de Prusse qu'on ne pensoit qu'à l'attaque de ce Poste. Les mesures étoient si bien

prises qu'on en attendoit un heureux succès, mais les Pontons destinés pour le passage ne purent arriver assez tôt. Le Prince Charles de Lorraine, obligé par cet accident de différer son entreprise, s'arrêta à Perloch, & il fit attaquer Kollin par le Baron de Trenck qui fut repoussé par la garnison & qui fut blessé considérablement.

Les troupes de la Reine firent le 18 un nouveau mouvement par leur gauche pour s'approcher de celles de Saxe, & le Duc de Saxe Weissenfels ayant reconnu le même jour l'endroit où l'on avoit projeté de passer l'Elbe, il donna ordre au Comte de Schulembourg, Lieutenant Général des troupes Saxonnnes, d'aller se poster avec de l'Artillerie & des Pontons entre Kwalewitz & Szdeckowitz. Le Baron de Haxthausen, Major Général, fut aussi détaché par ce Prince avec 29 Compagnies de Grenadiers & plusieurs Pièces de campagne pour occuper les hauteurs de Hscheliz.

Le 19 à six heures du matin toutes les troupes étant arrivées sur le bord de la rivière, & ayant été distribuées selon les arrangemens qui avoient été pris, on fit sur quatre Bataillons & quelques Escadrons Prussiens un feu très-vif de deux Batteries qui prenoient les Ennemis de front & en écharpe. On commença en même tems à jeter

les Pontons, & le Colonel Pirch ayant passé avec quelques Compagnies de Grenadiers malgré les efforts des Prussiens il fut suivi de plusieurs Régimens qui furent fort maltraités par les Escadrons qu'ils avoient en tête & qui eurent beaucoup de peine à s'établir de ce côté de l'Elbe, mais qui enfin y réussirent.]

Comme les ennemis avoient pris des quartiers de cantonnement, leurs troupes étoient dispersées, & le détachement que l'on attaquoit ne pouvant espérer d'être soutenu, l'Officier qui le commandoit prit le parti de se retirer. On construisit aussi-tôt cinq autres Ponts sur lesquels toute l'armée combinée acheva de passer la rivière, & le Prince Charles de Lorraine alla camper à Tenitz.

Le 21 il s'avanca à Schisselitz où l'on séjourna le lendemain, & le 23 il vint occuper le Camp de Clumetz.

Depuis le passage de l'armée le Roi de Prusse a été rejoint par toutes les troupes qu'il avoit laissées à Kollin, à Nimbourg & à Podiebrodt, & étant décampé de New Biczow il s'est replié vers Konigsgratz.

Les Prussiens qui occupoient le poste de Pardubitz l'ont aussi abandonné après avoir jetté dans la rivière les munitions qu'ils n'ont pu emporter.

On a appris de Munich du 130 du mois dernier que les troupes Impériales se ren-

doient successivement dans les quartiers qui leur ont été assignés & que l'on en distribuât la plus grande partie depuis Vilshoven jusqu'à Bourghausen & sur les Frontières de l'Archevêché de Saltzbourg.

L'Empereur a envoyé ordre au Prince de Saxe Hildsburghausen de marcher avec un corps considérable pour chasser de la Ville de Lauffen le détachement de troupes de la Reine de Hongrie qui s'en étoit emparé.

Le Maréchal de Seckendorf a fait conduire à Straubingen tous les prisonniers faits sur les ennemis. On a construit plusieurs redoutes en divers endroits de la Frontière pour mettre l'Electorat de Baviere à couvert des courses des troupes de la Reine de Hongrie.

Le Chapitre de Saltzbourg ayant écrit à l'Empereur pour s'excuser d'avoir permis à un détachement des troupes de cette Princesse d'entrer dans la Ville de Saltzbourg, S. M. I. a fait réponse qu'elle regardoit la démarche de ce Chapitre comme contraire à la neutralité qu'il doit observer, & que s'il ne faisoit sortir incessamment de la Ville les troupes qui y avoient été recues, un Corps de troupes Impériales iroit prendre des quartiers dans le territoire qui en dépend.

On a appris de Francfort que le Mémoire

présenté à la Diette de l'Empire par les Ministres des Electeurs de Mayence, de Treves, de Cologne, de Saxe & de Hanover, & par ceux de l'Eveque de Bamberg & de Wurtzbourg, du Duc de Saxe Gotha & du Landgrave de Hesse Darmstadt, porte que les Princes leurs Maîtres ayant été informés des préparatifs faits pour la marche d'un Corps de troupes Françoises, qui devoit se rendre sur le bas Rhin, ils ne pouvoient se dispenser de représenter les alarmes que cette nouvelle leur causoit; que plusieurs Etats d'Allemagne, particulièrement ceux qui sont situés entre le Haut & le Bas Rhin étoient menacés de voir ces troupes passer l'hyver chés eux; qu'ils supplioient très-humblement l'Empereur d'employer ses efforts pour assurer la tranquillité de ces Etats, & pour qu'ils continuent de jouir de tous les avantages de la neutralité.

Les avis reçus de Boheme portent que le premier & le second de ce mois l'armée commandée par le Prince Charles de Lorraine avoit campé à Czernilop, qu'elle avoit marché le trois vers les Frontieres du Comté de Glatz, que ce Prince avoit établi son quartier à Oppotsna.

L'Impératrice partit le 12 de ce mois de Francfort pour se rendre à Munich.



## P R U S S E.

**O**N mande de Berlin du 17 du mois dernier, que le Roi de Prusse, après avoir renforcé la Garnison de Prague, a quitté les bords de la Szazawa, afin d'être joint plus facilement par les convois qui sont venus par l'Elbe, & d'assurer le passage de ceux qui ayant pris leur route par terre, ont traversé le cercle de Buntzlau. S. M. ayant été informée que les troupes de la Reine de Hongrie, & celles du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, avoient passé la Szazawa, elle a gagné deux marches sur les ennemis, & elle s'est emparée des postes de Kollin & de Podiebrodt, par le moyen desquels elle peut conserver la communication avec la Silésie, & le Comté de Nassau a occupé en même tems les principaux postes nécessaires pour entretenir cette communication.

Le 5 le Roi s'avança du côté de Kutenberg, & étant arrivé le lendemain à une demie lieue du Camp du Prince Charles de Lorraine, il fut occupé depuis la pointe du jour jusqu'à midi, à faire ses dispositions pour recevoir les ennemis en cas qu'ils l'attaquassent; ils ne prirent point ce parti, & il ne se passa dans cette journée que

quelques legeres escarmouches entre les Hussards.

Les deux armées demeurèrent le 7 & le 8. en présence , étant presque dans la même position qu'à la bataille qui s'est donnée le 17 Mai 1742

Le Prince Charles fit le 9. au matin un mouvement pour s'approcher de l'Elbe , & la nuit suivante le Roi jugea à propos de repasser cette riviere , après avoir laissé un détachement de 1500 hommes à Podiebrót & un de 1200 à Kollin.

Le Général Marwitz , qui commande les troupes de S. M. en Silésie , les a distribuées le long des Frontieres de ce Duché ; de sorte qu'elles couvrent le Comté de Glatz , & tout le Pays qui est au de-là jusqu'à la Neiss.

La Régence de l'Electorat de Saxe a déclaré au Comte de Bees , qui réside à Dresde en qualité de Ministre du Roi , que le Roi de Pologne Electeur de Saxe ne pouvoit plus permettre que S. M. fit passer par la Saxe les troupes ni les munitions de Guerre qu'elle voudroit envoyer dans le Royaume de Bohême.

On apprend du Camp de Czaflaw du 13 du mois dernier , que depuis que le Roi de Prusse s'est rapproché de Prague , l'objet

du Prince Charles de Lorraine a été de tâcher de lui couper la communication avec le Comté de Glatz & avec la Silésie. Il a passé dans ce dessein la Szazawa , & ayant marché par la droite dans le cercle de Kaurzin , il s'est posté dans les environs de Kutenberg.

Le Roi de Prusse , peu de jours après ce mouvement de l'armée de la Reine de Hongrie , s'est éloigné de la Szazawa pour se retirer vers l'Elbe , qu'il a fait passer à une partie de l'Artillerie & des équipages de son Armée ; on apprit qu'il avoit dérobé deux marches au Prince Charles , & que s'étant rendu maître de plusieurs postes le long de l'Elbe , il étoit allé camper à Zasmuck.

Un corps considérable de Hussards Prussiens attaqua les équipages de l'armée , que le Prince Charles avoit fait marcher à Kaurzin. Ces Hussards ne purent enlever que quelques chariots , & on leur fit plusieurs prisonniers , du nombre desquels étoient cinq Officiers.

Le Prince Charles s'étant avancé sous Czaflaw , il détacha quelques troupes sous les ordres du Major Général Roth , pour investir le poste de Kollin , & fit marcher plusieurs Régimens pour s'emparer de Pardubitz.

Le Roi de Prusse lui ayant proposé l'échange des prisonniers, il y a consenti, & les Commissaires nommés pour y procéder se sont déjà assemblés plusieurs fois dans un Château situé à quelques lieues de Prague.

On mande de Berlin du 30 du mois dernier, que la nuit du 26 au 27 les troupes Prussiennes, qui étoient restées dans Prague, étoient sorties de cette Place en exécution des ordres que le Baron d'Ensfiedel avoit reçûs du Roi de Prusse.

Sa M. après avoir campé pendant quelques jours dans les environs de Königsgratz s'est rapproché de la Silésie, & elle a tellement distribué ses troupes qu'en couvrant cette Province, elle étoit également à portée de pénétrer dans la Saxe, ou de retourner quand elle le jugeroit à propos dans l'intérieur du Royaume de Bohême.

Le General Keyl, qui commande dans Olmutz pour la Reine de Hongrie s'étant joint avec une partie de la garnison de cette Ville au corps de troupes Hongroises que le Comte Rodolphe Balfy a conduit en Moravie, ces deux Generaux ont marché vers les Frontières de la Silésie, le 10 ils surprirent le poste de Friedlan dans la Principauté de Troppau, & ils avoient formé le dessein de s'emparer de Jägerndorff,

## 492 MERCURE DE FRANCE.

mais le General Marwitz ayant rassemblée 10000 hommes, il s'avança pour les attaquer, ils n'osèrent avec des troupes inférieures risquer une action & ils prirent la fuite après avoir abandonné Friedland & le village de Grotz dans lequel ils avoient posté un détachement de 7 à 800 hommes.

### ITALIE.

**L**es avis reçus de Rome du 8 du mois dernier portent que le Prince de Lobckowitz s'étant déterminé à décamper de Nemis, il fit le 30 Octobre dernier divers mouvemens pour cacher son dessein, & que feignant de vouloir engager au combat l'armée du Roi des deux Siciles, il détacha un corps de Hussards, qui attaqua un poste avancé des Espagnols. Les Hussards furent repoussés, & S. M. Sic. apprit le lendemain que le Prince de Lobckowitz avoit abandonné son camp avec précipitation & qu'il s'étoit replié à Monte Rosso. La plus grande partie de la Cavalerie du Roi des deux Siciles étoit au fourage, lorsque ce Prince fut informé de la retraite des troupes de la Reine de Hongrie. Ce contre-tems ayant empêché le Comte de Gages de les poursuivre aussi-tôt qu'il l'auroit désiré, elles

elles passèrent le Tibre avant que les Espagnols & les Napolitains pussent les joindre, & elles eurent même le tems de rompre les Ponts qu'elles avoient sur ce Fleuve.

Dans le tems qu'elle achevoient de les détruire, l'avant garde des Espagnols composée de Dragons & de Miquelets arriva sur le bord du Tibre; le feu fut très vif de part & d'autre, & il y eut quelques Officiers & plusieurs Soldats de tués & de blessés dans les deux armées.

Le 3 du mois dernier le Prince de Lobkowitz campa à Acqua Traversa & il marcha le 4 du côté de Viterbe. L'armée combinée d'Espagne & de Naples commença le même jour à jeter sur le Tibre deux Ponts, qui furent achevés le 5, elle passa ce Fleuve & le 7 elle se trouva entièrement rassemblée dans les environs d'Acqua Traversa.

Le Roi des deux Siciles qui arriva le 2 à Villa Patrici, y fut complimenté par plusieurs Cardinaux & par tous les Seigneurs Feudataires du Royaume de Naples, & il envoya au Pape le Prince de Santo Buono, pour témoigner à Sa Sainteté le desir qu'il avoit de la voir. Le Cardinal Secrétaire d'Etat alla de la part du Pape assurer S. M. Sic. qu'elle étoit attendue de Sa Sain-

teté avec beaucoup d'impatience.

Le lendemain la Garde Suisse & les carrosses du Pape se rendirent à Villa Patrici pour y prendre le Roi des deux Siciles, mais ce Prince voulut entrer à cheval dans cette Ville. Il étoit accompagné du Duc de Modene & d'un grand nombre de Seigneurs Romains & Napolitains, & escorté de ses Gardes du Corps, & quoiqu'il gardât l'incognito sous le nom du Comte de Pouzoles, il fut salué par une décharge générale de l'Artillerie du Château saint Ange. S. M. Sic. s'entretint pendant une heure avec le Pape & étant remontée à cheval, elle alla à l'Eglise des Saints Apôtres où elle trouva le Chevalier de saint Georges. Elle dîna ensuite au Palais du Vatican & l'après-midi elle retourna joindre son armée.

Selon les lettres reçues de Rome, l'armée de la Reine de Hongrie étoit arrivée à Viterbe, & celle du Roi des deux Siciles à Ronciglione.

On a appris depuis que le Prince de Lobckowitz qui étoit décampé d'Acqua Traversa le 4 du mois dernier, pour se rendre du côté de Viterbe, ayant été informé le 6 que les troupes Espagnoles qui composent les garnisons des Places de l'Etat d'Egli Presidii s'étoient rassemblées pour lui

fermer le passage des Montagnes, ce General n'avoit pas jugé à propos d'entreprendre de les y forcer, & qu'il avoit préféré d'allonger son chemin en marchant par sa droite.

A peine fut-il arrivé à Borghetto qu'il y reçût avis que l'armée Espagnole le suivoit & que le 5 elle avoit passé le Tibre. Sur cette nouvelle il fit occuper Monte-Rosso par 1500 hommes, pour arrêter quelque-tems cette armée & pour empêcher qu'elle ne l'inquiât dans sa retraite. Il se rendit le 8 à Viterbe, & après avoir rappelé les 1500 hommes qu'il avoit laissés à Monte-Rosso, il continua le lendemain sa marche vers Perouse. Le 10 il arriva dans les environs de cette dernière Ville où il a demeuré pendant quatre jours. En décampant de Perouse il s'est replié vers Orviette.

Les troupes du Roi d'Espagne camperent le 9 à Monte-Rosso, le 10 à Ronciglione, le 11 à Viterbe. Elles allerent le 14 occuper près de Perouse le camp que celles de la Reine de Hongrie avoient abandonné, & elles s'avancerent le 15 à Utricoli. Elles ont enlevé un convoi de chariots chargés d'avoine, & les équipages du Colonel Commandant du Régiment de Vasquez.

On a appris du Royaume de Naples que



## 196 MERCURE DE FRANCE.

le Roi des deux Siciles s'étant rendu à Gaëte, leurs Majestés Siciliennes étoient retournées à Naples, où elles étoient arrivées le 7 du mois dernier, & où elles avoient été reçues avec les plus grandes démonstrations de joye des habitans.

### E S P A G N E.

On a appris de Madrid du 24 du mois dernier qu'il y a eu des illuminations & des réjouissances en cette Ville pendant trois jours consécutifs, à l'occasion de la prise de Fribourg.

L'Intendant de Marine du Ferql a mandé au Roi que l'Armateur Jean Fernanddel Villar avoit conduit au Port de Marin la *Balandre Angloise la Sainte Catherine* de 60 tonneaux, qui alloit de Faro à Londres, & dont il s'est emparé à 40 lieues de Muros. La charge de ce Bâtiment consistoit en Vin, en Oranges, en Sucre & en plusieurs autres marchandises.

### GENE ET ISLE DE CORSE.

**S**elon les nouvelles du Camp des Espagnols, le Comte de Gages ayant reconnu que le dessein du Prince de Lobcokwitz

étoit de retourner en Lombardie il a fait marcher un corps de Troupes à Citta Castellana , pour couper à l'armée de la Reine de Hongrie le chemin du Bolonois, & pour l'obliger de se retirer en Toscane.

L'approche des deux armées paroît donner beaucoup d'inquietude à la Regence de ce Grand Duché , laquelle a fait assûrer les Ministres qui résident à Florence de la part du Roi Très-Chrétien & de Sa Majesté Catholique , que le Grand Duc desiroit de garder une parfaite neutralité.

On a appris depuis que l'armée Espagnole commandée par le Comte de Gages étoit arrivée près de Foligno ; que ce Général ayant été averti qu'un détachement des troupes de la Reine de Hongrie étoit à Nocera avec une partie des équipages de ces troupes , il avoit fait marcher pour attaquer ce détachement Don Francois Ducheze , Capitaine de Grenadiers dans les Gardes Walonnes , & Maréchal de Camp , qui s'est conduit avec tant de prudence & de valeur , que les Allemands n'ont pû ni se retirer , ni faire une assés longue résistance pour donner au Prince de Lobckovitz le tems de les secourir. Tout leur détachement composé de 800 Soldats & de 36

Officiers, parmi lesquels ne sont point compris un Colonel ni le Comte de Soro qui les commandoit, a été obligé de se rendre prisonnier de guerre, & les Espagnols ont pris en cette occasion deux Etendarts qui ont été envoyés au Roi des deux Siciles.

Dans le nombre des prisonniers on a trouvé le Partisan Chiefa qui avoit déserté des troupes d'Espagne avec sa Compagnie pour passer dans l'armée de la Reine de Hongrie, & il a été pendu le 20 à Foligno.

#### GRANDE BRETAGNE.

ON mande de Lordres du 4 de ce mois que le Capitaine Woods commandant le Corfaire *le Trial*, s'est emparé des Vaisseaux François *le Vainqueur*, *le Prophete Samuel*, & *la Themis* qui alloient de Bordeaux à saint Domingue. Le premier de ces Bâtimens étoit de vingt canons & de cent hommes d'équipage, & il y avoit 50 hommes sur chacun des deux autres, qui étoient de dix à douze canons.

Le Corfaire *l'Expédition* monté par le Capitaine Bowden a conduit à Falmouth une autre prise François.

Le Vaisseau *la Marie* de Dieppe qui venoit de Terre-neuve a été rançonné par le

Vaisseau le *Grand Duc* commandé par le Capitaine Mauger.

Le 8 de ce mois le Roi de la Grande Bretagne se rendit à la Chambre des Pairs, & S. M. ayant mandé la Chambre des Communes, elle les exhorta à lui accorder de nouveaux Subsidés pour continuer la guerre.





## M O R T S

**L**E 16 Decembre mourut à Bruxelles Marie-Anne-Eleonore-Willelmine-Josephe Archiduchesse d'Autriche Gouvernante des Pais-Bas agée de 26 ans 3 mois & deux jours, étant née le 14 du mois de Septembre de l'année 1718, sans laisser d'Enfans du Prince Charles Alexandre de Lorraine, avec lequel elle avoit été mariée le 7 Janvier de l'année 1744; elle étoit Sœur puînée de la Reine de Hongrie Epouse du Grand Duc de Toscane Frere aîné du Prince Charles, & la seule restante aujourd'hui de l'Auguste Maison d'Autriche.

Le 26 il arriva à Paris un courier dépeché à Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orléans par l'Abbesse de Remiremont pour informer cette Princesse que la Duchesse Douairiere de Lorraine étoit morte à Commercy le 23 agée de 68 ans, 3 mois & 10 jours, étant née à S. Cloud le 13 Septembre 1676, elle se nommoit Elisabeth Charlotte, & étoit fille de feu Monsieur (Philippe de France,) & Frere de Louis XIV, mort le 9 mai 1701 & d'Elisabeth

Charlotte de Baviere Palatine du Rhin la  
seconde Femme morte le 8 Decembre 1722  
Elle àvoit été mariée le 13 Octobre 1698  
avec Léopold Joseph Charles Duc de Lor-  
raine & de Bar ; elle en étoit restée veuve le  
27 Mai 1729 , & de ce mariage étoient nés  
5 Princes & 8 Princesses dont il ne reste  
que François Etienne Grand Duc de Tos-  
cane né le 22 Septembre 1708 marié de-  
puis le 12 Fevrier 1736 avec Marie-Thé-  
rese Walburge Amelie-Christine Archidu-  
chesse d'Autriche aujourd'hui Reine de Hon-  
grie , Charles Alexandre de Lorraine ap-  
pellé le Prince Charles né le 12 Decembre  
1712, Généralissime des armées de la Reine  
de Hongrie sa belle-Sœur , & 3 Anne Char-  
lotte de Lorraine née le 17 Mai 1714, Ab-  
bessé de Remiremont depuis le 7 mai 1738.  
Voyez pour l'Etat present de la Maison de  
Lorraine le vol. 4 des Souverains du Monde  
fol 450.

Le 3 Novembre Honorine Charlotte de  
*Berghes* , femme depuis le 17 Mars  
1715 de Louis Joseph d'Albert , Prince de  
Grimberghen & du S. Empire , Conseiller  
d'Etat actuel & privé de l'Empereur , Feldt  
Maréchal des armées de Sa Majesté Impé-  
riale , Colonel de son Régiment des Gardes

à pied & son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi, mourut à Paris dans la soixante-quatrième année de son âge. Elle avoit été Chanoinesse de Mons; elle étoit Nièce de Georges Louis de Berghes Evêque & Prince de Liège & du S. Empire, mort le 4 Decembre 1743. Elle étoit fille de Philippe François de Berghes Prince de Berghes, Chevalier de la Toison d'Or, & Gouverneur de Bruxelles, mort le 13 Septembre 1704 &, de Marie Jacqueline de Lalain, & avoit eu de son Mariage avec M. le Prince de Grimberghen de la Maison d'Albert Luynes, & oncle de M. le Maréchal Duc de Chaulnes dont la mort va être rapportée sous le 9 du présent mois, Thérèse Pelagie d'Albert Luynes, née Princesse de Grimberghen en 1722, mariée le 25 Janvier 1735 avec Marie Charles Louis d'Albert à présent Duc de Chevreuse son cousin du 4 au deuxième degré, & morte sans enfans le 5 Juillet 1736. La Maison de Berghes est une branche des Anciens Ducs de Brabant connue sous le nom de Glimes & marquée entre les plus grandes Maisons du Pays, par ses alliances, par son illustration, & par l'entrée qu'elle a eu de tous les tems dans les Chapitres les plus nobles; elle porte pour armes coupé au 1. de sable à un Lion d'Or parti d'Or à 3 pals

de gueules ; au deuxième de Sinople à 3 Langes d'argent posées deux & une : voyez les Souverains du monde , imprimés à Paris en 1734 vol. 1. fol. 320.

Le 9 Louis Auguste d'Albert d'Ailly Duc de Chaulnes , Pair & Maréchal de France , Chevalier des Ordres du Roi , Vidame d'Amiens , Gouverneur de la même Ville & de celle de Corbie , & ci-devant Capitaine Lieutenant des Cheval - legers de la Garde de sa Majesté , mourut à Paris âgé de 67 ans , étant né le 22 Decembre 1676 du Mariage de Charles Honoré d'Albert Duc de Luynes , de Chevreuse & de Chaulnes , Pair de France Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de la Province de Guyenne , Chevalier des Ordres de Sa Majesté , Lieutenant Général de ses armées & Capitaine Lieutenant des Cheval - legers de la Garde , mort le 6 Novembre 1712 , & de Jeanne Marie Colbert morte le 26 Juin 1732. Il commença à servir dans la seconde Compagnie des Mousquetaires en 1693 , fut depuis successivement Lieutenant dans le Régiment du Roi Infanterie en 1694 , Capitaine dans le même Régiment en 1695 , Colonel d'un Régiment d'Infanterie la même année , Maître de Camp d'un Régiment de Dragons , par la mort du Chevalier d'Albert tué à Car-

I vj



py le 9 Juillet 1701. Il traita de la Charge de Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Roi en 1702, fut fait Brigadier le 10 Février 1704 & fut pourvu le 2 Novembre de la même année de la Charge de Capitaine Lieutenant de la même Compagnie des Chevaux-legers par la mort du Duc de Montfort son frere aîné; il fut fait Maréchal de Camp le 19 Juin 1708, Lieutenant Général des armées du Roi le 8 Mars 1718, & fut nommé Chevalier des Ordres & reçu le 3 Juin 1724: il eut au mois Février 1729 les Gouvernements des Villes d'Amiens & de Corbie, fut nommé au mois d'Avril 1734 pour être employé dans l'armée d'Allemagne en qualité de Lieutenant Général, dont il fit la fonction au siège de Philipsbourg, de même que dans la campagne de 1735 dans la même armée, enfin ses Services lui firent mériter le bâton de Maréchal de France à la promotion du 11 Février 1741; il avoit été marié le 22 Février 1704 avec Marie Anne Romaine de Beaumanoir Lavarain, fille de Henri Charles de Beaumanoir Marquis de Lavarain, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des armées de Sa Majesté & au Gouvernement de la Haute & Basse Bretagne & ci-devant son Ambassadeur Extraordinaire à Rome, & d'Anne Louise Marie de Noailles; de ce Mariage sont né entre-autres En-

fans 1. Louis Marie d'Albert d'Ailly, Vidame d'Amiens reçu en survivance de son pere le 5 Avril 1717 en la Charge de Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Roi, mort sans être marié en 1724. 2. Charles-François d'Albert d'Ailly Duc de Picquigny, Pair de France, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Roi par la démission de son Pere, mort le 14 Juillet 1731 ne laissant qu'une fille morte à l'âge de six ans le 13 Mai 1736, 3. Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly Duc de Picquigny, à présent de Chaulnes, Pair de France, Capitaine Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde du Roi sur la démission de son Pere du 19 Fevrier 1735, & Maréchal des Camps & armées du Roi du ... Juin 1743, marié depuis le 25 Fevrier 1734 avec Anne Joseph Bonnier Fille de Joseph Bonnier Baron de la Moisson près Montpellier, Secrétaire du Roi & Trésorier Général des Etats de Languedoc, & d'Anne Melon, dont il a un fils, âgé de 3 à 4 ans en 1744 : voyez la Généalogie de la Maison d'Albert dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. 4 fol 263.

Le 12 Eminentissime & Reverendissime Monseigneur *Leon Potier de Gesvres*, Cardinal, Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, ancien Patriarche - Archevêque de Bour-

ges, Primat des Aquitaines, Commandeur des Ordres du Saint Esprit du 3 Juin 1724, Abbé Commandataire des Abbayes de Saint Amand Ordre de S. Benoist Diocèse de Tournay depuis 1720, de S. Landelin de Crespin Ordre de S. Benoît Diocèse de Cambray depuis 1725, de S. Pierre d'Aurillac Diocèse de S. Flour depuis 1679, de Notre-Dame de Bernay O. S. B. Diocèse de Lizieux depuis 1666, de l'Archimonaftere S. Remy de Reims O. S. B. depuis l'an 1729, cidevant Conseiller au Conseil de Conscience, mourut à Paris dans la quatre-vingt huitième année de son âge étant né le 15 Août 1656. Il avoit été nommé à l'Archevêché de Bourges le 29 mai 1694, & fut créé Cardinal Prêtre par le Pape Clement XI sur la nomination du Roi de Pologne le 29 Mai 1719. Il étoit fils puîné de Leon Potier Duc de Gesvres Pair de France Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, Lieutenant Général de ses armées, Gouverneur de la Ville de Paris, mort le 9 Decembre 1704, & de Marie-Françoise-Angélique Duval de Fontenay Mareuil sa premiere femme, morte le 4 Octob. 1702 : le Frere aîné de M. le Cardinal de Gesvres, étoit François-Bernard Potier de Gesvres Duc de Trêmes Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de la Chambre, &

Brigadier de ses armées, Gouverneur de la Ville de Paris, mort le 12 Avril 1739, laissant de son mariage avec Marie Magdeleine-Louise-Genevieve de Seigliere de Boisfranc morte le 3 Avril 1702, 1. François Joachim - Bernard Potier Duc de Gesvres Pair de France né le 29 Septembre 1692, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de la Ville de Paris, 2. Louis - Leon Potier Comte de Trêmes, né le 28 Juillet 1695, Maréchal des Camps & armées du Roi, marié depuis le 26 Avril 1729 avec Eléonore Marie de Montmorency Luxembourg fille de M. le Maréchal de Montmorency & de laquelle il n'a qu'un fils, appelé le Marquis de Gesvres né le 9 mai 1733, non encore baptisé, 3. Etienne René Potier né le 2 Janvier 1697, Evêque & Comte de Beauvais Pair de France depuis 1728, & 4 Marie-Françoise Potier de Gévres née le 25 Decembre 1697, mariée depuis le 17 Septembre 1715 avec Louis-Marie Victoire de Bethune-Selles, appelé le Comte de Bethune duquel elle a des Enfants. Voyez la Généalogie de la Maison de Potier dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne vol. 4 fol. 763.

Le 14 Frere Jean Antoine de Thumery de Boissise, Chevalier de l'Ordre de saint

## 208 MERCURE DE FRANCE.

Jean de Jerusalem , dans lequel il fut reçu au Grand Prieuré de France en 1688, & depuis Commandeur de Haute-Avennes , en Flandre entre Douay & Arras , mourut à Paris dans la 63 année de son âge , étant né le 20 Novembre 1682 ; il étoit fils de feu M. Germain Christophe de Thumery , Chevalier de Boissise , Président de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris , mort le premier Septembre 1714 , & de Dame Magdeleine le Tellier de Morfan , morte le 11 Decembre 1730 , duquel mariage , outre feu M. le Commandeur de Boissise qui donne lieu à cet article , étoient nés 1. René de Thumery , Chevalier Seigneur de Boissise , aujourd'hui marié depuis 1738 , & sans enfans , avec Demoiselle Jacqueline - Marguerite Richer , 2. Christophe Edouart François de Thumery , aussi Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem depuis 1688 & aujourd'hui Commandeur de Beauvais , en Gatinois , & 3. Dame Magdeleine de Thumery , Comtesse de Bregy. La Famille de Thumery est une des plus considérables de la Ville de Paris par son ancienneté , ses alliances , & par les charges marquées dans la Robe qu'elle a possédées en différens tems.

Le 18 Dame Celeste-Esther Rivie femme de Louis-Emanuel de Coetlogon-Loyal , appelle

le Comte de Coetlogon , Brigadier des armées du Roi , Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Penthievre , avec lequel elle avoit été mariée le 1 Février de cette année , mourut à Paris dans la vingt-troisième année de son âge , laissant un fils unique nommé Emanuel - Etienne - Marie de Coetlogon , duquel elle étoit acouchée quelques jours avant. Elle étoit fille d'Etienne Rivié Seigneur de Marine & de Riquebourg, Baron de Chors , Grand Maître des Eaux & Forests de l'Isle de France , & de Dame François-Anne-Agathe Marguerite de la Riviere de Paulmy , d'une des plus anciennes Maisons de Bretagne. Voyez pour la Généalogie de la Maison de Coetlogon , aussi une des premières de la même Province , le septième vol. de l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne , fol 717.

Le 8 Décembre , Dame Marie-Anne de Mailly-Nesle , Duchesse de Chateauroux , veuve de Messire Jean-Louis de la Tournelle , Marquis de la Tournelle , Colonel Lieutenant du Régiment de Condé Infanterie , mort le 23 Novembre 1740 à l'âge de 22 ans sans laisser d'enfans , & avec lequel elle avoit été mariée le 19 Juin 1734 , mourut à Paris à l'âge de 27 ans , étant née le ... Octobre 1717. Elle avoit été Dame

du Palais de la Reine, & avoit été nommée pour remplir la Charge de Surintendante de la Maison de Madame la Dauphine. Elle étoit la dernière des filles de Louis de Mailly, Marquis de Nesle & de Mailly, Chevalier des Ordres du Roi, & de feu Dame Felice-Armande Mazarini de la Meilleraye, Dame du Palais de la Reine, morte le 12 Octobre 1729 âgée de 38 ans, & elle avoit pour sœurs aînées Mesdames les Comtesses de Mailly & de Vintimille, la Duchesse de Lauragnais, & la Marquise de Flavacourt. Pour la Généalogie de la Maison de Mailly, une des plus anciennes & des plus illustres de Picardie, voyez le vol. 8 de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, fol. 625.

Le 15 Décembre Dame Charlotte Eleonore Magdeleine *de la Mothe Houdancourt*, veuve de Louis-Charles de Levis, Duc de Ventadour, Pair de France, ci-devant Gouvernante du Roi, de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur le Duc d'Anjou, & de Mesdames de France, mourut à Glatigny dans la 93 année de son âge. Elle étoit Sœur de Mesdames les Duchesses d'Aumont, & de la Ferté Senecterre, & seconde Fille de Philippe de la Mothe Houdancourt, Duc de Cardonne en Catalogne, Maréchal de France, Viceroy de Catalogne, mort le 24 Mars 1657, & de Louise de Prie, mariée le 22 Novembre 1650, depuis

Gouvernante des Enfans de France, morte le 6 Janvier 1709. âgée de 85 ans. La Mere & la Fille ont eu l'honneur d'élever 22 Princes ou Princesses de la Maison Royale, du nombre desquels sont les Rois de France & d'Espagne, & Madame la Duchesse de Ventadour eut encore celui de tenir le Roi Louis XV. sur ses genoux au Lit de Justice, qui se tint au Parlement deux jours après la mort de Louis XIV, & d'occuper une Place, où il n'y avoit que la Reine Mere qui eût été assise avant elle; les marques de souvenir & de reconnoissance que lui donna le feu Roi; & qui se trouvent dans ses dernieres paroles au Roi Louis XV. son arriere petit fils, seront un monument éternel du zèle vif & de l'attachement tendre & respectueux avec lequel elle s'est toujours acquittée de l'emploi important qui lui avoit été confié; n'oubliez jamais dit le Roi à son petit fils, les grandes obligations que vous avez à Madame de Ventadour, pour moi, Madame, ajouta-t-il en se tournant vers elle, je suis bien fâché de n'être plus en état de vous en marquer ma reconnoissance.

Madame la Duchesse de Ventadour avoit été mariée le 14 Mars 1672, & elle n'avoit eû de son Mariage que Anne-Genevieve de Levis, née le . . Février 1673. mariée 1<sup>o</sup>. le 16 Février 1691 à Louis-Charles de la Tour-d'Auvergne appelé le Prince de Turenne, tué



## 212 MERCURE DE FRANCE

à Steinkerque en 1692. sans laisser d'enfans.  
20. le 15 Fevrier 1694. à Hercule Meriadec Duc de Rohan Rohan, Prince de Soubise appelé le Prince de Rohan, & morte la nuit du 20 au 21 Mars 1727. laissant feu M. le Prince de Soubise, Pere de M. le Prince de Soubise, & de M. le Coadjuteur de Strasbourg ; voyez le volume 7 de l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne , fol. 530. pour la Généalogie de la Maison de la Mothe Houdancourt, de laquelle il ne reste aujourd'hui que Louis Charles de la Mothe Houdancourt, Neveu à la mode de Bretagne de feu Madame de Ventadour, Comte de la Mothe Houdancourt, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & Chevalier d'honneur de la Reine.

### *EPITAPHE de Madame la Duchesse de Ventadour.*

**C**y gist qui passa dix huit lustres ;  
Helas ! ce ne fut point assés ;  
Dans des Gouvernemens illustres  
Ses pieux jours sont écoulés ;  
Ils signalerent sa sagesse  
Son zèle & son attachement ;  
Et les Eleves qu'elle laisse  
En font l'Auguste monument.

\*\*\*

**RECAPITULATION GENERALE DES**  
*Baptêmes, Mariages, Mortuaires, & Enfans*  
*Trouvés de la Ville & Fauxbourgs de Paris*  
*& de toutes les Maisons Religieuses d'Hom-*  
*mes & de Filles, pendant l'Année 1743.*

| Mois.           | Baptêmes.    | Mariages.   | Morts.       | Enfans<br>Trouvés |
|-----------------|--------------|-------------|--------------|-------------------|
| Janvier. . . .  | 1718         | 422         | 1724         | 291               |
| Février . . . . | 1600         | 930         | 2029         | 291               |
| Mars. , . . .   | 1640         | 89          | 2776         | 302               |
| Avril . . . .   | 1597         | 271         | 1784         | 297               |
| Mai. . . .      | 1567         | 461         | 1489         | 303               |
| Juin . . . .    | 1376         | 400         | 1165         | 271               |
| Juillet. . . .  | 1410         | 543         | 1186         | 210               |
| Août. . . .     | 1408         | 451         | 1260         | 222               |
| Septembre. . .  | 1423         | 573         | 1344         | 227               |
| Octobre . . . . | 1448         | 422         | 1420         | 248               |
| Novembre. . .   | 1392         | 501         | 1115         | 253               |
| Decembre.       | 1294         | 80          | 1402         | 186               |
| <b>Total</b>    | <b>17873</b> | <b>5143</b> | <b>18694</b> | <b>3101</b>       |

# 214 MERCURE DE FRANCE.

Au Cimetiere des Etrangers

3

Dans toutes les Maisons Religieuses,  
tant d'hommes que de Filles, il  
il y a eu en la présente année  
17 3.

336

Total général

19033

Partant le  
nombre des  
Morts de la  
présente année  
1743 excède ce-  
lui des Bap-  
têmes de

1160

Il y a eu en

1742 Bap'têmes. Mariages. Morts. Enfans  
Trouvés

17722 4178 12784 3163

Le nombre  
des Bap'têmes  
de la présente  
année 1743,  
est augmen-  
té de celui  
de 1742 de

151

Celui  
des Ma-  
riages  
est aug-  
menté  
de  
965

Celui  
des  
Morts  
est di-  
minué  
de 3751

Celui des  
Enfans  
Trouvés  
est dimi-  
nué de  
61

# T A B L E.

|                                                                                     |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>P</b> I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose,                            |              |
| Imitation de l'Ode 24 <sup>e</sup> , du 3 <sup>e</sup> Liv d'Horace                 | 3            |
| Suite du Manuscrit Arabe, traduit par M. Jacques,                                   | 7            |
| Ode tirée du Pseaume 67, <i>Exurgat Deus</i> , Oc. 23                               |              |
| Extrait d'une Dissertation sur l'effet du Topique du<br>sieur Arnoult,              | 39           |
| Discours sur l'utilité des Fluides,                                                 | 39           |
| Madrigal,                                                                           | 51           |
| Ode Anacréontique,                                                                  | <i>Ibid.</i> |
| A M. De la Bruere,                                                                  | 53           |
| La Police sous Louis XIV.                                                           | 55           |
| Séance publique de l'Académie des Inscriptions,<br>&c. Extrait,                     | 60           |
| Nouvelles Littéraires, Mémoires de Melvil, Ex-<br>trait,                            | 87           |
| Cinquième Edition des Principes généraux & ra-<br>sonnés de la Grammaire Française, | 100          |
| Almanach & Calendrier journalier,                                                   | <i>Ibid.</i> |
| Discours sur la manœuvre de Vaisseaux, Extrait,                                     | 101          |
| Traité Moral de la Charité Chrétienne,                                              | 102          |
| Seconde Edition du Dictionnaire Militaire,                                          | 103          |
| Traité des subsistances Militaires,                                                 | 104          |
| Histoire générale d'Allemagne, Extrait,                                             | 105          |
| Les Elemens de la Medecine-Pratique,                                                | 109          |
| Oeuvres Physiques & Géographiques, Extrait,                                         | 115          |
| Voyages & Aventures du Comte de * * & de son<br>fils,                               | 121          |
| Journal de Henri III, Extrait,                                                      | 123          |
| La sainte Bible en Latin & en François proposée<br>par Souscription,                | 130          |
| Nouvelle Disposition de l'Ecriture Sainte,                                          | 133          |
| Cantatilles du sieur Lemaire,                                                       | 134          |
| Recueil d'Airs par le sieur Blavet,                                                 | 135          |
| Prix proposé par l'Académie de Berlin,                                              | <i>Ibid.</i> |
| Eftampes Nouvelles,                                                                 | 137          |
| Le secret de faire de l'Encre parfaite,                                             | 138          |
| Spectacles,                                                                         | 140          |
| <i>Te Deum</i> chanté à la Cour,                                                    | 144          |

|                                                                                                                                                                                                               |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Concerts de la Reine,                                                                                                                                                                                         | 145 |
| Concert Spirituel,                                                                                                                                                                                            | 146 |
| Comédies représentées à la Cour,                                                                                                                                                                              | 147 |
| Explication de l'Enigme & du Logogrype,                                                                                                                                                                       | 149 |
| Enigmes,                                                                                                                                                                                                      | 150 |
| France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.                                                                                                                                                                   | 153 |
| Nouveaux Académiciens reçus,                                                                                                                                                                                  | 155 |
| Audience donnée par le Roi aux Députés des Etats<br>de la Province d'Artois,                                                                                                                                  | 156 |
| Combat d'un Vaisseau de la Religion avec des Sui-<br>mens Algériens,                                                                                                                                          | 157 |
| Prises de Vaisseaux,                                                                                                                                                                                          | 159 |
| Bénéfices donnés.                                                                                                                                                                                             | 162 |
| Charges Militaires accordées,                                                                                                                                                                                 | 164 |
| Célébration du Mariage de M. le Duc de Penthièvre<br>avec Mademoiselle de Modène,                                                                                                                             | 165 |
| Celui de M. le Comte de Brionne,                                                                                                                                                                              | 169 |
| Nouvelles Etrangères, Extrait de Lettre de Con-<br>stantinople,                                                                                                                                               | 171 |
| Autre Extrait de Lettre de Smyrne,                                                                                                                                                                            | 174 |
| Calais, Russie, Pologne, Allemagne, Prusse, Italie,<br>Espagne, Genes & Isle de Corse, 177, & <i>suiv.</i>                                                                                                    |     |
| Grande Bretagne,                                                                                                                                                                                              | 198 |
| Morts,                                                                                                                                                                                                        | 200 |
| Epitaphe de Madame la Duchesse de Ventadour,                                                                                                                                                                  | 212 |
| Récapitulation générale des Baptêmes, Mariages,<br>Mortuaires & Enfans Trouvés de la Ville & Faux-<br>bourgs de Paris & de toutes les Maisons Religieu-<br>ses d'Hommes & de Filles, pendant l'année<br>1743, | 213 |

Il s'est glissé un nombre très-considérable de fautes dans les trois derniers Volumes ; la précipitation avec laquelle nous avons été obligés de les composer, ne nous a pas permis de veiller à l'impression avec la même exactitude que nous aurons dorénavant.

De l'Imprimerie de ROBERT, rue de la Calendre  
près le Palais. 1744.















OCT 13 .1936











